



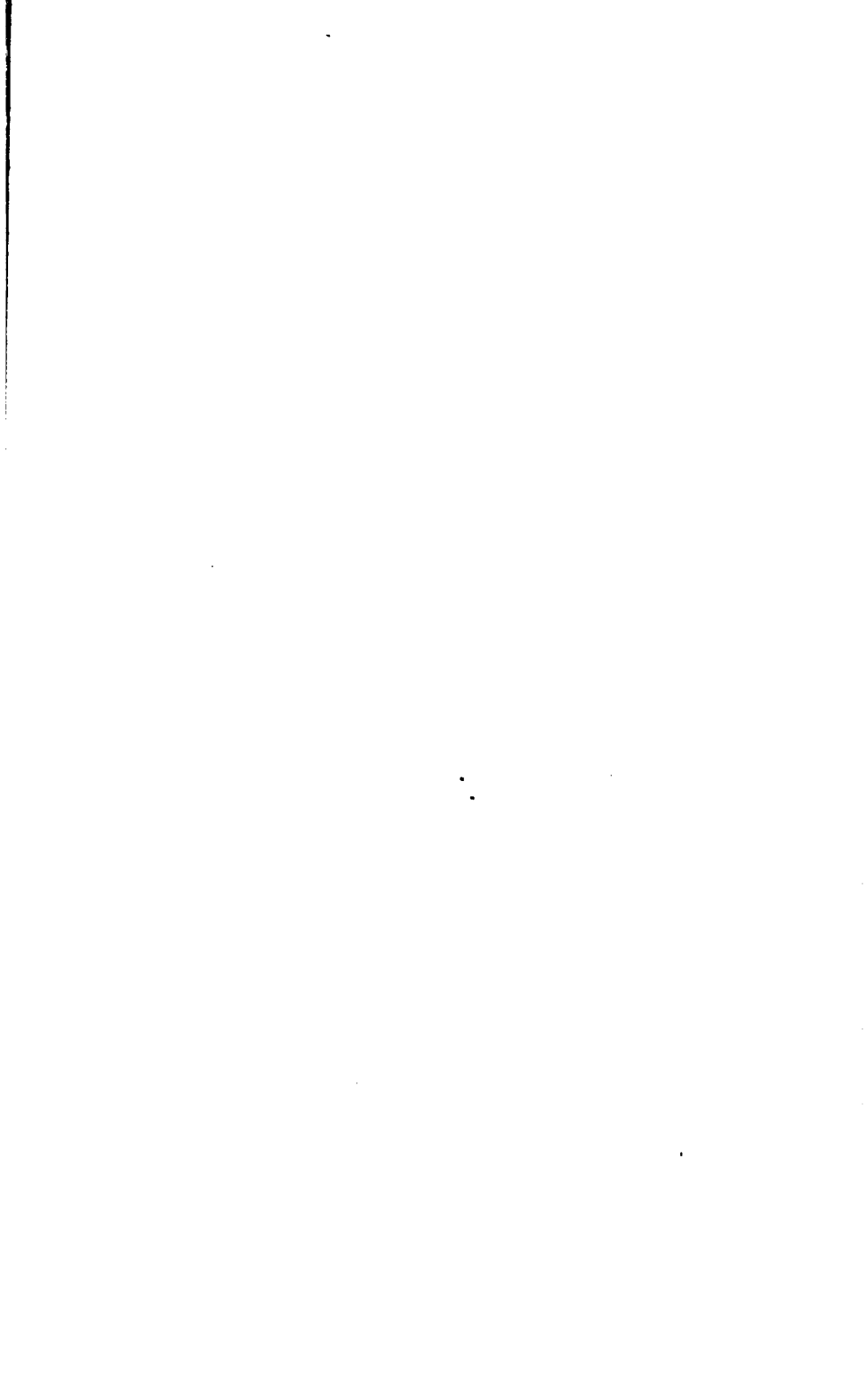
500 BEAUX VOLUMES IN-OCTAVO

CHOISIS PARMİ

LES MEILLEURS OUVRAGES ANCIENS ET MODERNES

PUBLIÉS

PAR NAPOLÉON CHAIX.



COLLECTION NAPOLÉON CHAIX.



# ŒUVRES

COMPLÈTES DE

# LA ROCHEFOUCAULD

PRÉCÉDÉES D'UNE ÉTUDE INÉDITE

PAR M. ALEXIS DOINET.



MAXIMES, MÉMOIRES ET LETTRES.



PARIS

CHEZ NAPOLÉON CHAIX ET C<sup>ie</sup>,

IMPRIMEURS - ÉDITEURS.

1865.





---

PQ, 1815

A1

1865

## ÉTUDE SUR LA ROCHEFOUCAULD.

---

### I.

La vie de la Rochefoucauld se divise en trois époques bien tranchées : la première, toute de dévouement chevaleresque et de délicate galanterie ; la seconde, toute d'ambitieux calculs, de courage sans gloire, de témérité sans profit ; la troisième enfin, de philosophie et de doux repos.

Si nous séparons la Rochefoucauld de la Fronde, nous n'aurons pas le livre des *Maximes*. Sans doute il obéira aux entraînements du milieu lettré, élégant et prétentieux, dans lequel il vit, mais il s'y montrera confondu avec la foule. On y fait des sentences, la marquise de Sablé a mis ce jeu d'esprit à la mode : il fera des sentences, et, cédant à la pente de son caractère, il voudra occuper la première place parmi ces moralistes gâtés de la fortune, qui s'amuse à deviner l'homme, non dans les écrits des philosophes, mais dans ce qu'ils voient par eux-mêmes de l'humanité. A coup sûr, il ne prendra pas la résolution d'examiner arbitrairement l'homme sous l'aspect le plus exclusif de la fraternité humaine ; il sera plus hésitant, il sera moins fort. Peut-être ne mettra-t-il en beau langage que des redites de Montaigne, ou des banalités morales qui n'iront pas au-delà de son cercle d'intimité. S'il

a donné une forme admirable au procès qu'il a intenté au genre humain, c'est que dans l'attaque il a trouvé le levier de son génie, et il est permis de douter qu'il eût obtenu le même succès en suivant une voie contraire. La Fronde a été l'écueil de sa vie politique et le véritable point de départ de sa gloire. Une ambition excessive et non satisfaite l'a jeté dans la guerre civile; il s'en est retiré par lassitude, et bien préparé à prendre des hommes une éclatante revanche, la plume à la main. Ses ressentiments s'étaient refroidis, quand, devenu l'hôte assidu de la marquise de Sablé, il se livrait au charme de l'amitié et au culte de l'esprit; aussi, en cherchant à n'être pas une pâle copie des moralistes qui l'avaient précédé et des cœurs délicats qui l'entouraient, ravivait-il ses griefs personnels, et cherchait-il dans son propre fonds les règles générales du système qu'il voulait inaugurer; il exagérait tout ce qui chez lui n'était que la réaction de ses sentiments; il était vrai avec injustice, et il écrivait un livre immortel.

Bien qu'un grand esprit de notre époque<sup>1</sup> ait affirmé qu'il était impossible d'écrire la vie de la Rochefoucauld « avec détail, » nous croyons qu'à l'aide de détails qui sont à peu près tous connus, il serait facile de reconstruire synthétiquement l'homme moral et de lui restituer la foi et le cœur que lui ont déniés des critiques mal disposés par la sécheresse de ses maximes, et qui n'ont pas su ou n'ont pas voulu dégager l'homme aimant et sensible du rigide écrivain. Dans le rapide coup d'œil que nous allons jeter sur les trois époques de cette existence où les faits débordent, nous essayerons de nous tenir à égale distance des extrêmes, et si, jusqu'à un certain point, il s'est complu dans les sentiers tristes et sombres de ce monde, faisant à l'ambition le sacrifice d'un bonheur qu'il pouvait rendre complet; si, au prix de souffrances qu'on ne saurait nier, il s'est appliqué à la recherche d'un système

<sup>1</sup> M. Sainte-Beuve.

qui pût lui valoir une célébrité, nous ferons la part de l'orgueilleuse personnalité dans laquelle a trempé son âme, mais nous nous garderons bien de l'accuser d'avoir pris en haine les hommes et la vie.

## II.

François de la Rochefoucauld, prince de Marsillac, naquit en 1613. Il fut l'aîné de douze enfants qui, pour la plupart, embrassèrent l'état ecclésiastique. A un esprit prompt et ardent, il joignait une parole brillante; sa chaleur d'âme illuminait son visage quand dans la discussion il sentait le bon droit de son côté, ou qu'une noble action l'entraînait; et son extérieur des plus agréables le mettait en évidence. Il avait tout ce qu'il fallait pour aller loin en un temps où le chevaleresque régnait avec une égale force dans les sentiments et les mœurs.

Quelle belle époque que ce commencement du xvii<sup>e</sup> siècle! Si la galanterie y était à la mode, loin d'amollir les cœurs et d'éteindre les courages, elle leur communiquait l'énergie et l'audace. Les hommes se faisaient un bonheur d'aimer et une gloire de plaire; car pour plaire il fallait être brave, généreux, magnifique. Les femmes se disputaient un cœur comme on gagne une bataille. Jamais elles ne se sont montrées plus héroïques dans leurs affections, et n'ont occupé une plus grande place dans le monde. Elles devaient à l'éducation toute virile qu'elles recevaient une indépendance de caractère, une confiance en soi et une fermeté de résolution qui les mêlaient naturellement à toutes les agitations de la vie publique. Une sorte d'héroïsme, d'abnégation, masquait toutes les faiblesses; on ne s'attachait qu'au beau côté de la vie extérieure, et un engagement d'amour était la marque d'une incontestable supériorité. L'esprit de Henri IV

avait survécu au galant monarque, mais les mœurs nouvelles, plus polies, l'avaient modifié à son avantage. Anne d'Autriche, humiliée, mais non vaincue dans son orgueil de femme et de reine, en agitant la cour de tant d'intrigues mal conduites, s'appliquait à étendre l'empire de la femme à toutes les choses de la vie. Sans crédit sur les affaires, éloignée de la politique, aimée de Richelieu qu'elle détestait, et persécutée par défiance autant que par jalousie, elle régnait du moins sur les femmes et leur inspirait d'elles-mêmes la plus haute estime; elle leur persuadait qu'étant faites pour charmer les yeux et le cœur, les adorations qui venaient à elles n'étaient que le paiement d'une dette. Si l'abandon où la laissa Louis XIII lui créa des dangers, elle sut les tourner et se vaincre. La belle M<sup>me</sup> de Sablé était de cette école qui prépara Corneille. Julie d'Angennes en exagéra les principes, moins par conviction que par tempérament. M<sup>me</sup> de Scudéry, par raffinement de politesse et d'afféterie, la perdit de ridicule; mais le chevaleresque des mœurs espagnoles fut remis en honneur par les poétiques accents de Chimène; la reine Anne y retrouva son idéal de vérité, de force et de délicatesse dans l'amour, et toutes les femmes voulurent être aimées par un héros.

Au moment où Marsillac parut dans le monde, l'hôtel de Rambouillet n'était pas encore le sanctuaire du bel esprit; il était mieux que cela : c'était une de ces réunions choisies comme il s'en était formé depuis la fin des guerres civiles, où régnait la plus exquise urbanité, où les lettres étaient honorées, où la conversation se proposait surtout d'être aimable. Dans ces purs et nobles loisirs s'est formé l'esprit français qui a jeté un si vif éclat sous le règne de Louis XIV. Cet esprit n'était pas seulement l'élégance, la distinction; il était la justesse et la profondeur dans les conceptions, l'ardeur et le courage, l'ambition et la gloire; il était l'étincelle qui embrase l'homme moral, met en vibration toutes les cordes de son âme, et de son cerveau fait jaillir le génie.

Richelieu régnaît ; il abaissait les grands et fondait l'unité monarchique. Ceux-ci essayaient de résister ; à l'énergie despotique, à l'habileté décisive du cardinal , ils opposaient les intrigues de cour, et se signalaient par leur impuissance. Dans cette lutte se dessinaient les caractères ; et si tout n'était pas moral dans l'invention et la conduite des moyens, cela tenait aux principes qui alors avaient cours, du moins les personnages étaient des hommes : ils avaient un but avoué, et s'y consacraient tête et cœur.

Ces grands spectacles exercèrent une influence irrésistible sur le jeune Marsillac. Son imagination fougueuse lui ouvrit d'éblouissantes perspectives ; mais avant de se livrer à l'ambition, il écouta les tressaillements de son cœur. Ses yeux se portèrent sur une des filles d'honneur de la reine, la belle Marie d'Hautefort, pour laquelle soupirait platoniquement Louis XIII. Il voulut devenir un héros pour s'en faire aimer, et à seize ans il courut plein d'espérance sur les champs de bataille de l'Italie pour y cueillir les lauriers qui devaient lui rapporter la gloire d'un grand attachement. Il fit preuve de courage, et fut remarqué. Ivresse des jeunes cœurs, combien peu vous durez, mais quelle place vous occupez dans la vie ! Il revint, et sut plaire. La première phase de cette liaison n'a jamais été racontée, mais on la devine. Quel triomphe pour un adolescent ! Une fière beauté, froide et sévère avec un roi, lui permettait d'afficher son bonheur. Elle l'initia aux tourments de sa souveraine ; et, croyant assurer sa fortune, le tourna contre Richelieu. En ce temps-là, il se laissait faire ; que lui importait l'avenir ! Sa pensée n'allait pas au-delà de son amour. La reine, bien préparée, par sa fille d'honneur, désira le voir de plus près. Sa jeunesse, son grand air, son respectueux empressement à la plaindre, le zèle qu'il mit à la défendre, excitèrent son intérêt. Peu à peu il s'insinua dans la confiance d'Anne d'Autriche, et fut admis dans ses secrets conseils. Hélas ! à partir de ce moment, il fit à l'am-

bition une part plus large qu'à l'amour, et M<sup>lle</sup> de Hautefort dut se repentir d'avoir trop songé à la fortune de celui qu'elle aimait, et pas assez à son propre bonheur. La reine, impuissante dans le présent, fit à Marsillac de larges promesses, lui révéla ses projets et ses espérances. Son imagination s'exaltant, il se vit au faite des honneurs, tenant en main les destinées de la France.

Richelieu, à qui rien n'échappait, le surveillait; mais ne le croyait pas assez dangereux pour l'inquiéter. Connaissant la légèreté de son caractère, peut-être le préférerait-il à tout autre auprès de la reine.

Déjà Marsillac n'était plus heureux. S'il aimait encore, il aimait moins. Tout à son ambition, il négligeait ses plaisirs. Il fallait le voir jouant son personnage, discutant les affaires d'État, exaltant les mérites de la reine martyre, et bafouant le cardinal. L'impunité le rendait téméraire.

Les temps n'étaient pas venus pour son ambition, il s'usait à la cour; son activité d'esprit, qu'il ne savait modérer, pouvait lui créer des périls. Il jugea prudent de s'éloigner, et fit de nouvelles campagnes. Anne d'Autriche se montra affligée de son départ; elle s'intéressait à sa gloire, et plus elle le voyait valeureux, moins elle hésitait à l'associer à ses projets de l'avenir. Il lui fallait un parti d'hommes d'action. M<sup>lle</sup> de Hautefort et sa belle amie, M<sup>lle</sup> de Chemerault, attachée comme elle au service de la reine, ne tarissaient pas sur les qualités de Marsillac en présence de leur souveraine. Absent, trois cœurs s'occupaient de lui; et qui pourrait affirmer qu'il n'y eût pas chez Anne d'Autriche autant de tendresse que de calcul!

Marsillac revint à Paris, et s'assura qu'il n'avait pas été oublié. La vanité lui monta à la tête; ses bravades contre Richelieu le compromirent. Le cardinal lui intima l'ordre de quitter la cour, et de se rendre auprès du duc de la Rochefoucauld, son père, exilé sur sa terre de Verteuil. Sa haine contre Richelieu s'accrut de tout ce que souffrit son amour-

propre du coup qui le frappait. Auprès de la reine, il y eut des larmes. Anne d'Autriche se sentit atteinte : c'était pour elle un nouvel outrage. Déjà elle avait été séparée de la duchesse de Chevreuse, sa meilleure amie, sa confidente, son mauvais génie. Elle l'instruit de ce qui se passe, et lui recommande de ne pas perdre cette occasion de se mettre en rapport avec son protégé. La belle aventurière, exilée à Tours, attend Marsillac au passage. Les allures chevaleresques du jeune et brouillant jeune homme la charment ; de son côté, celui-ci se montre fasciné. La duchesse n'a-t-elle pas été proclamée à la cour de Londres la « reine des belles ! » Le premier jour, la galanterie fait chez eux irruption dans la politique ; existe-t-il un moyen plus sûr de mieux s'entendre ! M<sup>lle</sup> de Hautefort s'en douta bien, mais elle fut généreuse. « Nous fûmes bientôt, dit la Rochefoucauld, dans une très-grande liaison <sup>1</sup>. » Pour ses affaires, il venait fréquemment à Paris, en passant par Tours. Richelieu feignait de fermer les yeux. Il ne se montrait pas à la cour, mais il voyait la reine. « En allant et revenant, dit-il encore, j'étais souvent chargé par l'une ou par l'autre de commissions périlleuses. » On n'en doutera pas si l'on songe que la reine voulait à tout prix renverser Richelieu. L'ancienne surintendante était le centre et le lien d'une correspondance entre Anne d'Autriche, le duc de Lorraine et le roi d'Espagne.

En 1637, il fut autorisé à revenir à la cour avec le duc de la Rochefoucauld, qui était rentré en grâce pour avoir repoussé les avances que lui avait faites le parti de Monsieur. Richelieu espéra qu'en pardonnant au père, il s'attacherait le fils. Il n'en fut pas ainsi : Marsillac, en ce temps encore, suivait les pentes de son cœur ; la reine, M<sup>lle</sup> de Hautefort, la duchesse de Chevreuse, gouvernaient sa vie. En ce moment Anne d'Autriche, accusée d'intelligence avec l'Espagne, subissait de la part du roi et du cardinal les plus

<sup>1</sup> Mémoires.

durs traitements. Effrayée autant qu'indignée, elle voulut fuir, en compagnie de M<sup>lle</sup> de Hautefort; elle se confia à Marsillac, qui accepta la périlleuse mission de les enlever et de les conduire à Bruxelles. « J'étais, dit-il, dans un âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvais pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la reine au roi, son mari, et au cardinal de Richelieu, qui en était jaloux, et d'ôter M<sup>lle</sup> de Hautefort au roi, qui en était amoureux<sup>1</sup>. »

La reine, menacée d'une répudiation et d'un emprisonnement perpétuel, fit des aveux complets; Richelieu feignit de la défendre auprès du roi, docile instrument de ses volontés. Il laissa croire à la reine qu'il l'avait sauvée. La reconnaissance d'Anne d'Autriche n'alla pas au-delà d'un remerciement. Cette déception ne le rebuta point. Tout le poids de l'accusation fut rejeté sur M<sup>lle</sup> de Chevreuse; de ce côté encore sa diplomatie ne porta pas fruit. Il avait un faible pour cette femme audacieuse qui osait s'attaquer à son pouvoir; et, bien qu'il la considérât comme le plus dangereux de ses ennemis, il la voulait ménager, espérant qu'il la trouverait moins altière et plus sensible. Il lui fit porter des paroles de paix; elle y crut voir un piège. Marsillac, que son père inquiet envoyait en Poitou, était chargé par la reine d'inviter M<sup>lle</sup> de Chevreuse à se tenir sur ses gardes: il lui dépêcha prudemment un de ses amis. M<sup>lle</sup> de Hautefort, de son côté, envoya à Tours un agent sûr; la duchesse, de plus en plus effrayée, était prête à tout événement. Il avait été convenu qu'on lui adresserait un livre d'*Heures* de couleur verte, si l'enquête prenait une tournure favorable, et des *Heures* reliées en rouge dans le cas où sa sûreté serait menacée. Au moment où le cardinal se décidait pour la conciliation, ou tout au moins pour la clémence, ce fut le livre rouge qui, par une fatale méprise, parvint à la du-

<sup>1</sup> *Mémoires.*



chesse. Se croyant perdue, elle prit la fuite, passa près de Verteuil, fit porter à Marsillac ses pierreries, qui valaient deux cent mille écus, en le priant de les lui conserver, et de les accepter en don si elle mourait sans le revoir.

Le cardinal mit ses plus sûrs agents en campagne avec ordre de lui barrer le passage des Pyrénées. Aucun d'eux ne put l'atteindre : elle avait franchi la frontière.

Marsillac, accusé d'avoir favorisé cette fuite, fut envoyé à la Bastille. Grâce à l'intervention du maréchal de la Meilleraye, qui était lié avec son père, il n'y resta que huit jours. Conduit à Richelieu pour le remercier de son élargissement, il ne fit à sa situation aucun sacrifice de dignité. La reine lui manifesta toute la joie qu'elle éprouvait de le savoir rendu à la liberté. Il était si bien du complot d'Anne d'Autriche avec l'Espagne, que Philippe IV, en apprenant que sa captivité n'avait duré que huit jours, se rendit chez M<sup>me</sup> de Chevreuse pour la complimenter.

Par prudence, il s'éloigna de la cour, mais de loin resta associé à toutes les cabales dirigées contre Richelieu. Il est avéré qu'il trempa dans la conspiration de Monsieur, de Cinq-Mars et du duc de Bouillon ; s'il ne fut pas inquiet, c'est qu'il n'y prit point une part active.

### III.

Richelieu mort, Marsillac se crut au faite de la fortune ; mais le cardinal, voulant sauvegarder l'œuvre de toute sa vie, s'était donné un successeur. Du vivant du roi, rien ne fut changé ; les créatures de Richelieu restèrent au pouvoir. Marsillac prenait difficilement patience, son humeur s'aigrissait. A la mort du roi, il ne douta pas que son ambition, qui était devenue excessive, ne fût assouvie.

Il faut laisser la Rochefoucauld s'expliquer lui-même sur ce point délicat. Dans un de ses écrits, récemment découvert et dont nous parlerons plus loin<sup>1</sup>, il ne cache ni ses espérances ni ses déceptions. Après avoir rappelé les services qu'il avait rendus à la reine, il dit : « Rien n'avait manqué à sa reconnaissance durant tout ce temps-là. Je ne hasardais ni ne perdais quoi que ce soit pour elle, dont ses bontés et ses louanges ne me récompensassent même avec excès. Il semblait qu'elle ne s'intéressât qu'en ma faveur au succès des armées où j'allais servir, et elle avait accoutumé de dire qu'elle ne voyait plus de gazettes dès qu'elle n'avait plus à craindre pour moi. Je lui paraissais au-dessus de tout ce qu'il y avait de charges et de dignités, et on eût dit qu'elle ne me souhaitait une extraordinaire puissance que pour *m'élever à d'extraordinaires grandeurs...* La mort du feu roi arriva, et les premiers sentiments de la reine moururent avec lui. On fit qu'elle affecta de désavouer tout autre intérêt que celui de l'Etat. L'arrêt du parlement qui la fit régente la déchargea dans sa pensée de tout ce qu'elle avait cru devoir jusqu'alors : elle fut persuadée que ce n'était pas à une princesse, qui disposait de tout, à payer ce qu'on avait fait pour une princesse qui ne possédait rien. »

La reine avait rappelé M<sup>me</sup> de Chevreuse, mais elle la voulait revoir calme, apaisée et docile ; les conjurations avaient fait leur temps : elle n'avait plus un oppresseur à combattre ; pour lui plaire, il fallait soutenir Mazarin, à qui elle avait donné sa confiance. Celui-ci avait compris que cette favorite serait l'ennemie de son pouvoir ; il eut l'habileté de ne pas l'attaquer ouvertement : loin de s'opposer à son retour, il parut le désirer ; mais la princesse de Condé, qu'il avait asso-

<sup>1</sup> *Apologie du prince de Marsillac*. Cette pièce, des plus curieuses, a été récemment découverte et mise en lumière par M. Cousin, dont les savantes et patientes recherches sur le xvii<sup>e</sup> siècle ont tant produit. Elle fait partie des papiers de Conrart, conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

ciée à ses desseins, se chargea d'affaiblir M<sup>me</sup> de Chevreuse dans l'esprit de la reine ; il y travailla lui-même un peu plus tard, et à son heure.

La Rochefoucauld s'était figuré au premier moment que la duchesse allait prendre un pouvoir illimité sur l'esprit de la reine, et il n'avait pu cacher son imprudente joie. Il n'attendait plus que son secours pour vaincre ce qu'il appelait les dernières hésitations, et se rendre nécessaire dans la direction des affaires de l'État. Mais Anne d'Autriche ne lui laissa pas cette illusion, et, avant de l'envoyer au-devant de sa fidèle amie, elle lui déroula le plan de sa politique. L'entretien fut vif ; c'est du moins la Rochefoucauld qui nous l'apprend : « Je lui parlai, dit-il, avec plus de liberté peut-être que je ne devais. Je lui remis devant les yeux la fidélité de M<sup>me</sup> de Chevreuse pour elle, ses longs services et la dureté des malheurs qu'elle lui avait attirés. Je la suppliai de considérer de quelle légèreté on la croirait capable, quelle interprétation on donnerait à cette légèreté si elle préférerait le cardinal Mazarin à M<sup>me</sup> de Chevreuse. Cette conversation fut longue et agitée ; je vis bien que je l'aigrissais<sup>1</sup>. »

Un agent du cardinal avait devancé la Rochefoucauld auprès de la duchesse, lui offrant un traité de paix et le paiement de ses dettes. Elle se vit redoutée, se crut forte et ne prit aucun engagement. Bien que la Rochefoucauld ait déclaré le contraire dans ses *Mémoires*, il est permis de croire qu'il affermit M<sup>me</sup> de Chevreuse dans sa résolution de tout entreprendre sur la reine pour que le pouvoir ne restât pas plus longtemps aux mains d'un étranger. Il avait feint de se rapprocher de Mazarin, lui faisant presque une grâce de ne pas le combattre à visage découvert, lui montrant son dépit contenu et ne cachant pas son insatiable ambition. Le cardinal l'avait jugé : trop habile pour se laisser jouer, il l'usait

<sup>1</sup> *Mémoires.*

chaque jour davantage dans l'esprit de la reine, et était bien résolu à l'éloigner de la cour.

Anne d'Autriche laissa éclater une grande joie au retour de la duchesse; elle revoyait en elle la confidente de ses plus secrètes pensées, sa mauvaise conseillère, il faut bien le dire, mais aussi la seule femme qui l'eût aimée jusqu'à se perdre pour elle, et qui aurait donné son sang pour la sauver. L'épanchement fut intime : c'était prévu. Mazarin, loin d'en prendre ombrage, parut partager le bonheur de sa souveraine; il approuva même toutes les concessions qu'elle fit à l'amitié. Il sentit promptement que la duchesse minait le terrain autour de lui, et il prit ses sûretés. Désespérant de se l'attacher, il l'accablait de ses politesses exagérées, ne lui refusait rien personnellement, mais n'accordait rien à son parti. S'il ne put s'opposer au rappel de Châteauneuf, qu'elle considérait comme la tête forte de la vieille politique, il annula son influence autant qu'il fût en son pouvoir. Elle voulut agrandir la maison des Vendôme, et n'y put parvenir; elle s'employa en faveur de la Rochefoucauld, et ne fut pas plus heureuse. Que demandait ce dernier? Son ambition s'était bien amoindrie, et pourtant elle était encore excessive. La place était prise auprès de la reine : si la fortune de Luynes l'avait tenté, il était tombé du haut de son rêve. Il sollicitait les *honneurs du Louvre*, c'est-à-dire un tabouret pour sa femme, et pour lui l'entrée en carrosse dans la cour d'honneur, plus une grande charge. La duchesse fut pressante : elle voulait qu'on fit revivre pour la Rochefoucauld la charge de grand écuyer, dont l'infortuné Cinq-Mars avait été le dernier titulaire, ou qu'on le nommât au gouvernement du Havre de Grâce. C'était folie de croire que Mazarin, l'homme prudent par excellence, consentirait à revêtir un ennemi d'une charge exorbitante, qui le mettrait en rapports constants avec la reine. Quant au gouvernement du Havre, il était aux mains de la duchesse d'Aiguillon, une nièce de Richelieu, et une amie sûre de Mazarin.

M<sup>me</sup> de Chevreuse et la Rochefoucauld ne pouvaient obtenir de satisfaction sur l'un ou l'autre de ces deux points. Restaient les faveurs honorifiques ; elles furent promises.

Sans heurter la reine, Mazarin savait la ramener et la convaincre. Lui échappait-elle, il la ressaisissait. Les victoires du duc d'Enghien le secondèrent dans cette lutte où il déploya un art infini, et la reine, qu'il charmait par les grâces et la finesse de son esprit, s'habitua insensiblement à trouver sa sécurité dans l'ascendant de cet homme supérieur. En vain M<sup>me</sup> de Chevreuse mettait en œuvre toutes ses habiletés ; elle était mal servie par ceux-là mêmes qu'elle voulait élever. Leurs fanfaronnades les compromettaient de plus en plus ; ils fournissaient des armes à Mazarin. Il n'y avait rien à attendre des meneurs du parti, esprits fantasques, sans raison, sans jugement ; conspirateurs par habitude, se croyant de beaux génies et de grands politiques, plus remuants qu'ambitieux, mesurant leur surface à tout le bruit qu'ils faisaient ; détestant Mazarin parce que Mazarin ne voulait d'eux à aucun prix ; capables de tout oser, braves jusqu'à la témérité, mais ayant une fausse idée de l'honneur ; galants, généreux, avides de plaire, sacrifiant tout à l'amour, et conduits par des femmes. Le duc de Beaufort était à leur tête ; la belle M<sup>me</sup> de Montbazon était son Égérie. Il avait le bon sens « court et long, dit de Retz, et d'autant plus qu'il était obscurci par la présomption. Il se croyait habile, et c'est ce qui le faisait paraître artificieux, parce que l'on connaissait d'abord qu'il n'avait pas assez d'esprit pour être fin. Il était brave de sa personne, et plus qu'il n'appartenait à un fanfaron. » Ils allèrent jusqu'à comploter l'assassinat de Mazarin.

La Rochefoucauld, il faut lui rendre justice, les eût tous dominés, s'il eût été moins hésitant par calcul et plus constant dans ses résolutions : il n'avait ni pénétration dans l'intrigue, ni esprit de suite. Il ne passa pas de plain-pied dans leurs rangs, craignant de s'aliéner à jamais la cour ;

mais il était au mieux avec les Guise, les Vendôme, le duc d'Épernon, l'évêque de Beauvais et M<sup>me</sup> de Montbazon.

Anne d'Autriche n'hésita pas à sacrifier des amitiés cimentées dans le malheur, à la prospérité de la monarchie française; elle ne retira pas son cœur, mais elle fut avant tout reine et mère. Voilà un titre de gloire qui doit lui obtenir le pardon de ses faiblesses.

La Rochefoucauld ne comprit pas cette grandeur.

Le pouvoir de Mazarin ne connaissait plus de bornes. Le parti des *importants* devenait de plus en plus agressif; il n'était plus permis de louvoyer. M<sup>me</sup> de Chevreuse et la Rochefoucauld n'étaient pas entièrement passés à l'ennemi, et leur situation à la cour devenait difficile. Anne d'Autriche fit un suprême effort pour les ramener à Mazarin. Son cœur éloquent ne fut pas écouté, et elle commença à voir clair dans ces deux dévouements. Elle pardonna à M<sup>me</sup> de Chevreuse les folles équipées qui étaient sa vie, et comprit que la Rochefoucauld, sous des dehors chevaleresques, lui avait caché jusque-là la plus ambitieuse des personnalités.

Il eut la prudence de ne paraître en rien dans les complots dirigés contre la vie de Mazarin, et lors de la révolte de 1643, qui fut si promptement réprimée, il ne fut pas mis en cause. M<sup>me</sup> de Chevreuse n'eut pas cette adresse; elle fut exilée en Touraine. Mazarin régnait définitivement; Beaufort était à Vincennes; l'alliance espagnole, sur laquelle le parti des *importants* fondait toutes ses espérances, était battue en brèche, et les Condé étaient tout dévoués à la cour.

## IV.

Nous voici tout près des troubles de la Fronde. On voudrait détacher de notre histoire ces intrigues sanglantes, qui auraient terni la gloire de Condé, si elle n'eût pas été assez robuste pour survivre aux faiblesses de ce cœur vaillant. La Rochefoucauld y va jouer un rôle actif; mais l'éclat lui viendra surtout de la passion qu'il sut inspirer à la duchesse de Longueville.

Un homme érudit et aimable<sup>1</sup> a fait de la Fronde la première étape de la rénovation sociale de 89; il s'est trompé. En luttant contre la couronne avec les princes, le peuple ne combattait pas pour ses franchises, mais contre la liberté; le parti des princes n'avait qu'un but à l'origine : abattre Mazarin pour ramener le despotisme féodal, autrement désastreux que l'absolutisme de la monarchie. Le but disparut bientôt dans le choc des vanités. La Fronde, en réussissant, nous eût rejetés d'un siècle en arrière.

La princesse de Condé vivait dans l'intimité de la reine, et n'avait pas peu contribué à tenir en échec M<sup>me</sup> de Chevreuse, qu'elle n'aimait pas comme femme et dont elle redoutait la dangereuse influence. La Rochefoucauld comprit que les Condé lui seraient une force s'il pouvait doucement, avec adresse, les mener à ses desseins. La duchesse de Longueville était la plus séduisante personne de la cour; elle avait épousé un vieillard, et déjà quelques galanteries l'avaient compromise. De Retz, qu'il faut toujours citer chaque fois qu'il est question des personnages de la Fronde, en a tracé un portrait qui est un chef-d'œuvre, et qui la ferait aimer, mais avec plus de réserve que n'en a montré un

<sup>1</sup> Le comte de Saint-Aulaire.

de nos grands écrivains qui s'est fait son panégyriste<sup>1</sup>. Nous ne pouvons résister au plaisir de le reproduire, le voici :

« M<sup>me</sup> de Longueville a naturellement du fonds d'esprit, mais elle a encore plus le fin et le tour. Sa capacité, qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusqu'aux affaires dans lesquelles la haine contre M. le Prince l'a portée, et dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avait une langueur dans les manières qui touchait plus que le brillant de celles mêmes qui étaient plus belles. Elle en avait une même dans l'esprit qui avait ses charmes, parce qu'elle avait des réveils lumineux et surprenants. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea à ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'aventurière. »

Il est aisé de se la représenter avant les troubles de la Fronde : jeune, entourée, brillante; tous les cœurs sont à ses pieds, mais on ne lui connaît pas d'attachement. Elle est heureuse de plaire, cela lui suffit. Son cœur n'a pas les réveils de son esprit, et elle se respecte trop pour se jeter dans la galanterie sans amour. On conçoit que la Rochefoucauld ait rêvé cette conquête; il y avait de l'audace à y prétendre. Ses calculs d'ambition secondaient merveilleusement sa vanité de gentilhomme : il se fit soupirant, sut plaire et fut aimé. Pour mériter l'estime du frère, il voulut combattre à ses côtés : il se couvrit de gloire au siège de *Mardick*. Au retour de la campagne, à peine guéri de ses blessures, il se montra à la cour, et afficha son bonheur d'homme aimé. C'était une force que d'avoir à soi la sœur du duc d'Enghien et par elle l'appui des Condé.

Pendant le parti des frondeurs prenait chaque jour plus de cohésion, ses allures étaient menaçantes; Mazarin se prépara à tenir tête au nouvel orage. La Rochefoucauld prenait

<sup>1</sup> M. Cousin.



difficilement un parti. Le duc d'Enghien, devenu le grand Condé, avait de justes griefs contre Mazarin, jaloux de sa gloire ; sa sœur, qui lui portait la plus vive tendresse, partageait ses ressentiments. Le duc de Longueville, mécontent de n'avoir pas été nommé colonel général des Suisses et d'avoir été gêné par Mazarin dans les négociations de Munster, où il avait représenté la France, le battait sourdement en brèche. La Rochefoucauld, en se jetant dans les bras de la Fronde, comptait que M<sup>me</sup> de Longueville l'y suivrait avec le duc son mari, et que la duchesse entraînerait non-seulement Condé, mais encore Conti, son jeune frère. Il lui était permis dès à présent, de paraître devant Mazarin, en lui montrant avec adresse les Condé à moitié engagés dans ses intérêts personnels. Il tenta l'entreprise, fit sentir sa force, et commença par demander les distinctions honorifiques qu'il avait déjà sollicitées pour sa maison. Le cardinal promit de nouveau, et la Rochefoucauld se déclara contre la Fronde. Il se rendit dans son gouvernement du Poitou pour y arrêter les premiers désordres. Mazarin ne croyait pas plus au dévouement spontané de la Rochefoucauld, que celui-ci ne croyait à la parole du cardinal ; aussi, avant de partir, avait-il dressé tout un plan de campagne avec M<sup>me</sup> de Longueville, voulant cette fois prendre une éclatante revanche dans le cas où il serait joué. Elle avait mission de s'entendre avec le coadjuteur et le parlement, et de se faire des alliés sûrs et solides de ses deux frères. Ces menées perdirent définitivement la Rochefoucauld dans l'esprit de la cour. Mazarin, à qui rien n'échappait des cabales qui se tramaient autour de lui, suspecta de plus en plus la bonne foi de la Rochefoucauld et ne ratifia pas son engagement.

Il importe de laisser ici la parole à ce dernier :

« J'étais, dit-il <sup>1</sup>, dans le premier mouvement qu'un traitement si extraordinaire me devait causer, lorsque

<sup>1</sup> *Mémoires.*

j'apprends, par M<sup>me</sup> de Longueville, que tout le plan de la guerre civile s'était fait et résolu à Noisy entre le prince de Conti, le duc de Longueville, le coadjuteur de Paris et les plus considérables du parlement. Elle me mandait encore qu'on espérait d'y engager la princesse de Condé; qu'elle ne savait quelle conduite elle devait tenir en cette rencontre, ne sachant pas mes sentiments, et qu'elle me priaient de venir en diligence à Paris pour résoudre ensemble si elle devait avancer ou retarder ce projet. Cette nouvelle me consola de mon chagrin, et je me vis en état de faire sentir à la reine et au cardinal qu'il leur aurait été utile de m'avoir ménagé. Je demandai mon congé; j'eus peine à l'obtenir, et on ne me l'accorda qu'à la condition que je ne me plaindrais pas du traitement que j'avais reçu, et que je ne ferais point d'instances nouvelles sur mes prétentions. Je le promis facilement, et j'arrivai à Paris avec tout le ressentiment que je devais avoir. J'y trouvai les choses comme M<sup>me</sup> de Longueville m'avait mandé; mais j'y trouvai moins de chaleur, soit que le premier mouvement fût passé, ou que la diversité des intérêts et la grandeur du dessein eussent ralenti ceux qui l'avaient entrepris; M<sup>me</sup> de Longueville même y avait formé exprès des difficultés pour me donner le temps d'arriver et me rendre plus maître de décider. Je ne balançai pas à le faire, et pressentis un grand plaisir de voir qu'en quelque état que la dureté de la reine et la haine du cardinal eussent pu me réduire, il me restait encore les moyens de me venger d'eux. »

Voilà le mobile bien défini : le chevaleresque et la politique ont fait place aux calculs de la vanité blessée et à la vengeance.

La Rochefoucauld et la duchesse de Longueville avaient trop compté sur l'appui de Condé. S'il détestait Mazarin, il méprisait les frondeurs, et une levée de boucliers contre l'État lui parut un crime. Tandis que les premiers troubles éclataient à Paris, le vainqueur de Rocroy soutenait de sa

vaillante épée la politique nationale de Mazarin, et gagnait la célèbre victoire de Lens, qui assurait à la France les territoires conquis sur l'Empire. L'Allemagne et l'Espagne, humiliées, battues, voyaient s'agrandir la France à leurs dépens, et la gloire de ses armes éclipser leur vieille renommée.

L'entrée de Condé à Paris fut un triomphe. La cour le flatta, mais Mazarin ne lui donna pas toutes les satisfactions qu'il était en droit d'en attendre. C'était peu habile. L'occasion était belle pour la Fronde; elle fit mille avances au héros. La duchesse de Longueville, poussée par la Rochefoucauld, essaya de tous les raisonnements, mit en œuvre toutes les séductions de son esprit pour faire violence au patriotisme de son frère. Condé, malgré la vive tendresse qu'il lui portait, résista; il lui reprocha amèrement d'écouter ses passions plus que l'honneur, et la rendit responsable des écarts du prince de Conti, qu'elle tenait dans le parti de la révolte. Condé vit l'État en péril, et se rangea du côté de la couronne. Il accompagna la cour dans sa fuite, tandis que sa sœur se mettait entre les mains du peuple.

Cette rupture, qui fit grand bruit, fut l'œuvre de la Rochefoucauld.

Condé mit le siège devant Paris, et ramena la cour triomphante.

La Rochefoucauld avait bravement, comme toujours du reste, payé de sa personne.

La Fronde fut un instant désarmée, ou plutôt il y eut trêve. Dans le traité qui fut arraché à Mazarin, M<sup>me</sup> de Longueville n'oublia rien pour que toutes les grâces de la cour vinssent à celui qui régnait despotiquement sur son cœur. Outre des indemnités d'argent, il obtint enfin les satisfactions honorifiques que réclamait depuis si longtemps sa vanité.

## V.

Avant d'entrer dans la Fronde, la Rochefoucauld avait jugé à propos d'expliquer sa conduite. Il avait écrit sa défense<sup>1</sup>, traité Mazarin comme le dernier des hommes, et s'était dressé un piédestal de ses propres mains. Il n'avait pas compris, tant la passion l'aveuglait, qu'en cherchant à prouver son droit, il prononçait sa propre condamnation.

Ou nous nous trompons fort, ou cette pièce, précieuse à tant de titres, n'a été préparée que pour être mise sous les yeux de la reine. Il essaya de masquer, sous les dehors de l'intérêt public, le mobile de sa conduite; mais on sent que l'État, la royauté, la patrie, s'effacent devant son ressentiment, et que la vengeance l'anime. Il est probable que la reine ne lut pas jusqu'au bout cette étrange justification. Mazarin au contraire dut l'examiner à loisir et en tirer profit. Elle lui était une arme contre ses ennemis, et il s'en servit infailliblement pour démontrer à la reine ce qu'il y avait de petit et de personnel au fond de la Fronde. La Rochefoucauld n'était pas né pour la politique, et il faut lui passer ses fautes qu'il racheta par son génie. En écrivant cette prétendue défense, il prenait déjà souci de son style, bien qu'il ne songeât pas à se faire écrivain. Cette prose, étincelante, concise et fleurie, se ressent bien quelque peu des prétentions de l'époque, le bel esprit y occupe trop de place; mais elle se prête merveilleusement à toute la passion qu'y a mise l'auteur : le sarcasme et le fiel y sont distillés avec tant d'art, le ton général en est si suivi et si plein, qu'elle révèle un homme destiné à prendre, quand il le voudra, une grande place dans les lettres.

Mazarin avait eu la main forcée en signant le traité de Rueil, et notamment en attribuant à la Rochefoucauld, son irréconciliable ennemi, à celui qui avait osé le diffamer avec tant d'audace et de violence, ce qu'on appelait alors les honneurs du Louvre, honneurs accordés aux seuls descendants des maisons souveraines et à de grandes situations exceptionnelles. Il ne se tint pas pour battu, et, sous main, il souleva la cour contre cette concession.

Les grands déclarèrent que les privilèges accordés à la Rochefoucauld étaient une atteinte à leurs droits; d'un autre côté, les égaux de ce dernier réclamèrent pour leurs maisons la même faveur. Ce fut une clameur générale, une discorde et presque une révolution intérieure. L'affaire s'envenima, la reine eut peur, la conciliation était impossible; que faire? Fallait-il sacrifier la paix du trône à l'ambition d'un homme? N'était-il pas plus logique et plus prudent de retirer une concession qui avait été introduite par surprise dans un traité préparé à la hâte, et qui ne touchait à aucun des intérêts de la Fronde et de l'Etat? Tel fut, à n'en pas douter, le raisonnement de Mazarin. La reine entra dans ses idées, et les honneurs du Louvre furent retirés à la Rochefoucauld. Le calme se fit immédiatement dans l'entourage de la couronne. Il resta seul dans cette lourde disgrâce; ce n'est pas l'amour tout de passion, de dévouement et de sacrifice que lui portait M<sup>me</sup> de Longueville qui pouvait cicatriser la blessure faite à sa vanité.

Mazarin avait bien prévu qu'aucun intérêt politique ne prendrait cause pour son ennemi. Condé, qui depuis le traité de pacification s'était rapproché de sa sœur et avait tendu la main à la Rochefoucauld, pouvait donner le branle, mais il ne le voulut pas.

Réduit à son gouvernement du Poitou, après avoir joui à la cour des prérogatives des premières familles, la Rochefoucauld pouvait-il rester inactif? Pour la seconde fois, il se

jeta dans la Fronde. Sa domination sur M<sup>me</sup> de Longueville devint plus despotique que jamais.

La duchesse eut mission de briser le lien qui attachait Condé à la cour. Quels moyens employa-t-elle? Personne ne l'a su, si ce n'est la Rochefoucauld, et il ne l'a pas dit.

Condé n'était pas né pour l'intrigue : il avait la franchise du soldat et la loyauté des grands cœurs. Premier prince du sang, il ne pouvait ambitionner d'autre gloire que celle des armes; cette gloire qui l'avait élevé si haut dans l'estime des peuples faisait ombrage au cardinal-ministre, qui la redoutait moins pour la couronne que pour lui-même; il en effraya la reine. Condé connaissait son droit, et ne voulait pas que sa place auprès du trône lui fût disputée. S'il avait la force des cœurs droits, il en avait aussi les faiblesses; les tracasseries lui pesaient : il ne savait ni les supporter ni s'en affranchir. Il se laissa entraîner. Un écrivain considérable, qui a porté une vive lumière sur le xvii<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, regrette qu'il n'ait pas su rester dans son rôle de premier prince du sang, en se faisant « le défenseur inébranlable de la couronne, en même temps que l'interprète loyal de la nation, portant auprès de la reine, sans l'effrayer, et auprès de Mazarin, en le soutenant, les griefs légitimes de la noblesse, du parlement et du peuple. » Il ne pouvait, ce nous semble, jouer ce rôle qu'à la condition d'avoir une ambition politique qui fût bien à lui; et, s'il eût été à la hauteur de cette tâche, Mazarin, qui poussait les défiances à l'extrême, lui aurait-il laissé le mérite de protéger ainsi la couronne en un temps où une usurpation eût été si facile? Condé n'aimait ni les Vendôme, ni les Lorrains, ni la Fronde, ni le parlement; il détestait le cardinal de Retz et était trop prince du sang pour se ranger du côté du peuple. Aussi n'entra-t-il qu'à demi dans la Fronde; il la divisa en s'y créant un parti, et peut-être sauva-t-il la couronne en se perdant.

<sup>1</sup> M. Cousin.

Mazarin vit un danger dans la défection de Condé, le fit arrêter, ainsi que le prince de Conti et le duc de Longueville, leur beau-frère. Les dispositions de la ville étaient bien changées, du moins tout portait à le croire. « Le peuple, dit Voltaire, qui avait fait des barricades pour l'emprisonnement du conseiller Broussel, fit des feux de joie pour celui du grand Condé <sup>1</sup>. » La reine se croyait maîtresse de la situation; elle manda d'ordre exprès M<sup>me</sup> de Longueville au Palais-Royal. La Rochefoucauld l'empêcha d'obéir, prépara et protégea sa fuite. Du donjon de Vincennes, les princes prisonniers furent conduits dans la citadelle du Havre. Pourquoi cette translation ? C'est que les mêmes Parisiens qui avaient applaudi à l'incarcération du grand Condé, le redemandaient déjà avec toute la France. Le parlement de Paris donnait aussi l'exemple de la versatilité : il prenait parti pour ce prince contre lequel il avait naguère levé des troupes. Pendant que la duchesse de Longueville, de Stenay, où elle s'était réfugiée, armait l'Espagne contre la France, la Guienne se soulevait en haine de Mazarin, et l'armée du roi mettait le siège devant Bordeaux. Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld avaient transporté dans cette ville les mœurs galantes de Paris; on s'était préparé à la défense au milieu des réjouissances, des sérénades, des danses et des parties d'amour.

La résistance fut vigoureuse. La Rochefoucauld donna des marques d'un bouillant courage.

De part et d'autre, on souhaitait la paix. Mazarin en passa par les conditions qui lui furent imposées. La Rochefoucauld rentra en grâce et fut réintégré dans tous ses biens. A Bourg, où s'était fixée la cour durant le siège, il monta dans le carrosse du cardinal, et lui adressa ce mot devenu célèbre : « Tout arrive en France. » Il mit le genou en terre devant le roi. La reine se montra froide, presque glacée,

<sup>1</sup> *Histoire du parlement de Paris.*

Il dina à la table de Mazarin, mais pour recevoir de sa bouche, entre deux sourires, l'invitation de se tenir éloigné de Paris.

La Rochefoucauld était las de la guerre. Son courage ne lui avait rien rapporté; il avait inutilement joué sa vic. Il inclinait au repos, et, s'il faut tout dire, un revirement d'opinion le portait vers le parti de la cour. M<sup>me</sup> de Longueville, entraînée par lui dans la révolte, y avait apporté les passions de la femme; à ses yeux, tout accomodement était faiblesse. Pouvait-elle d'ailleurs pardonner à Mazarin l'emprisonnement de Condé? Si le duc, son mari, eût été seul en cause, peut-être se fût-elle montrée plus conciliante. Ce fut elle qui retint la Rochefoucauld dans la Fronde; lui ayant tout sacrifié, elle était bien en droit d'exiger qu'il suivît jusqu'au bout sa fortune. Elle l'aimait de toutes les tendresses de son âme, plus pour lui que pour elle, et, à force de lui avoir obéi par entraînement de cœur, elle s'était figurée que la communion d'amour engageait tout l'être moral. Elle ne lui voulait d'autres desseins que les siens, d'autre conduite que celle où elle se croyait tenue elle-même par lien d'honneur. Entre eux la différence était grande: d'un côté, l'absolutisme de l'amour; de l'autre, l'ambition et ses calculs. Cette fois encore pourtant ils purent s'entendre. La Rochefoucauld quitta Verteuil et se rendit furtivement à Paris pour y suivre les événements: il se tint caché chez la princesse Palatine. Les frondeurs réclamaient la liberté des princes; la cour faisait la sourde oreille; l'exaltation était au comble: on parlait de tendre les chaînes et d'élever de nouvelles barricades. Il fit une action hardie, et dont le mobile a reçu des interprétations contradictoires. Après avoir révélé sa présence à Mazarin, il osa se présenter au Palais-Royal sur la foi d'une parole; il lui révéla les dangers de la situation, et sollicita la mise en liberté des princes dans l'intérêt de la couronne. Cette démarche était-elle concertée avec M<sup>me</sup> de Longueville? Obéis-



sait-il à un nouveau calcul d'intérêt personnel ? La question n'a pas été éclaircie. En tout cas, Mazarin ne voulut pas céder. On sait le reste. La tempête éclata ; la reine, consternée, éloigna Mazarin ; il se rendit au Havre, délivra les princes de ses propres mains, et n'obtint que du mépris pour ses respectueuses avances. Il était défait, non vaincu, et comptait sur un prochain retour de fortune, malgré les foudres du parlement.

Il se retira à l'étranger, et ne cessa pas de gouverner la France.

## VI.

La Fronde était victorieuse ; l'autorité royale avait conservé son prestige ; le peuple croyait que tout allait se terminer par une réconciliation générale. Mais trop de petites passions étaient en jeu pour que la paix régnât longtemps entre l'aristocratie et le parlement, entre les princes et le parti du roi. Voici, d'après une appréciation qui voudrait bien passer pour une page d'histoire, quel était le plan des frondeurs : « Le duc d'Orléans à la cour auprès de la reine et du jeune roi ; Condé, Bouillon et Turenne à la tête des armées, Châteauneuf dans le cabinet, Molé dans le parlement, Beaufort sur la place publique, et derrière la scène, M<sup>me</sup> de Chevreuse, la Palatine et M<sup>me</sup> de Longueville, les dirigeant et les unissant tous, sans parler de Retz qu'on faisait cardinal en attendant le ministère. C'était assurément un plan qui faisait le plus grand honneur aux fermes esprits qui l'avaient conçu. » N'en déplaise à M. Cousin, ce plan ne pouvait conduire à rien de bon.

Quel eût été le rôle de Beaufort sur la place publique ? On l'appelait le Roi des halles ; ce n'est pas lui qui eût été l'avocat d'un gouvernement dans lequel il n'aurait eu aucune place, lui qui, jusque-là, avait prétendu à la première. Était-

il permis d'espérer que les partis et les ambitions personnelles se fussent paisiblement laissé diriger par le trio féminin caché dans la coulisse? Ce rêve n'est jamais sorti de l'imagination des *fermes esprits* auxquels M. Cousin l'attribue. Dans son œuvre savante sur le xvii<sup>e</sup> siècle, certains arrangements partent du cœur; ce n'est pas avec le cœur qu'on écrit l'histoire.

Ce qui est vrai, c'est que M<sup>me</sup> de Chevreuse, qui n'avait cessé d'aimer sa souveraine tout en combattant Mazarin, avait conçu un projet de réconciliation. Il tendait à cimenter par un double mariage l'union de toutes les forces de l'aristocratie française sous les auspices de Condé et du duc d'Orléans: l'une des filles du duc d'Orléans était donnée au jeune duc d'Enghien; le prince de Conti épousait M<sup>lle</sup> de Chevreuse.

La reine, gouvernée par le cardinal, vit dans ce projet une nouvelle ligue contre l'autorité royale, et M<sup>me</sup> de Longueville servit les desseins de la cour en écoutant plus sa coquetterie que les intérêts de la Fronde. Conti, son frère, était entraîné vers elle par une irrésistible passion; ses hommages lui étaient comme une preuve de sa supériorité sur les autres femmes; dans ce platonique amour, elle ne se connaissait pas de rivale. M<sup>lle</sup> de Chevreuse, perdue de galanterie, lui était antipathique; il lui répugnait de l'avoir pour belle-sœur, et de lui céder le pas à la cour. Elle appliqua toute sa passion à la rupture de ce mariage. Condé ne put lui résister; en qualité de chef de la maison, il obtint de Conti qu'il retirât sa parole. Ce fut une bombe jetée dans le parti. La division fut immédiate. M<sup>me</sup> de Chevreuse, blessée dans ses sentiments de mère et dans son orgueil de femme politique, abandonna les princes et revint à la reine. Retz, gagné par la promesse du cardinalat, seconda sous main la politique de Mazarin.

La Fronde était sans force. Condé, rejeté par la cour, abandonné par son propre parti, comptant peu sur le parle-

ment, n'ayant aucune des habiletés du conspirateur et de l'homme d'État, crut sa vie menacée, et ce n'était pas sans raison.

Après avoir ouvertement bravé la cour et le roi lui-même, il se confia à son épée, et prit la résolution extrême d'en finir par la guerre. S'il avait eu plus d'empire sur lui-même, il se fût souvenu qu'étant prince du sang, sa place était sur les marches du trône. Mais, semblable à Achille par son intrépidité, il l'était encore par sa hauteur inflexible; par les emportements d'un cœur prompt à s'enflammer, par une fierté qui s'indignait des plus légères contradictions; il repoussait souvent les conseils les plus salutaires dans la crainte d'être gouverné. Il fallait bien que le côté faible de cette grande âme se révélât, puisque la perfection n'est pas de ce monde.

La Rochefoucauld ne s'appartenait plus; mais, cette fois, il obéissait moins aux dérèglements de son ambition qu'à l'ascendant de la duchesse de Longueville. Qu'on ne croie pas que l'amour ait été en cette circonstance délicate l'excuse de ses nouveaux écarts : il n'aimait plus, ou plutôt il n'avait jamais véritablement aimé cette femme qui avait eu toute la cour à ses pieds, et qui l'avait choisi entre tous comme le complément de son âme. Il se crut plus engagé avec elle d'honneur que d'amour. Dans le premier instant, comptant que la réconciliation entre la reine et Condé serait durable, il avait tourné, par excès de royalisme, tous ses ressentiments contre le coadjuteur, et peu s'en était fallu qu'il ne l'eût étranglé entre deux portes dans l'une des salles du parlement. Il fit une nouvelle volte-face et s'associa à la fortune de Condé.

Ici se place sa rupture avec M<sup>me</sup> de Longueville. Il fut brutalement cruel parce qu'elle fut un instant coquette.

M<sup>me</sup> de Longueville alliait à une exquise délicatesse de cœur le sentiment de sa dignité personnelle poussée à l'extrême. Elle avait un penchant à la vie calme, et dans toutes

les situations elle eût pu trouver le bonheur sans rien demander à la galanterie. Sa grande sensibilité laissait ses sens au repos : elle vivait plus de la vie de l'âme que de celle du corps. Ses faiblesses ont leur excuse dans le véritable amour. La Rochefoucauld, comme tant d'autres, n'eût été que son adorateur, s'il ne lui eût inspiré une passion qui devint pour elle le but et l'aliment de sa vie. Sa coquetterie avec le duc de Nemours n'eut pas les suites qu'une rivalité féminine y a voulu voir, et que la Rochefoucauld, à qui le joug pesait, a de suite acceptées comme une trahison : en tout cas, il devait se taire. Il fit un éclat que les ennemis mêmes de cette princesse ne lui pardonnèrent pas ; il afficha publiquement ce qu'il appelait le déshonneur de la femme qui s'était perdue pour lui et à cause de lui ; il essaya même de lui aliéner le cœur de Condé. L'opinion publique se déclara pour M<sup>me</sup> de Longueville. Il ne se tint pas pour battu, et nous verrons dans un instant comment, de sang-froid, il la traita dans ses *Mémoires*.

La guerre recommença. Elle fut longue et désastreuse. La Rochefoucauld combattit avec Condé, et déploya ce rare courage que nous lui connaissons. Avec lui, il traversa les lignes ennemies, et paya de sa personne à ce fameux combat du Bleneau, où Condé et Turenne firent des prodiges, dans lequel il n'y eut ni vaincu ni vainqueur, et qui ne décida rien. Sans doute, il pesa sur les résolutions de Condé et l'entraîna à Paris quand les intérêts de la Fronde exigeaient qu'il restât en face de Turenne. Il suffisait à Condé de vaincre le grand capitaine en qui reposait le dernier espoir de Mazarin, pour se rendre maître de la situation et grouper autour de sa personne toutes les forces de l'État. A Paris, il se noya dans un flot d'intrigues auxquelles il n'entendait rien. S'il avait pour lui Gaston, la duchesse d'Orléans et Mademoiselle ; Retz, devenu cardinal, lui tendait des embûches, et le parlement inclinait vers la paix. Le président Bailleul, en pleine assemblée, avait osé lui dire qu'il était

bien triste de voir un prince de la maison royale les mains teintes du sang des sujets du roi. A la cour des aides, le premier président Amelot lui avait reproché amèrement de payer ses recrues avec les fonds de l'Espagne.

Condé, de son plein mouvement, penchait pour un accommodement avec la cour, mais il voulait que l'exil de Mazarin fût maintenu. M<sup>me</sup> de Longueville, qui n'avait pas encore perdu tout crédit sur l'esprit de son frère, soutenait avec une grande énergie de caractère qu'un traité de paix fondé sur le retour de Mazarin serait un crime et une faute. Elle représentait, avec raison, que la domination de Condé, nécessaire et légitime, était incompatible [avec l'influence fatale qu'avait prise Mazarin sur l'esprit de la reine. La Rochefoucauld était bien de cette opinion, mais il n'en laissait rien percer. M<sup>me</sup> de Châtillon, qu'un calcul d'ambition dirigeait, lui fit entrevoir de grands avantages, s'ils pouvaient tous deux entraîner Condé dans une négociation favorable au cardinal-ministre. Le duc de Nemours, attaché à cette femme par les liens du cœur, lui sacrifiait les intérêts de son parti et revenait à Mazarin en trompant Condé. La Rochefoucauld n'hésita pas à se faire leur complice. M<sup>me</sup> de Châtillon se servit de ses charmes dans cette négociation; autrefois Condé l'avait aimée; elle le subjuga. Le duc de Nemours n'entendait pas que la duchesse lui fût infidèle, et l'impérieux Condé voulait un cœur sans partage. A chaque instant, les fils de la conspiration menaçaient de se rompre; mais la Rochefoucauld, ainsi qu'il le raconte lui-même, savait calmer Nemours et maintenir la duchesse dans les voies prudentes. M<sup>me</sup> de Longueville opposait son influence, toujours écoutée, à l'ascendant que voulait prendre M<sup>me</sup> de Châtillon sur l'esprit indécis de Condé. Ce fut alors que la Rochefoucauld employa tous les artifices pour détacher violemment Condé de sa sœur, et le garrotter dans les liens de la cabale dont il supputait les profits. Il représenta M<sup>me</sup> de Longueville comme un cœur sur lequel la galanterie avait

plus de prise que les intérêts de l'État ; il l'accusa de l'avoir trahi personnellement ; de Nemours se serait bien gardé de la défendre, M<sup>me</sup> de Châtillon d'ailleurs ne le lui aurait pas permis. On exhuma de vieilles histoires qui furent envenimées avec un art ingénieux. Les défiances de Condé furent si bien entretenues, qu'il finit par repousser sa sœur et ses conseils. M<sup>me</sup> de Châtillon, triomphante, lui arracha des concessions favorables à Mazarin. Il fit son programme, qui fut porté à la cour. La liste de ses demandes était longue, mais ne renfermait rien d'exorbitant. Il stipulait que le gouvernement de l'Auvergne serait donné au duc de Nemours, et que la Rochefoucauld aurait enfin et définitivement cette fois les honneurs du Louvre, plus 120,000 écus pour traiter du gouvernement de Saintonge et d'Angoumois, ou de tout autre à son gré. Quant à M<sup>me</sup> de Châtillon, qui n'avait pas de titre pour figurer officiellement dans le traité, il fut convenu que ses services lui seraient payés par l'État 100,000 écus.

Mazarin jugea dès ce moment sa cause gagnée ; aussi laissa-t-il traîner en longueur la négociation. Pendant ce temps, il achetait la trahison du duc de Lorraine, qui abandonnait Condé et repassait la frontière ; il tirait de l'Allemagne de puissants renforts pour l'armée royale.

Condé, cette fois, était vaincu par la diplomatie du cardinal-ministre ; il reconnut, mais trop tard, l'abîme où l'avaient conduit M<sup>me</sup> de Châtillon et la Rochefoucauld. On sait le reste. Le combat du faubourg Saint-Antoine ne pouvait lui rien rapporter, même avec la victoire ; l'armée de la Fronde était énermée, les chefs du parti ne s'entendaient plus, le parlement et la bourgeoisie voulaient la paix, et il dépendait du cardinal de Retz que les cris de : *Vive le roi ! vive Mazarin !* retentissent d'un bout de Paris à l'autre. Ce n'était plus à Condé qu'il appartenait de dicter les conditions de la paix ; il aima mieux jouer sa vie plutôt que de subir les volontés de Mazarin, qui déjà avait repris le ton du maître.

Ce fut un combat désespéré. Turenne, comme lui, fit des prodiges, et il avait une bonne et solide armée. La Rochefoucauld se battit en brave, un coup de feu l'atteignit en plein visage, et lui fit momentanément perdre la vue.

Après la mort du duc de Nemours, qui fut tué en duel par le duc de Beaufort, son beau-frère, Condé voulut faire de la Rochefoucauld son premier lieutenant, c'est-à-dire la seconde personne de l'armée. Il refusa. Revenu de ses erreurs, il songeait sérieusement à faire cette fois sa soumission. M<sup>me</sup> de Longueville avait perdu toutes ses illusions de bonheur ; il avait perdu toutes ses illusions politiques. « Il est impossible, disait-il, qu'un homme qui a tâté de la guerre civile, comme moi, veuille jamais s'y remettre. » Il se sépara de Condé, ne réclama point les bénéfices de l'amnistie, et se retira à Damvilliers <sup>1</sup>. Il alla ensuite passer quelques années dans ses terres.

Quand il reparut à Paris, l'autorité de Mazarin était solidement assise. Il alla faire sa cour au cardinal-ministre, se montra spirituellement flatteur et le trouva généreux. Déjà son gouvernement de Poitou lui avait été rendu, il en avait même obtenu la survivance pour son fils Marsillac. Mazarin, qui le savait mal dans ses affaires, lui imposa une nouvelle dette de reconnaissance en lui allouant une pension de 8,000 livres. C'était noblement se venger.

Pas plus que Condé, la Rochefoucauld n'était un homme politique. Il s'était fait frondeur pour imposer ses prétentions à la cour. Versatile, irrésolu, ne sachant ni prévoir les événements ni diriger son ambition, il est resté en-deçà du but, quand il ne l'a pas dépassé. Homme de cabales, « il ne sentait pas les petits intérêts qui n'ont jamais été son faible, » et il ne connaissait pas les grands « qui, d'un

<sup>1</sup> Son beau-frère, le marquis de Sillery, était gouverneur de cette place forte.

autre sens, n'ont pas été son fort <sup>1</sup>. » Mazarin, qui l'avait jugé, ne le considérait pas comme un ennemi redoutable.

## VII.

La Rochefoucauld avait occupé ses loisirs à écrire ses *Mémoires*. Il y avait mis de la passion : son ambition déçue, ses ressentiments personnels y occupaient une large place ; il en changea l'ordonnance sans en modifier l'esprit, et les compléta. Il s'en laissa complaisamment dérober une copie, qui fut imprimée en Hollande avec de simples initiales. Le livre fit plus de bruit qu'il ne l'avait prévu ; il lui aurait même attiré de fâcheuses affaires, s'il n'eût déclaré qu'il n'en était pas l'auteur. Personne ne fut dupe de ce désaveu. Pourquoi dans ce livre a-t-il poursuivi M<sup>me</sup> de Longueville de sa haine ? Là encore il manqua d'habileté : il voulut être cruel, il fut maladroit. Les passages qui devaient perdre cette femme, plus grande que son malheur, lui attirèrent les plus vives sympathies. Il y a une sorte de pudeur publique, et dans chaque individu en particulier un respect de soi, qui protègent les femmes contre les vengeances de la vanité et de l'amour. Ce qui, en pareille circonstance, s'appelait vengeance au XVII<sup>e</sup> siècle, recevrait de nos jours une qualification plus sévère. Pour sa dignité, pour son honneur même, la Rochefoucauld se crut dans l'obligation de déférer l'affaire au parlement, qui ordonna la saisie du livre. Son succès n'en fut que plus considérable : il se débita sous le manteau, et fut bientôt dans toutes les mains <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> De Retz.

<sup>2</sup> Il est à peu près démontré aujourd'hui que la partie des *Mémoires* qui traite de la guerre de Paris, a été écrite par Vineuil, secrétaire du duc, et sur les notes de ce dernier. La Rochefoucauld a révisé le travail, y a mis la dernière main et en a accepté la responsabilité devant l'histoire.



Les *Mémoires* de la Rochefoucauld ont été mis au-dessus des *Commentaires de César* par Bayle, dans son *Dictionnaire critique*; cette exagération a été relevée par Suard, qui leur a appliqué, avec raison, ce qu'en a dit Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV* : « Les *Mémoires* de la Rochefoucauld sont lus, on sait par cœur ses pensées. »

Le style en est plein, élégant et rapide; mais on sent que l'auteur y a tout disposé en l'honneur de son propre personnage. Pour se bien convaincre de cette vérité, il faut les lire avec l'esprit du siècle dans lequel ils ont été écrits. Le cardinal de Retz a tout dit dans les siens; il n'a visé qu'à l'habileté politique, et n'a rien caché de ses faiblesses. Sa fougueuse imagination est tout entière dans son style, qui frappe, saisit et entraîne. Si le caractère de la Rochefoucauld se dessine dans ses *Mémoires*, rien n'y fait pressentir le futur auteur des *Maximes*; dans son *Apologie*, au contraire, pièce qui le peint encore davantage, et que nous avons rapidement appréciée plus haut, il découvre sa force d'intelligence, et signale sa valeur d'écrivain.

Dans cette nouvelle phase de son existence, s'il se montra courtisan, ce fut pour son fils Marsillac, qu'il réussit à mettre sur un bon pied à la cour; il n'avait pour son compte aucune ambition politique. Il se retira peu à peu du bruit, des cabales, des intrigues, et se fit rechercher des cercles à la mode et des meilleures compagnies, pour l'aménité de son caractère et la solidité de son esprit. Sa raison s'était formée au contact des hommes, et épurée au feu de ses propres passions. Sa liaison avec la marquise de Sablé devint le grand charme de sa vie. Le salon de cette femme supérieure réunissait tout ce que la cour comptait d'esprits fins et délicats. Avant la Fronde, il avait donné de l'inquiétude à Mazarin. D'Andilly, le futur solitaire de Port-Royal, la belle princesse de Guyméné, la comtesse de Maure, le duc d'Enghien, Anne de Bourbon, sa sœur, Nemours, et tous les personnages remuants de la cour s'y donnaient rendez-

vous. Pendant la Fronde, M<sup>me</sup> de Sablé tint bon pour la cour, sans pour cela rompre avec ses amis. Après le départ de Condé pour la Flandre et le triomphe définitif de Mazarin, ce salon fut un terrain neutre ouvert à une réconciliation générale. La Rochefoucauld y monta rapidement jusqu'au fauteuil d'honneur : c'était une souveraineté qui valait bien les distinctions honorifiques qu'avait naguère recherchées sa vanité. On s'y piquait d'esprit autant et plus qu'à la cour de Mademoiselle. Tandis qu'au Luxembourg on rédigeait des portraits alors en grande vogue, chez M<sup>me</sup> de Sablé on composait des maximes. La Rochefoucauld fit quelques portraits, le sien entre autres, mais les maximes étaient mieux sur la pente de son génie.

D'un jeu d'esprit est sortie toute une école littéraire dont la Rochefoucauld s'est fait le chef. Il colorait lentement sa pensée, il la distillait pour ainsi dire, et la ramenait à ses purs éléments; aussi la forme en est-elle simple et saisissante. Il n'a ni la fougue lumineuse de Pascal, ni ses éblouissants éclairs; il n'imagine rien, mais aussi rien ne lui échappe, et, en peignant l'homme intérieur, il ne lui fait aucune grâce. Il promène la loupe sur le cœur humain et met sur le papier tout ce qu'il voit. La vérité lui suffit, il ne veut pas aller au delà; mais il a son système, et ne prend que ce qui s'y rapporte : voilà le danger de son livre.

L'égoïsme est et devait être la passion la plus développée chez l'homme. Quels que soient ses écarts, ne la flétrissons pas trop, car sans elle connaîtrait-il sa valeur, sa force, sa dignité? Si tout ce qu'il y a de blâmable en nous découle de cette passion, détournons les yeux, et reportons-les sur tout ce qui ennoblit l'homme, sur ses vertus, sur ses travaux, sur ce qui fait sa force et sa gloire; examinons, creusons, analysons, et nous serons tout surpris de trouver le moi personnel dans tout ce qui émane de son initiative, dans ses sentiments les plus nobles, dans ses vertus les moins théâtrales, dans son humilité la plus sincère. En philosophie mo-

rale, il est dangereux de dépasser le but. La Rochefoucauld a vu juste, mais il n'a voulu voir qu'un des côtés de l'égoïsme : le côté que combat la raison, que repousse le cœur. En s'étudiant lui-même par excès de prudence, il a tout poussé au pire, et après avoir développé son système, qui est la négation de la vertu, il a jugé indispensable de le résumer lui-même et de l'adoucir par une réserve. Telle est la portée de l'inscription qu'il a placée après coup au frontispice : « Nos vertus ne sont, LE PLUS SOUVENT, que des vices déguisés. »

Sous cette forme, l'accusation portée contre le genre humain est encore bien excessive.

S'il est vrai que la Rochefoucauld ait voulu prémunir les hommes contre les dangers d'une confiance trop absolue, et leur éclairer la voie, c'est un dévouement dont il doit lui être tenu compte. N'était-ce pas plutôt une gageure avec lui-même ? Nous inclinerions volontiers vers cette dernière opinion. Dans la société élégante qu'il avait sous les yeux, tout le ramenait à ce qu'il y a de spontané, de délicat, d'exquis dans la nature humaine ; il s'est attaché au revers de la médaille pour se singulariser, et il est surprenant qu'il ait si bien approfondi le côté égoïste des passions, lui qui n'avait aucune connaissance des travaux psychologiques de l'antiquité. Il lui en coûtait moins de découvrir une vérité, que de la couler dans un beau moule. Il s'est fait grand écrivain, la nature l'avait fait grand anatomiste.

En lisant les *Maximes* avec attention, on découvre maints endroits où il sort de sa rigidité, emporté par la force même de son cœur. Il a dit : « La faiblesse est plus opposée à la vertu que le vice. » Le voilà croyant à la vertu pour la vertu, et non à la vertu d'apparat ; car, dans ce cas, elle serait un vice. Il a dit encore : « On ne doit pas juger du mérite d'un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il en fait. » Après avoir abaissé l'homme, il le relève non pas à la manière de Pascal, qui poussait l'hu-

manité à l'abnégation, à l'oubli de soi par la force même des extrêmes; mais en lui reconnaissant de grandes qualités pour l'accuser de n'en pas faire toujours un bon usage. S'il en était autrement, où serait le mérite de l'homme vertueux? Sa vertu existerait-elle donc sans son extrême? Tout est double dans la nature, et la loi des contrastes régit l'univers : le jour, la nuit; la lune, le soleil; l'homme, la femme; etc.; le bien, le mal; la vertu, le vice; la santé, la maladie; la vie, la mort. Qu'est-ce que la force, si ce n'est l'opposé de la faiblesse? Conquête, soumission; victoire, défaite; travail, paresse; beauté, laid, sont encore des extrêmes contraires. Dans la vie physique et morale, cette terrible dualité se retrouve en tout. Les moralistes ne feront jamais disparaître ce principe que Dieu a pris pour base de son œuvre. En améliorant les hommes, ils les portent du meilleur côté, mais en laissant intacte la force intégrante des extrêmes.

En un temps où le scepticisme de Montaigne était de mode, où Pascal procédait du doute absolu pour arriver à la foi, la Rochefoucauld, sans trop choquer les idées courantes, pouvait affirmer que l'homme est radicalement mauvais; mais s'il l'eût osé, le démenti lui serait venu de lui-même. Telle n'était pas sa croyance. Il était religieux sans afféterie ni calcul; il ne pouvait donc accuser Dieu d'avoir fait l'homme pour le mal : il pousse si loin les scrupules en matière si délicate, qu'il rattache au péché originel le résultat de ses investigations dans l'âme humaine. Le voilà bien d'accord avec le christianisme et d'une orthodoxie pure. Il glisse sur ce point; mais il en dit assez pour se concilier les suffrages des solitaires de Port-Royal, qui n'ont pas remarqué ou ont voulu ne pas voir que la morale évangélique défend de substituer la défiance à la charité, le détachement de ses semblables à la tendresse.

Avant la publication du petit livre des *Maximes*, la Rochefoucauld, inquiet de son œuvre, voulut connaître

l'impression qu'il produirait sur les esprits qui faisaient autorité dans le monde. La marquise de Sablé communiqua le manuscrit à quelques-uns de ses amis de la célèbre abbaye, et aux femmes les plus distinguées de son cercle. La plupart des pièces relatives à cette investigation nous ont été conservées.

Un courtisan janséniste, qui n'a pas signé son examen, commence par affirmer que l'écrit lui a semblé « la production d'un esprit satirique, ennemi déclaré du bien, sous quelque visage qu'il paraisse, partisan très-passionné du mal auquel il attribue tout, qui querelle toutes les vertus, et qui doit enfin passer pour le destructeur de la morale, etc. » C'était adroit : il se ménageait l'occasion de faire un retour sur lui-même, et d'attribuer à une étude plus approfondie l'avis contradictoire qu'il allait émettre. Il convient qu'il s'est trompé à la première lecture, et s'écrie : « C'est la découverte du faible de la sagesse humaine et de ce qu'on appelle force d'esprit. C'est une satire très-ingénieuse de la corruption de la nature par le péché originel, de l'amour-propre et de l'orgueil, et de la malignité de l'esprit humain qui corrompt tout quand il agit de soi-même sans l'esprit de Dieu. C'est une agréable description de ce qui se fait par les plus honnêtes gens quand ils n'ont point d'autre conduite que celle de la lumière naturelle et de la raison sans la grâce... Enfin, pour dire nettement mon opinion, quoi qu'il y ait partout des paradoxes, ces paradoxes sont pourtant très-véritables, pourvu qu'on demeure toujours dans les termes de la vertu morale et de la raison naturelle sans la grâce... »

Dans cette pièce, l'amitié adoucit la raison. La sévérité du juge fait une concession aux sentiments de la femme aimable qui le consulte. Port-Royal, au besoin, savait être galant.

Un autre ami de la marquise, janséniste sans miséricorde, professe la plus grande admiration pour ce livre ; son raisonnement mérite qu'on s'y arrête : « Ce livre, dit-il, nous

fait connaître, mais c'est pour nous mépriser et pour nous humilier; c'est pour nous donner de la méfiance et nous mettre sur nos gardes contre nous-mêmes et contre toutes les choses qui nous touchent et nous environnent; c'est pour nous donner du dégoût de toutes les choses du monde, et, en nous en détachant, nous tourner du côté du bien, qui seul est immuable et digne d'être aimé, honoré et servi. On pourrait dire que les chrétiens commencent où notre philosophie finit, et l'on ne pourrait faire une instruction plus propre à un catéchumène pour convertir à Dieu son esprit et sa volonté... Quand il n'y aurait que cet écrit au monde et l'Évangile, je voudrais être chrétien. L'un m'apprendrait à connaître mes misères, l'autre à implorer mon libérateur. »

Ce profond détachement de la terre convenait aux ascètes de Port-Royal, mais il s'accommoderait mal avec l'œuvre de la vie sociale. La philosophie qui finit où le chrétien commence, et ne conduit l'homme à Dieu qu'en haine des choses de la terre et de son semblable, mènerait fatalement les sociétés humaines à leur ruine. Est-ce bien là ce que Dieu a voulu? Le divin Sauveur n'a-t-il pas dit aux hommes : « Aimez-vous les uns les autres ; » ne leur a-t-il donc pas appris une religion de charité et d'amour?

Les femmes se révoltèrent contre le livre des *Maximes*, non pas seulement pour tout le mal qu'il contient sur leur sexe, mais encore pour le fond même du système. Aucune d'elles ne voulut admettre que le cœur fût l'esclave absolu du *moi personnel*. Toutes eurent une meilleure opinion de soi et des autres. Le soin de leur propre dignité les retint dans un sentiment de justice réciproque. La comtesse de Maure, la princesse de Guyméné, Jeanne de Schomberg, Marie Hautefort, Éléonore de Rohan, M<sup>me</sup> de la Fayette elle-même, firent le procès de la Rochefoucauld sans pour cela lui retirer leur amitié.

La comtesse de Maure trouvait injuste et de mauvais goût d'avoir fait à l'homme une âme « trop laide. »

M<sup>me</sup> de la Fayette entretenait avec la Rochefoucauld des rapports d'étroite intimité ; elle croyait exercer sur lui un grand empire , et disait volontiers : « M. de la Rochefoucauld m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » C'était par dévouement commettre deux erreurs. M<sup>me</sup> de la Fayette avait reçu du ciel un esprit des plus délicats qui se suffisait avec sa sensibilité et sa noblesse natives. Si elle avait pu refaire le cœur de la Rochefoucauld , il n'aurait pas écrit ses *Maximes*, ou du moins dans les éditions successives qu'il en a données, loin de renforcer son système en le complétant, il y eût introduit de plus amples réserves.

## VIII.

Plus nous descendons dans ce livre des *Maximes*, moins nous voulons admettre que la Rochefoucauld ait été sincère avec lui-même. S'il ne connaissait pas Sénèque, il avait lu Montaigne ; il lui a pris le fond du système sur lequel il a étayé sa propre gloire d'écrivain, nous ne dirons pas de philosophe. Montaigne, en effet, s'est proposé pour but de confondre l'orgueil humain. N'est-ce pas lui qui a dit : « Quelle imperceptible différence entre la folie et les gaillardes élévations d'un esprit libre ! » Il s'est fait une arme du doute ; la Rochefoucauld a été plus avant : l'affirmation à la bouche, il prouve patiemment à l'homme qu'il doit douter de lui-même, parce qu'il est méprisable. Mais il n'avait pas la foi de ce qu'il écrivait ; il se croyait engagé d'honneur envers les beaux esprits qui avaient mis les *Maximes* à la mode et envers lui-même. Il s'éprenait de ses paradoxes qui avaient le mérite de l'audace, et se réjouissait du bruit et même du scandale qu'ils allaient causer. Il s'ingéniait à ne penser comme personne, et à oser ce que personne ne se serait permis : il cherchait et mettait à nu ce

que M<sup>me</sup> de Hautefort, avec ce sens exquis qui la caractérisait, appelait « les parties honteuses de la vie civile et de la société humaine. » S'il est vrai, comme on l'a tant de fois répété, qu'il ait jugé des hommes d'après lui-même, ajoutons bien vite à sa décharge qu'il ne s'est examiné que dans la moitié de son âme. Il s'est trop bien vu sur le théâtre même de la Fronde, où il a joué un triste rôle. S'il parle de l'amour, il se souvient de son attachement pour M<sup>me</sup> de Longueville, qui n'a été qu'une intrigue de politique et d'ambition; et pas assez de sa jeunesse chevaleresque et de son premier amour. Les calculs lui avaient porté à la tête, et, dans le repos de sa vie, il n'a pas assez dégagé sa conscience de ses habitudes et de sa passion dominatrice, en admettant même qu'il ait voulu, en ce temps de maximes, ne ressembler à personne dans les siennes, et être profondément original.

Mais s'il s'est échappé dans son livre, quelles n'ont pas été les attaques de sa courageuse conscience contre le système dont il se déclarait l'audacieux champion! Les suffrages venant de Port-Royal l'ont peut-être soutenu sans l'éblouir. Ne le supposons pas capable d'avoir cru un seul instant que son livre, qui faisait prendre l'humanité en dégoût, pût être un utile auxiliaire de l'Évangile.

Ne discutons pas plus longtemps le fond du système : il est vrai, mais injustement vrai, parce qu'il ne nous montre, on ne saurait trop le répéter, qu'une moitié de l'homme; mais admirons la forme du livre : c'est là qu'est le chef-d'œuvre.

La Rochefoucauld fonda sur ses *Maximes* sa réputation d'écrivain, et il ne voulut pas se laisser battre sur le terrain des lettres. Dans le champ de bataille de l'opinion il ne se sentait pas le même courage que dans les luttes à main armée. Bien que, par l'entremise de M<sup>me</sup> de Sablé, il eût consulté sur son œuvre tout ce qui comptait à la cour et dans le monde, il pria cette femme aimable d'en annoncer



elle-même la publication dans *le Journal des savants*. L'article lui fut soumis avant d'être imprimé; il renfermait une réserve sur le système : la Rochefoucauld ne s'en accommoda pas et refondit le travail <sup>1</sup>.

Dès que le livre parut, il fut goûté pour sa hardiesse et proclamé un chef-d'œuvre d'élégance, de force et de concision. On fit à l'auteur gentilhomme une réputation non de bel esprit, mais de grand esprit. Son système, apprécié des théologiens, souleva des critiques mondaines; mais aussi il donna aux femmes l'occasion de protester contre ce qu'elles appelaient les humeurs noires du duc. Elles le forçaient de convenir qu'elles étaient supérieures à la réputation qu'il avait voulu leur faire. Il reconnaissait galamment avoir pris l'exception pour la règle. Les censeurs les plus rigides lui eussent moins pardonné une allusion personnelle qu'une accusation générale portée contre le genre humain. En attaquant l'homme dans son essence, il ne blessait directement aucune vanité. On l'appelait pessimiste volontaire, et non de conviction, et on l'opposait sans cesse à lui-même. Les femmes les plus aimables et qui lui étaient sévères fermaient son livre et recherchaient son amitié. Il avait osé donner de l'amitié une définition qui en est logiquement la négation; était-il permis de le croire sur parole quand on le voyait, ami constant, se livrer tout entier et sans réserve. Ses relations avec la marquise de Sablé, son tendre attachement pour M<sup>me</sup> de la Fayette, avaient une éloquence autrement persuasive que sa froide théorie, et toujours elles lui méritèrent un bill d'acquiescement.

Bien que se tenant à l'écart des débats politiques, il parlait franc sur toute chose, et s'il ne suivait pas assidûment la cour, il y paraissait assez pour n'être pas oublié. Il put un instant se flatter de l'espérance d'être nommé précepteur

<sup>1</sup> Le lecteur trouvera les deux articles dans l'appendice de ce livre.

du Dauphin : ce fut le duc de Montausier qui l'emporta. Il se consola de cet échec ; n'était-il pas devenu philosophe ?

## IX.

Le salon de la Rochefoucauld était devenu un des sanctuaires du goût. Dans les dernières années de sa vie, il voyait toutes les illustrations de Paris et de la cour. M<sup>mes</sup> de Coulanges et de Thianges ne pouvaient se passer de lui. Il présidait aux grandes réunions et aux petits comités de M<sup>me</sup> de la Fayette ; il était l'hôte le plus écouté des salons de Mademoiselle. Chez M<sup>me</sup> de Lavardin, on faisait cercle pour l'entendre. M<sup>me</sup> de Sévigné était au nombre des femmes qui avaient une plus large part de son amitié : il faut dire qu'elle ne lui était pas ingrate. Elle le visitait fréquemment quand ses affaires l'appelaient à Paris, et emportait de lui aux Rochers le plus aimable souvenir. Elle parle souvent de lui en écrivant à ses amis et à sa fille. Dans une lettre du 23 mars 1671, elle mande ceci à M<sup>me</sup> de Grignan : « Je fus hier chez M. de la Rochefoucauld, je le trouvai jetant les hauts cris : ses douleurs étaient à un tel point, que toute sa contenance était vaincue, sans qu'il en restât un seul brin ; l'excès de ses douleurs l'agitait de telle sorte, qu'il était en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente. Il me fit une pitié extrême, je ne l'avais jamais vu dans cet état ; il me pria de vous le mander, et de vous assurer que les damnés ne souffrent pas en un siècle ce qu'il souffre dans la moitié de sa vie, et qu'enfin il souhaite la mort comme le coup de grâce. » Il avait la goutte, et dans le temps de ses crises son salon ne désemplissait pas.

Tout ce que les lettres comptaient de cœurs vaillants, d'esprits éminents, et même de beaux esprits : Scarron et Corneille, Segrais et Molière, Benserade et l'évêque d'Avran-

ches, s'y rencontraient avec les plus grandes illustrations nobiliaires. Le vieux Corneille y lisait sa *Pulchérie*, Molière y faisait applaudir *les Femmes savantes*; la Fontaine n'y cherchait qu'un suffrage, celui du duc, et lui dédiait deux de ses meilleures fables.

Les souffrances de la Rochefoucauld l'empêchaient de jouir complètement de la vie; quelle n'eût pas été l'étendue de son malheur, s'il avait tiré sa philosophie et sa règle de conduite de son livre des *Maximes* !

De rudes épreuves l'attendaient. Deux de ses fils, le prince de Marsillac et le chevalier de la Rochefoucauld, ce dernier enseigne au régiment du roi, venaient de traverser triomphalement la Lorraine, et marchaient avec Louis XIV sur le Rhin. Le jeune duc de Longueville était aussi de la campagne, et l'on n'oserait dire que celui-ci, qui était bien aussi de son sang, bien qu'appartenant à une autre maison que la sienne, ne lui était pas plus cher que les deux autres. Toutes les villes qui bordent le fleuve s'étaient rendues. C'était une promenade victorieuse plutôt qu'un combat. Le passage, dont on a fait tant de bruit, devait s'accomplir comme par enchantement, et peut-être n'y aurait-il eu que quelques noyés par imprudence, sans un coup de tête du bouillant duc de Longueville. Il fut atteint le premier, et mortellement. A ses côtés tombèrent le prince de Marsillac et le chevalier de la Rochefoucauld, celui-ci frappé à mort. Condé faillit y perdre la vie. Les pertes furent considérables dans les rangs de la noblesse.

La Rochefoucauld recevait de toutes parts des nouvelles de la guerre; M<sup>me</sup> de Sévigné, dont le fils était aussi au régiment du roi, le visitait chaque jour : « Ils se consolaient et s'affligeaient ensemble. » Les tristes messages arrivèrent. On était au cercle de M<sup>me</sup> de la Fayette. « Cette grêle est tombée sur lui en ma présence..., écrivait à sa fille M<sup>me</sup> de Sévigné; ses larmes ont coulé du fond du cœur, et sa fermeté l'a empêché d'éclater... » Dans une autre lettre, elle

écrivait encore : « J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure ; il est au premier rang de tout ce que j'ai vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison <sup>1</sup>. » N'est-ce pas elle qui disait : « Je l'ai vu pleurer avec une tendresse qui me le faisait adorer. » Qui oserait reprocher à la Rochefoucauld d'avoir été un homme insensible faute de cœur !

On sait qu'il collabora à ce charmant roman de son amie M<sup>me</sup> de la Fayette, qui s'appelle *la Princesse de Clèves*. Dans ce livre, qui n'était pas seulement une nouveauté, mais une révolution, puisque, la première, cette femme supérieure mettait son propre cœur en scène, et substituait ainsi les sentiments vrais aux fades théories que M<sup>me</sup> de Scudéry avaient popularisées, aux exagérations de la fable, aux mensonges des passions ; dans ce livre, où la fiction prête tant de charme à la vérité, les esprits érudits reconnaîtront toujours M<sup>me</sup> de la Fayette dans l'héroïne de ses propres récits, et la Rochefoucauld sous les traits de M. de Nemours. L'anachronisme ne trompera personne. Si la Rochefoucauld eût été cet homme sec et dur qu'on a représenté détaché de la vie et méprisant les hommes, aurait-il été de quelque secours à M<sup>me</sup> de la Fayette écrivant *la Princesse de Clèves* ?

Encore aujourd'hui, ou, pour être plus vrai, aujourd'hui plus que de son temps, en parlant d'un égoïste, on dit volontiers : égoïste comme le duc de la Rochefoucauld. On le juge d'après son livre des *Maximes*, et il n'y a pas de *cicerone* qui sache mieux tromper. Segrais, son secrétaire, le confidant de toutes ses pensées, et qui le connaissait jus-

<sup>1</sup> Le 24 juin, cette femme aimable s'exprimait ainsi avec sa fille : « N'oubliez pas d'écrire à M. de la Rochefoucauld sur la mort de M. le chevalier et la blessure de M. de Marsillac ; n'allez pas vous fourvoyer ; voilà ce qui l'afflige : hélas ! je mens. Entre nous, ma fille, il n'a pas senti la perte du chevalier, il est inconsolable de la perte de celui que tout le monde regrette. » Allusion touchante à la mort du duc de Longueville.

qu'au fond de l'âme, a dit de lui : « Il est outré sur le fait de l'amour-propre, quand il prétend qu'on fait tout par rapport à soi-même, et rien par rapport aux autres. » Et, songeant à la charge qu'avait occupée M. de Montausier à la cour, et qui un instant avait été destinée à la Rochefoucauld, il a ajouté : « M. de la Rochefoucauld aurait bien mieux réussi que M. de Montausier. Monseigneur aurait appris tout ce qu'un prince comme lui devait apprendre, seulement en le regardant : il était doux, complaisant, agréable, insinuant, et il n'avait pas cet air de décision et d'autorité qu'avait M. de Montausier... » Si la Rochefoucauld avait été l'homme de ses *Maximes*, Segrais aurait-il regretté qu'on ne lui eût pas confié l'éducation du Dauphin ?

M<sup>me</sup> de Longueville avait refusé de donner son opinion sur le livre des *Maximes*. Si elle eût moins aimé la Rochefoucauld, même après l'outrage qu'elle en avait reçu, elle aurait dit : « Il a voulu se venger de lui-même et de moi : voilà son livre ! » A l'âge de trente-quatre ans, dans toute la fleur de sa beauté, dans tout le développement de son être, ne trouvant plus rien qui l'attachât à la terre, elle s'était jetée dans les bras de Dieu.

## X.

Le 17 mars 1680, il y eut chez la Rochefoucauld aggravation de son mal. Depuis un instant, la crise lui avait donné quelque répit, et ses amis le croyaient sauvé : « Dans cet état, écrit M<sup>me</sup> de Sévigné, hier, à six heures, il tourna à la mort. Tout d'un coup, les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries ; en un mot, la goutte l'étrangla traitreusement. » Il expira entre les bras de Bossuet, son ami et son consolateur spirituel.

M<sup>me</sup> de la Fayette fut inconsolable ; M<sup>me</sup> de Sévigné laissa déborder son cœur à l'occasion de cette perte que rien ne

pouvait réparer. Elle nous apprend que le duc de Bourbon pleura la Rochefoucauld. Ce fut un deuil général.

Depuis un peu plus d'un an la duchesse de Longueville s'était éteinte aux Carmélites; et il nous répugnerait de penser qu'il ne lui ait pas donné une larme.

« Il y avait bien à rêver sur ces deux noms, » a dit avec tristesse M<sup>me</sup> de Sévigné.

La Rochefoucauld avait les vices et les vertus de son temps.

Dans la dernière phase de son existence, alors que revenu de ses fautes et tout aux jouissances de l'esprit et du cœur, il faisait, par une singulière bizarrerie, le procès de l'humanité, il était l'un des hommes le moins en butte aux attaques et aux malignités de l'opinion; il était le représentant le plus considérable de cette société brillante et polie qui tenait de l'hôtel de Rambouillet, de Port-Royal et des Carmélites.

Son livre des *Maximes* était un chef-d'œuvre, il le savait et s'en montrait fier; mais son cœur se portait tout entier du côté de la forme, et faisait volontiers l'abandon du système. Nous l'avons prouvé, ou du moins nous avons tenté quelques efforts pour faire agréer notre opinion: ce n'est pas dans ce livre immortel qu'il faut chercher sa philosophie.

ALEXIS DOINET.

1<sup>er</sup> octobre 1865.

---

## ÉTAT

### DES SERVICES DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD,

d'après les documents officiels existant aux Archives de la guerre.

---

« La Rochefoucauld (François VI, prince de Marsillac, et depuis duc de), né le 15 décembre 1613, mort le 17 mars 1680.

» Volontaire à l'attaque du Pas-de-Suze, en 1629, obtint le régiment Auvergne par commission du 1<sup>er</sup> mai. Prit part à la conquête de la Savoie, en 1630; assista au siège de Nancy, en 1633; se distingua à la bataille d'Avein, en 1635; au siège de Corbie, en 1636; à la bataille de Rocroy, au siège de Thionville, en 1643; au siège de Gravelines, en 1644; à la prise de Cassel, de Mardick, où il fut blessé; de Bourbourg, de Menin, de Béthune et de Saint-Venant, en 1645.

» Maréchal de camp, le 19 mai 1646, se trouva au siège de Dunkerque et obtint, par commission du 11 septembre, un régiment de cavalerie de son nom. Gouverneur général du Poitou, assista au siège d'Ypres en 1648. Son régiment de cavalerie ayant été licencié à la fin de cette campagne, il leva, en 1649, un régiment d'infanterie de son nom, et fut griève-

ment blessé le 19 février, en voulant faire entrer un convoi de vivres dans Paris. Duc de la Rochefoucauld et pair de France, par la mort de son père, le 8 février 1650. Ayant embrassé, la même année, le parti de M. le prince de Condé, on lui ôta son régiment. Démissionnaire en 1651 du gouvernement du Poitou, assiégea pour M. le Prince la ville de Cognac, fut blessé très-grièvement au combat du faubourg Saint-Antoine, en 1652, quitta le parti du prince de Condé lorsqu'il passa au service d'Espagne, ne servit plus et fut créé chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1661. »

---

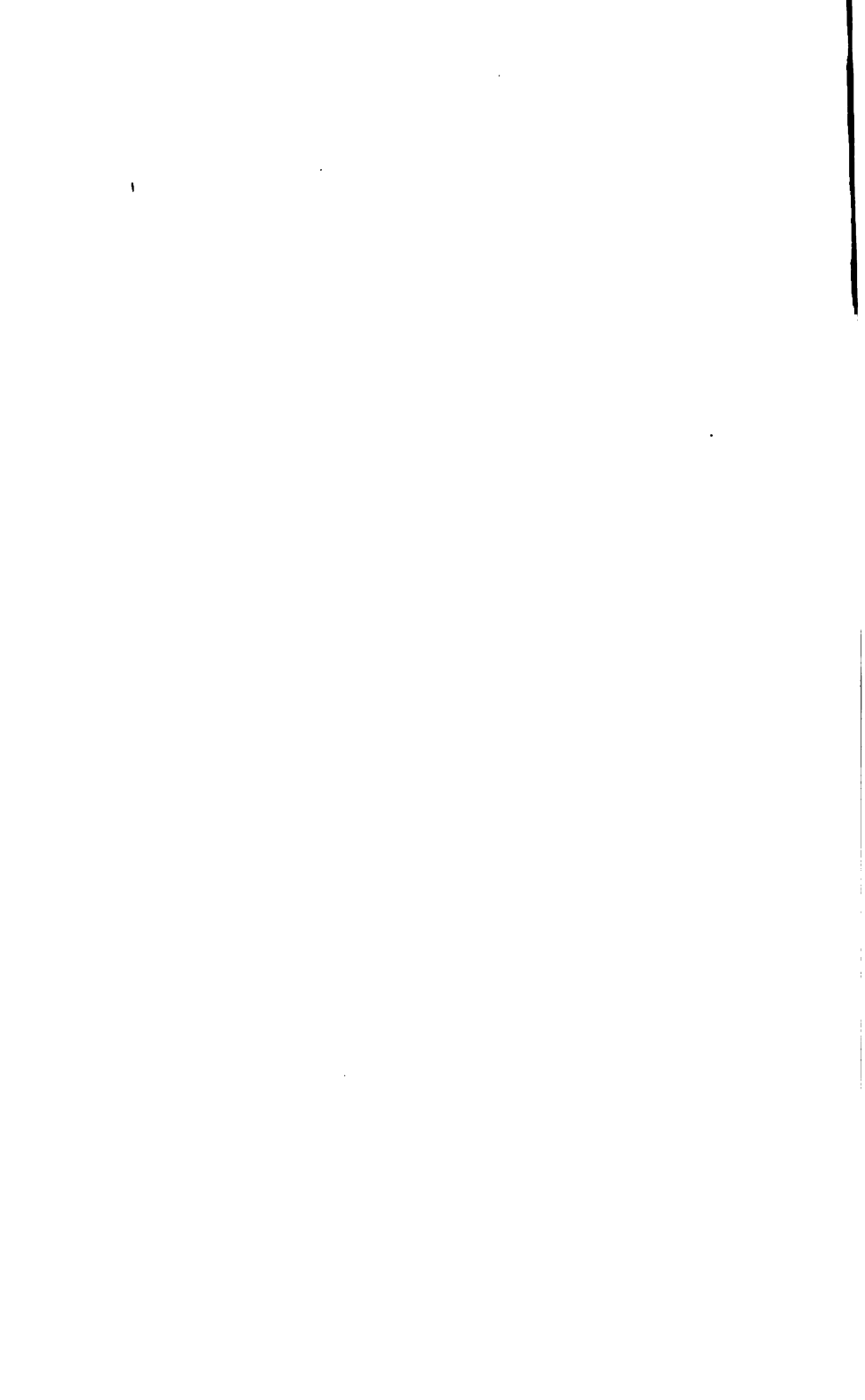


# RÉFLEXIONS

OU

SENTENCES ET MAXIMES MORALES.

---



---

## AVIS AU LECTEUR

Mis en tête de la première édition des *Maximes* (1665) <sup>1</sup>.

---

Voilà un portrait du cœur de l'homme que je donne au public, sous le nom de *Réflexions* ou *Maximes morales*. Il court fortune de ne plaire pas à tout le monde, parce qu'on trouvera peut-être qu'il ressemble trop, et qu'il ne flatte pas assez. Il y a apparence que l'intention du peintre n'a jamais été de faire paraître cet ouvrage, et qu'il serait encore renfermé dans son cabinet, si une méchante copie qui en a couru, et qui a passé même depuis quelque temps en Hollande, n'avait obligé un de ses amis de m'en donner une autre, qu'il dit être tout à fait conforme à l'original; mais toute correcte qu'elle

<sup>1</sup> Les *Maximes* avaient été répandues en nombreuses copies manuscrites, et une édition clandestine s'en préparait en Hollande, lorsque la Rochefoucauld se hâta de publier sous l'anonyme son livre chez Barbin.

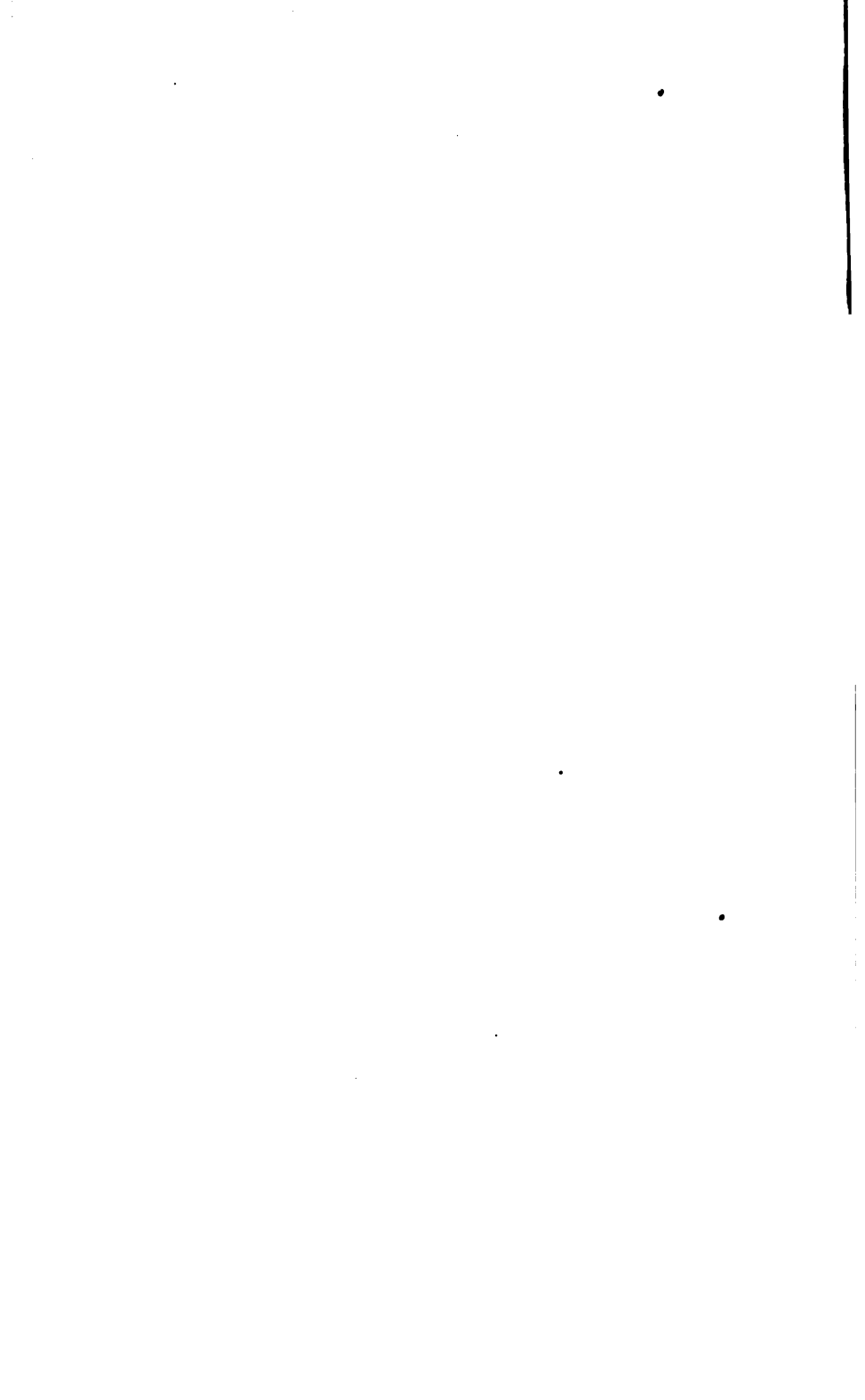
L'*Avis au lecteur*, écrit par le duc lui-même, était une adroite flatterie à l'adresse des jansénistes. La Rochefoucauld, qui attachait un grand prix au succès de son œuvre, y répondait aussi à des critiques dont il connaissait la vivacité, et cherchait ingénieusement à se concilier les sympathies du lecteur en le mettant hors de cause.

est, possible n'évitera-t-elle pas la censure de certaines personnes qui ne peuvent souffrir que l'on se mêle de pénétrer dans le fond de leur cœur, et qui croient être en droit d'empêcher que les autres les connaissent, parce qu'elles ne veulent pas se connaître elles-mêmes. Il est vrai que, comme ces maximes sont remplies de ces sortes de vérités dont l'orgueil humain ne se peut accommoder, il est presque impossible qu'il ne se soulève contre elles et qu'elles ne s'attirent des censeurs. Aussi, est-ce pour eux que je mets ici une *Lettre*<sup>1</sup> que l'on m'a donnée, et qui a été faite depuis que le manuscrit a paru, et dans le temps que chacun se mêlait d'en dire son avis. Elle m'a semblé assez propre pour répondre aux principales difficultés que l'on peut opposer aux *Réflexions*, et pour expliquer les sentiments de leur auteur; elle suffit pour faire voir que ce qu'elles contiennent n'est autre chose que l'abrégé d'une morale conforme aux pensées de plusieurs Pères de l'Église, et que celui qui les a écrites a eu beaucoup de raison de croire qu'il ne pouvait s'égarer en suivant de si bons guides, et qu'il lui était permis de parler de l'homme comme les Pères en ont parlé. Mais si le respect qui leur est dû n'est pas capable de retenir le chagrin des critiques, s'ils ne font point de scrupule de condamner l'opinion de ces grands hommes en condamnant ce livre, je prie le lecteur de ne les pas imiter, de ne laisser point entraîner son esprit au premier mouvement de son cœur, et de donner ordre, s'il est possible, que l'amour-

<sup>1</sup> Cette lettre est généralement attribuée à Segrais. Voir l'Appendice.

propre ne se mêle point dans le jugement qu'il en fera ; car, s'il le consulte, il ne faut pas s'attendre qu'il puisse être favorable à ces maximes ; comme elles traitent l'amour-propre de corrupteur de la raison, il ne manquera pas de prévenir l'esprit contre elles. Il faut donc prendre garde que cette prévention ne la justifie, et se persuader qu'il n'y a rien de plus propre à établir la vérité de ces réflexions que la chaleur et la subtilité que l'on témoignera pour les combattre. En effet, il sera difficile de faire croire à tout homme de bon sens que l'on les condamne par d'autres motifs que par celui de l'intérêt caché, de l'orgueil et de l'amour-propre. En un mot, le meilleur parti que le lecteur ait à prendre est de se mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces maximes qui le regarde en particulier et qu'il est seul excepté, bien qu'elles paraissent générales. Après cela, je lui réponds qu'il sera le premier à y souscrire, et qu'il croira qu'elles font encore grâce au cœur humain. Voilà ce que j'avais à dire sur cet écrit en général. Pour ce qui est de la méthode que l'on y eût pu observer, je crois qu'il eût été à désirer que chaque maxime eût un titre du sujet qu'elle traite, et qu'elles eussent été mises dans un plus grand ordre ; mais je ne l'ai pu faire sans renverser entièrement celui de la copie qu'on m'a donnée, et comme il y a plusieurs maximes sur une même matière, ceux à qui j'en ai demandé avis ont jugé qu'il était plus expédient de faire une table à laquelle on aura recours pour trouver celles qui traitent d'une même chose.

---



---

## PRÉFACE

De la cinquième édition (1678) <sup>1</sup>.

---

### LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

Cette cinquième édition des *Réflexions morales* est augmentée de plus de cent nouvelles Maximes, et plus exacte que les quatre premières.

L'approbation que le public leur a donnée est au-dessus de ce que je puis dire en leur faveur; et, si elles sont telles que je les crois, comme j'ai sujet d'en être persuadé, on ne pourrait leur faire plus de tort que de s'imaginer qu'elles eussent besoin d'apologie. Je me contenterai de vous avertir de deux choses : l'une, que par le mot d'*intérêt* on n'entend pas toujours un intérêt de bien, mais le plus souvent un intérêt d'honneur ou de gloire; et l'autre (qui est comme le fondement de

<sup>1</sup> Le succès du livre fut si éclatant, que le duc de la Rochefoucauld remplaça en 1666 l'*Avis au public* et la Lettre apologétique, mis en tête de l'édition de 1665, par une simple préface.

Cette préface, légèrement modifiée à chaque édition successive, fut maintenue par l'auteur, qui lui donna sa forme définitive dans l'édition de 1678, la dernière qui parut de son vivant.

toutes ces *Réflexions*), que celui qui les a faites n'a considéré les hommes que dans cet état déplorable de la nature corrompue par le péché; et qu'ainsi la manière dont il parle de ce nombre infini de défauts qui se rencontrent dans leurs vertus apparentes ne regarde point ceux que Dieu en préserve par une grâce particulière.

Pour ce qui est de l'ordre de ces *Réflexions*, on n'aura pas de peine à juger que, comme elles sont toutes sur des matières différentes, il était difficile d'y en observer; et bien qu'il y en ait plusieurs sur un même sujet, on n'a pas cru les devoir toujours mettre de suite, de crainte d'ennuyer le lecteur, mais on les trouvera dans la table.

---



---

# RÉFLEXIONS

ou

## SENTENCES ET MAXIMES MORALES.

---

Nos vertus ne sont, le plus souvent,  
que des vices déguisés<sup>1</sup>.

### I.

Ce que nous prenons pour des vertus, n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune et notre industrie savent arranger; et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants et que les femmes sont chastes.

### II.

L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs.

<sup>1</sup> Cette pensée figure sous la forme que voici dans le corps du volume de la première édition : « Ce que le monde nomme vertu, n'est d'ordinaire qu'un fantôme formé par nos passions, à qui on donne un nom honnête, pour faire impunément ce qu'on veut. » (N° 179.)

Elle disparut dans les éditions de 1666 et de 1761, fut ramenée à l'état d'énergique concision que nous lui connaissons, et placée comme épigraphe en tête des éditions de 1675 et de 1678.

## III.

Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues.

## IV.

L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde.

## V.

La durée de nos passions ne dépend pas plus de nous que la durée de notre vie.

## VI.

La passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent les plus sots habiles.

## VII.

Ces grandes et éclatantes actions qui éblouissent les yeux sont représentées par les politiques comme les effets des grands desseins, au lieu que ce sont d'ordinaire les effets de l'humeur et des passions. Ainsi la guerre d'Auguste et d'Antoine, qu'on rapporte à l'ambition qu'ils avaient de se rendre maîtres du monde, n'était peut-être qu'un effet de jalousie.

## VIII.

Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours. Elles sont comme un art de la nature dont les règles sont infaillibles; et l'homme le plus simple, qui a de la passion, persuade mieux que le plus éloquent qui n'en a point.

## IX.

Les passions ont une injustice et un propre intérêt qui fait qu'il est dangereux de les suivre, et qu'on s'en doit défier, lors même qu'elles paraissent les plus raisonnables.

## X.

Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'établissement d'une autre.

## XI.

Les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires : l'avarice produit quelquefois la prodigalité, et la prodigalité l'avarice; on est souvent ferme par faiblesse, et audacieux par timidité.

## XII.

Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles.

## XIII.

Notre amour-propre souffre plus impatiemment la condamnation de nos goûts que de nos opinions.

## XIV.

Les hommes ne sont pas seulement sujets à perdre le souvenir des bienfaits et des injures; ils haïssent même ceux qui les ont obligés, et cessent de haïr ceux qui leur ont fait des outrages. L'application à récompenser le bien et à se venger du mal, leur paraît une servitude à laquelle ils ont peine de se soumettre.

## XV.

La clémence des princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Novum imperium inchoantibus utilis clementiæ fama.* (TACITE, *Annales*, IV.)

« Au commencement d'un règne, il y a tout à gagner à se faire une réputation de clémence. »

## XVI.

Cette clémence, dont on fait une vertu, se pratique tantôt par vanité, quelquefois par paresse, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble.

## XVII.

La modération des personnes heureuses vient du calme que la bonne fortune donne à leur humeur.

## XVIII.

La modération est une crainte de tomber dans l'envie et dans le mépris que méritent ceux qui s'enivrent de leur bonheur; c'est une vaine ostentation de la force de notre esprit; et enfin, la modération des hommes dans leur plus haute élévation est un désir de paraître plus grands que leur fortune.

## XIX.

Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui.

## XX.

La constance des sages n'est que l'art de renfermer leur agitation dans leur cœur.

## XXI.

Ceux qu'on condamne au supplice affectent quelquefois une constance et un mépris de la mort qui n'est en effet que la crainte de l'envisager; de sorte qu'on peut dire que cette constance et ce mépris sont à leur esprit ce que le bandeau est à leurs yeux.

## XXII.

La philosophie triomphe aisément des maux passés et des maux à venir; mais les maux présents triomphent d'elle.

XXIII.

Peu de gens connaissent la mort; on ne la souffre pas ordinairement par résolution, mais par stupidité et par coutume; et la plupart des hommes meurent parce qu'on ne peut s'empêcher de mourir.

XXIV.

Lorsque les grands hommes se laissent abattre par la longueur de leurs infortunes, ils font voir qu'ils ne les soutenaient que par la force de leur ambition, et non par celle de leur âme; et qu'à une grande vanité près, les héros sont faits comme les autres hommes.

XXV.

Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise <sup>1</sup>.

XXVI.

Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement.

XXVII.

On fait souvent vanité des passions, même les plus criminelles; mais l'envie est une passion timide et honteuse que l'on n'ose jamais avouer.

XXVIII.

La jalousie est, en quelque manière, juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient, ou que nous croyons nous appartenir: au lieu que l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres.

<sup>1</sup> *Secundæ res acrioribus stimulis animos explorant, quia miseræ tolerantur, felicitate corrumpimur. (TACITE, Histoire, I.)*

« La prospérité est la pierre de touche des grandes âmes; l'homme supporte l'adversité, et se laisse corrompre par la fortune.

## XXIX.

Le mal que nous faisons ne nous attire pas tant de persécution et de haine que nos bonnes qualités.

## XXX.

Nous avons plus de force que de volonté; et c'est souvent pour nous excuser à nous-mêmes, que nous nous imaginons que les choses sont impossibles <sup>1</sup>.

## XXXI.

Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

## XXXII.

La jalousie se nourrit dans les doutes; et elle devient fureur, ou elle finit, sitôt qu'on passe du doute à la certitude.

## XXXIII.

L'orgueil se dédommage toujours et ne perd rien, lors même qu'il renonce à la vanité.

## XXXIV.

Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions point de celui des autres.

## XXXV.

L'orgueil est égal dans tous les hommes, et il n'y a de différence qu'aux moyens et à la manière de le mettre au jour.

<sup>1</sup> *Multa experiendo confieri quæ segnibus ardua videantur.* (TACITE, *Annales*, xv.)

« L'homme de résolution vient à bout de ce que le lâche juge impossible. »

XXXVI.

Il semble que la nature, qui a si sagement disposé les organes de notre corps pour nous rendre heureux, nous ait aussi donné l'orgueil pour nous épargner la douleur de connaître nos imperfections.

XXXVII.

L'orgueil a plus de part que la bonté aux remontrances que nous faisons à ceux qui commettent des fautes; et nous ne les reprenons pas tant pour les en corriger, que pour leur persuader que nous en sommes exempts.

XXXVIII.

Nous promettons selon nos espérances, et nous tenons selon nos craintes <sup>1</sup>.

XXXIX.

L'intérêt parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé.

XL.

L'intérêt, qui aveugle les uns, fait la lumière des autres.

XLI.

Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses deviennent ordinairement incapables des grandes.

XLII.

Nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison.

<sup>1</sup> *Largus promissis, et, quæ natura trepidantium est, immodicus.*  
(TACITE, *Annales*, XI.)

« L'homme qui a peur se montre libéral et prodigue en promesses. »

## XLIII.

L'homme croit souvent se conduire lorsqu'il est conduit; et pendant que, par son esprit, il tend à un but, son cœur l'entraîne insensiblement à un autre.

## XLIV.

La force et la faiblesse de l'esprit sont mal nommées; elles ne sont en effet que la bonne ou la mauvaise disposition des organes du corps.

## XLV.

Le caprice de notre humeur est encore plus bizarre que celui de la fortune.

## XLVI.

L'attachement ou l'indifférence que les philosophes avaient pour la vie, n'était qu'un goût de leur amour-propre, dont on ne doit non plus disputer que du goût de la langue ou du choix des couleurs.

## XLVII.

Notre humeur met le prix à tout ce qui nous vient de la fortune.

## XLVIII.

La félicité est dans le goût, et non pas dans les choses; et c'est par avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, et non par avoir ce que les autres trouvent aimable.

## XLIX.

On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s' imagine.

## L.

Ceux qui croient avoir du mérite se font un bonheur



d'être malheureux, pour persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont dignes d'être en butte à la fortune.

LI.

Rien ne doit tant diminuer la satisfaction que nous avons de nous-mêmes, que de voir que nous désapprouvons dans un temps ce que nous approuvions dans un autre.

LII.

Quelque différence qui paraisse entre les fortunes, il y a néanmoins une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales.

LIII.

Quelque grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros.

LIV.

Le mépris des richesses était, dans les philosophes, un désir caché de venger leur mérite de l'injustice de la fortune, par le mépris des mêmes biens dont elle les privait : c'était un secret pour se garantir de l'avilissement de la pauvreté; c'était un chemin détourné pour aller à la considération qu'ils ne pouvaient avoir par les richesses.

LV.

La haine pour les favoris n'est autre chose que l'amour de la faveur. Le dépit de ne la pas posséder se console et s'adoucit par le mépris que l'on témoigne de ceux qui la possèdent; et nous leur refusons nos hommages, ne pouvant pas leur ôter ce qui leur attire ceux de tout le monde.

LVI.

Pour s'établir dans le monde, on fait tout ce que l'on peut pour y paraître établi.

## LVII.

Quoique les hommes se flattent de leurs grandes actions, elles ne sont pas souvent les effets d'un grand dessein, mais des effets du hasard.

## LVIII.

Il semble que nos actions aient des étoiles heureuses ou malheureuses, à qui elles doivent une grande partie de la louange et du blâme qu'on leur donne.

## LIX.

Il n'y a point d'accidents si malheureux dont les habiles gens ne tirent quelque avantage, ni de si heureux que les imprudents ne puissent tourner à leur préjudice.

## LX.

La fortune tourne tout à l'avantage de ceux qu'elle favorise.

## LXI.

Le bonheur et le malheur des hommes ne dépend pas moins de leur humeur que de la fortune.

## LXII.

La sincérité est une ouverture de cœur : on la trouve en fort peu de gens ; et celle que l'on voit d'ordinaire, n'est qu'une fine dissimulation pour attirer la confiance des autres.

## LXIII.

L'aversion du mensonge est souvent une imperceptible ambition de rendre nos témoignages considérables, et d'attirer à nos paroles un respect de religion.

## LXIV.

La vérité ne fait pas tant de bien dans le monde, que ses apparences y font de mal.

LXV.

Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence; cependant elle ne saurait nous assurer du moindre événement.

LXVI.

Un habile homme doit régler le rang de ses intérêts, et les conduire chacun dans son ordre. Notre avidité se trouble souvent, en nous faisant courir à tant de choses à la fois, que pour désirer trop les moins importantes, on manque les plus considérables.

LXVII.

La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit.

LXVIII.

Il est difficile de définir l'amour; ce qu'on en peut dire est que, dans l'âme, c'est une passion de régner; dans les esprits, c'est une sympathie; et dans le corps, ce n'est qu'une envie cachée et délicate de posséder ce que l'on aime, après beaucoup de mystères.

LXIX.

S'il y a un amour pur et exempt du mélange de nos autres passions, c'est celui qui est caché au fond du cœur, et que nous ignorons nous-mêmes.

LXX.

Il n'y a point de déguisement qui puisse longtemps cacher l'amour où il est, ni le feindre où il n'est pas <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant. (*Proverbes*, 6.)

• L'homme peut-il cacher le feu dans son sein sans que ses vêtements soient brûlés? »

## LXXI.

Il n'y a guère de gens qui ne soient honteux de s'être aimés, quand ils ne s'aiment plus.

## LXXII.

Si on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié.

## LXXIII.

On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eu de galanterie; mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais eu qu'une.

## LXXIV.

Il n'y a qu'une sorte d'amour, mais il y en a mille différentes copies.

## LXXV.

L'amour, aussi bien que le feu, ne peut subsister sans mouvement continu; et il cesse de vivre dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre.

## LXXVI.

Il en est du véritable amour comme de l'apparition des esprits : tout le monde en parle, mais peu de gens en ont vu.

## LXXVII.

L'amour prête son nom à un nombre infini de commerces qu'on lui attribue, et où il n'a non plus de part que le doge à ce qui se fait à Venise.

## LXXVIII.

L'amour de la justice n'est, en la plupart des hommes, que la crainte de souffrir l'injustice.

LXXXIX.

Le silence est le parti le plus sûr pour celui qui se défie de soi-même <sup>1</sup>.

LXXX.

Ce qui nous rend si changeants dans nos amitiés, c'est qu'il est difficile de connaître les qualités de l'âme, et facile de connaître celles de l'esprit.

LXXXI.

Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous, et nous ne faisons que suivre notre goût et notre plaisir, quand nous préférons nos amis à nous-mêmes; c'est néanmoins par cette préférence seule que l'amitié peut être vraie et parfaite.

LXXXII.

La réconciliation avec nos ennemis n'est qu'un désir de rendre notre condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement.

LXXXIII.

Ce que les hommes ont nommé amitié, n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices; ce n'est enfin qu'un commerce, où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner.

LXXXIV.

Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé.

<sup>1</sup> Stultus quoque, si tacerit, sapiens reputabitur; et si compresserit labia sua, intelligens. (*Proverbe*, 17.)

« Le sot qui se tait peut passer pour un sage; on le croira même un homme de génie s'il sait retenir sa langue. »

## LXXXV.

Nous nous persuadons souvent d'aimer les gens plus puissants que nous, et néanmoins c'est l'intérêt seul qui produit notre amitié; nous ne nous donnons pas à eux pour le bien que nous leur voulons faire, mais pour celui que nous en voulons recevoir.

## LXXXVI.

Notre défiance justifie la tromperie d'autrui <sup>1</sup>.

## LXXXVII.

Les hommes ne vivraient pas longtemps en société s'ils n'étaient les dupes les uns des autres.

## LXXXVIII.

L'amour-propre nous augmente ou nous diminue les bonnes qualités de nos amis, à proportion de la satisfaction que nous avons d'eux, et nous jugeons de leur mérite par la manière dont ils vivent avec nous.

## LXXXIX.

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement.

## XC.

Nous plaisons plus souvent, dans le commerce de la vie, par nos défauts que par nos bonnes qualités.

<sup>1</sup> Multi fallere docerunt dum timent falli, et alii jus peccandi suspiciendo fecerunt. (SENÈQUE, *Lettres* III.)

« Tels hommes, par la crainte qu'ils montrent d'être dupes, font naître la pensée de les tromper, et leur défiance justifie jusqu'à un certain point ceux qui les trompent. »

XCI.

La plus grande ambition n'en a pas la moindre apparence, lorsqu'elle se rencontre dans une impossibilité absolue d'arriver où elle aspire.

XCII.

Détromper un homme préoccupé de son mérite, c'est lui rendre un aussi mauvais office que celui que l'on rendit à ce fou d'Athènes, qui croyait que tous les vaisseaux qui arrivaient dans le port étaient à lui.

XCIII.

Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples.

XCIV.

Les grands noms abaissent au lieu d'élever ceux qui ne les savent pas soutenir.

XCV.

La marque d'un mérite extraordinaire est de voir que ceux qui l'envient le plus sont contraints de le louer.

XCVI.

Tel homme est ingrat qui est moins coupable de son ingratitude que celui qui lui a fait du bien.

XCVII.

On s'est trompé lorsqu'on a cru que l'esprit et le jugement étaient deux choses différentes : le jugement n'est que la grandeur de la lumière de l'esprit. Cette lumière pénètre le fond des choses ; elle y remarque tout ce qu'il faut remarquer, et aperçoit celles qui semblent imperceptibles. Ainsi

il faut demeurer d'accord que c'est l'étendue de la lumière de l'esprit qui produit tous les effets qu'on attribue au jugement.

### XCVIII.

Chacun dit du bien de son cœur, et personne n'en ose dire de son esprit.

### XCIX.

La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates.

### C.

La galanterie de l'esprit est de dire des choses flatteuses d'une manière agréable.

### CI.

Il arrive souvent que des choses se présentent plus achevées à notre esprit qu'il ne les pourrait faire avec beaucoup d'art.

### CII.

L'esprit est toujours la dupe du cœur.

### CIII.

Tous ceux qui connaissent leur esprit, ne connaissent pas leur cœur.

### CIV.

Les hommes et les affaires ont leur point de perspective. Il y en a qu'il faut voir de près pour en bien juger, et d'autres dont on ne juge jamais si bien que quand on en est éloigné.

### CV.

Celui-là n'est pas raisonnable à qui le hasard fait trouver



la raison , mais celui qui la connaît , qui la discerne et qui la goûte.

CVI.

Pour bien savoir les choses , il en faut savoir le détail ; et , comme il est presque infini , nos connaissances sont toujours superficielles et imparfaites.

CVII.

C'est une espèce de coquetterie de faire remarquer qu'on n'en fait jamais.

CVIII.

L'esprit ne saurait jouer longtemps le personnage du cœur.

CIX.

La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang , et la vieillesse conserve les siens par l'accoutumance.

CX.

On ne donne rien si libéralement que ses conseils.

CXI.

Plus on aime une maîtresse , plus on est près de la haïr.

CXII.

Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant , comme ceux du visage.

CXIII.

Il y a de bons mariages , mais il n'y en a point de délicieux.

CXIV.

On ne se peut consoler d'être trompé par ses ennemis et

trahi par ses amis, et l'on est souvent satisfait de l'être par soi-même.

### CXV.

Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir, qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.

### CXVI.

Rien n'est moins sincère que la manière de demander et de donner des conseils. Celui qui en demande paraît avoir une déférence respectueuse pour les sentiments de son ami, bien qu'il ne pense qu'à lui faire approuver les siens, et à le rendre garant de sa conduite; et celui qui conseille paie la confiance qu'on lui témoigne d'un zèle ardent et désintéressé, quoiqu'il ne cherche le plus souvent, dans les conseils qu'il donne, que son propre intérêt ou sa gloire.

### CXVII.

La plus subtile de toutes les finesses, est de savoir bien feindre de tomber dans les pièges qu'on nous tend; et l'on n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres.

### CXVIII.

L'intention de ne jamais tromper nous expose à être souvent trompés.

### CXIX.

Nous sommes si accoutumés à nous déguiser aux autres, qu'enfin nous nous déguisons à nous-mêmes.

### CXX.

L'on fait plus souvent des trahisons par faiblesse que par un dessein formé de trahir.

CXXI.

On fait souvent du bien pour pouvoir impunément faire du mal.

CXXII.

Si nous résistons à nos passions, c'est plus par leur faiblesse que par notre force.

CXXIII.

On n'aurait guère de plaisir, si on ne se flattait jamais.

CXXIV.

Les plus habiles affectent toute leur vie de blâmer les finesses, pour s'en servir en quelque grande occasion, et pour quelque grand intérêt.

CXXV.

L'usage ordinaire de la finesse est la marque d'un petit esprit ; et il arrive presque toujours que celui qui s'en sert pour se couvrir en un endroit se découvre en un autre.

CXXVI.

Les finesses et les trahisons ne viennent que du manque d'habileté.

CXXVII.

Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.

CXXVIII.

La trop grande subtilité est une fausse délicatesse, et la véritable délicatesse est une solide subtilité.

CXXIX.

Il suffit quelquefois d'être grossier pour n'être pas trompé par un habile homme.

## CXXX.

La faiblesse est le seul défaut que l'on ne saurait corriger.

## CXXXI.

Le moindre défaut des femmes qui se sont abandonnées à faire l'amour, c'est de faire l'amour.

## CXXXII.

Il est plus aisé d'être sage pour les autres que de l'être pour soi-même.

## CXXXIII.

Les seules bonnes copies sont celles qui nous font voir le ridicule des méchants originaux.

## CXXXIV.

On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a, que par celles que l'on affecte d'avoir.

## CXXXV.

On est quelquefois aussi différent de soi-même que des autres.

## CXXXVI.

Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux, s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour.

## CXXXVII.

On parle peu quand la vanité ne fait pas parler.

## CXXXVIII.

On aime mieux dire du mal de soi-même que de n'en point parler.

CXXXIX.

Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paraissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire, qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit. Les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, au même temps que l'on voit dans leurs yeux et leur esprit un égarement pour ce qu'on leur dit, et une précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire ; au lieu de considérer que c'est un mauvais moyen de plaire aux autres, ou de les persuader, que de chercher si fort à se plaire à soi-même, et que bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation.

CXL.

Un homme d'esprit serait souvent bien embarrassé sans la compagnie des sots.

CXLI.

Nous nous vantons souvent de ne nous point ennuyer ; et nous sommes si glorieux, que nous ne voulons pas nous trouver de mauvaise compagnie.

CXLII.

Comme c'est le caractère des grands esprits de faire entendre en peu de paroles beaucoup de choses, les petits esprits, au contraire, ont le don de beaucoup parler, et de ne rien dire.

CXLIII.

C'est plutôt par l'estime de nos propres sentiments que nous exagérons les bonnes qualités des autres, que par

l'estime de leur mérite; et nous voulons nous attirer des louanges, lorsqu'il semble que nous leur en donnons.

## CXLIV.

On n'aime point à louer, et on ne loue jamais personne sans intérêt. La louange est une flatterie habile, cachée et délicate, qui satisfait différemment celui qui la donne et celui qui la reçoit : l'un la prend comme une récompense de son mérite; l'autre la donne pour faire remarquer son équité et son discernement.

## CXLV.

Nous choisissons souvent des louanges empoisonnées, qui font voir par contre-coup, en ceux que nous louons, des défauts que nous n'osons découvrir d'une autre sorte.

## CXLVI.

On ne loue d'ordinaire que pour être loué.

## CXLVII.

Peu de gens sont assez sages pour préférer le blâme qui leur est utile à la louange qui les trahit.

## CXLVIII.

Il y a des reproches qui louent, et des louanges qui médisent.

## CXLIX.

Le refus des louanges est un désir d'être loué deux fois.

## CL.

Le désir de mériter les louanges qu'on nous donne fortifie notre vertu; et celles que l'on donne à l'esprit, à la valeur et à la beauté, contribuent à les augmenter.

CLI.

Il est plus difficile de s'empêcher d'être gouverné que de gouverner les autres<sup>1</sup>.

CLII.

Si nous ne nous flattions pas nous-mêmes, la flatterie des autres ne nous pourrait nuire.

CLIII.

La nature fait le mérite, et la fortune le met en œuvre.

CLIV.

La fortune nous corrige de plusieurs défauts que la raison ne saurait corriger.

CLV.

Il y a des gens dégoûtants avec du mérite, et d'autres qui plaisent avec des défauts.

CLVI.

Il y a des gens dont tout le mérite consiste à dire et à faire des sottises utilement, et qui gâteraient tout s'ils changeaient de conduite.

CLVII.

La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.

CLVIII.

La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité.

<sup>1</sup> A se satisque orsus, primum domum suam coeruit, quod plerisque haud minus arduum est quam provinciam regere. (TACITE, *Vie d'Agricola*.)

« Son premier soin fut de se rendre maître de lui-même et de son entourage ; ce qui pour la plupart des hommes n'est pas moins difficile que de gouverner une province. »

## CLIX.

Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités, il en faut avoir l'économie.

## CLX.

Quelque éclatante que soit une action, elle ne doit pas passer pour grande, lorsqu'elle n'est pas l'effet d'un grand dessein.

## CLXI.

Il doit y avoir une certaine proportion entre les actions et les desseins, si on en veut tirer tous les effets qu'elles peuvent produire.

## CLXII.

L'art de savoir bien mettre en œuvre de médiocres qualités, dérobe l'estime, et donne souvent plus de réputation que le véritable mérite.

## CLXIII.

Il y a une infinité de conduites qui paraissent ridicules, et dont les raisons cachées sont très-sages et très-solides.

## CLXIV.

Il est plus facile de paraître digne des emplois qu'on n'a pas, que de ceux que l'on exerce.

## CLXV.

Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile celle du public.

## CLXVI.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même.



CLXVII.

L'avarice est plus opposée à l'économie que la libéralité.

CLXVIII.

L'espérance, toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable.

CLXIX.

Pendant que la paresse et la timidité nous retiennent dans notre devoir, notre vertu en a souvent tout l'honneur.

CLXX.

Il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête, est un effet de probité ou d'habileté.

CLXXI.

Les vertus se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer.

CLXXII.

Si on examine bien les divers effets de l'ennui, on trouvera qu'il fait manquer à plus de devoirs que l'intérêt.

CLXXIII.

Il y a diverses sortes de curiosité : l'une d'intérêt, qui nous porte à désirer d'apprendre ce qui nous peut être utile; et l'autre d'orgueil, qui vient du désir de savoir ce que les autres ignorent.

CLXXIV.

Il vaut mieux employer notre esprit à supporter les infortunes qui nous arrivent, qu'à prévoir celles qui nous peuvent arriver.

## CLXXV.

La constance en amour est une inconstance perpétuelle qui fait que notre cœur s'attache successivement à toutes les qualités de la personne que nous aimons, donnant tantôt la préférence à l'une, tantôt à l'autre; de sorte que cette constance n'est qu'une inconstance arrêtée et renfermée dans un même sujet.

## CLXXVI.

Il y a deux sortes de constance en amour : l'une vient de ce que l'on trouve sans cesse, dans la personne que l'on aime, de nouveaux sujets d'aimer; et l'autre vient de ce que l'on se fait un honneur d'être constant.

## CLXXVII.

La persévérance n'est digne ni de blâme ni de louange, parce qu'elle n'est que la durée des goûts et des sentiments, qu'on ne s'ôte et qu'on ne se donne point.

## CLXXVIII.

Ce qui nous fait aimer les nouvelles connaissances, n'est pas tant la lassitude que nous avons des vieilles, ou le plaisir de changer, que le dégoût de n'être pas assez admirés de ceux qui nous connaissent trop, et l'espérance de l'être davantage de ceux qui ne nous connaissent pas tant.

## CLXXIX.

Nous nous plaignons quelquefois légèrement de nos amis, pour justifier par avance notre légèreté.

## CLXXX.

Notre repentir n'est pas tant un regret du mal que nous avons fait, qu'une crainte de celui qui nous en peut arriver.

## CLXXXI.

Il y a une inconstance qui vient de la légèreté de l'esprit, ou de sa faiblesse, qui lui fait recevoir toutes les opinions d'autrui; et il y en a une autre, qui est plus excusable, qui vient du dégoût des choses.

## CLXXXII.

Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes. La prudence les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie.

## CLXXXIII.

Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes.

## CLXXXIV.

Nous avouons nos défauts pour réparer par notre sincérité le tort qu'ils nous font dans l'esprit des autres.

## CLXXXV.

Il y a des héros en mal comme en bien.

## CLXXXVI.

On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices, mais on méprise tous ceux qui n'ont aucune vertu.

## CLXXXVII.

Le nom de la vertu sert à l'intérêt aussi utilement que les vices.

## CLXXXVIII.

La santé de l'âme n'est pas plus assurée que celle du

corps ; et quoique l'on paraisse éloigné des passions, on n'est pas moins en danger de s'y laisser emporter que de tomber malade quand on se porte bien.

## CLXXXIX.

Il semble que la nature ait prescrit à chaque homme, dès sa naissance, des bornes pour les vertus et pour les vices.

## CXC.

Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts.

## CXCI.

On peut dire que les vices nous attendent dans le cours de la vie, comme des hôtes chez qui il faut successivement loger ; et je doute que l'expérience nous les fit éviter, s'il nous était permis de faire deux fois le même chemin.

## CXCII.

Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons.

## CXCIII.

Il y a des rechutes dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps. Ce que nous prenons pour notre guérison, n'est le plus souvent qu'un relâche ou un changement de mal.

## CXCIV.

Les défauts de l'âme sont comme les blessures du corps : quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paraît toujours, et elles sont à tout moment en danger de se rouvrir.

## CXCV.

Ce qui nous empêche souvent de nous abandonner à un seul vice, est que nous en avons plusieurs.

CXCVI.

Nous oublions aisément nos fautes lorsqu'elles ne sont sues que de nous.

CXCVII.

Il y a des gens de qui l'on ne peut jamais croire du mal sans l'avoir vu; mais il n'y en a point en qui il nous doive surprendre en le voyant.

CXCVIII.

Nous élevons la gloire des uns pour abaisser celle des autres : et quelquefois on louerait moins M. le Prince et M. de Turenne, si on ne les voulait point blâmer tous les deux<sup>1</sup>.

CXCIX.

Le désir de paraître habile empêche souvent de le devenir.

CC.

La vertu n'irait pas si loin, si la vanité ne lui tenait compagnie<sup>2</sup>.

CCI.

Celui qui croit pouvoir trouver en soi-même de quoi se passer de tout le monde, se trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui, se trompe encore davantage.

CCII.

Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs dé-

<sup>1</sup> *Populus neminem sine æmulo sinit.* (TACITE, *Annales*, XIV.)

« A tout grand homme, l'opinion publique oppose un rival. »

<sup>2</sup> *Tolle ambitionem et fastuosos spiritus, nullos habebis nec Platones, nec Catones, nec Scævolas, nec Scipiones, nec Fabricios.* (SÉNÈQUE.)

« Supprimez l'ambition et l'orgueil, et vous n'aurez ni Platons, ni Catons, ni Scévolas, ni Scipions, ni Fabricius. »

fauts aux autres et à eux-mêmes; les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connaissent parfaitement et les confessent.

## CCIII.

Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien.

## CCIV.

La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté.

## CCV.

L'honnêteté des femmes est souvent l'amour de leur réputation et de leur repos.

## CCVI.

C'est être véritablement honnête homme que de vouloir être toujours exposé à la vue des honnêtes gens.

## CCVII.

La folie nous suit dans tous les temps de la vie. Si quelqu'un paraît sage, c'est seulement parce que ses folies sont proportionnées à son âge et à sa fortune.

## CCVIII.

Il y a des gens niais qui se connaissent et qui emploient habilement leur niaiserie.

## CCIX.

Qui vit sans folie, n'est pas si sage qu'il croit.

## CCX.

En vieillissant, on devient plus fou et plus sage.

CCXI.

Il y a des gens qui ressemblent aux vaudevilles, qu'on ne chante qu'un certain temps.

CCXII.

La plupart des gens ne jugent des hommes que par la vogue qu'ils ont, ou par leur fortune.

CCXIII.

L'amour de la gloire, la crainte de la honte, le dessein de faire fortune, le désir de rendre notre vie commode et agréable, et l'envie d'abaisser les autres, sont souvent les causes de cette valeur, si célèbre parmi les hommes.

CCXIV.

La valeur est dans les simples soldats un métier périlleux qu'ils ont pris pour gagner leur vie.

CCXV.

La parfaite valeur et la poltronnerie complète sont deux extrémités où l'on arrive rarement. L'espace qui est entre deux est vaste et contient toutes les autres espèces de courage. Il n'y a pas moins de différence entre elles qu'entre les visages et les humeurs. Il y a des hommes qui s'exposent volontiers au commencement d'une action, et qui se relâchent et se rebutent aisément par sa durée. Il y en a qui sont contents quand ils ont satisfait à l'honneur du monde, et qui font fort peu de chose au delà. On en voit qui ne sont pas toujours également maîtres de leur peur. D'autres se laissent quelquefois entraîner à des terreurs générales; d'autres vont à la charge, parce qu'ils n'osent demeurer dans leurs postes. Il s'en trouve à qui l'habitude des moindres périls affermit le courage, et les prépare à s'exposer à de plus

grands. Il y en a qui sont braves à coups d'épée, et qui craignent les coups de mousquet ; d'autres sont assurés aux coups de mousquet, et appréhendent de se battre à coups d'épée. Tous ces courages de différentes espèces conviennent, en ce que la nuit augmentant la crainte et cachant les bonnes et les mauvaises actions, elle donne la liberté de se ménager. Il y a encore un autre ménagement plus général : car on ne voit point d'homme qui fasse tout ce qu'il serait capable de faire dans une occasion, s'il était assuré d'en revenir ; de sorte qu'il est visible que la crainte de la mort ôte quelque chose de la valeur.

## CCXVI.

La parfaite valeur est de faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde.

## CCXVII.

L'intrépidité est une force extraordinaire de l'âme qui l'élève au-dessus des troubles, des désordres et des émotions que la vue des grands périls pourrait exciter en elle ; et c'est par cette force que les héros se maintiennent en un état paisible, et conservent l'usage libre de leur raison dans les accidents les plus surprenants et les plus terribles.

## CCXVIII.

L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.

## CCXIX.

La plupart des hommes s'exposent assez dans la guerre pour sauver leur honneur ; mais peu se veulent toujours exposer autant qu'il est nécessaire pour faire réussir le dessein pour lequel ils s'exposent.

## CCXX.

La vanité, la honte, et surtout le tempérament, font souvent la valeur des hommes et la vertu des femmes.



CCXXI.

On ne veut point perdre la vie, et on veut acquérir de la gloire : ce qui fait que les braves ont plus d'adresse et d'esprit pour éviter la mort, que les gens de chicane n'en ont pour conserver leur bien.

CCXXII.

Il n'y a guère de personnes qui, dans le premier penchant de l'âge, ne fassent connaître par où leur corps et leur esprit doivent défailir.

CCXXIII.

Il est de la reconnaissance comme de la bonne foi des marchands : elle entretient le commerce ; et nous ne payons pas parce qu'il est juste de nous acquitter, mais pour trouver plus facilement des gens qui nous prêtent.

CCXXIV.

Tous ceux qui s'acquittent des devoirs de la reconnaissance, ne peuvent pas pour cela se flatter d'être reconnaissants.

CCXXV.

Ce qui fait le mécompte dans la reconnaissance qu'on attend des grâces que l'on a faites, c'est que l'orgueil de celui qui donne, et l'orgueil de celui qui reçoit, ne peuvent convenir du prix du bienfait.

CCXXVI.

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation, est une espèce d'ingratitude.

CCXXVII.

Les gens heureux ne se corrigent guère ; ils croient toujours avoir raison, quand la fortune soutient leur mauvaise conduite.

## CCXXVIII.

L'orgueil ne veut pas devoir, et l'amour-propre ne veut pas payer.

## CCXXIX.

Le bien que nous avons reçu de quelqu'un veut que nous respections le mal qu'il nous fait.

## CCXXX.

Rien n'est si contagieux que l'exemple, et nous ne faisons jamais de grands biens ni de grands maux qui n'en produisent de semblables. Nous imitons les bonnes actions par émulation, et les mauvaises par la malignité de notre nature, que la honte retenait prisonnière, et que l'exemple met en liberté.

## CCXXXI.

C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul<sup>1</sup>.

## CCXXXII.

Quelque prétexte que nous donnions à nos afflictions, ce n'est souvent que l'intérêt et la vanité qui les causent.

## CCXXXIII.

Il y a dans les afflictions diverses sortes d'hypocrisie. Dans l'une, sous prétexte de pleurer la perte d'une personne qui nous est chère, nous nous pleurons nous-mêmes; nous regrettons la bonne opinion qu'elle avait de nous; nous pleurons la diminution de notre bien, de notre plaisir, de notre

<sup>1</sup> « Sois plutôt fou avec tous que sage tout seul, a dit un écrivain espagnol cité par Amelot de la Houssaye : si tous sont fous, tu n'y perdras rien; mais si toi seul es sage, ta sagesse sera considérée comme folie. »

« Antes loco contodos que cuerdo a solos. Si todos lo son, con ninguno perderas; y si es solo, tu cordura será tenida por locura. »

considération. Ainsi les morts ont l'honneur des larmes qui ne coulent que pour les vivants. Je dis que c'est une espèce d'hypocrisie, à cause que, dans ces sortes d'afflictions, on se trompe soi-même. Il y a une autre hypocrisie qui n'est pas si innocente, parce qu'elle impose à tout le monde : c'est l'affliction de certaines personnes qui aspirent à la gloire d'une belle et immortelle douleur. Après que le temps, qui consume tout, a fait cesser celle qu'elles avaient en effet, elles ne laissent pas d'opiniâtrer leurs pleurs, leurs plaintes et leurs soupirs; elles prennent un personnage lugubre, et travaillent à persuader, par toutes leurs actions, que leur déplaisir ne finira qu'avec leur vie. Cette triste et fatigante vanité se trouve d'ordinaire dans les femmes ambitieuses. Comme leur sexe leur ferme tous les chemins qui mènent à la gloire, elles s'efforcent de se rendre célèbres par la montre d'une inconsolable affliction. Il y a encore une autre espèce de larmes qui n'ont que de petites sources qui coulent et se tarissent facilement. On pleure pour avoir la réputation d'être tendre; on pleure pour être plaint; on pleure pour être pleuré; enfin on pleure pour éviter la honte de ne pleurer pas.

CCXXXIV.

C'est plus souvent par orgueil que par défaut de lumières, qu'on s'oppose avec tant d'opiniâtreté aux opinions les plus suivies : on trouve les premières places prises dans le bon parti, et on ne veut point des dernières.

CCXXXV.

Nous nous consolons aisément des disgrâces de nos amis, lorsqu'elles servent à signaler notre tendresse pour eux.

CCXXXVI.

Il semble que l'amour-propre soit la dupe de la bonté, et qu'il s'oublie lui-même lorsque nous travaillons pour l'avan-

tage des autres. Cependant c'est prendre le chemin le plus assuré pour arriver à ses fins ; c'est prêter à usure, sous prétexte de donner : c'est enfin s'acquérir tout le monde par un moyen subtil et délicat.

## CCXXXVII.

Nul ne mérite d'être loué de sa bonté, s'il n'a pas la force d'être méchant. Toute autre bonté n'est le plus souvent qu'une paresse ou une impuissance de la volonté <sup>1</sup>.

## CCXXXVIII.

Il n'est pas si dangereux de faire du mal à la plupart des hommes que de leur faire trop de bien.

## CCXXXIX.

Rien ne flatte plus notre orgueil que la confiance des grands, parce que nous la regardons comme un effet de notre mérite, sans considérer qu'elle ne vient le plus souvent que de vanité ou d'impuissance de garder le secret.

## CCXL.

On peut dire de l'agrément séparé de la beauté, que c'est une symétrie dont on ne sait point les règles, et un rapport secret des traits ensemble et des traits avec les couleurs et avec l'air de la personne.

## CCXLI.

La coquetterie est le fond de l'humeur des femmes ; mais toutes ne la mettent pas en pratique, parce que la coquetterie de quelques-unes est retenue par la crainte ou par la raison.

<sup>1</sup> Non irasci ubi irascendum sit, nolle emendare peccatum est. (Saint BERNARD.)

« Ne pas se fâcher quand il en est besoin, c'est ne pas vouloir réprimer le mal. »

CCXLII.

On incommode souvent les autres, quand on croit ne les pouvoir jamais incommoder.

CCXLIII.

Il y a peu de choses impossibles d'elles-mêmes, et l'application pour les faire réussir nous manque plus que les moyens.

CCXLIV.

La souveraine habileté consiste à bien connaître le prix des choses.

CCXLV.

C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté.

CCXLVI.

Ce qui paraît générosité n'est souvent qu'une ambition déguisée qui méprise de petits intérêts pour aller à de plus grands.

CCXLVII.

La fidélité qui paraît en la plupart des hommes, n'est qu'une invention de l'amour-propre pour attirer la confiance; c'est un moyen de nous élever au-dessus des autres, et de nous rendre dépositaires des choses les plus importantes.

CCXLVIII.

La magnanimité méprise tout pour avoir tout.

CCXLIX.

Il n'y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix, dans les yeux et dans l'air de la personne que dans le choix des paroles.

## CCL.

La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, et à ne dire que ce qu'il faut.

## CCLI.

Il y a des personnes à qui les défauts siéent bien, et d'autres qui sont disgraciées avec leurs bonnes qualités.

## CCLII.

Il est aussi ordinaire de voir changer les goûts qu'il est extraordinaire de voir changer les inclinations.

## CCLIII.

L'intérêt met en œuvre toutes sortes de vertus et de vices.

## CCLIV.

L'humilité n'est souvent qu'une feinte soumission dont on se sert pour soumettre les autres. C'est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever; et, bien qu'il se transforme en mille manières, il n'est jamais mieux déguisé et plus capable de tromper, que lorsqu'il se cache sous la figure de l'humilité.

## CCLV.

Tous les sentiments ont chacun un ton de voix, des gestes et des mines qui leur sont propres; et ce rapport, bon ou mauvais, agréable ou désagréable, est ce qui fait que les personnes plaisent ou déplaisent.

## CCLVI.

Dans toutes les professions, chacun affecte une mine et un extérieur pour paraître ce qu'il veut qu'on le croie. Ainsi on peut dire que le monde n'est composé que de mines.

CCLVII.

La gravité est un mystère du corps, inventé pour cacher les défauts de l'esprit.

CCLVIII.

Le bon goût vient plus du jugement que de l'esprit.

CCLIX.

Le plaisir de l'amour est d'aimer, et l'on est plus heureux par la passion que l'on a que par celle que l'on donne.

CCLX.

La civilité est un désir d'en recevoir et d'être estimé poli.

CCLXI.

L'éducation que l'on donne d'ordinaire aux jeunes gens est un second amour-propre qu'on leur inspire.

CCLXII.

Il n'y a point de passion où l'amour de soi-même règne si puissamment que dans l'amour; et on est toujours plus disposé à sacrifier le repos de ce qu'on aime qu'à perdre le sien.

CCLXIII.

Ce qu'on nomme libéralité n'est le plus souvent que la vanité de donner, que nous aimons mieux que ce que nous donnons.

CCLXIV.

La pitié est souvent un sentiment de nos propres maux dans les maux d'autrui. C'est une habile prévoyance des malheurs où nous pouvons tomber. Nous donnons du secours aux autres pour les engager à nous en donner en de

semblables occasions; et ces services que nous leur rendons sont, à proprement parler, des biens que nous nous faisons à nous-mêmes par avance.

## CCLXV.

La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté, et nous ne croyons pas aisément ce qui est au delà de ce que nous voyons.

## CCLXVI.

C'est se tromper que de croire qu'il n'y ait que les violentes passions, comme l'ambition et l'amour, qui puissent triompher des autres. La paresse, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'en être souvent la maîtresse; elle usurpe sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie; elle y détruit et y consume insensiblement les passions et les vertus.

## CCLXVII.

La promptitude à croire le mal sans l'avoir assez examiné, est un effet de l'orgueil et de la paresse. On veut trouver des coupables, et on ne veut pas se donner la peine d'examiner les crimes.

## CCLXVIII.

Nous récusons des juges pour les plus petits intérêts, et nous voulons bien que notre réputation et notre gloire dépendent du jugement des hommes, qui nous sont tous contraires, ou par leur jalousie, ou par leur préoccupation, ou par leur peu de lumières, et ce n'est que pour les faire prononcer en notre faveur, que nous exposons en tant de manières notre repos et notre vie.

## CCLXIX.

Il n'y a guère d'homme assez habile pour connaître tout le mal qu'il fait.



CCLXX.

L'honneur acquis est caution de celui qu'on doit acquérir.

CCLXXI.

La jeunesse est une ivresse continuelle : c'est la fièvre de la raison.

CCLXXII.

Rien ne devrait plus humilier les hommes qui ont mérité de grandes louanges, que le soin qu'ils prennent encore de se faire valoir par de petites choses.

CCLXXIII.

Il y a des gens qu'on approuve dans le monde, qui n'ont pour tout mérite que les vices qui servent au commerce de la vie.

CCLXXIV.

La grâce de la nouveauté est à l'amour ce que la fleur est sur les fruits : elle y donne un lustre qui s'efface aisément et ne revient jamais.

CCLXXV.

Le bon naturel, qui se vante d'être si sensible, est souvent étouffé par le moindre intérêt.

CCLXXVI.

L'absence diminue les médiocres passions et augmente les grandes, comme le vent éteint les bougies et allume le feu.

CCLXXVII.

Les femmes croient souvent aimer, encore qu'elles n'aiment pas. L'occupation d'une intrigue, l'émotion d'esprit que donne la galanterie, la pente naturelle au plaisir d'être

aimées, et la peine de refuser, leur persuadent qu'elles ont de la passion lorsqu'elles n'ont que de la coquetterie.

#### CCLXXVIII.

Ce qui fait que l'on est souvent mécontent de ceux qui négocient, est qu'ils abandonnent presque toujours l'intérêt de leurs amis pour l'intérêt du succès de la négociation, qui devient le leur, par l'honneur d'avoir réussi à ce qu'ils avaient entrepris.

#### CCLXXIX.

Quand nous exagérons la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est souvent moins par reconnaissance que par le désir de faire juger de notre mérite.

#### CCLXXX.

L'approbation que l'on donne à ceux qui entrent dans le monde, vient souvent de l'envie secrète que l'on porte à ceux qui y sont établis.

#### CCLXXXI.

L'orgueil, qui nous inspire tant d'envie, nous sert souvent aussi à la modérer.

#### CCLXXXII.

Il y a des faussetés déguisées qui représentent si bien la vérité, que ce serait mal juger que de ne s'y pas laisser tromper.

#### CCLXXXIII.

Il n'y a pas quelquefois moins d'habileté à savoir profiter d'un bon conseil qu'à se bien conseiller soi-même.

#### CCLXXXIV.

Il y a des méchants qui seraient moins dangereux s'ils n'avaient aucune bonté.

CCLXXXV.

La magnanimité est assez définie par son nom; néanmoins on pourrait dire que c'est le bon sens de l'orgueil, et la voie la plus noble pour recevoir des louanges.

CCLXXXVI.

Il est impossible d'aimer une seconde fois ce qu'on a véritablement cessé d'aimer.

CCLXXXVII.

Ce n'est pas tant la fertilité de l'esprit qui nous fait trouver plusieurs expédients sur une même affaire, que c'est le défaut de lumières qui nous fait arrêter à tout ce qui se présente à notre imagination, et qui nous empêche de discerner d'abord ce qui est le meilleur.

CCLXXXVIII.

Il y a des affaires et des maladies que les remèdes aigrissent en certains temps, et la grande habileté consiste à connaître quand il est dangereux d'en user.

CCLXXXIX.

La simplicité affectée est une imposture délicate.

CCXC.

Il y a plus de défauts dans l'humeur que dans l'esprit.

CCXCI.

Le mérite des hommes a sa saison aussi bien que les fruits.

CCXCII.

On peut dire de l'humeur des hommes comme de la plupart des bâtiments, qu'elle a diverses faces, les unes agréables et les autres désagréables.

## CCXCIII.

La modération ne peut avoir le mérite de combattre l'ambition et de la soumettre; elles ne se trouvent jamais ensemble. La modération est la langueur et la paresse de l'âme, comme l'ambition en est l'activité et l'ardeur.

## CCXCIV.

Nous aimons toujours ceux qui nous admirent, et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons.

## CCXCV.

Il s'en faut bien que nous connaissions toutes nos volontés.

## CCXCVI.

Il est difficile d'aimer ceux que nous n'estimons point; mais il ne l'est pas moins d'aimer ceux que nous estimons beaucoup plus que nous.

## CCXCVII.

Les humeurs du corps ont un cours ordinaire et réglé qui meut et qui tourne imperceptiblement notre volonté. Elles roulent ensemble et exercent successivement un empire secret en nous, de sorte qu'elles ont une part considérable à toutes nos actions sans que nous le puissions connaître.

## CCXCVIII.

La reconnaissance de la plupart des hommes n'est qu'une secrète envie de recevoir de plus grands bienfaits.

## CCXCIX.

Presque tout le monde prend plaisir à s'acquitter des petites obligations : beaucoup de gens ont de la reconnaissance pour les médiocres, mais il n'y a quasi personne qui n'ait de l'ingratitude pour les grandes.

CCC.

Il y a des folies qui se prennent comme les maladies contagieuses.

CCCI.

Assez de gens méprisent le bien, mais peu savent le donner.

CCCII.

Ce n'est d'ordinaire que dans de petits intérêts où nous prenons le hasard de ne pas croire aux apparences.

CCCIII.

Quelque bien qu'on nous dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau.

CCCIV.

Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ennuient, mais nous ne pouvons pardonner à ceux que nous ennuyons.

CCCV.

L'intérêt, que l'on accuse de tous nos crimes, mérite souvent d'être loué de nos bonnes actions.

CCCVI.

On ne trouve guère d'ingrats, tant qu'on est en état de faire du bien.

CCCVII.

Il est aussi honnête d'être glorieux avec soi-même qu'il est ridicule de l'être avec les autres.

CCCVIII.

On a fait une vertu de la modération, pour borner l'ambition des grands hommes, et pour consoler les gens médiocres de leur peu de fortune et de leur peu de mérite.

## CCCIX.

Il y a des gens destinés à être sots, qui ne font pas seulement des sottises par leur choix, mais que la fortune même contraint d'en faire.

## CCCX.

Il arrive quelquefois des accidents dans la vie, d'où il faut être un peu fou pour se bien tirer.

## CCCXI.

S'il y a des hommes dont le ridicule n'ait jamais paru, c'est qu'on ne l'a jamais bien cherché.

## CCCXII.

Ce qui fait que les amants et les maîtresses ne s'ennuient point d'être ensemble, c'est qu'ils parlent toujours d'eux-mêmes.

## CCCXIII.

Pourquoi faut-il que nous ayons assez de mémoire pour retenir jusqu'aux moindres particularités de ce qui nous est arrivé, et que nous n'en ayons pas assez pour nous souvenir combien de fois nous les avons contées à une même personne?

## CCCXIV.

L'extrême plaisir que nous prenons à parler de nous-mêmes, nous doit faire craindre de n'en donner guère à ceux qui nous écoutent.

## CCCXV.

Ce qui nous empêche d'ordinaire de faire voir le fond de notre cœur à nos amis, n'est pas tant la défiance que nous avons d'eux que celle que nous avons de nous-mêmes.

## CCCXVI.

Les personnes faibles ne peuvent être sincères.

CCCXVII.

Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats, mais c'en est un insupportable d'être obligé à un malhonnête homme.

CCCXVIII.

On trouve des moyens pour guérir de la folie, mais on n'en trouve point pour redresser un esprit de travers.

CCCXIX.

On ne saurait conserver longtemps les sentiments qu'on doit avoir pour ses amis et pour ses bienfaiteurs, si on se laisse la liberté de parler souvent de leurs défauts.

CCCXX.

Louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas, c'est leur dire impunément des injures.

CCCXXI.

Nous sommes plus près d'aimer ceux qui nous haïssent, que ceux qui nous aiment plus que nous ne voulons.

CCCXXII.

Il n'y a que ceux qui sont méprisables qui craignent d'être méprisés.

CCCXXIII.

Notre sagesse n'est pas moins à la merci de la fortune que nos biens.

CCCXXIV.

Il y a dans la jalousie plus d'amour-propre que d'amour.

CCCXXV.

Nous nous consolons souvent par faiblesse des maux dont la raison n'a pas la force de nous consoler.

## CCCXXVI.

Le ridicule déshonore plus que le déshonneur.

## CCCXXVII.

Nous n'avouons de petits défauts que pour persuader que nous n'en avons pas de grands.

## CCCXXVIII.

L'envie est plus irréconciliable que la haine.

## CCCXXIX.

On croit quelquefois haïr la flatterie, mais on ne hait que la manière de flatter.

## CCCXXX.

On pardonne tant que l'on aime.

## CCCXXXI.

Il est plus difficile d'être fidèle à sa maîtresse quand on est heureux, que quand on en est maltraité.

## CCCXXXII.

Les femmes ne connaissent pas toute leur coquetterie.

## CCCXXXIII.

Les femmes n'ont point de sévérité complète sans aversion.

## CCCXXXIV.

Les femmes peuvent moins surmonter leur coquetterie que leur passion.

## CCCXXXV.

Dans l'amour, la tromperie va presque toujours plus loin que la méfiance.



CCCXXXVI.

Il y a une certaine sorte d'amour dont l'excès empêche la jalousie.

CCCXXXVII.

Il en est de certaines bonnes qualités comme des sens : ceux qui en sont entièrement privés ne les peuvent apercevoir ni les comprendre.

CCCXXXVIII.

Lorsque notre haine est trop vive, elle nous met au-dessous de ceux que nous haïssons.

CCCXXXIX.

Nous ne ressentons nos biens et nos maux qu'à proportion de notre amour-propre.

CCCXL.

L'esprit de la plupart des femmes sert plus à fortifier leur folie que leur raison.

CCCXLI.

Les passions de la jeunesse ne sont guère plus opposées au salut que la tiédeur des vieilles gens.

CCCXLII.

L'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur comme dans le langage.

CCCXLIII.

Pour être un grand homme, il faut savoir profiter de toute sa fortune.

CCCXLIV.

La plupart des hommes ont, comme les plantes, des propriétés cachées que le hasard fait découvrir.

## CCCXLV.

Les occasions nous font connaître aux autres, et encore plus à nous-mêmes.

## CCCXLVI.

Il ne peut y avoir de règle dans l'esprit ni dans le cœur des femmes, si le tempérament n'en est d'accord.

## CCCXLVII.

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis.

## CCCXLVIII.

Quand on aime, on doute souvent de ce que l'on croit le plus.

## CCCXLIX.

Le plus grand miracle de l'amour, c'est de guérir de la coquetterie.

## CCCL.

Ce qui nous donne tant d'aigreur contre ceux qui nous font des finesses, c'est qu'ils croient être plus habiles que nous.

## CCCLI.

On a bien de la peine à rompre quand on ne s'aime plus.

## CCCLII.

On s'ennuie presque toujours avec les gens avec qui il n'est pas permis de s'ennuyer.

## CCCLIII.

Un honnête homme peut être amoureux comme un fou, mais non pas comme un sot.

CCCLIV.

Il y a de certains défauts qui, bien mis en œuvre, brillent plus que la vertu même.

CCCLV.

On perd quelquefois des personnes qu'on regrette plus qu'on n'en est affligé, et d'autres dont on est affligé, et qu'on ne regrette guère.

CCCLVI.

Nous ne louons d'ordinaire de bon cœur que ceux qui nous admirent.

CCCLVII.

Les petits esprits sont trop blessés des petites choses ; les grands esprits les voient toutes et n'en sont point blessés.

CCCLVIII.

L'humilité est la véritable preuve des vertus chrétiennes : sans elle nous conservons tous nos défauts, et ils sont seulement couverts par l'orgueil, qui les cache aux autres et souvent à nous-mêmes.

CCCLIX.

Les infidélités devraient éteindre l'amour, et il ne faudrait point être jaloux quand on a sujet de l'être. Il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles.

CCCLX.

On se décrie beaucoup plus auprès de nous par les moindres infidélités qu'on nous fait, que par les plus grandes qu'on fait aux autres.

CCCLXI.

La jalousie naît toujours avec l'amour, mais elle ne meurt pas toujours avec lui.

## CCCLXII.

La plupart des femmes ne pleurent pas tant la mort de leurs amants pour les avoir aimés, que pour paraître plus dignes d'être aimées.

## CCCLXIII.

Les violences qu'on nous fait nous font souvent moins de peine que celles que nous nous faisons à nous-mêmes.

## CCCLXIV.

On sait assez qu'il ne faut guère parler de sa femme, mais on ne sait pas assez qu'on devrait encore moins parler de soi.

## CCCLXV.

Il y a de bonnes qualités qui dégèrent en défauts quand elles sont naturelles, et d'autres qui ne sont jamais parfaites, quand elles sont acquises. Il faut, par exemple, que la raison nous fasse ménagers de notre bien et de notre confiance; et il faut au contraire que la nature nous donne la bonté et la valeur.

## CCCLXVI.

Quelque défiance que nous ayons de la sincérité de ceux qui nous parlent, nous croyons toujours qu'ils nous disent plus vrai qu'aux autres.

## CCCLXVII.

Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier.

## CCCLXVIII.

La plupart des honnêtes femmes sont des trésors cachés, qui ne sont en sûreté que parce qu'on ne les cherche pas.

## CCCLXIX.

Les violences qu'on se fait pour s'empêcher d'aimer, sont souvent plus cruelles que les rigueurs de ce qu'on aime.

## CCCLXX.

Il n'y a guère de poltrons qui connaissent toujours toute leur peur.

## CCCLXXI.

C'est presque toujours la faute de celui qui aime, de ne pas connaître quand on cesse de l'aimer.

## CCCLXXII.

La plupart des jeunes gens croient être naturels, lorsqu'ils ne sont que mal polis et grossiers.

## CCCLXXIII.

Il y a de certaines larmes qui nous trompent souvent nous-mêmes, après avoir trompé les autres.

## CCCLXXIV.

Si on croit aimer sa maîtresse pour l'amour d'elle, on est bien trompé.

## CCCLXXV.

Les esprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui passe leur portée.

## CCCLXXVI.

L'envie est détruite par la véritable amitié, et la coquetterie par le véritable amour.

## CCCLXXVII.

Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au but, c'est de le passer.

## CCCLXXVIII.

On donne des conseils, mais on n'inspire point de conduite.

## CCCLXXIX.

Quand notre mérite baisse, notre goût baisse aussi.

## CCCLXXX.

La fortune fait paraître nos vertus et nos vices, comme la lumière fait paraître les objets.

## CCCLXXXI.

La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime, ne vaut guère mieux qu'une infidélité.

## CCCLXXXII.

Nos actions sont comme les bouts-rimés, que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît.

## CCCLXXXIII.

L'envie de parler de nous, et de faire voir nos défauts du côté que nous voulons bien les montrer, fait une grande partie de notre sincérité.

## CCCLXXXIV.

On ne devrait s'étonner que de pouvoir encore s'étonner.

## CCCLXXXV.

On est presque également difficile à contenter quand on a beaucoup d'amour et quand on n'en a plus guère.

## CCCLXXXVI.

Il n'y a point de gens qui aient plus souvent tort, que ceux qui ne peuvent souffrir d'en avoir.

## CCCLXXXVII.

Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon.

## CCCLXXXVIII.

Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes.

## CCCLXXXIX.

Ce qui nous rend la vanité des autres insupportable, c'est qu'elle blesse la nôtre.

## CCCXC.

On renonce plus aisément à son intérêt qu'à son goût.

## CCCXCI.

La fortune ne paraît jamais si aveugle qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien.

## CCCXCII.

Il faut gouverner la fortune comme la santé; en jouir quand elle est bonne, prendre patience quand elle est mauvaise, et ne faire jamais de grands remèdes sans un extrême besoin.

## CCCXCIII.

L'air bourgeois se perd quelquefois à l'armée, mais il ne se perd jamais à la cour.

## CCCXCIV.

On peut être plus fin qu'un autre, mais non pas plus fin que tous les autres.

## CCCXCV.

On est quelquefois moins malheureux d'être trompé de ce qu'on aime que d'en être détrompé.

## CCCXCVI.

On garde longtemps son premier amant, quand on n'en prend point de second.

## CCCXCVII.

Nous n'avons pas le courage de dire en général que nous n'avons point de défauts, et que nos ennemis n'ont point de bonnes qualités ; mais en détail nous ne sommes pas trop éloignés de le croire.

## CCCXCVIII.

De tous nos défauts, celui dont nous demeurons le plus aisément d'accord, c'est de la paresse : nous nous persuadons qu'elle tient à toutes les vertus paisibles, et que, sans détruire entièrement les autres, elle en suspend seulement les fonctions.

## CCCXCIX.

Il y a une élévation qui ne dépend point de la fortune : c'est un certain air qui nous distingue, et qui semble nous destiner aux grandes choses ; c'est un prix que nous nous donnons imperceptiblement à nous-mêmes ; c'est par cette qualité que nous usurpons les déférences des autres hommes, et c'est elle d'ordinaire qui nous met plus au-dessus d'eux que la naissance, les dignités et le mérite même.

## CCCC.

Il y a du mérite sans élévation, mais il n'y a point d'élévation sans quelque mérite.

## CCCCI.

L'élévation est au mérite ce que la parure est aux belles personnes.

## CCCCII.

Ce qui se trouve le moins dans la galanterie, c'est de l'amour.



CCCCIII.

La fortune se sert quelquefois de nos défauts pour nous élever ; et il y a des gens incommodes dont le mérite serait mal récompensé, si on ne voulait acheter leur absence.

CCCCIV.

Il semble que la nature ait caché dans le fond de notre esprit des talents et une habileté que nous ne connaissons pas ; les passions seules ont le droit de les mettre au jour, et de nous donner quelquefois des vues plus certaines et plus achevées que l'art ne saurait faire.

CCCCV.

Nous arrivons tout nouveaux aux divers âges de la vie, et nous y manquons souvent d'expérience malgré le nombre des années.

CCCCVI.

Les coquettes se font honneur d'être jalouses de leurs amants, pour cacher qu'elles sont envieuses des autres femmes.

CCCCVII.

Il s'en faut bien que ceux qui s'attrapent à nos finesses, ne nous paraissent aussi ridicules que nous nous le paraissions à nous-mêmes, quand les finesses des autres nous ont attrapés.

CCCCVIII.

Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été aimables, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus.

CCCCIX.

Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions, si le monde voyait tous les motifs qui les produisent.

## CCCCX.

Le plus grand effort de l'amitié n'est pas de montrer nos défauts à un ami, c'est de lui faire voir les siens.

## CCCCXI.

On n'a guère de défauts qui ne soient plus pardonnables que les moyens dont on se sert pour les cacher.

## CCCCXII.

Quelque honte que nous ayons méritée, il est presque toujours en notre pouvoir de rétablir notre réputation.

## CCCCXIII.

On ne plaît pas longtemps quand on n'a qu'une sorte d'esprit.

## CCCCXIV.

Les fous et les sottes gens ne voient que par leur humeur.

## CCCCXV.

L'esprit nous sert quelquefois hardiment à faire des sottises.

## CCCCXVI.

La vivacité qui augmente en vieillissant ne va pas loin de la folie.

## CCCCXVII.

En amour, celui qui est guéri le premier est toujours le mieux guéri.

## CCCCXVIII.

Les jeunes femmes qui ne veulent point paraître coquettes, et les hommes d'un âge avancé qui ne veulent pas être ridicules, ne doivent jamais parler de l'amour comme d'une chose où ils puissent avoir part.

CCCCXIX.

Nous pouvons paraître grands dans un emploi au-dessous de notre mérite ; mais nous paraissions souvent petits dans un emploi plus grand que nous.

CCCCXX.

Nous croyons souvent avoir de la constance dans les malheurs , lorsque nous n'avons que de l'abattement , et nous les souffrons sans oser les regarder , comme les poltrons se laissent tuer de peur de se défendre.

CCCCXXI.

La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit.

CCCCXXII.

Toutes les passions nous font faire des fautes , mais l'amour nous en fait faire de plus ridicules.

CCCCXXIII.

Peu de gens savent être vieux.

CCCCXXIV.

Nous nous faisons honneur des défauts opposés à ceux que nous avons ; quand nous sommes faibles, nous nous vantons d'être opiniâtres.

CCCCXXV.

La pénétration a un air de deviner qui flatte plus notre vanité que toutes les autres qualités de l'esprit.

CCCCXXVI.

La grâce de la nouveauté et la longue habitude, quelque opposées qu'elles soient, nous empêchent également de sentir les défauts de nos amis.

## CCCCXXVII.

La plupart des amis dégoûtent de l'amitié, et la plupart des dévots dégoûtent de la dévotion.

## CCCCXXVIII.

Nous pardonnons aisément à nos amis les défauts qui ne nous regardent pas.

## CCCCXXIX.

Les femmes qui aiment pardonnent plus aisément les grandes indiscretions que les petites infidélités.

## CCCCXXX.

Dans la vieillesse de l'amour, comme dans celle de l'âge, on vit encore pour les maux, mais on ne vit plus pour les plaisirs.

## CCCCXXXI.

Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître.

## CCCCXXXII.

C'est en quelque sorte se donner part aux belles actions que de les louer de bon cœur.

## CCCCXXXIII.

La plus véritable marque d'être né avec de grandes qualités, c'est d'être né sans envie.

## CCCCXXXIV.

Quand nos amis nous ont trompés, on ne doit que de l'indifférence aux marques de leur amitié; mais on doit toujours de la sensibilité à leurs malheurs.

## CCCCXXXV.

La fortune et l'humeur gouvernent le monde.

CCCCXXXVI.

Il est plus aisé de connaître l'homme en général que de connaître un homme en particulier.

CCCCXXXVII.

On ne doit pas juger du mérite d'un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il en sait faire.

CCCCXXXVIII.

Il y a une certaine reconnaissance vive qui ne nous acquitte pas seulement des bienfaits que nous avons reçus, mais qui fait même que nos amis nous doivent en leur payant ce que nous leur devons.

CCCCXXXIX.

Nous ne désirerions guère de choses avec ardeur, si nous connaissions parfaitement ce que nous désirons.

CCCCXL.

Ce qui fait que la plupart des femmes sont peu touchées de l'amitié, c'est qu'elle est fade quand on a senti de l'amour.

CCCCXLI.

Dans l'amitié, comme dans l'amour, on est souvent plus heureux par les choses qu'on ignore que par celles que l'on sait.

CCCCXLII.

Nous essayons de nous faire honneur des défauts que nous ne voulons pas corriger.

CCCCXLIII.

Les passions les plus violentes nous laissent quelquefois du relâche, mais la vanité nous agite toujours.

## CCCCXLIV.

Les vieux fous sont plus fous que les jeunes.

## CCCCXLV.

La faiblesse est plus opposée à la vertu que le vice.

## CCCCXLVI.

Ce qui rend les douleurs de la honte et de la jalousie si aiguës, c'est que la vanité ne peut servir à les supporter.

## CCCCXLVII.

La bienséance est la moindre de toutes les lois et la plus suivie.

## CCCCXLVIII.

Un esprit droit a moins de peine de se soumettre aux esprits de travers que de les conduire.

## CCCCXLIX.

Lorsque la fortune nous surprend en nous donnant une grande place, sans nous y avoir conduits par degrés, ou sans que nous nous y soyons élevés par nos espérances, il est presque impossible de s'y bien soutenir et de paraître digne de l'occuper.

## CCCCCL.

Notre orgueil s'augmente souvent de ce que nous retranchons de nos autres défauts.

## CCCCCLI.

Il n'y a point de sots si incommodes que ceux qui ont de l'esprit.

## CCCCCLII.

Il n'y a point d'homme qui se croie, en chacune de ses

qualités, au-dessous de l'homme du monde qu'il estime le plus.

CCCCLIII.

Dans les grandes affaires, on doit moins s'appliquer à faire naître des occasions qu'à profiter de celles qui se présentent.

CCCCLIV.

Il n'y a guère d'occasion où l'on fit un méchant marché de renoncer au bien qu'on dit de nous, à condition de n'en dire point de mal.

CCCCLV.

Quelque disposition qu'ait le monde à mal juger, il fait encore plus souvent grâce au faux mérite qu'il ne fait injustice au véritable.

CCCCLVI.

On est quelquefois un sot avec de l'esprit, mais on ne l'est jamais avec du jugement.

CCCCLVII.

Nous gagnerions plus de nous laisser voir tels que nous sommes, que d'essayer de paraître ce que nous ne sommes pas.

CCCCLVIII.

Nos ennemis approchent plus de la vérité dans les jugements qu'ils font de nous, que nous n'en approchons nous-mêmes.

CCCCLIX.

Il y a plusieurs remèdes qui guérissent de l'amour, mais il n'y en a point d'infaillible.

CCCCLX.

Il s'en faut bien que nous connaissions tout ce que nos passions nous font faire.

## CCCCLXI.

La vieillesse est un tyran qui défend, sur peine de la vie, tous les plaisirs de la jeunesse.

## CCCCLXII.

Le même orgueil qui nous fait blâmer les défauts dont nous nous croyons exempts, nous porte à mépriser les bonnes qualités que nous n'avons pas.

## CCCCLXIII.

Il y a souvent plus d'orgueil que de bonté à plaindre les malheurs de nos ennemis ; c'est pour leur faire sentir que nous sommes au-dessus d'eux que nous leur donnons des marques de compassion.

## CCCCLXIV.

Il y a un excès de biens et de maux qui passe notre sensibilité.

## CCCCLXV.

Il s'en faut bien que l'innocence trouve autant de protection que le crime.

## CCCCLXVI.

De toutes les passions violentes, celle qui sied le moins mal aux femmes, c'est l'amour.

## CCCCLXVII.

La vanité nous fait faire plus de choses contre notre goût que la raison.

## CCCCLXVIII.

Il y a des méchantes qualités qui font de grands talents.

## CCCCLXIX.

On ne souhaite jamais ardemment ce qu'on ne souhaite que par raison.



## CCCCLXX.

Toutes nos qualités sont incertaines et douteuses, en bien comme en mal, et elles sont presque toutes à la merci des occasions.

## CCCCLXXI.

Dans les premières passions, les femmes aiment l'amant, et dans les autres, elles aiment l'amour.

## CCCCLXXII.

L'orgueil a ses bizarreries comme les autres passions : on a honte d'avouer que l'on ait de la jalousie, et on se fait honneur d'en avoir eu, et d'être capable d'en avoir.

## CCCCLXXIII.

Quelque rare que soit le véritable amour, il l'est encore moins que la véritable amitié.

## CCCCLXXIV.

Il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté.

## CCCCLXXV.

L'envie d'être plaint ou d'être admiré fait souvent la plus grande partie de notre confiance.

## CCCCLXXVI.

Notre envie dure toujours plus longtemps que le bonheur de ceux que nous envions.

## CCCCLXXVII.

La même fermeté qui sert à résister à l'amour, sert aussi à le rendre violent et durable; et les personnes faibles, qui sont toujours agitées des passions, n'en sont presque jamais véritablement remplies.

## CCCCLXXVIII.

L'imagination ne saurait inventer tant de diverses contrariétés qu'il y en a naturellement dans le cœur de chaque personne.

## CCCCLXXIX.

Il n'y a que les personnes qui ont de la fermeté qui puissent avoir une véritable douceur; celles qui paraissent douces n'ont d'ordinaire que de la faiblesse, qui se convertit aisément en aigreur.

## CCCCLXXX.

La timidité est un défaut dont il est dangereux de reprendre les personnes qu'on en veut corriger.

## CCCCLXXXI.

Rien n'est plus rare que la véritable bonté; ceux mêmes qui croient en avoir, n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la faiblesse.

## CCCCLXXXII.

L'esprit s'attache par paresse et par constance à ce qui lui est facile ou agréable. Cette habitude met toujours des bornes à nos connaissances, et jamais personne ne s'est donné la peine d'étendre et de conduire son esprit aussi loin qu'il pourrait aller.

## CCCCLXXXIII.

On est d'ordinaire plus médisant par vanité que par malice.

## CCCCLXXXIV.

Quand on a le cœur encore agité par les restes d'une passion, on est plus près d'en prendre une nouvelle que quand on est entièrement guéri.

## CCCCLXXXV.

Ceux qui ont eu de grandes passions, se trouvent toute leur vie heureux et malheureux d'en être guéris.

## CCCCLXXXVI.

Il y a encore plus de gens sans intérêt que sans envie.

## CCCCLXXXVII.

Nous avons plus de paresse dans l'esprit que dans le corps.

## CCCCLXXXVIII.

Le calme ou l'agitation de notre humeur ne dépend pas tant de ce qui nous arrive de plus considérable dans la vie, que d'un arrangement commode ou désagréable de petites choses qui arrivent tous les jours.

## CCCCLXXXIX.

Quelque méchants que soient les hommes, ils n'oseraient paraître ennemis de la vertu ; et lorsqu'ils la veulent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est fausse, ou ils lui supposent des crimes.

## CCCCXC.

On passe souvent de l'amour à l'ambition, mais on ne revient guère de l'ambition à l'amour.

## CCCCXCI.

L'extrême avarice se méprend presque toujours ; il n'y a point de passion qui s'éloigne plus souvent de son but, ni sur qui le présent ait tant de pouvoir, au préjudice de l'avenir.

## CCCCXCII.

L'avarice produit souvent des effets contraires : il y a un nombre infini de gens qui sacrifient tout leur bien à des

espérances douteuses et éloignées; d'autres méprisent de grands avantages à venir pour de petits intérêts présents.

## CCCCXCIII.

Il semble que les hommes ne se trouvent pas assez de défauts; ils en augmentent encore le nombre par de certaines qualités singulières dont ils affectent de se parer, et ils les cultivent avec tant de soin, qu'elles deviennent à la fin des défauts naturels qu'il ne dépend plus d'eux de corriger.

## CCCCXCIV.

Ce qui fait voir que les hommes connaissent mieux leurs fautes qu'on ne pense, c'est qu'ils n'ont jamais tort quand on les entend parler de leur conduite : le même amour-propre qui les aveugle d'ordinaire, les éclaire alors, et leur donne des vues si justes, qu'il leur fait supprimer ou déguiser les moindres choses qui peuvent être condamnées.

## CCCCXCV.

Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient honteux ou étourdis : un air capable et composé se tourne d'ordinaire en impertinence.

## CCCCXCVI.

Les querelles ne dureraient pas longtemps si le tort n'était que d'un côté.

## CCCCXCVII.

Il ne sert de rien d'être jeune sans être belle, ni d'être belle sans être jeune.

## CCCCXCVIII.

Il y a des personnes si légères et si frivoles, qu'elles sont aussi éloignées d'avoir de véritables défauts que des qualités solides.

## CCCCXCIX.

On ne compte d'ordinaire la première galanterie des femmes que lorsqu'elles en ont une seconde.

## D.

Il y a des gens si remplis d'eux-mêmes, que, lorsqu'ils sont amoureux, ils trouvent moyen d'être occupés de leur passion sans l'être de la personne qu'ils aiment.

## DI.

L'amour, tout agréable qu'il est, plaît encore plus par les manières dont il se montre que par lui-même.

## DII.

Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins, à la longue, que beaucoup d'esprit avec du travers.

## DIII.

La jalousie est le plus grand de tous les maux, et celui qui fait le moins de pitié aux personnes qui le causent.

## DIV.

Après avoir parlé de la fausseté de tant de vertus apparentes, il est raisonnable de dire quelque chose de la fausseté du mépris de la mort. J'entends parler de ce mépris de la mort que les païens se vantent de tirer de leurs propres forces, sans l'espérance d'une meilleure vie. Il y a différence entre souffrir la mort constamment et la mépriser. Le premier est assez ordinaire, mais je crois que l'autre n'est jamais sincère. On a écrit néanmoins tout ce qui peut le plus persuader que la mort n'est point un mal, et les hommes

les plus faibles, aussi bien que les héros, ont donné mille exemples célèbres pour établir cette opinion. Cependant je doute que personne de bon sens l'ait jamais cru ; et la peine que l'on prend pour le persuader aux autres et à soi-même fait assez voir que cette entreprise n'est pas aisée. On peut avoir divers sujets de dégoût dans la vie, mais on n'a jamais raison de mépriser la mort. Ceux mêmes qui se la donnent volontairement, ne la comptent pas pour si peu de chose, et ils s'en étonnent, et la rejettent comme les autres, lorsqu'elle vient à eux par une autre voie que celle qu'ils ont choisie. L'inégalité que l'on remarque dans le courage d'un nombre infini de vaillants hommes, vient de ce que la mort se découvre différemment à leur imagination, et y parait plus présente en un temps qu'en un autre. Ainsi il arrive qu'après avoir méprisé ce qu'ils ne connaissent pas, ils craignent enfin ce qu'ils connaissent. Il faut éviter de l'envisager avec toutes ses circonstances, si on ne veut pas croire qu'elle soit le plus grand de tous les maux. Les plus habiles et les plus braves sont ceux qui prennent de plus honnêtes prétextes pour s'empêcher de la considérer : mais tout homme qui la sait voir telle qu'elle est, trouve que c'est une chose épouvantable. La nécessité de mourir faisait toute la constance des philosophes. Ils croyaient qu'il fallait aller de bonne grâce où l'on ne saurait s'empêcher d'aller ; et, ne pouvant éterniser leur vie, il n'y avait rien qu'ils ne fissent pour éterniser leur réputation et sauver du naufrage ce qui en peut être garanti. Contentons-nous, pour faire bonne mine, de ne nous pas dire à nous-mêmes tout ce que nous en pensons, et espérons plus de notre tempérament que de ces faibles raisonnements qui nous font croire que nous pouvons approcher de la mort avec indifférence. La gloire de mourir avec fermeté, l'espérance d'être regretté, le désir de laisser une belle réputation, l'assurance d'être affranchi des misères de la vie, et de ne dépendre plus des caprices de la fortune, sont des remèdes qu'on ne doit pas

rejeter ; mais on ne doit pas croire aussi qu'ils soient infail-  
libles. Ils font pour nous assurer ce qu'une simple haie fait  
souvent à la guerre, pour assurer ceux qui doivent appro-  
cher d'un lieu d'où l'on tire. Quand on en est éloigné, on  
s'imagine qu'elle peut mettre à couvert ; mais quand on en  
est proche, on trouve que c'est un faible secours. C'est nous  
flatter, de croire que la mort nous paraisse de près ce que  
nous en avons jugé de loin, et que nos sentiments, qui ne  
sont que faiblesse, soient d'une trempe assez forte pour ne  
point souffrir d'atteinte par la plus rude de toutes les épreuves.  
C'est aussi mal connaître les effets de l'amour-propre que  
de penser qu'il puisse nous aider à compter pour rien ce  
qui le doit nécessairement détruire ; et la raison, dans la-  
quelle on croit trouver tant de ressources, est trop faible  
en cette rencontre pour nous persuader ce que nous voulons.  
C'est elle au contraire qui nous trahit le plus souvent, et  
qui, au lieu de nous inspirer le mépris de la mort, sert à  
nous découvrir ce qu'elle a d'affreux et de terrible. Tout ce  
qu'elle peut faire pour nous, est de nous conseiller d'en dé-  
tourner les yeux pour les arrêter sur d'autres objets. Caton  
et Brutus en choisirent d'illustres. Un laquais se contenta,  
il y a quelque temps, de danser sur l'échafaud où il allait  
être roué. Ainsi, bien que les motifs soient différents, ils  
produisent les mêmes effets : de sorte qu'il est vrai que,  
quelque disproportion qu'il y ait entre les grands hommes  
et les gens du commun, on a vu mille fois les uns et les  
autres recevoir la mort d'un même visage ; mais ç'a toujours  
été avec cette différence, que, dans le mépris que les grands  
hommes font paraître de la mort, c'est l'amour de la gloire  
qui leur en ôte la vue ; et dans les gens du commun, ce  
n'est qu'un effet de leur peu de lumières qui les empêche  
de connaître la grandeur de leur mal, et leur laisse la liberté  
de penser à autre chose.

---

---

# MAXIMES

TIRÉES DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU LIVRE DE LA ROCHEFOUCAULD<sup>1</sup>.

---

## I.

L'amour-propre est l'amour de soi-même et de toutes choses pour soi; il rend les hommes idolâtres d'eux-mêmes, et les rendrait les tyrans des autres si la fortune leur en donnait les moyens. Il ne se repose jamais hors de soi, et ne s'arrête dans les sujets étrangers que comme les abeilles sur les fleurs, pour en tirer ce qui lui est propre. Rien n'est si impétueux que ses désirs, rien de si caché que ses desseins, rien de si habile que ses conduites; ses souplesses ne se peuvent représenter; ses transformations passent celles des métamorphoses, et ses raffinements ceux de la chimie. On ne peut sonder la profondeur ni percer les ténèbres de ses abîmes. Là, il est à couvert des yeux les plus pénétrants; il fait mille insensibles tours et retours. Là, il est souvent invisible à lui-même: il y conçoit, il y nourrit et y élève, sans le savoir, un grand nombre d'affections et de haines; il en forme de si monstrueuses, que lorsqu'il les a mises au jour,

<sup>1</sup> Ces soixante et une pensées ont été supprimées par l'auteur à partir de la seconde édition. Elles n'ont pas seulement un vif intérêt de curiosité littéraire; on y retrouve la pénétration d'esprit du philosophe et le langage élevé et nerveux du grand écrivain.



il les méconnaît, ou il ne peut se résoudre à les avouer. De cette nuit qui le couvre, naissent les ridicules persuasions qu'il a de lui-même; de là viennent ses erreurs, ses ignorances, ses grossièretés et ses niaiseries sur son sujet; de là vient qu'il croit que ses sentiments sont morts lorsqu'ils ne sont qu'endormis; qu'il s'imagine n'avoir plus envie de courir dès qu'il se repose, et qu'il pense avoir perdu tous les goûts qu'il a rassasiés. Mais cette obscurité épaisse qui le cache à lui-même n'empêche pas qu'il ne voie parfaitement ce qui est hors de lui; en quoi il est semblable à nos yeux qui découvrent tout, et sont aveugles seulement pour eux-mêmes. En effet, dans ses plus grands intérêts et dans ses plus importantes affaires, où la violence de ses souhaits appelle toute son attention, il voit, il sent, il entend, il imagine, il soupçonne, il pénètre, il devine tout; de sorte qu'on est tenté de croire que chacune de ses passions a une espèce de magie qui lui est propre. Rien n'est si intime et si fort que ses attachements, qu'il essaye de rompre inutilement à la vue des malheurs extrêmes qui le menacent. Cependant il fait quelquefois en peu de temps, et sans aucun effort, ce qu'il n'a pu faire avec tous ceux dont il est capable dans le cours de plusieurs années; d'où l'on pourrait conclure assez vraisemblablement que c'est par lui-même que ses désirs sont allumés, plutôt que par la beauté et par le mérite de ses objets; que son goût est le prix qui les relève et le fard qui les embellit; que c'est après lui-même qu'il court, et qu'il suit son gré lorsqu'il suit les choses qui sont à son gré. Il est tous les contraires : il est impérieux et obéissant, sincère et dissimulé, miséricordieux et cruel, timide et audacieux. Il a de différentes inclinations, selon la diversité des tempéraments qui le tourmentent, et le dévouent tantôt à la gloire, tantôt aux richesses, et tantôt aux plaisirs. Il en change selon le changement de nos âges, de nos fortunes et de nos expériences; mais il lui est indifférent d'en avoir plusieurs, ou de n'en avoir qu'une, parce qu'il se partage en plusieurs, et se ra-

masse en une quand il le faut, et comme il lui plaît. Il est inconstant; et, outre les changements qui viennent des causes étrangères, il y en a une infinité qui naissent de lui et de son propre fond. Il est inconstant d'inconstance, de légèreté, d'amour, de nouveauté, de lassitude et de dégoût. Il est capricieux, et on le voit quelquefois travailler avec le dernier empressement, et avec des travaux incroyables, à obtenir des choses qui ne lui sont point avantageuses, et qui même lui sont nuisibles, mais qu'il poursuit parce qu'il les veut. Il est bizarre et met souvent toute son application dans les emplois les plus frivoles; il trouve tout son plaisir dans les plus fades, et conserve toute sa fierté dans les plus méprisables. Il est dans tous les états de la vie et dans toutes les conditions; il vit partout, et il vit de tout; il vit de rien; il s'accommode des choses et de leur privation; il passe même dans le parti des gens qui lui font la guerre, il entre dans leurs desseins, et, ce qui est admirable, il se hait lui-même avec eux, il conjure sa perte, il travaille lui-même à sa ruine; enfin, il ne se soucie que d'être, et pourvu qu'il soit, il veut bien être son ennemi. Il ne faut donc pas s'étonner s'il se joint quelquefois à la plus rude austérité, et s'il entre si hardiment en société avec elle pour se détruire, parce que, dans le même temps qu'il se ruine en un endroit, il se rétablit en un autre. Quand on pense qu'il quitte son plaisir, il ne fait que le suspendre ou le changer, et lors même qu'il est vaincu, et qu'on croit en être défait, on le retrouve qui triomphe dans sa propre défaite. Voilà la peinture de l'amour-propre, dont toute la vie n'est qu'une grande et longue agitation. La mer en est une image sensible; et l'amour-propre trouve dans le flux et le reflux de ses vagues continuelles une fidèle expression de la succession turbulente de ses pensées et de ses éternels mouvements. (N° 1 de la première édition.)

## II.

Toutes les passions ne sont autre chose que les divers degrés de la chaleur et de la froideur du sang. (N° 13.)

## III.

La modération dans la bonne fortune n'est que l'appréhension de la honte qui suit l'emportement, ou la peur de perdre ce que l'on a. (N° 18.)

## IV.

La modération est comme la sobriété : on voudrait bien manger davantage, mais on craint de se faire mal. (N° 21.)

## V.

Tout le monde trouve à redire en autrui ce qu'on trouve à redire en lui. (N° 33.)

## VI.

L'orgueil, comme lassé de ses artifices et de ses différentes métamorphoses, après avoir joué tout seul les personnages de la comédie humaine, se montre avec un visage naturel, et se découvre par la fierté; de sorte qu'à proprement parler, la fierté est l'éclat et la déclaration de l'orgueil. (N° 37.)

## VII.

C'est une espèce de bonheur de connaître jusqu'à quel point on doit être malheureux. (N° 53.)

## VIII.

Quand on ne trouve pas son repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs. (N° 55.)

## IX.

Il faudrait pouvoir répondre de sa fortune, pour pouvoir répondre de ce que l'on fera. (N° 70.)

## X.

L'amour est à l'âme de celui qui aime ce que l'âme est au corps qu'elle anime. (N° 77.)

## XI.

Comme on n'est jamais en liberté d'aimer, ou de cesser d'aimer, l'amant ne peut se plaindre avec justice de l'inconstance de sa maîtresse, ni elle de la légèreté de son amant. (N° 81.)

## XII.

La justice dans les juges qui sont modérés n'est que l'amour de leur élévation. (N° 89.)

## XIII.

Quand nous sommes las d'aimer, nous sommes bien aises que l'on devienne infidèle pour nous dégager de notre fidélité. (N° 85.)

## XIV.

Le premier mouvement de joie que nous avons du bonheur de nos amis ne vient ni de la bonté de notre naturel, ni de l'amitié que nous avons pour eux : c'est un effet de l'amour-propre qui nous flatte de l'espérance d'être heureux à notre tour, ou de retirer quelque utilité de leur bonne fortune. (N° 97.)

## XV.

Dans l'adversité de nos meilleurs amis, nous trouvons toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas. (N° 99.)

## XVI.

Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous n'avons pas pu le garder nous-même? (N° 100.)

## XVII.

Comme si ce n'était pas assez à l'amour-propre d'avoir la

vertu de se transformer lui-même, il a encore celle de transformer les objets ; ce qu'il fait d'une manière fort étonnante : car non-seulement il les déguise si bien qu'il y est lui-même trompé, mais il change aussi l'état et la nature des choses. En effet, lorsqu'une personne nous est contraire, et qu'elle tourne sa haine et sa persécution contre nous, c'est avec toute la sévérité de la justice que l'amour-propre juge de ses actions : il donne à ses défauts une étendue qui les rend énormes, et il met ses bonnes qualités dans un jour si désavantageux qu'elles deviennent plus dégoûtantes que ses défauts. Cependant, dès que cette même personne nous devient favorable, ou que quelqu'un de nos intérêts la réconcilie avec nous, notre seule satisfaction rend aussitôt à son mérite le lustre que notre aversion venait de lui ôter. Les mauvaises qualités s'effacent, et les bonnes paraissent avec plus d'avantage qu'auparavant ; nous rappelons même toute notre indulgence pour la forcer à justifier la guerre qu'elle nous a faite. Quoique toutes les passions montrent cette vérité, l'amour la fait voir plus clairement que les autres ; car nous voyons un amoureux, agité de la rage où l'a mis l'oubli ou l'infidélité de ce qu'il aime, méditer pour sa vengeance tout ce que cette passion inspire de plus violent. Néanmoins, aussitôt que sa vue a calmé la fureur de ses mouvements, son ravissement rend cette beauté innocente ; il n'accuse plus que lui-même, il condamne ses condamnations ; et, par cette vertu miraculeuse de l'amour-propre, il ôte la noirceur aux mauvaises actions de sa maîtresse, et en sépare le crime pour s'en charger lui-même. (N° 101.)

## XVIII.

L'aveuglement des hommes est le plus dangereux effet de leur orgueil : il sert à le nourrir et à l'augmenter, et nous ôte la connaissance des remèdes qui pourraient soulager nos misères et nous guérir de nos défauts. (N° 102.)

## XIX.

On n'a plus de raison, quand on n'espère plus d'en trouver aux autres. (N° 103.)

## XX.

Les philosophes, et Sénèque surtout, n'ont point ôté les crimes par leurs préceptes, ils n'ont fait que les employer au bâtiment de l'orgueil. (N° 105.)

## XXI.

Les plus sages le sont dans les choses indifférentes, mais ils ne le sont presque jamais dans leurs plus sérieuses affaires. (N° 132.)

## XXII.

La plus subtile folie se fait de la plus subtile sagesse. (N° 134.)

## XXIII.

La sobriété est l'amour de la santé ou l'impuissance de manger beaucoup. (N° 135.)

## XXIV.

On n'oublie jamais mieux les choses que quand on s'est lassé d'en parler. (N° 144.)

## XXV.

La louange qu'on nous donne sert au moins à nous fixer dans la pratique des vertus. (N° 155.)

## XXVI.

L'amour-propre empêche bien que celui qui nous flatte ne soit jamais celui qui nous flatte le plus. (N° 157.)

## XXVII.

On ne blâme le vice et on ne loue la vertu que par intérêt. (N° 151.)

## XXVIII.

On ne fait point de distinction dans les espèces de colère, bien qu'il y en ait une légère et quasi innocente, qui vient de l'ardeur de la complexion, et une autre très criminelle, qui est à proprement parler la fureur de l'orgueil. (N° 159.)

## XXIX.

Les grandes âmes ne sont pas celles qui ont moins de passions et plus de vertus que les âmes communes, mais celles seulement qui ont de plus grands desseins. (N° 161.)

## XXX.

Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie : ils les font valoir ce qu'ils veulent, et l'on est forcé de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix. (N° 163.)

## XXXI.

La férocité naturelle fait moins de cruels que l'amour-propre. (N° 174.)

## XXXII.

On peut dire de toutes nos vertus ce qu'un poëte italien a dit de l'honnêteté des femmes, que ce n'est souvent autre chose qu'un art de paraître honnête. (N° 176.)

## XXXIII.

Il y a des crimes qui deviennent innocents et même glorieux par leur éclat, leur nombre et leur excès; de là vient que les voleries publiques sont des habiletés, et que prendre

des provinces injustement s'appelle faire des conquêtes.  
(N° 192.)

## XXXIV.

On ne trouve point dans l'homme le bien ni le mal dans l'excès. (N° 201.)

## XXXV.

Ceux qui sont incapables de commettre de grands crimes n'en soupçonnent pas facilement les autres. (N° 208.)

## XXXVI.

La pompe des enterrements regarde plus la vanité des vivants que l'honneur des morts. (N° 213.)

## XXXVII.

Quelque incertitude et quelque variété qui paraissent dans le monde, on y remarque néanmoins un certain enchaînement secret, et un ordre réglé de tout temps par la Providence, qui fait que chaque chose marche en son rang et suit le cours de sa destinée. (N° 225.)

## XXXVIII.

L'intrépidité doit soutenir le cœur dans les conjurations, au lieu que la seule valeur lui fournit toute la fermeté qui lui est nécessaire dans les périls de la guerre. (N° 231.)

## XXXIX.

Ceux qui voudraient définir la victoire par sa naissance seraient tentés, comme les poètes, de l'appeler la fille du ciel, puisqu'on ne trouve point son origine sur la terre. En effet, elle est produite par une infinité d'actions qui, au lieu de l'avoir pour but, regardent seulement les intérêts particuliers de ceux qui les font, puisque tous ceux qui



composent une armée, allant à leur propre gloire et à leur élévation, procurent un bien si grand et si général. (N° 232.)

## XL.

On ne peut répondre de son courage quand on n'a jamais été dans le péril. (N° 236.)

## XLI.

On donne plus souvent des bornes à sa reconnaissance qu'à ses désirs et à ses espérances. (N° 241.)

## XLII.

L'imitation est toujours malheureuse, et tout ce qui est contrefait déplaît avec les mêmes choses qui charment lorsqu'elles sont naturelles. (N° 243.)

## XLIII.

Nous ne regrettons pas la perte de nos amis selon leur mérite, mais selon nos besoins, et selon l'opinion que nous croyons leur avoir donnée de ce que nous valons. (N° 248.)

## XLIV.

Il est bien malaisé de distinguer la bonté générale et répandue sur tout le monde, de la grande habileté. (N° 252.)

## XLV.

Pour pouvoir être toujours bon, il faut que les autres croient qu'ils ne peuvent jamais nous être impunément méchants. (N° 254.)

## XLVI.

La confiance de plaire est souvent un moyen de déplaire infailliblement. (N° 256.)

## XLVII.

La confiance que l'on a en soi fait naître la plus grande partie de celle que l'on a aux autres. (N° 258.)

## XLVIII.

Il y a une révolution générale qui change le goût des esprits, aussi bien que les fortunes du monde. (N° 259.)

## XLIX.

La vérité est le fondement et la raison de la perfection et de la beauté; une chose, de quelque nature qu'elle soit, ne saurait être belle et parfaite, si elle n'est véritablement tout ce qu'elle doit être, et si elle n'a tout ce qu'elle doit avoir. (N° 260.)

## L.

Il y a de belles choses qui ont plus d'éclat quand elles demeurent imparfaites que quand elles sont trop achevées. (N° 262.)

## LI.

La magnanimité est un noble effort de l'orgueil, par lequel il rend l'homme maître de lui-même, pour le rendre maître de toutes choses. (N° 271.)

## LII.

Le luxe et la trop grande politesse dans les États sont le présage assuré de leur décadence, parce que, tous les particuliers s'attachant à leurs intérêts propres, ils se détournent du bien public. (N° 282.)

## LIII.

De toutes les passions, celle qui est la plus inconnue à nous-mêmes, c'est la paresse; elle est la plus ardente et la plus maligne de toutes, quoique sa violence soit insensible, et que

les dommages qu'elle cause soient très-cachés. Si nous considérons attentivement son pouvoir, nous verrons qu'elle se rend en toutes rencontres maîtresse de nos sentiments, de nos intérêts et de nos plaisirs : c'est la rémora qui a la force d'arrêter les plus grands vaisseaux<sup>1</sup> ; c'est une bonace plus dangereuse aux plus importantes affaires que les écueils et que les plus grandes tempêtes. Le repos de la paresse est un charme secret de l'âme qui suspend soudainement les plus ardentes poursuites et les plus opiniâtres résolutions. Pour donner enfin la véritable idée de cette passion, il faut dire que la paresse est comme une béatitude de l'âme qui la console de toutes ses pertes, et qui lui tient lieu de tous les biens. (N° 290.)

## LIV.

On aime bien à deviner les autres, mais on n'aime pas à être deviné. (N° 296.)

## LV.

C'est une ennuyeuse maladie que de conserver sa santé par un trop grand régime. (N° 298.)

## LVI.

Il est plus facile de prendre de l'amour quand on n'en a pas, que de s'en défaire quand on en a. (N° 300.)

## LVII.

La plupart des femmes se rendent plutôt par faiblesse que par passion. De là vient que, pour l'ordinaire, les hommes entreprenants réussissent mieux que les autres, quoiqu'ils ne soient pas plus aimables. (N° 301.)

## LVIII.

N'aimer guère en amour est un moyen assuré pour être aimé. (N° 302.)

<sup>1</sup> Cette fable avait force de vérité au xvii<sup>e</sup> et même au xviii<sup>e</sup> siècle.

## LIX.

La sincérité que se demandent les amants et les maîtresses pour savoir l'un et l'autre quand ils cesseront de s'aimer est bien moins pour vouloir être avertis quand on ne les aimera plus, que pour être mieux assurés qu'on les aime lorsque l'on ne dit point le contraire. (N° 303.)

## LX.

La plus juste comparaison qu'on puisse faire de l'amour, c'est celle de la fièvre; nous n'avons non plus de pouvoir sur l'un que sur l'autre, soit pour sa violence ou pour sa durée. (N° 303.)

## LXI.

La plus grande habileté des moins habiles est de savoir se soumettre à la bonne conduite d'autrui. (N° 309.)

---

---

# MAXIMES

TIRÉES DE LA DEUXIÈME ET DE LA QUATRIÈME ÉDITION <sup>1</sup>.

---

DEUXIÈME ÉDITION (1666).

I.

Il n'y en a point qui pressent tant les autres que les paresseux lorsqu'ils ont satisfait à leur paresse, afin de paraître diligents. (N° 91.)

II.

C'est une preuve de peu d'amitié de ne s'apercevoir pas du refroidissement de celle de nos amis. (N° 97.)

QUATRIÈME ÉDITION (1675).

I.

On craint toujours de voir ce qu'on aime quand on vient de faire des coquetteries ailleurs. (N° 372.)

II.

On doit se consoler de ses fautes quand on a la force de les avouer. (N° 375.)

<sup>1</sup> Ces pensées ont été supprimées par l'auteur dans les éditions de 1671 et de 1678.

---

# MAXIMES

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS SOUS FORME DE SUPPLÉMENT DANS L'ÉDITION DE 1693 <sup>1</sup>.

---

## I.

Force gens veulent être dévots, mais personne ne veut être humble.

## II.

Le travail du corps délivre des peines de l'esprit, et c'est ce qui rend les pauvres heureux.

## III.

Les véritables mortifications sont celles qui ne sont point connues; la vanité rend les autres faciles.

<sup>1</sup> Douze ans après la mort de la Rochefoucauld, en 1693, parut une nouvelle édition de son livre. Cinquante Maximes, réputées inédites, y furent données en supplément. Aucun avertissement n'en indiquait l'origine.

L'éditeur ne remarqua pas que vingt-cinq de ces Maximes avaient été comprises par l'auteur dans l'édition de 1678, les unes textuellement, les autres avec quelques légères modifications de style.

M. Aimé Martin, dans son édition de 1844 (collection Lefèvre), fit la même confusion.

Nous reproduisons les vingt-cinq Maximes qu'avait rejetées la Rochefoucauld. Quelques-unes d'entre elles, à la hauteur de son esprit d'observation et de son génie, n'eussent pas déparé son Œuvre. S'il eût assez vécu pour en surveiller une nouvelle édition, sans doute il se serait montré moins sévère pour lui-même.

## IV.

L'humilité est l'autel sur lequel Dieu veut qu'on lui offre des sacrifices.

## V.

Il faut peu de choses pour rendre le sage heureux ; rien ne peut rendre un fou content : c'est pourquoi presque tous les hommes sont misérables.

## VI.

Nous nous tourmentons moins pour devenir heureux que pour faire croire que nous le sommes.

## VII.

Il est bien plus aisé d'éteindre un premier désir que de satisfaire tous ceux qui le suivent.

## VIII.

La sagesse est à l'âme ce que la santé est pour le corps.

## IX.

Les grands de la terre ne pouvant donner la santé du corps ni le repos d'esprit, on achète toujours trop cher tous les biens qu'ils peuvent faire.

## X.

Un véritable ami est le plus grand de tous les biens, et celui de tous qu'on songe le moins à acquérir.

## XI.

Les amants ne voient les défauts de leurs maîtresses que lorsque leur enchantement est fini.

## XII.

La prudence et l'amour ne sont pas faits l'un pour l'autre ; à mesure que l'amour croît , la prudence diminue.

## XIII.

Il est quelquefois agréable à un mari d'avoir une femme jalouse ; il entend toujours parler de ce qu'il aime.

## XIV.

Qu'une femme est à plaindre quand elle a tout ensemble de l'amour et de la vertu !

## XV.

Le sage trouve mieux son compte à ne point s'engager qu'à vaincre.

## XVI.

Il est plus nécessaire d'étudier les hommes que les livres.

## XVII.

Le bonheur ou le malheur vont d'ordinaire à ceux qui ont le plus de l'un ou de l'autre.

## XVIII.

Une honnête femme est un trésor caché ; celui qui l'a trouvée fait fort bien de ne s'en pas vanter.

## XIX.

Quand nous aimons trop , il est malaisé de reconnaître si l'on cesse de nous aimer.

## XX.

Il n'est jamais plus difficile de bien parler que quand on a honte de se taire.



## XXI.

Il n'est rien de plus naturel ni de plus trompeur que de croire qu'on est aimé.

## XXII.

Nous aimons mieux voir ceux à qui nous faisons du bien que ceux qui nous en font.

## XXIII.

Il est plus difficile de dissimuler les sentiments que l'on a que de feindre ceux que l'on n'a pas.

## XXIV.

Les amitiés renouées demandent plus de soins que celles qui n'ont jamais été rompues.

## XXV.

Un homme à qui personne ne plaît est bien plus malheureux que celui qui ne plaît à personne.

---

# MAXIMES

TIRÉES DES PAPIERS DU DOCTEUR VALANT <sup>1</sup>.

---

## I.

Les passions ne sont que les divers goûts de l'amour-propre.

## II.

L'extrême ennui sert à nous désennuyer.

## III.

On loue et on blâme la plupart des choses parce que c'est la mode de les louer ou de les blâmer.

---

<sup>1</sup> Ces Maximes ont été publiées pour la première fois par M. Depping, en 1820; elles se trouvent à la suite d'un billet adressé par le duc de la Rochefoucauld à la marquise de Sablé.

Les papiers du docteur Valant sont conservés à la Bibliothèque impériale.

---

# RÉFLEXIONS DIVERSES <sup>1</sup>.

---

## I.

### DE LA CONFIANCE.

Bien que la sincérité et la confiance aient du rapport, elles sont néanmoins différentes en plusieurs choses.

La sincérité est une ouverture de cœur qui nous montre tels que nous sommes ; c'est un amour de la vérité, une répugnance à se déguiser, un désir de se dédommager de ses défauts, et de les diminuer même par le mérite de les avouer.

La confiance ne nous laisse pas tant de liberté : ses règles sont plus étroites ; elle demande plus de prudence et de retenue, et nous ne sommes pas toujours libres d'en disposer. Il ne s'agit pas de nous uniquement, et nos intérêts sont mêlés d'ordinaire avec les intérêts des autres ; elle a besoin

<sup>1</sup> Ces réflexions n'ont pas été publiées du vivant de l'auteur.

Elles ont paru pour la première fois dans l'ouvrage intitulé *Recueil de pièces historiques et littéraires*, attribué à l'abbé Granet et au P. Desmolets. Paris, 1731 ; 4 volumes in-12, t. I, p. 30.

L'abbé Brotier les en a détachées pour les publier à la suite des *Maximes*, dans l'édition qu'il a donnée du livre de la Rochefoucauld : Paris, 1789 ; petit in-8. Depuis lors elles ont été reproduites dans les meilleures éditions qui se sont succédé.

d'une grande justesse pour ne pas livrer nos amis en nous livrant nous-mêmes, et pour ne pas faire des présents de leur bien, dans la vue d'augmenter le prix de ce que nous donnons.

La confiance platt toujours à celui qui la reçoit : c'est un tribut que nous payons à son mérite ; c'est un dépôt que l'on commet à sa foi ; ce sont des gages qui lui donnent un droit sur nous et une sorte de dépendance où nous nous assujettissons volontairement.

Je ne prétends pas détruire, par ce que je dis, la confiance si nécessaire entre les hommes, puisqu'elle est le lien de la société et de l'amitié ; je prétends seulement y mettre des bornes, et la rendre honnête et fidèle. Je veux qu'elle soit toujours prudente et qu'elle n'ait ni faiblesse ni intérêt. Je sais bien qu'il est malaisé de donner de justes limites à la manière de recevoir toute sorte de confiance de nos amis, et de leur faire part de la nôtre.

On se confie le plus souvent par vanité, par envie de parler, par le désir de s'attirer la confiance des autres, et pour faire échange de secrets.

Il y a des personnes qui peuvent avoir raison de se fier en nous, vers qui nous n'aurions pas raison d'avoir la même conduite ; et on s'acquitte avec ceux-ci en leur gardant le secret, et en les payant de légères confidences.

Il y en a d'autres dont la fidélité nous est connue, qui ne ménagent rien avec nous, et à qui on peut se confier par choix et par estime. On doit ne leur rien cacher de ce qui ne regarde que nous ; se montrer à eux toujours vrais dans nos bonnes qualités et dans nos défauts mêmes, sans exagérer les unes et sans diminuer les autres ; se faire une loi de ne leur faire jamais des demi-confidences : elles embarrassent toujours ceux qui les font, et ne contentent jamais ceux qui les reçoivent. On leur donne des lumières confuses de ce qu'on veut cacher, on augmente leur curiosité, on les met en droit de vouloir en savoir davantage,

et ils se croient en liberté de disposer de ce qu'ils ont pénétré. Il est plus sûr et plus honnête de ne leur rien dire, que de se taire quand on a commencé à parler. Il y a d'autres règles à suivre pour les choses qui nous ont été confiées : plus elles sont importantes, plus la prudence et la fidélité y sont nécessaires.

Tout le monde convient que le secret doit être inviolable; mais on ne convient pas toujours de la nature et de l'importance du secret. Nous ne consultons le plus souvent que nous-même sur ce que nous devons dire, et sur ce que nous devons taire. Il y a peu de secrets de tous les temps, et le scrupule de le révéler ne dure pas toujours.

On a des liaisons étroites avec des amis dont on connaît la fidélité; ils nous ont toujours parlé sans réserve, et nous avons toujours gardé les mêmes mesures avec eux. Ils savent nos habitudes et nos commerces, et ils nous voient de trop près pour ne pas s'apercevoir du moindre changement. Ils peuvent savoir par ailleurs ce que nous nous sommes engagés de ne dire jamais à personne. Il n'a pas été en notre pouvoir de les faire entrer dans ce qu'on nous a confié, ils ont peut-être même quelque intérêt de le savoir; on est assuré d'eux comme de soi, et on se voit réduit à la cruelle nécessité de perdre leur amitié, qui nous est précieuse, ou de manquer à la foi du secret. Cet état est sans doute la plus rude épreuve de la fidélité, mais il ne doit pas ébranler un honnête homme : c'est alors qu'il lui est permis de se préférer aux autres. Son premier devoir est de conserver indispensablement ce dépôt en son entier. Il doit non-seulement ménager ses paroles et ses tons, il doit encore ménager ses conjectures, et ne laisser rien voir dans ses discours ni dans son air qui puisse tourner l'esprit des autres vers ce qu'il ne veut pas dire.

On a souvent besoin de force et de prudence pour les opposer à la tyrannie de la plupart de nos amis, qui se font un droit sur notre confiance, et qui veulent tout savoir de

nous : on ne doit jamais leur laisser établir ce droit sans exception. Il y a des rencontres et des circonstances qui ne sont pas de leur juridiction ; s'ils s'en plaignent, on doit souffrir leurs plaintes, et s'en justifier avec douceur ; mais s'ils demeurent injustes, on doit sacrifier leur amitié à son devoir, et choisir entre deux maux inévitables, dont l'un se peut réparer et l'autre est sans remède.

## II.

### DE LA DIFFÉRENCE DES ESPRITS.

Bien que toutes les qualités de l'esprit se puissent rencontrer dans un grand génie, il y en a néanmoins qui lui sont propres et particulières : ses lumières n'ont point de bornes ; il agit toujours également et avec la même activité ; il discerne les objets éloignés comme s'ils étaient présents ; il comprend, il imagine les plus grandes choses ; il voit et connaît les plus petites ; ses pensées sont relevées, étendues, justes et intelligibles ; rien n'échappe à sa pénétration, et elle lui fait souvent découvrir la vérité au travers des obscurités qui la cachent aux autres.

Un bel esprit pense toujours noblement ; il produit avec facilité des choses claires, agréables et naturelles ; il les fait voir dans leur plus beau jour, et il les pare de tous les ornements qui leur conviennent ; il entre dans le goût des autres, et retranche de ses pensées ce qui est inutile, ou ce qui peut déplaire.

Un esprit adroit, facile, insinuant, sait éviter et surmonter les difficultés. Il se plie aisément à ce qu'il veut ; il sait connaître l'esprit et l'humeur de ceux avec qui il traite ; et, en ménageant leurs intérêts, il avance et il établit les siens.

Un bon esprit voit toutes choses comme elles doivent être

vues ; il leur donne le prix qu'elles méritent ; il les fait tourner du côté qui lui est le plus avantageux, et il s'attache avec fermeté à ses pensées, parce qu'il en connaît toute la force et toute la raison.

Il y a de la différence entre un esprit utile et un esprit d'affaires ; on peut entendre les affaires, sans s'appliquer à son intérêt particulier : il y a des gens habiles dans tout ce qui ne les regarde pas, et très-malhabiles dans tout ce qui les regarde ; et il y en a d'autres au contraire qui ont une habileté bornée à ce qui les touche, et qui savent trouver leur avantage en toutes choses.

On peut avoir tout ensemble un air sérieux dans l'esprit, et dire souvent des choses agréables et enjouées. Cette sorte d'esprit convient à toutes personnes et à tous les âges de la vie. Les jeunes gens ont d'ordinaire l'esprit enjoué et moqueur, sans l'avoir sérieux ; et c'est ce qui les rend souvent incommodes.

Rien n'est plus aisé à soutenir que le dessein d'être toujours plaisant ; et les applaudissements qu'on reçoit quelquefois, en divertissant les autres, ne valent pas que l'on s'expose à la honte de les ennuyer souvent, quand ils sont de méchante humeur.

La moquerie est une des plus agréables et des plus dangereuses qualités de l'esprit. Elle plaît toujours quand elle est délicate, mais on craint aussi toujours ceux qui s'en servent trop souvent. La moquerie peut néanmoins être permise quand elle n'est mêlée d'aucune malignité, et quand on y fait entrer les personnes mêmes dont on parle.

Il est malaisé d'avoir un esprit de raillerie sans affecter d'être plaisant, ou sans aimer à se moquer : il faut une grande justesse pour railler longtemps sans tomber dans l'une ou l'autre de ces extrémités.

La raillerie est un air de gaieté qui remplit l'imagination, et qui lui fait voir en ridicule les objets qui se présentent : l'humeur y mêle plus ou moins de douceur ou d'âpreté.

Il y a une manière de railler, délicate et flatteuse, qui touche seulement les défauts que les personnes dont on parle veulent bien avouer, qui sait déguiser les louanges qu'on leur donne sous des apparences de blâme, et qui découvre ce qu'elles ont d'aimable, en feignant de le vouloir cacher.

Un esprit fin et un esprit de finesse sont très-différents. Le premier plaît toujours : il est délié, il pense des choses délicates, et voit les plus imperceptibles. Un esprit de finesse ne va jamais droit : il cherche des biais et des détours pour faire réussir ses desseins. Cette conduite est bientôt découverte ; elle se fait toujours craindre, et ne mène presque jamais aux grandes choses.

Il y a quelque différence entre un esprit de feu et un esprit brillant : un esprit de feu va plus loin et avec plus de rapidité ; un esprit brillant a de la vivacité, de l'agrément et de la justesse.

La douceur de l'esprit est un air facile et accommodant, et qui plaît toujours quand il n'est point fade.

Un esprit de détail s'applique avec de l'ordre et de la règle à toutes les particularités des sujets qu'on lui présente. Cette application le renferme d'ordinaire à de petites choses ; elle n'est pas néanmoins toujours incompatible avec de grandes vues, et quand ces deux qualités se trouvent ensemble dans un même esprit, elles l'élèvent intiniment au-dessus des autres.

On a abusé du terme de *bel esprit* ; et bien que tout ce qu'on vient de dire des différentes qualités de l'esprit puisse convenir à un bel esprit, néanmoins, comme ce titre a été donné à un nombre infini de mauvais poètes et d'auteurs ennuyeux, on s'en sert plus souvent pour tourner les gens en ridicule que pour les louer.

Bien qu'il y ait plusieurs épithètes pour l'esprit, qui paraissent une même chose, le ton et la manière de les prononcer y mettent de la différence ; mais comme les tons et les manières ne se peuvent écrire, je n'entrerai point dans



un détail qu'il serait impossible de bien expliquer. L'usage ordinaire le fait assez entendre ; et en disant qu'un homme a de l'esprit, qu'il a beaucoup d'esprit, et qu'il a un bon esprit, il n'y a que les tons et les manières qui puissent mettre de la différence entre ces expressions, qui paraissent semblables sur le papier, et qui expriment néanmoins différentes sortes d'esprit.

On dit encore qu'un homme n'a qu'une sorte d'esprit, qu'il a de plusieurs sortes d'esprit, et qu'il a toutes sortes d'esprit.

On peut être sot avec beaucoup d'esprit, et on peut n'être pas sot avec peu d'esprit.

Avoir beaucoup d'esprit est un terme équivoque. Il peut comprendre toutes les sortes d'esprit dont on vient de parler, mais il peut aussi n'en marquer aucune distinctement. On peut quelquefois faire paraître de l'esprit dans ce qu'on dit, sans en avoir dans sa conduite. On peut avoir de l'esprit, et l'avoir borné. Un esprit peut être propre à de certaines choses, et ne l'être pas à d'autres : on peut avoir beaucoup d'esprit, et n'être propre à rien ; et avec beaucoup d'esprit on est souvent fort incommode. Il semble néanmoins que le plus grand mérite de cette sorte d'esprit est de plaire quelquefois dans la conversation.

Bien que les productions d'esprit soient infinies, on peut, ce me semble, les distinguer de cette sorte :

Il y a des choses si belles, que tout le monde est capable d'en voir et d'en sentir la beauté.

Il y en a qui ont de la beauté, et qui ennuiet.

Il y en a qui sont belles, et que tout le monde sent, bien que tous n'en sachent pas la raison.

Il y en a qui sont si fines et si délicates, que peu de gens sont capables d'en remarquer toutes les beautés.

Il y en a d'autres qui ne sont pas parfaites, mais qui sont dites avec tant d'art, et qui sont soutenues et conduites avec tant de raison et tant de grâce, qu'elles méritent d'être admirées.

## III.

## DES GOUTS.

Il y a des personnes qui ont plus d'esprit que de goût, et d'autres qui ont plus de goût que d'esprit. Il y a plus de variété et de caprice dans le goût que dans l'esprit.

Ce terme de *goût* a diverses significations, et il est aisé de s'y méprendre. Il y a différence entre le goût qui nous porte vers les choses, et le goût qui nous en fait connaître et discerner les qualités en nous attachant aux règles.

On peut aimer la comédie sans avoir le goût assez fin et assez délicat pour en bien juger ; et on peut avoir le goût assez bon pour bien juger de la comédie sans l'aimer. Il y a des goûts qui nous approchent imperceptiblement de ce qui se montre à nous, et d'autres nous entraînent par leur force ou par leur durée.

Il y a des gens qui ont le goût faux en tout, d'autres ne l'ont faux qu'en de certaines choses, et ils l'ont droit et juste dans tout ce qui est de leur portée. D'autres ont des goûts particuliers, qu'ils connaissent mauvais, et ne laissent pas de les suivre. Il y en a qui ont le goût incertain ; le hasard en décide : ils changent par légèreté, et sont touchés de plaisir ou d'ennui sur la parole de leurs amis. D'autres sont toujours prévenus ; ils sont esclaves de tous leurs goûts, et les respectent en toutes choses. Il y en a qui sont sensibles à ce qui est bon, et choqués de ce qui ne l'est pas ; leurs vues sont nettes et justes, et ils trouvent la raison de leur goût dans leur esprit et dans leur discernement.

Il y en a qui, par une sorte d'instinct dont ils ignorent la cause, décident de ce qui se présente à eux, et prennent toujours le bon parti. Ceux-ci font paraître plus de goût que d'esprit, parce que leur amour-propre et leur humeur ne

prévalent point sur leurs lumières naturelles. Tout agit de concert en eux, tout y est sur un même ton. Cet accord les fait juger sainement des objets, et leur en forme une idée véritable; mais, à parler généralement, il y a peu de gens qui aient le goût fixe et indépendant de celui des autres : ils suivent l'exemple et la coutume, et ils en empruntent presque tout ce qu'ils ont de goût.

Dans toutes ces différences de goûts qu'on vient de marquer, il est très-rare et presque impossible de rencontrer cette sorte de bon goût qui sait donner le prix à chaque chose, qui en connaît toute la valeur, et qui se porte généralement sur tout. Nos connaissances sont trop bornées, et cette juste disposition de qualités qui font bien juger, ne se maintient d'ordinaire que sur ce qui ne nous regarde pas directement.

• Quand il s'agit de nous, notre goût n'a plus cette justesse si nécessaire : la préoccupation la trouble; tout ce qui a du rapport à nous paraît sous une autre figure. Personne ne voit des mêmes yeux ce qui le touche et ce qui ne le touche pas. Notre goût n'est conduit alors que par la pente de l'amour-propre et de l'humeur, qui nous fournissent des vues nouvelles, et nous assujettissent à un nombre infini de changements et d'incertitudes. Notre goût n'est plus à nous, nous n'en disposons plus. Il change sans notre consentement, et les mêmes objets nous paraissent par tant de côtés différents, que nous méconnaissions enfin ce que nous avons vu et ce que nous avons senti.

#### IV.

##### DE LA SOCIÉTÉ.

Mon dessein n'est pas de parler de l'amitié en parlant de la société; bien qu'elles aient quelque rapport, elles sont

néanmoins très-différentes : la première a plus d'élévation et d'humilité, et le plus grand mérite de l'autre est de lui ressembler.

Je ne parlerai donc présentement que du commerce particulier que les honnêtes gens doivent avoir ensemble. Il serait inutile de dire combien la société est nécessaire aux hommes ; tous la désirent, et tous la cherchent, mais peu se servent des moyens de la rendre agréable et de la faire durer.

Chacun veut trouver son plaisir et ses avantages aux dépens des autres. On se préfère toujours à ceux avec qui on se propose de vivre, et on leur fait presque toujours sentir cette préférence ; c'est ce qui trouble et ce qui détruit la société. Il faudrait du moins savoir cacher ce désir de préférence, puisqu'il est trop naturel en nous pour nous en pouvoir défaire. Il faudrait faire son plaisir de celui des autres, ménager leur amour-propre, et ne le blesser jamais.

L'esprit a beaucoup de part à un si grand ouvrage ; mais il ne suffit pas seul pour nous conduire dans les divers chemins qu'il faut tenir. Le rapport qui se rencontre entre les esprits ne maintiendrait pas longtemps la société, si elle n'était réglée et soutenue par le bon sens, par l'humeur, et par les égards qui doivent être entre les personnes qui veulent vivre ensemble.

S'il arrive quelquefois que des gens opposés d'humeur et d'esprit paraissent unis, ils tiennent sans doute par des raisons étrangères qui ne durent pas longtemps. On peut être aussi en société avec des personnes sur qui nous avons de la supériorité par la naissance, ou par des qualités personnelles ; mais ceux qui ont cet avantage n'en doivent pas abuser : ils doivent rarement le faire sentir, et ne s'en servir que pour instruire les autres. Ils doivent leur faire apercevoir qu'ils ont besoin d'être conduits, et les mener par la raison, en s'accommodant, autant qu'il est possible, à leurs sentiments et à leurs intérêts.

Pour rendre la société commode, il faut que chacun conserve sa liberté. Il ne faut point se voir, ou se voir sans sujétion, et pour se divertir ensemble. Il faut pouvoir se séparer sans que cette séparation apporte de changement. Il faut se pouvoir passer les uns des autres, si on ne veut pas s'exposer à embarrasser quelquefois; et on doit se souvenir qu'on incommode souvent quand on croit ne pouvoir jamais incommoder. Il faut contribuer autant qu'on le peut au divertissement des personnes avec qui on veut vivre; mais il ne faut pas être toujours chargé du soin d'y contribuer.

La complaisance est nécessaire dans la société, mais elle doit avoir des bornes : elle devient une servitude quand elle est excessive. Il faut du moins qu'elle paraisse libre, et qu'en suivant le sentiment de nos amis, ils soient persuadés que c'est le nôtre aussi que nous suivons.

Il faut être facile à excuser nos amis, quand leurs défauts sont nés avec eux, et qu'ils sont moindres que leurs bonnes qualités. Il faut souvent éviter de leur faire voir qu'on les ait remarqués, et qu'on en soit choqué. On doit essayer de faire en sorte qu'ils puissent s'en apercevoir eux-mêmes, pour leur laisser le mérite de s'en corriger.

Il y a une sorte de politesse qui est nécessaire dans le commerce des honnêtes gens : elle leur fait entendre raillerie, et elle les empêche d'être choqués, et de choquer les autres par de certaines façons de parler trop sèches et trop dures, qui échappent souvent sans y penser, quand on soutient son opinion avec chaleur.

Le commerce des honnêtes gens ne peut subsister sans une certaine sorte de confiance; elle doit être commune entre eux; il faut que chacun ait un air de sûreté et de discrétion qui ne donne jamais lieu de craindre qu'on puisse rien dire par imprudence.

Il faut de la variété dans l'esprit; ceux qui n'ont que d'une sorte d'esprit ne peuvent pas plaire longtemps : on peut prendre des routes diverses, n'avoir pas les mêmes talents,

pourvu qu'on aide au plaisir de la société, et qu'on y observe la même justesse que les différentes voix et les divers instruments doivent observer dans la musique.

Comme il est malaisé que plusieurs personnes puissent avoir les mêmes intérêts, il est nécessaire, au moins pour la douceur de la société, qu'ils n'en aient pas de contraires.

On doit aller au devant de ce qui peut plaire à ses amis, chercher les moyens de leur être utile, leur épargner des chagrins, leur faire voir qu'on les partage avec eux quand on ne peut les détourner, les effacer insensiblement sans prétendre de les arracher tout d'un coup, et mettre à la place des objets agréables, ou du moins qui les occupent. On peut leur parler de choses qui les regardent, mais ce n'est qu'autant qu'ils le permettent, et on y doit garder beaucoup de mesure. Il y a de la politesse, et quelquefois même de l'humanité, à ne pas entrer trop avant dans les replis de leur cœur; ils ont souvent de la peine à laisser voir tout ce qu'ils en connaissent, et ils en ont encore davantage quand on pénètre ce qu'ils ne connaissent pas bien : que le commerce que les honnêtes gens ont ensemble leur donne de la familiarité, et leur fournisse un nombre infini de sujets de se parler sincèrement.

Personne presque n'a assez de docilité et de bon sens pour bien recevoir plusieurs avis qui sont nécessaires pour maintenir la société. On veut être averti jusqu'à un certain point, mais on ne veut pas l'être en toutes choses, et on craint de savoir toutes sortes de vérités.

Comme on doit garder des distances pour voir les objets, il en faut garder aussi pour la société; chacun a son point de vue d'où il veut être regardé. On a raison le plus souvent de ne vouloir pas être éclairé de trop près; et il n'y a presque point d'homme qui veuille en toutes choses se laisser voir tel qu'il est.

## V.

DE LA CONVERSATION <sup>1</sup>.

Ce qui fait que peu de personnes sont agréables dans la conversation, c'est que chacun songe plus à ce qu'il a des-

<sup>1</sup> Il existe une seconde leçon de ce morceau, tirée de l'édition Fortia.

La voici :

« Ce qui fait que si peu de personnes sont agréables dans la conversation, c'est que chacun songe plus à ce qu'il veut dire qu'à ce que les autres disent. Il faut écouter ceux qui parlent si on veut être écouté; il faut leur laisser la liberté de se faire entendre, et même de dire des choses inutiles. Au lieu de les contraindre et de les interrompre, comme on fait souvent, on doit, au contraire, entrer dans leur esprit et dans leur goût, montrer qu'on les entend, leur parler de ce qui les touche, louer ce qu'ils disent, autant qu'il mérite d'être loué, et faire voir que c'est plus par choix qu'on les loue que par complaisance.

» Il faut éviter de contester sur des choses indifférentes, faire rarement des questions inutiles, ne laisser jamais croire qu'on prétend avoir plus de raison que les autres, et céder aisément l'avantage de décider.

» On doit dire des choses naturelles, faciles et plus ou moins sérieuses, selon l'humeur ou l'inclination des personnes que l'on entretient; ne les presser pas d'approuver ce qu'on dit, ni même d'y répondre.

» Quand on a satisfait de cette sorte aux devoirs de la politesse, on peut dire ses sentiments sans prévention et sans opiniâtreté, en faisant paraître qu'on cherche à les appuyer de l'avis de ceux qui écoutent.

» Il faut éviter de parler longtemps de soi-même, et de se donner souvent pour exemple. On ne saurait avoir trop d'application à connaître la pente et la pensée de ceux à qui on parle, pour se joindre à l'esprit de celui qui en a le plus, et pour ajouter ses pensées aux siennes, en lui faisant croire, autant qu'il est possible, que c'est de lui qu'on les prend.

» Il y a de l'habileté à n'épuiser pas les sujets qu'on traite, et à laisser toujours aux autres quelque chose à penser et à dire.

» On ne doit jamais parler avec des airs d'autorité, ni se servir de paroles ni de termes plus grands que les choses. On peut conserver ses opinions si elles sont raisonnables; mais, en les conservant, il ne faut jamais blesser les sentiments des autres, ni paraître choqué de ce qu'ils ont dit.

» Il est dangereux de vouloir être toujours le maître de la conversation

sein de dire qu'à ce que les autres disent, et que l'on n'écoute guère quand on a bien envie de parler.

Néanmoins il est nécessaire d'écouter ceux qui parlent. Il faut leur donner le temps de se faire entendre, et souffrir même qu'ils disent des choses inutiles. Bien loin de les contredire et de les interrompre, on doit au contraire entrer dans leur esprit et dans leur goût, montrer qu'on les entend, louer ce qu'ils disent autant qu'il mérite d'être loué, et faire voir que c'est plutôt par choix qu'on les loue que par complaisance.

Pour plaire aux autres, il faut parler de ce qu'ils aiment et de ce qui les touche, éviter les disputes sur des choses indifférentes, leur faire rarement des questions, et ne leur laisser jamais croire qu'on prétend avoir plus de raison qu'eux.

On doit dire les choses d'un air plus ou moins sérieux, et sur des sujets plus ou moins relevés, selon l'humeur et la capacité des personnes que l'on entretient, et leur céder aisément l'avantage de décider, sans les obliger de répondre, quand ils n'ont pas envie de parler.

Après avoir satisfait de cette sorte aux devoirs de la poli-

et de parler trop souvent de la même chose. On doit entrer indifféremment sur les sujets agréables qui se présentent, et ne faire jamais voir qu'on veut entraîner la conversation sur ce qu'on a envie de dire.

» Il est nécessaire d'observer que toute sorte de conversation, quelque honnête et quelque spirituelle qu'elle soit, n'est pas également propre à toute sorte d'honnêtes gens ; il faut choisir ce qui convient à chacun, et choisir même le temps de le dire.

» Mais, s'il y a beaucoup d'art à parler, il n'y en a pas moins à se taire. Il y a un silence éloquent : il sert quelquefois à approuver et à condamner ; il y a un silence moqueur, il y a un silence respectueux.

» Il y a des airs, des tours et des manières qui font souvent ce qu'il y a d'agréable ou de désagréable, de délicat ou de choquant dans la conversation. Le secret de s'en bien servir est donné à peu de personnes, ceux mêmes qui en font des règles s'y méprennent quelquefois ; la plus sûre, à mon avis, c'est de n'en point avoir qu'on ne puisse changer, de laisser plutôt voir des négligences dans ce qu'on dit que de l'affectation, d'écouter, de ne parler guère, de ne se forcer jamais à parler.



tesse, on peut dire ses sentiments, en montrant qu'on cherche à les appuyer de l'avis de ceux qui écoutent, sans marquer de présomption ni d'opiniâtreté.

Évitons surtout de parler souvent de nous-même, et de nous donner pour exemple. Rien n'est plus désagréable qu'un homme qui se cite lui-même à tout propos.

On ne peut aussi apporter trop d'application à connaître la pente et la portée de ceux à qui l'on parle, pour se joindre à l'esprit de celui qui en a le plus, sans blesser l'inclination ou l'intérêt des autres par cette préférence.

Alors on doit faire valoir toutes les raisons qu'il a dites, ajoutant modestement nos propres pensées aux siennes, et lui faisant croire autant qu'il est possible que c'est de lui qu'on les prend.

Il ne faut jamais rien dire avec un air d'autorité, ni montrer aucune supériorité d'esprit. Fuyons les expressions trop recherchées, les termes durs ou forcés, et ne nous servons point de paroles plus grandes que les choses.

Il n'est pas défendu de conserver ses opinions, si elles sont raisonnables. Mais il faut se rendre à la raison aussitôt qu'elle paraît, de quelque part qu'elle vienne; elle seule doit régner sur nos sentiments : mais suivons-la sans heurter les sentiments des autres, et sans faire paraître du mépris de ce qu'ils ont dit.

Il est dangereux de vouloir être toujours le maître de la conversation et de pousser trop loin une bonne raison quand on l'a trouvée. L'honnêteté veut que l'on cache quelquefois la moitié de son esprit, et qu'on ménage un opiniâtre qui se défend mal, pour lui épargner la honte de céder.

On déplaît sûrement quand on parle trop longtemps et trop souvent d'une même chose, et que l'on cherche à détourner la conversation sur des sujets dont on se croit plus instruit que les autres. Il faut entrer indifféremment sur tout ce qui leur est agréable, s'y arrêter autant qu'ils le veulent, et s'éloigner de tout ce qui ne leur convient pas.

Toute sorte de conversation, quelque spirituelle qu'elle soit, n'est pas également propre à toutes sortes de gens d'esprit. Il faut choisir ce qui est de leur goût, et ce qui est convenable à leur condition, à leur sexe, à leurs talents, et choisir même le temps de le dire.

Observons le lieu, l'occasion, l'humeur où se trouvent les personnes qui nous écoutent : car s'il y a beaucoup d'art à savoir parler à propos, il n'y en a pas moins à savoir se taire. Il y a un silence éloquent qui sert à approuver et à condamner, il y a un silence de discrétion et de respect. Il y a enfin des tons, des airs et des manières qui font tout ce qu'il y a d'agréable ou de désagréable, de délicat ou de choquant dans la conversation.

Mais le secret de s'en bien servir est donné à peu de personnes. Ceux mêmes qui en font des règles s'y méprennent souvent, et la plus sûre qu'on en puisse donner, c'est : Écouter beaucoup, parler peu, et ne rien dire dont on puisse avoir sujet de se repentir.

## VI.

### DU FAUX.

On est faux en différentes manières. Il y a des hommes faux qui veulent toujours paraître ce qu'ils ne sont pas. Il y en a d'autres de meilleure foi qui sont nés faux, qui se trompent eux-mêmes, et qui ne voient jamais les choses comme elles sont. Il y en a dont l'esprit est droit et le goût faux ; d'autres ont l'esprit faux, et quelque droiture dans le goût ; et il y en a qui n'ont rien de faux dans le goût ni dans l'esprit. Ceux-ci sont très-rares, puisqu'à parler généralement, il n'y a personne qui n'ait de la fausseté dans quelque endroit de l'esprit ou du goût.

Ce qui fait cette fausseté si universelle, c'est que nos qualités sont incertaines et confuses, et que nos goûts le sont aussi. On ne voit point les choses précisément comme elles sont; on les estime plus ou moins qu'elles ne valent, et on ne les fait point rapporter à nous en la manière qui leur convient, et qui convient à notre état et à nos qualités.

Ce mécompte met un nombre infini de faussetés dans le goût et dans l'esprit; notre amour-propre est flatté de tout ce qui se présente à nous sous les apparences du bien.

Mais comme il y a plusieurs sortes de biens qui touchent notre vanité ou notre tempérament, on les suit souvent par coutume ou par commodité. On les suit parce que les autres les suivent, sans considérer qu'un même sentiment ne doit pas être également embrassé par toutes sortes de personnes, et qu'on s'y doit attacher plus ou moins fortement, selon qu'il convient plus ou moins à ceux qui le suivent.

On craint encore plus de se montrer faux par le goût que par l'esprit. Les honnêtes gens doivent approuver sans prévention ce qui mérite d'être approuvé, suivre ce qui mérite d'être suivi, et ne se piquer de rien; mais il y faut une grande proportion et une grande justesse. Il faut savoir discerner ce qui est bon en général, et ce qui nous est propre, et suivre alors avec raison la pente naturelle qui nous porte vers les choses qui nous plaisent.

Si les hommes ne voulaient exceller que par leurs propres talents, et en suivant leurs devoirs, il n'y aurait rien de faux dans leur goût et dans leur conduite : ils se montreraient tels qu'ils sont; ils jugeraient des choses par leurs lumières, et s'y attacheraient par raison. Il y aurait de la proportion dans leurs vues, dans leurs sentiments : leur goût serait vrai, il viendrait d'eux, et non pas des autres : et ils le suivraient par choix, et non pas par coutume et par hasard. Si on est faux en approuvant ce qui ne doit pas être approuvé, on ne l'est pas moins le plus souvent par l'envie de se faire valoir par des qualités qui sont bonnes

de soi, mais qui ne nous conviennent pas. Un magistrat est faux quand il se pique d'être brave, bien qu'il puisse être hardi dans de certaines rencontres. Il doit être ferme et assuré dans une sédition qu'il a droit d'apaiser, sans craindre d'être faux, et il serait faux et ridicule de se battre en duel.

Une femme peut aimer les sciences, mais toutes les sciences ne lui conviennent pas : et l'entêtement de certaines sciences ne lui convient jamais et est toujours faux.

Il faut que la raison et le bon sens mettent le prix aux choses, et qu'elles déterminent notre goût à leur donner le rang qu'elles méritent, et qu'il nous convient de leur donner. Mais presque tous les hommes se trompent dans ce prix et dans ce rang, et il y a toujours de la fausseté dans ce mécompte.

## VII.

### DE L'AIR ET DES MANIÈRES.

Il y a un air qui convient à la figure et aux talents de chaque personne : on perd toujours quand on le quitte pour en prendre un autre.

Il faut essayer de connaître celui qui nous est naturel, n'en point sortir, et le perfectionner autant qu'il nous est possible.

Ce qui fait que la plupart des petits enfants plaisent, c'est qu'ils sont encore renfermés dans cet air et dans ces manières que la nature leur a donnés et qu'ils n'en connaissent point d'autres. Ils les changent et les corrompent quand ils sortent de l'enfance; ils croient qu'il faut imiter ce qu'ils voient, et ils ne le peuvent parfaitement imiter; il y a toujours quelque chose de faux et d'incertain dans cette imitation. Ils n'ont rien de fixe dans leurs manières ni dans leurs

sentiments; au lieu d'être en effet ce qu'ils veulent paraître, ils cherchent à paraître ce qu'ils ne sont pas.

Chacun veut être un autre et n'être plus ce qu'il est; ils cherchent une contenance hors d'eux-mêmes et un autre esprit que le leur; ils prennent des tons et des manières au hasard; ils en font des expériences sur eux, sans considérer que ce qui convient à quelques-uns ne convient pas à tout le monde, qu'il n'y a point de règle générale pour les tons et pour les manières, et qu'il n'y a point de bonnes copies.

Deux hommes néanmoins peuvent avoir du rapport en plusieurs choses, sans être copie l'un de l'autre, si chacun suit son naturel; mais personne presque ne le suit entièrement : on aime à imiter. On imite souvent, même sans s'en apercevoir, et on néglige ses propres biens pour des biens étrangers, qui d'ordinaire ne nous conviennent pas.

Je ne prétends pas, par ce que je dis, nous renfermer tellement en nous-mêmes, que nous n'ayons pas la liberté de suivre des exemples, et de joindre à nous des qualités utiles ou nécessaires que la nature ne nous a pas données. Les arts et les sciences conviennent à la plupart de ceux qui s'en rendent capables. La bonne grâce et la politesse conviennent à tout le monde; mais ces qualités acquises doivent avoir un certain rapport et une certaine union avec nos propres qualités, qui les étende et les augmente imperceptiblement.

Nous sommes élevés à un rang et à des dignités au-dessus de nous; nous sommes souvent engagés dans une profession nouvelle, où la nature ne nous avait pas destinés. Tous ces états ont chacun un air qui leur convient, mais qui ne convient pas toujours avec notre air naturel. Ce changement de notre fortune change souvent notre air et nos manières, et y ajoute l'air de la dignité, qui est toujours faux quand il est trop marqué, et qu'il n'est pas joint et confondu avec l'air que la nature nous a donné. Il faut les unir et les

mêler ensemble, et faire en sorte qu'ils ne paraissent jamais séparés.

On ne parle pas de toutes choses sur un même ton, et avec les mêmes manières. On ne marche pas à la tête d'un régiment comme on marche en se promenant. Mais il faut qu'un même air nous fasse dire naturellement des choses différentes, et qu'il nous fasse marcher différemment, mais toujours naturellement et comme il convient de marcher à la tête d'un régiment et à une promenade.

Il y en a qui ne se contentent pas de renoncer à leur air propre et naturel pour suivre celui du rang et des dignités où ils sont parvenus. Il y en a même qui prennent par avance l'air des dignités et du rang où ils aspirent. Combien de lieutenants généraux apprennent à être maréchaux de France ! combien de gens de robe répètent inutilement l'air de chancelier, et combien de bourgeoises se donnent l'air de duchesses !

Ce qui fait qu'on déplaît souvent, c'est que personne ne sait accorder son air et ses manières avec sa figure, ni ses tons et ses paroles avec ses pensées et ses sentiments : on s'oublie soi-même, et on s'en éloigne insensiblement ; tout le monde presque tombe par quelque endroit dans ce défaut ; personne n'a l'oreille assez juste pour entendre parfaitement cette sorte de cadence.

Mille gens déplaisent avec des qualités aimables ; mille gens plaisent avec de moindres talents. C'est que les uns veulent paraître ce qu'ils ne sont pas, les autres sont ce qu'ils paraissent ; et enfin, quelques avantages ou quelques désavantages que nous ayons reçus de la nature, on plaît à proportion de ce qu'on suit l'air, les tons, les manières et les sentiments qui conviennent à notre état et à notre figure, et on déplaît à proportion de ce qu'on s'en éloigne.

---

---

## LETTRE DU CHEVALIER DE MÉRÉ <sup>1</sup>.

---

La lettre suivante relate une conversation philosophique du duc de la Rochefoucauld; nous la classons à la suite des *Réflexions diverses*.

M. Sainte-Beuve, dans ses *Portraits littéraires*, lui a assigné cette place.

---

Vous voulez que je vous écrive, Madame <sup>2</sup>, et vous me l'avez commandé de si bonne grâce et si galamment, que je n'ai pu vous le refuser... Et peut-être qu'il serait encore de plus mauvais air de vous manquer de parole que de ne vous rien dire d'agréable. Quoi qu'il en soit, vous me donnez le moyen de me sauver de l'un et de l'autre, en m'ordonnant de vous rapporter la conversation que j'eus avant-hier avec M. de la Rochefoucauld, car il parla presque toujours, et vous savez comme il s'en acquitte. Nous étions dans un coin de chambre, tête à tête, à nous entretenir sincèrement

<sup>1</sup> Méré (George Brossin, chevalier de), né au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, mort en 1685. Pascal faisait cas de sa science. Ménage et Balzac le recherchaient pour la solidité de son esprit. Ses écrits sont encore consultés avec fruit. M. Sainte-Beuve lui a consacré un portrait littéraire.

<sup>2</sup> Cette lettre est adressée à une duchesse dont le nom n'est pas indiqué.

de tout ce qui nous venait dans l'esprit. Nous lisions de temps en temps quelques rondeaux où l'adresse et la délicatesse s'étaient épuisées.

« Mon Dieu! me dit-il, que le monde juge mal de ces sortes de beautés! Et ne m'avouerez-vous pas que nous sommes dans un temps où l'on ne se doit pas trop mêler d'écrire? »

Je lui répondis que j'en demeurais d'accord, et que je ne voyais point d'autre raison de cette injustice, si ce n'est que la plupart de ces juges n'ont ni goût ni esprit.

« Ce n'est pas tant cela, ce me semble, reprit-il, que je ne sais quoi d'envieux et de malin qui fait mal prendre ce qu'on écrit de meilleur.

» — Ne vous l'imaginez pas, je vous prie, lui repartis-je, et soyez assuré qu'il est impossible de connaître le prix d'une chose excellente sans l'aimer, ni sans être favorable à celui qui l'a faite. Et comment peut-on mieux témoigner qu'on est stupide et sans goût que d'être insensible aux charmes de l'esprit?

» — J'ai remarqué, reprit-il, les défauts de l'esprit et du cœur de la plupart du monde, et ceux qui ne me connaissent que par là pensent que j'ai tous ces défauts, comme si j'avais fait mon portrait. C'est une chose étrange que mes actions et mon procédé ne les en désabusent pas!

» — Vous me faites souvenir, lui dis-je, de cet admirable génie<sup>1</sup> qui laissa tant de beaux ouvrages, tant de chefs-d'œuvre d'esprit et d'invention, comme une vive lumière dont les uns furent éclairés et la plupart éblouis. Mais, parce qu'il était persuadé qu'on n'est heureux que par le plaisir, ni malheureux que par la douleur (ce qui me semble, à le bien examiner, plus clair que le jour), on l'a regardé comme l'auteur de la plus infâme et de la plus hon-

<sup>1</sup> Épicure.



teuse débauche, si bien que la pureté de ses mœurs ne le put exempter de cette horrible calomnie.

» — Je serais assez de son avis, me dit-il, et je crois qu'on pourrait faire une maxime que la vertu mal entendue n'est guère moins incommode que le vice bien ménagé n'est agréable.

» — Ah! Monsieur, m'écriai-je, il s'en faut bien garder; ces termes sont si scandaleux, qu'ils feraient condamner la chose du monde la plus honnête et la plus sainte.

» — Aussi n'usé-je de ces mots, me dit-il, que pour m'accommoder au langage de certaines gens qui donnent souvent le nom de vice à la vertu, et celui de vertu au vice. Et parce que tout le monde veut être heureux, et que c'est le but où tendent toutes les actions de la vie, j'admire que ce qu'ils appellent vice soit ordinairement doux et commode, et que la vertu mal entendue soit âpre et pesante. Je ne m'étonne pas que ce grand homme ait eu tant d'ennemis; la véritable vertu se confie en elle-même, elle se montre sans artifice et d'un air simple et naturel, comme celle de Socrate. Mais les faux honnêtes gens, aussi bien que les faux dévots, ne cherchent que l'apparence, et je crois que, dans la morale, Sénèque était un hypocrite, et qu'Épicure était un saint. Je ne vois rien de si beau que la noblesse du cœur et la hauteur de l'esprit. C'est de là que procède la parfaite honnêteté, que je mets au-dessus de tout, et qui me semble à préférer, pour l'heure de la vie, à la possession d'un royaume. Ainsi, j'aime la vraie vertu comme je hais le vrai vice; mais, selon mon sens, pour être effectivement vertueux, au moins pour l'être de bonne grâce, il faut savoir pratiquer les bienséances, juger sainement de tout, et donner l'avantage aux excellentes choses par-dessus celles qui ne sont que médiocres. La règle, à mon gré, la plus certaine, pour ne pas douter si une chose est en perfection, c'est d'observer si elle sied bien à toutes sortes d'égards; et rien ne me paraît de si mauvaise grâce que d'être un sot

ou une sottise, et de se laisser empiéter aux préventions. Nous devons quelque chose aux coutumes des lieux où nous vivons, pour ne pas choquer la révérence publique, quoique ces coutumes soient mauvaises; mais nous ne leur devons que de l'apparence : il faut les en payer et se bien garder de les approuver dans son cœur, de peur d'offenser la raison universelle qui les condamne. Et puis, comme une vérité ne va jamais seule, il arrive aussi qu'une erreur en attire beaucoup d'autres. Sur ce principe qu'on doit souhaiter d'être heureux, les honneurs, la beauté, la valeur, l'esprit, les richesses et la vertu même, tout cela n'est à désirer que pour se rendre la vie agréable. Il est à remarquer qu'on ne voit rien de pur ni de sincère, qu'il y a du bien et du mal en toutes les choses de la vie, qu'il faut les prendre et les dispenser à notre usage, que le bonheur de l'un serait souvent le malheur de l'autre, et que la vertu fuit l'excès comme le défaut. Peut-être qu'Aristide et Socrate n'étaient que trop vertueux, et qu'Alcibiade et Phédon ne l'étaient pas assez; mais je ne sais si, pour vivre content et comme un honnête homme du monde, il ne vaudrait pas mieux être Alcibiade et Phédon qu'Aristide ou Socrate. Quantité de choses sont nécessaires pour être heureux, mais une seule suffit pour être à plaindre; et ce sont les plaisirs de l'esprit et du corps qui rendent la vie douce et plaisante, comme les douleurs de l'un et de l'autre la font trouver dure et fâcheuse. Le plus heureux homme du monde n'a jamais tous ces plaisirs à souhait. Les plus grands de l'esprit, autant que j'en puis juger, c'est la véritable gloire et les belles connaissances, et je prends garde que ces gens-là ne les ont que bien peu, qui s'attachent beaucoup aux plaisirs du corps. Je trouve aussi que ces plaisirs sensuels sont grossiers, sujets au dégoût et pas trop à rechercher, à moins que ceux de l'esprit ne s'y mêlent. Le plus sensible est celui de l'amour; mais il passe bien vite si l'esprit n'est de la patrie. Et comme les plaisirs de l'esprit surpassent de bien

loin ceux du corps, il me semble aussi que les extrêmes douleurs corporelles sont beaucoup plus insupportables que celles de l'esprit. Je vois de plus que ce qui sert d'un côté nuit d'un autre; que le plaisir fait souvent naître la douleur, comme la douleur cause le plaisir, et que notre félicité dépend assez de la fortune et plus encore de notre conduite. »

Je l'écoutais doucement quand on nous vint interrompre, et j'étais presque d'accord de tout ce qu'il disait. Si vous me voulez croire, Madame, vous goûterez les raisons d'un si parfaitement honnête homme, et vous ne serez pas la dupe de la fausse honnêteté.

---



---

# PORTRAIT

## DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD

Fait par lui-même<sup>1</sup>.

---

Je suis d'une taille médiocre, libre et bien proportionnée. J'ai le teint brun, mais assez uni; le front élevé et d'une raisonnable grandeur; les yeux noirs, petits et enfoncés, et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés. Je serais fort empêché de dire de quelle sorte j'ai le nez fait, car il n'est ni camus, ni aquilin, ni gros, ni pointu, au moins à ce que je crois; tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit et qu'il descend un peu trop bas. J'ai la bouche grande, et les lèvres assez rouges d'ordinaire et ni bien ni mal taillées. J'ai les dents blanches et passablement rangées. On m'a dit autrefois que j'avais un peu trop de menton : je viens de me regarder dans le miroir pour savoir ce qui en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger. Pour le tour du visage, je l'ai ou carré ou en ovale : lequel des deux, il me serait fort difficile de le dire. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête.

J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans la mine : cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant,

<sup>1</sup> Les portraits étaient alors à la mode. La Rochefoucauld écrivit le sien sur les instances de M<sup>lle</sup> de Montpensier. Il parut en 1659 dans la *Galerie des portraits* de Mademoiselle.

quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée, et même un peu trop, et jusqu'à faire beaucoup de gestes en parlant. Voilà naïvement comme je pense que je suis fait au dehors, et l'on trouvera, je crois, que ce que je pense de moi là-dessus n'est pas fort éloigné de ce qui en est. J'en userai avec la même fidélité dans ce qui me reste à faire de mon portrait : car je me suis assez étudié pour me bien connaître, et je ne manquerai ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts.

Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que, depuis trois ou quatre ans, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurais pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avais point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps, ou je rêve sans dire mot, ou je n'ai presque point d'attache à ce que je dis. Je suis fort resserré avec ceux que je ne connais pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais. C'est un défaut, je le sais bien, et je ne négligerai rien pour m'en corriger; mais comme un certain air sombre que j'ai dans le visage contribue à me faire paraître encore plus réservé que je ne le suis, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire d'un méchant air qui nous vient de la disposition naturelle des traits, je pense qu'après m'être corrigé au dedans, il ne laissera pas de me demeurer toujours de mauvaises marques au dehors.

J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté de le dire : car à quoi bon façonner là-dessus? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente, et se servir d'une manière bien adroite pour faire croire de soi beaucoup plus de bien que l'on n'en

dit. Pour moi, je suis content qu'on ne me croie ni plus beau que je me fais, ni de meilleure humeur que je me dépeins, ni plus spirituel et plus raisonnable que je le suis. J'ai donc de l'esprit, encore une fois, mais un esprit que la mélancolie gâte : car, encore que je possède assez bien ma langue, que j'aie la mémoire heureuse, et que je ne pense pas les choses fort confusément, j'ai pourtant une si forte application à mon chagrin, que souvent j'exprime assez mal ce que je veux dire.

La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus. J'aime qu'elle soit sérieuse et que la morale en fasse la plus grande partie. Cependant je sais la goûter aussi lorsqu'elle est enjouée; et si je ne dis pas beaucoup de petites choses pour rire, ce n'est pas du moins que je ne connaisse pas ce que valent les bagatelles bien dites, et que je ne trouve fort divertissante cette manière de badiner, où il y a certains esprits prompts et aisés qui réussissent si bien. J'écris bien en prose, je fais bien en vers<sup>1</sup>; et si j'étais sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrais m'acquérir assez de réputation.

J'aime la lecture, en général; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'âme est celle que j'aime le plus. Surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit : car, de cette sorte, on réfléchit à tout moment sur ce qu'on lit; et des réflexions que l'on fait il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile.

Je juge assez bien des ouvrages de vers et de prose que l'on me montre; mais j'en dis peut-être mon sentiment avec un peu trop de liberté. Ce qu'il y a encore de mal en moi, c'est que j'ai quelquefois une délicatesse trop scrupuleuse et une critique trop sévère. Je ne hais pas entendre disputer, et souvent aussi je me mêle assez volontiers dans la dispute;

<sup>1</sup> Les vers de la Rochefoucauld ne nous ont pas été conservés.

mais je soutiens d'ordinaire mon opinion avec trop de chaleur ; et lorsqu'on défend un parti injuste contre moi, quelquefois, à force de me passionner pour la raison, je deviens moi-même fort peu raisonnable.

J'ai les sentiments vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout à fait honnête homme, que mes amis ne me sauraient faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes défauts. Ceux qui me connaissent un peu particulièrement, et qui ont eu la bonté de me donner quelquefois des avis là-dessus, savent que je les ai toujours reçus avec toute la joie imaginable et toute la soumission d'esprit que l'on saurait désirer.

J'ai toutes les passions assez douces et assez réglées : on ne m'a presque jamais vu en colère, et je n'ai jamais eu de haine pour personne. Je ne suis pas pourtant incapable de me venger si l'on m'avait offensé, et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure qu'on m'aurait faite. Au contraire, je suis assuré que le devoir ferait si bien en moi l'office de la haine, que je poursuivrais ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un autre.

L'ambition ne me travaille point. Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort. Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrais ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée ; et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusqu'à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal : car les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde. Mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affaiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple, qui, n'exécutant jamais rien par raison, a besoin de passions pour le porter à faire les choses.

J'aime mes amis, et je les aime d'une façon que je ne ba-



lancerais pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs. J'ai de la condescendance pour eux; je souffre patiemment leur mauvaise humeur : seulement je ne leur fais pas beaucoup de caresses, et je n'ai pas non plus de grandes inquiétudes en leur absence.

J'ai naturellement fort peu de curiosité pour la plus grande partie de tout ce qui en donne aux autres gens. Je suis fort secret, et j'ai moins difficulté que personne à taire ce qu'on m'a dit en confidence. Je suis extrêmement régulier à ma parole; je n'y manque jamais, de quelque conséquence que puisse être ce que j'ai promis, et je m'en suis fait toute ma vie une loi indispensable. J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes; et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes; on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous; et il me semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté, et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. Pour galant, je l'ai été un peu autrefois; présentement je ne le suis plus, quelque jeune que je sois. J'ai renoncé aux fleurettes, et je m'étonne seulement de ce qu'il y a encore tant d'honnêtes gens qui s'occupent à en débiter.

J'approuve extrêmement les belles passions : elles marquent la grandeur de l'âme; et quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accoutument si bien d'ailleurs avec la plus austère vertu, que je crois qu'on ne les saurait condamner avec justice. Moi qui connais tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les grands sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte; mais de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connaissance que j'ai me passe jamais de l'esprit au cœur.



---

# MÉMOIRES DE LA ROCHEFOUCAULD.

---

## PREMIÈRE PARTIE <sup>1</sup>.

D'après le plan primitif de l'auteur.

J'ai passé les dernières années du ministère du cardinal Mazarin dans l'oisiveté que laisse d'ordinaire la disgrâce. Pendant ces temps, j'ai écrit ce que j'ai vu des troubles de la régence. Bien que ma fortune soit changée, je ne jouis

<sup>1</sup> La première pensée de la Rochefoucauld en composant ses Mémoires a été évidemment de les consacrer à sa propre individualité, et d'en faire des pages intimes où il se fût expliqué sur ses actes après s'être jugé lui-même devant la postérité; ainsi une première partie a été retrouvée qui fait double emploi avec celle qui ouvre les Mémoires dans l'édition d'Amsterdam. Elle commence à une époque antérieure et se termine, de même que celle-ci, à l'année 1649. M. Renouard, qui l'a découverte le premier, l'a publiée en 1804, et M. de Barthélemy l'a retrouvée dans les archives du château de la Roche-Guyon. La Rochefoucauld changea de résolution, renonça à écrire ses propres Mémoires, et se borna à retracer les événements de la Fronde. Aussi reprit-il cette première partie, commençant sa narration à la mort de Richelieu. Ce second travail, moins développé que le premier, est plus nerveux et fait mieux connaître les intrigues de la cour.

Désormais les deux versions trouveront place dans les Œuvres de la Rochefoucauld. La première est plus personnelle; la seconde fait mieux ressortir la gravité de l'histoire, et la suite des Mémoires est conçue sur ce dernier plan.

pas d'un moindre loisir. J'ai voulu l'employer à écrire des événements plus éloignés, où le hasard m'a souvent donné quelque part.

[1630.] J'entrai dans le monde quelque temps avant la disgrâce de la reine mère Marie de Médicis. Le roi Louis XIII, son fils, avait une santé faible, que les fatigues de la chasse avaient usée avant l'âge.

Ses incommodités augmentaient aussi ses chagrins et les défauts de son humeur : il était sévère, défiant, haïssant le monde; il voulait être gouverné, et portait quelquefois impatiemment de l'être. Il avait un esprit de détail appliqué uniquement à de petites choses; et ce qu'il savait de la guerre convenait plus à un simple officier qu'à un roi.

Le cardinal de Richelieu gouvernait l'État, et il devait toute son élévation à la reine mère. Il avait l'esprit vaste et pénétrant, l'humeur âpre et difficile; il était libéral, hardi dans ses projets, et timide pour sa personne. Il voulut établir l'autorité du roi et la sienne propre par la ruine des huguenots et des grandes maisons du royaume, pour attaquer ensuite la maison d'Autriche, et abaisser une puissance si redoutable à la France. Tout ce qui n'était pas dévoué à ses volontés était exposé à sa haine, et il ne gardait point de bornes pour élever ses créatures ni pour perdre ses ennemis. La passion qu'il avait eue longtemps pour la reine s'était convertie en dépit : elle avait de l'aversion pour lui, et il croyait que d'autres attachements ne lui étaient pas désagréables. Le roi était naturellement jaloux; et sa jalousie, fomentée par celle du cardinal de Richelieu, aurait suffi pour l'aigrir contre la reine, quand même la stérilité de leur mariage et l'incompatibilité de leurs humeurs n'y auraient pas contribué. La reine était aimable de sa personne : elle avait de la douceur, de la bonté et de la politesse; elle n'avait rien de faux dans l'humeur ni dans l'esprit; et avec beaucoup de vertu, elle ne s'offensait pas d'être aimée. M<sup>me</sup> de Chevreuse était attachée à elle depuis longtemps par tout

ments. Cette liaison a produit tant de choses extraordinaires, qu'il me paraît nécessaire de rapporter ici quelques-unes de celles qui s'étaient passées devant le temps dont je dois parler.

M<sup>me</sup> de Chevreuse avait beaucoup d'esprit, d'ambition et de beauté; elle était galante, vive, hardie, entreprenante. Elle se servait de tous ses charmes pour réussir dans ses desseins, et elle a presque toujours porté malheur aux personnes qu'elle y a engagées. Elle avait été aimée du duc de Lorraine; et personne n'ignorait qu'elle n'eût été la première cause des malheurs que ce prince et ses États ont éprouvés si longtemps. Mais si l'amitié de M<sup>me</sup> de Chevreuse a été dangereuse à M. de Lorraine, elle ne le fut pas moins à la reine dans la suite. La cour était à Nantes, et on était sur le point de conclure le mariage de Monsieur avec M<sup>le</sup> de Montpensier. Ce temps, qui semblait être destiné à la joie, fut troublé par l'affaire de Chalais. Il avait été nourri auprès du roi, et était maître de la garde-robe; sa personne et son esprit étaient agréables, et il avait un attachement extraordinaire pour M<sup>me</sup> de Chevreuse. Il fut accusé d'avoir eu dessein contre la vie du roi, et d'avoir proposé à Monsieur de rompre son mariage, dans la vue d'épouser la reine aussitôt qu'il serait parvenu à la couronne. Bien que ce crime ne fût pas entièrement prouvé, Chalais eut la tête tranchée<sup>1</sup>; et le cardinal, qui voulait intimider la reine, et lui faire sentir le besoin qu'elle avait de ménager sa passion, n'eut pas de peine à persuader au roi qu'elle et madame de Chevreuse n'avaient pas ignoré le dessein de Chalais; et il est certain que le roi en est demeuré persuadé toute sa vie.

D'autres sujets animèrent encore le roi et le cardinal contre la reine et contre M<sup>me</sup> de Chevreuse : le comte de

<sup>1</sup> Cette exécution eut lieu en 1626.

Holland vint en France, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, pour traiter le mariage du roi son maître avec Madame, sœur du roi. Il était jeune et bien fait, et il plut à M<sup>me</sup> de Chevreuse. Pour honorer leur passion, ils firent dessein de former une liaison d'intérêts et même de galanterie entre la reine et le duc de Buckingham, bien qu'ils ne se fussent jamais vus. Les difficultés d'une telle entreprise n'étonnèrent point ceux qui y avaient le principal intérêt : la reine était telle que je l'ai dépeinte et le duc de Buckingham était favori du roi d'Angleterre, jeune, libéral, audacieux, et l'homme du monde le mieux fait. M<sup>me</sup> de Chevreuse et le comte de Holland trouvèrent toutes les facilités qu'ils désiraient auprès de la reine et auprès du duc de Buckingham. Il se fit choisir pour venir en France épouser Madame au nom du roi son maître, et il y arriva avec plus d'éclat, de grandeur et de magnificence que s'il eût été roi. La reine lui parut encore plus aimable que son imagination ne lui avait pu représenter; et il parut à la reine l'homme du monde le plus digne de l'aimer. Ils employèrent la première audience de cérémonie à parler d'affaires qui les touchaient plus vivement que celles des deux couronnes, et ils ne furent occupés que des intérêts de leur passion. Ces heureux commencements furent bientôt troublés : le duc de Montmorency et le duc de Bellegarde, qui étaient soufferts de la reine, en furent méprisés; et quelque brillante que fût la cour de France, elle fut effacée en un moment par l'éclat du duc de Buckingham. L'orgueil et la jalousie du cardinal de Richelieu furent également blessés de cette conduite de la reine; et il donna au roi toutes les impressions qu'il était capable de recevoir contre elle. On ne songea plus qu'à conclure promptement le mariage, et à faire partir le duc de Buckingham. Lui, de son côté, retardait le plus qu'il lui était possible, et se servait de tous les avantages de sa qualité d'ambassadeur pour voir la reine, sans ménager les chagrins du roi; et même un soir que la cour était à

Amiens, et que la reine se promenait assez seule dans un jardin, il y entra avec le comte de Holland, dans le temps que la reine se reposait dans un cabinet. Ils se trouvèrent seuls<sup>1</sup> : le duc de Buckingham était hardi et entreprenant ; l'occasion était favorable, et il essaya d'en profiter avec si peu de respect, que la reine fut contrainte d'appeler ses femmes, et de leur laisser voir une partie du trouble et du désordre où elle était. Le duc de Buckingham partit bientôt après, passionnément amoureux de la reine, et tendrement aimé d'elle. Il la laissa exposée à la haine du roi et aux fureurs du cardinal de Richelieu, et il prévoyait que leur séparation devait être éternelle ; il partit enfin sans avoir eu le temps de parler en particulier à la reine ; mais, par un emportement que l'amour seul peut rendre excusable, il revint à Amiens le lendemain de son départ, sans prétexte, et avec une diligence extrême. La reine était au lit : il entra dans sa chambre, et se jetant à genoux devant elle et fondant en larmes, il lui tenait les mains. La reine n'était pas moins touchée, lorsque la comtesse de Lannoy, sa dame d'honneur, s'approcha du duc de Buckingham et lui fit apporter un siège, en lui disant qu'on ne parlait point à genoux à la reine. Elle fut témoin du reste de la conversation, qui fut courte. Le duc de Buckingham, remonta à cheval en sortant de chez la reine et reprit le chemin d'Angleterre.

On peut croire aisément ce qu'une conduite si extraordinaire fit dans la cour, et quels prétextes elle fournit au cardinal pour aigrir encore le roi contre la reine.

Les choses étaient en ces termes, quand la reine d'Angleterre partit pour aller trouver le roi son mari. Elle fut

<sup>1</sup> Cette entrevue, qui fit tant de tort à la reine, ne se passa pas tout à fait ainsi que le raconte la Rochefoucauld. La princesse s'y rendit avec une suite assez nombreuse ; elle ne fut seule avec Buckingham qu'un instant ; et ce dernier n'eut pas le temps de manquer à ce point au respect qu'il lui devait. (Voyez les *Mémoires de M<sup>me</sup> de Motteville*).

menée par le duc et la duchesse de Chevreuse. Le duc de Buckingham eut dans cette réception toute l'occasion qu'il désirait de faire paraître sa magnificence, et celle d'un royaume dont il était le maître; et il reçut M<sup>me</sup> de Chevreuse avec tous les honneurs qu'il aurait pu rendre à la reine qu'il aimait. Elle quitta bientôt la cour d'Angleterre, et revint en France avec le duc son mari. Elle fut reçue du cardinal comme une personne dévouée à la reine et au duc de Buckingham; il essaya néanmoins de la gagner à le servir auprès de la reine, il crut même quelque temps qu'elle lui était favorable; mais il ne se fiait pas assez à ses promesses pour ne se pas assurer par d'autres précautions. Il voulut en prendre même du côté du duc de Buckingham; et sachant qu'il avait eu en Angleterre un long attachement pour la comtesse de Carlisle, le cardinal sut ménager si adroitement l'esprit fier et jaloux de cette femme, par la conformité de leurs sentiments et de leurs intérêts, qu'elle devint le plus dangereux espion du duc de Buckingham. L'envie de se venger de son infidélité, et de se rendre nécessaire au cardinal, la portèrent à tenter toutes sortes de voies pour lui donner des preuves certaines de ce qu'il soupçonnait de la reine.

Le duc de Buckingham était, comme je l'ai dit, galant et magnifique : il prenait beaucoup de soin de se parer aux assemblées. La comtesse de Carlisle, qui avait tant d'intérêt de l'observer, s'aperçut bientôt qu'il affectait de porter des ferrets de diamants qu'elle ne lui connaissait pas : elle ne douta point que la reine de France ne les lui eût donnés; mais, pour en être encore plus assurée, elle prit le temps à un bal d'entretenir en particulier le duc de Buckingham, et de lui couper les ferrets dans le dessein de les envoyer au cardinal. Le duc de Buckingham s'aperçut le soir de ce qu'il avait perdu; et jugeant d'abord que la comtesse de Carlisle avait pris les ferrets, il appréhenda les effets de sa jalousie, et qu'elle ne fût capable de les remettre entre les mains du



cardinal pour perdre la reine. Dans cette extrémité, il dépêcha à l'instant même un ordre de fermer les ports d'Angleterre, et défendit que personne n'en sortît, sous quelque prétexte que ce pût être, devant un temps qu'il marqua. Cependant il fit refaire en diligence des ferrets semblables à ceux qu'on lui avait pris, et les envoya à la reine, en lui rendant compte de ce qui était arrivé. Cette précaution de fermer les ports retint la comtesse de Carlisle, et elle vit bien que le duc de Buckingham avait eu tout le temps dont il avait besoin pour prévenir sa méchanceté. La reine évita de cette sorte la vengeance de cette femme irritée, et le cardinal perdit un moyen assuré de convaincre la reine et d'éclaircir le roi de tous ses doutes, puisque les ferrets venaient de lui, et qu'il les avait donnés à la reine.

Le cardinal formait alors le dessein de détruire le parti des huguenots et de faire le siège de la Rochelle. Cette guerre a été si amplement décrite, qu'il serait inutile d'en dire ici les particularités. On sait assez que le duc de Buckingham vint avec une puissante flotte pour secourir la Rochelle, qu'il attaqua l'île de Ré sans la prendre, et qu'il se retira après un succès malheureux; mais tout le monde ne sait pas que le cardinal accusa la reine d'avoir concerté cette entreprise avec le duc de Buckingham pour faire la paix des huguenots, et pour lui donner un prétexte de revenir à la cour, et de revoir la reine. Ces projets du duc de Buckingham furent inutiles : la Rochelle fut prise<sup>1</sup>, et il fut assassiné peu de temps après son retour en Angleterre. Le cardinal triompha inhumainement de cette mort, dit des choses piquantes de la douleur de la reine, et recommença d'espérer.

Après la prise de la Rochelle et la ruine des huguenots, le roi alla à Lyon pour donner ordre aux affaires d'Italie, et

<sup>1</sup> Le 28 octobre 1628. Buckingham avait été assasiué à Portsmouth le 2 septembre précédent.

pour secourir Casal. J'entrai dans le monde dans ce temps-là, comme j'ai dit; je revins à la cour, de l'armée d'Italie, où j'étais mestre de camp du régiment d'Auvergne, et je commençai à remarquer avec quelque attention ce que je voyais : la mésintelligence de la reine mère et du cardinal de Richelieu paraissait déjà, et l'on prévoyait qu'elle devait avoir de grandes suites; mais il était malaisé d'en prévoir l'événement. La reine mère avertit le roi que le cardinal était amoureux de la reine sa femme. Cet avis fit son effet, et le roi en fut vivement touché; il parut même être disposé à chasser le cardinal, et demanda à la reine mère qui on pourrait mettre à sa place dans le ministère : elle hésita, et ne lui osa nommer personne, soit qu'elle appréhendât que ses créatures ne lui fussent pas agréables, ou qu'elle n'eût pas pris ses mesures avec celui qu'elle y voulait établir. Cette faute de la reine mère causa sa perte, et sauva le cardinal. Le roi, paresseux et timide, craignit le poids des affaires, et de manquer d'un homme capable de l'en soulager; et le cardinal eut tout le temps et tous les moyens nécessaires pour dissiper la jalousie du roi, et pour se garantir des mauvais offices de la reine mère. Cependant il n'oublia rien pour la fléchir, ne se voyant pas encore en état de la détruire. Elle, de son côté, fit semblant de se réconcilier sincèrement avec lui, mais la haine dura toujours entre eux.

Le roi tomba alors dans une dangereuse maladie, où tout le monde désespéra de sa santé. La reine mère, le voyant dans cette extrémité, songea à prévenir le cardinal : elle résolut de le faire arrêter prisonnier au moment de la mort du roi, et de le mettre à Pierre-Encise, sous la garde de M. d'Alincourt, gouverneur de Lyon. On a dit que le cardinal avait su depuis, par le duc de Montmorency, le nom et les divers avis de tous ceux qui avaient assisté au conseil que la reine avait tenu contre lui, et que dans la suite il les avait punis des mêmes peines qu'ils lui voulaient faire souffrir.

roi ; et la reine mère , présument trop de son pouvoir , éclata de nouveau contre le cardinal , à la *journée des Dupes*. Cette journée fut nommée ainsi par les révolutions qu'elle produisit dans le temps que l'autorité de la reine paraissait le plus établie , et que le roi , pour être plus près d'elle et pour lui rendre plus de soins , s'était logé à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires , auprès du Luxembourg. Un jour qu'il était enfermé seul avec la reine , elle renouvela ses plaintes contre le cardinal , et déclara qu'elle ne pouvait plus le souffrir dans les affaires. Pendant que la conversation s'échauffait , le cardinal entra. La reine en le voyant ne put retenir sa colère : elle lui reprocha son ingratitude et les trahisons qu'il lui avait faites , et lui défendit de se présenter devant elle. Il se jeta à ses pieds , et essaya de la fléchir par ses soumissions et par ses larmes ; mais tout fut inutile , et elle demeura ferme dans sa résolution.

Le bruit de cette disgrâce du cardinal se répandit aussitôt ; personne presque ne douta qu'il ne fût entièrement perdu , et toute la cour en foule vint trouver la reine mère pour prendre part à son triomphe imaginaire. On se repentit bientôt de cette déclaration , quand on sut que le roi était allé le même jour à Versailles , et que le cardinal l'y avait suivi. Il avait balancé s'il y devait aller ; mais le cardinal de la Valette le détermina à ne pas perdre le roi de vue , et à tout hasarder pour se maintenir. On conseilla à la reine d'y accompagner le roi , et de ne le laisser pas exposé , dans une telle conjoncture , à ses propres incertitudes et aux artifices du cardinal ; mais la crainte de s'ennuyer à Versailles et d'y être mal logée , lui parut une raison insurmontable , et lui fit rejeter un avis si salutaire. Le cardinal sut profiter habilement de cette occasion , et il s'empara de telle sorte de l'esprit du roi , qu'il le fit consentir à la chute de la reine sa mère. Elle fut arrêtée , prisonnière bientôt après , et ses malheurs ont duré autant que sa vie [1631]. On les

sait assez, et qu'elle enveloppa dans sa perte un grand nombre de personnes de qualité. Le grand prieur de Vendôme et le maréchal d'Ornano étaient morts en prison quelque temps auparavant; le duc de Vendôme y était encore; la princesse de Conti et le duc de Guise, son frère, furent chassés, le maréchal de Bassompierre fut mis à la Bastille, le maréchal de Marillac eut la tête tranchée; on ôta les sceaux à son frère pour les donner à M. de Châteauneuf, qui avait été nourri page du connétable de Montmorency. La révolte de Monsieur fit périr le duc de Montmorency sur un échafaud, et Châteauneuf fut contraint d'être son juge [1632]. Il fut arrêté prisonnier lui-même bientôt après, et M<sup>me</sup> de Chevreuse fut reléguée à Tours, n'ayant de crime l'un et l'autre que d'être attachés à la reine, et d'avoir fait avec elle des railleries piquantes du cardinal. Le duc de Bellegarde, grand écuyer, avait suivi Monsieur. Mon père se trouva exposé, comme la plus grande partie de la cour, aux persécutions du cardinal; il fut soupçonné d'être dans les intérêts de Monsieur, et il eut ordre d'aller dans une maison qu'il avait auprès de Blois. Tant de sang répandu et de fortunes renversées avaient rendu odieux le ministère du cardinal de Richelieu; la douceur de la régence de Marie de Médicis était encore présente, et tous les grands du royaume, qui se voyaient abattus, croyaient avoir passé de la liberté à la servitude. J'avais été nourri dans ces sentiments, et je m'y confirmai encore par ce que je viens de dire : la domination du cardinal de Richelieu me parut injuste, et je crus que le parti de la reine était le seul qu'il fût honnête de suivre. Elle était malheureuse et persécutée, et le cardinal était plutôt son tyran que son amant; elle me traitait avec beaucoup de bonté, et de marques d'estime et de confiance; j'étais dans une grande liaison d'amitié avec M<sup>lle</sup> d'Hautefort, qui était fort jeune et d'une beauté surprenante : elle avait beaucoup de vertu et de fidélité pour ses amis; elle

était particulièrement attachée à la reine, et ennemie du cardinal. Le roi avait paru amoureux d'elle presque aussitôt qu'elle était sortie de l'enfance, mais comme cet amour ne ressemblait pas à celui des autres hommes, la vertu de cette jeune personne ne fut jamais attaquée : elle acquit plus de réputation que de bien dans le cours de cette galanterie, et le roi lui témoignait plus de passion par de longues et pénibles assiduités et par sa jalousie, que par les grâces qu'il lui faisait. Elle me parlait de tous ses intérêts et de tous ses sentiments avec une confiance entière : bien que je fusse fort jeune, elle obligea la reine à me dire toutes choses sans réserve. M<sup>lle</sup> de Chemerault, fille de la reine, était fort jeune, et d'une beauté admirable; les agréments de son esprit ne plaisaient pas moins que sa beauté : elle était gaie, vive, moqueuse; mais sa raillerie était toujours fine et délicate. La reine l'aimait; elle était amie particulière de M<sup>lle</sup> d'Hautefort et la mienne, et elle contribuait encore à notre liaison. De moindres raisons auraient suffi pour éblouir un homme qui n'avait jamais rien vu, et pour l'entraîner dans un chemin si opposé à sa fortune. Cette conduite m'attira bientôt l'aversion du roi et du cardinal, et commença une longue suite de disgrâces dont ma vie a été agitée, et qui m'ont donné souvent plus de part qu'un particulier n'en devait avoir à des événements considérables. Mais comme je ne prétends pas écrire l'histoire, ni parler de moi que dans ce qui a du rapport aux personnes avec qui j'ai été lié d'intérêt et d'amitié, je ne toucherai que les choses auxquelles j'ai été mêlé, puisque le reste est assez connu.

[1635.] La guerre fut déclarée au roi d'Espagne en l'année 1635, et les maréchaux de Châtillon et de Brézé entrèrent en Flandre avec une armée de vingt mille hommes pour se joindre au prince d'Orange, qui commandait celle de Hollande. Il était généralissime, et ces deux corps assemblés faisaient plus de quarante mille hommes. Devant cette jon-

défait les troupes d'Espagne, commandées par le prince Thomas : plusieurs jeunes gens de qualité étaient volontaires en cette occasion ; j'étais du nombre. Une si heureuse victoire donna de la jalousie au prince d'Orange, et mit la division entre lui et les maréchaux de Châtillon et de Brézé : au lieu de tirer avantage d'un tel succès et de maintenir sa réputation, il fit piller et brûler Tirlemont pour décrier les armes du roi, et les charger d'une violence si peu nécessaire ; il assiégea Louvain, sans avoir dessein de le prendre, et affaiblit tellement l'armée de France par les fatigues continuelles et par le manquement de toutes choses, qu'à la fin de la campagne elle ne fut plus en état de retourner seule par le chemin qu'elle avait tenu, et elle fut contrainte de revenir par mer. Je revins avec ce qu'il y avait de volontaires, et je leur portai malheur ; car nous fûmes tous chassés, sous prétexte qu'on parlait trop librement de ce qui s'était passé dans cette campagne ; mais la principale raison fut le plaisir que sentit le roi de faire dépit à la reine et à M<sup>lle</sup> d'Hautefort en m'éloignant de la cour.

[1636.] La seconde année de cette guerre donna beaucoup de prétextes aux ennemis du cardinal de Richelieu de condamner sa conduite. On avait considéré la déclaration de la guerre, et le dessein qu'un si grand ministre avait formé depuis si longtemps d'abattre la maison d'Autriche, comme une entreprise hardie et douteuse ; mais alors elle parut folle et téméraire : on voyait que les Espagnols avaient pris sans résistance la Capelle, le Castelet et Corbie ; que les autres places frontières n'étaient ni mieux munies, ni mieux fortifiées, que les troupes étaient faibles et mal disciplinées, qu'on manquait de poudre et d'artillerie ; que les ennemis étaient entrés en Picardie et pouvaient marcher à Paris. On s'étonnait encore que le cardinal eût exposé si légèrement la

<sup>1</sup> Cette victoire fut remportée le 20 mai.

réputation du roi et le succès de l'état sans prévoir tant de malheurs, et qu'il n'eût d'autre ressource, dans la seconde année de la guerre, que de faire convoquer l'arrière-ban. Ces bruits, répandus dans tout le royaume, réveillèrent les cabales, et donnèrent lieu aux ennemis du cardinal de former des desseins contre son autorité et même contre sa vie.

Pendant le roi marcha à Amiens avec ce qu'il put rassembler de troupes ; Monsieur était auprès de lui. Il donna le commandement de son armée au comte de Soissons, jeune prince bien fait de sa personne, d'un esprit médiocre et déifiant, fier, sérieux, et ennemi du cardinal de Richelieu. Il avait méprisé son alliance et refusé d'épouser M<sup>me</sup> de Combalet, sa nièce. Ce refus, plus que toutes les bonnes qualités du comte de Soissons, lui attirait l'estime et l'amitié de tout ce qui n'était point dépendant du cardinal. Saint-Ibal, Varicarville, Campion et Bardouville, gens difficiles et factieux, affectant une vertu austère et peu sociable, s'étaient rendus maîtres de ce prince. Ils avaient fait une liaison étroite de Monsieur et de lui contre le cardinal par l'entremise du comte de Montrésor, qui suivait en tout, par une imitation affectée, les manières et les sentiments de Saint-Ibal et de Varicarville. Quelque considérable que fût cette union de Monsieur et de M. le comte, elle était néanmoins trop faible pour ébranler la fortune du cardinal par des intrigues : on eut recours à d'autres voies ; et ils résolurent de le tuer quand ils pourraient le faire sûrement. L'occasion s'en présenta bientôt après. Un jour que le roi tint conseil dans un petit château, à une lieue d'Amiens, où M. le comte et le cardinal se trouvèrent, le roi sortit le premier pour retourner à Amiens ; et quelques affaires ayant retenu plus d'une demi-heure le cardinal avec ces deux princes, ils furent pressés par Saint-Ibal, par Montrésor et Varicarville d'exécuter leur entreprise ; mais la timidité de Monsieur et la faiblesse de M. le comte la rendirent vaine : le cardinal connut le péril où il était ; le trouble parut sur son visage ;

il laissa Monsieur et M. le comte ensemble, et partit avec précipitation. Je m'étonnai que le cardinal, prévoyant et timide comme il était, se fût exposé à la merci de ses ennemis; et qu'eux aussi, qui avaient tant d'intérêt à sa perte, eussent laissé échapper une occasion si sûre et si difficile à retrouver.

Les progrès des Espagnols furent bientôt arrêtés : le roi reprit Corbie, et la campagne finit plus heureusement qu'elle n'avait commencé. Il ne me fut pas permis de passer l'hiver à la cour; et je fus obligé d'aller trouver mon père, qui était dans ses maisons, et dont la disgrâce particulière n'était pas finie.

[1637.] M<sup>me</sup> de Chevreuse était alors reléguée à Tours, comme j'ai dit. La reine lui avait donné bonne opinion de moi; elle souhaita de me voir, et nous fûmes bientôt dans une très-grande liaison d'amitié. Cette liaison ne fut pas plus heureuse pour moi qu'elle l'avait été pour tous ceux qui en avaient eu avec elle; et je me trouvai entre la reine et M<sup>me</sup> de Chevreuse. On me permit d'aller à l'armée sans me permettre de demeurer à la cour; et en allant ou en revenant, j'étais souvent chargé, par l'une ou par l'autre, de commissions périlleuses.

La disgrâce de mon père cessa enfin, et je revins avec lui auprès du roi, dans le temps que l'on accusait la reine d'avoir une intelligence avec le marquis de Mirabel, ministre d'Espagne. On en fit un crime d'État à la reine, et elle se vit exposée à une sorte de persécution qu'elle n'avait pas encore éprouvée : plusieurs de ses domestiques furent arrêtés, ses cassettes furent prises. M. le chancelier l'interrogea comme une criminelle; on proposa de la renfermer au Havre, de rompre son mariage et de la répudier. Dans cette extrémité, abandonnée de tout le monde, manquant de toutes sortes de secours, et n'osant se confier qu'à M<sup>lle</sup> d'Hautefort et à moi, elle me proposa de les enlever toutes deux et de les emmener à Bruxelles. Quelque difficulté et quelque



péril qui me parussent dans un tel projet, je puis dire qu'il me donna plus de joie que je n'en avais eu de ma vie. J'étais dans un âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvais pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la reine au roi son mari, et au cardinal de Richelieu, qui en était jaloux, et d'ôter M<sup>lle</sup> d'Hautefort au roi, qui en était amoureux.

Heureusement les choses changèrent : la reine ne se trouva pas coupable ; l'interrogation du chancelier la justifia, et M<sup>me</sup> d'Aiguillon adoucit le cardinal de Richelieu ; mais il était nécessaire de faire savoir promptement toutes ces choses à M<sup>me</sup> de Chevreuse pour l'empêcher de prendre l'alarme, et l'avertir de chercher à se mettre en sûreté. On avait fait jurer à la reine de n'avoir aucun commerce avec elle ; et il n'y avait que moi qui la pût informer de tout ce qui s'était passé. La reine me laissa ce soin ; je pris prétexte de retourner chez mon père, où ma femme était malade, et je promis à la reine de rassurer M<sup>me</sup> de Chevreuse, et de lui faire savoir ce dont elle me chargeait. Dans le temps que je lui parlais, et qu'elle n'avait pas achevé tout ce qu'elle avait à me dire, M<sup>me</sup> de Senecey, qui était sa dame d'honneur, ma parente et de mes amies, était seule à la porte du cabinet pour nous empêcher d'être surpris. M. des Noyers entra, avec un papier qu'il devait faire signer à la reine, où les règles de sa conduite avec le roi étaient amplement déduites. Je n'eus que le temps, voyant M. des Noyers, de prendre congé de la reine. J'allai ensuite le prendre du roi.

La cour était alors à Chantilly, et le cardinal à Royaumont. Mon père était auprès du roi ; il pressait mon départ, par la crainte qu'il avait que l'attachement que j'avais pour la reine ne nous attirât de nouveaux embarras. Lui et M. de Chavigny me menèrent à Royaumont : ils n'oublièrent rien l'un et l'autre pour me représenter les périls où ma conduite, qui était depuis longtemps désagréable au roi et suspecte au cardinal, pouvait jeter ma maison ; et ils me dirent

positivement que je ne reviendrais jamais à la cour si je passais par Tours, où était M<sup>me</sup> de Chevreuse, et si je ne rompais commerce avec elle. Cet ordre si précis me mit dans une peine extrême. Ils m'avertirent que j'étais observé, et qu'on serait exactement averti de tout ce que je ferais. J'étais néanmoins chargé si expressément de la reine de faire savoir à M<sup>me</sup> de Chevreuse ce qui s'était passé dans la déposition du chancelier, que je ne pouvais me dispenser de lui en donner avis. Je promis à mon père et à M. de Chavigny que je ne verrais point M<sup>me</sup> de Chevreuse. Je ne la vis pas, en effet; mais je priai Craff, gentilhomme anglais, de ses amis et des miens, de l'avertir de ma part qu'on m'avait défendu de la voir, et qu'il était nécessaire qu'elle envoyât un homme sûr, par qui je lui pusse mander ce que je n'osais lui aller dire à Tours. Elle fit ce que je désirais; et elle fut informée de tout ce que la reine avait dit au chancelier, et de la parole qu'il avait donnée à la reine, qu'elle et M<sup>me</sup> de Chevreuse seraient désormais en repos, à condition de n'avoir plus aucun commerce ensemble.

Cette tranquillité ne dura pas longtemps, par une méprise bizarre qui replongea M<sup>me</sup> de Chevreuse dans des disgrâces qui l'ont accompagnée pendant dix ou douze ans, et qui ont causé les miennes particulières par un enchaînement d'accidents que je n'ai pu éviter. Pendant que le chancelier interrogeait la reine à Chantilly, et qu'elle craignait le plus le succès de cette affaire, elle craignait aussi que M<sup>me</sup> de Chevreuse ne s'y trouvât embarrassée; et M<sup>me</sup> d'Hautefort était convenue avec elle que, quand elle lui enverrait des *Heures* reliées de vert, ce serait une marque que les affaires de la reine prendraient des voies de douceur et d'accommodement, mais que si elle lui envoyait des *Heures* reliées de rouge, ce serait avertir M<sup>me</sup> de Chevreuse de pourvoir à sa sûreté, et de sortir du royaume avec le plus de diligence qu'elle pourrait. Je ne sais laquelle des deux se méprit, mais au lieu d'envoyer à M<sup>me</sup> de Chevreuse des *Heures* qui devaient la

elle étaient perdues; de sorte que, sans consulter davantage, et sans se souvenir de ce que je lui avais mandé, elle résolut de se sauver en Espagne. Elle confia ce secret à l'archevêque de Tours, qui était un vicillard de quatre-vingts ans, plus zélé pour elle qu'il ne convenait à un homme de son âge et de sa profession. Il était de Béarn et avait des parents sur la frontière d'Espagne : il donna à M<sup>me</sup> de Chevreuse une route et des lettres de créance qu'il crut lui être nécessaires. Elle se déguisa en homme, et partit à cheval, sans femme, et accompagnée de deux hommes seulement. La précipitation de son départ lui fit oublier, en changeant d'habits, d'emporter avec elle les lettres de créance et la route que l'archevêque de Tours lui avait données, et elle ne s'en aperçut qu'après avoir fait cinq ou six lieues. Cet accident lui fit changer de dessein, et ne sachant quel parti prendre, elle vint en un jour, sur les mêmes chevaux, à une lieue de Verteuil, où j'étais. Elle envoya un de ses gens me dire son dessein d'aller en Espagne, qu'elle avait perdu sa route, qu'elle me priait instamment de ne la point voir, de peur de la faire connaître, et de lui donner des gens fidèles et des chevaux. Je fis à l'instant même ce qu'elle désirait, et j'allai seul la trouver sur son chemin, pour savoir plus précisément d'elle les raisons d'un départ si opposé à tout ce que je lui avais fait savoir. Mais comme on avait vu un homme parler à moi en particulier, sans avoir voulu dire son nom, on crut aussitôt que j'avais querelle, et il me fut impossible de me débarrasser de beaucoup de gentilshommes qui me voulaient suivre, et qui l'auraient peut-être reconnue. De sorte que je ne la vis point, et elle fut conduite sûrement en Espagne, après avoir évité mille périls, et après avoir fait paraître plus de pudeur et plus de cruauté à une dame chez qui elle logea en passant, que les hommes faits comme elle semblait l'être n'ont accoutumé d'en avoir. Elle me renvoya de la frontière d'Espagne, par un de mes gens,

pour deux cent mille sous de pierreries, me priant de les recevoir en don si elle mourait, ou de les lui rendre si elle me les envoyait demander.

Le lendemain que M<sup>me</sup> de Chevreuse fut partie, un courrier de M. son mari arriva à Tours pour lui confirmer ce que je lui avais mandé de l'accommodement de la reine; il était même chargé pour elle de quelques compliments de la part du cardinal. Cet homme, étonné de ne la point trouver, s'adressa à l'archevêque de Tours, et lui dit qu'on se prendrait à lui de cette fuite. Ce bonhomme, épouvanté de ces menaces, et affligé de l'absence de M<sup>me</sup> de Chevreuse, dit tout ce qu'il savait au courrier, et l'informa du chemin qu'elle devait tenir; il dépêcha encore d'autres gens après elle, et lui écrivit tout ce qu'il crut capable de la faire revenir : mais ce voyage, qui avait été entrepris par une fausse alarme, fut continué par la perte de cette route dont j'ai parlé. Son malheur et le mien lui firent quitter le chemin où on l'aurait sans doute retrouvée, et lui fit prendre celui de Verteuil, pour me charger si à contre-temps de son passage en Espagne. Cette affaire, si surprenante dans un temps où les affaires de la reine s'étaient terminées avec beaucoup de douceur, renouvela les soupçons du roi et du cardinal, et ils crurent avec apparence que M<sup>me</sup> de Chevreuse n'aurait pas pris un parti si extraordinaire, si la reine ne l'avait jugé nécessaire pour leur commune sûreté. Elle, de son côté, ne pouvait deviner la cause de cette retraite; et plus on la pressait d'en dire les raisons, et plus elle craignait que le raccommodement ne fût pas sincère, et qu'on n'eût voulu s'assurer de M<sup>me</sup> de Chevreuse pour découvrir par sa déposition ce qu'on n'avait pu apprendre par la sienne. Cependant on dépêcha le président Vignier pour informer de la fuite de M<sup>me</sup> de Chevreuse. Il alla à Tours, et suivit la route qu'elle avait tenue, et vint à Verteuil, où j'étais, interroger mes domestiques et moi sur ce qu'on prétendait que j'avais enlevé M<sup>me</sup> de Chevreuse, et que je

l'avais fait conduire dans un royaume ennemi. Je répondis conformément à la vérité, que je n'avais point vu M<sup>me</sup> de Chevreuse; que je n'étais point responsable d'un dessein qu'elle avait pris sans ma participation, et que je n'avais pas dû refuser à une personne de cette qualité des gens et des chevaux qu'elle m'avait envoyé demander. Mais toutes mes raisons n'empêchèrent pas qu'on ne m'envoyât un ordre d'aller à Paris pour rendre compte de mes actions. J'y obéis aussitôt, pour porter moi seul la peine de ce que j'avais fait, et pour n'exposer pas mon père à la partager avec moi si je n'obéissais pas.

Le maréchal de la Meilleraye et M. de Chavigny, qui étaient de mes amis, avaient un peu adouci le cardinal : ils m'avaient représenté, bien qu'il ne fût pas vrai, comme un jeune homme lié à M<sup>me</sup> de Chevreuse par un attachement plus fort et plus indispensable encore que celui de l'amitié, et donnèrent envie au cardinal de me parler lui-même, pour essayer de tirer de moi tout ce que je savais sur cette affaire. Je le vis, et il me parla avec beaucoup de civilité, en exagérant néanmoins la grandeur de ma faute, et quelles en pouvaient être les suites si je ne la réparais par l'aveu de tout ce que je savais. Je lui répondis dans le même sens de ma déposition; et comme je lui parus plus réservé et plus sec qu'on n'avait accoutumé de l'être avec lui, il s'aigrit, et me dit assez brusquement que je n'avais donc qu'à aller à la Bastille. J'y fus mené le lendemain par le maréchal de la Meilleraye, qui me servit avec beaucoup de chaleur dans tout le cours de cette affaire, et qui tira parole du cardinal que je n'y serais que huit jours.

Ce peu de temps que j'y demurai me représenta, plus vivement que tout ce que j'avais vu jusqu'alors, l'image de la vengeance.

J'y vis le maréchal de Bassompierre, dont le mérite et les agréables qualités étaient si connus; j'y vis le maréchal de

Vitry, le comte de Cremail, le commandeur de Jars, Lefargis, le Coudray-Montpensier, Vautier, et un nombre infini de gens de toutes conditions et de tous sexes, malheureux et persécutés par une longue et cruelle prison. La vue de tant d'objets pitoyables augmenta encore la haine naturelle que j'avais pour l'administration du cardinal de Richelieu. Le maréchal de la Meilleraye me vint tirer de la Bastille huit jours après m'y avoir mené, et j'allai avec lui à Rueil remercier le cardinal de la liberté qui m'était rendue. Je le trouvai froid et sérieux, et je n'entrai point en justification sur ma conduite. Il me parut qu'il en était piqué, et je me trouvai bien heureux d'être sorti de prison dans un temps où personne n'en sortait; et je retournai à Verteuil sans qu'on eût été averti que j'étais chargé des pierreries de M<sup>me</sup> de Chevreuse.

La reine me fit paraître avec tant de bonté qu'elle ressentait vivement tout ce qui m'arrivait pour son service, et M<sup>le</sup> d'Hautefort me donna tant de marques d'estime et d'amitié, que je trouvai mes disgrâces trop bien payées. M<sup>me</sup> de Chevreuse, de son côté, ne me témoignait pas une moindre reconnaissance; et elle avait tellement exagéré ce que j'avais fait pour elle, que le roi d'Espagne l'alla voir sur la nouvelle de ma prison, et lui fit encore une seconde visite quand on apprit ma liberté. Les marques d'estime que je recevais des personnes à qui j'étais le plus attaché, et une certaine approbation que le monde donne assez facilement aux malheureux quand leur conduite n'est pas honteuse, me firent supporter avec quelque douceur un exil de deux ou trois années. J'étais jeune; la santé du roi et celle du cardinal s'affaiblissaient, et je devais tout attendre d'un changement. J'étais heureux dans ma famille, j'avais à souhait tous les plaisirs de la campagne; les provinces voisines étaient remplies d'exilés, et le rapport de nos fortunes et de nos espérances rendait notre commerce agréable [1639]. On me permit enfin d'aller à l'armée après la prise de

combats de Saint-Protais, qui fut grand et opiniâtre, et par l'enlèvement de deux mille cravates auprès de Saint-Venant, où vingt-cinq ou trente volontaires de qualité soutinrent seuls sur une digue tous les efforts des ennemis, et les repoussèrent quatre ou cinq fois à coups d'épée jusque dans les barrières de leur camp. Sur la fin de cette campagne, où l'on avait dit du bien de moi au cardinal, sa haine commençait à se ralentir; il voulut même m'attacher dans ses intérêts. Le maréchal de la Meilleraye m'offrit de sa part de me faire servir de maréchal de camp, et me fit voir de grandes espérances; mais la reine m'empêcha d'accepter cet avantage, et elle désira instamment que je ne reçusse point de grâce du cardinal qui me pût ôter la liberté d'être contre lui quand elle se trouverait en état de paraître ouvertement son ennemie. Cette marque de la confiance de la reine me fit renoncer avec plaisir à tout ce que la fortune me présentait. Je remerciai le maréchal de la Meilleraye avec tout le ressentiment que je devais à ses bons offices, et je retournai à Verteuil sans voir la cour; j'y demeurai un temps considérable dans une sorte de vie inutile, et que j'aurais trouvée trop languissante, si la reine, de qui je dépendais, n'eût réglé elle-même cette conduite, et m'eût ordonné de la continuer, dans l'espérance d'un changement qu'elle prévoyait.

[1642.] Ce changement toutefois ne devait être prévu que par la mauvaise santé du cardinal, puisque d'ailleurs son autorité dans le royaume, et son pouvoir sur l'esprit du roi, augmentaient tous les jours; et même dans le temps que le roi partit pour aller faire le siège de Perpignan<sup>2</sup>, il fut sur le point d'ôter ses enfants à la reine, pour les faire élever

<sup>1</sup> Cette ville se rendit le 30 juin 1639.

<sup>2</sup> Cette ville fut prise le 6 septembre 1642, par les maréchaux de Schomberg et de la Meilleraye.

dans le voyage, qu'on les remit entre les mains du cardinal.

Les malheurs de M. le Grand<sup>1</sup> fournirent alors une nouvelle scène. Sa faveur était devenue suspecte au cardinal de Richelieu, qui l'avait commencée. Il connut bientôt la faute qu'il avait faite de faire chasser M<sup>lle</sup> d'Hautefort et M<sup>lle</sup> de Chemerault, qui ne lui pouvaient nuire auprès du roi, et d'y établir un jeune homme ambitieux, fier par sa fortune, plus fier encore par son élévation naturelle et par son esprit, mais peu capable d'être retenu par la reconnaissance des avantages que le maréchal d'Effiat, son père, et lui, avaient reçus du cardinal de Richelieu. M. le Grand était extrêmement bien fait ; il était étroitement engagé avec M<sup>me</sup> la princesse Marie, depuis reine de Pologne, qui était une des plus aimables personnes du monde. Dans le temps que sa vanité devait être le plus flattée de plaire à cette princesse, elle, de son côté, souhaitait ardemment de l'épouser ; et dans ce temps, dis-je, où l'un et l'autre paraissaient entraînés par la violence de leur passion, le caprice, qui dispose presque toujours de la fidélité des amants, retenait depuis longtemps la princesse Marie dans un attachement pour \*\*\*, et M. le Grand aimait éperdument M<sup>lle</sup> de Chemerault. Il lui persuadait même qu'il avait dessein de l'épouser, et il lui en donnait des assurances par des lettres qui ont causé de grandes aigreurs après sa mort entre M<sup>me</sup> la princesse Marie et elle, dont j'ai été témoin.

Cependant l'éclat du crédit de M. le Grand réveilla les espérances des mécontents : la reine et Monsieur s'unirent à lui ; le duc de Bouillon et plusieurs personnes de qualité firent la même chose. Tant de prospérités pouvaient facilement éblouir un homme de vingt-deux ans ; mais on ne

<sup>1</sup> Cinq-Mars, grand écuyer de Louis XIII.



doit pas pardonner à la reine, à monsieur, ni au duc de Bouillon, d'en avoir été assez éblouis eux-mêmes pour se laisser entraîner par M. le Grand à ce funeste traité d'Espagne dont on a tant parlé. La manière qui le fit découvrir est encore douteuse; et, sans m'arrêter aux divers soupçons qu'on a eus de la fidélité ou du secret de ceux qui le savaient, il vaut mieux s'attacher à une opinion innocente, et croire que ce traité fut trouvé dans la malle du courrier d'Espagne, que l'on trouve presque toujours en passant à Paris. M. de Thou n'en avait encore aucune connaissance lorsqu'il vint me trouver de la part de la reine pour m'apprendre sa liaison avec M. le Grand, et qu'elle lui avait promis que je serais de ses amis. M. de Thou me fit aussi beaucoup d'avances de M. le Grand, et je me trouvais dans ses intérêts sans l'avoir presque jamais vu. Je ne dirai point ici la suite malheureuse de leurs projets : on le sait assez.

La mort de M. le Grand et de M. de Thou <sup>1</sup> ne ralentit pas les poursuites du cardinal contre tous ceux qui avaient eu part au traité d'Espagne : le comte de Montrésor avait été accusé par Monsieur de l'avoir su, et il se vit contraint de sortir du royaume. Il en chercha longtemps inutilement les moyens, et plusieurs de ses amis lui refusèrent les secours qu'il leur avait demandés en cette rencontre. Nous étions dans une liaison d'amitié; mais comme j'avais été déjà mis en prison pour avoir fait passer M<sup>me</sup> de Chevreuse en Espagne, il était périlleux vers le cardinal de retomber dans une semblable faute, et même pour sauver un homme qui était déclaré criminel : je m'exposais par là, tout de nouveau, à de plus grands embarras encore que ceux dont je venais de sortir. Ces raisons néanmoins cédèrent à l'amitié que j'avais pour le comte de Montrésor, et je lui donnai une barque et des gens qui le menèrent sûrement en Angleterre. J'avais préparé une pareille assistance au

<sup>1</sup> Ils périrent à Lyon, sur l'échafaud, le 12 septembre 1642.

comte de Béthune, qui n'était pas seulement mêlé, comme le comte de Montrésor, dans l'affaire de M. le Grand, mais qui était même assez malheureux pour être accusé, bien que ce fût injustement, d'avoir révélé le traité d'Espagne. Il était prêt de suivre le comte de Montrésor en Angleterre, et je m'attendais à ressentir les effets de la haine du cardinal de Richelieu, que je ne m'attirais cependant par tant de rechutes que par la nécessité indispensable de faire mon devoir.

La conquête du Roussillon, la chute de M. le Grand et de tout son parti, la suite de tant d'heureux succès, tant d'autorité et tant de vengeance, avaient rendu le cardinal de Richelieu également redoutable à la France et à l'Espagne. Il revenait à Paris comme en triomphe ; la reine craignait les effets de son ressentiment ; le roi même ne s'était pas assez réservé le pouvoir de protéger ses propres créatures : il ne lui restait presque plus que Tréville et Tilladet en qui il eût confiance, et il fut contraint de les chasser pour satisfaire le cardinal. La santé du roi s'affaiblissait tous les jours ; mais celle du cardinal était déplorée, et il mourut le 4 décembre 1642.

Quelque joie que dussent recevoir ses ennemis de se voir à couvert de tant de persécutions, la suite a fait connaître que cette perte fut très-préjudiciable à l'État, et que, comme il en avait osé changer la forme en tant de manières, lui seul la pouvait maintenir utilement, si son administration et sa vie eussent été de plus longue durée. Nul que lui n'avait bien connu jusqu'alors toute la puissance du royaume, et ne l'avait su remettre entière entre les mains du souverain. La sévérité de son ministère avait répandu beaucoup de sang ; les grands du royaume avaient été abaissés, les peuples avaient été chargés d'impositions, mais la prise de la Rochelle, la ruine du parti huguenot, l'abaissement de la maison d'Autriche, tant de grandeur dans ses desseins, tant de hardiesse à les exécuter, doivent étouffer les ressen-

qu'elle a justement méritées.

J'arrivai à Paris aussitôt après la mort du cardinal de Richelieu. La mauvaise santé du roi, et le peu de dispositions où il était de confier ses enfants et le gouvernement du royaume à la reine, me firent espérer de trouver bientôt des occasions de la servir. Je trouvai la cour pleine d'agitations, étonnée de la mort du cardinal de Richelieu, et respectant encore son autorité. Ses parents et ses créatures y avaient les mêmes avantages qu'il leur avait procurés, et le roi, qui le haïssait, n'osait cesser de suivre ses volontés. Il consentit que ce ministre disposât par son testament des principales charges et des plus importantes places du royaume, et qu'il établît le cardinal Mazarin chef du conseil et premier ministre.

[1643.] Cependant la santé du roi diminuait tous les jours. On prévoyait de grandes persécutions contre les parents et les créatures du cardinal de Richelieu, soit que la reine eût seule la régence, ou que Monsieur la partageât avec elle. Le cardinal Mazarin, M. de Chavigny et M. des Noyers avaient alors toute la part aux affaires, et se trouvaient par cette raison exposés dans un changement. M. des Noyers avait pensé le premier à se garantir, et il avait donné des espérances à la reine de disposer le roi, par le moyen de son confesseur, à l'établir régente. Le cardinal Mazarin et M. de Chavigny, qui avaient pris d'autres mesures pour plaire au roi, et dans la vue qu'il pourrait guérir, lui avaient proposé de donner une déclaration qui établît un conseil nécessaire à la reine pour borner l'autorité de sa régence, et pour exclure des affaires toutes les personnes suspectes. Bien que cette proposition parût contraire aux intérêts de la reine, et qu'elle fût faite sans sa participation, néanmoins le roi ne pouvait y consentir: il ne pouvait se résoudre à la déclarer régente, et moins encore à partager l'autorité entre elle et Monsieur. Il l'avait toujours

soupçonnée d'avoir une liaison secrète avec les Espagnols, et il ne doutait pas qu'elle ne fût encore fomentée par M<sup>me</sup> de Chevreuse, qui était passée alors d'Angleterre à Bruxelles. D'un autre côté, le pardon qu'il venait d'accorder à Monsieur pour le traité d'Espagne, et l'aversion naturelle qu'il avait toujours eue pour ce prince, le tenaient dans une irrésolution qu'il n'aurait peut-être pas surmontée, si les conditions que le cardinal Mazarin et M. de Chavigny lui proposèrent ne lui eussent fourni l'expédient qu'il désirait pour restreindre la puissance de la reine, et la rendre dépendante d'un conseil nécessaire.

Ce conseil devait être composé de Monsieur, de M. le Prince, du cardinal Mazarin, du chancelier, de M. des Noyers et de M. de Chavigny; et la déclaration portait que la reine ne pourrait rien résoudre sans leurs avis. Cependant le cardinal Mazarin et M. de Chavigny cachaient soigneusement ce projet à la reine; mais l'ayant communiqué à M. des Noyers, il s'y opposa, et leur fit trop connaître qu'il ne pouvait jamais y consentir. Cette sincérité causa sa perte bientôt après : ils ne doutèrent point qu'il ne voulût s'établir à leurs dépens auprès de la reine, et qu'il ne lui rendit compte de ce qu'ils avaient proposé. Ils résolurent de l'éloigner des affaires, de peur qu'il ne se mit en état de les en éloigner eux-mêmes, quand la reine serait régente. M. des Noyers apprit à la reine, comme ils l'avaient prévu, le dessein de la déclaration, et ce qui se faisait contre son service. Elle en fut vivement touchée : elle s'en plaignit à ses serviteurs particuliers, comme d'un outrage qu'elle ne pourrait jamais pardonner, et ce fut lui faire sa cour que de n'aller plus chez le cardinal Mazarin et chez M. de Chavigny.

Les choses étaient en ces termes, lorsque M. des Noyers, qui croyait les avoir ruinés auprès de la reine, se trouva ruiné lui-même auprès du roi. Ces deux ministres lui persuadèrent que M. des Noyers prenait des mesures avec la

reine, et qu'il n'était contraire à la déclaration que pour se rendre maître de son esprit, quand toute l'autorité serait entre ses mains. Ils lui firent remarquer que son confesseur <sup>1</sup>, créature de M. des Noyers, agissait en toutes choses de concert avec lui, et appuyait les intérêts de la reine.

Ces apparences firent toute l'impression qu'ils désiraient sur l'esprit du roi, naturellement soupçonneux, et affaibli encore par la longueur et l'extrémité de sa maladie. Le confesseur fut chassé, et M. des Noyers, qui vit le changement du roi, demanda à se retirer, et il eut ordre de traiter de sa charge de secrétaire d'Etat. M. le Tellier en fut pourvu. Le cardinal Mazarin, qui l'avait connu en Piémont, où il servait d'intendant, le proposa au roi. Il a l'esprit net, facile, et capable d'affaires; personne n'a su avec plus d'adresse se maintenir dans les diverses agitations de la cour : sous des apparences de modération, il n'a jamais prétendu à la première place dans le ministère, pour occuper plus sûrement la seconde.

Il me parut que ce changement de M. des Noyers n'avait rien diminué des espérances de la reine, et qu'elle était moins aigrie contre les deux ministres qui restaient. Le cardinal Mazarin avait eu le temps de se justifier auprès d'elle par ses amis qui le servaient utilement, et par des conversations secrètes qu'il avait avec elle, dont elle ne donnait point de part à ses anciens serviteurs. Il justifia même en quelque sorte cette déclaration injurieuse dont je viens de parler; il la fit passer comme un service important qu'il rendait à la reine, et comme le seul moyen qui pouvait faire consentir le roi à lui donner la régence. Il lui fit voir qu'il lui importait peu à quelles conditions elle la reçût, pourvu que ce fût du consentement du roi, et qu'elle ne manquerait pas de moyens dans la suite pour affirmer son pouvoir et pour gouverner seule. Ces raisons, appuyées de

<sup>1</sup> Le père Sirmond, jésuite.

quelques apparences et de toute l'industrie du cardinal, étaient reçues de la reine avec d'autant plus de facilité que celui qui les disait commençait à ne lui être pas désagréable, et M. de Chavigny lui parut même alors moins coupable, parce que le cardinal avait part à sa faute. La reine cachait néanmoins ce sentiment avec beaucoup de soin.

La maladie du roi augmenta cependant à un point qu'il ne lui resta plus d'apparence de guérison; et le cardinal, rassuré par ces nouvelles espérances, proposa plus hardiment au roi de donner cette déclaration dans les termes qui pourraient le plus assurer le repos de l'État. Le roi s'y résolut enfin, et y fit ajouter un article particulier contre le retour de M<sup>me</sup> de Chevreuse.

La reine et Monsieur, après avoir eu tant de marques de l'aversion du roi, cherchaient, chacun de leur côté, toutes sortes de voies pour effacer les impressions qu'il avait de leur conduite. J'ai su de M. de Chavigny même qu'étant allé trouver le roi de la part de la reine pour lui demander pardon de tout ce qui avait pu lui déplaire, elle le chargea particulièrement de le supplier de ne point croire qu'elle fût entrée dans l'affaire de Chalais ni qu'elle eût jamais trempé dans le dessein d'épouser Monsieur, après que Chalais aurait exécuté la conjuration qu'il avait faite contre la personne du roi. Il répondit à M. de Chavigny, sans s'é-mouvoir : « En l'état où je suis je dois lui pardonner, mais je ne suis pas obligé de la croire. » La reine et Monsieur croyaient séparément avoir droit à la régence, à l'exclusion l'un de l'autre. Monsieur ne demeura pas longtemps dans cette pensée, mais il crut devoir au moins être déclaré régent avec la reine.

Tous ceux qui avaient souffert sous le cardinal de Richelieu attendaient avec impatience un changement dont chaque particulier espérait de profiter. Les intérêts différents des principaux du royaume et des plus considérables du parlement les obligèrent bientôt à prendre parti entre la reine et

Monsieur; et si les brigues qu'on faisait n'éclataient pas davantage, c'est que la santé du roi, qui semblait quelquefois se rétablir, leur faisait craindre qu'il ne fût averti de leurs pratiques, et qu'il ne fit passer pour un crime toutes les mesures que l'on prenait sur sa mort.

Ce fut dans cette conjoncture que je crus qu'il était très-important à la reine d'être assurée de M. le duc d'Enghien; elle me pressa avec instance d'en chercher les moyens. J'étais particulièrement ami de Coligny, en qui le duc d'Enghien avait une entière confiance. Je lui représentai les avantages que M. le duc pourrait trouver dans cette union, et qu'outre l'intérêt que la maison de Condé avait de s'opposer à l'autorité de Monsieur, celui de l'État l'y obligeait encore. Cette proposition fut reçue de M. le duc d'Enghien comme je le désirais : il me témoigna une extrême reconnaissance de l'avoir imaginée, et me laissa le soin de la faire réussir. Mais comme le commerce que j'avais avec lui eût pu aisément devenir suspect au roi, dans le temps qu'il venait de lui donner le commandement de l'armée de Flandre, il désira que ce fût à Coligny seul à qui je rendisse les réponses de la reine, et que lui et moi fussions uniquement témoins de leur intelligence; il n'y eut aucune condition par écrit : nous fûmes dépositaires, Coligny et moi, de la parole que la reine donna au duc d'Enghien, de le préférer à Monsieur, non-seulement par des marques d'estime et de confiance, mais aussi par tous les emplois dont elle pourrait exclure Monsieur sans le porter à une rupture ouverte. Le duc d'Enghien promettait de son côté d'être inséparablement attaché aux intérêts de la reine et de ne prétendre que par elle à toutes les grâces qu'il désirerait de la cour. Il partit peu de temps après pour aller commander l'armée de Flandre, et donner commencement aux grandes choses qu'il a depuis si glorieusement exécutées.

Le roi voulut donner dans la fin de sa vie quelques marques de clémence, par un sentiment de piété, ou pour

témoigner que le cardinal de Richelieu avait eu plus de part que lui aux violences qui s'étaient faites depuis l'éloignement de la reine mère, et consentit de faire revenir à la cour le duc de Vendôme, ses deux fils, les ducs d'Elbeuf et de Bellegarde. Le maréchal de Bassompierre et le comte de Cremail, M. de Châteauneuf, le commandeur de Jars, Vautier, et plusieurs autres furent mis en liberté. Les ministres voulurent se donner part à cette grâce pour se faire un mérite vers tant de personnes de qualité, et pour en être appuyés dans les changements qu'on prévoyait. La cour fut bientôt remplie de tout ce qui avait souffert sous le cardinal de Richelieu. La plupart avaient pris des liaisons avec la reine en diverses rencontres, selon leur fortune; et chacun croyait qu'elle conserverait dans sa prospérité les mêmes sentiments qu'elle leur avait témoignés dans ses malheurs.

Le duc de Beaufort était celui qui avait conçu les plus grandes espérances : il avait été depuis longtemps particulièrement attaché à la reine. Elle venait de lui donner une marque publique de son estime en lui confiant M. le Dauphin et M. le duc d'Anjou, un jour que le roi avait reçu l'extrême-onction. Le duc de Beaufort, de son côté, se servait utilement de cette distinction et de ses autres avantages pour rétablir sa faveur par l'opinion qu'il affectait de donner qu'elle était déjà tout établie. Il a eu part à tant de choses, et la fortune l'a montré par des côtés si différents, que je ne puis m'empêcher de dire ici ce que j'ai connu de ses qualités, ayant été témoin des plus considérables actions de sa vie, souvent comme son ami, et souvent aussi comme son ennemi. Le duc de Beaufort était bien fait de sa personne, grand, adroit aux exercices et infatigable; il avait de l'audace et de l'élévation, mais il était artificieux en tout, et peu véritable; son esprit était pesant et mal poli; il allait néanmoins assez habilement à ses fins par des manières grossières; il avait beaucoup d'envie et de malignité; sa valeur était grande, mais inégale; il était toujours brave



en public, et souvent il se ménageait trop dans les occasions particulières. Nul que lui, avec si peu de qualités aimables, n'a jamais été si généralement aimé qu'il le fut dans le commencement de la régence, et depuis dans la première guerre de Paris. Il se lia particulièrement avec l'évêque de Beauvais<sup>1</sup>, qui était le seul des serviteurs de la reine qu'il n'avait pas jugé digne d'en être éloigné. Sa longue assiduité auprès d'elle lui avait acquis beaucoup de crédit, et lui avait fait trouver des occasions de détruire presque tous ceux qu'elle avait considérés. Il ne s'opposa point à la faveur du duc de Beaufort, dans la vue de ruiner de concert le cardinal Mazarin, qui faisait beaucoup de progrès dans l'esprit de cette princesse. L'évêque de Beauvais crut réussir sans peine dans son dessein : il savait avec quelle facilité il avait fait changer de sentiment à la reine pour ceux à qui il avait voulu nuire ; il voyait encore qu'elle avait condamné trop publiquement la conduite du cardinal de Richelieu, pour conserver dans les affaires un homme qui y était mis de sa main et qu'elle accusait d'avoir porté le roi à la déclaration dont j'ai parlé.

Cette confiance fit négliger au duc de Beaufort et à l'évêque de Beauvais beaucoup de précautions durant la vie du roi qui leur eussent été utiles après sa mort ; et s'ils eussent fait alors tout ce qu'ils pouvaient faire contre le cardinal Mazarin, la reine avait été encore assez irrésolue pour recevoir les impressions qu'on eût pu lui donner. Elle me cachait moins qu'aux autres l'état de son esprit, parce que n'ayant eu d'autres intérêts que les siens, elle ne doutait pas que je suivisse ses sentiments ; elle souhaita même que je fusse l'ami du duc de Beaufort, et que je me déclarasse pour lui contre le maréchal de la Meilleraye, bien qu'il fût des amis de mon père et le mien ; elle voulut aussi que je visse le cardinal Mazarin, ce que j'avais évité de faire depuis la

<sup>1</sup> Augustin Potier.

déclaration. Elle ne m'en pressait d'abord que sous le prétexte de me faire faire ma cour auprès du roi, et pour l'empêcher de remarquer qu'elle défendait à ses serviteurs de voir son premier ministre. Je devais soupçonner qu'elle ne me disait pas les plus véritables raisons; mais peut-être aussi qu'elle ne les connaissait pas assez elle-même pour me les pouvoir dire.

Cependant le cardinal Mazarin s'établissait tous les jours, auprès de la reine par sa propre industrie et par celle de ses amis. Ses bonnes et ses mauvaises qualités ont été assez connues et assez publiées pendant qu'il a vécu et après sa mort, pour me dispenser de les écrire. Je ne parlerai que de celles que j'ai remarquées dans les occasions où j'ai eu quelque chose à traiter avec lui.

Son esprit était grand, laborieux, insinuant et plein d'artifice; son humeur était souple (on peut dire même qu'il n'en avait point, et que, selon son utilité, il savait feindre toutes sortes de personnages); il savait éluder les prétentions de ceux qui lui demandaient des grâces en leur en faisant espérer de plus grandes, et il leur accordait souvent par faiblesse ce qu'il n'avait jamais eu intention de leur donner. Il avait de petites vues, même dans ses plus grands projets, et au contraire du cardinal de Richelieu, qui avait l'esprit hardi et le cœur timide, le cardinal de Mazarin avait plus de hardiesse dans le cœur que dans l'esprit : il cachait son ambition et son avarisme sous une modération affectée; il déclarait qu'il ne voulait rien pour lui, et que toute sa famille était en Italie; il voulait adopter pour ses parents tous les serviteurs de la reine, et chercher également sa sûreté et sa grandeur à les combler de biens.

Je voyais diminuer la confiance que la reine avait eue pour le duc de Beaufort et pour l'évêque de Beauvais. Elle commençait à craindre l'humeur rude et altière du duc de Beaufort; il ne se contentait pas d'appuyer les prétentions du duc de Vendôme contre le maréchal de la Meilleraye, pour le

gouvernement de Bretagne, il soutenait encore les espérances, quelque mal fondées qu'elles pussent être, de tous ceux qui s'attachaient à lui, et il se vantait même de son crédit aux dépens de la réputation de la reine. Elle savait cette conduite, et elle en était vivement aigrie; mais elle ménageait encore le duc de Beaufort, et ne pouvait se résoudre à l'abandonner si peu de temps après lui avoir confié ses enfants. Le cardinal Mazarin profitait habilement des fautes de ses ennemis. La reine balançait néanmoins et ne pouvait se déterminer encore à déclarer ses sentiments.

Le roi vécut trois semaines après avoir reçu l'extrême-onction. Cette longue extrémité augmenta les cabales : sa mort les fit bientôt paraître. Elle arriva le 14 mai 1643, à pareil jour que, trente-trois ans auparavant, il était parvenu à la couronne. La reine amena le lendemain le roi son fils à Paris. Deux jours après elle fut déclarée régente au parlement, du consentement de Monsieur et de M. le Prince, et la déclaration du feu roi y fut cassée. Le soir même, elle établit le cardinal Mazarin chef du conseil, et le parti qui lui était opposé apprit cette nouvelle avec la surprise et l'étonnement qu'on peut aisément s'imaginer. Le premier soin du cardinal fut de sacrifier M. de Chavigny à la reine, et de se décharger sur lui du crime de la déclaration, malgré leur ancienne liaison et l'amitié qu'ils s'étaient nouvellement jurée. On lui ordonna de se défaire de sa charge de secrétaire d'État entre les mains de M. de Brienne, et on ôta les finances à M. Bouthillier. Comme je ne prétends pas particulièrement écrire tout ce qui s'est passé dans ce temps si agité, je me contenterai seulement de rapporter ce qui me regarde, ou du moins ce dont j'ai été témoin.

La première grâce que je demandai à la reine, et que j'obtins d'elle, après la mort du roi, ce fut le retour du comte de Miossens et son abolition pour s'être battu en duel et avoir tué Villandry. La reine me donnait beaucoup de marques d'amitié et de confiance, elle m'assura même plu-

sieurs fois qu'il y allait de son honneur que je fusse content d'elle, et qu'il n'y avait rien d'assez grand dans le royaume pour me récompenser de ce que j'avais fait pour son service. Le duc de Beaufort se soutenait par de vaines espérances de crédit, et plus encore par cette opinion générale et mal fondée de son mérite et de sa vertu. La plupart de ceux qui avaient été attachés à la reine s'étaient joints à lui. J'étais de ses amis, mais je le connaissais trop pour l'être particulièrement. La cour était partagée, comme je viens de le dire, entre lui et le cardinal, et on attendait que le retour de M<sup>me</sup> de Chevreuse fit pencher la balance, par l'amitié que la reine avait toujours eue pour elle. Mais je ne jugeai pas de son crédit aussi favorablement que les autres : la reine m'en parlait avec froideur, et je voyais bien qu'elle eût voulu que son retour en France eût été retardé. Elle me fit même beaucoup de difficultés de la laisser revenir à la cour, après l'expresse défense que le roi lui en avait faite en mourant. Elle me dit qu'elle l'aimait toujours, mais que, n'ayant plus de goût pour les amusements qui avaient fait leur liaison dans leur jeunesse, elle craignait de lui paraître changée; qu'elle savait par sa propre expérience combien M<sup>me</sup> de Chevreuse était capable de troubler le repos de sa régence. La reine ajouta encore qu'elle revenait avec un esprit aigri de la confiance qu'elle prenait au cardinal, et dans le dessein de lui nuire. Je lui parlai peut-être avec plus de liberté que je ne devais : je lui représentai quel trouble et quelle surprise un changement si imprévu allait causer au public et à ses anciens serviteurs, quand on verrait tomber les premières marques de son pouvoir et de sa sévérité sur M<sup>me</sup> de Chevreuse. Je lui remis devant les yeux la fidélité de son attachement pour elle, ses longs services et la dureté des malheurs qu'elle lui avait attirés. Je la suppliai de considérer de quelle légèreté on la croirait capable, et quelle interprétation on donnerait à cette légèreté, si elle préférerait le cardinal Mazarin à M<sup>me</sup> de Chevreuse. Cette conver-

sation fut longue et agitée : je vis bien que je l'aigrissais quelquefois, mais comme il me restait encore beaucoup de pouvoir sur son esprit, j'obtins ce que je désirais. Elle me chargea même d'aller au-devant de M<sup>me</sup> de Chevreuse, qui revenait de Flandre, pour lui faire prendre une conduite qui lui fût agréable.

On gardait encore alors quelque sorte de hauteur avec le cardinal; il se forma une cabale, de ceux qui avaient été attachés à la reine pendant la vie du feu roi, qui fut nommée des *importants*. Bien qu'elle fût composée de personnes différentes d'intérêts, de qualités et de professions, tous convenaient d'être ennemis du cardinal de Mazarin, de publier les vertus imaginaires du duc de Beaufort, et d'affecter un faux honneur dont Saint-Ibal, Montrésor, le comte de Béthune et quelques autres s'étaient érigés en dispensateurs; pour mon malheur, j'étais de leurs amis, sans approuver leur conduite. C'était un crime de voir le cardinal. Cependant, comme je dépendais entièrement de la reine, elle m'avait déjà ordonné une fois de le voir, elle voulut que je le visse encore; mais comme je voulais éviter la critique des *importants*, je la suppliai d'approuver que les civilités qu'elle m'ordonnait de lui rendre fussent réglées, et que je pusse lui déclarer que je serais son serviteur et son ami tant qu'il serait véritablement attaché au bien de l'État et au service de la reine, mais que je cesserais de l'être s'il contrevenait à ce que l'on doit attendre d'un homme de bien, et digne de l'emploi qu'elle lui avait confié. Elle loua avec exagération ce que je lui disais; je le répétai mot à mot au cardinal, qui apparemment n'en fut pas si content qu'elle, et qui lui fit trouver mauvais ensuite que j'eusse mis tant de conditions à l'amitié que je lui promettais. La reine ne m'en fit pourtant rien paraître alors, et elle me témoigna d'approuver ce que j'avais fait.

J'allai au-devant de M<sup>me</sup> de Chevreuse, et je la trouvai à Roze; Montaigu, Anglais, y était arrivé devant moi : il était

chargé, de la part du cardinal  
la pouvaient engager dans son  
Elle me pria de ne lui point  
l'informai le plus précisément  
des choses; je lui dis la disp  
le cardinal Mazarin et pour el  
de la cour par ses propres  
surprise d'y trouver beaucoup  
seillai de suivre les goûts de  
elle ne les ferait pas change  
dinal n'était accusé d'aucun  
part aux violences du ca  
presque le seul qui eût cor  
qu'il n'avait point de pareil  
courtisan pour ne pas fair  
devait, mais qu'en les fè  
recevoir pour le souteni  
l'empêcher de manquer  
avait peu de sujets dor  
assez connues pour les  
Je l'exhortai sur toutes  
reine qu'elle revînt dar  
c'était le prétexte dont  
lui nuire; qu'elle deve  
dans son esprit et dar  
essayé de lui ôter, c  
de détruire le cardi  
ruine seraient utile:  
moigna qu'elle vou  
arriva à la cour d  
reçue de la reine  
n'eus pas grande  
que la reine avait  
trefois de n'en  
pas néanmoins ce

détruirait en un moment ce que ses ennemis avaient fait contre elle. Le duc de Beaufort et les *importants* la fortifièrent encore dans cette pensée, et ils crurent qu'étant unis, ils détruiraient facilement le cardinal Mazarin avant qu'il fût entièrement affermi. Cette liaison et quelques marques de tendresse et de confiance que M<sup>me</sup> de Chevreuse reçut de la reine, lui fit regarder toutes les avances que lui faisait artificieusement le cardinal comme des preuves de sa faiblesse. Elle crut que c'était assez y répondre que de ne se déclarer pas ouvertement contre lui, et qu'il suffisait, pour le ruiner insensiblement, de faire revenir M. de Châteauneuf; son bon sens et sa longue expérience dans les affaires étaient connus de la reine : il avait souffert une rigoureuse prison pour avoir été dans ses intérêts; il était ferme, décisif, il aimait l'État, et il était plus capable que nul autre de rétablir l'ancienne forme du gouvernement que le cardinal de Richelieu avait commencé de détruire; il était, de plus, intimement attaché à M<sup>me</sup> de Chevreuse, et elle savait assez les voies les plus certaines pour le gouverner. Elle pressa donc son retour avec beaucoup d'instance; elle en fit aussi pour rétablir le duc de Vendôme dans son gouvernement de Bretagne, ou pour l'en faire récompenser par l'amirauté. En ce même temps, pour s'acquitter envers moi de ce qu'elle croyait me devoir, et pour donner dans le monde une opinion avantageuse de sa reconnaissance et de son crédit, elle proposa avec empressement à la reine d'ôter le Havre des mains du duc de Richelieu pour me le donner, et la reine y avait consenti. C'était en même temps me faire du bien par un établissement qui était utile à la reine, et c'était aussi entamer la fortune des parents du cardinal de Richelieu. La reine néanmoins n'était plus en état d'entreprendre une affaire de cette importance sans en parler au cardinal Mazarin. Il eut dessein de me nuire, et il le fit adroitement, en disant à la reine qu'il suivrait toujours ses volontés avec soumission, mais qu'il ne pouvait s'empêcher

de plaindre les parents du cardinal de Richelieu, et de sentir leur abaissement avec une extrême douleur; que la reine me devait trop de reconnaissance pour ne pas faire des choses extraordinaires pour moi, et qu'il n'y avait personne de qui il souhaitât plus véritablement les avantages, tant que je n'en dépouillerais point la maison de Richelieu.

De moindres raisons eussent suffi pour arrêter la reine. Cette affaire l'embarrassait néanmoins : elle n'osait faire voir à M<sup>me</sup> de Chevreuse qu'elle lui manquait de parole, mais elle pouvait encore moins se résoudre à ne suivre pas les volontés du cardinal Mazarin. M<sup>me</sup> d'Aiguillon, soutenue du cardinal, n'oublia rien de son côté pour se garantir. Elle me fit offrir la charge de général des galères par M<sup>me</sup> de Rambouillet. Le cardinal, par un artifice qu'il a depuis mis en usage en tant d'occasions, voulut me donner d'autres vues en la place de celles que j'avais, et me faire abandonner le Havre, qu'on m'avait promis, pour des espérances éloignées dont il aurait pu aisément empêcher le succès. Il savait que j'avais répondu, sur les propositions de M<sup>me</sup> d'Aiguillon, que je ne demandais ni le Havre ni le généralat des galères; que je croyais seulement que la reine me destinerait à ce qui serait le plus utile à son service, et que c'était ce que j'accepterais par préférence. La reine témoigna ensuite de vouloir récompenser le maréchal de Gramont de la charge de mestre de camp des gardes, pour me la donner. On proposa encore de faire rentrer le duc de Bellegarde dans sa charge de grand écuyer par des droits qu'il y avait conservés, et de m'en faire avoir la survivance. Tant de diverses espérances qui m'étaient données presque en même temps, et qui étaient sitôt changées, m'attiraient beaucoup d'envie sans me procurer aucun établissement, et je vis bien que la reine entrait dans l'esprit du cardinal pour m'amuser. Elle ne me parlait plus d'affaires, mais elle s'efforçait néanmoins de me donner toujours des assurances de son amitié. Elle me dit même une fois que si je ne lui



donnais des avis pour m'épargner la peine de lui demander, elle me donnerait par avance tous ceux qui me pourraient être utiles. Je ne profitai point de cette bonté, car il ne se présenta rien dont je pusse faire usage pendant deux mois que cette bonne volonté lui dura. Dans ce temps, Gassion, qui depuis a été maréchal de France, fut dangeusement blessé. Aussitôt la reine me destina la charge de mestre de camp de la cavalerie légère, en disant qu'elle ne me la donnait pas comme une récompense, mais seulement pour me faire attendre plus agréablement ce qu'elle voulait faire pour moi. Je sus que M<sup>me</sup> d'Hautefort prétendait cette charge pour l'un de ses frères. Je suppliai la reine de la lui donner, et de ne m'établir que dans ce qui serait utile à son service particulier.

Cependant M<sup>me</sup> de Chevreuse commençait à s'impatienter : on ne faisait rien pour elle ni pour ses amis ; le pouvoir du cardinal augmentait tous les jours ; il l'amusait par des paroles soumises et galantes, et il essayait même quelquefois de lui faire croire qu'elle lui donnait de l'amour. Il lui parut d'abord moins difficile sur le retour de M. de Châteauneuf, qu'elle désirait ardemment. Cette facilité venait sans doute de ce qu'il le croyait ruiné dans l'esprit de la reine, et que M<sup>me</sup> la Princesse et la maison de Condé ne pourraient consentir à l'établissement d'un homme qu'ils accusaient de la mort du duc de Montmorency. Il croyait encore qu'il suffisait de laisser agir M. le chancelier, qui était assez obligé, pour sa propre conservation, d'exclure M. de Châteauneuf, puisqu'il ne pouvait revenir à la cour sans lui ôter les sceaux. Le chancelier avait pris toutes sortes de précautions auprès de la reine pour éviter ce déplaisir, et il s'était servi utilement de l'amitié et de la confiance particulière qu'elle avait pour une de ses sœurs, religieuse à Pontoise, et pour Montaigu, dont j'ai déjà parlé.

Cependant M<sup>me</sup> de Chevreuse considérait tous ces retards comme autant d'artifices du cardinal Mazarin, qui

accoutumait insensiblement la reine à ne lui pas accorder d'abord ce qu'elle désirait, et qui diminuait par cette conduite l'opinion qu'elle voulait donner dans le monde de son crédit. Elle témoignait souvent sa mauvaise satisfaction à la reine, et, dans ses plaintes, elle mêlait toujours quelque chose de piquant et de moqueur contre les défauts personnels du cardinal. Elle ne pouvait souffrir d'être obligée d'avoir recours à ce ministre pour obtenir ce qu'elle désirait de la reine, et elle aimait mieux n'en recevoir point de grâces que de les devoir au cardinal. Lui, au contraire, se servait habilement de cette conduite de M<sup>me</sup> de Chevreuse pour persuader de plus en plus à la reine qu'elle la voulait gouverner; il lui disait que M<sup>me</sup> de Chevreuse étant soutenue du duc de Beaufort et de la cabale des *importants*, dont l'ambition et le dérèglement étaient si connus, toute l'autorité de la régence passerait en leurs mains, et que la reine se verrait plus soumise et plus éloignée des affaires que du vivant du feu roi. Il supposa en même temps des lettres et des avis des alliés, qui demandaient à qui il fallait s'adresser désormais pour savoir les intentions de la reine, et qui menaçaient de se détacher des intérêts de l'Etat si le duc de Beaufort et les *importants* en étaient les maîtres.

Monsieur entra dans le sentiment du cardinal pour faire sa cour à la reine. Il était faible, timide, léger, et tout ensemble familier et glorieux. Le cardinal fournissait abondamment aux pertes excessives que ce prince faisait dans le jeu. Il le tenait encore par l'intérêt de l'abbé de la Rivière, son favori, en lui faisant espérer qu'il aurait la nomination de France pour le chapeau de cardinal. Le prince de Condé, grand politique et bon courtisan, mais plus appliqué à ses affaires domestiques qu'à celles de l'Etat, bornait toutes ses prétentions à s'enrichir. Le duc d'Enghien, son fils, jeune, bien fait, d'un esprit grand, clair, pénétrant et capable, brillait de toute la gloire que le gain de la bataille de Rocroy et la prise de Thionville pouvaient donner à un prince

de vingt ans. Il revenait avec tout l'éclat que méritaient de si grands commencements, et il était avec la reine dans la même liaison dont j'ai parlé, et que j'avais concertée. M<sup>me</sup> la Princesse, sa mère, suivait ses engagements : elle était attachée par elle-même à la reine, qui lui avait rendu Chantilly et tout ce que le feu roi avait retenu de la confiscation du duc de Montmorency. M<sup>me</sup> la duchesse de Longueville, sa fille, suivait les intérêts de sa maison. Elle était trop occupée des charmes de sa beauté et de l'impression que les grâces de son esprit faisaient sur tous ceux qui la voyaient, pour connaître encore l'ambition ; et elle était bien éloignée de prévoir quelle part elle aurait à tout ce qui a troublé la fin de la régence et les premières années de la majorité du roi.

Les choses étaient en ces termes, et le cardinal Mazarin, d'une part, et M<sup>me</sup> de Chevreuse et le duc de Beaufort, de l'autre, songeaient avec beaucoup d'application à se détruire ; la bonne fortune du cardinal et l'imprudence du duc de Beaufort et de M<sup>me</sup> de Montbazon, dont il était amoureux, fournirent bientôt une occasion dont le cardinal sut profiter pour venir à bout de son dessein. Un jour que M<sup>me</sup> de Montbazon gardait la chambre, et que beaucoup de personnes de qualité l'allèrent voir, dont Coligny était du nombre, quelqu'un, sans y penser, laissa tomber deux lettres bien écrites, passionnées et d'un beau caractère de femme. M<sup>me</sup> de Montbazon, qui haïssait M<sup>me</sup> de Longueville, se servit de cette occasion pour lui faire une méchanceté. Elle crut que le style et l'écriture pouvaient convenir à M<sup>me</sup> de Longueville, bien qu'il y eût peu de rapport, et qu'elle n'y eût aucune part. Elle prévint le duc de Beaufort pour le faire entrer dans ses sentiments, et tous deux, de concert, firent dessein de répandre dans le monde que Coligny avait perdu des lettres de M<sup>me</sup> de Longueville qui prouvaient leur intelligence. M<sup>me</sup> de Montbazon me conta cette histoire avant que le bruit en fût répandu. J'en vis d'abord toutes les conséquences, et quel usage le cardinal Mazarin en pourrait faire

contre le duc de Beaufort et contre tous ses amis. J'avais peu d'habitude alors avec M<sup>me</sup> de Longueville, mais j'étais particulièrement serviteur de M. le duc d'Enghien, et ami de Coligny. Je connaissais la malignité du duc de Beaufort et de M<sup>me</sup> de Montbazon, et je ne doutais point que ce ne fût une méchanceté qu'ils voulaient faire à M<sup>me</sup> de Longueville. Je fis tous mes efforts pour engager M<sup>me</sup> de Montbazon, par la crainte des suites, à brûler ces lettres devant moi, et à n'en parler jamais. Elle me l'avait promis, mais le duc de Beaufort la fit changer. Elle se repentit bientôt de n'avoir pas suivi mon conseil. Cette affaire devint publique, et toute la maison de Condé s'y intéressa comme elle le devait. Cependant celui qui avait véritablement perdu les lettres était de mes amis, et il aimait la personne qui les avait écrites. Il voyait que ces lettres seraient indubitablement reconnues, puisque M. le Prince, M<sup>me</sup> la Princesse et M<sup>me</sup> de Longueville voulaient les montrer publiquement, pour convaincre M<sup>me</sup> de Montbazon d'une noire supposition, par la différence de l'écriture. Dans cet embarras, celui qui avait perdu les lettres souffrit tout ce qu'un honnête homme doit souffrir dans une telle rencontre. Il me parla de sa douleur, et me pria de tenter toutes choses pour le tirer de l'extrémité où il se trouvait. Je le servis heureusement; je portai les lettres à la reine, à M. le Prince et à M<sup>me</sup> la Princesse; je les fis voir à M<sup>me</sup> de Rambouillet, à M<sup>me</sup> de Sablé, et à quelques amies particulières de M<sup>me</sup> de Longueville, et, aussitôt que la vérité fut pleinement connue, je les brûlai devant la reine, et délivrai par là d'une mortelle inquiétude les deux personnes intéressées.

Bien que M<sup>me</sup> de Longueville fût entièrement justifiée dans le monde, M<sup>me</sup> de Montbazon ne lui avait point encore fait les réparations publiques qu'elle lui devait. Les conditions en furent longtemps disputées, et tous ces retardements augmentèrent l'aigreur.

Le duc d'Enghien venait de prendre Thionville; il était

prêt de finir la campagne, et il revenait outré de colère et d'indignation de l'injure que madame sa sœur avait reçue. La crainte de son ressentiment, plus que toute autre raison, fit soumettre M<sup>me</sup> de Montbazon à tout ce qu'on voulut lui proposer. Elle alla, à une heure marquée, à l'hôtel de Condé, trouver M<sup>me</sup> la Princesse, qui n'avait pas voulu que M<sup>me</sup> de Longueville y fût présente. Toutes les personnes de la plus grande qualité s'y étaient rendues pour être témoins du discours qu'on avait prescrit à M<sup>me</sup> de Montbazon, et qu'elle fit pour excuser sa faute et pour en demander pardon. Cette satisfaction publique ne finit pas entièrement cette affaire : un jour, que la reine donnait la collation à M<sup>me</sup> la Princesse chez Renard, M<sup>me</sup> de Montbazon y vint sans avoir préparé M<sup>me</sup> la Princesse à trouver bon qu'elle se présentât devant elle. Ce manque de précaution irrita M<sup>me</sup> la Princesse. Elle voulut que M<sup>me</sup> de Montbazon sortit, et, sur le refus qu'elle en fit, la reine lui ordonna de le faire, et lui envoya en même temps un ordre de sortir de la cour. M<sup>me</sup> de Chevreuse, le duc de Beaufort et les *importants* crurent devoir partager cette disgrâce, et que c'était une affaire de parti. Le cardinal Mazarin savait trop bien mettre en usage de telles conjonctures pour ne pas se servir de celle-ci dans ses desseins. Il vit qu'il était temps de les faire éclater, et que la reine était capable de recevoir les impressions qu'il lui voudrait donner contre le duc de Beaufort. Il fut arrêté<sup>1</sup> prisonnier, et mené au bois de Vincennes. Je ne puis dire si le sujet de cette prison fut supposé ou véritable, mais le cardinal Mazarin répandit dans le monde qu'il avait découvert une entreprise du duc de Beaufort contre sa personne<sup>2</sup>, et qu'on l'avait attendu en divers lieux où il devait passer pour le

<sup>1</sup> Le 27 septembre 1643.

<sup>2</sup> Beaufort avait en effet tramé un complot contre la vie du ministre. Voyez les détails donnés par Compion dans ses *Mémoires*, sur cette affaire.

tuer. D'autres ont cru avec pl  
duc de Beaufort, par une fa  
l'alarme exprès, croyant qu'il s  
le chasser du royaume, et que  
des assemblées secrètes et q  
juration. Mais quel que fût le  
en perdit la liberté. La Chât  
eut ordre de se défaire de  
dispersés, et M<sup>me</sup> de Chevre  
dinal se vit alors maîtresse  
plus douteuse. J'avais trop  
Beaufort pour avoir part à  
également des amis de M  
qu'elle ignorait les desse  
était injustement persécuté  
l'amitié pour moi, et le  
elle n'était pas entièrement  
était trop puissamment  
server longtemps des  
agréables.

La cour était soumise  
Chevreuse éloignée;  
et l'évêque de Beau  
nier à Pignerol; la  
prise. J'étais presque  
qui n'eût point en  
cardinal ne m'aurait  
sité de déplaire à  
vreuse. Dans cet  
avec beaucoup de  
la fidélité et de  
je ne devais pas  
attendre de me  
sidérerais pas  
l'ingratitude d'

m'avoir fait beaucoup de plaintes de M<sup>me</sup> de Chevreuse, elle me pressa de n'avoir plus commerce avec elle, et de cesser d'être intimement de ses amis; elle désira aussi que je le voulusse être du cardinal Mazarin. Je la remerciai avec respect de la confiance qu'elle avait en ma fidélité; je l'assurai que je ne balancerais jamais entre ce que je lui devais et l'amitié de M<sup>me</sup> de Chevreuse; que je devais obéir exactement à la défense qu'elle me faisait d'avoir à l'avenir aucun commerce avec elle, que je serais même son plus grand ennemi quand il me paraîtrait qu'elle eût véritablement manqué à son devoir; mais que je la suppliais de considérer qu'ayant été uni si longtemps avec M<sup>me</sup> de Chevreuse dans tout ce qui regardait le service de la reine, je ne pouvais avec justice cesser d'être son ami tant qu'elle n'aurait d'autre crime que celui de déplaire au cardinal; que je souhaitais d'être ami et serviteur de ce ministre tant qu'elle l'honorait de sa confiance; que je serais même dans ses intérêts en d'autres rencontres, mais que, dans ce qui regardait personnellement M<sup>me</sup> de Chevreuse et lui, je demandais en grâce qu'il me fût permis de suivre mes premiers engagements. La reine ne me parut pas blessée sur l'heure de cette réponse; mais, comme le cardinal la trouva trop mesurée, il la lui fit désapprouver, et je connus, par une longue suite de mauvais traitements, que ce que je lui avais dit m'avait entièrement ruiné auprès d'elle; j'observai toutefois la conduite qu'elle m'avait prescrite vers M<sup>me</sup> de Chevreuse, après lui en avoir rendu compte exactement. Je ne trouvai dans la suite guère plus de reconnaissance de son côté pour m'être perdu cette seconde fois afin de demeurer son ami, que je venais d'en trouver dans la reine; et M<sup>me</sup> de Chevreuse oublia dans son exil aussi facilement tout ce que j'avais fait pour elle, que la reine avait oublié mes services quand elle fut en état de les récompenser.

Cependant le duc d'Enghien, trouvant à son retour tout le changement que je viens de dire et ne pouvant témoigner

au duc de Beaufort, qui était en prison, le ressentiment qu'il avait de ce qui s'était passé entre M<sup>me</sup> de Longueville et M<sup>me</sup> de Montbazou, il laissa à Coligny la liberté de se battre contre le duc de Guise, qui avait été mêlé dans cette affaire. Coligny était faible et peu adroit, et il relevait d'une longue maladie ; il choisit d'Estrades, qui depuis a été maréchal de France, pour appeler le duc de Guise, qui se servit de Bridieu, et ils prirent leur rendez-vous à la place Royale. Le duc de Guise, en mettant l'épée à la main, dit à Coligny : « Nous allons décider les anciennes querelles de nos deux maisons, et on verra quelle différence on doit mettre entre le sang de Guise et celui de Coligny. » Le combat fut bientôt fini : Coligny tomba, et le duc de Guise, pour l'outrager, en lui ôtant son épée, le frappa du plat de la sienne. D'Estrades et Bridieu se blessèrent dangereusement, l'un l'autre, et furent séparés par le duc de Guise. Coligny, accablé de douleur d'avoir si mal soutenu une si belle cause, mourut, quatre ou cinq mois après, d'une maladie de langueur.

[1644.] Je passai beaucoup de temps à la cour dans un état ennuyeux ; mon père y avait des prétentions par lui-même : on lui faisait quelquefois de petites grâces, en lui disant qu'elles lui étaient faites uniquement à sa considération, et que je n'y avais aucune part. L'amitié que j'avais pour le comte de Montrésor m'exposa encore à de nouveaux embarras. Il avait quitté Monsieur par la haine qu'il portait à l'abbé de la Rivière, et il s'était fait un honneur à sa mode non-seulement de ne point saluer l'abbé de la Rivière, mais d'exiger de ses amis que pas un d'eux ne le saluât, quelques civilités et quelques avances qu'ils reçussent de lui. J'étais, comme plusieurs autres, dans cette ridicule servitude, et elle m'avait attiré depuis longtemps la haine de Monsieur. Il se plaignit de moi avec aigreur à mon père, et il lui déclara enfin que, puisque je lui manquais de considération dans une chose aussi indifférente, il se croyait



obligé de s'opposer directement à toutes mes prétentions et à tous mes intérêts ; qu'il ne demandait point que je cessasse d'être ami de Montrésor ni que j'eusse aucune liaison avec l'abbé de la Rivière, mais qu'il recevrait désormais comme un manque de respect à sa propre personne si je continuais à traiter si indignement un homme qu'il aimait. J'avais peu de bonnes raisons à opposer à celles de Monsieur. Je priai néanmoins mon père de lui faire approuver que je ne changeasse point de conduite jusqu'à ce que j'eusse écrit à Montrésor, et qu'il m'eût fait réponse. Il reçut ma lettre, et il parut aussi blessé de la permission que je lui demandais de saluer l'abbé de la Rivière, que si je lui eusse dû toutes choses, et qu'il ne m'eût point d'obligations. Je connus bientôt que sa reconnaissance serait pareille à celle de la reine et de M<sup>me</sup> de Chevreuse ; je demurai toutefois dans les règles que je m'étais imposées, et je me contentai de rendre uniquement le salut à l'abbé de la Rivière, sans aucune autre sorte de commerce avec lui.

[1645.] Le cardinal jouissait tranquillement de sa puissance et du plaisir de voir ses ennemis abattus ; ma fortune était désagréable, et je portais impatiemment la perte de tant d'espérances. J'avais voulu m'attacher à la guerre, et la reine m'y avait refusé les mêmes emplois que trois ou quatre ans avant elle m'avait empêché de recevoir du cardinal de Richelieu. Tant d'inutilités et tant de dégoûts me donnèrent enfin d'autres pensées, et me firent chercher des voies périlleuses pour témoigner mon ressentiment à la reine et au cardinal Mazarin. La beauté de M<sup>me</sup> de Longueville, son esprit et tous les charmes de sa personne attachèrent à elle tout ce qui pouvait espérer d'en être souffert. Beaucoup d'hommes et de femmes de qualité essayèrent de lui plaire ; et par-dessus les agréments de cette cour, M<sup>me</sup> de Longueville était alors si unie avec sa maison, et si tendrement aimée du duc d'Enghien, son frère, qu'on pouvait se ré-

pondre de l'estime et de l'amitié de ce prince quand on était approuvé de madame sa sœur.

[1646.] Beaucoup de gens tentèrent inutilement cette voie, et mêlèrent d'autres sentiments à ceux de l'ambition. Miossens, qui depuis a été maréchal de France, s'y opiniâtra le plus longtemps, et il eut un pareil succès. J'étais de ses amis particuliers, et il me disait ses desseins. Ils se détruisirent bientôt d'eux-mêmes; il le connut, et me dit plusieurs fois qu'il était résolu d'y renoncer; mais la vanité, qui était la plus forte de ses passions, l'empêchait souvent de me dire vrai, et il feignait des espérances qu'il n'avait pas, et que je savais bien qu'il ne devait pas avoir. Quelque temps se passa de la sorte, et enfin j'eus sujet de croire que je pourrais faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de M<sup>me</sup> de Longueville; je l'en fis convenir lui-même. Il savait l'état où j'étais à la cour; je lui dis mes vues, mais que la considération me retiendrait toujours, et que je n'essayerais point à prendre liaison avec M<sup>me</sup> de Longueville s'il ne m'en laissait la liberté. J'avoue même que je l'aigris exprès contre elle pour l'obtenir, sans lui rien dire toutefois qui ne fût vrai. Il me la donna tout entière, mais il se repentit de me l'avoir donnée quand il vit les suites de cette liaison. Il essaya inutilement bientôt après de la traverser par beaucoup de bruit et d'éclat, qui ne changèrent rien à mon dessein. M<sup>me</sup> de Longueville partit peu de temps après pour aller à Munster, où le duc de Longueville, son mari, était allé traiter de la paix.

Mon père obtint alors pour moi la permission d'acheter le gouvernement de Poitou; je suivis le duc d'Enghien à l'armée, qu'il commandait sous Monsieur : on attaqua Courtray. Piccolomini et le marquis de Caracène se présentèrent aux lignes avec trente mille hommes. Mais, au lieu d'entreprendre de les forcer, ils se retranchèrent de leur côté, et les deux camps ne furent éloignés que de la portée du mousquet. Les ennemis tentèrent inutilement de jeter quelques

secours dans la ville, et ils se retirèrent enfin trois ou quatre jours avant qu'elle se rendit, pour n'être pas témoins de sa prise. On alla ensuite à Mardick. Ce siège fut difficile et périlleux, par le grand nombre d'hommes qui défendaient la place, et qui étaient relevés tous les jours par des troupes fraîches qui y arrivaient de Dunkerque; leur défense fut célèbre encore par cette grande sortie dont on a tant parlé, où le duc d'Enghien, suivi de ce que le hasard avait fait trouver auprès de lui d'officiers et de volontaires, arrêta, sous tout le feu de la place, l'effort de deux mille hommes qui venaient attaquer un logement sur la contrescarpe, et nettoyer la tranchée. On perdit beaucoup de gens de qualité : le comte de Fleix, le comte de la Rocheguyon et le chevalier de Fiesque y furent tués; le duc de Nemours et plusieurs autres y furent blessés; j'y reçus trois coups de mousquet, et je revins ensuite à Paris. Monsieur finit sa campagne par la prise de Mardick, et laissa le commandement de l'armée au duc d'Enghien, qui prit Dunkerque.

[1647.] On commençait à se lasser de la domination du cardinal Mazarin : sa mauvaise foi, sa faiblesse et ses artifices étaient connus; il accablait les provinces par des impôts, les villes par des taxes, et il avait réduit au désespoir les bourgeois de Paris par la suppression des rentes de l'hôtel de ville. Le parlement portait impatiemment ces désordres : il essaya d'abord d'y remédier par des remontrances à la reine et par des voies respectueuses; mais il se disposait à en prendre d'autres, puisque celles de la douceur étaient inutiles. Le cardinal n'avait pas ménagé le duc d'Enghien sur la charge d'amiral vacante par la mort du duc de Brézé, son beau-frère, qui avait été tué<sup>1</sup>. Le prince de Condé avait fait paraître son mécontentement et s'était retiré à Valery. M<sup>me</sup> de Longueville, dont j'avais alors toute la confiance, sentait aussi vivement que je le pouvais désirer la

<sup>1</sup> Le 14 juin 1646 devant Orbitello.

conduite du cardinal envers le duc d'Enghien pour les intérêts de sa maison. Ces commencements d'aigreur furent quelque temps méprisés par le cardinal : il se fiait à ses artifices et à sa fortune, et plus encore à l'esprit de servitude de la nation.

Il haïssait le parlement qui s'opposait aux édits par des assemblées et par des remontrances, et il attendait une occasion de l'abaisser. Il donnait cependant des espérances au duc d'Enghien pour l'adoucir, il ménageait même un peu plus les particuliers, et, bien qu'il fût également opposé à ma fortune, je ne lui voyais pas toujours la même dureté pour moi. Il était maître absolu de l'esprit de la reine et de Monsieur, et plus sa puissance augmentait dans le cabinet, et plus elle était odieuse dans le royaume. Il en abusait dans la prospérité, et il paraissait toujours faible et timide dans les mauvais succès. Ces défauts, joints à son manque de foi et à son avarice, le firent bientôt haïr et mépriser, et disposèrent tous les corps du royaume et la plus grande partie de la cour à désirer un changement.

[1648.] Le duc d'Enghien, que je nommerai désormais le prince de Condé, par la mort de son père<sup>1</sup>, commandait l'armée de Flandre, et venait de gagner la victoire de Lens. Le cardinal, ébloui d'un si grand événement, songea moins à s'en servir contre les ennemis de l'État que contre l'État même, et, au lieu de profiter en Flandre de cette victoire, il tourna toutes ses pensées à se venger du parlement. Il crut devoir autoriser de la présence du roi la violence qu'il avait préméditée, et que la prospérité de ses armes retiendrait le peuple et le parlement dans la soumission et dans la crainte. Il choisit le jour que tous les corps étaient assemblés à Notre-Dame pour assister au *Te Deum*, et, après que le roi et la reine en furent sortis, il fit arrêter le président de Blancmesnil, Broussel et quelques autres, qui s'étaient

<sup>1</sup> Ce prince était mort le 26 décembre 1646.

opposés avec plus de chaleur aux nouveaux édits et à la misère publique. Cette entreprise du cardinal n'eut pas le succès qu'il en attendait. Le peuple prit les armes; le chancelier, pour éviter sa fureur, se sauva dans l'hôtel de Luynes. On le chercha dans la maison pour le mettre en pièces, et le maréchal de la Meilleraye y alla en diligence avec quelques compagnies du régiment des gardes pour le sauver. Il fut en péril lui-même; on tendit les chaînes des rues, on fit partout des barricades, et le roi et la reine se virent investis dans le Palais-Royal, et forcés de renvoyer les prisonniers que le parlement leur envoya demander. Dans ce trouble, le coadjuteur de Paris, qui jusqu'alors n'avait point paru dans les affaires, et qui voulait s'y donner part, prit cette occasion pour offrir son service à la reine, et pour s'entremettre d'apaiser la sédition. Mais son zèle fut mal reçu, et on fit même des railleries de son empressement.

Je n'étais pas alors à Paris, et j'étais allé par ordre de la reine à mon gouvernement. Ma présence même y fut nécessaire pour contenir le Poitou dans son devoir. Cette province avait commencé de se soulever, et on y avait pillé quelques bureaux du roi. Devant que de partir, il me paraissait que le cardinal voulait quelquefois me ménager, et qu'il feignait de désirer mon amitié; il savait que la reine s'était engagée à moi, dans tous les temps, de donner à ma maison les mêmes avantages qu'on accordait à celles de Rohan et de la Trémouille, et à quelques autres. Je me voyais si éloigné des grâces solides, que je m'étais arrêté à celle-là. J'en parlai au cardinal en partant : il me promit positivement de me l'accorder en peu de temps, mais qu'à mon retour j'aurais les premières lettres de duc qu'on accorderait, afin que ma femme eût cependant le tabouret. J'allai en Poitou, comme j'ai dit, dans cette attente, et j'y pacifiai les désordres; mais j'appris que, bien loin de me tenir les paroles que le cardinal m'avait données, il avait accordé des lettres

de duc à six personnes de qualité, sans se souvenir de moi. J'étais dans le premier mouvement qu'un traitement si extraordinaire me devait causer, lorsque j'appris par M<sup>me</sup> de Longueville que tout le plan de la guerre civile s'était fait et résolu à Noisy, entre le prince de Conti et le duc de Longueville, le coadjuteur de Paris et les plus considérables du parlement. Elle me mandait encore qu'on espérait y engager le prince de Condé, qu'elle ne savait quelle conduite elle devait tenir en cette rencontre, ne sachant pas mes sentiments, et qu'elle me priait de venir en diligence à Paris pour résoudre ensemble si elle devait avancer ou retarder ce projet. Cette nouvelle me consola de mon chagrin, et je me vis en état de faire sentir à la reine et au cardinal qu'il leur eût été utile de m'avoir ménagé. Je demandai mon congé; j'eus peine à l'obtenir, et on ne me l'accorda qu'à condition que je ne me plaindrais pas du traitement que j'avais reçu, et que je ne ferais point d'instances nouvelles sur mes prétentions. Je le promis facilement, et j'arrivai à Paris avec tout le ressentiment que je devais avoir. J'y trouvai les choses comme M<sup>me</sup> de Longueville m'avait mandé; mais j'y trouvai moins de chaleur, soit que le premier mouvement fût passé, ou que la diversité des intérêts et la grandeur du dessein eussent ralenti ceux qui l'avaient entrepris. M<sup>me</sup> de Longueville même y avait formé exprès des difficultés pour me donner le temps d'arriver et me rendre plus maître de décider. Je ne balançai point à le faire, et je ressentis un grand plaisir de voir qu'en quelque état que la dureté de la reine et la haine du cardinal eussent pu me réduire, il me restait encore des moyens de me venger d'eux.

M. le prince de Conti entrait dans le monde : il voulait réparer, par l'impression qu'il y donnerait de son esprit et de ses sentiments, les avantages que la nature avait refusés à sa personne; il était faible et léger, mais il dépendait entièrement de M<sup>me</sup> de Longueville, et elle me laissait le soin de le conduire. Le duc de Longueville avait de l'esprit et de

la cour, et en sortait encore avec plus de facilité. Il était faible, irrésolu et soupçonneux. Sa longue résidence en Normandie l'avait rendu maître du parlement de Rouen, de la plus grande partie de la noblesse et de plusieurs places de cette province.

Le coadjuteur de Paris, qui était uni à lui par la parenté et par un long attachement d'amitié, avait beaucoup de crédit dans le peuple et dans le parlement de Paris par sa dignité de coadjuteur, et tous les curés exécutaient ses ordres. Il avait des amis et des partisans à la cour, et il entraînait dans ses intérêts Noirmoutiers, Laigues, quelque reste de la cabale des *importants*, et d'autres personnes qui cherchaient à se rendre considérables dans le trouble. Il avait de l'élévation et de l'esprit, son humeur était facile et désintéressée; mais il cachait souvent ses sentiments à ses amis et savait feindre des vertus qu'il n'avait pas. Il avait de l'orgueil et de la fierté; les mépris que la reine et le cardinal avaient faits de son entremise pour apaiser les désordres des barricades, l'avaient mortellement irrité. Le parlement, irrité de l'injure qu'il croyait avoir reçue dans la personne du président Blancménil et de Broussel, était devenu plus fier par leur liberté, que la reine n'avait osé refuser. Les plus puissants et les plus exposés de ce corps songeaient à se mettre à couvert du ressentiment du cardinal et à prévenir sa vengeance.

Je trouvai les choses en cet état, et je m'appliquai uniquement à surmonter les craintes et les irrésolutions du prince de Conti et du duc de Longueville qui devaient donner le branle à un si grand dessein.

Le prince de Condé avait changé de sentiment, et avait pris des mesures avec la cour. La liaison que j'avais avec M. le prince de Conti et avec M<sup>me</sup> de Longueville ne lui était pas agréable, mais il ne m'en faisait rien paraître. Les esprits s'agrippaient de toutes parts, et le cardinal Mazarin,

ne trouvant plus de sûreté dans Paris, résolut enfin d'en partir; et, de concert avec Monsieur et M. le Prince, d'en former le siège, après avoir mené le roi à Saint-Germain. Cette entreprise ne se pouvait exécuter par les formes ordinaires. Les conséquences en étaient trop périlleuses et trop préjudiciables à l'Etat. Le roi avait peu de troupes, mais on crut qu'il en avait assez pour occuper les passages, et pour réduire cette grande ville par la faim. On croyait qu'elle serait divisée par les cabales, et que, manquant de chefs et de troupes réglées, et de toutes sortes de provisions, elle recevrait la loi qu'on lui voudrait imposer.

[1649.] Dans cette espérance, le roi, suivi de Monsieur, de la reine, de M. le duc d'Orléans, de M. le Prince, et du prince de Conti, partit secrètement de Paris à minuit, la veille des Rois de l'année 1649, et alla à Saint-Germain. Toute la cour suivit avec beaucoup de désordre. M<sup>me</sup> la Princesse voulut emmener M<sup>me</sup> de Longueville, qui était sur le point d'accoucher; mais elle feignit de se trouver mal et demeura à Paris.

Ce départ si précipité du roi mit un trouble et une agitation dans l'esprit du peuple et du parlement, qui ne se peut représenter. Ceux mêmes qui avaient pris le plus de mesures contre la cour furent ébranlés, et le moment de décider leur parut terrible. Le parlement et le corps de ville députèrent à Saint-Germain, pour témoigner leur crainte et leur soumission. J'y allai le même jour que la cour y arriva. Le duc de Longueville s'y rendit aussi. Je retournai à Paris une fois ou deux pour rassurer ceux du parti qui étaient chancelants, et pour concerter avec M<sup>me</sup> de Longueville, le coadjuteur, Longueil et Broussel, le jour que le prince de Conti et le duc de Longueville s'y devaient rendre. Le cardinal Mazarin, sachant que je pouvais y aller et en sortir facilement, bien que les portes fussent soigneusement gardées, me pria de lui apporter de l'argent; mais je refusai de m'en charger, ne voulant ni lui faire ce plaisir, ni mal user de sa con-



naissance. Cependant, toutes choses étant préparées à Paris, je retournai à Saint-Germain pour en faire partir M. le prince de Conti et le duc de Longueville. Ce dernier faisait naître sans cesse des obstacles, et se repentait de s'être engagé; j'appréhendai même qu'il ne passât plus loin, et qu'il ne découvrit à M. le Prince ce qu'il savait de l'entreprise. Dans ce doute, je renvoyai Gourville à Paris, pour dire à M<sup>me</sup> de Longueville et au coadjuteur le soupçon que l'on devait avoir du duc de Longueville; je le chargeai de voir Longueuil et Broussel, et de leur faire comprendre le péril qu'il y avait au retardement. On doit trouver étrange que j'eusse confié une affaire d'un tel poids à Gourville, qui était alors fort jeune et peu connu; mais comme j'avais éprouvé sa fidélité en d'autres rencontres, qu'il avait l'esprit avancé et hardi, tous ceux avec qui je traitai prirent créance en lui, et ce fut sur les paroles qu'il portait des uns aux autres que l'on agit de concert. Il revint à Saint-Germain nous presser d'aller promptement à Paris; mais le duc de Longueville ne s'y pouvait résoudre, et nous fûmes contraints, le marquis de Noirmoutiers et moi, de lui dire que nous allions emmener M. le prince de Conti, et que nous déclarerions dans le monde que lui seul manquait de foi et de parole à ses amis, après les avoir engagés dans un parti qu'il abandonnait. Il ne put soutenir ces reproches, et il se laissa entraîner à ce que nous voulûmes. Je me chargeai de leur faire tenir des chevaux à une heure après minuit dans la cour des cuisines; mais, sans m'avertir, ils en prirent d'autres, et s'en allèrent à Paris. Je les attendais cependant au lieu qu'ils m'avaient marqué, et j'y demeurai jusqu'à la pointe du jour. Je ne pouvais rentrer dans le château pour savoir de leurs nouvelles, et je jugeais bien à quoi j'étais exposé si l'affaire était découverte, et si on me trouvait leur gardant des chevaux à une heure si suspecte; mais j'aimais encore mieux me mettre dans ce hasard que de les y exposer par un contre-temps. Enfin je sus qu'ils étaient partis,

et je me rendis à Paris longtemps après qu'ils y furent arrivés.

Le bruit de leur venue se répandit en peu de temps, et fit différents effets. Le peuple les reçut avec joie; mais ceux du parlement qui ignoraient le traité de Noisy, fomenté par les partisans de la cour, publiaient que c'était un artifice, et que le prince de Conti et le duc de Longueville, liés au prince, de Condé par tant de proximité et par tant d'intérêts. ne se mettaient à la tête d'un parti que pour le sacrifier à la vengeance du cardinal Mazarin. Cette impression, si aisée à recevoir par un peuple timide et par le parlement étonné, fit douter quelque temps de la sûreté de M<sup>me</sup> de Longueville, du prince de Conti, et de tout ce qui les avait suivis. Le parlement rejeta d'abord leurs offres, et il ne les reçut qu'après qu'il fut instruit par le coadjuteur, Broussel, Longueuil, et par ceux qui savaient le traité. M. le prince de Conti et M<sup>me</sup> de Longueville, pour donner plus de confiance, logèrent dans l'hôtel de ville, et se livrèrent entièrement entre les mains du peuple. La cour cependant avait ressenti vivement la retraite du prince de Conti, du duc de Longueville et des autres. Le cardinal soupçonna qu'elle fût de concert avec M. le Prince, et, se trouvant trop faible pour soutenir de si grandes affaires, il se préparait à sortir du royaume; mais M. le Prince le rassura bientôt, et l'aigreur qu'il fit paraître contre M. le prince de Conti, contre M<sup>me</sup> de Longueville et contre moi fut si grande, qu'elle ne laissa pas lieu au cardinal de douter qu'elle ne fût véritable. On prit de nouvelles mesures pour affamer Paris, et le prince de Condé se chargea de l'événement d'une si grande entreprise. Le parti opposé ne négligeait rien aussi pour sa sûreté. Le duc d'Elbeuf, gouverneur de Picardie, s'était offert le premier au parlement, et il croyait trouver de grands avantages en se mettant à la tête du parti. Il avait de l'esprit et de l'éloquence, mais il était vain, intéressé et peu sûr. L'arrivée du prince de Conti et du duc de Longueville

lui donna de la jalousie. Il n'osa toutefois s'opposer ouvertement à la confiance que l'on devait prendre en eux, mais il la traversait avec beaucoup d'artifice. Le duc de Bouillon se joignit en même temps aux intérêts du parlement. J'ai parlé ailleurs de ses grandes qualités et de son mérite. Le vicomte de Turenne, son frère, était uni à lui, et il commandait l'armée d'Allemagne. Les vertus de ce grand homme sont plus connues par ses actions que par ce que j'en pourrais dire ici, et ce qu'il a fait depuis pour la gloire du roi et de l'État doit effacer la faute que l'intérêt du duc de Bouillon et de sa maison lui fit commettre en cette rencontre. Il entra dans les liaisons de son frère, et voulut employer l'armée qu'il commandait pour soutenir le parti de Paris; mais ses troupes suivirent leur devoir, et il fut contraint, pour chercher sa sûreté, de se retirer en Hollande.

Le maréchal de la Mothe-Houdancourt était ennemi particulier de Tellier, et il cherchait à se venger du traitement qu'il lui avait procuré en le faisant arrêter prisonnier, après lui avoir ôté l'emploi de Catalogne. Il avait de la valeur et de la capacité dans la guerre, un esprit médiocre, et du bon sens, et, par un sentiment ordinaire à ceux qui ont fait eux-mêmes leur fortune, il craignait beaucoup de la hasarder. Il prit néanmoins le parti du parlement.

Le duc de Beaufort suivit bientôt cet exemple : il s'était sauvé du donjon de Vincennes avec beaucoup de hardiesse, d'industrie et de bonheur, et il fut reçu du peuple comme son libérateur. Tant de personnes considérables élevèrent les espérances du parti : on leva de grandes sommes d'argent, on fit des troupes; le parlement de Paris écrivit aux autres parlements du royaume; on envoya des lettres circulaires dans les provinces; on distribua les charges de la guerre; les ducs de Beaufort, d'Elbœuf, de Bouillon, et le maréchal de la Mothe, furent généraux sous M. le prince de Conti. Le duc de Luynes, Noirmoutiers et moi fûmes lieutenants généraux. Le duc de Longueville, pour éviter l'embarras que le

rang qu'il prétendait lui eût pu donner, alla en Normandie pour maintenir cette province dans ses intérêts. On accepta les offres considérables que l'archiduc fit d'hommes et d'argent; enfin, on se préparait à la guerre civile avec d'autant plus de chaleur que c'était une nouveauté, mais elle n'avait pour fondement que la haine du cardinal Mazarin, qui était presque également odieux aux deux partis.

Le besoin que l'on eut à Paris de faire promptement des troupes en fit lever de mauvaises : on ne put choisir ni les officiers ni les soldats, et on fut contraint de recevoir indifféremment tout ce qui se présentait. Cependant le cardinal mettait tout en usage pour former des cabales dans le parlement, et pour diviser les généraux. La diversité de leurs sentiments et de leurs intérêts lui fournit bientôt toute la matière qu'il pouvait désirer. Dans l'autre parti, l'armée du roi se fortifiait tous les jours, et le prince de Condé, animé par son ressentiment particulier, faisait sa propre cause de l'intérêt du cardinal. Il avait occupé les passages les plus considérables pour empêcher la communication de la campagne avec Paris, et il ne doutait point que, manquant de secours et de vivres, cette ville ne fût bientôt réduite à la dernière extrémité. Charenton était retranché, et ceux de Paris qui s'en étaient emparés y avaient mis Clanleu avec deux mille hommes, pour conserver un poste sur les rivières de Seine et de Marne. Le prince de Condé l'y força, sans trouver presque de résistance. Cette action se fit en plein jour, à la vue de toutes les troupes du parti, et de plus de cinquante mille bourgeois sous les armes. Le duc de Châtillon, lieutenant général dans l'armée du roi, y fut tué. De l'autre côté, Clanleu et toute sa garnison furent taillés en pièces. Ce désavantage mit une grande consternation à Paris. Les vivres y enchérissaient, et on commençait à craindre d'en manquer. Il y entra néanmoins souvent des convois; et un jour qu'on en amenait un considérable, les troupes du roi, commandées par Nerlieu, se trouvaient sur le chemin,

auprès de Villejuif. Il y eut un combat assez opiniâtre dans le village de Vitry, où Nerlieu fut tué. Le convoi passa, et, comme cette action dura quelque temps, tout Paris en prit l'alarme, et plus de cent mille bourgeois sortirent pour nous recevoir. Ce succès, qui n'était d'aucune importance, fut reçu de ce peuple préoccupé comme une victoire signalée qu'il voulait devoir à la seule valeur du duc de Beaufort; et il fut conduit comme en triomphe jusqu'à l'hôtel de ville, au milieu des acclamations d'une foule innombrable de monde.

Peu de temps après, le marquis de Noirmoutiers sortit avec sept à huit cents chevaux et quelque infanterie, pour escorter un grand convoi qui venait du côté de la Brie. J'allai au-devant de lui avec neuf cents chevaux pour faciliter son passage, que le comte de Grancey voulait empêcher avec pareil nombre de cavalerie et deux régiments d'infanterie. Nous étions à une demi-lieue l'un de l'autre, le marquis de Noirmoutiers et moi, et nous étions convenus de nous secourir au cas où le comte de Grancey vint attaquer l'un de nous. Il me manda de m'avancer, et qu'il allait être chargé. Je fis ce qu'il désirait de moi, mais le comte de Grancey, qui sut que j'avais, quitta le dessein d'attaquer Noirmoutiers, et vint au-devant de moi pour me combattre seul. Le marquis de Noirmoutiers lui vit faire ce mouvement; mais au lieu de faire pour moi ce que j'avais fait pour lui, il continua son chemin avec le convoi, et se mit peu en peine d'un combat qu'il rendait si inégal par sa retraite. Nous marchâmes l'un à l'autre, le comte de Grancey et moi, avec un pareil nombre de cavalerie, mais très-différent par la bonté des troupes. Il avait de plus deux régiments d'infanterie, comme j'ai dit: je fis ma première ligne de cinq escadrons, et la seconde de quatre, commandée par le comte de Rauzan, frère des maréchaux de Duras et de Lorges; mais comme le comte de Grancey était éloigné de mille pas de son infanterie, je fis toute la diligence qui me fut possible pour le charger avant qu'elle fût arrivée; nous trouvâmes à

vingt pas les unes des autres une espèce de ravine qui nous séparait, nous la cotoyâmes deux cents pas pour en prendre la tête. Dans cet espace de temps, une partie de l'infanterie du comte de Grancey eut le loisir d'arriver, et à la première décharge tout ce que j'avais de troupe s'enfuit, et mon cheval fut tué. Ceux du chevalier de la Rochefoucauld et de Gourville le furent aussi. Un gentilhomme qui était à moi mit pied à terre pour me donner le sien; mais je ne pus m'en servir, parce qu'un des escadrons qui poussait les fuyards était trop près. Le comte d'Holoch, qui était à la tête, et trois autres cavaliers, vinrent à moi, me criant : *Quartier !* J'allai à lui, résolu de ne pas l'accepter, et, croyant lui donner de l'épée dans le corps, je ne perçai que les deux épaules de son cheval, et mon épée s'arrêta toute faussée dans la selle. Il me tira aussi à bout touchant; le coup fut si grand que je tombai à terre : tout son escadron, en passant presque sur moi, me tira encore. Six soldats arrivèrent, et, me voyant bien vêtu, ils disputèrent ma dépouille, et à qui me tuerait. Dans ce moment, le comte de Rauzan chargea les ennemis avec sa seconde ligne : le bruit de la décharge surprit ces six soldats, et, sans que j'en sache d'autres raisons, ils s'enfuirent.

Quoique ma blessure fût grande, je me trouvai néanmoins assez de force pour me relever, et, voyant un cavalier près de moi qui voulait remonter à cheval, je le lui ôtai et son épée aussi. Je voulais rejoindre le comte de Rauzan; mais en y allant je vis ses troupes qui suivaient l'exemple des miennes sans qu'on les pût rallier. Il fut pris et blessé, et mourut bientôt après; le marquis de Sillery fut pris aussi. Je joignis le comte de Matha, maréchal de camp, et nous arrivâmes ensemble à Paris. Je le priai de ne rien dire de ce qu'il avait vu faire à Noirmoutier, et je ne fis aucune plainte contre lui; j'empêchai même qu'on ne punit la lâcheté des troupes qui m'avaient abandonné, et qu'on ne les fit tirer au billet. Ma blessure, qui fut grande et

dangereuse, m'ôta le moyen de voir par moi-même ce qui se passa dans le reste de cette guerre, dont les événements furent peu dignes d'être écrits. Noirmoutiers et Laigues allèrent en Flandre pour amener l'armée d'Espagne, que l'archiduc devait amener au secours de Paris, mais les promesses des Espagnols et leur assistance furent inutiles. Le parlement et le peuple, épuisés de tant de dépenses mal employées, se défiant presque également de la capacité et de la bonne foi de la plupart des généraux, reçurent l'amnistie bientôt après<sup>1</sup>.

---

## PREMIÈRE PARTIE

d'après le plan définitif de l'auteur.

[1642.] La persécution que j'avais soufferte, durant l'autorité du cardinal de Richelieu, étant finie avec sa vie, je crus devoir retourner à la cour. La mauvaise santé du roi et le peu de disposition où il était de confier ses enfants et son État à la reine, me faisaient espérer de trouver bientôt des occasions considérables de la servir, et de lui donner, dans l'état présent des choses, les mêmes marques de fidélité qu'elle avait reçues de moi, dans toutes les rencontres où ses intérêts et ceux de M<sup>me</sup> de Chevreuse avaient été contraires à ceux du cardinal de Richelieu. J'arrivai à la cour, que je trouvai aussi soumise à ses volontés après sa mort, qu'elle l'avait été durant sa vie. Ses parents et ses créatures y avaient les mêmes avantages qu'il leur avait pro-

<sup>1</sup> Le 11 mars 1649.

curés; et par un effet de sa fortune, dont on trouvera peu d'exemples, le roi qui le haïssait et qui souhaitait sa perte, fut contraint non-seulement de dissimuler ses sentiments, mais même d'autoriser la disposition qu'il avait faite par son testament, des principales charges et des plus importantes places de son royaume. Richelieu avait encore choisi le cardinal Mazarin pour lui succéder au gouvernement des affaires; et ainsi il fut assuré de régner bien plus absolument après sa mort, que le roi son maître n'avait pu faire depuis trente-trois ans qu'il était parvenu à la couronne. Néanmoins, comme la santé du roi était désespérée, il y avait apparence que les choses changeraient bientôt de face, et que la reine ou Monsieur, venant à la régence, se vengeraient sur les restes du cardinal de Richelieu, des outrages qu'ils avaient reçus de lui.

[1643.] Le cardinal Mazarin, M. de Chavigny et M. des Noyers, qui avaient alors le plus de part aux affaires, voulurent prévenir ce mal-là, et se servir du pouvoir qu'ils avaient sur l'esprit du roi, pour l'obliger à déclarer la reine régente, et pour se réconcilier avec elle par ce service, qui devait paraître d'autant plus considérable à la reine, qu'elle croyait le roi très-éloigné de cette pensée, par le peu d'inclination qu'il avait toujours eue pour elle, et par la liaison qu'il croyait qu'elle avait encore avec les Espagnols, par le moyen de M<sup>me</sup> de Chevreuse, qui s'était réfugiée en Espagne et qui était alors à Bruxelles.

M. des Noyers fut le premier qui donna des espérances à la reine de pouvoir porter le roi, par son confesseur<sup>1</sup>, à l'établir régente, croyant par là faire une liaison étroite avec elle, à l'exclusion de M. de Chavigny, qu'elle avait considéré davantage du vivant du cardinal de Richelieu. Mais M. des Noyers se trouva peu de temps après bien éloigné de ses desseins, car le confesseur eut ordre de se retirer, et lui-

<sup>1</sup> Le père Sirmond, de la Compagnie de Jésus.



même fut chassé ensuite. Il me parut que ce changement-là n'avait rien diminué des espérances de la reine, et qu'elle attendait du cardinal Mazarin et de M. de Chavigny le même service que M. des Noyers avait eu dessein de lui rendre. Ils lui donnaient tous les jours l'un et l'autre toutes les assurances qu'elle pouvait désirer de leur fidélité, et elle en attendait des preuves, lorsque la maladie du roi, augmentant à un point qu'il ne lui restait aucune espérance de guérison, leur donna lieu de lui proposer de régler toutes choses, pendant que sa santé lui pouvait permettre de choisir lui-même une forme de gouvernement qui pût exclure des affaires toutes les personnes qui lui étaient suspects.

Cette proposition, quoiqu'elle fût apparemment contre les intérêts de la reine, lui sembla néanmoins trop favorable pour elle. Il ne pouvait consentir à la déclarer régente, et ne se pouvait aussi résoudre à partager l'autorité entre elle et Monsieur. Les intelligences dont il l'avait soupçonnée, et le pardon qu'il venait d'accorder à Monsieur, pour le traité d'Espagne<sup>1</sup>, le tenaient dans une irrésolution qu'il n'eût peut-être pas surmontée si les conditions de la déclaration que le cardinal Mazarin et M. de Chavigny lui proposèrent, ne lui eussent fourni l'expédient qu'il souhaitait pour diminuer la puissance de la reine, et pour la rendre en quelque façon dépendante du conseil qu'il voulait établir. Cependant, la reine et Monsieur, qui avaient eu trop de marques de l'aversion du roi, et qui le soupçonnaient presque également de les vouloir exclure du maniement des affaires, cherchaient toutes sortes de voies pour y parvenir. J'ai su de M. de Chavigny même qu'étant allé trouver le roi de la part de la reine, pour lui demander pardon de ce qu'elle avait jamais fait, et même de ce qu'elle lui avait déplu dans sa con-

<sup>1</sup> Ce traité avait été conclu par Fontrailles au nom de Gaston, frère de Louis XIII, le 13 mars 1642 avec le premier ministre d'Espagne.

duite, le suppliant particulièrement de ne point croire qu'elle eût eu aucune part dans l'affaire de Chalais<sup>1</sup>, ni qu'elle eût trempé dans le dessein d'épouser Monsieur après que Chalais aurait fait mourir le roi, il répondit sur cela à M. de Chavigny sans s'émouvoir : « En l'état où je suis, je lui dois pardonner, mais je ne la dois pas croire. » Chacun croyait d'abord avoir droit de prétendre la régence à l'exclusion l'un de l'autre; et si Monsieur ne demeura pas longtemps dans cette pensée, pour le moins crut-il devoir être déclaré régent avec la reine. Les espérances de la cour et de tout le royaume étaient trop différentes, et tout l'État qui avait presque également souffert, durant la faveur du cardinal de Richelieu, attendait un changement avec trop d'impatience, pour ne recevoir pas avec joie une nouveauté dont chaque particulier espérait de profiter. Les intérêts différents des principaux du royaume et des plus considérables du parlement, les obligèrent bientôt à prendre parti entre la reine et Monsieur; et si les brigues qu'on faisait pour eux n'éclataient pas davantage, c'est que la santé du roi, qui semblait se rétablir, leur faisait craindre qu'il ne fût averti de leurs pratiques et qu'il ne fit passer pour un crime les précautions qu'ils prenaient d'établir leur autorité après sa mort. Ce fut dans cette conjoncture-là que je crus qu'il importait à la reine d'être assurée du duc d'Enghien. Elle approuva la proposition que je lui fis de se l'acquérir; et m'étant rencontré dans une liaison très-particulière d'amitié avec Coligny, en qui le duc d'Enghien avait toute confiance, je leur représentai à l'un et à l'autre les avantages que la reine et le duc d'Enghien rencontreraient à être unis; et qu'outre l'intérêt particulier qu'ils avaient de s'opposer à

<sup>1</sup> Henri de Talleyrand, comte de Chalais, favori de Louis XIII. Il s'était signalé par des actions d'éclat aux sièges de Montpellier et de Montauban. Entraîné par la duchesse de Chevreuse dans une conspiration contre Richelieu, celui-ci le traita en criminel d'État et le fit périr sur l'échafaud le 15 août 1626.

l'autorité de Monsieur, celui de l'État les y obligeait encore. Cette proposition était assez avantageuse au duc d'Enghien pour qu'il la reçût agréablement. Il m'ordonna donc de contribuer à la faire réussir; et comme le commerce que j'aurais eu avec lui eût peut-être été suspect au roi ou à Monsieur, principalement dans un temps où l'on venait de lui donner le commandement de l'armée, et qu'en toutes façons il importait grandement de le tenir en secret, il désira que ce fût à Coligny<sup>1</sup> seul que je rendisse les réponses de la reine, et que nous fussions les seuls témoins de leur intelligence. Il n'y eut aucune condition par écrit, et Coligny et moi fûmes dépositaires de la parole que la reine donnait au duc d'Enghien de le préférer à Monsieur, non-seulement par des marques de son estime et de sa confiance, mais aussi dans tous les emplois d'où elle pourrait exclure Monsieur par des biais dont ils conviendraient ensemble, et qui ne pourraient point porter Monsieur à une rupture ouverte avec la reine. Le duc d'Enghien promettait de son côté d'être inséparablement attaché aux intérêts de la reine, et de ne prétendre que par elle toutes les grâces qu'il désirerait de la cour.

Le duc d'Enghien partit peu de temps après pour aller commander l'armée en Flandre, et donner commencement aux grandes choses qu'il a depuis si glorieusement exécutées. Le roi, de qui la maladie augmentait tous les jours, voulant donner dans la fin de sa vie quelques marques de clémence, soit par dévotion ou pour témoigner que le cardinal de Richelieu avait eu plus de part que lui à toutes les violences qui s'étaient faites depuis la disgrâce de la reine sa mère, consentit de faire revenir à la cour les plus considérables de ceux qui avaient été persécutés; et il s'y disposa d'autant plus volontiers, que les ministres, prévoyant beaucoup de désordres, essayaient d'ouïrger des personnes de

<sup>1</sup> Maurice, comte de Coligny, frère aîné du duc de Châtillon.

condition, pour s'assurer contre tout ce qui pouvait arriver dans une révolution comme celle qui les menaçait.

Presque tout ce qui avait été banni revint, et comme il y en avait beaucoup d'attachés à la reine par des services qu'ils lui avaient rendus, ou par la liaison que la disgrâce fait d'ordinaire entre les personnes persécutées, il y en eut peu qui n'eussent pas assez bonne opinion de leurs services pour n'en attendre pas une récompense proportionnée à leur ambition, et beaucoup crurent que la reine, leur ayant promis toutes choses, conserverait dans la souveraine autorité les mêmes sentiments qu'elle avait eus dans sa disgrâce.

Le duc de Beaufort était celui qui avait conçu les plus grandes espérances : il avait été depuis très-longtemps particulièrement attaché à la reine, et elle lui avait donné une preuve si publique de sa confiance, en le choisissant pour garder M. le Dauphin et M. d'Anjou un jour que l'on croyait que le roi allait mourir, que ce ne fut pas sans fondement que l'on commença à considérer son crédit, et à trouver beaucoup d'apparence à l'opinion qu'il essayait d'en donner.

L'évêque de Beauvais, qui était le seul des serviteurs de la reine que le cardinal de Richelieu avait trop peu considéré pour l'ôter d'auprès d'elle, et qui par son assiduité avait trouvé occasion d'y détruire presque tous ceux qu'elle avait considérés, crut ne se devoir point opposer à la faveur du duc de Beaufort, et souhaita de faire une liaison avec lui pour ruiner de concert le cardinal Mazarin qui commençait de s'établir. Ils crurent d'en venir facilement à bout, non-seulement par l'opinion qu'ils avaient de leur crédit, et par l'expérience que l'évêque de Beauvais avait faite de la facilité avec laquelle il avait ruiné des personnes qui devaient être plus considérables à la reine par leurs services que le cardinal Mazarin, mais encore parce qu'étant créature du cardinal de Richelieu, ils croyaient que cette rai-

son-là seule lui devait donner l'exclusion, et que la reine avait condamné trop publiquement la conduite du cardinal de Richelieu pour conserver dans les affaires une personne qui y était mise de sa main, et qui était auteur de la déclaration que le roi venait de faire, dont la reine paraissait aigrie au dernier point.

Cette confiance fit négliger au duc de Beaufort et à l'évêque de Beauvais beaucoup de précautions durant les derniers jours de la vie du roi, qui leur eussent été bien nécessaires après sa mort, et la reine était encore assez irrésolue en ce temps-là pour recevoir les impressions que l'on eût voulu lui donner.

Elle me cachait moins l'état de son esprit qu'aux autres, parce que, n'ayant point eu d'autres intérêts que les siens, elle ne me soupçonnait pas d'appuyer d'autre parti que celui qu'elle choisirait.

C'était elle qui avait voulu que je fusse ami du duc de Beaufort dans une querelle qu'il eut contre le maréchal de la Meilleraye<sup>1</sup>, et qui m'avait ordonné de voir le cardinal Mazarin, afin d'éviter un sujet de plainte au roi, qui était persuadé qu'elle empêchait ses serviteurs de voir ceux en qui il avait confiance; de sorte que, ne lui étant point suspect, je pouvais connaître plus facilement que personne l'impression que les raisons de l'un et de l'autre parti faisaient dans son esprit.

Elle commençait à craindre l'humeur impétueuse et altière du duc de Beaufort, qui, ne se contentant pas d'appuyer les prétentions du duc de Vendôme, son père, sur le gouvernement de Bretagne, appuyait encore celles de tous ceux qui avaient souffert sous l'autorité du cardinal de Richelieu, non-seulement pour attirer presque toutes les personnes de

<sup>1</sup> Cette querelle eut lieu à l'occasion du gouvernement de Bretagne qu'avait obtenu le maréchal de la Meilleraye, au détriment de la maison de Vendôme, qui prétendait y avoir des droits.

condition par leur intérêt particulier dans une cause qui leur paraissait juste, mais encore pour avoir un prétexte de choquer par là le cardinal Mazarin, et, en remplissant les principales charges de l'État, se faire des créatures, et donner des marques si éclatantes de sa faveur, que l'on en pût attribuer la cause à tout ce qui eût été de plus capable de satisfaire son ambition et même sa vanité.

D'un autre côté, la reine considérait qu'après avoir confié ses enfants au duc de Beaufort, ce serait une légèreté que tout le monde condamnerait, que de la voir passer en si peu de temps d'une extrémité à l'autre sans aucun sujet apparent.

La fidélité du cardinal Mazarin et de M. de Chavigny ne lui était pas assez connue pour être assurée qu'ils n'eussent point de part à la déclaration; et ainsi, trouvant des doutes de tous côtés, il lui était malaisé de prendre une résolution sans s'en repentir. La mort du roi l'y obligea néanmoins, et on connut bientôt que les soins du cardinal Mazarin avaient eu le succès qu'il désirait : car, dans le temps que l'on croyait que la reine le considérait comme l'auteur de la déclaration, toute l'aigreur en tomba sur M. de Chavigny; et soit que le cardinal Mazarin fût innocent, ou qu'il se fût justifié aux dépens de son ami, qui apparemment n'était pas plus coupable que lui, enfin il demeura dans le conseil.

Or, comme je ne prétends pas écrire toutes les particularités de ce qui s'est passé en ce temps-là, et que ce que j'en fais présentement est plutôt pour ne pas oublier quelques circonstances que j'ai vues, dont quelqu'un de mes amis a eu curiosité, que pour les faire voir, je me contenterai de rapporter seulement ce qui me regarde, ou au moins les choses dont j'ai été témoin.

Peu de temps après la mort du roi, il me fut bien aisé de connaître l'augmentation du crédit du cardinal Mazarin, et la diminution de celui du duc de Beaufort; l'un et l'autre paraissaient dans la confiance que la reine témoignait avoir

pour le cardinal Mazarin, puisque ce dernier étant directement opposé au duc de Beaufort, la puissance de l'un était entièrement la ruine de l'autre.

La cour était néanmoins encore fort partagée, et on attendait le retour de M<sup>me</sup> de Chevreuse comme la décision de toutes choses : on ne la considérait pas comme une personne qui voulût se contenter d'appuyer l'un des deux partis, mais qui détruirait certainement celui qui dépendrait le moins d'elle. J'avais moins de sujet que les autres de juger si avantageusement de son autorité.

La reine, qui m'avait toujours témoigné l'amitié qu'elle avait pour elle, m'en avait parlé depuis quelque temps avec assez de froideur, et l'incertitude où je la vis si elle la ferait revenir à la cour, me tira de celle où j'étais que les mauvais offices de l'évêque de Beauvais n'eussent point fait autant d'impression contre elle que contre tout le reste qu'il avait essayé de détruire.

La reine m'avait déjà ordonné de voir le cardinal Mazarin, et bien qu'elle eût approuvé la déclaration que je lui fis, que je ne pouvais être son ami et son serviteur qu'autant que je le verrais attaché au service de Sa Majesté, et qu'il ferait dans les grandes et dans les petites choses ce qu'on devait attendre d'un homme de bien et digne de l'emploi qu'il avait, je sus toutefois qu'elle eût souhaité que je lui eusse parlé avec moins de réserve, et qu'elle eût désiré que je lui eusse promis toutes choses aussi facilement que plusieurs autres personnes qui s'y étaient engagées d'autant plus aisément, qu'elles étaient résolues de n'en tenir aucune qu'en tant que leurs intérêts les y obligeraient. Elle me parut néanmoins satisfaite de ma visite, et ne me témoigna pas désirer rien de moi de plus que ce que j'avais fait.

On eut avis en ce temps-là que M<sup>me</sup> de Chevreuse revenait en France, et la reine me parut plus irrésolue que jamais sur son retour à la cour ; non pas, comme je crois, qu'elle en fût retenue par aucune difficulté qu'il y eût à lui

accorder cette grâce, maisseulement afin que le cardinal Mazarin s'entremît pour la lui faire obtenir, et que M<sup>me</sup> de Chevreuse lui fût obligée de ce qu'il aurait porté la reine à surmonter les raisons qui la retenaient, qui était une clause particulière de la déclaration, et une aversion étrange que le roi avait témoignée contre elle en mourant.

Je demandai permission à la reine d'aller au-devant de M<sup>me</sup> de Chevreuse, et elle me l'accorda d'autant plus volontiers, qu'elle crut que je disposerais son esprit à souhaiter l'amitié du cardinal Mazarin, puisque je voyais bien que c'était une des choses que la reine désirait le plus.

Montaigu <sup>1</sup> avait été envoyé vers elle pour lui faire des propositions qui étaient davantage dans les intérêts du cardinal Mazarin; et c'était ensuite de quelques autres qu'on lui avait fait faire en Flandre, par le même homme, deux ou trois mois avant la mort du roi.

Je rencontrai M<sup>me</sup> de Chevreuse à Brie, et Montaigu, qui était arrivé quelque temps devant moi, avait eu tout celui qu'il avait désiré pour faire réussir ses projets. Elle me témoigna d'abord qu'il lui était suspect, soit que véritablement elle manquât de confiance pour lui, ou qu'elle crût que je ne serais pas bien aise de partager la sienne avec une personne que je ne connaissais point par moi, et que je n'avais pas grand sujet d'estimer sur le rapport des autres.

Elle désira donc que je ne lui parlasse point devant lui; mais comme il lui importait d'être informée de l'état de la cour et de l'esprit de la reine, et que je vis bien qu'elle se méprendrait indubitablement à l'un et à l'autre si elle en jugeait par ses propres connaissances et par les sentiments que la reine avait eus autrefois pour elle, je crus être obligé de lui représenter les choses comme elles me paraissaient,

<sup>1</sup> D'origine anglaise. Abbé de Saint-Martin de Pontoise, très-bien en cour. La reine le voulait faire cardinal pour lui confier la direction des affaires dans le cas où Mazarin lui aurait été enlevé par la mort.



rentes de ce qu'elle les avait vues, il était nécessaire de prendre d'autres précautions que celles dont elle-même s'était servie;

Que la reine était certainement résolue de retenir auprès d'elle le cardinal Mazarin; qu'il était malaisé de juger d'autre sorte que par les événements, si c'était là un bon ou un mauvais conseil, pour ce qu'étant créature du cardinal de Richelieu et uni avec ses parents, il était à craindre qu'il n'autorisât ses maximes; mais aussi que, n'ayant point eu de part à ses violences, et étant presque le seul qui eût connaissance des affaires étrangères, je doutais que, dans le besoin où étaient la reine et l'État d'un homme capable de les ménager, on pût facilement obtenir d'elle d'en exclure le cardinal Mazarin, outre que je ne voyais personne dont la capacité ou la fidélité fussent assez connues pour souhaiter de l'établir dans un emploi aussi difficile et aussi important que celui-là;

Que ma pensée était donc de ne point témoigner à la reine qu'elle revint auprès d'elle avec dessein de la gouverner, puisque apparemment ses ennemis s'étaient servis de ce prétexte-là pour lui nuire;

Qu'il fallait, par ses soins et par sa complaisance, se remettre au même point où elle avait été; et qu'ainsi, étant unie avec M<sup>me</sup> de Senecey, M<sup>me</sup> de Hautefort, et le reste de ceux en qui la reine se confiait, qui m'avaient tous donné parole d'être entièrement dans ses intérêts, elle serait en état de détruire ou protéger le cardinal Mazarin, selon que sa conservation ou sa ruine seraient utiles au public.

M<sup>me</sup> de Chevreuse me témoigna d'approuver mes pensées, et me promit affirmativement de les suivre; elle arriva auprès de la reine dans cette résolution-là; et quoiqu'elle en fût reçue avec beaucoup de marques d'amitié, je n'eus pas grande peine à remarquer la différence de la joie qu'elle avait de la voir, à celle qu'elle avait eue autrefois de m'en

parler; et je connus, par de certains défauts qu'elle remarqua en sa personne, que les mauvais offices qu'on lui avait rendus avaient fait une assez grande impression sur son esprit.

M<sup>me</sup> de Chevreuse les méprisa tous néanmoins, et crut que sa présence détruirait en un moment tout ce que ses ennemis avaient fait contre elle pendant son absence.

Elle fut fortifiée dans cette opinion par le duc de Beaufort, et ils crurent l'un et l'autre qu'étant unis, ils pourraient facilement détruire le cardinal Mazarin devant qu'il eût eu le temps de s'établir.

Cette pensée fit recevoir à M<sup>me</sup> de Chevreuse toutes les avances du cardinal Mazarin comme des marques de sa faiblesse; et elle crut que c'était assez y répondre que de ne pas se déclarer ouvertement de vouloir sa ruine, mais seulement de la procurer en établissant M. de Châteauneuf<sup>1</sup> dans les affaires.

Elle crut aussi être obligée d'appuyer mes intérêts, et voyant la reine dans le dessein de me donner quelque établissement considérable, elle insista fort pour me faire avoir le gouvernement du Havre de Grâce, qui est entre les mains du duc de Richelieu, afin qu'en me procurant du bien, elle pût commencer la persécution et la ruine de cette maison-là.

Cependant le cardinal Mazarin, voyant bien que la reine n'était plus en état d'entreprendre une affaire de cette importance sans sa participation, crut que, pour l'empêcher, il suffisait de dire qu'il approuverait toujours avec beaucoup de soumission toutes les volontés de la reine; mais qu'il croyait être obligé, non-seulement pour la reconnaissance qu'il lui devait, mais aussi pour l'intérêt du service de la reine, de lui représenter les raisons qu'elle avait de maintenir la maison de Richelieu; qu'il souhaiterait toujours

<sup>1</sup> Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, ancien amant de M<sup>me</sup> de Chevreuse; il avait suivi son parti et partagé sa disgrâce.

qu'elle les approuvât, mais qu'il ne croirait point avoir sujet de se plaindre quand on ne suivrait point son avis. Il ne se déclara pas si ouvertement sur le retour de M. de Châteauneuf, soit qu'il le crût si ruiné dans l'esprit de la reine qu'il s'imaginât lui pouvoir donner cette marque de sa modération sans aucun péril, et qu'elle était assez éloignée de le remettre dans les affaires par son propre sentiment, sans qu'il essayât de faire quelque effort pour cela; mais enfin il se contenta de laisser agir M. le chancelier, qui, étant obligé pour sa propre conservation d'exclure M. de Châteauneuf, qui ne pouvait revenir à la cour sans lui ôter les sceaux, avait pris toutes les précautions imaginables auprès de la reine, par le moyen d'une de ses sœurs qui était religieuse à Pontoise, et de ce même Montaigu dont j'ai déjà parlé.

Cependant tous ces retardements aigrissaient au dernier point M<sup>me</sup> de Chevreuse; elle les considérait comme des artifices du cardinal Mazarin, qui non-seulement accoutumaient par là la reine à ne lui accorder pas d'abord les choses qu'elle en désirait, mais qui diminuaient beaucoup dans l'esprit du monde la bonne opinion qu'elle y voulait donner de son crédit. Elle témoignait souvent sa mauvaise satisfaction à la reine, et dans ses plaintes elle y mêlait toujours quelque chose de piquant contre le cardinal Mazarin; elle ne pouvait souffrir d'être obligée de lui parler de ce qu'elle désirait de la reine, et elle faisait paraître qu'elle aimait mieux n'en recevoir point de grâces, que d'en devoir une partie à l'entremise du cardinal. Lui, au contraire, qui voyait que cette conduite de M<sup>me</sup> de Chevreuse persuadait mieux à la reine qu'elle avait dessein de la gouverner que tout ce qu'il avait employé jusque-là pour le lui faire croire, prit des voies bien différentes pour la ruiner.

## DEUXIÈME PARTIE.

[1646.] Il est presque impossible d'écrire une relation bien juste des mouvements passés, parce que ceux qui les ont causés, ayant agi par de mauvais principes, ont pris soin d'en dérober la connaissance, de peur que la postérité ne leur imputât d'avoir dévoué à leurs intérêts la félicité de leur patrie. Outre cette raison, il est assez malaisé à celui qui écrit des affaires de son temps, qu'il conserve ses passions si pures qu'il ne s'abandonne à la haine ou à la flatterie, qui sont les écueils ordinaires où la vérité fait naufrage. Quant à moi, je me propose de faire un récit désintéressé de ce qui s'est passé, pour laisser à ceux qui le liront la liberté entière du blâme ou de la louange.

La France avait déclaré la guerre en l'année 1635 à la maison d'Autriche, et la fortune avait favorisé une si haute entreprise par tant d'heureux succès, qu'elle était victorieuse par tous les endroits où elle portait ses armes. Nous avons pénétré dans le cœur de la Flandre, ayant assujetti toute la rivière du Lys; l'on avait porté en Allemagne la victoire jusqu'au Danube, par la fameuse bataille de Nordlingen<sup>1</sup>, le Milanais était le théâtre de la guerre d'Italie, et, du côté d'Espagne, nos conquêtes n'auraient pas été bornées par le Roussillon et la Catalogne sans Lérida, qui en était le terme fatal.

Ces prospérités, qui avaient commencé du temps du feu roi, avaient encore continué avec plus d'éclat pendant les cinq premières années de la régence, qui s'étaient rendues fameuses par de si belles et célèbres victoires; non sans

<sup>1</sup> Cette bataille fut gagnée par le duc d'Enghien, le 3 avril 1645.

admiration que, dans un temps de minorité, d'ordinaire exposé aux guerres civiles et domestiques, l'on eût remporté des avantages si considérables sur les étrangers.

Mais comme c'est l'étoile de notre nation de se lasser de son propre bonheur, et de se combattre elle-même quand elle ne trouve pas de résistance au dehors, ou bien que Dieu ait prescrit aux empires de certaines limites de puissance et de durée qui sont hors de la juridiction des hommes, nous avons perdu dans une campagne, par nos divisions, la plupart des conquêtes que nous avons faites pendant le cours heureux de plusieurs années. Mais avant que d'entrer dans la narration de ces troubles, il est à propos de dire comme les choses se gouvernaient dans le cabinet.

Le conseil du roi, pendant la régence de la reine, était composé de M. le duc d'Orléans, de M. le Prince et du cardinal Mazarin.

Les autres ministres, comme le chancelier, M. de Longueville, le surintendant Chavigny et Servien, y avaient peu de considération.

Les principales affaires se réglaient du conseil des princes et du cardinal, qui en avait l'entière direction par la confiance que la reine prenait en lui.

Les princes du sang étaient fort unis à la reine, et cette union produisait le bonheur public, d'autant que par là toutes les espérances des nouveautés étant ôtées, auxquelles notre nation a une pente naturelle : chacun aspirait par des services légitimes à quelque accroissement en sa fortune.

Le cardinal Mazarin entretenait cette bonne intelligence, avantageuse à sa conservation ; et lorsque l'un des princes voulait s'élever, il le modérait par l'opposition de l'autre, et, balançant leur puissance, la sienne était sans comparaison la plus respectée.

D'ailleurs il avait procuré au duc d'Orléans le gouvernement du Languedoc, et s'était si fort rendu dépendant l'abbé

de la Rivière, son premier ministre, qu'il envisageait toutes les voies hors des bonnes grâces du cardinal, pour son élévation au cardinalat, comme des précipices.

Pour le duc d'Enghien, le cardinal satisfaisait à son ambition par le gouvernement de Champagne et de Stenay, et par le commandement des armées qu'il lui procurait : joint que Mazarin étant étranger, sans parents, sans établissement, d'une nature assez douce, il était moins appréhendé ; et les princes, moins appliqués aux affaires, s'en déchargeaient sans envie sur lui.

Or, comme il prévoyait que la liaison des princes et de leur autorité affaiblirait celle de la reine, il jetait adroitement dans leurs esprits des soupçons de jalousie et de défiance l'un de l'autre, lesquels il dissipait à propos, de crainte qu'ils ne vissent à une rupture : ainsi, étant l'auteur de leurs différends, il lui était aisé d'être l'arbitre de leur réconciliation, et même de s'en attirer le mérite. Pour les autres grands du royaume, comme ils étaient sans pouvoir, leur bonne ou mauvaise volonté n'était pas regardée.

Telle était l'assiette de la cour, lorsque des événements rompant cette union si nécessaire à l'État, lui causèrent des maux très-funestes.

Avant que de les dire, je remarquerai la mort du prince de Condé<sup>1</sup>, arrivée à la veille de ces mouvements, d'autant plus considérables que l'opinion publique est que, s'il eût vécu, il les aurait prévenus par sa prudence et son autorité, qui donnait de la retenue aux ministres et à laquelle le parlement aurait déféré.

[1647.] L'union de ces puissances était un gage si solide de la tranquillité du royaume, qu'elle donnait trop de confiance aux ministres, et ne retenait point Émery, surintendant des finances, de faire de grandes levées de deniers.

<sup>1</sup> Henri II, prince de Condé, mourut le 26 décembre 1646. Sa plus grande gloire, dit Voltaire, est d'avoir été le père du grand Condé.

Or, comme cette conduite, quoique colorée de la guerre étrangère et de la défense de l'État, avait été introduite durant le ministère du cardinal de Richelieu, et qu'elle n'en était qu'une suite, il ne sera pas inutile d'en parler.

Ce ministre, dont la politique absolue avait violé les anciennes lois du royaume pour établir l'autorité immodérée de son maître, dont il était le dispensateur, avait considéré tous les règlements de cet État comme des concessions forcées et des bornes imposées à la puissance des rois, plutôt que des fondements solides pour bien régner, et comme son administration trop longue avait été autorisée par de grands succès pendant la vie du feu roi, il renversa toutes les formes de la justice et des finances, et introduisit, pour le souverain tribunal de la vie et des biens des hommes, la volonté royale.

Ce gouvernement si violent subsista jusqu'à sa mort, et le roi ne lui ayant survécu que de peu de mois après, laissa à la reine, avec la régence, l'établissement de ses ordres de finances, qui semblaient nécessaires pour subvenir aux dépenses de la guerre.

Sa Majesté, dans les premiers jours de sa régence, pressée de faire ses libéralités, épuisa l'épargne des plus clairs deniers; et par là Émery fut obligé de mettre en pratique tous les expédients que son esprit lui fournissait, sans être retenu ni par la justice, ni par la pitié, ni par le désespoir où il portait le monde.

[1648.] Pour cet effet, après avoir consommé la substance des peuples par des subsides nouveaux, il porta ses soins dans les villes, taxa les aisés et malaisés, fit de nouvelles créations d'offices, prit les gages des anciens officiers, saisit les rentes publiques, exigea des emprunts, prépara encore de nouveaux édits, et par cette inquisition rigoureuse sur les biens de toute nature, il poussa dans une révolte secrète les compagnies, les communautés et les corps de ville; enfin,

toutes ressources étant épuisées, il voulut prendre les gages des chambres des comptes, des cours des aides et grand conseil, qui firent leurs plaintes au parlement, qui donna ce célèbre arrêt d'union.

Cet arrêt fut un signal pour tous les mécontents, les rentiers, les trésoriers de France, les secrétaires du roi, les élus, les officiers des tailles et des gabelles. Enfin les peuples de toutes conditions se rallièrent, exposant leurs griefs au parlement, et en demandant la réparation.

Les noms des partisans et d'Émery tombèrent dans l'exécration publique; chacun déclama contre l'exaction violente des traitants, la puissance démesurée des intendants, la cruauté des fusiliers, les contraintes rigoureuses contre le pauvre peuple, par la vente de leurs biens, l'emprisonnement de leurs personnes, la solidité réelle des tailles; bref, cette oppression dernière, nuisible à la vie, à la liberté et aux biens de tous les sujets du roi.

Le parlement, paraissant touché des misères publiques, reçut les supplications des malheureux, offrit de leur faire justice, et par la part qu'il témoigna prendre aux souffrances des peuples, acquit leur bienveillance en un point qu'ils furent respectés comme leurs dieux vengeurs et libérateurs.

Je ne prétends pas faire un récit des assemblées des chambres, des matières que l'on y a traitées, des avis et résultats, et des remontrances de la compagnie, portées par le premier président Molé à Leurs Majestés : assez de mémoires en sont remplis; il me suffit de dire qu'il y avait trois sortes de partis dans le parlement.

Le premier était des frondeurs, nom donné par raillerie à ceux qui étaient contre les sentiments de la cour. Ces gens-là étant touchés du désir d'arrêter le cours des calamités présentes, avaient le même objet, quoique par un différent motif que ceux qui étaient intéressés par leur fortune ou par leur haine particulière contre le principal ministre.



Le deuxième parti était des mazarins, qui étaient persuadés que l'on devait une obéissance aveugle à la cour, les uns par conscience, pour entretenir le repos de l'État, les autres par les liaisons qu'ils avaient avec les ministres, ou par intérêt avec les gens d'affaires.

Et le dernier était de ceux qui blâmaient l'emportement des premiers, et n'approuvaient pas aussi la retenue des seconds, et qui se tenaient dans un parti mitoyen, pour agir dans les occasions ou selon leur intérêt ou selon leur devoir.

C'était la disposition du parlement, dont la plupart, qui au commencement n'avaient point d'amour pour les nouveautés, parce que l'expérience des affaires du monde leur manquait, étaient bien aises d'être commis pour régler des abus qui s'étaient glissés dans l'administration de l'État, et de se voir médiateurs entre la cour et le peuple.

On leur insinuait que cet emploi donnerait de la considération et de l'éclat à leurs personnes; que la charité les obligait de secourir les malheureux dans leurs pressantes nécessités, et que le devoir de leurs charges, qui sont instituées pour modérer l'extrême puissance des rois et s'opposer à leurs dérèglements, les y conviait; qu'ils devaient savoir que, depuis quelques années, les ministres de France sont persuadés que c'est régner précairement quand leur empire ne s'étend que sur les choses permises; que les lois sont étouffées par la crainte, et la justice par la force; que pour notre infortune nos derniers rois leur ont si fort abandonné la conduite de l'État, qu'ils se sont rendus la proie de leurs passions; que le temps est venu qu'il faut remettre les anciens ordres et cette relation harmonique qui doit exister entre un commandement légitime et une obéissance raisonnable; que pour cet effet les peuples réclamaient leur justice comme le seul asile pour prévenir leur dernière oppression; qu'une si sainte mission étant approuvée du ciel et suivie des acclamations publiques, les mettrait à couvert de toute crainte; mais quand il y aurait du péril, que c'est le propre d'une rare

vertu de se signaler plutôt dans la tempête que dans le calme, et que la mort, qui est égale pour tous les hommes; n'est distinguée que par l'oubli ou par la gloire.

Ces discours empoisonnés firent d'autant plus d'impression sur leurs esprits, que les hommes ont une inclination naturelle à croire ce qui flatte leur grandeur; si bien qu'ils se laissèrent charmer par ces douces voix de dieux tutélaires de la patrie et de restaurateurs de la liberté publique.

Celui qui leur inspîrait ce venin avec plus d'artifice était Longueil, conseiller en la grand'chambre, lequel, poussé d'un esprit d'ambition de rendre sa fortune meilleure dans les divisions publiques, avait depuis quelques années, en des assemblées secrètes, préparé plusieurs de ses confrères à combattre la domination des favoris, sous couleur du bien du royaume : de sorte que dans la naissance de ces mouvements et dans leurs progrès, il était consulté comme l'oracle de la Fronde, tant qu'il a été constant dans son parti <sup>1</sup>.

Cependant le parlement, paraissant appliqué à la réformation de l'État, s'assemblait tous les jours; il avait déjà supprimé des édits et des droits nouveaux; il avait révoqué les intendants des provinces et rétabli les trésoriers de France et les élus en la fonction de leurs charges; il prétendait encore faire rendre compte de l'emploi des deniers levés depuis la régence, et insensiblement il attaquait l'administration du cardinal.

D'ailleurs la cour n'oubliait aucun moyen qui servit à faire cesser les assemblées: M. le duc d'Orléans, le premier président<sup>2</sup> et le président de Mesmes<sup>3</sup>, en représentaient la conséquence préjudiciable à la paix générale; que les ennemis s'en figuraient un triomphe qui les rétablirait de leurs pertes

<sup>1</sup> Longueil abandonna le parti des Frondeurs. Il reçut cinquante mille écus de Mazarin, et obtint pour son frère, le président de Maisons, la surintendance des finances.

<sup>2</sup> Mathieu Molé.

<sup>3</sup> Le président de Mesmes était tout dévoué à Mazarin.

passées : et néanmoins le roi avait autorisé tous les arrêts que la compagnie avait donnés ; mais les voies de douceur étaient mal interprétées et passaient pour des marques de faiblesse et de crainte, qui rendaient les ennemis du cardinal plus fiers et plus actifs à le pousser.

En ce temps-là, M. le Prince commandait l'armée du roi en Flandre, il avait pris Ypres ; mais durant ce siège, les Espagnols avaient repris Courtray et remporté d'autres petits avantages : or, comme son génie est puissant et heureux à la guerre, il trouva l'armée d'Espagne le vingt et unième jour d'août dans les plaines d'Arras et de Lens, la combattit, et obtint une victoire célèbre.

Le duc de Châtillon, qui s'y était glorieusement signalé, vint de sa part en porter les nouvelles à la cour.

Le conseil du roi regarda ce grand succès comme un coup du ciel, dont il se fallait prévaloir pour arrêter le cours des désordres que le temps et la patience augmentaient, et résolut de s'assurer de ceux du parlement qui étaient les plus animés, principalement de Broussel, conseiller en la grand'-chambre, personnage d'une ancienne probité, de médiocre suffisance, et qui avait vieilli dans la haine des favoris.

Ce bon homme, inspiré par ses propres sentiments et par les persuasions de Longueil, et d'autres qui avaient pris créance dans son esprit, ouvrait les avis les plus rigoureux qui étaient suivis par la cabale des frondeurs ; de sorte que son nom faisait bruit dans les assemblées des chambres, et il s'était rendu chef de ce parti dans le parlement, d'autant plus accrédité que son âge et sa pauvreté le mettaient hors des atteintes de l'envie.

Or, comme le peuple, qui ne bougeait du palais, était informé qu'il s'intéressait puissamment pour son soulagement, il le prit en affection, et lui donna ce beau titre de son père. L'arrêter était un coup bien hardi, et pouvait être très-salutaire s'il eût réussi ; mais aussi il pouvait avoir des suites dangereuses, comme nous verrons : pourtant il fut heu-

reusement exécuté par Comminges<sup>1</sup>, le matin que l'on chanta le *Te Deum*, à Notre-Dame<sup>2</sup>, de la victoire de Lens, durant que les compagnies des gardes étaient en haie dans les rues; et il fut conduit en sûreté hors de la ville avec le président de Blancmesnil pour être transféré à Sedan.

Deux heures après que le bruit de l'enlèvement de Broussel se fut repandu, les bourgeois du quartier Notre-Dame et des rues Saint-Denis, Saint-Martin et Saint-Honoré, et des autres endroits, fermèrent leurs boutiques et prirent tumultuellement les armes, chacun ressentant avec douleur ce qui était arrivé en la personne de Broussel, qu'ils réclamaient comme leur martyr. D'un autre côté, les grands, les ministres et toutes les personnes les plus qualifiées se rendirent au Palais-Royal, où l'on dissimulait l'excès du désordre; et ceux qui avaient eu grande peur en y allant, avaient la complaisance de dire à la reine que ce n'était que quelques canailles que l'on mettrait bientôt à la raison<sup>3</sup>.

Le coadjuteur de Paris, qui jusqu'alors n'avait point paru sur le théâtre du monde, s'était renfermé dans l'étendue de sa profession<sup>4</sup>, fut offrir son service à la reine, à qui il ne déguisa rien de ce qui se passait : ses offres et ses avis furent

<sup>1</sup> On lit, dans une relation manuscrite concernant la journée des Baricades, les détails suivants :

« Le matin du 26 août 1648, M. de Comminges, lieutenant des gardes de la reine, accompagné de quinze ou seize de ses gardes, alla chercher M. de Broussel, conseiller de la grand'chambre, en sa maison au port Saint-Landry, proche Notre-Dame. Ce magistrat achevait de diner; on ne lui donna pas le temps de prendre son manteau; il eut seulement celui de dire à ses enfants ces paroles remarquables : « Mes enfants, je n'espère pas vous revoir jamais, je vous donne ma bénédiction; je ne vous laisse point de bien, mais je vous laisse un peu d'honneur; ayez soin de le conserver. »

<sup>2</sup> Le 26 août 1648.

<sup>3</sup> Tel était le langage que tenait au cardinal le président de Mesmes.

<sup>4</sup> Le coadjuteur était l'instigateur de toutes les cabales dirigées contre Mazarin. La Rochefoucauld ne pouvait avoir aucun doute à ce sujet, et on ne s'explique pas l'intérêt qui le fit parler de la sorte.

ployer la dignité de son caractère et ses persuasions pour calmer les orages, et puis vint rendre compte de la sédition au Palais-Royal, où, n'ayant pas reçu la satisfaction qu'il prétendait, il conçut du dépit contre le cardinal, qui fut la cause ou le prétexte qu'il prit pour, avec le refus qu'on lui avait fait de traiter le gouvernement de Paris, s'intéresser si avant dans le parti opposé à la cour.

Cependant, la reine, naturellement incapable de peur, commanda aux maréchaux de la Meilleraye et de l'Hôpital de monter à cheval avec leurs amis, d'aller par les rues et de contenir le peuple par quelque exemple de justice. Ils trouvèrent le mal tel qu'ils ne purent exécuter cet ordre : si bien que l'on était réduit à espérer que le tumulte s'apaiserait par la nuit, comme il arriva ; mais un accident alluma le lendemain matin le feu qui s'allait éteindre.

Le chancelier s'en allant au palais porter une déclaration du roi, qui défendait les assemblées des chambres, fut aperçu par quelque reste de populace mutinée : sa personne, odieuse au public, et sa mission animèrent force gens à courir après son carrosse, qui le firent fuir jusqu'à l'hôtel de Luynes, où ils le cherchaient pour immoler, se disaient-ils, cette âme vénale, ce protecteur des maltôtes, à tant de peuples ruinés par les édits qu'il avait scellés<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le chancelier était un ardent moliniste. Le refuge qu'il trouva à l'hôtel du duc de Luynes, l'un des principaux chefs des jansénistes, donna lieu aux vers suivants :

Dans ce dernier soulèvement,  
(Chose bien digne de notre âge).

Saint Augustin a vu Pélage  
Dans un étrange abaissement.

La pauvre grâce *suffisante*,

Toute pâle et toute tremblante,

Chez *l'efficace* eut son recours :

Elle y fit amende honorable,

Pour expier l'erreur dont elle était coupable,

D'avoir cru qu'on se peut sauver sans son secours.

d'où le maréchal de la Meilleraye partit avec quelques compagnies des gardes, qui firent une décharge sur ces séditieux, et délivrèrent le chancelier. Mais ce fut un signal pour toute la ville de prendre les armes; car en même temps le peuple ferma les boutiques, tendit les chaînes par les rues, et fit des barricades jusque fort près du Palais-Royal.

Pendant cette émeute, le parlement délibérait sur la détention de leurs confrères avec d'autant plus de courage qu'il voyait le peuple se soulever en sa faveur : sans doute que si le chancelier fût arrivé au palais avec sa commission, on l'aurait retenu pour représaille.

Il fut arrêté, d'un commun consentement, que le parlement irait encore à l'heure même supplier Leurs Majestés de mettre en liberté leurs confrères. Ils trouvèrent le peuple par les rues sous les armes; les uns les menaçaient s'ils ne ramenaient Broussel, les autres les conjuraient de ne rien craindre, et qu'ils périraient pour leur conservation, et tous ensemble protestaient de ne point mettre les armes bas qu'ils n'eussent vu le père de la patrie.

Le parlement, après avoir été introduit dans le grand cabinet du Palais-Royal où étaient Leurs Majestés, accompagnées de M. le duc d'Orléans, du prince de Conti, du cardinal Mazarin, des grands du royaume et des ministres d'Etat, le premier président représenta la douleur de la compagnie de la détention de leurs confrères, et exposa leurs très-humbles supplications pour leur liberté, qui étaient appuyées des vœux de cent mille hommes armés qui demandaient M. de Broussel. La reine répondit qu'elle s'étonnait que l'on fit tant de bruit pour un simple conseiller, et que le parlement à la détention de feu M. le Prince n'avait rien dit. Le premier président et le président de Mesmes répliquèrent que, dans le point où les choses étaient venues, il n'y avait plus lieu de délibérer, et que c'était une nécessité absolue de fléchir sous la volonté des peuples qui n'écou-

respect et l'obéissance, ennemi qui étaient les maîtres. La reine dit qu'elle ne se relâcherait point, et qu'ayant en main le sacré dépôt de l'autorité du roi son fils, elle ne consentirait jamais qu'on le violât en cédant aux passions d'une multitude; que le parlement remontrât aux mutins leur devoir; que ceux qui avaient excité la sédition s'employassent à l'apaiser, et qu'un jour le roi saurait faire la différence des gens de bien d'avec les ennemis de sa couronne. Ces messieurs firent encore des instances, mais en vain, Sa Majesté demeurant toujours dans une négative absolue; si bien qu'ils s'en retournèrent au palais pour opiner sur ce refus. Lorsqu'ils furent arrivés à la première barricade, le peuple leur demande s'ils ont obtenu la liberté de M. de Broussel; et voyant à leur visage qu'ils ne l'avaient pas obtenue, les renvoie avec furie au Palais-Royal, menaçant que, si dans deux heures on ne la leur accorde, deux cent mille hommes iront en armes en supplier la reine, et qu'ils extermineront les ministres auteurs de la sédition. Ces messieurs retournent représenter ce qu'ils ont vu et ouï; enfin ajoutent que, puisqu'on ne peut vaincre leur désobéissance, ni par la raison, ni par la force, il faut recevoir la loi si on ne veut mettre la couronne en péril. Là-dessus on tint conseil, où M. le duc d'Orléans et le cardinal furent d'avis, contre les sentiments de la reine, d'accorder la liberté aux prisonniers, ce qui fut incontinent déclaré au parlement. On le fit savoir au peuple, lequel, nonobstant toutes les assurances qu'on lui en donna, soupçonnant que l'on ne l'exécuterait pas de bonne foi, persista encore à demeurer sous les armes, attendant l'arrivée de Broussel, qui n'eut pas sitôt paru qu'il fut salué de toute la mousqueterie, et accompagné des acclamations publiques jusqu'au palais, où lui et Blancmesnil reçurent les compliments de la compagnie, et de là il fut conduit par le peuple jusqu'à son logis, avec des démonstrations de joie si grande, qu'il semblait qu'en la liberté de

Broussel chacun eût remporté ce jour-là une grande victoire.

Voilà la fameuse journée des Barricades, qui a été moins causée par l'affection que le public avait pour Broussel, que par une haine démesurée dont il était prévenu depuis quelques années contre le ministère, telle qu'il n'attendait qu'une occasion pour la manifester. Il est malaisé de décider si le conseil de rendre les prisonniers a été salutaire : car d'une part, qui considérera l'irrévérence des peuples, pour ne pas dire leur emportement, tel qu'il y avait à craindre un attentat contre la majesté royale, il semblera que la prudence ne pouvait conseiller un autre parti que celui de la douceur, puisque la force manquait pour les réduire ; d'autre part, c'était une plaie mortelle à l'autorité du prince, et un triomphe que l'on préparait aux peuples sur la dignité souveraine, que d'acquiescer à leur fureur ; là-dessus quelques-uns disaient qu'il aurait mieux valu mener le roi à Saint-Germain, y attendre toute sorte d'événements, que de prostituer la dignité royale aux caprices d'une multitude ; mais M. le duc d'Orléans et le cardinal, naturellement amis des conseils tempérés, ne pensaient qu'à se délivrer du péril présent. Quoi qu'il en soit, il est constant que depuis ce jour le parlement prit de nouvelles forces contre la cour, et force gens de qualité, ou par intérêt, ou par le désir des choses nouvelles, s'engagèrent sérieusement pour la perte du premier ministre.

Or, comme il a été pendant tous ces mouvements l'objet de l'invective publique, et que les plumes et les langues se sont déchainées dans la dernière licence, il est à propos de rapporter les accusations les mieux fondées, et aussi ses légitimes défenses. On disait, contre le cardinal Mazarin, qu'il était inouï et honteux à la France qu'un étranger, encore sujet originaire d'Italie, en fût le principal ministre, même avec un pouvoir si absolu qu'il était l'arbitre de la guerre et de la paix ; que de son pur mouvement il distribuait les honneurs, les offices, les bénéfices, enfin toutes les



grâces, non pas au mérite, au service, ni à la condition, mais à l'attachement que l'on avait à sa personne, qui était le véritable titre pour les obtenir; que pour son ambition il avait porté les armes de la France dans la Toscane<sup>1</sup> avec une extrême dépense et sans avantage, et qu'il n'avait pas assisté le duc de Guise dans la révolte de Naples; que par ses propres intérêts, il n'avait pas voulu accepter le traité de paix fait à Munster, et qu'il l'avait éludé par le ministère de Servien<sup>2</sup>, sa créature; que par sa jalousie il voulait perdre le maréchal de Gassion lors de sa mort, et même M. le Prince en Catalogne<sup>3</sup>, parce que sa naissance et sa réputation lui donnaient de l'ombrage; qu'il avait épuisé la France d'argent par des édits, pour l'envoyer en Italie; qu'il s'était attribué la même puissance sur mer que sur terre, après la mort du duc de Brézé<sup>4</sup>; qu'il ne savait que les affaires étrangères, encore avait-il perdu la confiance et l'opinion de la bonne foi parmi nos alliés, que le cardinal de Richelieu avait établie pendant son ministère; et pour celles du dedans, qu'il n'en avait aucune lumière, dont était une preuve certaine la confusion où elles étaient tombées, puisque d'un État tranquille il l'avait rendu divisé et plein de révolte; qu'il voulait gouverner le royaume par des maximes étrangères, nullement propres à notre nation, et la cour par des adresses si fort reconnues, qu'elles lui tournaient à mépris; bref, qu'il n'était pas capable d'un si grand fardeau, et qu'il avait perdu son crédit dans l'esprit des peuples.

A ces accusations on répondait que ce n'est pas d'aujourd'hui que les étrangers ont part au gouvernement de l'État,

<sup>1</sup> Les mécontents affirmaient qu'il avait fait assiéger Orbitello, Piombino et Portolongone, non pour faire respecter la France en Italie, mais pour s'y rendre redoutable lui-même, et aussi pour mettre quelques principautés italiennes dans les mains de sa famille.

<sup>2</sup> Abel de Servien, depuis surintendant des finances.

<sup>3</sup> Au siège de Lérida, en 1647.

<sup>4</sup> Fils du maréchal de ce nom.

témoin les cardinaux de Lorraine et de Birague, le duc de Nevers, le maréchal de Retz ; que le cardinal Mazarin a été nommé au cardinalat par la France, après des services considérables qu'il a rendus ; que le cardinal de Richelieu, qui connaissait son intelligence, l'avait destiné pour son successeur à son ministère, prévoyant les avantages que l'État en tirerait ; que le feu roi, qui était juste estimateur du mérite des hommes, après la mort du cardinal, l'avait fait chef du conseil ; que la reine venant à la régence par la seule nécessité des affaires, et conformément aux dernières volontés du feu roi, l'y avait laissé ; que ce choix avait été approuvé par tous les gens sages du royaume, et même des princes alliés de la couronne ; qu'ayant répondu par ses services à l'attente que Sa Majesté en avait conçue, elle ne le pouvait abandonner sans manquer à l'État, et de reconnaissance envers un si utile serviteur ; de plus, que toutes les grâces se départaient du consentement des princes, et que bien loin de favoriser ceux qui étaient attachés aux intérêts de la cour, la plainte commune était que dans la distribution il considérait préférentiellement les serviteurs de M. le duc d'Orléans et de M. le Prince, et que toutes les affaires se proposent au conseil, et que les résolutions s'y prennent ; que l'accusation de s'être opposé à la conclusion de la paix est chimérique, puisque, outre l'intérêt général, le sien particulier l'obligeait à couronner un ministère glorieux de tant de grands événements, par un traité qui l'aurait éternisé dans les affections du public ; mais qu'en effet les Espagnols l'avaient toujours traversé, dont il prenait à témoin M. le duc de Longueville, et même les princes ; que l'expédition d'Orbitello et de Porto-Longone était la plus avantageuse que la France pût faire, et qui aurait plutôt porté les ennemis à une prompte paix, parce que ces places tenaient en sujétion les États du roi d'Espagne qui sont en Italie ; que l'indépendance que le duc de Guise affectait à Naples ne l'avait pas sollicité à le secourir puissamment ; que le maréchal de

et relever fort peu de la cour, et que M. le Prince ne s'est jamais plaint qu'il ne l'ait assisté en Catalogne et en toutes ses campagnes autant qu'il a pu; qu'il avait été contraint de chercher des secours par des édits pour fournir aux dépenses de la guerre, que pourtant on avait diminué les tailles, et que le temps n'avait que trop vérifié que ce transport d'argent en Italie était une invention fabuleuse pour le décréditer; au reste, qu'il avait manié avec assez de bonheur tous les intérêts des princes de l'Europe depuis vingt ans, et que si la bonne intelligence entre la France et les Provinces-Unies avait cessé, c'était par la corruption de quelques particuliers qui avaient été subornés par l'argent d'Espagne; et quant à l'administration de l'État, il avait suivi les maximes du cardinal de Richelieu, hors qu'il en avait banni la cruauté des supplices; et que s'il a été obligé de promettre plus qu'il n'a donné, c'est que le nombre de ceux qui servent en France est grand, et que celui des prétendants l'est encore davantage; que l'État n'a jamais eu plus de prospérité que pendant son ministère, et que si, dans les grandes expéditions, la gloire de l'exécution est due aux généraux, celle du projet lui appartient; que la France aurait conservé sa tranquillité si chacun y eût conspiré selon son devoir, si les peuples ne se fussent détachés de l'obéissance par la suggestion des gens mal intentionnés, ou plutôt si le parlement, qui devait être le modèle de l'obéissance, ne leur eût frayé et ouvert le chemin de la révolte; que le poste où il est aujourd'hui a toujours été exposé aux atteintes de la haine et de l'envie dans tous les États, et que ce n'est pas une chose extraordinaire si l'on attaque tantôt son ambition, tantôt son insuffisance; qu'au moins il est heureux que la calomnie, dans ses traits les plus envenimés, n'ait pas jeté le moindre soupçon sur sa fidélité.

Pendant le temps de cette émotion, trois choses arrivèrent qui eurent des suites assez fâcheuses : la première fut l'éva-

était prisonnier depuis le commencement de la régence, pour des raisons qui sont hors de ce sujet<sup>1</sup>; mais comme il a tenu une place considérable dans ces guerres par les affections du peuple de Paris, il n'est pas hors de propos de la remarquer; la seconde fut que sur un démêlé qui arriva aux Feuillants entre les gardes du corps et les archers du grand prévôt, le marquis de Gèvres en usa d'une façon qui déplut au cardinal, qui lui fit donner ordre de se retirer, et à Charost et à Chaudenier celui de prendre le bâton, qui s'en excusèrent : sur ce refus on donna leurs charges à Gersé et à Novailles, et par là on obligea les proches et les amis des disgraciés de se porter contre le cardinal, dans un temps où personne ne le ménageait ni en effet ni par discours; la troisième fut l'emprisonnement de Chavigny, qui mérite un récit particulier.

Ce ministre, si considérable pendant le règne du feu roi, s'était lié avec le cardinal Mazarin, pour leurs intérêts communs, qui est la véritable liaison de la cour et la règle la plus certaine de l'amitié. Après la mort du cardinal de Richelieu, Sa Majesté partagea ses affaires à eux deux et à des Noyers, qu'ils ruinèrent incontinent, et demeurèrent dans une étroite union jusqu'à la régence. La reine, qui avait été persécutée par le feu cardinal de Richelieu, prit en aversion Chavigny, et voulut sa perte; le cardinal Mazarin, ou par une heureuse rencontre d'étoiles, ou par son adresse, ou plutôt par l'entremise de milord Montaigu et de Beringhen, fut non-seulement conservé auprès de sa majesté, mais elle lui donna l'entière direction des affaires : or, quoique Chavigny en attendit une grande protection dans sa chute, il ne s'employa qu'à l'adoucir et à le défendre de tomber dans le précipice, parce que la faveur aussi bien que l'amour ne se partage pas, et ne souffre aucun compétiteur. En effet, on

<sup>1</sup> Il s'était jeté dans le parti de M<sup>me</sup> de Chevreuse.

dépouilla son père de la surintendance, et lui de la charge de secrétaire d'État; seulement on lui laissa ce vain titre de ministre avec l'entrée dans le conseil d'en haut, sans aucun emploi ni considération : voilà ce que le cardinal donna à l'ancienne amitié, et aux étroites obligations auxquelles on fait assez souvent banqueroute dans le monde. Chavigny, piqué de ce traitement qu'il dissimula pendant cinq ans avec beaucoup de prudence, conçut dessein de profiter des conjonctures présentes, et pour se venger, et pour s'élever sur les ruines du cardinal. Pour cela, jugeant que M. le Prince, après la bataille de Lens, donnerait la loi à la cour, et serait suivi de tout le monde, il s'ouvrit au duc de Châtillon, à son retour de l'armée, sur l'état présent des affaires, qu'il trouva disposé à l'écouter, par haine contre le cardinal, qui le faisait languir dans l'attente du bâton de maréchal de France; mais comme la prudence se relâche d'ordinaire dans l'excès de nos désirs, il fit la même confiance à Perrault<sup>1</sup>, en qui ne trouvant pas la correspondance qu'il désirait, il s'en repentit, et éprouva que celui à qui vous dites votre secret, devient maître de votre liberté. En effet, Perrault, redoutant avec raison le génie de Chavigny, s'il approchait M. le Prince, ne déguisa rien de leur conversation au cardinal, qui le fit arrêter par Drouet dans le château de Vincennes, dont il était gouverneur. Cet emprisonnement donna matière au public, qui n'en savait pas les causes secrètes, de blâmer l'ingratitude du cardinal; et ses ennemis dans le parlement représentèrent cette action avec des couleurs très-noires.

En ce temps-là on ôta les finances à Èmery, ce qui fut un remède innocent, parce que le mal avait fait trop de progrès pour l'arrêter en sa personne, et le prétexte de la réformation de l'État était changé en un dessein formé de

<sup>1</sup> Secrétaire de Henri II, prince de Condé. Il devint président de la chambre des comptes de Paris.

perdre le cardinal ; car comme l'autorité des princes et des ministres ne se maintient que par la crainte ou par l'admiration, sa faiblesse lui suscitait des ennemis à vue d'œil qu'il n'avait jamais offensés. En effet, Broussel, Chartron et Viole, dans l'assemblée des chambres, le désignèrent ; mais Blancmesnil et le président Novion le nommèrent, et il y fut arrêté une députation solennelle vers M. le duc d'Orléans, M. le Prince et M. le prince de Conti, pour les supplier de se joindre à la compagnie, et d'apporter des remèdes effectifs aux maux qui menaçaient l'État.

La cour était à Rueil lors de cette déclaration contre le cardinal, qui en fut touché vivement, voyant qu'il était pressé de se jeter entre les bras de M. le Prince et d'assurer sa fortune ébranlée par son appui. Le Prince, n'ayant pu jouir du fruit de la victoire de la bataille de Lens, à cause du désordre de Paris, avait été réduit à borner ses conquêtes à la prise de Furnes, où le bonheur le préserva d'une mousquetade qu'il reçut dans les tranchées, faisant qu'elle le toucha en un endroit des reins où il avait son buffle plié en deux, qui amortit le coup de la balle. Incontinent après la prise, il eut ordre de venir à la cour. En ce temps-là, il était regardé de tout le peuple avec admiration, car outre que ce nouveau laurier qu'il avait acquis par sa pure valeur lui donnait un grand rayon de gloire, il n'avait nulle part aux troubles présents, et les deux partis le considéraient comme le défenseur, ou du moins comme l'arbitre de leurs différends. Il semblait même que la fortune l'invitait à concevoir des desseins plus ambitieux, parce que l'abaissement de la cour et l'admiration publique concouraient également à son élévation ; mais comme il se bornait à son devoir naturellement, il s'appliquait peu à ménager la bienveillance générale. Il avait admis à sa confiance deux personnes de qualité et de mérite, qui avaient des sentiments bien opposés, savoir : le duc de Châtillon et le maréchal de Gramont ; le premier, qui avait d'étroites liaisons de maison et

de sa personne avec M. le Prince, lui inspirait de se déclarer pour le parlement, ou du moins de se faire le médiateur des différends avec toute la neutralité possible; l'autre, attaché par toutes sortes d'intérêts à la cour, employait avec agrément ses persuasions pour lui faire prendre son parti. Il fit en ce rencontre violence sur son naturel, éloigné de ces voies tempérées, et écrivit avec M. le duc d'Orléans au parlement, pour l'exhorter d'envoyer des députés à Saint-Germain, afin de terminer ces divisions dans une conférence. Tant de relations apprennent ce qui s'y est passé, que ce serait une redite superflue; il faut seulement remarquer que les députés ne voulurent pas consentir que le cardinal y assistât, et qu'à la première entrevue, M. le Prince témoigna de la chaleur contre Viole, qui avait mis en avant la liberté de Chavigny, parce qu'il était d'avis qu'on vidât les matières contentieuses, et que l'on convînt des règlements nécessaires dont on formerait la déclaration du roi, en vertu de laquelle Chavigny recouvrerait sa liberté, comme il arriva par cette déclaration authentique du 28 octobre.

Après cette déclaration, qui donna quelque trêve aux divisions publiques, il arriva une brouillerie de cour qui troubla durant quelques jours l'union qui était dans le conseil. Elle se passa ainsi : dès le commencement de la régence, l'abbé de la Rivière, possédant absolument la faveur de M. le duc d'Orléans, avait aspiré au cardinalat, et le cardinal Mazarin, pour le rendre plus attaché à ses intérêts, lui en avait donné des espérances dont il éludait l'exécution, ne jugeant pas qu'il lui convînt de souffrir dans le conseil du roi une personne de même dignité que lui; mais de temps en temps il lui procurait des bénéfices pour entretenir sa bonne volonté. Néanmoins, à la naissance de ces troubles, il ne put se défendre des vives instances de l'abbé de la Rivière, pour lui donner la nomination de la France au chapeau, parce qu'il avait besoin d'une entière protection de M. le duc d'Orléans; mais il crut ou que du côté de

Rome il y trouverait des obstacles qu'il fomenterait sous main, ou même que le temps ferait naître des occasions à la cour qui en traverseraient l'effet. L'abbé envoie son agent à Sa Sainteté, qui lui donne assurance de sa promotion à la première qui se fera; et dans cette attente il porte son maître à préserver du naufrage cette fortune si fort agitée du cardinal. Comme il se croyait au comble de ses désirs, le prince de Conti, qui ne s'était point encore déclaré pour le chapeau de cardinal, du moins que par une promotion extraordinaire plus honorable à sa naissance, demande, à la persuasion de la cour, la nomination du roi pour la première promotion <sup>1</sup>: on ne la lui peut refuser, et la concurrence de la Rivière est trop faible pour disputer cette préférence, si bien que, ne pouvant s'en prendre au prince de Conti, il s'en prend au cardinal, déteste son ingratitude et oblige M. le duc d'Orléans à ne plus parler à lui. Or, comme il ne pense qu'aux moyens de rompre la nomination du prince de Conti, il tente celui de M. le Prince, et lui fait proposer par Vineuil qu'en cas qu'il ôte à monsieur son frère l'envie du chapeau, que Son Altesse royale lui procurera tel gouvernement qu'il voudra. M. le Prince répond à Vineuil qu'il a assez de bien et d'établissement pour se conserver par ses services et par sa fidélité; que s'il en avait davantage, il deviendrait justement suspect au roi, qui n'aurait point d'autre objet que de le détruire lorsqu'il serait grand; et que sa fortune est dans un état qui n'a besoin que de la modération dans ses désirs. Ces paroles si vertueuses m'ont semblé dignes d'être rapportées, pour faire voir combien l'homme est différent de lui-même, et que son assiette est sujette au changement.

Durant cette division, le roi vint de Saint-Germain à Paris, où M. le duc d'Orléans donnait des marques conti-

<sup>1</sup> Ce fut le maréchal de Gramont qui suggéra à Mazarin l'idée d'élever ainsi la promesse qui avait été faite à l'abbé de la Rivière.



nuelles de son aigreur contre le cardinal. Il allait fort peu au Palais-Royal, ou ne prenait aucune résolution au conseil, tous les mécontents se ralliaient à lui; il écoutait les frondeurs du parlement; enfin il fallait que ces brouilleries se terminassent par un dernier éclat ou par un accommodement. Le maréchal d'Estrées et Seuneterre, personnes de créance, se mêlaient auprès des uns et des autres de l'accord : ils représentaient au duc d'Orléans que cette mésintelligence ne peut plus durer entre la reine et lui sans perdre l'État; que la cause en est odieuse pour Son Altesse royale; que M. le Prince en tirera un notable avantage, parce qu'il sera porté, par l'honneur de sa maison et par sa propre grandeur, à prendre hautement la protection de la cour, et la reine à recourir à lui comme à son seul asile; qu'il réduira les choses par l'impétuosité de sa nature aux dernières extrémités, et que déjà l'on parlait qu'il vient forcer avec le régiment des gardes le palais d'Orléans, pour mettre à la raison cette troupe de mutins qui environnent sa personne. Ils remontraient à la Rivière, s'il prétend pour son intérêt jeter la division dans la maison royale, et causer une guerre civile; s'il est raisonnable qu'il se scandalise de ce qu'on donne la préférence à un prince du sang; qu'il deviendra l'objet de la haine et de la vengeance de M. le Prince et de toute sa maison; que le fardeau qu'il impose à son maître est trop pesant, qu'il s'en lassera bientôt, ou que s'il tombe dans la rupture, d'autres empiéteront sa faveur; quant au cardinalat, que le prince de Conti s'en départirait, ou que la cour demanderait deux chapeaux pour la première promotion.

Ces deux émissaires de la cour trouvèrent dans l'esprit de M. le duc d'Orléans et de la Rivière une grande disposition pour bien concevoir leurs raisons; car le temps avait fort travaillé pour l'accommodement, et ce ministre était déjà persuadé, par sa propre crainte, que les choses devaient retourner au même point de concorde qu'elles étaient auparavant,

ainsi qu'il arriva ensuite de cet accord. Il semblaient que la déclaration concertée entre le conseil du roi et les députés des cours souveraines assurait le repos de l'État, et devait éteindre les moindres étincelles de feu qui l'avaient menacé : mais l'ambition de ceux qui haïssaient le gouvernement présent et qui désiraient des nouveautés, avait jeté de trop profondes racines dans les esprits pour en demeurer dans les termes de la douceur ; ainsi l'on n'omettait aucun soin ni aucune pratique pour inciter le parlement et les peuples à sa perte. On leur représentait que cette grande journée des barricades, cette victoire des sujets sur leur souverain, cette diminution de l'autorité royale, les invectives publiques contre le cardinal ne s'effaceraient jamais de sa mémoire ; que sa faiblesse lui en faisait à présent dissimuler avec prudence les ressentiments, mais qu'ils éclateraient avec d'autant plus de violence, qu'il est inouï qu'on ait attaqué un ministre si puissant sans le ruiner de fond en comble ; qu'il attendait des occasions favorables, une division dans le parlement, une mutation dans les peuples, la majorité du roi, bref le bénéfice du temps qui ne peut manquer à celui qui dispose absolument de la puissance royale : partant il fallait se prévaloir des conjonctures présentes pour se défaire d'un adversaire aussi dangereux ; que M. le duc d'Orléans était modéré et trop éclairé dans les affaires du monde pour s'opposer à un concours universel ; que M. le Prince fera réflexion que le véritable asile des princes du sang, de sa réputation contre la jalousie des favoris, doit être la bienveillance publique, si bien que tout au plus pour complaire à la reine, ils paraîtront le défendre, mais avec faiblesse et retenue ; qu'enfin il faut considérer que la déclaration qui n'a été extorquée que par l'impuissance de la cour, et qui n'aura lieu qu'autant que cette impuissance durera, n'est pas une amitié sincère dans le cœur de la reine, mais une nécessité attendant le moment de se venger.

Ceux qui répandaient ces discours dans le parlement, et

les plus accablés contre la cour, étaient, après Broussel et Longueil, le président de Novion et Blancmesnil, ennemis du cardinal, à cause de la disgrâce de l'évêque de Beauvais, leur oncle, et pour le refus qu'on avait fait de la coadjutorerie de cet évêché à leur cousin ; et Viole, offensé du manquement à la parole qu'il avait eue d'être chancelier de la reine. Mais le personnage en ce temps-là qui, par entremise de ses amis dans le parlement et de ses émissaires dans le peuple, travaillait avec plus de fruit pour former un parti de leur union, était le coadjuteur de Paris. Cet homme, ayant joint à plusieurs belles qualités naturelles et acquises, le défaut que la corruption des esprits fait passer pour vertu, était entaché d'une ambition extrême et d'un désir déréglé d'accroître sa fortune et sa réputation par toutes sortes de voies ; si bien que la fermeté de son courage et son puissant génie trouvèrent un triste et malheureux objet qui fut le trouble de l'État et la confusion de la ville capitale dont il était archevêque : or, comme il jugeait que ce parti sans un chef ne pourrait pas subsister, il jeta les yeux sur M. le Prince, qu'il tenta par de si fortes raisons que l'on a dit qu'il en fut persuadé, ou qu'il fit semblant de l'être, même qu'il avait donné sa parole à Broussel et à Longueil de se mettre à leur tête. Soit que cette parole ne fût pas véritable, et que le duc de Châtillon, qui négociait de sa part avec les frondeurs, l'eût avancée sans ordre par sa propre inclination, ou plutôt que M. le Prince la donnât exprès pour les empêcher de s'adresser à M. le duc d'Orléans durant son mécontentement, tant il y a qu'il détrompa ceux qui le soupçonnaient de favoriser des nouveautés.

Le coadjuteur, se voyant hors d'espérance d'avoir un chef de cette considération, tourna ses espérances vers le prince de Conti, dont la seule naissance a de grandes suites dans le royaume. Ce prince était mal satisfait de n'avoir pas place au conseil, et l'était encore davantage du peu de cas que M. le Prince faisait de lui ; d'ailleurs, comme il était possédé

entièrement par la duchesse de Longueville, sa sœur, qui était piquée de l'indifférence que M. le Prince avait pour elle, il s'abandonnait sans réserve à tous ses sentiments. Cette princesse, qui aura grande part à la suite de ces affaires, avait tous les avantages de l'esprit et de la beauté en si haut point, et avec tant d'agrément, qu'il semblait que la nature avait pris plaisir de former en sa personne un ouvrage parfait et achevé; mais ces belles qualités étaient moins brillantes à cause d'une tache qui ne s'est jamais vue en une princesse de ce mérite, qui est que, bien loin de donner la loi à ceux qui avaient une particulière adoration pour elle, elle se transformait si fort dans leurs sentiments, qu'elle ne reconnaissait plus les siens propres.

En ce temps-là le prince de Marsillac avait part dans son esprit, et, comme il joignait l'ambition à son amour, il lui inspira le désir des affaires, encore qu'elle y eût une aversion naturelle, et s'aïda de la passion qu'elle avait de se venger de M. le Prince, en lui opposant le prince de Conti. Le coadjuteur fut heureux dans son projet par la disposition où il trouva le frère et la sœur, qui se lièrent avec les frondeurs par un traité, dans lequel entra aussi le duc de Longueville, poussé par des espérances de faire réussir au parlement ses prétentions mal fondées de prince du sang.

La cour, voyant que les menées de ses ennemis prévalaient à un point qu'on demandait ouvertement la perte du cardinal, mit toute son espérance à M. le duc d'Orléans et à M. le Prince, et crut que leur union à Leurs Majestés les mettrait à la raison; or, comme le mal avait pénétré si avant qu'il fallait la force pour le déraciner, elle jugea que la nature tempérée de M. le duc d'Orléans y serait moins propre que celle de M. le Prince, incapable de toute modération, joint à cela que sa réputation dans la guerre, l'éclat de ses victoires, le secours de ses troupes, donneraient de la terreur dans les esprits : de sorte qu'on s'appliqua particulièrement à l'acquiescer à une cause si juste. La reine y employa

des persuasions très-puissantes, à savoir des larmes et des paroles assez tendres, en lui disant qu'elle le tenait pour son troisième fils. Le cardinal lui promit qu'il serait toute sa vie dépendant de ses volontés : le roi même, en l'embrassant, lui recommanda le salut de son État et de sa personne, si bien que la cour le considérait comme le principal défenseur de sa fortune. Mais ceux qui le déterminèrent furent le maréchal de Gramont et le Tellier par de semblables persuasions : ils lui représentèrent que de degré en degré le parlement envahissait toute l'autorité ; que, sans borner son ambition par la déclaration du 28 octobre, non-seulement il voulait connaître des affaires de la guerre, mais encore se donner le pouvoir d'ôter les ministres, afin qu'en même temps il s'attribuât celui d'en établir de nouveaux à son choix, et qu'encore que les mutations fréquentes soient pernicieuses aux États, voire même qu'il soit plus avantageux quelquefois d'en souffrir un mauvais que de le changer, qu'il y a péril que si on souffre une usurpation jusqu'à présent inouïe, il n'attaque les personnes privilégiées, et qu'il y ait rien d'assez sacré qui ne soit violé par cette licence ; que la condition des conseillers serait belle s'ils imposaient des lois aux rois, et celle des princes du sang misérable, s'ils les recevaient ; que cette nouvelle pratique choque la monarchie, qui est absolue et indépendante, et contraire aux constitutions de la France, et même à l'institution du parlement ; que s'il y a des abus dans le royaume, ils doivent être réformés par les assemblées des états généraux, et non pas par des arrêts d'une compagnie dont les suffrages sont plutôt comptés que pesés ; que toutes les fois que le parlement avait été au-delà de son devoir, il avait reçu des corrections sévères, tantôt du feu roi, tantôt de Henri IV et de Charles IX, et des autres rois leurs prédécesseurs, pour des sujets moins dangereux que celui-ci ; que les grands empires ne se maintiennent point par de lâches conseils ; qu'il faut faire épreuve de son courage et de ses forces,

et que la justice des souverains consiste dans leur pouvoir ; que lui, M. le Prince, est intéressé en la personne du cardinal, de s'opposer à une entreprise qui tend à la destruction de la maison royale ; et que si M. le duc d'Orléans et Son Altesse ne veulent tenir ferme à ce pas, la reine sera contrainte d'aller avec ses enfants implorer le secours des princes alliés de la couronne, outre que M. le Prince croyait que les innovations faites par le parlement à la déclaration blessaient l'établissement de la paix.

Ces discours, qui représentaient l'image de la chose assez vraisemblablement, firent tant d'impression sur son esprit, qu'il ferma les oreilles à toute neutralité, sans se soucier de perdre la bienveillance publique. Il est certain que les grands génies, comme celui de M. le Prince, produisent de grandes vertus, mais qu'ils paraissent aussi avec de grands défauts, et que, par une immodération invincible, il a ruiné tous les avantages que la fortune et la nature avaient joints à l'envi en sa personne, qui étaient tels qu'ils auraient surpassé la gloire des plus grands hommes des siècles passés, si la piété, la justice et la solidité eussent répondu à cette valeur suprême, à cette fermeté incroyable dans les adversités, et à ces belles lumières d'esprit qui se faisaient remarquer en lui.

M. le Prince se serait fait adorer de tout le monde s'il se fût ménagé dans le dessein de traiter les affaires avec douceur ; au lieu qu'il a été contraint, par sa conduite précipitée, de recourir à des moyens qui l'ont porté à des extrémités étranges. Il accompagna M. le duc d'Orléans au parlement, et, poussé de sa mauvaise destinée, aussitôt que Viole eut invoqué le Saint-Esprit pour illuminer MM. les princes sur la conduite du cardinal, M. le Prince se lève, et lui impose silence ; cela excite inconsidérément le murmure des plus jeunes conseillers ; il s'enflamme par ce bruit, et les menace de la main et de la parole. Dans ce moment il perd les affections de la compagnie, et lorsque cette action

se fut répandue dans le monde, l'estime que l'on avait conçue de lui par ses victoires se changea en crainte, et l'amitié dans une haine, pour ne pas dire exécration contre sa personne, dont il n'est revenu que par des fortunes signalées.

Or, comme il était intéressé par sa propre querelle dans celle de la cour, il écoute toutes les propositions pour réduire le parlement : on lui fait voir que le plus prompt et le plus sûr moyen est d'assiéger Paris ; que, saisissant toutes les avenues dans trois marchés, on met la corde au cou à la multitude qui s'élèvera contre le parlement, et le rendra auteur de tous ses maux ; enfin que les Parisiens sont sans chef, sans troupes, et accoutumés aux délices. Il goûte ces raisons qui lui semblent bonnes, parce qu'il est animé par sa colère, à qui rien n'est impossible, de sorte qu'il se rend chef de l'entreprise et résout d'assiéger Paris sous les ordres de M. le duc d'Orléans, qui résiste d'abord à ce dessein ; mais les instances de la reine, les persuasions de l'abbé de la Rivière, et la résolution déterminée de M. le Prince, l'emportèrent sur ses sentiments et les avis contraires de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans. Cette résolution étant prise, M. le Prince et le maréchal de la Meilleraye proposèrent, pour venir à bout plus promptement des Parisiens, de se saisir de l'île Saint-Louis, de la porte Saint-Antoine, de l' Arsenal et de la Bastille, et de mettre Leurs Majestés dans l'Arserfal. Mais soit que cette proposition ne fût pas assez appuyée, ou que l'on craignît d'exposer la personne du roi, on aima mieux abandonner Paris pour l'assiéger.

En effet, après que Sa Majesté eut solennisé la veille des Rois chez le maréchal de Gramont, elle se retira au Palais-Cardinal, d'où elle partit le lendemain à trois heures du matin avec la reine, le cardinal Mazarin, et toute la maison royale, hors M<sup>me</sup> de Longueville, pour se rendre à Saint-Germain, où tous les grands et tous les mi-

nistres arrivèrent le même jour; et aussitôt, dans le conseil qui fut tenu, le blocus de Paris fut publié et répandu dans toute la cour.

[1640.] Cette sortie, ou, pour mieux dire, cette évasion, donna de la joie aux factieux, et ne fut pas approuvée des gens sages, qui l'estimaient indécente à la dignité souveraine, dont les princes doivent être jaloux, puisque la splendeur du nom royal reluit principalement dans la vénération des peuples. Celui de Paris ne fut pas si consterné qu'on pensait; au contraire, comme s'il eût pris vigueur de l'état où l'on voulait le mettre, il témoigna être préparé à toutes les suites qui le menaçaient, et la crainte ne le retint point de déclamer contre le cardinal, M. le Prince, la reine, et tous ceux qu'il croyait avoir conseillé cette sortie, que l'on appelait enlèvement du roi. Le parlement parut moins ferme en cet accident, parce qu'il en prévoyait mieux les conséquences, et dès la première assemblée, il députa les gens du roi porter leurs soumissions et des offres très-avantageuses, qui furent renvoyés sans être ouïs : tant une vaine espérance s'était emparée de toute la cour, qu'à la première alarme du siège, les Parisiens obéiraient aveuglément. Ils en furent incontinent détrompés; car dès le lendemain, qui était le 8 janvier, que les gens du roi eurent fait leur rapport, que l'on ne put plus douter du dessein de la cour, le parlement déclara le cardinal ennemi de l'État<sup>1</sup>; on délivra des commissions pour des levées de gens de guerre; les compagnies se taxèrent volontairement; l'on pourvut à l'abondance des vivres, et le peuple se porta avec beaucoup d'ardeur à la défense, tant il est vrai que la crainte produit assez souvent

<sup>1</sup> L'arrêt était ainsi conçu : « Attendu que le cardinal Mazarin est no-  
toirement l'auteur de tous les désordres de l'État, la cour l'a déclaré et  
déclare perturbateur du repos public, ennemi du roi et de son État;  
lui enjoint de se retirer de la cour dans ce jour, et dans la huitaine du  
royaume; et ledit temps passé, enjoint à tous les sujets du roi de lui  
courre sus. »



l'audace, et qu'il n'y a rien de plus puissant pour mettre les armes à la main que le désespoir.

Cependant M. le Prince, avec six ou sept mille hommes, qui étaient les débris de l'armée de la campagne dernière, bloqua Paris, se saisissant de Lagny, Corbeil, Saint-Cloud, Saint-Denis et Charenton : chose incroyable à la postérité, qui l'admira en même temps d'avoir par sa conduite et par sa vigilance assiégé la plus grande et la plus peuplée ville de l'Europe, où tant de princes et de seigneurs s'étaient renfermés avec une armée plus que forte que la sienne. Or, comme la cour ne manque point de malcontents, le duc d'Elbeuf, ses trois fils, le duc de Brissac et le marquis de la Boulaye, s'offrirent les premiers au parlement, qui ne faisait que d'installer le duc d'Elbeuf dans la charge de général de ses armes<sup>1</sup>, lorsqu'il apprit que le prince de Conti et le duc de Longueville, accompagnés du prince de Marsillac et de Noirmoustiers, étaient partis secrètement la nuit de Saint-Germain, et avaient mis pied à terre à l'hôtel de Longueville, lesquels venaient, selon l'engagement qu'ils y avaient pris avec le coadjuteur, se déclarer pour le parti de Paris. Cette nouvelle arrivée donna lieu à quelque contestation pour le commandement, laquelle fut terminée par la nomination que l'on fit du prince de Conti pour généralissime<sup>2</sup>, et du duc d'Elbeuf pour général, auquel furent associés le duc de Bouillon et le maréchal de la Mothe avec un pouvoir égal. M. de Longueville ne voulut prendre aucun emploi, hors d'assister de ses conseils le prince de Conti, s'estimant au-dessus des derniers et ne pouvant être égal au premier. Le prince de Conti eut bien de la peine à justifier la sincérité de ses intentions, parce que le public, qui ignorait sa mésintelligence avec M. le Prince, qui était le véritable chef de entreprise contre Paris, ne s'en pou-

<sup>1</sup> Le 10 janvier.

<sup>2</sup> Le 11 janvier.

vait assurer ; même Prévôt , conseiller de la grand'chambre , se donna la liberté , comme si cette confédération mutuelle , qu'ils prenaient contre leur devoir , lui eût inspiré de la hardiesse de manquer de respect à un prince du sang ; encore fallut-il que M<sup>me</sup> de Longueville vint demeurer dans l'hôtel de ville , pour servir de gage de la foi de son frère et de son mari auprès des peuples , qui se défient naturellement des grands , parce que d'ordinaire ils sont les victimes de leurs injures.

Ce départ de M. le prince de Conti et de M. de Longueville de Saint-Germain y causa bien de l'étonnement par leur propre poids , mais encore plus par le doute qu'il y mit que M. le Prince ne fût de la partie , dont le cardinal et la reine prirent des frayeurs extraordinaires qui furent aussitôt dissipées par son retour de Charenton. Il fulmina contre eux , et fut animé avec plus d'ardeur en cette querelle pour se venger de ses proches qu'il croyait devoir dépendre absolument de ses volontés. On dit que dans ce temps le cardinal résolut de quitter la France , ne croyant pas se pouvoir conserver au milieu de toutes ces tempêtes , destitué de son appui ; mais que M. le Prince le rassura , et donna sa parole à la reine de périr , ou qu'il le ramènerait à Paris triomphant de tous ses ennemis. Cependant le parti de cette ville ne grossissait pas peu par la déclaration d'un prince du sang , dont la qualité a de grandes suites dans le royaume , et d'un autre prince quasi absolu dans son gouvernement de Normandie<sup>1</sup>. Le maréchal de la Mothe s'était aussi rendu considérable dans les armées ; mais le duc de Bouillon l'était sans comparaison quasi davantage par l'intelligence qu'il avait des affaires du monde , et par l'étroite liaison avec son frère le maréchal de Turenne , lequel , commandant en ce temps-là l'armée d'Allemagne , on pouvait présumer qu'il sacrifierait son devoir au rétablissement de sa maison , et à

<sup>1</sup> Le duc de Longueville , beau-frère du prince de Conti.

quelque mauvaise satisfaction qu'il avait du cardinal. En effet, M. le Prince, qui tenait ses deux frères pour ses amis, écrivit au duc de Bouillon qu'il appréhendait que la retraite du prince de Conti et de M. de Longueville ne passât dans son esprit pour avoir été concertée avec lui, mais qu'il avait voulu l'en désabuser, et le conjurait de revenir à Saint-Germain, où il lui procurerait toute satisfaction à ses intérêts. M. de Bouillon fit lire cette lettre au parlement, et les ministres étant informés de la mauvaise volonté de M. de Turenne, le roi et M. le Prince, qui avait grande créance parmi les troupes allemandes, écrivirent aux colonels de ne le plus reconnaître, et de l'abandonner, ainsi qu'il arriva; ce qui fut le salut de la cour.

En ce temps même le duc de Beaufort arriva à Paris<sup>1</sup>; il avait erré dans les provinces delà la Loire depuis son évasion de Vincennes, et trouvait cette occasion favorable pour se rétablir dans le monde. Il était venu offrir son service au parlement, qui le purgea de l'accusation d'avoir conspiré contre la vie du cardinal Mazarin, le reçut pair de France et le fit un de ses généraux. Or, quoique son génie ne soit pas des plus relevés, sa présence, son langage et ses manières populaires, avec une conduite assez adroite, lui acquirent l'amour du peuple de Paris, d'autant plus tôt qu'il le croyait irréconciliable avec le cardinal par l'offense de sa prison, dont il ne déchet que lorsqu'il fut contraint par la révolution des affaires de s'accommoder avec lui. Cependant les troupes du roi occupaient tous les postes des environs de Paris, et, quoique le parlement en eût un plus grand nombre, ses généraux ne faisaient aucun effort pour ouvrir un passage, si bien que les vivres ne venaient qu'avec difficulté, hors du côté de la Brie, parce que M. le Prince n'avait pu mettre garnison à Brie-Comte-Robert, pour ne point diviser ses forces, et même avait abandonné Cha-

<sup>1</sup> Le 13 janvier.

tenon, dont M. le prince de Condé était empereur, qui n'avait fait fortifier, et y avait mis trois mille hommes sous la charge de Clanleu.

Cela fit résoudre M. le Prince d'attaquer ce poste qui assurait le convoi des Parisiens, et aussi pour donner de la terreur à ses armes. Y étant donc allé le huitième février avec M. le duc d'Orléans, avec tous les princes et seigneurs de la cour, il en commit l'attaque au duc de Châtillon, et se porta avec la cavalerie sur une éminence pour empêcher le secours de Paris. Le duc exécuta ses ordres avec toute la valeur possible; mais, à la dernière barricade, il reçut un coup de mousquet au travers du corps, dont il mourut le lendemain en la fleur de son âge, regretté des deux partis pour ses belles qualités, et à la veille des dignités que ses services lui avaient acquises. Cette prise décrédisa fort les généraux et les troupes du parlement, et passa pour miraculeuse en la personne de M. le Prince, d'avoir emporté une place en la présence d'une armée et aux portes de Paris, dont il était sorti dix mille hommes en armes pour en être les témoins. Ce combat et ceux du bois de Vincennes, de Lagny et de Brie, tous désavantageux au parti de Paris, dans l'un desquels le jeune duc de Rohan<sup>1</sup>, se montrant digne successeur de la vertu de son père, perdit la vie, inspirèrent quelque pensée de paix, à laquelle néanmoins il était malaisé de parvenir pour la diversité d'intérêts qui y répugnaient dans le parlement. Le nombre des malintentionnés pour la paix, quoique inférieur à l'autre, brillait davantage, parce qu'il déguisait sa haine et son ambition du nom du bien et de la sûreté publique, que l'on ne pouvait, disait-on, trouver dans un accord avec le cardinal. Les plus sages n'osaient faire paraître leurs bonnes intentions, parce que, outre le danger qu'il y avait, elles auraient été

<sup>1</sup> Tancrède de Rohan; ayant embrassé le parti de la Fronde par ambition, il était comme frappé d'indignité aux yeux de sa maison.

et le parti plus anéanti d'enets et d'espérances, pour se déclarer. Parmi le peuple, les plus riches ne voulaient pas s'exposer à la multitude, laquelle, ne souffrant pas beaucoup de nécessité, et étant animée par quelques gens de condition, était assez aise de cette image de la guerre, et criait contre ceux qui voulaient la paix; tous les généraux, à la réserve de M. de Beaufort, qui se laissait aller à la haine du cardinal et à l'amour du peuple, dont il prétendait se prévaloir dans les suites du temps, méditaient leur accommodement particulier, et chacun avait des liaisons secrètes à la cour pour avoir ses conditions meilleures.

M. d'Elbeuf avait son commerce dès le commencement avec l'abbé de la Rivière, M. de Bouillon avec M. le Prince, et le maréchal de la Mothe était attaché avec M. de Longueville, lequel était retiré en Normandie, où il se fortifiait d'armes, de troupes et d'argent, pour faire son traité plus avantageux par l'entremise de M. le Prince. Pour le prince de Conti, comme il n'était inspiré d'autre mouvement que de ceux de sa sœur, qui était cruellement outragée par des propos injurieux que M. le Prince tenait de sa conduite, il fallait que le temps adoucît ses aigreurs, et que la nécessité des affaires conviât cette maison à se réconcilier, comme il arriva bientôt. Il n'y avait que le coadjuteur qui avait été le principal mobile de cette guerre, dans laquelle il n'avait que trop profané son caractère parmi la sédition et les armes qui bannissaient de son esprit toute pensée de paix, et en traversaient les pourparlers, parce qu'il ne trouvait point lieu de satisfaire son ambition. D'autre part, la cour, enflée de ses bons succès, et, par les belles actions militaires de M. le Prince, en présumant encore de plus grands, voulait imposer des conditions trop rigoureuses au parti contraire, si bien que la nécessité apparente fut une loi souveraine qui déterminâ les deux partis à un traité de paix; outre que la guerre civile étant contraire à tout le monde, chacun reve-

notre nation de rentrer dans son devoir avec la même légèreté qu'elle en sort, et de passer en un moment de la rébellion à l'obéissance.

Voici donc le sujet présent qui parut. Le roi envoya, le 12 février, un héraut vêtu de sa cotte d'armes, avec son bâton semé de fleurs de lis, accompagné de deux trompettes. Il arriva à la porte de Saint-Honoré, et dit qu'il avait trois paquets de lettres à rendre au prince de Conti, au parlement et à la ville. Le parlement, en étant averti, délibéra de ne le point recevoir ni entendre, mais envoyer les gens du roi <sup>1</sup> vers la reine pour lui dire que ce refus était purement une marque d'obéissance et de respect, puisque les hérauts ne sont envoyés qu'à des princes souverains ou à des ennemis; le prince de Conti, le parlement, la ville, n'étant ni l'un ni l'autre, ils suppliaient Sa Majesté de lui faire savoir ses volontés de sa propre bouche. Les gens du roi furent fort bien reçus par la reine, qui leur dit qu'elle était satisfaite de leurs excuses et soumissions, et lorsque le parlement se mettrait en son devoir, il éprouverait les effets de sa bienveillance, et que les personnes et les fortunes de tous les particuliers, sans en excepter un seul, y trouveraient leurs sûretés. M. d'Orléans et M. le Prince leur donnèrent ces mêmes assurances. Ce radoucissement si prompt de la cour était causé par plusieurs raisons essentielles : car, outre la constance des Parisiens, la difficulté de faire des levées d'hommes et d'argent, la débauche de la Guienne, de la Provence et de la Normandie, et de plusieurs villes qui suivaient le parlement, comme Poitiers, Tours, Angers et le Mans, il y avait encore un plus pressant motif qu'il faut savoir.

Le prince de Conti, voyant que l'armée d'Allemagne s'était tournée au passage du Rhin pour venir en France contre

<sup>1</sup> Talon, Melian et Bignon.

un puissant secours étranger, avait envoyé le marquis de Noirmoustiers et Laigues vers l'archiduc, le convier de joindre ses forces au parti de Paris, pour contraindre les ministres à faire la paix générale. Les Espagnols n'avaient garde de manquer à une occasion si favorable pour fomenter nos divisions et en tirer avantage, ou par un traité, ou dans le progrès de la guerre. Pour cet effet, l'archiduc députa un homme au parlement, qui y fut ouï après avoir donné sa lettre de créance<sup>1</sup>, non sans quelque tache de ce corps, s'il n'était excusable sur la nécessité de sa défense. Il y exposa dans son audience la jonction du roi catholique à cette compagnie pour la paix générale, qui serait le seul objet de l'entrée de ses forces en France, et non pas pour profiter de la faiblesse de la frontière, et qu'il trouvait plus de sûreté de la traiter avec le parlement qu'avec le cardinal qui l'avait rompue, et qui s'était rendu ennemi de l'État. En effet, Vautorte, envoyé par la cour vers les ministres d'Espagne en Flandre, pour insinuer quelques propositions de paix, n'avait pas été favorablement écouté, et penchait du côté du parlement pour relever ce parti qui allait à son déclin; si bien que les offres de l'archiduc au parti de Paris, lesquelles il exécutait par son entrée effective en France, accompagné de deux agents du prince de Conti avec quinze ou seize mille hommes, donnant une juste appréhension à la cour, l'avait fait tout d'un coup résoudre d'accommoder l'affaire de Paris. D'autre part, les dispositions pour la paix n'étaient pas moins puissantes dans le parti contraire : la nécessité des vivres augmentait dans Paris, les taxes étaient consommées, la difficulté d'avoir de l'argent était très-grande; leurs troupes dépérissaient, ou par l'avarice des officiers, ou par le peu de subsistance, ou par le peu de

<sup>1</sup> Elle était datée de Bruxelles, du 10 février 1649, et signée Léopold-Guillaume.

satisfaction de leurs généraux, leurs autres acclamations, enfin le dégoût avait saisi la plupart des esprits, ou par l'incommodité, ou parce que c'est le naturel des peuples de se lasser promptement des choses qu'ils ont entreprises avec plus de chaleur. Le premier président et le président de Mesmes, qui avaient agi secrètement de concert avec les ministres pendant tous ces mouvements, se servaient avec adresse de ces dispositions pour mettre en avant un traité de paix; et comme ils furent députés avec d'autres pour porter à la reine la lettre de l'archiduc et la créance de son envoyé, et justifier la compagnie de l'avoir entendu, mais aussi qu'elle n'avait pas voulu délibérer sur la réponse sans savoir ses volontés, ils avaient eu une conférence, à part des autres députés, avec M. le duc d'Orléans et M. le Prince, dans laquelle agissant pour la paix ensemble, eux insistant sur l'ouverture des passages, les princes leur avaient promis que l'on en déboucherait un aussitôt que le parlement donnerait un plein pouvoir à ses députés pour traiter la paix. Or, quoique cette conférence secrète fit murmurer le parlement et les peuples qui étaient aux portes de la grand-chambre, le premier président, qui n'a jamais manqué de fermeté dans les occasions, ni de zèle pour le bien public, ayant dit qu'elle n'avait été que pour retirer la réponse de la reine qui était injurieuse à la compagnie, à cause de la réception de l'envoyé d'Espagne, porta les esprits à donner un plein pouvoir, sans restriction de l'arrêt du 8 janvier, contre le cardinal et les ministres étrangers, les chargeant des intérêts des généraux et des parlements de Normandie et de Provence, qui s'étaient liés avec le parlement de Paris, auxquels se joignirent les autres députés des compagnies des comptes, des aides et de l'hôtel de ville.

Pendant que cette célèbre députation s'acheminait vers Saint-Germain <sup>1</sup>, Leurs Majestés et les deux princes avaient

<sup>1</sup> Le 4 mars.



condouloir de la mort funeste du roi son mari. Flammarins, qui en était un, avait visité, de la part de l'abbé de la Rivière, le prince de Marsillac, blessé d'un coup de mousquet qu'il avait reçu dans le combat à Brie-Comte-Robert, contre le comte de Grancey, et en cette visite avait fait des ouvertures secrètes, avantageuses au prince de Conti, lui offrant son entrée au conseil, et une place forte en Champagne, pourvu qu'il se portât à l'accommodement, et qu'il se désistât de sa nomination au cardinalat en faveur de cet abbé. Cette proposition, faite du su de M. le Prince, qui voulait réunir sa maison avec lui, fut approuvée de M. de Marsillac, et aussitôt de M. de Longueville et du prince de Conti. En ce temps, M. de Longueville fut persuadé par M. le Prince de retarder son secours pour Paris, et de traiter avec la cour, sous la promesse, dont il fut garant, du gouvernement du Pont-de-l'Arche et d'une grande charge. M. de Bouillon eut aussi quelque assurance de M. le Prince pour lui et pour M. de Turenne; mais, soit qu'il ne s'y fiât pas beaucoup, ou qu'il conçût d'autres espérances, il apporta tous les obstacles qu'il put à la conclusion de la paix : ainsi la fidélité est rare dans les guerres civiles pour les mutuelles liaisons et correspondances qui se trouvent entre les gens de différents partis, et il y a toujours des traités particuliers qui précèdent le traité général. Par ces accords secrets, des chefs si considérables, ne conservant que de la bienséance pour leur parti, nécessitaient les plus zélés d'acquiescer à la paix, ou de témoigner une impuissance honteuse.

Cependant les conférences à Rueil se pensèrent rompre sur la nomination que la reine fit du cardinal pour député conjointement avec les deux princes; ceux du parlement ne le pouvant admettre, puisqu'il avait été condamné, on prit l'expédient de négocier par deux députés de chaque parti, qui furent le chancelier et le Tellier pour la cour, et le président de Coigneux et Viole pour le parlement. Enfin,

après plusieurs débats et contestations, l'on demeura d'accord de la paix, dans laquelle, quoique le cardinal fût conservé, il ne laissa pas de se plaindre aux princes qu'il avait été subhasté<sup>1</sup> (par un terme de l'ancienne Rome), et qu'il lui fallait restituer ses meubles et habits, et ses livres vendus par arrêt du parlement. Cette nécessité leur parut peu importante, à l'égard du danger où les mettait l'approche de l'armée d'Espagne. Les principaux articles étaient qu'on renverrait le député de l'archiduc sans réponse, une amnistie pour tout le parti, toutes les déclarations et arrêts révoqués et annulés depuis le 6 janvier, et les semestres des parlements de Normandie et Provence supprimés à certaines conditions. Ceux qui étaient ennemis de cette paix prirent le prétexte de quelques articles pour la décrier, principalement le coadjuteur, irrité de ce qu'ayant excité la guerre, elle était terminée sans lui, et que de tous les avantages que son ambition lui avait figurés, il ne lui restait que la honte d'avoir travaillé pour renverser l'État.

Il s'était étroitement associé à M. de Beaufort, du crédit duquel il se servait dans toutes les occurrences, et en celle-ci il n'oublia rien pour rendre le traité odieux envers les peuples, le parlement et les généraux : il leur représentait que cette guerre n'ayant été faite que pour éloigner le cardinal, il était conservé par cette paix, et même que l'arrêt du 8 janvier, contre lui et les ministres étrangers, avait été révoqué; où est donc le fruit de tant de peines et souffrances, et si le parlement ne tombera pas dans le mépris du peuple par une telle lâcheté? et que même les généraux ont été abandonnés dans leurs intérêts au préjudice de l'union. Mais ce qui aigrissait le plus les esprits avec quelque sorte de raison, était que le cardinal avait signé le traité, la plupart disant qu'ayant signé il y avait nullité, puisque

<sup>1</sup> *Subhasté*, c'est-à-dire dépouillé de ce qu'il possédait par autorité de justice. *Venditio sub hastâ*.

la conférence était contre lui, et qu'il y avait lieu de se tonner que les députés eussent souffert un homme condamné à conférer et signer avec eux. Lui et ses émissaires avaient provoqué par semblables discours le parlement et les peuples qui menaçaient les députés des dernières extrémités. Aussi, lorsque le premier président voulut faire la lecture du procès-verbal et des articles dans l'assemblée des chambres, il fut empêché par les grandes clameurs et murmures des conseillers et par les plaintes des généraux; mais soit que, balançant les incommodités de la guerre civile avec la dureté des articles, la plus saine partie du parlement jugeât la paix nécessaire, ou que l'on s'aperçût que c'était l'ambition du coadjuteur et de quelques particuliers qui leur inspirait cette aliénation, la compagnie pensa à renvoyer les mêmes députés à Saint-Germain, pour réformer trois articles, sans parler du cardinal, et pour traiter des intérêts des généraux, qui seraient insérés dans la même déclaration.

Cet avis assez doux fut ouvert par Broussel, et pour cela suivi des frondeurs et des mazarins, non sans quelque soupçon, peut-être injuste, que la promesse secrète qui lui avait été faite du gouvernement de la Bastille, avait à ce coup ralenti ce bon homme; tant il y a peu de gens qui se garantissent des charmes de l'intérêt. Comme le coadjuteur vit que le parlement, dans la réformation des articles, n'avait point insisté contre le cardinal, il fit trouver bon au prince de Conti d'envoyer quelqu'un de sa part et des autres généraux à la conférence de Saint-Germain, qui se tenait principalement pour l'intérêt des généraux, pour poser qu'ils renonçaient à toutes leurs prétentions, pourvu que le cardinal s'éloignât du ministère, et à même temps de supplier le parlement d'ordonner à ses députés d'insister conjointement avec eux. Le prince envoya le comte de Maure à Saint-Germain, et demanda l'union de la compagnie à cette fin : elle lui fut accordée; mais comme on n'en avait fait aucune mention dans le traité premier, que même le

duc de Brissac, Barrière et Grécy, députés des généraux, avaient fait d'autres propositions pour leurs intérêts. que déjà l'on avait goûté les douceurs de la paix par le trafic rétabli et la cessation de tous actes d'hostilité, la reine et les princes répondirent aux pressantes instances du comte de Maure qu'ils ne consentiraient jamais à l'éloignement du cardinal, et que, pour les prétentions des généraux, elles étaient de grâce ou de justice : que celles de justice leur seraient conservées; que pour celles de grâce, Sa Majesté les donnerait au mérite, et les ferait dépendre de sa pure volonté. Ainsi toutes leurs prétentions, la plupart mal fondées, s'évanouirent, et il n'y eut que le prince de Conti qui eut Damvilliers, M. de Longueville le Pont-de-l'Arche, et Broussel la Bastille, ce qui ne fut exécuté que quelque temps après : il y eut aussi quelques arrérages de pensions distribués à propos. Quant au parlement, il fut satisfait sur la réformation des trois articles pour lesquels ses députés avaient été envoyés. Sa Majesté le dispensa de venir à Saint-Germain, où elle devait tenir son lit de justice, et on retrancha ce qui était relatif à la cessation de l'assemblée des chambres, et aux emprunts à faire par le roi. Ainsi, les principaux intéressés étant contents, les députés revinrent à Paris, où, les chambres assemblées<sup>1</sup>, la déclaration du roi pour la paix fut vérifiée, et il fut ordonné que Leurs Majestés seraient remerciées de la paix qu'il leur avait plu donner à leurs sujets.

Telle fut la fin de cette guerre, dans laquelle aucun des deux partis n'ayant surmonté l'autre, pas un n'obtint ce qu'il s'était proposé; car le parlement et le cardinal demeurèrent dans leur même splendeur, et l'état présent des choses ne changea point : partant, la paix, dans laquelle prirent fin toutes les horreurs de la guerre civile pour quelque temps, fut reçue avec une allégresse universelle, à

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> avril.

quillité publique, qui ne se relèvent que par les factions, et qui établissent leur sûreté et leur bonheur dans le naufrage des autres. Mais le feu de la guerre civile n'était pas si éteint par cette paix du parlement qu'il ne se rallumât quelque temps après, pour se répandre avec plus de violence dans les principales provinces du royaume; et certes il était difficile que la reine eût une reconnaissance proportionnée aux grands services que M. le Prince lui avait rendus, et aussi que M. le Prince se contint dans la modestie qu'il devait, après avoir si utilement servi, car les dettes de cette nature, ne se pouvant payer, produisent ordinairement de la haine dans l'esprit du souverain, et en même temps inspirent des pensées de domination aux sujets qui ne le peuvent souffrir : or, comme le cardinal avait principalement senti le fruit des assistances de M. le Prince, il était aussi le plus exposé à ses plaintes, à ses demandes, à ses menaces et à sa mauvaise humeur.

Quelque temps devant les troubles, le cardinal, voulant établir le siège de sa fortune en France, pour s'y appuyer par de grandes alliances, avait jeté les yeux sur le duc de Mercœur, qu'il destinait pour épouser une de ses nièces ; il lui avait fait permettre qu'il vînt à la cour, que le duc de Vendôme retournât dans l'une de ses terres, et il avait cessé sa persécution contre le duc de Beaufort. Cela fit juger aux plus clairvoyants que le cardinal, qui prévoyait combien la protection de M. le Prince lui serait onéreuse avec le temps, tentait toutes les voies possibles pour s'en passer, et qu'il espérait qu'ayant apaisé les mécontents de la régence, et aussi par les nouveaux appuis qu'il prendrait, il réussirait à se délivrer de sa dépendance. Ce projet fut interrompu par la guerre, et repris quelque temps après la paix, lorsque la cour étant à Compiègne, où le duc de Vendôme était, le cardinal n'omit aucun soin pour le faire réussir. La reine en parla à M. le Prince, qui n'osa contredire cette proposi-

tion, soit qu'il n'en prévit pas, ou qu'il en méprisât la conséquence, ou plutôt qu'il craignit l'éclat qui résulterait de ce refus.

M. de Longueville, qui s'était rétabli dans l'esprit de son frère avec plus de pouvoir qu'auparavant, poussé par des raisons qui regardaient ses plaisirs, préférablement à l'avantage de M. le Prince, lui fit pénétrer l'intention du cardinal, exagérant son ingratitude de s'allier avec la maison de Vendôme, ennemie de la sienne. En effet, M. le Prince fut si fort touché de ces discours, que, par une mauvaise politique, il ne garda plus aucune mesure envers le cardinal, et n'épargna ni railleries ni invectives contre sa personne et ce prétendu mariage. Le cardinal, à qui ce procédé n'était pas inconnu, se plaignait hautement de l'opposition que M. le Prince faisait au mariage de sa nièce avec le duc de Mercœur, puisqu'il ne s'était pas opposé à celui de M<sup>lle</sup> d'Angoulême<sup>1</sup> avec M. de Joyeuse, affectant par cette comparaison une égalité qui était alors à contre-temps; de sorte que, leurs cœurs étant ulcérés, les soupçons, les méfiances, les rapports, dont les courtisans ne sont guère avares dans les brouilleries du cabinet, les animaient davantage, et leur faisaient naître des sentiments de se venger fort différents: car M. le Prince se satisfaisait par des mépris qui sont très-souvent impuissants; le cardinal, avec un silence profond, faisait les préparatifs et jetait les fondements de sa perte; tous les deux pourtant conservaient les mêmes apparences avec un peu de froideur. Mais cette aliénation avait encore pris son origine par une communication étroite et assidue qu'ils avaient eue ensemble pendant la guerre, ou, comme c'est assez l'ordinaire, parce qu'on diminue d'estime dans la familiarité qui nous fait voir tout entier et sans réserve, principalement dans l'excès de la

<sup>1</sup> Mazarin avait eu l'intention d'unir M<sup>lle</sup> d'Angoulême au jeune Mancini, son neveu. Il n'avait pas réussi, et cet échec lui avait été très-sensible.

du respect qu'il avait pour le cardinal, et, n'étant plus retenu par la crainte de la puissance ébranlée, il se réjouissait de ses défauts avec M. le duc d'Orléans et les confidants du cardinal.

Ceux-ci, avec peu de fidélité pour tous les deux, après avoir fait leur cour à M. le Prince, rendaient compte de ces railleries sanglantes à M. le cardinal, dont le souvenir donne de mortels aiguillons à la vengeance, et ne s'efface jamais de la mémoire. D'autre part, le cardinal avait découvert qu'il ne pouvait faire un fondement solide sur l'amitié de M. le Prince, qui était plutôt gouverné par ses caprices que par la raison et par ses intérêts, et que cette humeur méprisante, au lieu de s'arrêter, s'augmenterait avec le temps, si bien que, ne pouvant se l'acquérir, il méditait de le perdre. Ajoutez à cela que la concorde et la puissance étant incompatibles en un même lieu, le cardinal ne pouvait souffrir à la cour un supérieur, ni M. le Prince une personne qui lui fût égale.

Mais ce qui acheva de ruiner entièrement leur liaison, fut que le cardinal étant justement persuadé qu'il ne pouvait engager M. le Prince à persévérer dans ses intérêts que par des apparences de nouveaux établissements, ou il lui en proposait, ou il lui en faisait proposer par ses créatures, dont il l'entretenait quelque temps, et les éludait dans la suite.

Le prince, assez éclairé de ses propres lumières, et peut-être de ceux mêmes qui se mêlaient de ce commerce, s'aperçut du peu de sincérité du cardinal, dont il ne douta plus après une telle rencontre.

Le cardinal ayant exhorté M. le Prince d'acquérir le Montbelliard, et ayant envoyé d'Hervart, en apparence pour en faire le traité, avec ordre secret de ne rien conclure, d'Hervart en avertit M. le Prince, qui ne put dissimuler; et, suivant le proverbe espagnol, *despues qui te erre, nunca bien*

*te guise*<sup>1</sup>, il n'est pas étrange si le cardinal, dans le soupçon qu'il avait que M. le Prince se vengerait de ce manquement, le voulût prévenir, même aux dépens des obligations essentielles qu'il lui avait, puisque en matière de politique tous les moyens qui vont à conserver l'autorité, pourvu qu'ils soient sûrs, sont réputés honnêtes et légitimes.

De ce discours il est aisé de voir que le cardinal voulait profiter de tous les événements pour jeter M. le Prince dans le précipice ; cela se passa ainsi : la paix n'étant pas publiée, on jugea qu'il n'était pas convenable au bien de l'Etat, tant pour les provinces que pour les dehors, que le roi retourât en sa ville capitale ; les ministres ne pouvaient prendre la résolution de se renfermer sitôt parmi une populace irritée qu'ils venaient d'assiéger ; et, comme la campagne approchait, c'était un prétexte pour s'en aller sur la frontière, se préparer à quelque considérable entreprise ; que cependant le temps calmerait les esprits, et que le souvenir des choses passées s'y perdrait. En effet, Leurs Majestés, et M. le duc d'Orléans, et leur conseil, allèrent à Compiègne ; mais M. le Prince, pensant qu'il était de sa réputation de se faire voir à un peuple qui lui avait donné tant d'imprécations, vint à Paris, et se montra par les rues seul dans son carrosse. Il y attira plutôt le respect et la crainte que le ressentiment, tant la valeur a d'attrait envers ceux mêmes qu'elle blesse. La plupart du parlement et les principaux du parti le visitèrent pendant cinq à six jours, après lesquels il revint à la cour, où la joie que le cardinal avait qu'il lui eût ouvert le chemin de Paris, était tempérée par la jalousie de ses moindres actions. A son arrivée, le cardinal, voulant éloigner un compétiteur si dangereux, lui proposa le commandement de l'armée de Flandre, qu'il ne voulut pas accepter, par le goût qu'il avait pris à régenter le cabinet : même il avait dessein, s'en allant dans son gouvernement

<sup>1</sup> Depuis que je vous ai trompé, je vous veux du mal.



Provence, qui étaient en armes par la mauvaise intelligence des gouverneurs et des parlements. Mais le cardinal et la Rivière, craignant de donner encore du surcroît à sa puissance, éludèrent son entremise, à l'autorité de laquelle les intéressés avaient remis leurs différends. Pendant son séjour à Compiègne, il rallia auprès de lui le prince de Conti, les ducs de Nemours et de Candale, M. le maréchal de Turenne, qu'il avait raccommo­dé, et toutes les personnes de condition. Dans les sociétés de plaisir il ne dissimula plus le mépris qu'il faisait du cardinal et de M. de Vendôme, et l'aversion qu'il avait pour le mariage du duc de Mercœur. Il passait plus avant, traitant de raillerie l'autorité royale, dont il venait d'être le plus ferme appui, ce qu'il faisait plutôt par la haine du ministre que par un dessein formé d'élever la sienne sur ses ruines.

Cette conduite donna dès ce temps-là des pensées au cardinal contre sa liberté, s'il eût osé les exécuter; mais, entre plusieurs raisons qui le retenaient, celle de sa bonne intelligence avec M. le duc d'Orléans était un obstacle à ce dessein : car M. le Prince avait agi avec Son Altesse Royale dans les affaires passées de telle manière qu'il avait effacé l'envie que lui pouvait donner sa haute réputation par des déférences et des respects particuliers, en lui laissant les marques extérieures du commandement; joint que l'abbé de la Rivière, à qui il avait promis que le prince de Conti ne traverserait point sa nomination, était un garant certain de l'esprit de son maître. M. le Prince partit avec cette intelligence de Compiègne pour aller à son gouvernement : le cardinal lui fut dire adieu, fort accompagné, comme s'il eût douté de confier sa vie à celui qui avait hasardé la sienne pour sa conservation; ainsi les liaisons et les amitiés de la cour sont fragiles, et le moindre accident les expose à de grands changements. En partant, il pria le commandeur de Souvré, le Tellier et d'autres confidants du cardinal, et il

chargea Marbille, son domestique, de lui dire qu'il ne pouvait être de ses amis, s'il pensait à ce mariage. Le cardinal, piqué de se voir contraint de manifester au monde une dépendance si soumise, que la volonté de M. le Prince fût une règle à laquelle il dût conformer tous ses intérêts, s'en défendait avec assez de véhémence, et, alléguant qu'ayant donné part de cette alliance approuvée de la reine et de Son Altesse Royale à Rome et à tous les princes d'Italie, il ne pouvait s'en désister sans se couvrir de confusion : de sorte que, balançant entre l'honneur du monde et la crainte de M. le Prince, il ne pouvait se résoudre ni à rompre ni à conclure ce mariage ; mais, suivant le génie de sa nation qui domine beaucoup en lui, il attendait le bénéfice du temps.

Il fallait cependant mettre en campagne pour effacer l'infamie de nos guerres civiles, et relever la réputation de nos affaires : on mit sur pied une puissante armée, composée de troupes d'Allemagne, où la paix venait d'être faite ; le comte d'Harcourt en fut général, et il eut ordre d'assiéger Cambrai. Ce succès, outre l'intérêt public, était avantageux au cardinal, qui prétendait se rétablir dans son ancien lustre par une conquête glorieuse, qui le chatouillait d'autant plus que M. le Prince n'avait nulle part ni au projet ni à l'exécution ; même pour s'en faire l'honneur entier, il alla d'Amiens, où était le roi, au siège, plutôt par ostentation que par quelque autre bon effet, se contentant de distribuer des présents de peu de valeur qui ne servirent qu'à le décréditer dans l'armée et lui attirer la raillerie publique. Mais sa fortune le regardait de mauvais œil cette année-là : Cambrai fut secouru, et cette entreprise tourna à sa confusion.

Cet événement réveilla le parti de Paris, et lui donna de nouvelles forces, quoiqu'il fût toujours porté de la même animosité contre le cardinal ; car comme il ne s'était point appliqué à gagner le coadjuteur, le duc de Beaufort, Longueil et les plus accrédités, ceux-ci maintenaient, nonobstant la

paix, la haine du peuple et du parlement aussi vive contre lui que durant la guerre, pour se rendre nécessaires au retour du roi à Paris, et faire leur condition meilleure. Même le prince de Conti, par le conseil du prince de Marsillac, encore qu'il eût l'exécution de ce qu'on avait stipulé en sa faveur pour la paix, ne laissait pas de se tenir à la tête de ce parti, et se montrer ennemi du cardinal pour se rendre plus considérable.

D'ailleurs, comme il était entièrement uni à toutes les volontés de M. le Prince, qui lui avait procuré par sa considération Damvilliers et l'entrée au conseil, il était de leur commun intérêt qu'il se conservât en crédit à Paris pendant tous les orages de la cour : de sorte qu'en ce temps-là l'autorité royale était aussi peu respectée qu'avant la guerre, parce que son maintien est la crainte ou l'admiration que l'on avait perdue ; et le public n'avait pas moins d'ardeur contre le premier ministre, attendu qu'il avait reconnu sa faiblesse, causée de la désunion d'avec M. le Prince. Pourtant, comme il ne manquait point de gens qui lui suggéraient de fausses flatteries, que le parti de Paris était abattu dans Paris même, et que le sien y prévalait, il fit faire une tentative par Jarzay, qui en reçut de M. de Beaufort, au jardin de Renard, une insulte à laquelle le duc de Candale, Bouville et d'autres personnes de qualité étaient intéressées ; elle fut suivie de plusieurs appels, qui ne passèrent pas outre, au désavantage de M. de Beaufort. Néanmoins, ce rencontre réveilla toute la Fronde avec un soulèvement presque universel contre le cardinal et ses partisans. Alors le cardinal, détrompé de toutes les erreurs qu'on lui persuadait, et prévoyant qu'il ne pouvait différer encore longtemps le retour du roi à Paris, quelque aversion qu'il en eût, dont il était pressé par les princes et par la nécessité des affaires, tourna toutes ses pensées à pratiquer ceux qui pourraient contribuer à sa sûreté à l'égard du prince de Conti et de M. de Longueville : il s'engagea avec le prince de Marsillac de lui

procurer les honneurs du Louvre, dont jouissent les principales maisons du royaume. Il n'oublia aucune promesse envers la duchesse de Montbason, qui avait une autorité entière et absolue sur le duc de Beaufort ; il promit dès ce temps-là la surintendance au président de Maisons, frère de Longueil, et quant au coadjuteur, comme il était en liaison avec la duchesse de Chevreuse, qui, dans la confusion des temps, était revenue de son exil de Flandre à Paris avec les marquis de Noirmoustiers et de Laigues, le cardinal était entre en quelque conférence avec elle sur son sujet ; si bien que les supports de ce parti, refroidis par ces pourparlers, étaient encore assez aises de couvrir la faiblesse de leur crédit, qui aurait paru s'ils eussent tenté de s'opposer au concours du plus grand nombre qui demandait la présence du roi à Paris.

Mais le cardinal, encore qu'il eût besoin de l'appui de M. le Prince pour son rétablissement, soit qu'il crût qu'il s'en pourrait passer par le moyen de ces nouvelles pratiques, soit qu'effectivement il ne pouvait plus respirer sous le joug de ses obligations, qui lui semblait trop pesant, avait entretenu avec lui pendant son éloignement un commerce seulement de bienséance, en le traitant comme un ami suspect. En effet, M. le Prince sentait avec peine les prospérités de la cour, pour lesquelles il s'était aveuglément passionné auparavant ; il avait eu inquiétude du siège de Cambrai, et fut bien aise d'apprendre qu'il fût levé. Les troubles de Guienne et de Provence, avec les difficultés du retour du roi à Paris, lui plaisaient assez, d'autant qu'il avait pénétré l'intérieur du cardinal, qui ne pensait qu'à surmonter tous les embarras présents pour recouvrer une autorité absolue et indépendante ; toutefois il ne fomentait les mécontentements ni en secret ni en public, comme s'il eût voulu laisser dormir son ressentiment pour le faire éclater avec plus de violence. Au contraire, à son retour de Bourgogne à Paris, sans encore avoir vu la cour, il sollicita puissamment ses

même prêtre que pour ses propres intérêts : peut-être qu'il se piquait d'achever un ouvrage aussi glorieux que celui de le rétablir, ou qu'il se flattait vainement qu'un si grand service serait toujours présent aux yeux de la reine <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La copie manuscrite de cette partie des *Mémoires*, conservée dans les archives du château de la Roche-Guyon, appartenant à M. le duc de la Rochefoucauld et de Liancourt, se termine par cette page inédite :

« Il attendait que la cour fût de retour à Compiègne, où il reçut plus de démonstrations d'amitié et de confiance que lorsqu'il en partit, soit pour le faire relâcher sur le mariage, qui était le point fatal de leur division, ou plutôt afin qu'il se portât avec son ardeur accoutumée pour le retour du roi à Paris, qui était regardé de toute la province comme le siège de l'empire. En effet, lorsque Sa Majesté fit son entrée avec la reine et toute la maison royale en un même carrosse, le cardinal était à une portière avec M. le Prince, qui le rassurait par sa présence de la crainte qu'il pouvait justement concevoir d'être parmi une foule incroyable de peuples qui avaient tant d'horreur pour sa personne. Mais la joie de revoir le roi occupait tous les esprits, qui en bannissait tous les malheurs ou les inimitiés passées. Leurs Majestés, arrivées au Palais-Royal, reçurent la soumission du duc de Beaufort et du coadjuteur, et M. le Prince acheva une si belle journée en disant à la reine qu'il s'estimait très-heureux d'avoir accompli la parole qu'il lui avait donnée de ramener M. le cardinal à Paris. A quoi Sa Majesté répondit : « Monsieur, tout au long, ce service que vous avez rendu à l'État est si grand que le roi et moi serions des ingrats s'il nous arrivait de l'oublier jamais. » Un serviteur de M. le Prince qui avait ouï ce discours, dit qu'il tremblait pour lui de la grandeur de ce service, et qu'il craignait que ce compliment ne passât un jour pour un repentir. M. le duc répartit : « Je n'en doute point, mais j'ai fait ce que j'avais promis. »

Cette page a été publiée pour la première fois par M. de Barthélemy, dans la préface du livre qu'il a consacré à la Rochefoucauld; nous la donnons en note, parce que le manuscrit d'où elle est tirée n'a pas plus d'authenticité que ceux qui sont conservés à la Bibliothèque impériale, bien qu'étant resté dans les archives de la famille. Dans l'édition de Hollande, cette page n'a pas été imprimée.

## TROISIÈME PARTIE.

Le roi avait accordé la paix au parlement de Paris et à tous ceux qui avaient pris son parti en l'année 1649, et la plus grande partie des peuples l'avait reçue avec trop de joie pour donner sujet d'appréhender qu'on les pût porter une seconde fois à la révolte<sup>1</sup>. Le cardinal Mazarin, raffermi par la protection de M. le duc d'Orléans et de M. le Prince, commençait à ne plus craindre les effets de la haine publique, et ces deux princes espéraient qu'il aurait une reconnaissance proportionnée à ses promesses et à ses obligations. M. le duc d'Orléans en attendait les effets sans inquiétude, et il était content de la part qu'il avait aux affaires, et de l'espérance qu'on donnait à l'abbé de la Rivière, son principal ministre, de le faire cardinal; mais M. le Prince n'était pas si aisé à satisfaire : ses services passés, et ceux qu'il venait de rendre à la vue du roi, au siège de Paris, portaient bien loin ses prétentions, et elles commençaient à embarrasser le cardinal.

La cour était à Compiègne, et, quelques raisons qu'il y eût pour la ramener à Paris, le cardinal ne pouvait se résoudre d'y retourner et d'exposer sa personne à ce qui pou-

<sup>1</sup> Telle n'était pas l'opinion générale. La paix, d'après Talon et Monglat, en paraissant mettre un peu de calme dans les mouvements des deux partis, n'en avait mis aucun dans les esprits. Les frondeurs, toujours fiers, hardis, séditieux, appuyés des suffrages du peuple, bravaient ceux de la cour, insultaient à la majesté royale, se cantonnaient dans les appartements de l'archevêché ou chez le président de Bellièvre, dédaignaient d'aller faire leur cour, ne voyaient ni le roi ni la reine, donnaient ainsi l'exemple d'un mécontentement ou plutôt d'une révolte d'autant plus dangereuse qu'elle était moins bruyante et plus réfléchie.

vait rester d'animosité contre lui en un peuple qui venait d'en témoigner une si extraordinaire. Il fallait néanmoins se déterminer, et s'il lui paraissait dangereux de se fier à ses ennemis, il ne l'était pas moins de témoigner de les craindre.

Dans cette irrésolution où personne n'osait lui donner de conseil, et où il n'en pouvait prendre de lui-même, M. le Prince crut que pour achever son ouvrage il devait aller à Paris, afin que, selon la disposition où il trouverait les esprits, il eût l'avantage d'y ramener la cour, ou de la porter à prendre d'autres mesures. Il y fut reçu comme il avait accoutumé de l'être au retour de ses plus glorieuses campagnes. Ce succès rassura le cardinal, et on ne balança plus pour retourner à Paris. M. le Prince y accompagna le roi, et en arrivant au Palais-Royal, la reine lui dit publiquement qu'on ne pouvait assez reconnaître ses services, et qu'il s'était glorieusement acquitté de la parole qu'il lui avait donnée de rétablir l'autorité du roi et de maintenir M. le cardinal; mais la fortune changea bientôt ses paroles en des effets tout contraires.

Cependant M. le Prince était dans une liaison particulière avec M. le duc d'Orléans. Il avait travaillé à l'établir par les extrêmes déférences qu'il avait affecté de lui rendre durant la guerre, et il les continuait avec soin. Il ne garda pas longtemps les mêmes mesures avec le cardinal Mazarin; et, bien qu'il n'eût pas encore résolu de rompre ouvertement avec lui, il témoigna par des railleries piquantes, et par une opposition continuelle à ses avis, qu'il le croyait peu digne de la place qu'il occupait, et qu'il se repentait même de la lui avoir conservée.

On attribue cette conduite à des motifs bien différents; mais il est certain que le premier sujet de leur mésintelligence avait commencé, durant la guerre de Paris, sur ce que M. le Prince se persuada que le cardinal voulait adroitement rejeter sur lui la haine des peuples en le faisant passer pour

l'auteur de tous les maux qu'ils avaient soufferts. Ainsi, M. le Prince crut en devoir user de la sorte envers le cardinal, pour regagner dans l'opinion du monde ce qu'il avait perdu par la protection qu'il avait donnée à un homme si généralement haï, en l'empêchant de sortir du royaume, et de céder à sa mauvaise fortune; outre que, se souvenant des craintes et de l'abattement que le cardinal avait témoignés pendant les derniers désordres, il était persuadé qu'il suffisait de lui faire peur et de le mépriser pour lui attirer de nouveaux embarras, et l'obliger de recourir à lui avec la même dépendance qu'il avait eue dans l'extrémité où il s'était vu. Il s'imagina peut-être aussi, par les choses obligantes que la reine lui avait dites à Saint-Germain, et par la bonne chère qu'elle lui avait faite, qu'il ne lui serait pas impossible de lui faire remarquer les défauts du cardinal, et de s'établir auprès d'elle après qu'il l'aurait détruit. Enfin, quelles que fussent les véritables causes de ce changement, on ne s'aperçut que trop tôt de sa désunion avec le cardinal.

Dans ce dessein, M. le Prince résolut de se réconcilier avec les frondeurs, croyant ne pouvoir mieux détruire les mauvaises impressions qu'on avait de lui qu'en se liant avec des gens dont les peuples et la plus grande partie du parlement épousaient aveuglément les affections et les sentiments. Le nom de frondeur avait été donné, dès le commencement des désordres, à ceux du parlement qui étaient opposés aux sentiments de la cour. Depuis, le duc de Beaufort, le coadjuteur de Paris, le marquis de Noirmoustiers et Laigues s'étant joints à cette cabale, s'en rendirent les chefs. M<sup>me</sup> de Chevreuse, M. de Châteauneuf et leurs amis s'y joignirent. Ils demeurèrent tous unis sous le nom de frondeurs, et eurent une part très-considérable à toutes les affaires qui suivirent.

Mais, quelques avances que M. le Prince fit vers eux, on a cru qu'il n'avait jamais eu intention de se mettre à leur



tête, et qu'il voulait seulement, comme je l'ai dit, regagner l'esprit des peuples, se rendre par là redoutable au cardinal, et faire sa condition plus avantageuse.

Il avait paru jusque-là irréconciliable avec M. le prince de Conti, son frère, et M<sup>me</sup> de Longueville, leur sœur; et même dans le traité de la paix de Paris, il s'emporta contre eux avec toute l'aigreur imaginable, soit pour faire sa cour, ou par un sentiment de vengeance, à cause qu'ils s'étaient séparés de lui. Cela alla même si avant, qu'il fut directement contraire au rétablissement de M. le prince de Conti et du duc de Longueville dans leurs gouvernements, et que, par une fausse politique, il s'opposa à l'intention qu'on eut à la cour de donner le Mont-Olympe et Charleville à M. son frère, et le restreignit à accepter Damvilliers. M. le prince de Conti et M<sup>me</sup> de Longueville trouvèrent ce procédé de M. le Prince aussi surprenant et aussi rude qu'il l'était en effet; et, dans cet embarras, ils chargèrent le prince de Marsillac, fils aîné du duc de la Rochefoucauld, qui avait alors toute leur confiance, d'écouter les propositions que l'abbé de la Rivière leur faisait faire par le marquis de Flammareins. Elles étaient que M. le duc d'Orléans entrerait dans leurs intérêts contre M. le Prince, que M. le prince de Conti aurait l'entrée au conseil; qu'on lui donnerait Damvilliers pour place de sûreté, et que lui et le duc de Longueville seraient rétablis dans les fonctions de leurs charges, pourvu que M. le prince de Conti renonçât en faveur de l'abbé de la Rivière, au chapeau de cardinal, et qu'il l'écrivit à Rome. Cette affaire fut conclue à l'heure même par le prince de Marsillac, et il la trouva d'autant plus avantageuse à M. le prince de Conti, que ce prince étant déjà résolu de changer de condition, on ne lui faisait rien perdre en lui conseillant de renoncer au cardinalat. On obtenait aussi par cette voie tout ce que la cour refusait à M. le prince de Conti et au duc de Longueville, et, ce qui était encore plus considérable, c'est qu'en s'attachant l'abbé de la Rivière

à soutenir en toutes rencontres M. le prince de Conti et M<sup>me</sup> de Longueville.

Ce traité fut ainsi conclu, sans que M. le prince y eût d'autre part que celle que l'abbé de la Rivière lui en voulut donner. Et d'autant qu'il avait senti le mal que sa division avec sa famille lui avait causé, il souhaita de se réconcilier avec monsieur son frère, avec madame sa sœur, et avec M. le prince de Marsillac.

Aussitôt après, M. le Prince, pour témoigner qu'il entraît sincèrement dans les intérêts de ses proches, prit un prétexte d'éclater contre le cardinal, sur ce qu'au préjudice de la parole qu'on en avait donnée, on refusait au duc de Longueville le gouvernement du Pont-de-l'Arche. Les frondeurs en eurent une grande joie. Mais, soit que M. le Prince ne pût se fier à eux, ou qu'il ne voulût pas demeurer longtemps mal à la cour, il crut bientôt en avoir assez fait pour le monde, et se raccommoda huit jours après avec le cardinal. Ainsi il perdit de nouveau les frondeurs. Ils s'emportèrent contre lui, sans aucun égard de ce qu'ils devaient à son mérite et à sa qualité. Ils dirent hautement que ce qu'il venait de faire était une suite des artifices dont il s'était servi pour les surprendre. Ils renouvelaient l'affaire de Noisy près de Saint-Germain, où M<sup>me</sup> de Longueville avait passé quelque temps, et où M. le prince de Conti et le duc de Longueville l'étant allé voir, le duc de Retz et le coadjuteur de Paris son frère s'y rendirent, sous prétexte de visiter aussi cette princesse, mais en effet pour les porter, comme ils firent, à se lier avec les frondeurs. Ils soutenaient que M. le Prince avait su tout ce traité, qu'il avait pris avec eux les mêmes engagements que ses proches, et ils ajoutaient que la suite avait assez fait voir que M. le Prince, bien loin de tenir cette parole, ne l'avait donnée que pour les sacrifier plus aisément aux intérêts et à la haine du cardinal.

Ces bruits, semés dans le monde, y faisaient quelque im-

pression, et le peuple recevait sans les examiner toutes celles qui lui venaient des frondeurs; de sorte que M. le Prince se vit abandonné en un instant de tout ce qui s'était joint à lui contre le cardinal, excepté de sa famille, qui ne lui fut pas inutile par la considération où M<sup>me</sup> de Longueville se trouvait alors, à cause de l'impression qu'elle avait donnée de son ambition, de sa fermeté, et plus encore de sa haine déclarée contre le cardinal, qui par ces considérations, gardait plus de mesures envers elle qu'envers mesieurs ses frères.

Il arriva en même temps une querelle particulière qui fut sur le point de renouveler la générale<sup>1</sup>. M. de Beaufort croyant que le marquis de Jarzay et d'autres dépendant du cardinal, avaient affecté de le morguer aux Tuileries pour persuader que son crédit dans le peuple était fini avec la guerre, il se résolut de leur faire un affront public. Un soir qu'ils soupaient ensemble dans le jardin de Renard, près des Tuileries, il y alla avec beaucoup de gens, chassa les violons, renversa la table; et la confusion et le désordre furent si grands, que le duc de Candale, Bouteville, Saint-Maigrin, et plusieurs autres qui étaient du souper, coururent fortune d'être tués, et que le marquis de Jarzay y fut blessé par des domestiques du duc de Beaufort. Cette affaire n'eut pas néanmoins les suites que vraisemblablement on devait en attendre. Plusieurs de ceux qui avaient part à cette offense firent appeler le duc de Beaufort, mais il ne crut pas les devoir satisfaire dans cette conjoncture. M. le Prince y prit les intérêts de la cour et ceux du cardinal avec la même chaleur qu'il avait eue dans les autres temps.

Cependant le cardinal, perdant aisément le souvenir des obligations qu'il avait à M. le Prince, conservait celui des mécontentements qu'il en avait eus, et, sous prétexte d'un raccommodement sincère, il ne perdit point d'occasion de se

<sup>1</sup> Cette dispute eut lieu avant la rentrée de la cour dans Paris.

ayant pénétré que les desseins de M. le Prince ne tendaient qu'à lui faire peur, il crut le devoir entretenir dans cette pensée, en affectant de témoigner de le craindre, non-seulement pour l'empêcher par ce moyen d'en prendre de plus violentes contre lui, mais pour venir plus sûrement à bout, et avec moins de soupçon, du projet qu'il faisait contre sa liberté. Dans cette vue, tous ses discours et toutes ses actions faisaient paraître de l'abattement et de la crainte : il ne parlait que d'abandonner les affaires et de sortir du royaume ; il faisait faire tous les jours quelque nouvelle proposition aux amis de M. le Prince pour lui offrir la carte blanche : et les choses passèrent si avant, qu'il convint que désormais on ne donnerait plus de gouvernement de provinces, de places considérables, de charges dans la maison du roi ni d'offices de la couronne, sans l'approbation de M. le Prince, de M. le prince de Conti et de M. et de M<sup>me</sup> de Longueville, et qu'on leur rendrait compte de l'administration des finances. Ces promesses si étendues, et données en termes généraux, faisaient tout l'effet que le cardinal pouvait désirer : elles éblouissaient et rassuraient M. le Prince et tous ses amis ; elles confirmaient le monde dans l'opinion qu'on avait conçue de l'étonnement du cardinal, et elles faisaient même désirer sa conservation à ses ennemis, dans la créance de trouver plus aisément leurs avantages dans la faiblesse de son ministère que dans un gouvernement plus autorisé et plus ferme. Enfin, il gagnait avec beaucoup d'adresse le temps qui lui était nécessaire pour les desseins qu'il formait contre M. le Prince.

Les choses demeurèrent en cet état durant un temps assez considérable, et cependant le cardinal donnait toutes les démonstrations publiques de vouloir non-seulement entrer dans les sentiments de M. le Prince, mais encore dans tous les intérêts de ses amis, bien qu'en effet il y fût directement contraire, comme il le fit voir dans une rencontre qui se

présenta, car M. le Prince ayant obtenu pour la maison de la Rochefoucauld les mêmes avantages de rang qui avaient été accordés à celles de Rohan, de Foix et de Luxembourg, le cardinal fit demander par M. le duc d'Orléans une pareille grâce<sup>1</sup> pour celle d'Albret, et suscita en même temps une assemblée de noblesse pour s'y opposer<sup>2</sup>. Ainsi, soit qu'il en craignît véritablement les suites, ou qu'il feignît de les craindre, il aima mieux faire révoquer ce qu'on avait déjà fait en faveur des autres maisons que de maintenir ce que M. le Prince avait obtenu pour celle du prince de Marillac.

Toutes ces choses aigrissaient M. le Prince; mais elles ne lui faisaient rien soupçonner de ce qui était près d'éclater contre lui, et, bien qu'il fût mal satisfait du cardinal, il ne prenait aucune mesure pour le perdre, ni pour s'empêcher qu'il ne le perdît; et il est certain que, jusqu'à sa prison, jamais sujet ne fut plus soumis à l'autorité du roi ni plus dévoué aux intérêts de l'État. Mais son malheur et celui de la France le contraignirent bientôt à changer de sentiment.

Le traité de mariage du duc de Mercœur, fils aîné du duc de Vendôme, avec une des nièces du cardinal Mazarin<sup>3</sup>, en fut une des principales causes, et renouvela toute l'aigreur qui semblait être assoupie entre ce ministre et M. le Prince. Il y avait donné les mains avant la guerre de Paris, soit qu'il n'en eût pas prévu les suites, ou que, par une trop grande déférence pour la cour, il n'eût osé témoigner à la reine qu'il les prévoyait. Mais enfin M<sup>me</sup> de Longueville, ennemie de la maison de Vendôme, et craignant que les prétentions de rang du duc de Longueville ne fussent troublées par l'élévation du duc de Mercœur, se servit des pre-

<sup>1</sup> C'est-à-dire un tabouret pour M<sup>me</sup> de Pons, de la maison d'Albret.

<sup>2</sup> Cette assemblée se tint chez le maréchal de l'Hôpital, et fut suivie de la révocation des tabourets accordés depuis la régence.

<sup>3</sup> Laure-Victoire Mancini, morte en 1657, à l'âge de vingt et un ans.

miers moments de sa réconciliation avec M. le Prince pour lui faire connaître que ce mariage se faisait directement contre leurs communs intérêts; et que le cardinal, lassé de porter le joug qu'il venait de s'imposer, voulait prendre de nouveaux appuis pour ne dépendre plus de lui, et pouvoir manquer impunément à ses engagements et à la reconnaissance qu'il lui devait. M. le Prince fut facile à persuader, et encore plus à promettre à M. le prince de Conti et à M<sup>me</sup> de Longueville de se joindre à eux pour empêcher ce mariage, bien qu'il eût, comme je l'ai dit, donné parole à la reine d'y consentir. Il balança néanmoins quelque temps à se déclarer. Je ne sais si ce fut parce qu'il voulait que les premières difficultés vinssent de son frère, ou pour retarder de quelques moments la peine qu'il avait de s'opposer ouvertement aux sentiments de la reine; mais enfin on sut bientôt qu'il ne pouvait approuver cette alliance; et le cardinal résolut dès lors de se venger de lui et d'avancer le dessein de l'arrêter.

Il s'y rencontrait de grands obstacles qu'il fallait nécessairement surmonter. La liaison particulière de M. le duc d'Orléans et de M. le Prince, fomentée par tous les soins et par tous les intérêts de l'abbé de la Rivière, était un empêchement bien considérable : on ne pouvait diviser ces deux princes, si on ne ruinait l'abbé de la Rivière auprès de M. le duc d'Orléans, et si on ne lui persuadait en même temps que M. le Prince avait manqué envers lui en quelque chose d'assez important pour lui faire naître le désir de le perdre, et ce crime imaginaire n'était pas facile à supposer. Il fallait encore se réconcilier avec les frondeurs, et que ce fût par un traité si secret, que M. le Prince n'en pût avoir de soupçon. Le peuple et le parlement devaient également l'ignorer aussi, parce qu'autrement les frondeurs se seraient rendus inutiles à la cour, en perdant dans l'esprit du parlement et du peuple leur crédit, qui n'était fondé que sur la créance qu'ils étaient irréconciliables avec le cardinal. Je ne

moyens qu'on employa contre la liberté de M. le Prince; mais à moins puis-je assurer qu'il se servit adroitement de ceux que la fortune lui présenta pour vaincre les difficultés qui s'opposaient à un dessein si périlleux. Enfin, un nommé Joly, créature du coadjuteur de Paris, fournit des matières au désordre, et des moyens au cardinal pour prendre des liaisons avec les frondeurs, comme on le verra dans la suite.

Entre les plaintes générales qui se faisaient publiquement contre le gouvernement, le corps des rentiers de l'hôtel de ville de Paris, à qui on avait retranché beaucoup de leurs rentes, paraissait le plus animé. On voyait tous les jours un nombre considérable de bonnes familles réduites à la dernière extrémité, suivre le roi et la reine dans les rues et dans les églises, pour leur demander justice, avec des cris et des larmes, contre la dureté des surintendants qui prenaient ainsi leur bien. Quelques-uns s'en plainquirent au parlement, et ce Joly, entre autres, y parla avec beaucoup de chaleur contre la mauvaise administration des finances. Le lendemain, lorsqu'il allait au palais, afin d'être à l'entrée des juges pour cette même affaire, on tira quelques coups de pistolet dans le carrosse où il était, sans que néanmoins il en fût blessé. On ne put découvrir l'auteur de cette action; et il est difficile de juger, par les suites qu'elle a eues, si la cour la fit faire pour punir Joly, ou si les frondeurs la firent de sa participation pour avoir un sujet d'émouvoir le peuple et d'exciter une sédition<sup>1</sup>. D'autres ont cru que ce fut quelque ennemi particulier de Joly qui avait voulu lui faire plus de peur que de mal; mais, quelque dessein qu'on ait eu dans cette rencontre, le bruit en fut aussitôt répandu

<sup>1</sup> Joly avoue dans ses *Mémoires* qu'il fit lui-même tirer ce coup de pistolet sur sa voiture, de concert avec les frondeurs, dans le but de causer une sédition.

dans Paris comme un effet de la cruauté du cardinal ; et la Boulaye, qui était attaché au duc de Beaufort, parut en même temps au Palais, demandant justice au parlement et au peuple de cet attentat contre la liberté publique. Peu de gens furent persuadés que son zèle fût aussi désintéressé qu'il voulait le faire croire, et peu aussi se disposèrent à le suivre. Ainsi le tumulte ne fut pas violent, et ne dura guère. La présence de la Boulaye fit croire avec quelque vraisemblance que ce qui s'était passé était un artifice des frondeurs pour intimider la cour et s'y rendre nécessaire ; mais j'ai su depuis par un homme digne de foi, à qui la Boulaye l'a dit, que les raisonnements que l'on faisait sur son sujet étaient bien éloignés de la vérité, et que dans le moment qu'on vit quelque apparence de sédition dans l'affaire de Joly, le cardinal donna à la Boulaye un ordre d'aller au Palais, d'y paraître emporté contre la cour, d'entrer dans les sentiments du peuple, de se joindre à tout ce qu'il voudrait entreprendre, et, ce qui est horrible seulement à penser, de tuer M. le Prince s'il paraissait pour apaiser l'émotion ; mais le désordre finit trop tôt pour donner lieu à la Boulaye d'exécuter un si infâme dessein, si ce qu'il a dit est véritable.

Cependant les esprits factieux d'entre le peuple ne furent pas entièrement apaisés ; la crainte du châtement les fit rassembler le soir pour chercher les moyens de s'en garantir. Dans la vue qu'avait le cardinal d'arrêter M. le Prince, il voulut auparavant le rendre irréconciliable avec les frondeurs, et, pour y réussir plus facilement, il crut se devoir hâter de les faire paraître coupables du crime dont je viens de parler. Il fit écrire à M. le Prince, le soir même que le conseil particulier se tenait au Palais-Royal, un billet par M. Servien, dans lequel il lui donnait avis que la sédition du matin avait été suscitée par les frondeurs pour attenter à sa personne ; qu'il y avait encore une assemblée dans l'île du Palais, vis-à-vis du cheval de bronze, pour le même des-



rait exposé à un très-grand péril. M. le Prince fit voir cet avis à la reine, à M. le duc d'Orléans et à M. le cardinal, qui en parut encore plus surpris que les autres ; et, après qu'on eut balancé sur le doute que l'avis fût faux ou véritable, et sur ce qu'on devait faire pour s'en éclaircir, il fut résolu que, sans exposer la personne de M. le Prince, on renverrait ses gens et son carrosse de la même sorte que s'il eût été dedans, et que comme leur chemin était de passer devant cette troupe assemblée, on verrait quelle serait leur intention, et quel fondement on devrait faire sur l'avis de M. Servien.

La chose fut exécutée comme on l'avait arrêtée, et des gens inconnus, qui s'avancèrent vers le carrosse auprès du cheval de bronze, y tirèrent quelques coups de mousqueton dont un laquais du comte de Duras, qui était au derrière du carrosse, fut blessé. Cette nouvelle fut aussitôt portée au Palais-Royal, et M. le Prince demanda justice au roi et à la reine du dessein que les frondeurs avaient eu de l'assassiner. Le cardinal se surpassa lui-même en cette occasion : il n'y agit pas seulement comme un ministre qui considérerait l'intérêt de l'État dans la conservation d'un prince qui lui était si nécessaire, mais son soin et son zèle semblèrent aller encore plus loin que ceux des plus proches parents et des plus passionnés amis de M. le Prince ; et celui-ci crut d'autant plus aisément que le cardinal prenait ses intérêts avec chaleur, qu'il lui semblait être de sa prudence de ne pas perdre une occasion si favorable de s'acquitter, aux dépens de ses anciens ennemis, de ce qu'il devait à la protection qu'il venait de recevoir de lui contre tout le royaume. Ainsi M. le Prince, aidant lui-même à se tromper, recevait l'empressement du cardinal comme une marque de son amitié et de sa reconnaissance, bien que ce ne fût qu'un effet de sa haine secrète et du désir d'exécuter plus sûrement son entreprise.

Les frondeurs, voyant s'élever contre eux une si prompte et si dangereuse accusation, crurent d'abord que c'était un concert de M. le Prince et du cardinal pour les perdre. Ils témoignèrent de la fermeté dans cette rencontre, et, bien que l'on fit courir le bruit que M. le Prince se porterait contre eux à toutes sortes de violences, le duc de Beaufort, sans s'en étonner, ne laissa pas d'aller chez le maréchal de Gramont, où M. le Prince soupait; et, quelque surprise qu'on eût de son arrivée, il y passa le reste du soir, et parut le moins embarrassé de la compagnie. Le coadjuteur et lui employèrent toutes sortes de moyens vers M. le Prince et vers M<sup>me</sup> de Longueville pour les adoucir et leur prouver leur innocence, et le marquis de Noirmoustiers proposa même de leur part au prince de Marsillac de se lier de nouveau à toute la maison de Condé contre le cardinal. Mais M. le Prince, qui n'était pas moins aigri par le peu de respect qu'ils lui avaient gardé dans ce qu'ils avaient publié à son désavantage de l'affaire de Noisy, que par ce qu'ils avaient eu dessein d'entreprendre contre sa personne, ferma l'oreille à leurs justifications, et M<sup>me</sup> de Longueville fit la même chose, animée par l'intérêt de sa maison, et plus encore par son ressentiment contre le coadjuteur, des avis et des conseils qu'il avait donnés au duc de Longueville contre son repos et sa sûreté.

Les choses ne pouvaient plus demeurer en ces termes. Il fallait que M. le Prince se fit justice lui-même, du consentement de la cour, ou qu'il la demandât au parlement. Le premier parti était trop violent, et ne convenait pas au dessein caché du cardinal, et l'événement de l'autre était long et douteux. Néanmoins comme l'intention du cabinet était de mettre cette affaire entre les mains du parlement pour endormir et pour mortifier M. le Prince par les retards, et par le déplaisir de se voir, de même que ses ennemis, aux pieds des juges dans la condition de suppliant, le cardinal ne manqua pas d'employer des prétextes appa-

temps dont il avait besoin pour exécuter son dessein. Il lui représenta que ce serait renouveler la guerre civile que d'attaquer les frondeurs par d'autres voies que celles de la justice, qui devait être ouverte aux plus criminels; que l'affaire dont il s'agissait était d'un trop grand poids pour être décidée ailleurs qu'au parlement, et que la conscience et la dignité du roi ne lui permettaient pas d'employer d'autres moyens; que l'attentat était trop visible pour n'être pas facile à vérifier; qu'un tel crime méritait un grand exemple, mais que, pour le donner sûrement, il fallait garder les apparences, et se servir des formes ordinaires de la justice. **M.** le Prince se disposa sans peine à suivre cet avis, tant parce qu'il le croyait le meilleur, qu'à cause que son inclination est assez éloignée de se porter à d'aussi grandes extrémités que celles où il prévoyait que cette affaire l'allait jeter. **M.** le duc d'Orléans le fortifiait encore dans cette pensée par l'intérêt des prétentions du chapeau de l'abbé de la Rivière. De sorte que, se confiant en la justice de sa cause, et plus encore en son crédit, il crut qu'en tout événement il se servirait du dernier, si le succès de l'autre ne répondait pas à son attente. Ainsi il consentit de faire sa plainte au parlement selon les formes ordinaires, et dans tout le cours de cette affaire le cardinal eut le plaisir malicieux de le conduire lui-même dans tous les pièges qu'il lui tendait.

Cependant le duc de Beaufort et le coadjuteur demandèrent d'être reçus à se justifier : ce qui leur ayant été accordé, les deux partis quittèrent pour un temps les autres voies pour se servir seulement de celles du Palais. Mais **M.** le Prince connut bientôt, par la manière dont les frondeurs soutenaient leur affaire, que leur crédit y pouvait balancer le sien. Il ne pénétrait rien néanmoins dans la dissimulation du cardinal, et, quoi que madame sa sœur et quelques-uns de ses amis lui pussent dire, il croyait toujours que ce ministre agissait de bonne foi.

Quelques jours se passèrent de la sorte, et l'aigreur augmentait de tous les côtés. Les amis de M. le Prince et ceux des frondeurs les accompagnaient au Palais, et les choses se maintenaient avec plus d'égalité qu'on n'en devait attendre entre deux partis dont les chefs étaient si inégaux. Mais enfin le cardinal, espérant de recouvrer sa liberté en l'ôtant à M. le Prince, jugea qu'il était temps de s'accommoder avec les frondeurs, et que, sans craindre de leur donner un moyen de se réconcilier avec M. le Prince, il pouvait en sûreté leur offrir la protection de la cour, et prendre ensemble des mesures contre lui. M. le Prince en fournit même un prétexte assez plausible : car, ayant su que depuis quelque temps M<sup>me</sup> de Longueville ménageait secrètement, sans la participation de la cour, le mariage du duc de Richelieu et de M<sup>me</sup> de Pons, il les mena à Trie, voulut autoriser cette cérémonie par sa présence, et prit si hautement la protection des nouveaux mariés contre tous leurs proches<sup>1</sup>, qui en paraissaient également irrités, et même contre la cour, qui en était offensée, que le cardinal n'eut pas peine de donner un sens criminel à cette conduite, et de persuader que les soins que M. le Prince et M<sup>me</sup> de Longueville avaient pris pour ce mariage, regardaient moins l'établissement de M<sup>me</sup> de Pons que le désir de s'assurer du Havre, dont son mari était gouverneur sous l'administration de la duchesse d'Aiguillon, sa tante. Le cardinal tourna encore la chose en sorte dans l'esprit de M. le duc d'Orléans, qu'il lui persuada aisément d'avoir quelque sujet de se plaindre de M. le Prince du secret qu'il lui avait fait de ce mariage. Ainsi le cardinal, voyant l'affaire assez avancée pour pouvoir former le dessein de l'arrêter, il résolut

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> d'Aiguillon voulant marier le duc de Richelieu, son neveu, avec une des nièces de Mazarin, prétendait faire casser le mariage de M<sup>me</sup> de Pons, quoiqu'elle fût de condition égale à celle du jeune duc, et veuve de l'aîné de la maison d'Albret.

servant habilement de l'occasion, entra encore plus avant avec lui, et lui proposa d'abord contre la liberté de M. le Prince tout ce dont il n'osait se découvrir le premier à elle. Ils en convinrent donc en général; mais les particularités de ce traité furent ménagées par Laigues, que M. le Prince avait désobligé sans sujet quelque temps auparavant, et qui en avait toujours conservé un très-grand ressentiment. Ainsi il ne manqua pas de se servir d'une occasion si favorable de le faire paraître; et il eut l'avantage de régler les conditions de la prison de M. le Prince, et de faire connaître combien il importe aux personnes de cette qualité de ne réduire jamais des gens de cœur qui sont au-dessous d'eux à la nécessité de se venger.

Tout se disposait ainsi selon l'intention du cardinal; mais il restait encore un obstacle qui lui paraissait le plus difficile à surmonter : c'était de faire entrer M. le duc d'Orléans dans son dessein, et de le faire passer de l'amitié qu'il avait pour M. le Prince au désir de contribuer à le perdre, et de détruire en un moment la confiance aveugle qu'il avait depuis vingt ans aux conseils de l'abbé de la Rivière, qui avait tant d'intérêt à la conservation de M. le Prince. M<sup>me</sup> de Chevreuse se chargea de cette dernière difficulté, et, pour en venir à bout, elle se plaignit à M. le duc d'Orléans du peu de sûreté qu'il y avait désormais à prendre des mesures avec lui; que toutes ses paroles et ses sentiments étaient rapportés par l'abbé de la Rivière à M. le Prince et à M<sup>me</sup> de Longueville, et que, s'étant livré à eux de crainte d'être troublé à Rome dans sa prétention du chapeau, il les avait rendus arbitres du secret et de la conduite de son maître. Elle lui persuada même qu'il était entré avec eux dans la négociation du mariage de M<sup>me</sup> de Pons, et qu'ils agissaient tellement de concert, que M<sup>me</sup> la Princesse la mère n'avait assisté M<sup>le</sup> de Saugeon avec tant de chaleur dans le dessein d'être carmélite, que pour l'éloigner de la présence et de la

lui fit remarquer la conduite de l'abbé de la Rivière, et sa dépendance aveugle de la maison de Condé. Enfin, M<sup>me</sup> de Chevreuse sut si bien aigrir M. le duc d'Orléans contre son ministre, qu'elle le rendit dès lors capable de toutes les impressions et de tous les sentiments qu'on lui en voulut donner.

[1630.] Le cardinal, de son côté, renouvela artificieusement au duc de Rohan la proposition qu'il lui avait faite autrefois d'engager M. le Prince à prétendre d'être connétable, à quoi il n'avait jamais voulu entrer pour éviter de donner jalousie à M. le duc d'Orléans; et, en effet, bien que M. le Prince la rejetât encore cette seconde fois par la même considération, le cardinal sut tellement se prévaloir des conférences particulières qu'il eut sur ce sujet avec le duc de Rohan, qu'il leur donna toutes les apparences d'une négociation secrète que M. le Prince ménageait avec lui sans la participation de M. le duc d'Orléans<sup>1</sup>, et, en quelque façon, contre ses intérêts. De sorte que ce dernier ayant reçu ces impressions, et ce procédé de M. le Prince lui paraissant tout ensemble peu sincère et peu respectueux, il se crut dégagé de tout ce qu'il lui avait promis, et consentit sans balancer au dessein de le faire arrêter prisonnier.

<sup>1</sup> M. le Prince disait dans ses manifestes :

« Le cardinal, qui prévoyait bien que M. le duc d'Orléans était pour demander l'épée du connétable, afin de se conserver dans la majorité du roi la principale fonction de sa lieutenance générale, employa ses artifices ordinaires pour m'engager à la poursuivre, partie pour nous commettre tous deux dans la demande de cette charge, partie pour en tirer de moi quelque récompense. Encore me la fit-il offrir par le duc de Rohan, à condition que je cédasse à son neveu Mancini tout ce que je prétendais sur l'amirauté, ou que je lui donnasse le bâton de grand-maltre. Si cette épée pouvait être préjudiciable à l'État entre mes mains, et me donner moyen de passer d'un état particulier à la royauté, m'en devait-il faire la proposition, et s'obliger lui-même de la faire agréer à Son Altesse Royale pour les intérêts de laquelle je refusais d'y entendre? »

Le jour qu'ils choisirent pour l'exécuter fut celui du premier conseil <sup>1</sup>. Ils résolurent aussi de s'assurer de M. le prince de Conti et du duc de Longueville, croyant remédier par là à tous les désordres qu'une telle entreprise pouvait causer. Ces princes avaient depuis quelque temps évité, par les instances de M<sup>me</sup> de Longueville, de se trouver tous trois ensemble au Palais-Royal, et ils en usaient ainsi plus par complaisance pour elle que par la persuasion que cette conduite fût nécessaire à leur sûreté. Ce n'est pas qu'ils n'eussent reçu plusieurs avis de ce qui était près de leur arriver; mais M. le Prince y faisait trop peu de réflexion pour s'en servir. Il les recevait même quelquefois avec une raillerie aigre, et évitait d'entrer en matière pour n'avouer pas qu'il avait pris de fausses mesures avec la cour. De sorte que ses plus proches parents et ses amis craignaient de lui dire leurs sentiments sur ce sujet. Néanmoins le prince de Marsillac, remarquant les divers procédés de M. le duc d'Orléans envers M. le Prince et envers les frondeurs, dit à M. le prince de Conti, le jour qu'il fut arrêté, que l'abbé de la Rivière était assurément gagné de la cour ou perdu auprès de son maître, et qu'ainsi il ne voyait pas qu'il y eût un moment de sûreté pour M. le Prince et pour lui. Le même prince de Marsillac avait dit à la Moussaie, le jour précédent, que le capitaine de son quartier lui était venu dire qu'on l'avait envoyé quérir de la part du roi, et mené au Luxembourg, et qu'étant dans la galerie en présence de M. le duc d'Orléans, M. le Tellier lui avait demandé si le peuple n'approuverait pas que le roi fit quelque action éclatante pour remettre son autorité. A quoi il avait répondu que, pourvu qu'on n'arrêtât point M. de Beaufort, il n'y avait rien à quoi le peuple ne consentit. Qu'ensuite ce capitaine du quartier était venu trouver le prince de Marsillac, et lui avait dit qu'on voulait perdre M. le Prince, et que de

<sup>1</sup> Le 10 janvier.

la façon qu'il voyait les choses s'y disposer, ce devait être dans très-peu de temps. La Moussaie promit de le dire, et néanmoins M. le Prince a assuré depuis qu'il ne lui en avait jamais parlé.

Cependant le cardinal, pour ajouter la raillerie à ce qu'il préparait contre M. le Prince, lui dit qu'il voulait ce jour-là même lui sacrifier les frondeurs, et qu'il avait donné ses ordres pour arrêter Descoutures, qui était le principal auteur de la sédition de Joly et qui commandait ceux qui avaient attaqué ses gens et son carrosse sur le Pont-Neuf; mais que, dans la crainte que les frondeurs, se voyant ainsi découverts, ne fissent quelque effort pour le retirer des mains de l'officier qui le devait mener au bois de Vincennes, il fallait que M. le Prince se donnât le soin d'ordonner les gendarmes et les cheval-légers du roi pour le conduire sans désordre. M. le Prince eut alors toute la confiance qu'il fallait pour être trompé. Il s'acquitta exactement de sa commission et prit toutes les précautions nécessaires pour se faire mener sûrement en prison.

Le duc de Longueville était à Chaillot, et le cardinal lui manda par Prioteau, son agent, qu'il parlerait le jour même au conseil de la survivance du vieux palais de Rouen en faveur du fils du marquis de Beuvron, dépendant de lui, et qu'il la lui remettrait entre les mains, afin que cette maison la tint de lui. Le duc de Longueville se rendit aussitôt au Palais-Royal, le soir du 18 janvier 1650, et M. le Prince, M. le prince de Conti et lui étant entrés dans la galerie de l'appartement de la reine, ils y furent arrêtés par Guitaut, capitaine de ses gardes. Quelque temps après on les fit monter dans un carrosse du roi qui les attendait à la petite porte du jardin. Leur escorte se trouva bien plus faible qu'on n'avait cru; elle était commandée par le comte de Miossens, lieutenant des gendarmes, et Comminges, lieutenant de Guitaut, son oncle, gardait ces princes. Jamais des personnes de tant d'importance n'ont été conduites en prison par un si petit nombre de gens. Il n'y avait que seize hommes à che-



val, et ceux qui étaient en carrosse avec eux. L'obscurité et le mauvais chemin les firent verser, et ainsi donnèrent un temps considérable à ceux qui auraient voulu entreprendre de les délivrer; mais personne ne se mit en devoir de le faire.

On voulait arrêter en même temps le prince de Marsillac et la Moussaie, mais on ne les rencontra pas. On envoya M. de la Vrillière, secrétaire d'Etat, porter un ordre à M<sup>me</sup> de Longueville d'aller trouver la reine au Palais-Royal, où on avait dessein de la retenir. Au lieu d'obéir, elle résolut, par les conseils du prince de Marsillac, de partir à l'heure même pour aller en très-grande diligence en Normandie, afin d'engager cette province et le parlement de Rouen à prendre le parti des princes, et s'assurer de ses amis, des places du duc de Longueville, et du Havre de Grâce. Mais comme il fallait, pour pouvoir sortir de Paris, qu'elle ne fût point connue, et comme elle voulait emmener avec elle M<sup>le</sup> de Longueville, et que n'ayant ni son carrosse ni ses gens, elle était obligée de les attendre en un lieu où on ne pût la découvrir, elle se retira dans une maison particulière, d'où elle vit les feux de joie et les autres marques de réjouissance publique pour la détention de messieurs ses frères et de son mari. Enfin, ayant les choses nécessaires pour sortir, le prince de Marsillac l'accompagna en ce voyage. Mais, après avoir essayé inutilement de gagner le parlement de Rouen, elle se retira à Dieppe, qui ne lui servit de retraite que jusqu'à la venue de la cour, qui fut si prompte et qui la pressa de telle sorte que, pour se garantir d'être arrêtée par les bourgeois de Dieppe et par le Plessis-Belière qui y était allé avec des troupes de la part du roi, elle fut contrainte de s'embarquer avec beaucoup de péril, et de passer en Hollande pour gagner Stenay, où M. de Turenne s'était retiré aussitôt que les princes avaient été arrêtés.

Le prince de Marsillac partit de Dieppe quelque temps avant M<sup>me</sup> de Longueville et s'en alla dans son gouver-

nement de Poitou pour y disposer les choses à la guerre, et pour essayer, avec les ducs de Bouillon, de Saint-Simon et de la Force, de renouveler les mécontentements du parlement et de la ville de Bordeaux, afin de les obliger à prendre les intérêts de M. le Prince, comme y étant engagés, puisque les manifestes de la cour, depuis sa prise, ne lui imputaient point de plus grand crime que d'avoir protégé avec trop de chaleur les intérêts de leur ville <sup>1</sup>.

L'autorité de la cour parut alors plus affermie que jamais par la prison des princes et par la réconciliation des frondeurs. La Normandie avait reçu le roi avec une entière soumission, et les places du duc de Longueville s'étaient rendues sans résistance. Le duc de Richelieu fut chassé du Havre. La Bourgogne imita la Normandie. Bellegarde fit une résistance honteuse. Le château de Dijon et Saint-Jean-de-Losne

<sup>1</sup> L'édition de 1689 et celle de 1723, qui est la reproduction textuelle de la première, donnent à la suite de ce paragraphe les développements que voici :

« Pour ce qui est des raisons qui ont obligé le cardinal à arrêter M. le Prince, je suis persuadé qu'il n'y en avait point de bonnes, et que toutes les règles de la politique étaient contre ce dessein-là, comme les événements l'ont fait voir : outre que jusque-là M. le Prince n'avait pas même été soupçonné de la moindre pensée contre l'État. Je crois donc que non-seulement le cardinal a voulu être par là le maître de la cour, mais encore qu'il n'a pu souffrir la manière aigre et méprisante avec laquelle le prince de Condé le traitait en public, afin de regagner dans le monde ce que leur réconciliation lui avait ôté. Il faisait la même chose dans les conseils particuliers pour le détruire dans l'esprit de la reine, et y prendre le poste qu'il y occupait. Enfin l'aigreur augmentant entre M. le Prince et lui, il se hâta de le perdre pour ne pas lui laisser le temps de se réconcilier avec les frondeurs. Il conduisit si adroitement cette affaire, que le prince de Condé crut non-seulement que les préparatifs que l'on faisait pour l'arrêter regardaient les frondeurs, mais même, dans cette vue-là, il donna lui-même les ordres pour se faire conduire plus sûrement en prison. La chose fut exécutée d'un consentement si général des peuples, que la duchesse de Longueville, s'étant retirée sans être connue dans une maison particulière pour attendre les choses nécessaires pour partir, vit allumer les feux de joie et paraître les autres marques de la réjouissance publique pour la détention de ses frères et de son mari. »

suivirent l'exemple des places de M. de Longueville. Le duc de Vendôme fut pourvu du gouvernement de Bourgogne; le comte d'Harcourt, de celui de Normandie; le maréchal de l'Hôpital, de ceux de Champagne et de Brie, et le comte de Saint-Agnan, de celui de Berri. Montrond ne fut pas donné, parce qu'il n'y avait point de garnison; celles de Clermont et de Damvilliers se révoltèrent; Marchin, qui commandait l'armée de Catalogne, fut arrêté prisonnier: on lui ôta Tortose, dont il était gouverneur; et, du côté de Champagne, il n'y eut que Stenay qui demeura dans le parti des princes; et presque tous leurs amis, voyant tant de malheurs en si peu de temps, se contentèrent de les plaindre sans se mettre en devoir de les secourir.

M<sup>me</sup> de Longueville et M. de Turenne s'étaient, comme je l'ai dit, retirés à Stenay; le duc de Bouillon, à Turenne. Le prince de Marsillac, que l'on nommera désormais le duc de la Rochefoucauld par la mort de son père, arrivée en ce même temps, était dans ses maisons en Angoumois; le duc de Saint-Simon dans son gouvernement de Blaye, et le maréchal de la Force en Guyenne.

Ils témoignèrent d'abord un zèle égal pour M. le Prince, et lorsque les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld eurent fait ensemble le projet de la guerre de Guienne, le duc de Saint-Simon, à qui ils en donnèrent avis, offrit de recevoir M. le duc d'Enghien à sa place; mais ce sentiment ne lui dura pas longtemps.

Pendant le duc de la Rochefoucauld, jugeant de quelle importance il était au parti de faire voir qu'on prenait les armes non-seulement pour la liberté de M. le Prince, mais encore pour la conservation de celle de monsieur son fils, il envoya Gourville, de la participation du duc de Bouillon, à madame la princesse la mère (reléguée à Chantilly, et gardée par un exempt, aussi bien que madame la princesse, sa belle-fille, et M. le duc d'Enghien), avec charge de lui dire l'état des choses, et de lui faire comprendre que la personne

de M. le duc d'Enghien étant exposée à toutes les rigueurs de la cour, il fallait l'en mettre à couvert pour être l'un des principaux instruments de la liberté de monsieur son père; qu'il était nécessaire pour ce dessein que lui et madame la princesse sa mère se rendissent secrètement à Berzé en Anjou, près de Saumur, où le duc de la Rochefoucauld offrait de les aller prendre avec cinq cents gentilshommes, et de les conduire à Saumur, si le dessein qu'il avait sur cette place réussissait; ou, en tout cas, les mener à Turenne, où le duc de Bouillon se joindrait à eux pour les accompagner à Blaye, en attendant que lui et le duc de Saint-Simon eussent achevé de disposer le parlement et la ville de Bordeaux à les recevoir. Quelque avantageuse que fût cette proposition, il était difficile de prévoir si elle serait suivie ou rejetée par madame la princesse douairière, dont l'humeur inégale, timide et avare, était peu propre à entreprendre et à soutenir un tel dessein.

Toutefois, bien que le duc de la Rochefoucauld fût incertain du parti qu'elle prendrait, il se crut obligé de se mettre en état d'exécuter ce qu'il lui avait envoyé proposer, et d'assembler pour ce sujet ses amis sous un prétexte qui ne fit rien connaître de son intention, afin d'être prêt à partir dans le temps de l'arrivée de Gourville, qu'il attendait à toute heure. Il crut n'en pouvoir prendre un plus spécieux que celui de l'enterrement de son père, dont la cérémonie devait se faire à Verteuil, l'une de ses maisons. Il convia pour cet effet toute la noblesse des provinces voisines, et demanda à tout ce qui pouvait porter les armes dans ses terres de s'y trouver; de sorte qu'en très-peu de temps il assembla plus de deux mille chevaux et huit cents hommes de pied. Outre ce corps de noblesse et d'infanterie, Bins, colonel allemand, lui promit de se joindre à lui avec son régiment pour servir M. le Prince; et ainsi le duc de la Rochefoucauld se crut en état d'exécuter en même temps deux desseins considérables pour le parti qui se formait : l'un était celui qu'il avait

envoyé proposer à madame la princesse douairière, et l'autre était de se saisir de Saumur.

Ce gouvernement avait été donné à Guitaut, après la mort du maréchal de Brézé, pour récompense d'avoir arrêté M. le Prince. C'est une place qui se pouvait rendre très-importante dans une guerre civile, étant située au milieu du royaume et sur la rivière de Loire, entre Tours et Angers. Un gentilhomme nommé de Mons y commandait sous le maréchal de Brézé; et, sachant que Comminges, neveu de Guitaut, y allait avec les ordres du roi, et menait deux mille hommes de pied pour l'assiéger s'il refusait de sortir, il différa sur quelque prétexte qu'il prit de remettre la place entre les mains de Comminges, et manda au duc de la Rochefoucauld qu'il l'en rendrait maître, et prendrait son parti s'il voulait y mener des troupes. Le marquis de Jarzay lui offrit aussi de se jeter dans la place avec ses amis, et de la défendre, pourvu que le duc de la Rochefoucauld lui promit par écrit de le venir secourir dans le temps qu'il lui avait marqué. Ces conditions furent d'autant plus volontiers acceptées et signées du duc de la Rochefoucauld, que les deux desseins dont je viens de parler convenaient ensemble, et se pouvaient exécuter en même temps.

Dans cette vue, le duc de la Rochefoucauld fit assembler toute la noblesse qui était chez lui pour les funérailles de son père, et leur dit qu'ayant évité d'être arrêté prisonnier à Paris avec M. le Prince, il se trouvait peu en sûreté dans ses terres, qui étaient environnées de gens de guerre qu'on avait affecté de disperser tout autour sous prétexte du quartier d'hiver, mais en effet pour pouvoir le surprendre dans sa maison; qu'on lui offrait une retraite assurée dans une place voisine, et qu'il demandait à ses véritables amis de l'y vouloir accompagner, et laissait la liberté aux autres de faire ce qu'ils voudraient. Plusieurs parurent embarrassés de cette proposition, et prirent divers prétextes pour se retirer. Le colonel Bins fut un des premiers qui lui manqua

de parole, mais il y eut sept cents gentilshommes qui lui promirent de le suivre. Avec ce nombre de cavalerie, et l'infanterie qu'il avait tirée de ses terres, il prit le chemin de Saumur, qui était celui que Gourville devait prendre pour le venir joindre, ce qu'il fit le même jour. Il lui rapporta que M<sup>me</sup> la Princesse la mère avait approuvé son conseil, qu'elle se résolvait de le suivre, mais qu'étant obligée de garder des mesures pour la cour, elle avait besoin de temps et de beaucoup de précautions pour exécuter un dessein dont les suites devaient être si grandes; qu'elle était peu en état d'y contribuer de son argent, et que tout ce qu'elle pouvait faire alors était de lui envoyer vingt mille francs. Le duc de la Rochefoucauld, voyant son premier dessein retardé, se résolut de continuer celui de Saumur; mais, bien qu'il y arrivât huit jours avant la fin du temps que le gouverneur lui avait promis de tenir, il trouva la capitulation faite, et que le marquis de Jarzay n'avait point exécuté ce dont il était convenu avec lui; de sorte qu'il fut obligé de retourner sur ses pas. Il défit dans sa marche quelques compagnies de cavalerie des troupes du roi, et, étant arrivé chez lui, il congédia la noblesse qui l'avait suivi, et en repartit bientôt après, parce que le maréchal de la Meilleraye marchant vers lui avec toutes ses troupes, il se trouvait obligé de se retirer à Turenne chez le duc de Bouillon, après avoir jeté dans Montrond cinq cents hommes de pied, et cent chevaux qu'il avait levés et armés avec une diligence extrême.

En arrivant à Turenne, le duc de Bouillon et lui eurent nouvelles que M<sup>me</sup> la Princesse et M. le duc d'Enghien, ayant suivi leur conseil, étaient partis secrètement de Montrond, et s'en venaient à Turenne pour se mettre entre leurs mains. Mais ils apprirent en même temps que le duc de Saint-Simon, ayant reçu des lettres de la cour, et su la prise de Bellegarde, n'était plus dans les mêmes sentiments, et que son soudain changement avait refroidi tous ses amis de Bordeaux, qui, jusque-là, paraissaient les plus zélés pour

les intérêts de M. le Prince. Néanmoins Langlade, dont le duc de Bouillon s'était servi dans toute cette négociation, et qui sait mieux que nul autre tout ce qui se passa dans cette guerre, les raffermir avec beaucoup de peine et d'adresse, et revint en donner avis au duc de Bouillon, qui assembla trois cents gentilshommes de ses amis pour aller recevoir M<sup>me</sup> la Princesse et monsieur son fils. Le duc de la Rochefoucauld manda aussi ses amis, qui le vinrent joindre bientôt après au nombre de trois cents gentilshommes conduits par le marquis de Sillery, bien que le maréchal de la Meilleraye les menaçât de les faire piller par ses troupes s'ils retournaient le trouver.

Le duc de Bouillon, outre ses amis, leva douze cents hommes d'infanterie de ses terres, et, sans attendre les troupes du marquis de Sillery, ils marchèrent ainsi vers les montagnes d'Auvergne par où M<sup>me</sup> la Princesse et monsieur son fils devaient passer, étant conduits par Chavaignac. Les duc de Bouillon et de la Rochefoucauld les attendirent deux jours avec leurs troupes dans un lieu nommé la Bomie, où M<sup>me</sup> la Princesse et monsieur son fils étant enfin arrivés avec des fatigues insupportables à des personnes d'un sexe et d'un âge si peu capables d'en souffrir, ils les conduisirent à Turenne, où s'étaient rendus en même temps les comtes de Meille, de Coligny, Guitaut, le marquis de Cessac, Beauvais, Chanterac, Briole, le chevalier de Rivière et beaucoup de personnes de qualité et d'officiers des troupes de M. le Prince, qui servirent durant cette guerre avec beaucoup de fidélité et de valeur. M<sup>me</sup> la Princesse demeura huit jours à Turenne, pendant lesquels on prit Brives-la-Gaillarde, et cent maîtres de la compagnie de gendarmes du prince Thomas, qui s'y étaient retirés.

Ce séjour que l'on fit à Turenne par nécessité, en attendant qu'on eût remis la plupart des esprits de Bordeaux, chancelants et découragés par la conduite du duc de Saint-Simon, et qu'on y pût aller en sûreté, donna loisir au général

de la Valette, frère naturel du duc d'Épernon qui commandait l'armée du roi, de se trouver sur le chemin de M<sup>me</sup> la Princesse, pour lui empêcher le passage ; mais, étant demeuré à une maison du duc de Bouillon nommée Rochefort, lui et le duc de la Rochefoucauld marchèrent au général de la Valette, et le joignirent à Montelar, en Périgord, d'où ayant lâché le pied sans combattre, il se retira par des bois à Bergerac, après avoir perdu son bagage. M<sup>me</sup> la Princesse reprit ensuite le chemin de Bordeaux sans rien trouver qui s'opposât à son passage. Il ne restait plus qu'à surmonter les difficultés qui se rencontraient dans la ville. Elle était partagée en diverses cabales. Les créatures du duc d'Épernon, et ceux qui suivaient les nouveaux sentiments du duc de Saint-Simon, s'étaient joints avec ceux qui servaient la cour, et entre autres avec le sieur de Lavie, avocat général au parlement de Bordeaux, homme habile et ambitieux. Ils faisaient tous leurs efforts pour faire fermer les portes de la ville à M<sup>me</sup> la Princesse. Néanmoins, dès qu'on sut à Bordeaux qu'elle et M. le duc d'Enghien devaient arriver à Lormont près de la ville, on y vit des marques publiques de réjouissance. Un très-grand nombre de gens sortirent au-devant d'eux : on couvrit leur chemin de fleurs, et le bateau qui les conduisait fut suivi de tous ceux qui étaient sur la rivière ; les vaisseaux du port les saluèrent de toute l'artillerie, et ils entrèrent ainsi à Bordeaux<sup>1</sup>, nonobstant les efforts qu'on avait faits sous main pour les en empêcher.

Le parlement et les jurats, qui sont les échevins de Bordeaux, ne les visitèrent pas en corps ; mais il n'y eut presque point de particulier qui ne leur donnât des assurances de service. Les cabales dont je viens de parler empêchèrent néanmoins d'abord que les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld ne fussent reçus dans la ville ; ils passèrent deux ou trois jours dans le faubourg des Chartreux, où tout le

<sup>1</sup> Le 31 mai.



peuple aia en toute les voir, et leur offrir de les faire entrer par force. Ils n'acceptèrent pas ce parti, mais se contentèrent d'entrer le soir pour éviter le désordre.

Il n'y avait alors dans la province de troupes du roi assemblées que celles que commandait le général de la Valette, qui était près de Libourne. Celles des ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld consistaient, comme j'ai dit, en six cents gentilshommes de leurs amis, et l'infanterie sortie de Turenne, et, comme ce n'étaient pas des troupes réglées, il était impossible de les retenir plus longtemps. Ainsi l'on crut qu'il fallait se hâter de rencontrer le général de la Valette, et pour cet effet on marcha à lui vers Libourne. Mais, en ayant eu avis, il se retira, et évita une seconde fois le combat, jugeant bien que la noblesse étant sur le point de s'en retourner, il se rendrait, en ne combattant point, certainement maître de la campagne.

En ce même temps le maréchal de la Meilleraye eut ordre de marcher vers Bordeaux avec son armée par les pays d'entre deux mers, et le roi s'avança vers Libourne. Ces nouvelles firent hâter le duc de Bouillon et le duc de la Rochefoucauld de faire leurs levées, malgré les empêchements continuels qu'ils y rencontraient, tant par le manque d'argent que par le grand nombre des gens du parlement et de la ville qui traversaient sous main leurs desseins. On en vint même à une extrémité qui pensa causer de grands désordres ; car un officier espagnol étant venu trouver M<sup>me</sup> la Princesse de la part du roi d'Espagne, et ayant apporté vingt ou vingt-cinq mille écus pour pourvoir aux besoins les plus pressants, le parlement, qui jusqu'alors avait toléré qu'on eût reçu M<sup>me</sup> la Princesse et Monsieur son fils, et qui ne s'était point encore, comme le peuple, expliqué en leur faveur, ni témoigné ses sentiments sur ce qui s'était passé entre les troupes du roi et celles qui les avaient poussées, crut qu'il suffisait de s'opposer à la réception de cet envoyé d'Espagne dans Bordeaux pour justifier

par une seule action toute sa conduite passée, et, en privant le parti du secours qu'il attendait d'Espagne, le réduire à la nécessité de recevoir la loi qu'on lui voudrait imposer.

Ainsi le parlement s'étant assemblé, il ordonna que l'officier espagnol sortirait de Bordeaux à l'heure même. Le peuple, n'ayant pas peine à connaître quelles seraient les suites de cet arrêt, prit aussitôt les armes, investit le Palais, et menaça d'y mettre le feu, si le parlement non-seulement ne révoquait ce qu'il venait de résoudre, mais s'il ne donnait un arrêt d'union avec M<sup>me</sup> la Princesse et les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld. On crut que l'on dissiperait facilement cette émotion en faisant paraître les jurats : et cela ne fit qu'augmenter le trouble par le retardement qu'on apportait à la demande du peuple. Le parlement envoya alors donner avis aux ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld de ce désordre, et les prier de le faire cesser. Ils ne furent pas fâchés qu'on eût besoin d'eux en cette rencontre ; mais, outre qu'il leur était d'une grande importance que le peuple obtînt l'arrêt d'union, et la cassation de celui qui venait d'être donné contre l'envoyé d'Espagne, ils craignaient encore que, s'ils paraissaient avoir assez de pouvoir pour apaiser la sédition, on ne leur imputât de l'avoir causée. Ainsi ils résistèrent d'abord à faire ce que le parlement désirait d'eux. Mais enfin, voyant que les choses s'échauffaient à un point qu'il n'y avait plus de temps à perdre, ils coururent au Palais, suivis de leurs gardes et de plusieurs de leurs amis. Ce grand nombre, qui était nécessaire pour leur sûreté, leur parut capable d'augmenter le désordre. Ils craignirent que tant de gens, mêlés ensemble sans se connaître, ne fissent naître des accidents qui pourraient porter les choses à la dernière extrémité, et même que le peuple ne s'imaginât, en les voyant arriver si bien accompagnés, qu'ils ne voulussent le faire retirer par force, et prendre le parti du parlement. Dans cette pensée, ils firent retirer tout ce qui les suivait, et s'abandonnèrent seuls

rencontrer dans un tel tumulte. Leur présence fit l'effet qu'ils désiraient : elle arrêta la fureur du peuple, dans le moment qu'il allait mettre le feu au Palais. Ils se rendirent médiateurs entre le parlement et lui. L'envoyé d'Espagne eut dès lors toute la sûreté qu'il désirait, et l'arrêt d'union fut donné en la manière qu'on le demandait.

Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld jugèrent ensuite qu'il était nécessaire de faire une revue générale des bourgeois, pour leur faire connaître leurs forces et les disposer peu à peu à se résoudre à soutenir un siège. Ils voulurent eux-mêmes les mettre en bataille, bien qu'ils eussent reçu plusieurs avis qu'il y avait des gens gagnés pour les assassiner. Néanmoins, parmi les salves continuelles qui leur furent faites par plus de douze mille hommes, il n'arriva aucun accident qui leur donnât lieu d'ajouter foi à cet avis. On fit après travailler à quelques dehors ; mais comme il venait peu d'argent d'Espagne, on ne put mettre aucun ouvrage en défense, car dans toute cette guerre on n'a touché des Espagnols que deux cent vingt mille livres ; le reste fut pris sur le convoi de Bordeaux, ou sur le crédit de M<sup>me</sup> la Princesse, des ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, et de M. Lenet <sup>1</sup>. On leva néanmoins en très-peu de temps près de trois mille hommes de pied, et sept ou huit cents chevaux. On prit Castelnaud, distant de quatre lieues de Bordeaux ; et on se serait étendu davantage sans les nouvelles que l'on eut de l'approche du maréchal de la Meilleraye du côté d'entre deux mers, et de celle du duc d'Épernon, qui vint joindre le général de la Valette. Sur cet avis, le marquis de Sillery fut dépêché en Espagne pour y représenter l'état des affaires, et hâter le secours d'hommes, de vaisseaux et d'argent qu'on en attendait.

Cependant on laissa la garnison dans Castelnaud, et on se

<sup>1</sup> Homme de confiance de la jeune princesse de Condé.

retira avec le reste des troupes à Blanquefort , qui est à deux lieues de Bordeaux , où le duc d'Épernon vint attaquer le quartier. Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld étaient retournés à Bordeaux , et le Chambon , maréchal de camp , commandait les troupes. Elles étaient de beaucoup plus faibles que celles du duc d'Épernon. Néanmoins , bien que le Chambon ne pût défendre l'entrée de son quartier , les canaux et les marais qui en environnaient l'autre partie , lui donnèrent moyen de se retirer sans être rompu , et de sauver les troupes et tout le bagage. Sur le bruit de ce combat , les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld partirent de Bordeaux avec un grand nombre de bourgeois , et , ayant joint leurs troupes , retournèrent vers le duc d'Épernon avec dessein de le combattre ; mais le pays étant tout coupé de canaux , ils ne purent en venir aux mains. On escarmoucha longtemps de part et d'autre. Le duc d'Épernon y perdit quelques officiers et beaucoup de soldats. Il y en eut moins de tués du côté de Bordeaux. Guitaut et la Roussière y furent blessés.

Les troupes du maréchal de la Meilleraye et celles du duc d'Épernon serrèrent ensuite Bordeaux de plus près. Ils reprirent même l'île de Saint-Georges qui est dans la Garonne , à quatre lieues au-dessus de la ville , et où l'on avait commencé quelques fortifications. Elle fut défendue durant trois ou quatre jours avec assez de vigueur , parce qu'à chaque marée on y envoyait de Bordeaux un régiment frais qui en relevait la garde. Le général de la Valette y fut blessé , et mourut peu de jours après. Mais enfin les bateaux qui y avaient amené des troupes , et qui devaient ramener celles qu'on relevait , ayant été coulés à fond par une batterie que le maréchal de la Meilleraye avait fait dresser sur le bord de la rivière , la frayeur prit de telle sorte aux soldats et même aux officiers , qu'ils se rendirent tous prisonniers de guerre. Ainsi ceux de Bordeaux perdirent tout à la fois cette île , qui leur était importante , et douze cents hommes de

Libourne, qui fit aussitôt attaquer le château de Vaire à deux lieues de Bordeaux, apportèrent une grande consternation dans la ville. Le parlement et le peuple se voyaient à la veille d'être assiégés par le roi, et manquaient de toutes les choses nécessaires pour se défendre. Nul secours ne leur venait d'Espagne, et la crainte avait enfin réduit le parlement à s'assembler pour délibérer s'il enverrait des députés demander la paix aux conditions qu'il plairait au roi, lorsqu'on apprit que Vaire était pris, et que le gouverneur, nommé Richon, s'étant rendu à discrétion, avait été pendu. Cette sévérité, par laquelle le cardinal croyait jeter la terreur et la division dans Bordeaux, fit un effet tout contraire; car cette nouvelle étant venue dans un temps où les esprits étaient, comme je l'ai dit, étonnés et chancelants, les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld surent si bien se prévaloir d'une telle conjoncture, qu'ils remirent leurs affaires en meilleur état qu'elles n'avaient encore été, en faisant pendre en même temps le nommé Canoles, qui commandait dans l'île de Saint-Georges la première fois que ceux de Bordeaux s'en saisirent, et qui s'était aussi rendu à eux à discrétion. Mais, afin que le parlement et le peuple partageassent avec les généraux une action qui n'était pas moins nécessaire qu'elle paraissait hardie, ils firent juger Canoles par un conseil de guerre où présidaient M<sup>me</sup> la Princesse et M. le duc d'Enghien, et qui était aussi composé non-seulement des officiers des troupes, mais encore de deux députés du parlement qui y assistaient toujours, et de trente-six capitaines de la ville. Ce pauvre gentilhomme, qui n'avait d'autre crime que son malheur, fut condamné tout d'une voix; et le peuple était si animé que, lui donnant à peine le temps d'être exécuté, il déchira son corps en pièces. Cette action étonna la cour, et redonna une nouvelle vigueur aux Bordelais. Ils passèrent si promptement de la consternation au désir de se défendre, qu'ils se résolurent sans balancer à

attendre le siège, se fiant en leurs propres forces et aux promesses des Espagnols, qui les assuraient d'un prompt et puissant secours.

Dans ce dessein, on se hâta de faire un fort de quatre petits bastions à la Bastide, vis-à-vis de Bordeaux, de l'autre côté de la rivière. On travailla aussi avec soin aux autres fortifications de la ville. Mais, bien qu'on représentât aux bourgeois qui avaient des maisons dans le faubourg de Saint-Surin qu'il serait attaqué le premier et qu'il était capable de loger toute l'infanterie du roi, ils ne voulurent jamais consentir qu'on en brûlât ou qu'on en fit raser aucune. Ainsi tout ce qu'on put faire fut d'en couper les avenues par des barricades, et d'en percer les maisons. On ne s'y résolut même que pour contenter le peuple, et non pas pour espérer de défendre un lieu de si grande garde avec des bourgeois et le peu de troupes qui restaient, lesquelles ne montaient pas à sept ou huit cents hommes de pied et trois cents chevaux. Néanmoins, comme on dépendait du peuple et du parlement, il fallut les satisfaire contre les règles de la guerre, et entreprendre de défendre le faubourg de Saint-Surin, bien qu'il fût ouvert des deux côtés. La porte de la ville qui en est la plus proche est celle de Dijaux ; elle fut trouvée si mauvaise, parce qu'elle n'est défendue de rien et qu'on y arrive de plain-pied, qu'on jugea à propos de la couvrir d'une demi-lune. Mais comme on manquait de tout, on fut contraint de se couvrir d'une petite hauteur de fumier qui était devant la porte, laquelle, étant escarpée en forme d'ouvrage à cornes sans parapet et sans fossé, se trouva néanmoins la plus grande défense de la ville.

Le roi étant demeuré à Bourg, le cardinal vint à l'armée. Elle était de huit mille hommes de pied, et de près de trois mille chevaux. On y résolut d'autant plus tôt d'attaquer le faubourg de Saint-Surin que, n'y ayant que les avenues de gardées, on pouvait sans péril gagner les maisons, entrer par là dans le faubourg, et couper même ceux qui défen-

tirer dans la ville; on croyait de plus que la demi-lune ne pouvant être défendue, on se logerait dès le premier jour à la porte de Dijaux. Pour cet effet, le maréchal de la Meilleraye fit attaquer en même temps les barricades et les maisons du faubourg, et Palluau avait ordre d'y entrer par le palais Galien, et de couper entre le faubourg et la ville droit à la demi-lune; mais, n'étant pas arrivé dans le temps que le maréchal de la Meilleraye fit donner, on trouva plus de résistance qu'on n'avait cru. L'escarmouche avait commencé dès que les troupes du roi s'étaient avancées. Ceux de la ville avaient mis des mousquetaires dans les haies et dans des vignes qui couvraient le faubourg. Ils arrêtèrent d'abord les troupes du roi avec une assez grande perte. Choupes, maréchal de camp, y fut blessé, et plusieurs officiers tués. Le duc de Bouillon était dans le cimetière de l'église de Saint-Surin avec ce qu'il avait pu faire sortir de bourgeois pour rafraîchir les postes. Le duc de la Rochefoucauld était à la barricade où se faisait la principale attaque; et, après qu'elle eut enfin été emportée, il alla joindre le duc de Bouillon. Beauvais, Chanterac et le chevalier Todias y furent faits prisonniers. Le feu fut très-grand de part et d'autre: il y eut cent ou six-vingts hommes de tués du côté des ducs, et près de cinq cents de celui du roi. Le faubourg néanmoins fut emporté; mais on ne passa pas plus outre, et on se résolut d'ouvrir la tranchée pour prendre la demi-lune. On fit aussi une autre attaque par les allées de l'archevêché. J'ai déjà dit qu'il n'y avait point de fossé à la demi-lune, de sorte que, pouvant être emporté facilement, les bourgeois n'y voulurent point entrer en garde, et se contentèrent de tirer de derrière leurs murailles. Les assiégeants l'attaquèrent trois fois avec leurs meilleures troupes, et à la dernière ils entrèrent même dedans; mais ils en furent repoussés par le duc de la Rochefoucauld, qui y arriva avec ses gardes et ceux de M. le Prince dans le temps que ceux

qui défendaient la demi-lune avaient plié et en étaient sortis. Trois ou quatre officiers de Noailles furent pris dedans, et le reste fut tué ou chassé. Les assiégés firent trois grandes sorties, à chacune desquelles ils nettoyèrent la tranchée et brûlèrent le logement des assiégeants. La Chapelle Biron, maréchal de camp des troupes du duc de Bouillon, fut tué à la dernière. Enfin, après treize jours de tranchée ouverte, le siège n'était pas plus avancé que le premier jour. Mais comme il y avait trop peu d'infanterie dans Bordeaux sans les bourgeois pour relever les postes attaqués, et que ce qui n'avait point été tué ou blessé était presque hors de combat à force de tirer, et par la fatigue de treize jours de garde, le duc de Bouillon les fit rafraîchir par la cavalerie qui mit pied à terre; et lui et le duc de la Rochefoucauld y demeurèrent les quatre ou cinq derniers jours sans en partir, afin d'y retenir plus de gens par leur exemple.

Cependant M. le duc d'Orléans et les frondeurs, voyant que non-seulement on transférait les princes à Marcoussi, mais qu'on se disposait à les mener au Havre, et craignant que la chute de Bordeaux ne rendit la puissance du cardinal plus formidable, ils ne voulurent point attendre l'événement du siège de Bordeaux, et firent partir des députés pour s'entremettre de la paix. Ces députés furent les sieurs le Meunier et Bitaut, conduits par le Coudrai-Montpensier de la part de M. le duc d'Orléans. Ils arrivèrent à Bourg pour faire des propositions de paix au roi; ils en donnèrent avis au parlement de Bordeaux, et l'on convint de part et d'autre de faire une trêve de quinze jours. Dès qu'elle fut résolue, le Coudrai Montpensier et les deux députés de Paris entrèrent dans la ville pour y porter les choses au point qu'ils désiraient. La cour voulait la paix, craignant l'événement du siège, et voyant les troupes rebutées par une résistance d'autant plus opiniâtre que les assiégés espéraient le secours d'Espagne, et celui du maréchal de la Force qui était sur le point de se déclarer. D'autre part, le parlement de Bor-



clara pour la paix. Les cabales de la cour et celles du duc d'Épernon agissaient puissamment pour y disposer le reste de la ville. L'infanterie était ruinée, et les secours d'Espagne avaient trop souvent manqué pour s'y pouvoir encore raisonnablement attendre. Toutes ces raisons firent résoudre le parlement de Bordeaux à envoyer les députés à Bourg, où était la cour. Il convia M<sup>me</sup> la Princesse et les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld d'y envoyer aussi. Mais comme ils n'avaient d'autres intérêts que la liberté des princes, et qu'ils ne pouvaient désirer la paix sans cette condition, ils se contentèrent de ne s'y opposer point, puisque aussi bien ils ne la pouvaient empêcher. Ils refusèrent donc d'y envoyer de leur part, et prièrent seulement les députés de la ville de ménager la sûreté et la liberté de M<sup>me</sup> la Princesse et de M. le duc d'Enghien, avec le rétablissement de tout ce qui avait été dans leur parti. Les députés allèrent à Bourg, et y traitèrent et conclurent la paix avec le cardinal Mazarin <sup>1</sup>, sans en communiquer les articles à M<sup>me</sup> la Princesse ni aux ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld. Les conditions étaient que le roi serait reçu dans Bordeaux en la manière qu'il a accoutumé de l'être dans les autres villes de son royaume ; que les troupes qui avaient soutenu le siège en sortiraient, et pourraient aller en sûreté joindre l'armée de M. de Turenne à Stenay ; que tous les privilèges de la ville et du parlement seraient maintenus, que le château Trompette demeurerait démoli ; que M<sup>me</sup> la Princesse et M. le duc d'Enghien pourraient se retirer à Montrond, où le roi entretiendrait pour leur sûreté une très-petite garnison qui serait choisie de leur main ; que le duc de Bouillon pourrait aller à Turenne, et le duc de la Rochefoucauld se retirer chez lui sans faire les fonctions de sa charge de gouverneur de Poitou, et sans avoir aucun dé-

<sup>1</sup> Le traité fut signé le 28 septembre.

dommagement pour sa maison de Verteuil que le roi avait fait raser.

Dans le temps que M<sup>me</sup> la Princesse et monsieur son fils sortaient de Bordeaux par eau, accompagnés des ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, pour aller mettre pied à terre à Lormont, et prendre le chemin de Coutras, ils rencontrèrent le maréchal de la Meilleraye qui allait en bateau à Bordeaux. Il se mit dans celui de M<sup>me</sup> la Princesse, et lui proposa d'abord d'aller à Bourg voir le roi et la reine, lui faisant espérer qu'on accorderait peut-être aux prières et aux larmes d'une femme, ce qu'on avait cru devoir refuser lorsqu'on l'avait demandé les armes à la main. Quelque répugnance qu'eût M<sup>me</sup> la Princesse à faire ce voyage, les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld lui conseillèrent de la surmonter, et de suivre les avis du maréchal de la Meilleraye, afin qu'on ne pût lui reprocher d'avoir négligé aucune voie pour obtenir la liberté de monsieur son mari, outre qu'ils jugeaient bien qu'une entrevue comme celle-là, qui ne pourrait avoir été concertée avec les frondeurs ni avec M. le duc d'Orléans, leur donnerait sans doute de l'inquiétude, et pourrait produire des effets considérables. Le maréchal de la Meilleraye retourna à Bourg porter la nouvelle de l'acheminement de M<sup>me</sup> la Princesse et de sa suite. Ce changement si soudain surprit Mademoiselle, et lui fit croire que l'on traitait beaucoup de choses sans la participation de monsieur son père; elle y fut encore confirmée par les longues et particulières conférences que le duc de Bouillon et le duc de la Rochefoucauld eurent séparément avec le cardinal, dans le dessein de le faire résoudre de donner la liberté aux princes, ou au moins de le rendre suspect à M. le duc d'Orléans. Ils étaient convenus de parler au cardinal dans le même sens, et de lui représenter que M. le Prince lui serait d'autant plus obligé de cette grâce qu'il savait bien qu'il n'y était pas contraint par la guerre; qu'il lui était glorieux de faire voir qu'il pouvait le ruiner

et le rétablir en un moment; que le procédé des frondeurs lui devait faire connaître leur dessein d'avoir les princes en leur disposition, afin de les perdre s'il leur était avantageux, ou de le perdre lui-même avec plus de facilité en leur donnant la liberté, et en les engageant par ce moyen à travailler de concert à sa ruine et à celle de la reine; que la guerre était finie en Guienne, mais que le dessein de la recommencer dans tout le royaume ne finirait jamais qu'avec la prison des princes, et qu'il devait en être d'autant plus persuadé, qu'eux-mêmes ne craignaient pas de le lui dire lorsqu'ils étaient entre ses mains, et n'avaient autre sûreté que sa parole. Ils lui représentèrent encore que les cabales se renouvelaient de toutes parts dans le parlement de Paris et dans les autres parlements du royaume pour procurer la liberté des princes, ou pour les ôter de ses mains; que pour eux, ils lui déclaraient qu'ils favoriseraient tous les desseins qu'on ferait pour les tirer de prison, et que tout ce qu'ils pouvaient faire pour lui était de souhaiter qu'ils lui en eussent l'obligation préférablement à tous autres. Ce fut à peu près le discours qu'ils tinrent au cardinal, et il eut une partie du succès qu'ils désiraient; car, outre qu'il en fut ébranlé, il donna de la jalousie à M. le duc d'Orléans et aux frondeurs. Il leur ôta l'espérance d'avoir les princes entre leurs mains, et les fit enfin résoudre à se réunir avec eux, et à chercher de nouveau les moyens de perdre le cardinal, comme on le verra dans la suite.

Pendant que les choses se passaient ainsi, et que les soins de la cour étaient employés à pacifier les désordres de la Guienne, M. de Turenne tirait de grands avantages de l'éloignement du roi. Il avait obligé les Espagnols à lui donner le commandement d'une partie de leurs troupes et de celles de M. de Lorraine. Il avait joint tout ce qu'il avait pu conserver de celles de M. le Prince. Il était maître de Stenay, et n'avait point d'ennemis qui lui fussent opposés. Ainsi rien ne l'empêchait d'entrer en France, et d'y faire des progrès

considérables, que la répugnance que les Espagnols ont accoutumé d'avoir pour des desseins de cette nature, parce qu'ils craignent également de hasarder leurs troupes pour des avantages qui ne les regardent pas directement, et de se mettre en état qu'on puisse leur ôter la communication de leur pays, de sorte qu'ils crurent faire beaucoup d'assiéger Mouzon, qu'ils ne prirent qu'après un mois de tranchée ouverte. Néanmoins M. de Turenne surmonta toutes leurs difficultés, et les fit résoudre avec une extrême peine de marcher droit à Paris, espérant que sa présence avec ses forces, et l'éloignement du roi, y apporteraient assez de confusion et de trouble pour lui donner lieu d'entreprendre beaucoup de choses. Les amis de M. le Prince commencèrent aussi alors à former des entreprises particulières pour le tirer de prison. Le duc de Nemours s'était déclaré ouvertement pour ses intérêts, et enfin tout semblait contribuer au dessein de M. de Turenne. Pour ne pas donc perdre des conjonctures si favorables, il entra en Champagne, et prit d'abord Château-Portien et Rhetel, qui firent peu de résistance. Il s'avança ensuite jusqu'à la Ferté-Milon; mais, y ayant appris qu'on avait transféré les princes au Havre de Grâce, les Espagnols ne voulurent pas passer plus outre, et il ne fut plus au pouvoir de M. de Turenne de s'empêcher de retourner à Stenay avec l'armée. Cependant il donna ses ordres pour fortifier Rhetel, et il laissa Delli-Ponty avec une garnison espagnole, ne croyant pas pouvoir mieux choisir, pour confier une place qui était devenue très-importante, que de la donner à un homme qui en avait si glorieusement défendu trois ou quatre des plus considérables de Flandre.

Le bruit de ce que je viens de dire hâta le retour de la cour; et les frondeurs, qui avaient été unis au cardinal tant que les princes étaient demeurés à Vincennes et à Marcoussi, dans l'espérance de les avoir en leur pouvoir, la perdirent entièrement lorsqu'ils les virent conduire au Havre. Ils cachèrent toutefois leur ressentiment contre lui sous les

liaisons. Car, bien que, depuis la prison des princes, ils eussent essayé de tirer sous main tous les avantages possibles de leur réconciliation avec le cardinal, ils affectaient toujours néanmoins, de son consentement, de faire croire qu'ils n'avaient point changé le dessein de le perdre, afin de conserver leur crédit parmi le peuple : de sorte que ce qu'ils faisaient dans le commencement, de concert avec le cardinal, leur servit contre lui-même dans le temps qu'ils désirèrent tout de bon de le ruiner. Leur haine s'augmenta encore par la hauteur avec laquelle le cardinal traita tout le monde à son retour. Il se persuada aisément qu'ayant fait conduire les princes au Havre et pacifié la Guienne, il s'était mis au-dessus des cabales : de sorte qu'il négligea ceux dont il avait le plus de besoin, et ne songea qu'à assembler un corps d'armée pour reprendre Rhetel et Château-Portien. Il en donna le commandement au maréchal du Plessis-Praslin. Il le fit partir avec beaucoup de diligence pour investir Rethel, et résolut de se rendre à l'armée dans la fin du siège pour en avoir toute la gloire.

M. de Turenne donna avis aux Espagnols du dessein du cardinal, et se prépara pour s'y opposer. Delli-Ponty avait répondu de tenir un temps assez considérable, et M. de Turenne prit sur cela ses mesures avec les Espagnols pour le secourir. Son dessein était de marcher avec une extrême diligence à Rethel, et de faire l'une des deux choses, ou d'obliger le maréchal du Plessis à lever le siège, ou de charger les quartiers de son armée séparés; mais la lâcheté ou l'infidélité de Delli-Ponty rendit non-seulement ses desseins inutiles, mais le contraignit de combattre avec désavantage, et lui fit perdre la bataille; car Delli-Ponty s'étant rendu six jours plus tôt qu'il n'avait promis, le maréchal du Plessis, fortifié de nouvelles troupes, marcha une journée au-devant de M. de Turenne, qui, ne pouvant éviter un combat si inégal, le donna avec beaucoup de valeur, mais avec un fort

malheureux succès<sup>1</sup>. Il rallia ce qu'il put de ses troupes, et au lieu de se retirer à Stenay où sa présence semblait être nécessaire, principalement pour raffermir les esprits étonnés de la perte de la bataille, il jugea plus à propos d'aller trouver le comte de Fuensaldagne, non-seulement pour prendre ensemble leurs mesures sur les affaires présentes avec toute la diligence possible, mais aussi pour ne laisser pas imaginer aux Espagnols que ce qui venait de lui arriver fût capable de lui faire prendre aucun dessein sans leur participation.

[1651.] Après cette victoire, le cardinal, qui s'était avancé jusqu'à Rethel, retourna à Paris, comme en triomphe, et parut si enflé de cette prospérité, qu'il renouvela dans tous les esprits le dégoût et la crainte de sa domination.

On remarqua alors que la fortune disposa tellement l'événement de cette bataille, que M. de Turenne, qui l'avait perdue, devint par là nécessaire aux Espagnols, et eut le commandement entier de leur armée; et d'autre part, le cardinal, qui s'attribuait la gloire de cette action, réveilla contre lui l'envie et la haine publique. Les frondeurs jugèrent qu'il cesserait de les considérer, parce qu'il cessait d'en avoir besoin, et craignant qu'il ne les opprimât pour régner seul ou pour les sacrifier à M. le Prince, ils entrèrent dès lors en traité avec le président Viole, Arnauld et Montreuil, serviteurs particuliers de M. le Prince, qui lui mandaient toutes choses, et recevaient ses réponses.

Ce commencement de négociation en produisit plusieurs particulières et secrètes, tantôt avec M. le duc d'Orléans, M<sup>me</sup> de Chevreuse, le coadjuteur et M. de Châteauneuf, et tantôt avec le duc de Beaufort et M<sup>me</sup> de Montbazou. D'autres traitèrent avec le cardinal directement; mais comme M<sup>me</sup> la princesse Palatine avait alors plus de part que personne à la confiance des princes et à celle de M<sup>me</sup> de

<sup>1</sup> Cette bataille fut livrée le 15 décembre.

ciations, et était dépositaire de tant d'engagements et de tant de traités opposés que, se voyant chargée tout à la fois d'un si grand nombre de choses contraires, et craignant de devenir suspecte aux uns et aux autres, elle manda au duc de la Rochefoucauld qu'il était nécessaire qu'il se rendit à Paris sans être connu, afin qu'elle lui dit l'état de tous les partis qui s'offraient, et prendre ensemble la résolution de conclure avec celui qui pouvait le plus avancer la liberté des princes.

Le duc de la Rochefoucauld se rendit à Paris avec une extrême diligence, et demeura toujours caché chez la princesse Palatine pour examiner avec elle ce qu'on venait de toutes parts lui proposer. L'intérêt général des frondeurs était l'éloignement et la ruine entière du cardinal, à quoi ils demandaient que les princes contribuassent avec eux de tout leur pouvoir. M<sup>me</sup> de Chevreuse désirait que M. le prince de Conti épousât sa fille; qu'après la chute du cardinal, on mît M. de Châteauneuf dans la place de premier ministre, et que, moyennant cela, on donnerait à M. le Prince le gouvernement de Guienne avec la lieutenance générale de cette province, et Blaye pour celui de ses amis qu'il choisirait, et le gouvernement de Provence pour M. le prince de Conti. Le duc de Beaufort et M<sup>me</sup> de Montbazon n'avaient aucune connaissance de ce projet, et faisaient aussi un traité particulier que les autres ignoraient, lequel consistait seulement à donner de l'argent à M<sup>me</sup> de Montbazon, et à lui faire obtenir pour son fils la survivance ou la récompense de quelqu'une des charges de son père. Le coadjuteur paraissait sans autre intérêt que ceux de ses amis; mais, outre qu'il croyait rencontrer toute sa grandeur dans la perte du cardinal, il avait une grande liaison avec M<sup>me</sup> de Chevreuse et on disait que la beauté de mademoiselle sa fille avait encore plus de pouvoir sur lui. M. de Châteauneuf ne voulut point paraître dans ce traité; mais comme il avait

toujours été également attaché à M<sup>me</sup> de Chevreuse, et devant et après sa prison, ce fut toujours aussi conjointement qu'ils prirent toutes leurs mesures, premièrement avec le cardinal, et après avec ses ennemis, de sorte qu'on se contenta des paroles que M<sup>me</sup> de Chevreuse donna pour lui. Mais comme il était dans une étroite liaison avec les plus considérables personnes de la maison du roi, et qu'il avait dans le parlement beaucoup d'amis dont il pouvait disposer, il consentit qu'ils vissent secrètement M<sup>me</sup> la princesse Palatine, et qu'ils lui promissent d'entrer avec lui dans tous ses engagements. Il pouvait encore beaucoup sur l'esprit de M. le duc d'Orléans, et le coadjuteur, M<sup>me</sup> de Chevreuse et lui, l'avaient entièrement disposé à demander la liberté des princes.

Tout était ainsi préparé, et M. le Prince, qui en était exactement averti, semblait pencher à conclure avec les frondeurs. Mais le duc de la Rochefoucauld, qui jusqu'alors avait été ennemi du coadjuteur, de M<sup>me</sup> de Chevreuse, du duc de Beaufort et de M<sup>me</sup> de Montbazou, voyant les négociations également avancées de tous côtés, et jugeant que, si on concluait avec les frondeurs, les princes ne pourraient sortir de prison sans une révolution entière, et qu'au contraire le cardinal, qui avait les clefs du Havre, les pouvait mettre en liberté en un moment, il empêcha M<sup>me</sup> la princesse Palatine de faire ratifier à M. le Prince le traité des frondeurs, pour donner temps au cardinal de se résoudre dans une affaire si importante, et de considérer le péril où il allait se jeter.

Le duc de la Rochefoucauld vit le cardinal trois ou quatre fois avec beaucoup de secret et de mystère; et ils le désirèrent tous deux ainsi, parce que le cardinal craignit extrêmement que le duc d'Orléans et les frondeurs, découvrant cette négociation, n'en prissent un sujet de rompre leur liaison, et d'éclater contre lui; et le duc de la Rochefoucauld tenait aussi ces entrevues d'autant plus secrètes, que les frondeurs demandaient comme une condition de leur traité qu'il fût signé de lui : ce qu'il ne voulait ni ne devait faire.



tant qu'il y aurait lieu d'espérer que le traité du cardinal pourrait être sincère de sa part et de celle des princes. Il reçut même alors un plein pouvoir de M<sup>me</sup> de Longueville pour réconcilier toute sa maison avec le cardinal, pourvu qu'il remit les princes en liberté.

D'autre part, les frondeurs, qui avaient su que le duc de la Rochefoucauld était à Paris, pressèrent pour lui faire signer le traité avec M. le Prince, et témoignèrent de l'inquiétude du retardement qu'il y apportait; de sorte que, se voyant dans la nécessité de conclure promptement avec l'un ou l'autre parti, il voulut voir encore une fois le cardinal; et alors, sans lui rien découvrir des traités particuliers qui se faisaient, il lui représenta seulement les mêmes choses qu'il lui avait dites à Bourg et le péril qu'il allait courir par le soulèvement de ses ennemis déclarés, et par l'abandonnement général de ses créatures. Il ajouta que les choses étaient à tels termes que, s'il ne lui donnait ce jour-là une parole précise et positive de la liberté des princes, il ne pouvait plus traiter avec lui, ni différer de se joindre à tous ceux qui désiraient sa perte. Le cardinal voyait beaucoup d'apparence à ces raisons, quoique le duc de la Rochefoucauld ne lui parlât que généralement des cabales qui s'élevaient contre lui, sans entrer dans le particulier d'aucune, et il le fit ainsi pour ne manquer pas au secret qu'on lui avait confié, et pour ne rien dire qui pût nuire au parti qu'il fallait former pour la liberté des princes, si le cardinal la refusait. Ainsi le cardinal, ne voyant rien de particulier, s'imagina que le duc de la Rochefoucauld lui grossissait les objets, afin de le faire conclure; et il crut que, ne lui nommant pas même ses propres ennemis, il n'avait rien d'assuré à lui en dire.

Les choses étaient venues à un point que rien n'était capable de les empêcher d'éclater. M. le duc d'Orléans, qui suivait alors les avis et les sentiments de M<sup>me</sup> de Chevreuse, de M. de Châteauneuf et du coadjuteur, se déclara

ouvertement de vouloir la liberté des princes, et ceux-ci désirèrent qu'on conclût le traité avec les frondeurs, et obligèrent le duc de la Rochefoucauld à se réconcilier et à se joindre avec eux. Cette déclaration de M. le duc d'Orléans donna une nouvelle vigueur au parlement et au peuple, et mit le cardinal dans une entière consternation. Les bourgeois prirent les armes. On fit la garde aux portes, et en moins de six heures il ne fut plus au pouvoir du roi et de la reine de sortir de Paris. La noblesse voulut avoir part à la liberté des princes, et s'assembla en ce même temps pour la demander. On ne se contentait pas de faire sortir les princes, on voulait encore la vie du cardinal<sup>1</sup>. M. de Châteauneuf voyait aussi augmenter ses espérances. Le maréchal de Villeroy, et presque toute la maison du roi, les appuyaient sous main de tout leur pouvoir. Une partie des ministres, et plusieurs des plus particuliers amis et des créatures dépendantes du cardinal, faisaient aussi la même chose; et enfin la cour dans aucune autre rencontre n'a jamais mieux paru ce qu'elle est.

M<sup>me</sup> de Chevreuse et M. de Châteauneuf gardaient encore alors exactement les apparences, et rien ne les avait rendus suspects au cardinal : tant sa fortune présente et la désertion de ses propres amis lui avaient ôté la connaissance de ce qui se passait contre lui. De sorte qu'ignorant la proposition du mariage de M. le prince de Conti, et considérant seulement M<sup>me</sup> de Chevreuse comme la personne qui avait le plus contribué à la prison des princes en disposant M. le duc d'Orléans à y consentir, et en ruinant ensuite l'abbé de la Rivière auprès de lui, il eut d'autant moins de défiance des conseils qu'elle lui donna, que son abattement et ses craintes ne lui permettaient pas d'en suivre d'autres

<sup>1</sup> Il fut distribué par la ville des jetons qui d'un côté représentaient la hache et les verges armoriales du cardinal, avec cette légende : *Quod fuit honos, criminis est vindex*, et au revers un licol avec cet hémistiche : *Sunt certa hæc fata tyrannis*.

tait sans cesse qu'étant au milieu de Paris, il devait tout appréhender de la fureur d'un peuple qui avait osé prendre les armes pour empêcher la sortie du roi. M<sup>me</sup> de Chevreuse se servit avec beaucoup d'adresse de la disposition où il était; et, désirant en effet son éloignement pour établir M. de Châteauneuf, et pour achever le mariage de sa fille, elle se ménagea si bien sur tout cela, qu'elle eut beaucoup de part à la résolution qu'il prit enfin de se retirer. Il sortit le soir de Paris à cheval sans trouver d'obstacles, et, suivi de quelques-uns des siens, s'en alla à Saint-Germain<sup>1</sup>. Cette retraite n'adoucit point les esprits des Parisiens ni du parlement : on craignait même qu'il ne fût allé au Havre pour enlever les princes, et que la reine n'eût dessein en même temps d'emmener le roi hors de Paris. Cette pensée fit prendre de nouvelles précautions. On redoubla toutes les gardes des portes et des rues proches du Palais-Royal; et il y eut encore toutes les nuits, non-seulement des partis de cavalerie par la ville pour s'opposer à la sortie du roi, mais un soir que la reine avait effectivement dessein de l'emmener, un des principaux officiers de la maison en donna avis à M. le duc d'Orléans, et il envoya des Ouches à l'heure même supplier la reine de ne persister pas davantage dans un dessein si périlleux, et que tout le monde était résolu d'empêcher. Mais, quelques protestations que la reine pût faire, on n'y voulut ajouter aucune foi : il fallut que des Ouches visitât le Palais-Royal pour voir si les choses paraissaient disposées à une sortie, et qu'il entrât même dans la chambre du roi, afin de pouvoir rapporter qu'il l'avait vu couché dans son lit.

Les affaires étant en ces termes, le parlement, de son côté, donnait tous les jours des arrêts, et faisait de nouvelles instances à la reine pour la liberté des princes; et ses ré-

<sup>1</sup> Nuit du 7 au 8 février.

ponses étant ambiguës , aigrissaient les esprits au lieu de les apaiser. Elle avait cru éblouir le monde en envoyant le maréchal de Gramont amuser les princes d'une fausse négociation , et lui-même l'avait été des belles apparences de ce voyage. Mais comme il ne devait rien produire pour leur liberté , on connut bientôt que tout ce qu'elle avait fait jusqu'alors n'était que pour gagner du temps. Enfin , voyant de toutes parts augmenter le mal , et ne sachant point encore certainement si le cardinal prendrait le parti de délivrer les princes ou de les emmener avec lui , craignant de plus que les esprits , aigris de tant de remises , ne se portassent à d'étranges extrémités , elle se résolut de promettre solennellement au parlement la liberté des princes sans plus différer. Le duc de la Rochefoucauld fut choisi pour aller porter au Havre au sieur de Bar , qui les gardait , cet ordre si positif , et qui détruisait tous ceux qu'il aurait pu avoir au contraire. M. de la Vrillière , secrétaire d'État , et Comminges , capitaine des gardes de la reine , eurent charge de l'accompagner pour rendre la chose plus solennelle , et laisser moins de lieu de douter de la sincérité de la reine. Mais tant de belles apparences n'éblouirent pas le duc de la Rochefoucauld , quoiqu'il reçût avec joie une si avantageuse commission. Il dit en partant à M. le duc d'Orléans , que la sûreté de tant d'écrits et de tant de paroles si solennellement donnés dépendait du soin qu'on apporterait à garder le Palais-Royal , et que la reine se croirait dégagée de tout du moment qu'elle serait hors de Paris. En effet , on a su depuis qu'elle envoya en diligence donner avis de ce voyage au cardinal qui était prêt d'arriver au Havre , et lui dire que sans avoir égard à ses promesses , et à l'écrit signé du roi , d'elle et des secrétaires d'État , dont le duc de la Rochefoucauld et M. de la Vrillière étaient chargés , il pouvait disposer à son gré de la destinée des princes pendant qu'elle chercherait toutes sortes de voies pour tirer le roi hors de Paris.

Cet avis ne fit pas changer de dessein au cardinal : il se

parler en présence de M. le prince de Conti, du duc de Longueville et du maréchal de Gramont. Il commença d'abord par justifier sa conduite sur les choses générales. Il lui dit ensuite, sans paraître embarrassé, et avec assez de fierté, les divers sujets qu'il avait eus de se plaindre de lui, et les raisons qui l'avaient porté à le faire arrêter. Il lui demanda néanmoins son amitié; mais il l'assura en même temps qu'il était libre de la lui accorder ou de la lui refuser, et que le parti qu'il prendrait n'empêcherait pas qu'il ne pût sortir du Havre à l'heure même pour aller où il lui plairait. Apparemment M. le Prince fut facile à promettre ce qu'on désirait de lui. Ils dînèrent ensemble avec toutes les démonstrations d'une grande réconciliation, et incontinent après le cardinal prit congé de lui, et le vit monter en carrosse avec M. le prince de Conti, le duc de Longueville et le maréchal de Gramont. Ils vinrent coucher à trois lieues du Havre, dans une maison nommée Grosménil, sur le chemin de Rouen, où le duc de la Rochefoucauld, M. de la Vrillière, Comminges et le président Viole arrivèrent presque en même temps, et furent témoins des premiers moments de leur joie. Ils recouvrèrent ainsi leur liberté treize mois après l'avoir perdue. M. le Prince avait supporté cette disgrâce avec beaucoup de résolution et de constance et ne perdit aucune occasion de travailler à faire cesser son malheur. Il fut abandonné de plusieurs de ses amis; mais on peut dire avec vérité que nul autre n'en a trouvé de plus fermes et de plus fidèles que ceux qui lui restèrent. Jamais personne de sa qualité n'a été accusé de moindres crimes, ni arrêté avec moins de sujet; mais sa naissance, son mérite et son innocence, qui devaient avec justice empêcher sa prison, étaient de grands sujets de la faire durer, si la crainte et l'irrésolution du cardinal, et tout ce qui s'éleva en même temps contre lui, ne lui eussent fait prendre de fausses mesures dans le commencement et dans la fin de cette affaire.

La prison de M. le Prince avait ajouté un nouveau lustre à sa gloire, et il arrivait à Paris avec tout l'éclat qu'une liberté si avantageusement obtenue lui pouvait donner. M. le duc d'Orléans et le parlement l'avaient arrachée des mains de la reine. Le cardinal était à peine échappé de celles du peuple, et sortait du royaume chargé de mépris et de la haine publique. Enfin, ce même peuple, qui un an auparavant avait fait des feux de joie de la prise de M. le Prince, venait de tenir la cour assiégée dans le Palais-Royal pour procurer sa liberté. Sa disgrâce semblait avoir changé en compassion la haine qu'on avait eue pour son humeur et pour sa conduite, et tous espéraient également que son retour rétablirait l'ordre et la tranquillité de l'État.

Les choses étaient disposées de la sorte lorsque M. le Prince arriva à Paris<sup>1</sup> avec M. le prince de Conti et le duc de Longueville. Une foule innombrable de peuple et de personnes de toutes qualités alla au-devant de lui jusqu'à Pontoise. Il rencontra à la moitié du chemin M. le duc d'Orléans, qui lui présenta le duc de Beaufort et le coadjuteur de Paris, et il fut conduit au Palais-Royal au milieu de ce triomphe et des acclamations publiques. Le roi, la reine et le duc d'Anjou y étaient demeurés avec les seuls officiers de leur maison, et M. le Prince y fut reçu comme un homme qui était plus en état de faire grâce que de la demander.

Plusieurs ont cru que M. le duc d'Orléans et lui firent une faute très-considérable de laisser jouir la reine plus longtemps de son autorité, car il était facile de la lui ôter. On pouvait faire passer la régence à M. le duc d'Orléans par un arrêt du parlement, et remettre non-seulement entre ses mains la conduite de l'État, mais aussi la personne du roi, qui manquait seule pour rendre le parti des princes aussi légitime en apparence qu'il était puissant en effet. Tous les partis y eussent consenti, personne ne se trouvant en état

<sup>1</sup> Le 18 février.

ni même en voyant de s'y opposer, tant l'abattement et la fuite du cardinal avaient laissé de consternation à ses amis. Ce chemin si court et si aisé aurait sans doute empêché pour toujours le retour de ce ministre, et ôté à la reine l'espérance de le rétablir. Mais M. le Prince, qui revenait comme en triomphe, était encore trop ébloui de l'éclat de sa liberté pour voir distinctement tout ce qu'il pouvait entreprendre : peut-être aussi que la grandeur de l'entreprise l'empêcha d'en connaître la facilité. On peut croire même que la connaissant, il ne put se résoudre de laisser passer toute la puissance à M. le duc d'Orléans, qui était entre les mains des frondeurs, dont M. le Prince ne voulait pas dépendre. D'autres ont cru plus vraisemblablement qu'ils espéraient l'un et l'autre que quelques négociations commencées, et la faiblesse du gouvernement, établiraient leur autorité par des voies plus douces et plus légitimes. Enfin ils laissèrent à la reine son titre et son pouvoir, sans rien faire de solide pour leurs avantages. Ceux qui considéraient leur conduite et en jugeaient selon les vues ordinaires, remarquaient qu'il leur était arrivé ce qui arrive souvent en de semblables rencontres, même aux plus grands hommes qui ont fait la guerre à leurs souverains, qui est de n'avoir pas su se prévaloir de certains moments favorables et décisifs. Ainsi le duc de Guise, aux premières barricades de Paris, laissa sortir le roi après l'avoir tenu comme assiégé dans le Louvre tout un jour et une nuit. Et ainsi le peuple de Paris, aux dernières barricades, passa toute sa fougue à se faire accorder par force le retour de Broussel et du président de Blancmesnil, et ne songea point à se faire livrer le cardinal qui les avait fait enlever, et qu'on pouvait sans peine arracher du Palais-Royal, qui était bloqué.

Enfin, quelles que fussent les raisons des princes, ils laissèrent échapper une conjoncture si importante, et cette entrevue se passa seulement en civilités ordinaires, sans témoignage d'aigreur de part ni d'autre, et sans parler d'affaires.

Mais la reine désirait trop le retour du cardinal pour ne tenter pas toutes sortes de voies pour y disposer M. le Prince : elle lui fit offrir par M<sup>me</sup> la princesse Palatine de faire une liaison étroite avec lui et de lui procurer toutes sortes d'avantages. Mais comme ces termes étaient généraux, il n'y répondit que par des civilités qui ne l'engageaient à rien. Il crut même que c'était un artifice de la reine pour renouveler contre lui l'aigreur générale, et en le rendant suspect à M. le duc d'Orléans, au parlement et au peuple par cette liaison secrète, l'exposer à retomber dans ses premiers malheurs. Il considérait encore qu'il était sorti de prison par un traité signé avec M<sup>me</sup> de Chevreuse, par lequel M. le prince de Conti devait épouser sa fille; que c'était principalement par cette alliance que les frondeurs et le coadjuteur de Paris prenaient confiance en lui, et qu'elle faisait aussi le même effet envers M. le garde des sceaux, M. de Châteauneuf, qui tenait alors la première place dans le conseil, et qui était inséparablement attaché à M<sup>me</sup> de Chevreuse. D'ailleurs, cette cabale subsistait encore avec les mêmes apparences de force et de crédit, et elle lui offrait le choix des établissements pour lui et pour monsieur son frère. M. de Châteauneuf venait même de les rétablir tous deux, et le duc de Longueville aussi dans les fonctions de leurs charges, et enfin M. le Prince trouvait du péril et de la honte de rompre avec des personnes dont il avait reçu tant d'avantages, et qui avaient si puissamment contribué à sa liberté.

Si ces réflexions firent balancer M. le Prince, elles ne ralentirent pas le dessein de la reine. Elle désira toujours avec la même ardeur d'entrer en négociation avec lui, espérant ou de l'attacher véritablement à ses intérêts, et s'assurer par là du retour du cardinal, ou de le rendre de nouveau suspect à tous ses amis. Dans cette vue, elle pressa M<sup>me</sup> la princesse Palatine de faire expliquer M. le Prince sur ce qu'il pouvait désirer pour lui et pour ses amis, et elle lui donna tant d'espérances e l'obtenir, que cette princesse le



fit enfin résoudre de traiter, et de voir secrètement chez elle MM. Servien et de Lyonne. Il voulut que le duc de la Rochefoucauld s'y trouvât aussi, et il le fit de la participation de M. le prince de Conti et de M<sup>me</sup> de Longueville.

Le premier projet du traité qui avait été proposé par M<sup>me</sup> la princesse Palatine, était qu'on donnerait la Guienne à M. le Prince avec la lieutenance générale pour celui de ses amis qu'il voudrait, le gouvernement de Provence pour M. le prince de Conti; qu'on ferait des gratifications à ceux qui avaient suivi ses intérêts; qu'on n'exigerait de lui que d'aller dans son gouvernement, avec ce qu'il choisirait de ses troupes pour sa sûreté; qu'il y demeurerait sans contribuer au retour du cardinal Mazarin, mais qu'il ne s'opposerait pas à ce que le roi ferait pour le faire revenir, et que, quoi qu'il arrivât, M. le Prince serait libre d'être son ami ou son ennemi, selon que sa conduite lui en donnerait sujet. Ces mêmes conditions furent non-seulement confirmées, mais encore augmentées par MM. Servien et de Lyonne; car, sur ce que M. le Prince voulait faire joindre le gouvernement de Blaye à la lieutenance générale de Guienne pour le duc de la Rochefoucauld, ils lui en donnèrent toutes les espérances qu'il pouvait désirer. Il est vrai qu'ils demandèrent du temps pour traiter avec M<sup>me</sup> d'Angoulême du gouvernement de Provence, et pour achever de disposer la reine à accorder Blaye, mais apparemment ce fut pour pouvoir rendre compte au cardinal de ce qui se passait, et recevoir ses ordres. Ils s'expliquèrent aussi de la répugnance que la reine avait au mariage de M. le prince de Conti et de M<sup>me</sup> de Chevreuse; mais on ne leur donna pas lieu d'entrer plus avant en matière sur ce sujet, et l'on fit seulement connaître que l'engagement qu'on avait pris avec M<sup>me</sup> de Chevreuse était trop grand pour chercher des expédients de le rompre. Ils n'insistèrent pas sur cet article, et l'on se sépara de telle sorte, qu'on pouvait croire raisonnablement que la liaison de la reine et de M. le Prince était sur le point de se conclure.

L'un et l'autre avaient presque également intérêt que cette négociation fût secrète. La reine devait craindre d'augmenter les défiances de M. le duc d'Orléans et des frondeurs, et de contrevenir sitôt et sans prétexte aux déclarations qu'elle venait de donner au parlement, contre le retour du cardinal. M. le Prince, de son côté, n'avait pas moins de précautions à prendre, puisque le bruit de son traité faisait croire à ses amis qu'il l'avait fait sans leur participation, fournirait un juste prétexte au duc de Bouillon et à M. de Turenne de quitter ses intérêts, le rendrait encore irréconciliable avec les frondeurs et avec M<sup>me</sup> de Chevreuse, et renouvellerait au parlement et au peuple l'image affreuse de la dernière guerre de Paris. Cette affaire demeura ainsi quelque temps sans éclater; mais celui qu'on avait pris pour la conclure produisit bientôt des sujets de la rompre, et de porter les choses dans les extrémités où nous les avons vues depuis.

Pendant l'assemblée de la noblesse ne s'était pas séparée, bien que les princes fussent en liberté; elle continuait toujours sous divers prétextes. Elle demanda d'abord le rétablissement de ses privilèges, et la réformation de plusieurs désordres particuliers; mais son véritable dessein était d'obtenir les états généraux, qui étaient en effet le plus assuré et le plus innocent remède qu'on pût apporter pour remettre l'État sur ses anciens fondements, dont la puissance trop étendue des favoris semble l'avoir arraché depuis quelque temps. La suite n'a que trop fait voir combien ce projet de la noblesse eût été avantageux au royaume. Mais M. le duc d'Orléans et M. le Prince ne connaissaient pas leurs véritables intérêts; et, voulant se ménager vers la cour et vers le parlement, qui craignaient également l'autorité des états généraux, au lieu d'appuyer les demandes de la noblesse, et de s'attirer par là le mérite d'avoir procuré le repos public, ils songèrent seulement aux moyens de dissiper l'assemblée, et crurent avoir satisfait à tous leurs de-

voirs en tirant parole de la cour de faire tenir les États six mois après la majorité du roi. Ensuite d'une promesse si vaine, l'assemblée se sépara, et les choses reprirent le chemin que je vais dire.

La cour était alors partagée en plusieurs cabales ; mais toutes s'accordaient à empêcher le retour du cardinal. Leur conduite néanmoins était différente. Les frondeurs se déclaraient ouvertement contre lui, mais le garde des sceaux de Châteauneuf se montrait en apparence attaché à la reine, bien qu'il fût le plus dangereux ennemi du cardinal ; il croyait que le meilleur moyen de le tenir éloigné et d'occuper sa place, était d'affecter d'entrer dans tous les sentiments de la reine pour hâter son retour. Elle rendait compte de tout au cardinal dans sa retraite, et son éloignement augmentait encore son pouvoir ; mais comme ses ordres venaient lentement, et que l'un était souvent détruit par l'autre, cette diversité apportait dans les affaires une confusion à laquelle on ne pouvait remédier.

Cependant les frondeurs pressaient le mariage de M. le prince de Conti et de M<sup>lle</sup> de Chevreuse ; les moindres retardements leur étaient suspects, et ils soupçonnaient déjà M<sup>me</sup> de Longueville et le duc de la Rochefoucauld d'avoir dessein de le rompre, de peur que M. le prince de Conti ne sortit de leurs mains pour entrer dans celles de M<sup>me</sup> de Chevreuse et du coadjuteur de Paris. M. le Prince augmentait encore adroitement leurs soupçons contre madame sa sœur et contre le duc de la Rochefoucauld ; croyant que tant qu'ils auraient cette pensée, ils ne découvriraient jamais la véritable cause du retardement du mariage, qui était que M. le Prince n'ayant encore ni conclu ni rompu son traité avec la reine, et ayant eu avis que M. de Châteauneuf devait être chassé, il voulait attendre l'événement pour faire le mariage, si le cardinal était ruiné par M. de Châteauneuf, ou le rompre et faire par là sa cour à la reine, si M. de Châteauneuf était chassé par le cardinal.

Cependant on envoya à Rome pour avoir la dispense sur la parenté. Le prince de Conti l'attendait avec impatience, tant parce que la personne de M<sup>me</sup> de Chevreuse lui plaisait, que parce que le changement de condition avait pour lui la grâce de la nouveauté qui plaît toujours aux gens de son âge. Il cachait toutefois ce sentiment à ses amis avec tout l'artifice dont il était capable ; mais il craignait surtout que M<sup>me</sup> de Longueville ne s'en aperçût, de peur de ruiner les espérances vaines d'une passion extraordinaire dont il voulait qu'on le crût touché. Dans cet embarras, il pria secrètement le président Viole, qui devait dresser les articles de son mariage, d'accorder tous les points qu'on voudrait contester, et de surmonter toutes les difficultés.

En ce même temps, on ôta les sceaux à M. de Châteauneuf, et on les donna au premier président Molé. Cette action surprit et irrita les frondeurs, et le coadjuteur, ennemi particulier du premier président, alla avec précipitation au Luxembourg en avertir M. le duc d'Orléans et M. le Prince, qui étaient ensemble. Il exagéra devant eux la conduite de la cour avec toute l'aigreur possible, et la rendit si suspecte à M. le duc d'Orléans, que l'on tint sur l'heure un conseil où se trouvèrent plusieurs personnes de qualité, pour délibérer si on irait à l'instant même au palais arracher les sceaux au premier président, et si on émouvrait le peuple pour soutenir cette violence. Mais M. le Prince y fut entièrement contraire, soit qu'il s'y opposât par raison ou par intérêt. Il y mêla même quelques railleries, et dit qu'il n'était pas assez brave pour s'exposer à une guerre qui se ferait à coups de grès et de tisons. Les frondeurs furent piqués de cette réponse, et se confirmèrent par là dans l'opinion qu'ils avaient que M. le Prince prenait des mesures secrètes avec la cour, et que l'éloignement de M. de Châteauneuf, et le retour de M. de Chavigny, auparavant secrétaire d'Etat et ministre, qui avait été rappelé en ce même temps, avaient été concertés avec lui, bien qu'en effet il n'y

Chavigny dans le conseil. Elle crut que, revenant sans la participation de personne, il lui aurait l'obligation tout entière de son retour; et, en effet, tant que M. de Chavigny espéra de gagner créance sur l'esprit de la reine, il parut éloigné de M. le Prince et de tous ses principaux amis. Mais dès que les premiers jours lui eurent fait connaître que rien ne pouvait faire changer l'esprit de la reine pour le cardinal, il renoua secrètement avec M. le Prince, et crut que cette liaison le porterait à tout ce que son ambition démesurée lui faisait désirer. Son premier pas fut d'obliger M. le Prince à déclarer à M. le duc d'Orléans le traité qu'il faisait avec la reine, afin qu'il lui aidât à le rompre. Il exigea ensuite de M. le Prince d'ôter à M<sup>me</sup> de Longueville et au duc de la Rochefoucauld la connaissance particulière et secrète de ses desseins, bien qu'il dût à tous deux la confiance que M. le Prince prenait en lui.

Durant que M. de Chavigny agissait ainsi, l'éloignement de M. de Châteauneuf avait augmenté les défiances de M<sup>me</sup> de Chevreuse touchant le mariage qu'elle souhaitait ardemment; elle ne se trouvait plus en état de pouvoir procurer à M. le Prince et à ses amis les établissements auxquels elle s'était engagée, et cependant M<sup>me</sup> de Rhodéz était convenue par son ordre, avec le duc de la Rochefoucauld, que ces établissements et le mariage s'exécuteraient en même temps, et seraient des marques réciproques de la bonne foi des deux partis. Mais si d'un côté elle voyait diminuer ses espérances avec son crédit, elle les reprenait par les témoignages de passion que M. le prince de Conti donnait à mademoiselle sa fille. Il lui rendait mille soins qu'il cachait à ses amis, et particulièrement à madame sa sœur. Il avait des conversations très-longues et très-particulières avec Laigues et Noirmoustiers, amis intimes de M<sup>le</sup> de Chevreuse, dont, contre sa coutume, il ne rendait plus de compte à personne. Enfin, sa conduite parut si extraordinaire, que le

président de Nesmond, serviteur particulier de M. le Prince, se crut obligé de lui donner avis du dessein de monsieur son frère. Il lui dit qu'il allait épouser M<sup>lle</sup> de Chevreuse sans sa participation et sans dispense; qu'il se cachait de tous ses amis pour traiter avec Laigues, et que, s'il n'y remédiait promptement, il verrait M<sup>me</sup> de Chevreuse lui ôter monsieur son frère, et achever ce mariage dans le temps qu'on croyait qu'il avait plus d'intérêt de l'empêcher.

Cet avis retira M. le Prince de son incertitude, et, sans concerter sa pensée avec personne, il alla chez M. le prince de Conti. Il commença d'abord la conversation par des railleries sur la grandeur de son amour, et la finit en disant de M<sup>lle</sup> de Chevreuse, du coadjuteur, de Noirmoustiers et de Caumartin, tout ce qu'il crut le plus capable de dégoûter un amant ou un mari. Il n'eut pas grand'peine à réussir dans son dessein; car, soit que M. le prince de Conti crût qu'il disait vrai, ou qu'il ne voulût pas lui témoigner qu'il en doutait, il le remercia d'un avis si salutaire, et résolut de ne point épouser M<sup>lle</sup> de Chevreuse. Il se plaignit même de M<sup>me</sup> de Longueville et du duc de la Rochefoucauld de ne l'avoir pas averti plus tôt de ce qui se disait dans le monde. On chercha dès lors les moyens de rompre cette affaire sans aigreur; mais les intérêts en étaient trop grands et les circonstances trop piquantes pour ne pas renouveler et accroître encore l'ancienne haine de M<sup>me</sup> de Chevreuse et des frondeurs contre M. le Prince, et contre ceux qu'ils soupçonnaient d'avoir part à ce qu'il venait de faire. Le président Viole fut chargé d'aller trouver M<sup>me</sup> de Chevreuse pour dégager avec quelque bienséance M. le Prince et monsieur son frère des paroles qu'ils avaient données pour le mariage. Ils devaient ensuite l'un et l'autre l'aller voir le lendemain; mais, soit qu'ils eussent peine de voir une personne à qui ils faisaient un si sensible déplaisir, ou soit que les deux frères qui s'aigrissaient tous les jours pour les moindres choses, se fussent aigris touchant la manière dont ils devaient rendre

cette visite à M<sup>me</sup> de Chevreuse, ni eux, ni le président Viole, ne la virent point, et l'affaire se rompit de leur côté, sans qu'ils essayassent de garder aucune mesure ni de sauver la moindre apparence.

Je ne puis dire si ce fut de la participation de M. de Chavigny que M. le Prince accepta l'échange du gouvernement de Guienne avec celui de Bourgogne pour le duc d'Épernon ; mais enfin son traité fut conclu par lui sans qu'il y fût parlé de ce qu'il avait demandé pour monsieur son frère, pour le duc de la Rochefoucauld, et pour tous ses autres amis.

Cependant les conseils de M. de Chavigny avaient tout le succès qu'il désirait. Il avait seul la confiance de M. le Prince, et il l'avait porté à rompre son traité avec la reine, contre l'avis de M<sup>me</sup> de Longueville, de M<sup>me</sup> la princesse Palatine, et des ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld. MM. Servien et de Lyonne se trouvèrent brouillés des deux côtés pour cette négociation, et furent chassés ensuite. La reine niait d'avoir jamais écouté la proposition de Blaye, et accusait M. Servien de l'avoir fait exprès pour rendre les demandes de M. le Prince si hautes, qu'il lui fût impossible de les accorder. M. le Prince, de son côté, se plaignait de ce que M. Servien ou était entré en matière avec lui de la part de la reine sur des conditions dont elle n'avait point eu de connaissance, ou lui avait fait tant de vaines propositions pour l'amuser sous l'apparence d'un traité sincère, qui n'était en effet qu'un dessein prémédité de le ruiner. Enfin, bien que M. Servien fût soupçonné par les deux partis, cela ne diminua point l'aigreur qui commençait à renaitre entre la reine et M. le Prince.

Cette division était presque également fomentée par tous ceux qui les approchaient. On persuadait à la reine que la division de M. le Prince et de M<sup>me</sup> de Chevreuse allait réunir les frondeurs aux intérêts du cardinal, et que les choses se trouveraient bientôt aux mêmes termes où elles étaient lors-

qu'on arrêta M. le Prince. Lui, de son côté, était poussé de rompre avec la cour par divers intérêts. Il ne trouvait plus de sûreté avec la reine, et craignait de retomber dans ses premières disgrâces. M<sup>me</sup> de Longueville savait que le coadjuteur l'avait brouillée irrémédiablement avec son mari, et qu'après les impressions qu'il lui avait données de sa conduite, elle ne pouvait l'aller trouver en Normandie, sans exposer au moins sa liberté.

Cependant le duc de Longueville voulait la retirer auprès de lui par toutes sortes de voies; et elle n'avait plus de prétexte d'éviter ce périlleux voyage, qu'en portant monsieur son frère à se préparer à une guerre civile.

M. le prince de Conti n'avait point de but arrêté : il suivait toutefois les sentiments de madame sa sœur, sans les connaître, et voulait la guerre, parce qu'elle l'éloignait de sa profession qu'il n'aimait pas. Le duc de Nemours la conseillait aussi avec empressement, mais ce sentiment lui venait moins de son ambition que de sa jalousie contre M. le Prince. Il ne pouvait souffrir qu'il vit et qu'il aimât M<sup>me</sup> de Châtillon; et comme il ne pouvait l'empêcher qu'en les séparant pour toujours, il crut que la guerre ferait seul cet effet; et c'était le seul motif qui la lui faisait désirer. Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld étaient bien éloignés de ce sentiment : ils venaient d'éprouver à combien de peines et de difficultés insurmontables on s'expose pour soutenir une guerre civile contre la personne du roi; ils savaient de quelle infidélité de ses amis on est menacé lorsque la cour y attache des récompenses, et qu'elle fournit le prétexte de rentrer dans son devoir; ils connaissaient la faiblesse des Espagnols, combien vaines et trompeuses sont leurs promesses, et que leur vrai intérêt n'était pas que M. le Prince ou le cardinal se rendit maître des affaires, mais seulement de fomenter le désordre entre eux pour se prévaloir de nos divisions. Le duc de Bouillon joignait encore son intérêt particulier à celui du public, et espérait de



s'acquérir quelque mérite envers la reine, s'il contribuait à retenir M. le Prince dans son devoir. Le duc de la Rochefoucauld ne pouvait pas témoigner si ouvertement sa répugnance pour cette guerre : il était obligé de suivre les sentiments de M<sup>me</sup> de Longueville, et ce qu'il pouvait faire alors était d'essayer de lui faire désirer la paix. Mais la conduite de la cour et celle de M. le Prince fournirent bientôt des sujets de défiance de part et d'autre, dont la suite a été funeste à l'Etat et à tant d'illustres maisons du royaume, et à la plus grande et à la plus éclatante fortune qu'on eût jamais vue sur la tête d'un sujet.

Pendant que les choses se disposaient de tous côtés à une entière rupture, M. le Prince avait envoyé quelque temps auparavant le marquis de Sillery en Flandre, sous prétexte de dégager M<sup>me</sup> de Longueville et M. de Turenne des traités qu'ils avaient faits avec les Espagnols pour procurer sa liberté; mais en effet il avait ordre de prendre des mesures avec le comte de Fuensaldagne, et de pressentir quelle assistance il pourrait tirer du roi d'Espagne, s'il était obligé de faire la guerre. Fuensaldagne répondit selon la coutume ordinaire des Espagnols, et, promettant en général beaucoup plus qu'on ne lui pouvait raisonnablement demander, il n'oublia rien pour engager M. le Prince à prendre les armes.

D'un autre côté la reine avait fait une nouvelle liaison avec le coadjuteur, dont le principal fondement était leur commune haine pour M. le Prince. Ce traité devait être secret par l'intérêt de la reine et par celui des frondeurs, puisqu'elle n'en pouvait attendre de service que par le crédit qu'ils avaient sur le peuple, lequel ils ne pouvaient conserver qu'autant qu'on les croyait ennemis du cardinal. Les deux partis rencontraient également leur sûreté à perdre M. le Prince. On offrait même à la reine de le tuer ou de l'arrêter prisonnier; mais elle eut horreur de cette première proposition, et consentit volontiers à la seconde. Le coadjuteur et M. de Lyonne se trouvèrent chez le comte de Mon-

trésor pour convenir des moyens d'exécuter cette entreprise. Ils demeurèrent d'accord qu'il fallait tenter, sans résoudre rien pour le temps ni pour la manière de l'exécuter. Mais, soit que M. de Lyonne en craignît les suites pour l'État, ou que voulant empêcher, comme on l'en soupçonnait, le retour du cardinal, il considérât la liberté de M. le Prince comme le plus grand obstacle qu'on y pût apporter, il découvrit au maréchal de Gramont, qu'il croyait son ami, tout ce qui avait été résolu contre M. le Prince chez le comte de Montrésor.

Le maréchal de Gramont usa de ce secret comme avait fait M. de Lyonne : il le dit à M. de Chavigny, après l'avoir engagé par toutes sortes de serments de ne le point révéler ; mais M. de Chavigny en avertit à l'heure même M. le Prince. Il crut quelque temps qu'on faisait courir le bruit de l'arrêter pour l'obliger à quitter Paris, et que ce serait une faiblesse d'en prendre l'alarme, voyant avec quelle chaleur le peuple prenait ses intérêts, et se trouvant continuellement accompagné d'un très-grand nombre d'officiers d'armée, de ceux de ses troupes, de ses domestiques, et de ses amis particuliers. Dans cette confiance, il ne changea rien à sa conduite, que de n'aller plus au Louvre ; mais cette précaution ne le put garantir de se livrer lui-même entre les mains du roi, car il se trouva par hasard au Cours dans l'instant que le roi y passait en revenant de la chasse, suivi de ses gardes et de ses cheval-légers. Cette rencontre, qui devait perdre M. le Prince, ne produisit sur l'heure aucun effet. Le roi continua son chemin sans que pas un de ceux qui étaient auprès de lui osât lui donner de conseil, et M. le Prince sortit aussitôt du Cours pour ne lui donner pas le temps de forner un dessein. On peut croire qu'ils furent surpris également d'une aventure si inopinée, et qu'ils connurent bientôt ce qu'elle devait produire. La reine et les frondeurs se consolèrent d'avoir perdu une si belle occasion par l'espérance de la retrouver bientôt.

Cependant les avis continuels qu'on donnait de toutes parts à M. le Prince commencèrent à lui persuader qu'on songeait en effet à s'assurer de sa personne, et, dans cette vue, il se réconcilia avec M<sup>me</sup> de Longueville et avec le duc de la Rochefoucauld. Il fut néanmoins quelque temps sans prendre de nouvelles précautions pour s'en garantir, quoi qu'on pût faire pour l'y résoudre. Enfin le hasard fit ce que M. le Prince n'avait pu faire, et, après avoir résisté à tant de conjectures apparentes et à tant d'avis certains, il fit, sur une fausse nouvelle, ce qu'il avait refusé de faire par le véritable conseil de ses amis; car, venant de se coucher et causant encore avec Vineuil, celui-ci reçut un billet d'un gentilhomme nommé le Bouchet, qui lui mandait d'avertir M. le Prince que deux compagnies des gardes avaient pris les armes, et qu'elles allaient marcher vers le faubourg Saint-Germain. Cette nouvelle lui fit croire qu'elles devaient investir l'hôtel de Condé, au lieu qu'elles étaient seulement commandées pour faire payer les entrées aux portes de la ville. Il se crut obligé de monter à cheval à l'heure même, et, étant seulement suivi de six ou sept, il sortit par le faubourg Saint-Michel, et demeura quelque temps dans le grand chemin pour attendre des nouvelles de M. le prince de Conti, qu'il avait envoyé avertir. Mais une seconde méprise, plus vaine que la première, l'obligea d'abandonner son poste. Il entendit un assez grand nombre de chevaux qui marchaient au trot vers lui, et croyant que c'était un escadron qui le cherchait, il se retira vers Fleury, près de Meudon, mais il se trouva que ce n'étaient que des coquetiers qui marchaient toute la nuit pour arriver à Paris. Dès que M. le prince de Conti sut que monsieur son frère était parti, il en donna avis au duc de la Rochefoucauld, qui alla joindre M. le Prince pour le suivre, mais il le pria de retourner à l'heure même à Paris pour rendre compte de sa part à M. le duc d'Orléans du sujet de sa sortie et de sa retraite à Saint-Maur.

Ce départ de M. le Prince produisit dans le monde ce que les grandes nouvelles ont accoutumé d'y produire, et chacun faisait différents projets. L'apparence d'un changement donna de la joie au peuple et de la crainte à ceux qui étaient établis. Le coadjuteur, M<sup>me</sup> de Chevreuse et les frondeurs crurent que l'éloignement de M. le Prince les unissait avec la cour, et augmentait leur considération par le besoin qu'on aurait d'eux. La reine prévoyait sans doute les malheurs qui menaçaient l'État, mais elle ne pouvait s'affliger de ce qui pouvait avancer le retour du cardinal. M. le Prince craignait les suites d'une si grande affaire, et ne pouvait se résoudre d'embrasser un dessein si vaste. Il se défiait de ceux qui le poussaient à la guerre. Il en craignait la légèreté, et il jugeait bien qu'ils ne lui aideraient pas longtemps à en soutenir le poids.

Il voyait d'autre part que le duc de Bouillon se détachait sans éclat de ses intérêts, que M. de Turenne s'était déjà expliqué de n'y prendre désormais aucune part; que le duc de Longueville voulait demeurer en repos, et était trop mal satisfait de madame sa femme pour contribuer à une guerre dont il la croyait la principale cause. Le maréchal de la Mothe s'était dégagé de la parole qu'il avait donnée de prendre les armes, et enfin tant de raisons et tant d'exemples auraient sans doute porté M. le Prince à suivre l'inclination qu'il avait de s'accommoder avec la cour, s'il eût pu se confier à la parole du cardinal, mais l'horreur de la prison lui était encore trop présente pour s'y exposer sur la foi de ce ministre. D'ailleurs M<sup>me</sup> de Longueville, qui était tout de nouveau pressée par son mari de l'aller trouver en Normandie, ne pouvait éviter ce voyage, si le traité de M. le Prince s'achevait.

Parmi tant de sentiments contraires, le duc de la Rochefoucauld voulait tout à la fois garantir M<sup>me</sup> de Longueville d'aller à Rouen, et porter M. le Prince à traiter avec la cour. Les choses étaient néanmoins bien éloignées de cette

disposition. M. le Prince, peu d'heures après son arrivée à Saint-Maur, avait refusé de parler en particulier au maréchal de Gramont, qui était venu de la part du roi lui demander le sujet de son éloignement, le convier de retourner à Paris, et lui promettre toute sûreté. Il lui répondit devant tout le monde que, bien que le cardinal Mazarin fût éloigné de la cour et que MM. Servien, le Tellier et de Lyonne se fussent retirés par ordre de la reine, l'esprit et les maximes du cardinal y régnaient encore, et qu'ayant souffert une si rude et si injuste prison, il avait éprouvé que son innocence ne suffisait pas pour établir sa sûreté; qu'il espérait de la retrouver dans sa retraite, où il conserverait les mêmes sentiments qu'il avait fait paraître tant de fois pour le bien de l'État et pour la gloire du roi. Le maréchal de Gramont fut surpris et piqué de ce discours. Il avait cru entrer en matière avec M. le Prince, et commencer quelque négociation entre la cour et lui; mais il ne pouvait pas raisonnablement se plaindre que M. le Prince refusât d'ajouter foi aux paroles qu'il lui venait porter pour sa sûreté, puisque M. de Lyonne lui avait confié la résolution qu'on avait prise chez le comte de Montrésor de l'arrêter une seconde fois.

M<sup>me</sup> la Princesse, M. le prince de Conti et M<sup>me</sup> de Longueville se rendirent à Saint-Maur aussitôt que M. le Prince, et dans les premiers jours cette cour ne fut pas moins grosse et moins remplie de personnes de qualité que celle du roi. Tous les divertissements mêmes s'y rencontrèrent pour servir à la politique; et les bals, les comédies, le jeu, la chasse et la bonne chère y attiraient un nombre infini de ces gens incertains qui s'offrent toujours au commencement des partis, et qui les trahissent ou les abandonnent d'ordinaire selon leurs craintes ou leurs intérêts. On jugea néanmoins que leur nombre pouvait rompre les mesures qu'on aurait pu prendre d'attaquer Saint-Maur, et que cette foule, inutile et incommode en toute autre rencontre, pouvait servir en celle-ci, et donner quelque réputation aux affaires.

Jamais la cour n'avait été partagée de tant de diverses intrigues. Les pensées de la reine, comme je l'ai dit, se bornaient au retour du cardinal. Les frondeurs proposaient celui de M. de Châteauneuf, et il était nécessaire à beaucoup de desseins ; car, étant une fois rétabli, il pouvait plus facilement traverser sous main ceux du cardinal, et, s'il venait à tomber, occuper sa place. Le maréchal de Villeroi contribuait autant qu'il lui était possible à y disposer la reine ; mais cette affaire, comme toutes les autres, ne pouvait se résoudre sans le consentement du cardinal.

Pendant qu'on attendait ses ordres à la cour sur les choses présentes, M. le Prince balançait encore sur le parti qu'il devait prendre, et ne pouvait se déterminer ni à la paix ni à la guerre. Le duc de la Rochefoucauld, voyant tant d'incertitude, crut se devoir servir de cette conjoncture pour porter M. le Prince à écouter avec plus de facilité des propositions d'accommodement dont il semblait que M<sup>me</sup> de Longueville essayait de le détourner. Il désirait aussi la garantir d'aller en Normandie, et rien ne convenait mieux à ces deux desseins que de la disposer à s'en aller à Montrond. Dans cette pensée, il fit voir à M<sup>me</sup> de Longueville qu'il n'y avait que son éloignement de Paris qui pût satisfaire son mari, et l'empêcher de faire le voyage qu'elle craignait ; que M. le Prince se pouvait aisément lasser de la protection qu'il lui avait donnée jusqu'alors, ayant un prétexte aussi spécieux que celui de réconcilier une femme avec son mari, et surtout s'il croyait s'attacher par là M. le duc de Longueville ; de plus, qu'on l'accusait de fomenter elle seule le désordre ; qu'elle se trouverait responsable en plusieurs façons, et envers monsieur son frère et envers le monde, d'allumer dans le royaume une guerre dont les événements seraient funestes à sa maison ou à l'État, et qu'elle avait presque un égal intérêt à la conservation de l'un et de l'autre. Il lui représentait encore que les excessives dépenses que M. le Prince serait obligé de soutenir, ne lui laisseraient ni

le pouvoir, ni peut être la volonté de subvenir à la sienne, et que, ne tirant rien de M. de Longueville, elle se trouverait réduite à une insupportable nécessité; qu'enfin, pour remédier à tant d'inconvénients, il lui conseillait de prier M. le Prince de trouver bon que M<sup>me</sup> la Princesse, M. le duc d'Enghien et elle se retirassent à Montrond pour ne l'embarrasser point dans une marche précipitée, s'il se trouvait obligé de partir, et pour n'avoir pas aussi le scrupule de participer à la périlleuse résolution qu'il allait prendre, ou de mettre le feu dans le royaume par une guerre civile, ou de confier sa vie, sa liberté et sa fortune sur la foi douteuse du cardinal Mazarin. Ce conseil fut approuvé de M<sup>me</sup> de Longueville, et M. le Prince voulut qu'il fût suivi bientôt après.

Le duc de Nemours commençait à revenir de son premier emportement, et, bien que ses passions subsistassent encore, il ne s'y laissait pas emporter avec la même impétuosité qu'il avait fait d'abord. Le duc de la Rochefoucauld se servit de cette occasion pour le faire entrer dans ses sentiments. Il lui fit connaître que leurs intérêts ne pouvaient jamais se rencontrer dans une guerre civile; que M. le Prince pouvait bien détruire leur fortune par de mauvais succès, mais qu'ils ne pouvaient presque jamais se prévaloir des bons, puisque la diminution de l'État causerait aussi nécessairement la leur; que comme M. le Prince avait peine à se résoudre de prendre les armes, il en aurait encore plus à les quitter s'il les prenait; qu'il ne trouverait pas aisément sa sûreté à la cour après l'avoir offensée, puisqu'il ne l'y pouvait rencontrer lorsqu'il n'avait encore rien fait contre elle; qu'enfin, outre ce qu'il y avait encore à ménager dans l'humeur difficile de M. le Prince, il fallait considérer qu'en l'éloignant de Paris, il s'en éloignait aussi lui-même, et mettait sa destinée entre les mains de son rival. Ces raisons trouvèrent le duc de Nemours disposé à les recevoir, et, scit qu'elles lui eussent donné des vues qu'il n'avait pas, ou que, par une légèreté

ordinaire aux personnes de son âge, il se portât à vouloir le contraire de ce qu'il avait voulu, il se résolut de contribuer à la paix avec le même empressement qu'il avait eu jusqu'alors pour la guerre, et prit des mesures avec le duc de la Rochefoucauld pour agir de concert dans ce dessein.

La reine était alors de plus en plus animée contre M. le Prince. Les frondeurs cherchaient à se venger de lui par toutes sortes de moyens, et cependant perdaient leur crédit parmi le peuple par l'opinion qu'on avait de leur liaison avec la cour. La haine du coadjuteur éclatait particulièrement contre le duc de la Rochefoucauld. Il lui attribuait la rupture du mariage de M<sup>me</sup> de Chevreuse, et, croyant toutes choses permises pour le perdre, il n'oubliait rien pour y engager ses ennemis par toutes sortes de voies extraordinaires. Le carrosse du duc de la Rochefoucauld fut attaqué trois fois de nuit sans qu'on ait pu savoir quelles gens y avaient part. Cette animosité n'empêcha pas néanmoins le duc de la Rochefoucauld de travailler pour la paix conjointement avec le duc de Nemours, et M<sup>me</sup> de Longueville même y donna les mains dès qu'elle fut assurée d'aller à Montrond; mais les esprits étaient trop échauffés pour écouter la raison, et tous ont éprouvé à la fin que personne n'a bien connu ses véritables intérêts. La cour même, que la fortune a soutenue, a fait souvent des fautes considérables, et l'on a vu dans la suite que chaque parti s'est plus maintenu par les manquements de celui qui lui était opposé que par sa bonne conduite.

Cependant M. le Prince employait tous ses soins pour justifier ses sentiments envers le parlement et envers le peuple; et, voyant que la guerre qu'il allait entreprendre manquait de prétexte, il essayait d'en trouver dans le procédé de la reine, qui avait rappelé auprès d'elle MM. Servien et le Tellier, après les avoir éloignés en sa considération, et il essayait de persuader que leur retour était moins pour l'offenser que pour avancer celui du cardinal. Ces bruits, semés



ment était plus partagé que jamais. Le premier président était devenu ennemi de M. le Prince, croyant qu'il avait contribué à lui faire ôter les sceaux pour les donner à M. de Châteauneuf. Ceux qui étaient gagnés de la cour se joignaient à lui ; mais la conduite des frondeurs était plus réservée ; ils n'osaient paraître bien intentionnés pour le cardinal , et toutefois ils le voulaient servir en effet.

Les choses en étaient en ces termes lorsque M. le Prince quitta Saint-Maur pour retourner à Paris. Il crut être en état, par le nombre de ses amis et de ses créatures, de s'y maintenir contre la cour, et que cette conduite fière et hardie donnerait de la réputation à ses affaires. Il fit partir en même temps M<sup>me</sup> la Princesse, M. le duc d'Enghien et M<sup>me</sup> de Longueville pour aller à Montrond, dans la résolution de les y aller joindre bientôt, et de passer en Guienne, où l'on était disposé à le recevoir. Il avait envoyé le comte de Tavannes en Champagne pour y commander ses troupes qui servaient dans l'armée, avec ordre de les faire marcher en corps à Stenay aussitôt qu'il le lui manderait. Il avait pourvu à ses autres places, et avait deux cent mille écus d'argent comptant. Ainsi il se préparait à la guerre, bien qu'il n'en eût pas encore entièrement formé le dessein. Il essayait néanmoins, dans cette vue, d'engager des gens de qualité dans ses intérêts, et, entre autres, le duc de Bouillon et M. de Turenne.

Ils étaient l'un et l'autre particulièrement amis du duc de la Rochefoucauld, et il n'oublia rien pour leur faire prendre le même parti qu'il se voyait obligé de suivre. Le duc de Bouillon lui parut irrésolu, désirant de trouver ses sûretés et ses avantages, se déliant presque également de la cour et de M. le Prince, et voulant voir l'affaire engagée avant que de se déclarer. M. de Turenne, au contraire, lui parla toujours d'une même manière depuis son retour de Stenay. Il lui dit que M. le Prince ne l'avait ménagé sur rien après son

retour à Paris, et que, bien loin de prendre ses mesures de concert avec lui et de lui faire part de ses desseins, il s'en était non-seulement éloigné, mais avait mieux aimé laisser périr les troupes de M. de Turenne, qui venaient de combattre pour lui, que de dire un mot pour leur faire donner des quartiers d'hiver. Il ajouta encore qu'il avait affecté de ne se louer ni de se plaindre de M. le Prince, pour ne pas donner lieu à des éclaircissements dans lesquels il ne voulait pas entrer; qu'il croyait n'avoir rien oublié pour contribuer à sa liberté, mais qu'il prétendait aussi que l'engagement qu'il avait avec lui avait dû finir avec sa prison, et qu'ainsi il pouvait prendre des liaisons selon ses inclinations ou ses intérêts. Ce furent là les raisons par lesquelles M. de Turenne refusa de suivre une seconde fois la fortune de M. le Prince.

Cependant le duc de Bouillon, qui voulait éviter de s'expliquer avec lui, se trouvait bien embarrassé pour s'empêcher de répondre précisément. M. le Prince et lui avaient choisi pour médiateur entre eux le duc de la Rochefoucauld. Mais comme ce dernier jugeait bien qu'un poste comme celui-là est toujours délicat parmi des gens qui doivent convenir sur tant de différents articles et si importants, il les engagea à se dire à eux-mêmes, en sa présence, leurs sentiments; et il arriva, contre l'ordinaire de semblables éclaircissements, que la conversation finit sans aigreur, et qu'ils demeurèrent satisfaits l'un de l'autre, sans être liés ni engagés à rien.

Il semblait alors que le principal but de la cour et de M. le Prince fût de se rendre le parlement favorable. Les frondeurs affectaient d'y paraître sans autre intérêt que celui du public; mais, sous ce prétexte, ils choquaient M. le Prince en toutes choses, et s'opposaient directement à tous ses desseins. Dans les commencements, ils l'accusaient encore avec quelque retenue; mais, se voyant ouvertement appuyé de la cour, le coadjuteur trouva de la vanité à paraître ennemi déclaré de M. le Prince; et dès lors, non-seulement il s'opposa, sans garder de mesures, à tout ce qu'il proposait, mais encore il

nombre de gens armés. Un procédé si fier déplût avec raison à M. le Prince ; il ne trouvait pas moins insupportable d'être obligé de se faire suivre au Palais pour disputer le pavé avec le coadjuteur, que d'y aller seul, et d'exposer ainsi sa vie et sa liberté entre les mains de son plus dangereux ennemi. Il crut néanmoins devoir préférer sa sûreté à tout le reste, et il résolut enfin de n'aller plus au parlement, sans être accompagné de tout ce qui était dans ses intérêts.

On crut que la reine fut bien aise de voir naître ce nouveau sujet de division entre deux personnes que, dans son cœur, elle haïssait presque également, et qu'elle imaginait assez quelles en pourraient être les suites pour espérer d'être vengée de l'un par l'autre, ou de les voir périr tous deux. Elle donnait néanmoins toutes les apparences de sa protection au coadjuteur, et elle voulut qu'il fût escorté par une partie des gendarmes et des cheveu-légers du roi, et par des officiers et des soldats du régiment des gardes. M. le Prince était suivi d'un grand nombre de personnes de qualité, de plusieurs officiers de l'armée, et d'une foule de gens de toutes sortes de professions, qui ne le quittaient plus depuis son retour de Saint-Maur. Cette confusion de gens de différents partis se trouvant tous ensemble dans la grande salle du Palais, fit appréhender au parlement de voir arriver un désordre qui les pourrait tous envelopper dans un même péril, et que personne ne serait capable d'apaiser. Le premier président, pour prévenir le mal, résolut de prier M. le Prince de ne se faire plus accompagner au Palais.

Il arriva même un jour que M. le duc d'Orléans ne s'était point trouvé au Palais, et que M. le Prince et le coadjuteur s'y étaient rendus avec tous leurs amis ; leur nombre et l'aigreur qui paraissait dans les esprits augmenta de beaucoup la crainte du premier président. M. le Prince dit même quelques paroles piquantes qui s'adressaient au coadjuteur ; mais il y répondit sans s'étonner, et osa dire publiquement que ses

ennemis ne l'accuseraient pas au moins d'avoir manqué à ses promesses, et que peu de personnes se trouvaient aujourd'hui exemptes de ce reproche, voulant distinguer par là M. le Prince, et lui reprocher tacitement la rupture du mariage de M<sup>me</sup> de Chevreuse, le traité de Noisy, et l'abandonnement des frondeurs quand il se réconcilia avec le cardinal.

Ces bruits, semés dans le monde par les partisans du coadjuteur, et renouvelés encore avec tant d'audace devant le parlement assemblé, et en présence de M. le Prince même, le devaient trouver sans doute plus sensible à cette injure qu'il ne le parut alors. Il fut maître de son ressentiment, et ne répondit rien au discours du coadjuteur, mais en même temps on vint avertir le premier président que la grande salle était remplie de gens armés, et qu'étant de partis si opposés, il n'était pas possible qu'il n'arrivât quelque grand malheur, si on n'y apportait un prompt remède. Alors le premier président dit à M. le Prince que la compagnie lui serait obligée, s'il lui plaisait de faire retirer tous ceux qui l'avaient suivi; qu'on était assemblé pour remédier aux désordres de l'État, et non pas pour les augmenter, et que personne ne croirait avoir la liberté entière d'opiner, tant qu'on verrait le Palais, qui devait être l'asile de la justice, servir ainsi de place d'armes. M. le Prince s'offrit, sans hésiter, de faire retirer ses amis, et pria le duc de la Rochefoucauld de les faire sortir sans désordre. En même temps le coadjuteur se leva, et, voulant que l'on crût qu'il fallait traiter d'égal avec M. le Prince en cette rencontre, il dit qu'il allait donc de son côté faire la même chose, et sans attendre de réponse il sortit de la grand'chambre pour aller parler à ses amis. Le duc de la Rochefoucauld, aigri de ce procédé, marchait huit ou dix pas derrière lui, et il était encore dans le parquet des huissiers, lorsque le coadjuteur était déjà dans la grande salle. A sa vue, tout ce qui tenait son parti mit l'épée à la main sans en savoir la raison, et les amis de M. le Prince firent aussi la même chose : chacun se rangea

furent séparées que de la longueur de leurs épées, sans que parmi un si grand nombre de gens braves, et animés par tant de haines différentes et par tant d'intérêts contraires, il s'en trouvât aucun qui allongeât un coup d'épée, ou qui tirât un coup de pistolet. Le coadjuteur, voyant un si grand désordre, connut le péril où il était, et voulut, pour s'en tirer, retourner dans la grand'chambre. Mais, en arrivant à la porte de la salle par où il était sorti, il trouva que le duc de la Rochefoucauld s'en était rendu le maître. Il essaya de l'ouvrir avec effort ; mais, comme elle ne s'ouvrait que par la moitié, et que le duc de la Rochefoucauld la tenait, il la referma ; en sorte, dans le temps que le coadjuteur rentrait, qu'il l'arrêta, ayant la tête passée du côté du parquet des huissiers, et le corps dans la grande salle. On pouvait croire que cette occasion tenterait le duc de la Rochefoucauld, après tout ce qui s'était passé entre eux, et que les raisons générales et particulières le pousseraient à perdre son plus cruel ennemi. Outre la satisfaction de s'en venger en vengeance M. le Prince des paroles audacieuses qu'il venait de dire contre lui, on pouvait croire encore qu'il était juste que la vie du coadjuteur répondit de l'événement du désordre qu'il avait ému, et duquel le succès pouvait apparemment être terrible. Mais le duc de la Rochefoucauld, considérant qu'on ne se battait point dans la salle, et que, de ceux qui étaient amis du coadjuteur dans le parquet des huissiers, pas un ne mettait l'épée à la main pour le défendre, il crut n'avoir pas le même prétexte de se venger de lui, qu'il aurait eu si le combat eût été commencé en quelque endroit. Les gens mêmes de M. le Prince, qui étaient près du duc de la Rochefoucauld, ne sentaient pas de quel poids était le service qu'ils pouvaient rendre à leur maître en cette rencontre. Et enfin l'un, pour ne vouloir pas faire une action qui eût paru cruelle, et les autres pour être irrésolus dans une si grande affaire, donnèrent temps à Champlatreux, fils du premier président, d'arriver avec ordre de

la grand'chambre de dégager le coadjuteur : ce qu'il fit, et ainsi le retira du plus grand péril où il se fût jamais trouvé. Le duc de la Rochefoucauld, le voyant entre les mains de Champlatreux, retourna dans la grand'chambre prendre sa place, et le coadjuteur y arriva dans le même temps avec le trouble qu'un péril tel que celui qu'il venait d'éviter lui devait causer. Il commença par se plaindre à l'assemblée de la violence du duc de la Rochefoucauld. Il dit qu'il avait été près d'être assassiné, et qu'on ne l'avait tenu à la porte que pour l'exposer à tout ce que ses ennemis auraient voulu entreprendre contre sa personne. Le duc de la Rochefoucauld, se tournant vers le premier président, répondit qu'il fallait sans doute que la peur eût ôté au coadjuteur la liberté de juger de ce qui s'était passé dans cette rencontre; qu'autrement il aurait vu qu'il n'avait pas eu dessein de le perdre, puisqu'il ne l'avait pas fait, ayant eu longtemps sa vie entre ses mains; qu'en effet, il s'était rendu maître de la porte, et l'avait empêché de rentrer, mais qu'il ne s'était pas cru obligé de remédier à sa peur, en exposant M. le Prince et le parlement à une sédition que ceux de son parti avaient émue en le voyant arriver. Ce discours fut suivi de quelques paroles aigres et piquantes qui obligèrent le duc de Brissac, beau-frère du duc de Retz, de répondre, et le duc de la Rochefoucauld et lui résolurent de se battre le jour même, sans seconds. Mais comme le sujet de leur querelle fut public, elle fut accordée, au sortir du Palais, par M. le duc d'Orléans.

Cette affaire, qui, selon les apparences, devait avoir tant de suites, finit ce qui pouvait le plus contribuer au désordre; car le coadjuteur évita de retourner au Palais, et ainsi, ne se trouvant plus où était M. le Prince, il n'y eut plus de lieu de craindre un accident pareil à celui qui avait été si près d'arriver. Néanmoins, comme la fortune règle les événements plus souvent que la conduite des hommes, elle fit rencontrer M. le Prince et le coadjuteur dans le temps qu'ils

se cherchaient le moins, mais dans un état à la vérité bien différent de celui où ils avaient été au Palais. Car un jour que M. le Prince en sortait avec le duc de la Rochefoucauld, dans son carrosse, et suivi d'une foule innombrable de peuple, il rencontra la procession de Notre-Dame, et le coadjuteur, revêtu de ses habits pontificaux, marchant après plusieurs châsses et reliques. M. le Prince s'arrêta aussitôt pour rendre un plus grand respect à l'Eglise; et le coadjuteur, continuant son chemin sans s'émouvoir, lorsqu'il fut vis-à-vis de M. le Prince, lui fit une profonde révérence, et lui donna sa bénédiction, et au duc de la Rochefoucauld aussi. Et elle fut reçue par l'un et par l'autre avec toutes les apparences de respect, bien que nul des deux ne souhaitât qu'elle eût l'effet que le coadjuteur pouvait désirer. En ce même temps, le peuple, qui suivait le carrosse de M. le Prince, ému par une telle rencontre, dit mille injures au coadjuteur, et se préparait à le mettre en pièces, si M. le Prince n'eût fait descendre ses gens pour apaiser le tumulte et remettre chacun en son devoir.

---

## QUATRIÈME PARTIE.

Cependant tout contribuait à augmenter les défiances et les soupçons de M. le Prince : il voyait que la majorité du roi allait rendre son autorité absolue; il connaissait l'aigreur de la reine contre lui, et voyait bien que, le considérant comme le seul obstacle au retour du cardinal, elle n'oublierait rien pour le perdre ou pour l'éloigner. L'amitié de M. le duc d'Orléans lui paraissait un appui bien faible et bien douteux pour le soutenir dans des temps si difficiles,

et il ne pouvait croire qu'elle fût longtemps sincère, puisque le coadjuteur avait toujours beaucoup de crédit auprès de lui. Tant de sujets de craindre pouvaient avec raison augmenter les défiances de M. le Prince, et l'empêcher de se trouver au parlement le jour que le roi devait y être déclaré majeur. Mais tout cela n'aurait pas été capable de le porter encore à rompre avec la cour, et à se retirer dans ses gouvernements, si on eût laissé les choses dans les termes où elles étaient, et si on eût continué à l'amuser par l'espérance de quelque négociation.

M. le duc d'Orléans voulait empêcher une rupture ouverte, croyant se rendre nécessaire aux deux partis, et voulant presque également éviter de se brouiller avec l'un ou avec l'autre ; mais la reine était d'un sentiment bien contraire : nul retardement ne pouvait satisfaire son esprit irrité, et elle recevait toutes les propositions d'un traité comme autant d'artifices pour faire durer l'éloignement du cardinal. Dans cette vue, elle proposa de rétablir M. de Châteauneuf dans les affaires, de redonner les sceaux au premier président Molé, et les finances à M. de la Vieville. Elle crut avec raison que le choix de ces trois ministres, ennemis particuliers de M. le Prince, achèverait de lui ôter toute espérance d'accommodement, et ce dessein eut bientôt le succès qu'elle désirait. Il fit connaître à M. le Prince qu'il n'avait plus rien à ménager avec la cour, et lui fit prendre en un moment toutes les résolutions qu'il n'avait pu prendre de lui-même.

Il s'en alla à Trie, chez le duc de Longueville, après avoir écrit au roi les raisons qui l'empêchaient de se trouver auprès de sa personne le jour de sa majorité, et lui fit donner sa lettre par M. le prince de Conti, qu'il laissa à Paris pour assister à la cérémonie. Le duc de la Rochefoucauld y demeura aussi sous le même prétexte ; mais c'était en effet pour essayer de conclure avec le duc de Bouillon sur de nouvelles propositions qu'il lui fit, par lesquelles il offrait de se déclarer pour M. le Prince, et de joindre à ses intérêts



Force, aussitôt que M. le Prince aurait été reçu dans Bordeaux, et que le parlement se serait déclaré pour lui en donnant un arrêt d'union. Le duc de la Rochefoucauld lui promit pour M. le Prince les conditions qui suivent :

De lui donner la place de Stenay avec son domaine, pour en jouir aux mêmes droits que M. le Prince, jusqu'à ce qu'il lui eût fait rendre Sedan, ou qu'il l'eût mis en possession de la récompense que la cour lui avait promise pour l'échange de cette place ;

De lui céder ses prétentions sur le duché d'Albret ;

De le faire recevoir dans Bellegarde avec le commandement de la place ;

De lui fournir une somme d'argent dont ils conviendraient, pour lever des troupes et pour faire la guerre,

Et de ne point faire de traité sans y comprendre l'article du rang de sa maison.

Le duc de la Rochefoucauld lui proposait encore d'envoyer M. de Turenne à Stenay, Clermont et Damvilliers, pour y commander les vieilles troupes de M. le Prince, qui s'y devaient retirer, lesquelles, jointes à celles que les Espagnols y devaient envoyer de Flandre, feraient occuper le même poste à M. de Turenne que M<sup>me</sup> de Longueville et lui y avaient tenu durant la prison des princes.

Il eut charge de M. le Prince de lui dire ensuite que son dessein était de laisser M. le prince de Conti, M<sup>me</sup> de Longueville et M. de Nemours, à Bourges et à Montrond, pour y faire des levées et se rendre maîtres du Berri, du Bourbonnais et d'une partie de l'Auvergne, pendant que M. le Prince irait à Bordeaux, où il était appelé par le parlement et par le peuple, et où les Espagnols lui fourniraient des troupes, de l'argent et des vaisseaux, suivant le traité du marquis de Sillery avec le comte de Fuensaldagne, pour faciliter la levée des troupes qu'il devait aussi faire en Guienne ; que le comte de Doignon entraît dans son parti avec les

places de Brouage, de Ré, d'Oléron et de la Rochelle; que le duc de Richelieu ferait la même chose, et ferait ses levées en Saintonge et au pays d'Aunis; que le maréchal de la Force ferait les siennes en Guienne; le duc de la Rochefoucauld en Poitou et en Angoumois; le marquis de Montespan en Gascogne; M. d'Arpajon en Rouergue; et que M. de Marchin, qui commandait l'armée de Catalogne, ne manquerait pas de reconnaissance.

Tant de belles apparences fortifièrent le duc de Bouillon dans le dessein de s'engager avec M. le Prince, et il en donna encore sa parole au duc de la Rochefoucauld aux conditions que j'ai dites. Cependant M. le Prince ne put engager si avant le duc de Longueville, ni en tirer aucune parole positive, quelque instance qu'il lui en pût faire, soit par irrésolution, soit parce qu'il ne voulait pas appuyer un parti que madame sa femme avait formé, ou soit qu'il crût qu'étant engagé avec M. le Prince, il serait entraîné plus loin qu'il n'avait accoutumé d'aller.

M. le Prince, ne pouvant rien obtenir de lui, se rendit à Chantilly, où il apprit que de tous côtés on prenait des mesures contre lui, et que, malgré les instances de M. le duc d'Orléans, la reine n'avait pas voulu retarder de vingt-quatre heures la nomination des trois ministres. Voyant donc les choses en ces termes, il crut ne devoir pas balancer à se retirer dans ses gouvernements. Il en donna avis dès l'heure même à M. le duc d'Orléans, et manda à M. le prince de Conti et aux ducs de Nemours et de la Rochefoucauld, de se rendre le lendemain à Essonne, pour prendre ensemble le chemin de Montrond. Ce départ, que tout le monde prévoyait depuis si longtemps, que M. le Prince jugeait nécessaire à sa sûreté, et que la reine avait même toujours souhaité comme un acheminement au retour du cardinal, ne laissa pas d'étonner les uns et les autres. Chacun se repentit d'avoir porté les choses au point où elles étaient, et la guerre civile leur parut alors avec tout ce que ses événements ont

d'incertain et d'horrible. Il fut même au pouvoir de M. le duc d'Orléans de se servir utilement de cette conjoncture, et M. le Prince demeura un jour entier à Angerville, chez le président Perraut, pour y attendre ce que Son Altesse royale lui enverrait proposer. Mais comme les moindres circonstances, ont d'ordinaire trop de part aux plus importantes affaires, il arriva en celle-ci que M. le duc d'Orléans, ayant disposé la reine à donner satisfaction à M. le Prince sur l'établissement des trois ministres, il ne voulut pas prendre la peine de lui écrire de sa main à l'heure même, et différa d'un jour de lui en donner avis. Ainsi, au lieu que Croissy, qui lui devait porter cette dépêche, l'eût pu joindre à Angerville, encore incertain du parti qu'il devait prendre, et en état d'entendre un accommodement, il le trouva arrivé à Bourges, où les applaudissements des peuples et de la noblesse avaient tellement augmenté ses espérances, qu'il crut que tout le royaume allait imiter cet exemple et se déclarer pour lui.

Le voyage de Croissy étant donc devenu inutile, M. le Prince continua le sien, et arriva à Montrond, où M<sup>me</sup> la Princesse et M<sup>me</sup> de Longueville l'attendaient. Il y demeura un jour pour voir la place, qu'il trouva très-belle et au meilleur état du monde. Ainsi, toutes choses étant disposées à fortifier ses espérances et à flatter son nouveau dessein, il ne balança plus à faire la guerre; et ce jour-là même il dressa une ample instruction pour traiter avec le roi d'Espagne, où furent compris ses plus particuliers et ses plus considérables amis. M. Lenet fut choisi pour cette négociation : ensuite M. le Prince donna de l'argent à monsieur son frère et à M. de Nemours pour faire leurs levées dans les provinces voisines; et, les ayant laissés à Montrond avec M<sup>me</sup> de Longueville, il y laissa M. de Vineuil, intendant de la justice, pour commencer de lever la taille sur le Berri et le Bourbonnais, et lui recommanda particulièrement de ménager la ville de Bourges, afin de la maintenir dans la disposition où

lendemain de Montrond avec le duc de la Rochefoucauld, chez qui il passa, et où il trouva beaucoup de noblesse dont il fut suivi, et se rendit avec assez de diligence à Bordeaux, où M<sup>me</sup> la Princesse et M. le duc d'Enghien arrivèrent bientôt après.

Il y fut reçu de tous les corps de la ville avec beaucoup de joie ; et il est malaisé de dire si ces peuples bouillants et accoutumés à la révolte furent plus touchés de l'éclat de sa naissance et de sa réputation, que de ce qu'ils le considéraient comme le plus puissant ennemi du duc d'Épernon. Il trouva dans la même disposition le parlement, qui donna en sa faveur tous les arrêts qu'il put désirer.

Des commencements si favorables firent croire à M. le Prince que rien ne le pressait tant ni ne lui était si important que de prendre tous les revenus du roi à Bordeaux, et de se servir de cet argent pour faire promptement ses levées, jugeant bien que la cour marcherait à lui en diligence avec ce qu'elle aurait de troupes, pour ne lui donner pas le temps de mettre les siennes sur pied. Dans cette vue, il distribua son argent à tous ceux qui étaient engagés avec lui, et les pressa tellement d'avancer leurs levées, que cette précipitation leur fournit le prétexte d'en faire de mauvaises.

Peu de jours après son arrivée à Bordeaux, le comte de Daignon le vint trouver, et se déclara ouvertement pour son parti. Le duc de Richelieu et le maréchal de la Force firent la même chose, et le prince de Tarente, qui s'était rendu à Taillebourg, lui manda qu'il entraît aussi dans ses intérêts. M. d'Arpajon fut plus difficile : il tint encore en cette occasion la même conduite dont il avait déjà reçu des récompenses durant la prison des princes : car il demanda des conditions qu'on ne lui put accorder, et traita avec la cour quand il vit tomber les affaires de M. le Prince.

Cependant le duc de la Rochefoucauld donna avis au duc de Bouillon de ce qui s'était passé au parlement de Bor-

deux, et lui manda que les conditions qu'il avait désirées étant accomplies, on attendait qu'il effectuera ce qu'il avait promis. Le duc de Bouillon évita assez longtemps de répondre nettement, voulant tout ensemble se ménager avec la cour, qui lui faisait de grandes avances, et ne point rompre avec M. le Prince, dont il pouvait avoir besoin. Il voyait aussi que M. de Turenne, qu'il croyait inséparable de ses intérêts, lui refusait de se joindre à ceux de M. le Prince; que le prince de Tarente y était entré sans lui, et que le marquis de la Force demeurait uni avec M. de Turenne. Il jugeait encore que, n'étant pas suivi de son frère et des autres que j'ai nommés, dont il avait répondu au duc de la Rochefoucauld, sa condition et sa sûreté seraient moindres dans le parti qu'il allait prendre, et que M. le Prince n'aurait pas plus de reconnaissance pour ce que M. de Turenne et lui pourraient faire dans l'avenir, qu'il n'en avait témoigné de ce qu'ils avaient fait par le passé. Il voyait de plus qu'il faudrait faire un nouveau traité avec M. le Prince, moins avantageux que celui dont ils étaient déjà convenus. Et enfin, toutes ces raisons, jointes aux promesses de la cour, et appuyées par tout le crédit et par toute l'industrie de M<sup>me</sup> de Bouillon, qui avait beaucoup de pouvoir sur son mari, l'empêchèrent de suivre son premier dessein, et de se déclarer pour M. le Prince. Mais, pour sortir de cet embarras, il voulut se rendre médiateur de l'accommodement de M. le Prince avec la cour; et, après avoir eu sur ce sujet des conférences particulières avec la reine, il renvoya Gourville, qui lui avait été dépêché par le duc de la Rochefoucauld, offrir à M. le Prince tout ce qu'il avait demandé pour lui et pour ses amis, avec la disposition du gouvernement de Blaye, sans exiger de lui d'autres conditions que celles que MM. Servien et de Lyonne lui avaient demandées dans le premier projet du traité qui se fit à Paris à la sortie de sa prison, et dont j'ai déjà parlé.

D'ailleurs M. de Châteauneuf faisait faire d'autres propo-

comme elles allaient à empêcher le retour du cardinal, il ne pouvait pas balancer par ses offres celles que la reine lui avait fait faire par le duc de Bouillon. Il s'engageait seulement à demeurer inséparablement uni à M. le Prince après la chute du cardinal, et à lui donner dans les affaires toute la part qu'il pouvait désirer. On lui offrit encore, de la part de la cour, de consentir à une entrevue de lui et de M. le duc d'Orléans à Richelieu, pour y examiner ensemble les conditions d'une paix sincère, dans laquelle il semblait que la cour voulait agir de bonne foi. Mais, pour le malheur de la France et pour celui de M. le Prince, il ferma l'oreille à tant de partis avantageux, et, quelque grandes et considérables que fussent les offres de la reine, elles irritèrent M. le Prince, parce qu'elles étaient faites par l'entremise du duc de Bouillon. Il s'était attendu que lui et M. de Turenne seraient d'un grand poids dans son parti, et que personne ne pouvait soutenir comme eux les postes de Bellegarde et de Stenay, outre que ces vieilles troupes, qu'il y avait laissées pour être commandées par M. de Turenne, devenaient par là inutiles, et couraient fortune de se dissiper ou d'être défaites. Il voyait encore que les mesures qu'il avait prises avec les Espagnols du côté de ses places de Champagne n'auraient aucun effet, et que ses troupes et les Espagnols mêmes n'auraient pour aucun autre chef qui pût remplir ce poste, la même confiance et la même estime qu'ils avaient pour M. de Turenne.

Toutes ces raisons touchaient sensiblement M. le Prince, bien qu'il essayât d'être maître de son ressentiment. Néanmoins il répondit assez sèchement à M. de Bouillon. Il lui manda qu'il n'était pas temps d'écouter des propositions qu'on ne voulait pas effectuer; qu'il se déclarât comme il l'avait promis: que M. de Turenne se rendit à la tête de ses troupes, qui avaient marché à Stenay, et qu'alors il serait en état d'entendre les offres de la cour, et de faire un

traité sûr et glorieux. Il chargea Gourville de cette réponse, et de rendre compte à M. le duc d'Orléans des raisons qui lui faisaient refuser l'entrevue de Richelieu. Les principales étaient que le but de cette conférence n'était pas de faire la paix, mais seulement de l'empêcher de soutenir la guerre; que dans un temps où tous les corps de l'État étaient sur le point de se déclarer contre la cour, et que les Espagnols préparaient des secours considérables d'hommes, d'argent et de vaisseaux, on le voulait engager à une négociation publique, dont le seul bruit empêcherait ses levées, et ferait changer de sentiment à tout ce qui était prêt à se joindre à son parti.

Outre ces raisons générales, il y en avait encore de particulières qui ne permettaient pas à M. le Prince de confier ses intérêts à M. le duc d'Orléans. C'était sa liaison étroite avec le coadjuteur de Paris, ennemi déclaré de M. le Prince et de son parti, et lié tout de nouveau avec la cour par l'assurance du chapeau de cardinal. Cette dernière considération faisait une peine extrême à M. le Prince, et elle fut cause aussi que les commissions dont il chargea Gourville ne se bornèrent pas seulement à ce que je viens de dire, mais qu'il lui en donna une autre plus difficile et plus périlleuse; car, voyant que le coadjuteur continuait à ne garder aucune mesure vers lui, et que par intérêt et par vanité il affectait de le traverser sans cesse en tout, il résolut de le faire enlever dans Paris, et de le faire conduire dans l'une de ses places. Quelque impossibilité qui parût en ce dessein, Gourville s'en chargea après en avoir reçu un ordre écrit, signé de M. le Prince, et il l'aurait sans doute exécuté si le coadjuteur, un soir qu'il alla à l'hôtel de Chevreuse, en fût sorti dans le même carrosse qui l'y avait mené; mais, l'ayant renvoyé avec ses gens, il ne fut plus possible de savoir certainement dans quel autre il pouvait être sorti. Ainsi l'entreprise fut retardée de quelques jours, et découverte ensuite, parce qu'il est presque impossible que ceux dont on

est obligé de se servir en de telles occasions aient assez de discrétion pour se contenter de la connaissance qu'on leur veut donner, ou assez de fidélité et de secret pour l'exécuter sûrement.

Tout se disposait ainsi de tous côtés à commencer la guerre. M. de Châteauneuf, qui était alors chef du conseil, avait fait marcher la cour à Bourges, et la présence du roi avait d'abord remis cette ville dans son obéissance. Au bruit de ces heureux commencements, M. le prince de Conti, M<sup>me</sup> de Longueville et M. de Nemours furent obligés de partir de Montrond avec leurs troupes, pour se retirer en Guienne. Ils laissèrent le chevalier de la Rochefoucauld <sup>1</sup> à l'extrémité, et il mourut le même jour qu'ils partirent de Montrond. Il fut regretté, avec quelque justice, de ceux qui le connaissaient; car, outre qu'il avait toutes les qualités nécessaires à un homme de sa condition, il se trouvera peu de personnes de son âge qui aient donné autant de preuves que lui de conduite, de fidélité et de désintéressement dans des rencontres aussi importantes et aussi hasardeuses que celles où il s'est trouvé. Le marquis de Persan demeura pour commander dans la place. Elle était bloquée par un petit corps d'armée logé à Saint-Amand, dont Pallau était lieutenant général. La cour s'était ensuite avancée à Poitiers, et M. de Châteauneuf insistait pour la faire marcher à Angoulême. Il jugeait que la guerre civile n'ayant d'autre prétexte que le retour du cardinal, il fallait profiter de son absence, et qu'il suffisait, pour les intérêts de l'Etat et encore plus pour les siens particuliers, de faire durer son éloignement. Il représentait aussi avec raison que, dans la naissance des désordres, la présence du roi est un puissant moyen pour retenir les peuples; que la Guienne et le parlement de Bordeaux étaient encore mal assurés à M. le

<sup>1</sup> Charles-Hilaire de la Rochefoucauld, chevalier de Malte, né le 14 juin 1628. C'était le frère de l'auteur des Mémoires.



ment ses desseins, qui, au contraire, s'affermiraient par l'éloignement de la cour. Mais les conseils de M. de Châteauneuf étaient trop suspects au cardinal pour être suivis à Poitiers sans avoir été examinés à Cologne; et comme il fallait attendre ses ordres, leur retardement et leur diversité causèrent des irrésolutions continuelles, et tinrent la cour incertaine à Poitiers jusqu'à son retour, qui arriva bientôt après.

D'autre part, le baron de Bateville était arrivé dans la rivière de Bordeaux avec la flotte d'Espagne, composée de huit vaisseaux de guerre et de quelques brûlots. Il fortifiait Talmont, où il y avait un corps d'infanterie de quinze cents hommes. La ville de Saintes s'était rendue sans résistance. Taillebourg, qui a un pont sur la Charente, était assez bien fortifié, et, excepté Cognac, M. le Prince était maître de la rivière jusqu'à Angoulême. Le comte de Jonzac, lieutenant du roi en Saintonge, et gouverneur particulier de Cognac, s'y était retiré, afin que cette place lui aidât à rendre sa condition meilleure dans le parti où il entrerait, ne sachant encore auquel il se devait joindre. Dans cette incertitude, il entra en commerce de lettres avec M. le Prince, et lui écrivit d'une manière qui lui donnait lieu de croire qu'il ne demandait qu'à sauver les apparences, et qu'il remettrait bientôt la ville entre ses mains, si on faisait mine de l'assiéger. Cette espérance, plutôt que l'état des forces de M. le Prince, qui étaient alors très-petites, lui fit prendre le dessein de marcher à Cognac. Il voyait de quelle importance il lui était de donner réputation à ses armes; mais il savait bien aussi que, manquant de troupes et de tout ce qui est nécessaire pour faire un siège, il n'y avait que celui-là seul où il pût prétendre de réussir : de sorte que, fondant toutes ses espérances sur le gouverneur, il fit partir le duc de la Rochefoucauld de Bordeaux, pour assembler ce qui se trouverait sur pied, qui n'était en tout que trois régiments d'in-

fanterie et trois cents chevaux, et lui donna ordre d'aller investir Cognac, où le prince de Tarente se devait rendre avec ce qu'il avait de troupes.

Le bruit de leur marche s'étant répandu dans le pays, on retira en diligence à Cognac tout ce qui y put être transporté de la campagne. Beaucoup de noblesse s'y retira aussi pour témoigner son zèle au service du roi, et plus apparemment encore pour garder eux-mêmes ce qu'ils y avaient fait porter. Ce nombre considérable de gentilshommes retint aisément les bourgeois, et les fit résoudre à fermer les portes de la ville, dans l'espérance d'être bientôt secourus par le comte d'Harcourt, général des troupes du roi, qui s'avancait vers eux. Mais comme ils avaient peu de confiance au comte de Jonzac, et qu'ils le soupçonnaient presque également d'être faible et d'être gagné par M. le Prince, ils l'observèrent, et lui firent connaître de telle sorte qu'il fallait nécessairement servir le roi, qu'on peut dire qu'il se résolut enfin de défendre la place, parce qu'il n'eut pas le pouvoir de la rendre. Ce fut en cela seul que la noblesse témoigna quelque vigueur : car, pour le reste, durant huit jours que ce peu de troupes de M. le Prince, sans armes, sans munitions, sans officiers, et avec encore moins de discipline, demeura devant Cognac, et quoiqu'ils fussent fatigués par des pluies continuelles qui emportèrent le pont de bateaux qu'on avait fait sur la Charente pour la communication des quartiers, jamais ceux de dedans ne se prévalurent de ces désordres, mais demeurèrent renfermés avec les bourgeois, se contentant de faire tirer de derrière les murailles. M. le Prince, étant averti que la ville était néanmoins sur le point de se rendre, partit de Bordeaux, et se rendit au camp avec le duc de Nemours. Le lendemain de son arrivée, le comte d'Harcourt, averti que le pont de bateaux était rompu, et que Nort, maréchal de camp, était retranché dans un faubourg de l'autre côté de la rivière, avec cinq cents hommes, sans qu'il pût être secouru, il marcha à lui avec deux mille

carrières et les chevaux légers du roi, les gardes, et de la noblesse. Il força Nort dans son quartier sans presque trouver de résistance, et secourut ainsi Cognac à la vue de M. le Prince, qui était logé au-deçà de la rivière. Le comte d'Harcourt se contenta d'avoir sauvé cette place et laissa retirer M. le Prince sans le suivre.

Bien que ce succès fût de soi peu considérable, il augmenta néanmoins les espérances du comte d'Harcourt, et donna de la réputation à ses armes. Il se crut même en état de pouvoir faire des progrès; et, sachant que le marquis d'Estissac avait remis la Rochelle à l'obéissance du roi, excepté les tours qui ferment le port, il fit dessein d'y aller avec ses troupes, s'assurant de la bonne volonté des habitants, qui pouvaient être bien disposés, non-seulement par leur devoir, mais encore plus par la haine qu'ils portaient au comte de Doignon, leur gouverneur. Il avait fait fortifier les tours, et y tenait une garnison suisse, se défiant de tout le monde, et croyant trouver plus de fidélité parmi cette nation que dans la sienne propre. Mais l'événement lui fit bientôt voir que ses mesures étaient fausses, car la peur et l'intérêt fournirent des prétextes aux Suisses de faire encore plus que ce qu'il avait appréhendé des Français. Il est certain que l'on peut dire que cette défiance et ces soupçons du comte de Doignon furent la ruine du parti de M. le Prince, puisque sans cela il aurait marché d'abord à la Rochelle avec toutes ses troupes, pour en rétablir les anciennes fortifications, et y faire le siège de la guerre avec tous les avantages et toute la commodité qu'une telle situation lui pouvait apporter : au lieu que, pour ménager l'esprit jaloux et incertain de cet homme, il fut contraint de demeurer inutile à Tonnay-Charente, et de voir prendre la Rochelle sans oser même proposer de la secourir. Il est vrai aussi que le peu de résistance de la garnison des tours ne lui donna pas grand loisir d'en former le dessein; car le comte

d'Harcourt étant arrivé avec ses troupes à la Rochelle, assisté du marquis d'Estissac, pourvu nouvellement par le roi des gouvernements du comte de Doignon, trouva les habitants disposés à lui donner toute l'assistance qu'il en pouvait attendre. Cependant les tours étaient en état de l'arrêter quelque temps, si les Suisses eussent été aussi braves et aussi fidèles que le comte de Doignon l'avait cru. Mais, au lieu de répondre à ce qu'il en attendait, et après avoir seulement résisté trois jours, le comte d'Harcourt leur ayant mandé qu'il ne leur ferait point de quartier s'ils ne poignardaient le commandant nommé Besse, un tel ordre ne leur donna point d'horreur ; ils commencèrent à l'exécuter. Mais lui, croyant trouver plus de compassion près du comte d'Harcourt que parmi ses propres soldats, se jeta, tout blessé qu'il était, du haut des tours dans le port, demandant la vie sans pouvoir l'obtenir ; car le comte d'Harcourt fit achever de le tuer en sa présence, sans pouvoir être fléchi ni par les prières de ses officiers qui demandaient sa grâce, ni par un spectacle si pitoyable. La perte de cette place, qu'on n'avait pas seulement essayé de secourir, nuisit à la réputation des armes de M. le Prince ; et on attribua au peu de confiance qu'il avait en ses troupes ce qui n'était qu'un fâcheux égard qu'il avait fallu avoir aux soupçons du comte de Doignon. Il fut vivement touché de cette nouvelle ; et le comte de Doignon, s'imaginant que toutes ses autres places suivraient cet exemple, se retira à Brouage, et n'en sortit plus qu'après avoir fait son traité avec la cour, dont apparemment il a eu sujet de se repentir.

Le comte d'Harcourt, encouragé par ces bons succès, et fortifié par des troupes qui avaient joint son armée, se résolut de marcher à M. le Prince, qui était à Tonnay-Charente ; mais lui, jugeant bien par le nombre et par le peu de discipline de ses troupes, qu'il était de beaucoup inférieur à l'armée royale, il ne crut pas le devoir attendre dans ce poste, et passant la rivière la nuit sur un pont de bateaux,

à se rendre à la Bergerie, qui n'est qu'à demi lieue de Tonnay-Charente. Les troupes du roi se contentèrent d'avoir poussé et défait deux escadrons le jour précédent, et lui donnèrent tout le temps nécessaire pour faire sauter la tour de Tonnay-Charente, et se retirer de là à la Bergerie sans être poussé. Le comte d'Harcourt perdit alors une belle occasion de le combattre dans sa retraite et à demi passé; il en eut encore ce jour même une plus avantageuse dont il ne sut pas se prévaloir; car il arriva que M. le Prince se reposa entièrement sur le soin d'un maréchal de camp, à qui il avait ordonné de brûler ou de rompre le pont de bateaux, en sorte qu'il ne pût être rétabli; et sur cette assurance, il mit ses troupes dans des quartiers séparés, dont quelques-uns étaient éloignés du sien d'une lieue et demie, sans craindre qu'on pût aller à lui, la rivière étant entre deux. Mais l'officier, au lieu de suivre exactement son ordre, se contenta de détacher les bateaux, et les laisser aller au cours de l'eau; de sorte que les gens du comte d'Harcourt, les ayant repris, refirent le pont dans une heure, et à l'instant même il fit passer trois cents chevaux et quelque infanterie pour garder la tête du pont. Cette nouvelle fut portée à M. le Prince à la Bergerie; et il crut d'autant plus que le comte d'Harcourt marcherait au milieu de ses quartiers pour les tailler en pièces l'un après l'autre, qu'il jugeait que c'était le parti qu'il avait à prendre. Cela l'obligea de mander à ses troupes de quitter leurs quartiers pour revenir en diligence à la Bergerie; et à l'instant même il marcha vers Tonnay-Charente avec les ducs de Nemours et de la Rochefoucauld, ses gardes, les leurs, et ce qui se trouva d'officiers et de volontaires près de lui, pour voir le dessein des ennemis, et essayer de les amuser pour donner temps à ce qui était le plus éloigné de le venir joindre. Il trouva que l'avis qu'on lui avait donné était véritable, et que ces trois cents chevaux étaient en bataille dans la prairie qui borde la rivière; mais il vit bien que les ennemis n'avaient pas eu

le temps de l'exécuter, puisque, n'étant pas passés lorsqu'ils le pouvaient sans empêchement, il n'y avait pas d'apparence qu'ils le fissent en sa présence, et ses troupes commençant déjà de le joindre. On escarmoucha quelque temps sans perte considérable de part ni d'autre ; et l'infanterie de M. le Prince étant arrivée, il fit faire un long retranchement vis-à-vis du pont de bateaux, laissant la prairie et la rivière entre le comte d'Harcourt et lui. Les deux armées demeurèrent plus de trois semaines dans les mêmes logements sans rien entreprendre, et se contentèrent l'une et l'autre de vivre dans un pays fertile, et où toutes choses étaient en abondance. Cependant les longueurs et la conduite du duc de Bouillon firent assez juger à M. le Prince qu'il n'avait plus rien à ménager avec lui, et qu'il essayait de traiter avec la cour, pour lui et pour M. de Turenne : de sorte que, perdant également l'espérance d'engager l'un et l'autre dans son parti, il s'emporta contre eux avec une pareille aigreur, quoique leurs engagements eussent été différents ; car il est vrai que le duc de Bouillon était convenu avec le duc de la Rochefoucauld, et ensuite avec M. Lenet, de toutes les conditions que j'ai dites, et qu'il crut s'en pouvoir dégager par les raisons dont j'ai parlé. M. de Turenne, au contraire, qui s'était entièrement séparé des intérêts de M. le Prince, dès qu'il fut sorti de prison, ignorait même, à ce qu'il a dit depuis, les traités et les engagements du duc de Bouillon, son frère.

[1652.] M. le Prince, se voyant donc dans la nécessité d'envoyer promptement un chef pour soutenir le poste qu'il avait destiné à M. de Turenne, jeta les yeux sur le duc de Nemours, dont la naissance et les agréables qualités de la personne, jointes à une extrême valeur, pouvaient suppléer en quelque sorte à la capacité de M. de Turenne. M. de Nemours partit avec toute la diligence possible pour aller en Flandre par mer ; mais, n'ayant pu en supporter les incommodités, il fut

à cause des troupes qui ramenaient le cardinal en France. M. le Prince renvoya aussi le duc de la Rochefoucauld à Bordeaux pour disposer M. de Conti à s'en aller à Agen affermir les esprits des peuples, qui commençaient à changer de sentiment sur les nouveaux progrès des armes du roi. Il le chargea aussi de proposer au parlement de Bordeaux de consentir que le baron de Bateville et les Espagnols fussent mis en possession de la ville et du château de Bourg, qu'ils offraient de fortifier.

Durant ces choses, Fontrailles vint trouver M. le Prince de la part de M. le duc d'Orléans, pour voir l'état de ses affaires, et pour l'informer aussi que le parlement de Paris était sur le point de se joindre à M. le duc d'Orléans pour chercher toutes sortes de voies afin d'empêcher le retour du cardinal Mazarin, et que M. le duc d'Orléans se disposait à agir de concert avec M. le Prince dans ce même dessein. Fontrailles lui proposa aussi une réconciliation avec le coadjuteur, et lui témoigna que M. le duc d'Orléans la désirait ardemment. M. le Prince ne répondit rien de positif à cet article, soit qu'il ne crût pas pouvoir prendre des mesures certaines avec le coadjuteur, ou soit qu'il crût que celles qu'il prendrait ne seraient pas approuvées de M<sup>me</sup> de Longueville et du duc de la Rochefoucauld, à qui il était engagé de ne se réconcilier point avec le coadjuteur sans leur participation et leur consentement. Il promit néanmoins à Fontrailles de suivre le sentiment de M. le duc d'Orléans, quand les choses seraient plus avancées, et lorsque cette réconciliation pourrait être utile au bien commun du parti.

En ce même temps, le comte de Marchin joignit M. le Prince à la Bergerie, et lui amena mille hommes de pied et trois cents chevaux des meilleures troupes de l'armée de Catalogne qu'il commandait. Beaucoup de gens ont blâmé cette action, comme si c'eût été une trahison; pour moi, je n'entreprendrai point ni de la condamner ni de la défendre.

Je dirai seulement, pour la vérité, que M. de Marchin s'étant attaché depuis longtemps à M. le Prince, il avait reçu de lui le gouvernement de Bellegarde, qui était une de ses places, et qu'ensuite, non-seulement il avait été maintenu dans le service, mais qu'il avait même, par son crédit, eu la charge de vice-roi de Catalogne et le gouvernement de Tortose, où il servit le roi avec beaucoup de fidélité et de bonheur. Cependant M. le Prince ayant été arrêté prisonnier, on fit arrêter aussi M. de Marchin, sans qu'il fût chargé d'autre crime que d'être sa créature. On donna même son gouvernement de Tortose à Launay-Gringuenière, qui le laissa perdre bientôt après. La prison de M. de Marchin dura autant que celle de M. le Prince, et, lorsqu'il en fut sorti, il demeura sans charge et sans emploi. Depuis, les affaires de Catalogne déperissant, et la cour étant incertaine du choix qu'elle ferait d'un homme capable de les soutenir; le comte de Marchin fut proposé une seconde fois par M. le Prince; et le duc de la Rochefoucauld en fit l'ouverture, de sa part, à M. le Tellier, sans que Marchin fit aucune diligence de son chef. Il ne lui fut pas possible de retarder son voyage de Catalogne ni d'attendre l'événement des choses douteuses qui se passaient alors à la cour, et qui devaient plus probablement se terminer par un accommodement que par une guerre civile; de sorte qu'il partit pour son nouvel emploi, le devant tout entier à M. le Prince, et étant encore plus étroitement lié à ses intérêts par le gouvernement de Stenay, qu'il lui avait donné nouvellement après la mort de la Moussaic. Ainsi l'on peut dire que l'action du comte de Marchin peut avoir deux faces bien différentes. Ceux qui le regarderont comme abandonnant et exposant une province que le roi lui avait confiée, le trouveront infidèle; ceux qui le considéreront comme courant à ses pressantes et presque indispensables obligations, le trouveront un honnête homme. Peu de gens de bon sens oseront dire qu'il est coupable, peu de gens de bon sens oseront le déclarer innocent; et enfin ceux qui lui sont con-



plaindre, les uns d'une faute qu'il a faite par une inévitable nécessité, les autres de ce qu'il a dégagé ses devoirs par une faute.

La cour, comme je l'ai dit, était alors à Poitiers, et M. de Châteauneuf occupait, en apparence, la première place dans les affaires, bien que le cardinal en fût en effet toujours le maître.

Néanmoins la manière d'agir de ce ministre, ferme, décisive, familière, et directement opposée à celle du cardinal, commençait à faire approuver son ministère, et gagner même quelque créance dans l'esprit de la reine. Le cardinal était trop bien averti pour lui laisser prendre de profondes racines; et il y a grande apparence qu'il jugea que son retour était le seul remède au mal qu'il appréhendait pour son particulier, puisque dans tout le reste il s'accordait mal aux intérêts de l'État, et qu'en effet il acheva de fournir de prétexte à M. le duc d'Orléans et au parlement de Paris de se déclarer contre la cour.

Le maréchal d'Hocquincourt eut ordre d'aller recevoir le cardinal Mazarin sur la frontière du Luxembourg avec deux mille chevaux, et de l'escorter jusqu'où serait le roi. Il traversa le royaume sans trouver d'empêchement, et arriva à Poitiers aussi maître de la cour qu'il l'avait jamais été. On affecta de donner peu de part de ce retour à M. de Châteauneuf, sans toutefois rien changer aux apparences dans tout le reste, ni lui donner de marque particulière de défaveur: le cardinal même lui fit quelques avances. Mais lui, craignant de se commettre, et jugeant bien qu'il ne pouvait être ni sûr ni honnête, à un homme de son âge et de son expérience, de demeurer dans les affaires sous son ennemi, et qu'il serait sans cesse exposé à tout ce qu'il lui voudrait faire souffrir de dégoût et de disgrâce, il prit prétexte de se retirer sur ce que la résolution ayant été prise par son avis de faire marcher le roi à Angoulême, on avait changé ce

dessein sans le lui communiquer, et résolu en même temps d'aller faire le siège d'Angers, bien qu'il fût d'un sentiment contraire. Ainsi, ayant pris congé du roi, il se retira à Tours.

La cour partit bientôt après pour aller à Angers, où le duc de Rohan avait fait soulever le peuple; et cette ville et la province s'étaient déclarées pour M. le Prince, dans le même temps que M. le duc d'Orléans et le parlement de Paris se joignirent à lui contre les intérêts de la cour. Il semblait que toute la France était en suspens pour attendre l'événement de ce siège, qui pouvait avoir de grandes suites, si sa défense eût été assez vigoureuse ou assez longue pour arrêter le roi. Car, outre que M. le Prince eût pu s'assurer des meilleures places des provinces voisines, il est certain que l'exemple de M. le duc d'Orléans et du parlement aurait été suivi par les plus considérables corps du royaume; et si la cour eût été contrainte de lever ce siège, on peut dire qu'elle se serait trouvée dans de grandes extrémités, et que la personne du roi eût été bien exposée, si ce mauvais succès fût arrivé dans le temps que le duc de Nemours entra en France avec l'armée de Flandre et les vieilles troupes de M. le Prince sans trouver de résistance.

Cette armée passa la Seine à Mantes; le duc de Beaufort, avec les troupes de M. le duc d'Orléans, se joignit au duc de Nemours, et tous deux ensemble marchèrent, avec un corps de sept mille hommes de pied et trois mille chevaux, vers la rivière de Loire, où ils étaient assurés des villes de Blois et d'Orléans; mais, soit que, par la division des bourgeois, Angers ne fût pas en état de se défendre, ou que le duc de Rohan ne voulût pas hasarder sa vie et sa fortune sur la foi chancelante d'un peuple étonné, il remit la place entre les mains du roi sans beaucoup de résistance, et eut permission de se retirer à Paris auprès de M. le duc d'Orléans.

Les choses étaient en ces termes, lorsque M. le Prince

demeuré plus de trois semaines sans que le comte d'Harcourt, qui était de l'autre côté de la rivière à Tonnay-Charente, et maître du pont de bateaux, entreprit rien contre lui. Néanmoins, comme il était de beaucoup inférieur à l'armée du roi, en nombre et en bonté de troupes, il voulut éviter les occasions d'être contraint de venir à un combat si inégal. De sorte qu'il alla à Romette, éloigné de trois lieues des troupes du roi, afin d'avoir plus de temps pour prendre son parti, si elles marchaient à lui : il y demeura quelque temps, et dans des quartiers près de là, sans qu'il se passât rien de considérable. Mais, voyant que, bien loin de faire des progrès dans le pays où il était, il ne se trouvait pas seulement en état d'y demeurer en présence du comte d'Harcourt, il tourna ses pensées à conserver la Guienne et à fortifier les villes qui tenaient son parti. Il résolut donc d'y marcher avec son armée, et crut pouvoir maintenir quelque temps la Saintonge, en laissant, d'un côté, le comte de Doignon dans ses places, les Espagnols à Talmont et le prince de Tarente dans Saintes et Taillebourg, pour les pourvoir et pour en hâter les fortifications. Ayant ainsi donné ses ordres, il fit marcher son infanterie et ses bagages à Talmont, pour aller par mer à Bordeaux; et, après avoir fait la première journée une fort grande traite avec toute sa cavalerie, il s'arrêta la seconde à Saint-Andras, à cinq lieues de Bordeaux, croyant être hors de la portée des ennemis. Mais le comte d'Harcourt, qui l'avait suivi avec une diligence extrême, arriva à la vue de son quartier lorsqu'il y songeait le moins, et l'aurait forcé sans doute si les premières troupes eussent entré dedans sans marchander; mais elles se mirent en bataille vis-à-vis de Saint-Andras, pendant que d'autres attaquèrent le quartier de Balthazar, qui les repoussa avec vigueur, et vint joindre M. le Prince, qui était monté à cheval au premier bruit. Ils furent quelque temps en présence; mais la nuit étant ob-

scure, il n'y eut point de combat, et M. le Prince se retira sans rien perdre, étant plus redevable de son salut à la trop grande précaution de ses ennemis qu'à la sienne propre.

Le comte d'Harcourt ne le suivit pas plus avant, et M. le Prince, continuant le dessein qu'il avait d'aller à Bergerac et de le faire fortifier, passa à Libourne, dont le comte de More était gouverneur. Il lui laissa ses ordres pour y continuer quelques dehors. Le maréchal de la Force arriva en même temps que lui à Bergerac, avec le marquis de Castelnau, son fils, qui commandait dans la place; et le duc de la Rochefoucauld, qui était venu de la haute Guienne avec M. le prince de Conti, s'y rendit aussi.

Ce fut en ce même temps que commencèrent à paraître à Bordeaux les factions et les partialités qui ont ruiné le parti de M. le Prince en Guienne, divisé sa maison, séparé de ses intérêts ses plus proches, et l'ont enfin réduit à chercher parmi les Espagnols une retraite dont il les paie tous les jours par tant de grandes actions qui leur ont plus d'une fois sauvé la Flandre <sup>1</sup>. Je me réserve de dire, en son lieu, le plus brièvement que je pourrai, les causes d'un si grand changement lorsque j'en rapporterai les effets, et je passerai maintenant au récit de ce que M. le Prince fit durant cet intervalle.

Son principal soin était de réparer promptement les places de Guienne, mais il s'attachait particulièrement à mettre Bergerac en état de se défendre. Il y employa quelques jours avec beaucoup d'application, pendant lesquels il apprit que ses affaires dépérissaient en Saintonge; que le comte de Doignon était renfermé dans ses places, n'osant en sortir par ses défiances ordinaires; que le prince de Tarente avait reçu quelque désavantage dans un combat qui s'était donné auprès

<sup>1</sup> L'auteur écrivait évidemment cette partie de ses *Mémoires* au temps où le prince de Condé commandait les armées espagnoles, de 1653 à 1659.

grand siège par les travaux qu'on y avait faits et par une garnison de ses meilleures troupes, s'était rendue sans faire de résistance considérable, et que Taillebourg, qui était assiégé, était près de suivre l'exemple de Saintes. M. le Prince fut encore informé que le marquis de Saint-Luc assemblait un corps pour s'opposer à celui de M. le prince de Conti, qui avait pris Caudecoste et quelque autre petite ville peu importante. Cette dernière nouvelle était la seule où il pouvait apporter quelque remède; mais comme il savait que le marquis de Saint-Luc était encore éloigné de M. le prince de Conti, il crut ne devoir pas passer dans la haute Guienne sans être informé plus particulièrement de l'état des affaires de Bordeaux; et, pour cet effet, il manda à M<sup>me</sup> la Princesse et à M<sup>me</sup> de Longueville de se rendre à Libourne, où il arriva en même temps qu'elles. Il y demeura un jour seulement, et y donna les ordres qui dépendaient de lui pour empêcher le progrès du mal que la division commençait de faire naître dans son parti et dans sa famille.

Il partit ensuite avec le duc de la Rochefoucauld pour aller joindre le prince de Conti, qui était avec ses troupes en un lieu nommé Staffort, à quatre lieues au-dessus d'Agen. Mais ayant appris, près de Libourne, par un courrier, que le marquis de Saint-Luc marchait vers Staffort, il crut que sa présence serait d'un grand secours, et fit toute la diligence possible pour joindre M. le prince de Conti, avant que l'un ou l'autre eût rien entrepris. En effet, étant arrivé à Staffort, il trouva que M. le prince de Conti rassemblait ses quartiers, dans la créance que le marquis de Saint-Luc le devait combattre. Il sut de plus qu'il était à Miradoux avec les régiments de Champagne et de Lorraine, et que sa cavalerie était logée séparément dans des fermes et dans des villages proches. Alors, prenant son parti avec sa diligence accoutumée, il résolut de marcher toute la nuit pour enlever

executer ce dessein, il prit celle qui se trouva à Staffort, où il laissa monsieur son frère, avec ordre de le suivre dès que le reste de ses troupes serait arrivé. Il partit à l'heure même avec le duc de la Rochefoucauld; et, bien que le chemin fût long et mauvais, il arriva devant le jour à un pont où les ennemis avaient un corps de garde de douze ou quinze maîtres. Il les fit pousser d'abord; ceux qui se sauvèrent donnèrent l'alarme à toutes leurs troupes et les firent monter à cheval. Quelques escadrons firent ferme près de Miradoux; mais il les chargea et les rompit sans beaucoup de peine. Il y eut six régiments de défaits. On prit beaucoup d'équipages et de prisonniers, et le reste se retira à Miradoux. Cette petite ville est située sur la hauteur d'une montagne dont elle n'occupe que la moitié; elle n'a pour toutes fortifications qu'un méchant fossé et une simple muraille, où les maisons sont attachées. Dès que le jour fut venu, le marquis de Saint-Luc mit toutes ses troupes en bataille dans l'esplanade qui est devant la porte de la ville; M. le Prince attendit, au bas de la montagne, celles que M. le prince de Conti lui amenait : elles arrivèrent bientôt après; mais, comme la montée est assez droite et fort longue, et que les terres y sont grasses en hiver, et divisées par des fossés et par des haies, M. le Prince vit bien qu'il ne pouvait aller en bataille aux ennemis sans se mettre en désordre, et sans se rompre lui-même avant que d'être arrivé à eux. Ainsi il se contenta de faire avancer son infanterie, et de chasser avec beaucoup de feu les ennemis de quelques postes qu'ils avaient occupés. Il y eut aussi deux ou trois escadrons qui combattirent, et toute la journée se passa en de continuelles escarmouches, sans que le marquis de Saint-Luc quittât la hauteur, et sans que M. le Prince entreprit de l'aller attaquer en un lieu si avantageux, n'ayant point de canon et n'en pouvant avoir que le lendemain. Il donna ses ordres pour en faire venir deux pièces; et cependant, jugeant bien

l'avantage qu'il avait remporté sur eux, il donna la liberté à quelques prisonniers, pour en porter la nouvelle au marquis de Saint-Luc. Elle fit l'effet qu'il avait désiré; car les soldats en prirent l'épouvante, et elle mit une si grande consternation parmi les officiers, qu'à peine attendirent-ils la nuit pour cacher leur retraite et se sauver à Leitoure. M. le Prince, qui l'avait prévu, mit des corps de garde si près des ennemis, qu'il fut averti dans le moment qu'ils marchèrent; et on peut dire que son extrême diligence l'empêcha de les défaire entièrement; car, sans attendre que l'infanterie fût engagée dans le chemin, où rien n'aurait pu l'empêcher d'être taillée en pièces, il la chargea sur le bord du fossé de Miradoux, et, entrant l'épée à la main dans les bataillons de Champagne et de Lorraine, il les renversa dans le fossé, demandant quartier et jetant leurs armes; mais, comme on ne pouvait aller à cheval à eux, ils eurent la facilité de rentrer dans Miradoux, moins pour défendre la place que pour sauver leur vie. M. le prince de Conti combattit toujours auprès de monsieur son frère, qui suivit le marquis de Saint-Luc et le reste des fuyards jusqu'auprès de Leitoure, et revint investir Miradoux, où Morins, maréchal de camp, et Couvonges, mestre-de-camp de Lorraine, étaient entrés avec plusieurs officiers. M. le Prince les fit sommer, croyant que des gens battus, qui étaient sans munitions de guerre et sans vivres, n'entreprendraient pas de défendre une si méchante place. En effet, ils offrirent de la rendre et d'aller joindre le marquis de Saint-Luc. Mais M. le Prince, qui ne voulait pas laisser sauver de si bonne infanterie, et qui comptait pour rien d'être maître d'un lieu de nulle considération, s'attacha à les vouloir prendre prisonniers de guerre, ou à les obliger de ne servir de six mois. Ces conditions leur parurent si rudes, qu'ils aimèrent mieux se défendre, et réparer en quelque sorte la honte du jour précédent, que de l'augmenter par une telle capitulation. Ils

trouvèrent que les habitants avaient des vivres, et, jugeant bien que M. le Prince n'était pas en état de faire des lignes, ils crurent qu'on pourrait aisément leur faire porter de la poudre, de la mèche et du plomb. En effet, le marquis de Saint-Luc y en fit entrer la nuit suivante, et continua toujours de les rafraîchir des choses les plus nécessaires, tant que le siège dura, quelque soin qu'on pût prendre pour l'empêcher. Cependant M. le Prince renvoya monsieur son frère à Bordeaux, et connut bientôt qu'il eût mieux fait de recevoir Miradoux aux conditions qu'on lui avait offertes, que de s'engager à un siège, manquant, comme il faisait, de toutes choses, et n'étant pas même assuré d'avoir du canon. Néanmoins, comme on est souvent obligé à continuer de sang-froid ce qu'on a commencé en colère, il voulut soutenir son dessein jusqu'au bout, croyant étonner ses ennemis, et qu'il en ferait un exemple. Il tira donc d'Agen deux pièces, l'une de dix-huit livres, et l'autre de douze, avec un très-petit nombre de boulets de calibre; mais il crut qu'il y en aurait assez pour faire brèche et les emporter d'assaut avant que le comte d'Harcourt, qui marchait à lui, pût être arrivé.

En effet, on prit des maisons assez près de la porte, où on mit les deux pièces en batterie. Elles firent d'abord beaucoup d'effet dans la muraille, mais les boulets manquèrent aussi bientôt; de sorte qu'on était contraint de donner de l'argent à des soldats pour aller chercher dans le fossé les boulets qu'on avait tirés. Les assiégés se défendaient assez bien pour le peu de munitions qu'ils avaient, et ils firent deux sorties avec beaucoup de vigueur. Enfin, la brèche commençait de paraître raisonnable, et la muraille étant tombée avec des maisons qui y tenaient avait fait une fort grande ouverture.

Mais tout ce débris servit d'un nouveau retranchement aux assiégés, car le toit de la maison où se fit la brèche étant tombé dans la cave, ils y mirent le feu et se retran-



devint un fossé qui ne se pouvait passer. Cet obstacle retint M. le Prince ; il ne voulut pas hasarder une attaque qui aurait sans doute rebuté ses troupes et augmenté le courage des ennemis. Il résolut de faire battre un autre endroit où les maisons n'avaient point de caves ; et il y avait un jour que l'on commençait d'y tirer, lorsqu'il reçut avis que le comte d'Harcourt marchait à lui et qu'il arriverait le lendemain à Miradoux. Leurs forces étaient trop inégales pour hasarder un combat. Ainsi il résolut de lever le siège et de se retirer à Staffort, où il arriva sans avoir été suivi de ses ennemis.

Cette ville n'est ni plus grande ni meilleure que Miradoux ; mais comme le comte d'Harcourt était au-delà de la Garonne, et qu'il ne la pouvait passer qu'à un lieu nommé Auvillars, M. le Prince, ayant l'autre côté du pays libre, sépara ses quartiers, dans la créance d'en mettre quelques-uns près d'Auvillars, et de commander qu'on détachât continuellement des partis de ce côté-là pour être averti de tout ce que les ennemis voudraient entreprendre ; mais il ne prévint pas que de nouvelles troupes et de méchants officiers exécutent d'ordinaire ce qui leur est commandé d'une manière bien différente de ce qu'ont accoutumé de faire des gens éprouvés et aguerris ; et cet ordre, qui aurait suffi pour mettre un camp en sûreté, pensa exposer M. le Prince à la honte d'être surpris et défait. Car, de tous les partis commandés, pas un ne suivit son ordre ; et au lieu d'apprendre des nouvelles du comte d'Harcourt, ils allèrent piller les villages voisins. Ainsi il passa la rivière, marcha en bataille au milieu des quartiers de M. le Prince, et arriva à un quart de lieue de lui, sans que personne en prit l'alarme ni lui en vint donner avis. Enfin, des gens poussés lui ayant apporté cette nouvelle avec le trouble ordinaire en semblables occasions, il monta à cheval suivi du duc de la Rochefoucauld, du comte de Marchin et du marquis de Montespan, pour voir le des-

sein des ennemis; mais il n'eut pas fait cinq cents pas qu'il vit leurs escadrons qui se détachaient pour aller attaquer ses quartiers, et même des gens s'ébranlèrent pour le pousser. Dans cette extrémité, il n'eut point d'autre parti à prendre que d'envoyer faire monter à cheval ses quartiers les plus éloignés, et de revenir joindre ce qu'il avait d'infanterie sous Staffort, qu'il fit marcher à Boué pour y passer la Garonne en bateau et se retirer à Agen. Il envoya tous les bagages au port Sainte-Marie, et laissa un capitaine à Staffort, et soixante mousquetaires avec une pièce de douze livres qu'il ne put emmener. Le comte d'Harcourt ne se servit pas mieux de cet avantage qu'il avait fait de ceux qu'il pouvait avoir à Tonnay-Charente et à Saint-Andras; car, au lieu de suivre M. le Prince et de le charger dans le désordre d'une retraite sans cavalerie, et contraint de passer la Garonne pour se mettre à couvert, il s'arrêta pour investir le quartier le plus proche de Staffort, nommé le Pergan, où étaient logés trois ou quatre cents chevaux des gardes de M. le Prince et des généraux. Ainsi, il lui donna douze ou treize heures, dont il passa la plus grande partie à Boué, à faire passer la rivière à ses troupes, avec un désordre et des difficultés incroyables, et toujours en état d'être taillées en pièces, si on l'eût attaqué.

Quelque temps après que M. le Prince fut arrivé à Agen avec toute son infanterie, on vit paraître quelques escadrons de l'autre côté de la rivière, qui s'étaient avancés pour prendre des bagages qui étaient près de passer l'eau. Mais ils furent repoussés avec vigueur par soixante maîtres du régiment de Montespan, qui donnèrent tout le temps nécessaire à des bateaux chargés de mousquetaires d'arriver et de faire retirer les ennemis. Ce jour même, M. le Prince sut que sa cavalerie était arrivée à Sainte-Marie sans avoir combattu ni rien perdu de son équipage, et que ses gardes se défendaient encore dans le Pergan, sans qu'il y eût toutefois apparence de les pouvoir secourir. En effet, ils se rendirent

prisonniers de guerre le lendemain, et ce fut tout l'avantage que tira le comte d'Harcourt d'une occasion où sa fortune et la négligence des troupes de M. le Prince lui avaient offert une entière victoire. Ces mauvais succès furent bientôt suivis de la sédition d'Agen, et obligèrent M. le Prince de tourner ses principales espérances du côté de Paris, et d'y porter la guerre, comme on le verra dans la suite.

M. le Prince ayant donc été contraint de se retirer à Agen, il trouva que les cabales et les divisions de la ville lui faisaient assez connaître qu'elle ne demeurerait dans son parti qu'autant qu'elle y serait retenue par sa présence ou par une forte garnison; ce fut pour s'en assurer par ce dernier moyen qu'il se résolut d'y faire entrer le régiment d'infanterie de Conti, et de le rendre maître d'une porte de la ville, pour ôter au peuple la liberté de refuser la garnison. Mais comme ce dessein ne fut pas secret, il fut bientôt répandu dans la ville. A l'heure même les bourgeois prirent les armes et firent des barricades. M. le Prince en étant averti, monta à cheval pour empêcher la sédition par sa présence, et pour demeurer maître de la porte de Grave jusqu'à ce que le régiment de Conti s'en fût emparé; mais l'arrivée des troupes augmenta le désordre au lieu de l'apaiser. Elles entrèrent, et firent halte dans la première rue; et bien que M. le Prince et M. le prince de Conti, et tous les officiers généraux de l'armée, voulussent apaiser le désordre, ils ne purent empêcher que toutes les rues ne fussent barricadées en un instant. Le peuple néanmoins conserva toujours du respect pour M. le Prince et pour les officiers généraux; mais la rumeur augmentait dans tous les lieux où ils n'étaient point : les choses ne pouvaient plus demeurer en cet état. Les troupes, comme je l'ai dit, tenaient la porte de Grave et la moitié de la rue qui y aboutit. Le peuple était sous les armes, toutes les rues barricadées et des corps de garde partout. La nuit approchait, qui eût augmenté le désordre, et M. le Prince se voyait réduit à

sortir honteusement de la ville, ou à la faire piller ou brûler : l'un ou l'autre de ces partis ruinait également le sien; car s'il quittait Agen, les troupes du roi y allaient être reçues, et s'il le brûlait, ce traitement soulevait contre lui toute la province, dont les plus considérables villes tenaient encore son parti. Ces raisons le portèrent à désirer de trouver quelque accommodement qui sauvât son autorité en apparence, et qui lui servit de prétexte de pardonner au peuple. Le duc de la Rochefoucauld parla aux principaux bourgeois, et les disposa d'aller à l'hôtel de ville pour députer quelqu'un d'entre eux vers M. le Prince pour lui demander pardon, et le supplier de venir à l'assemblée leur prescrire les moyens de lui conserver Agen dans la soumission et la fidélité qu'ils lui avaient jurées. M. le Prince y alla, et leur dit que son intention avait toujours été de leur laisser la liberté tout entière, et que les troupes n'étaient entrées que pour soulager les bourgeois dans la ville; mais que puisqu'ils ne le désiraient pas, il consentait de les faire sortir, pourvu que la ville fit un régiment d'infanterie à ses dépens, dont il nommerait les officiers. On accepta facilement ces conditions : on défit les barricades; les troupes sortirent, et la ville fut tranquille et soumise en apparence comme avant la sédition. Quoique M. le Prince ne pût se fier à une obéissance si suspecte, il fit néanmoins quelque séjour à Agen pour remettre la ville en son état ordinaire.

En ce même temps, il reçut des nouvelles que l'armée de Flandre, commandée par le duc de Nemours, et les troupes de M. le duc d'Orléans, commandées par le duc de Beaufort, s'étaient jointes et marchaient vers la rivière de Loire. Il eut la joie de voir, au milieu de la France, une armée d'Espagne qu'il avait si longtemps attendue, et qui pouvait secourir Montrond, ou venir le joindre en Guienne. Mais cette joie fut mêlée d'inquiétude; il sut que la division et l'aigreur des ducs de Nemours et de Beaufort étaient venues à une extrémité très-dangereuse. Ils ne pouvaient compatir

ensemble, et leurs forces séparées n'étaient pas suffisantes pour tenir la campagne devant l'armée du roi, commandée par M. de Turenne et le maréchal d'Hocquincourt, fortifiée des troupes que le cardinal avait amenées d'Allemagne, et encore du voisinage de la cour.

Les ordres que M. le Prince avait donnés au duc de Nemours, étaient de passer la rivière de Loire pour secourir Montrond, et de marcher aussitôt vers la Guienne; et le duc de Beaufort en recevait de tout contraires de M. le duc d'Orléans, qui ne pouvait consentir que l'armée s'éloignât de Paris, et appréhendait que les peuples ou le parlement ne changeassent de sentiment lorsqu'ils verraient l'armée de M. le duc de Nemours passer en Guienne et celle du roi demeurer dans leur voisinage. Le coadjuteur de Paris, qui avait alors plus de part que nul autre à la confiance de M. le duc d'Orléans, appuyait ce conseil et augmentait encore ses craintes et ses irrésolutions. Cet avis de retenir l'armée au-deçà de la rivière de Loire, la rendait non-seulement inutile à M. le Prince, de qui le coadjuteur était ennemi déclaré, mais le rendait lui-même plus considérable à la cour, en y faisant voir qu'étant maître de la conduite de Monsieur, il pouvait avancer ou retarder le progrès de l'armée, et il avançait, par ce moyen, son dessein d'obtenir le chapeau de cardinal.

D'autre côté, M. de Chavigny écrivit plusieurs fois à M. le Prince pour le presser de quitter la Guienne. Il lui représentait le besoin que l'armée avait de sa présence; que se détruisant, toutes ses ressources étaient perdues, et que, faisant des progrès dans le royaume à la vue du roi, il rétablirait en un moment, non-seulement la Guienne, mais tout le reste de son parti.

Ce n'étaient pas là les seules raisons de M. de Chavigny; il avait des desseins bien plus relevés : il prétendait gouverner Monsieur en lui faisant connaître qu'il gouvernait M. le Prince, et s'assurait aussi de se rendre maître de la

conduite de M. le Prince, en lui faisant voir qu'il l'était de celle de Monsieur. Ses projets ne s'arrêtaient pas encore là. Dès le commencement de la guerre, il avait pris des mesures pour être négociateur de la paix des princes, et s'était uni avec le duc de Rohan, croyant qu'il lui pouvait être également utile vers Monsieur et vers M. le Prince. Il croyait aussi avoir pris toutes les précautions nécessaires vers le cardinal, par le moyen de M. de Fabert, gouverneur de Sedan; et comme il ne mettait point de bornes à son ambition et à ses espérances, il ne douta point qu'en faisant la paix particulière, il ne fût choisi pour aller avec le cardinal conclure la paix générale. Il crut aussi qu'en se servant de la considération que M. le Prince lui pouvait donner parmi les Espagnols, il aurait tout le mérite des bons succès, et que le cardinal, au contraire, serait chargé de la honte et du blâme des mauvais événements; et qu'ainsi il rentrerait dans les affaires, ou avec la gloire d'avoir fait la paix, ou avec l'avantage d'avoir fait connaître que le cardinal l'aurait rompue.

M. le Prince se laissa persuader facilement à ce voyage par les raisons que lui avait écrites M. de Chavigny; mais le principal motif qui l'y porta fut l'impatience de quitter la Guienne dans un temps où le petit nombre et la faiblesse de ses troupes l'obligeaient sans cesse à lâcher le pied devant le comte d'Harcourt. En effet, la guerre se soutenait alors dans la Guienne par la seule vigilance et la réputation de M. le Prince; et le comte d'Harcourt avait déjà rétabli, par sa conduite et par sa fortune, tout le désavantage que la défaite du marquis de Saint-Luc à Miradoux avait apporté aux armes du roi. Le siège de Miradoux était levé; les gardes de M. le Prince et trois ou quatre cents chevaux avaient été pris dans leurs quartiers au Pergan; et M. le Prince lui-même, avec le reste de ses troupes, avait été contraint de quitter Staffort, de repasser la Garonne à Boué, et de se retirer à Agen, comme j'ai dit. Ce fut en ce lieu-

là qu'il communiqua le dessein du voyage de Paris au duc de la Rochefoucauld et au comte de Marchin. L'un et l'autre lui représentèrent également ce qu'il y avait sujet d'en craindre et d'en espérer : pas un ne lui voulut donner de conseil, mais tous deux lui demandèrent instamment de le suivre. Il choisit le duc de la Rochefoucauld pour l'accompagner, et laissa le comte de Marchin auprès du prince de Conti, se reposant entièrement sur lui du soin de maintenir son parti en Guienne, et de conserver Bordeaux parmi les divisions qu'on avait fomentées dans tous les ordres de la ville, où les affaires étaient en l'état que je vais dire.

Le peuple y était divisé en deux cabales. Les riches bourgeois en composaient une dont les sentiments étaient de maintenir l'autorité de leurs magistrats, de se rendre si puissants et si nécessaires que M. le Prince les considérât comme ceux qui pouvaient le plus contribuer à sa conservation. L'autre cabale était formée par les moins riches et les plus séditieux, qui, s'étant assemblés plusieurs fois par hasard en un lieu proche le château du Ha, nommé *l'Ormée*, en retinrent depuis ce nom.

Le parlement, de son côté, n'était pas moins partagé que le peuple. Ceux de ce corps qui étaient contre la cour, s'étaient aussi divisés en deux factions : l'une s'appelait la grande Fronde, et l'autre la petite Fronde; et bien que toutes deux s'accordassent à favoriser les intérêts de M. le Prince, chacune cherchait avec ardeur de s'établir près de lui à l'exclusion de l'autre. Au commencement, l'Ormée avait été unie avec l'une et l'autre Fronde, et s'en était plusieurs fois séparée, selon les divers intérêts qui ont accoutumé de faire agir les gens de cette sorte, lorsque M. le prince de Conti et M<sup>me</sup> de Longueville, s'étant malheureusement divisés, augmentèrent à un tel point le crédit et l'insolence de cette faction pour se l'attacher, qu'ils avancèrent la perte de leur parti en désespérant le parlement et la meilleure partie du peuple, et en donnant lieu à plusieurs conjura-

enfin soustrait Bordeaux au parti de M. le Prince.

Je ne parlerai qu'en passant des sujets qui ont causé tant de désordres, et dirai seulement, sans entrer dans le particulier de beaucoup de choses qui ne se peuvent écrire, que M. le prince de Conti s'étant laissé persuader par ses gens, gagnés par le cardinal Mazarin, à rompre avec éclat avec M<sup>me</sup> de Longueville sur des prétextes que la bienséance et l'intérêt du sang lui devaient faire cacher, ils fomentèrent en haine l'un de l'autre la fureur de l'Ormée, et sacrifièrent en tant de rencontres les plus grands avantages du parti à leurs passions et à leur aigreur particulière, qu'au lieu d'établir leur autorité, et de se rendre par là nécessaires à M. le Prince, comme chacun d'eux en avait le dessein, ils donnèrent cours aux désordres et aux séditions du peuple qui furent si près de les envelopper, et qui les réduisirent enfin à la nécessité d'abandonner M. le Prince et de recevoir toutes les conditions que le cardinal voulut leur imposer.

Le duc de la Rochefoucauld, qui était persuadé par plusieurs expériences que leur commune grandeur dépendait de leur union, s'était trouvé plus en état que personne de la maintenir entre eux depuis la guerre de Paris; mais alors M<sup>me</sup> de Longueville crut mieux trouver ses avantages en changeant ce plan, et il arriva néanmoins que les moyens dont elle se servit pour en venir à bout, la brouillèrent avec messieurs ses frères.

M. le prince de Conti était porté à la paix, par l'ennui et par la lassitude qu'il avait d'une guerre où il ne s'était engagé que pour plaire à madame sa sœur, et dont il se repentit du moment qu'il fut mal avec elle. Il allégua depuis, pour se justifier, que monsieur son frère, après lui avoir donné un écrit par lequel il promettait de ne point traiter sans lui faire avoir le gouvernement de Provence, s'était entièrement relâché sur ses intérêts; mais la véritable cause



sœur dont je viens de parler, et qui le jetait dans un emportement de colère et de jalousie contre elle, qui eût été plus supportable à un amant qu'à un frère.

D'autre côté, M. le Prince, encore qu'il parlât moins que lui des sentiments de M<sup>me</sup> de Longueville et de sa conduite dans le parti, n'en était pas dans son cœur plus avantageusement persuadé. Il savait son engagement avec le duc de Nemours, et ce qu'il avait pensé produire contre ses vrais intérêts, et il craignait qu'elle ne fût capable de prendre de nouvelles liaisons qui pourraient peut-être causer encore de plus grands embarras.

Ce qui augmentait celui où se trouvait alors M<sup>me</sup> de Longueville, c'est qu'elle se croyait irréconciliable avec son mari, par les mauvais offices qu'on lui avait rendus auprès de lui, et par l'impression qu'il avait qu'elle n'eût trop de part à cette guerre. Elle avait aussi tenté inutilement de se raccommoder à la cour par la princesse Palatine. Ainsi, se voyant également ruinée de tous les côtés, elle avait été contrainte de chercher, pour dernière ressource, l'appui de la faction de l'Ormée, et de s'efforcer de la rendre si puissante qu'elle pût la rétablir, et lui donner une nouvelle considération envers M. le Prince ou envers la cour.

Au contraire, M. le prince de Conti, pour satisfaire sa vengeance, ne songeait qu'à ruiner le crédit de madame sa sœur parmi les plus considérables de cette même faction pour se les acquérir, en leur permettant toutes sortes d'excès, plutôt que de les laisser regagner par une personne contre laquelle il était si fort aigri : de sorte que M. le Prince, prévoyant ce qu'une si grande opposition de sentiments allait produire dans son parti, et jugeant bien que l'aigreur et la division augmenteraient encore par son éloignement, laissa le comte de Marchin, comme nous venons de voir, pour remédier, autant qu'il pourrait, à de si grands désordres, et, en tout événement, empêcher que

M. le prince de Conti et M<sup>me</sup> de Longueville n'entreprissent rien qui lui pût préjudicier durant son éloignement. Après donc avoir réglé, avec le comte de Marchin et avec M. Lenet, ce qui regardait l'armée de Guienne, les cabales de Bordeaux et celles de sa famille, il manda M. le prince de Conti à Agen, et, en lui laissant le titre du commandement, le pria de suivre les avis du comte de Marchin et de M. Lenet. Il témoigna aussi, en apparence, beaucoup de confiance au président Viole; mais en effet il ne croyait laisser personne à Bordeaux qui fût véritablement dans ses intérêts, que les deux que je viens de nommer.

Les choses étant en cet état, il se prépara à partir d'Agen pour aller rejoindre l'armée de M. de Nemours. Ce voyage était fort long et plein de tant de difficultés, qu'on ne pouvait vraisemblablement se promettre de les surmonter. Le comte d'Harcourt était près d'Agen. Il y avait dans la ville trop de gens gagnés de la cour pour ne pas donner avis du départ de M. le Prince : ceux mêmes de son parti avaient soupçonné son voyage, et le bruit en avait couru avant qu'il fût résolu. Le chemin était de près de six-vingts lieues, qu'il fallait faire sur les mêmes chevaux. Le comte d'Harcourt pouvait non-seulement le faire suivre par des partis, mais encore donner en poste avis à la cour de sa marche, et mander aux villes et aux garnisons de s'opposer à son passage. De plus, il ne pouvait confier cette affaire à beaucoup de gens, et un petit nombre n'était pas capable de l'accompagner avec sûreté. Il fallait encore persuader à tout le monde qu'il allait à Bordeaux, et empêcher les officiers de le suivre, sous des prétextes qui ne leur fissent rien imaginer de son dessein. Pour cet effet, il laissa M. le prince de Conti à Agen, et, feignant de vouloir aller à Bordeaux pour deux ou trois jours seulement, il donna ordre à tous les officiers et à tous les volontaires de demeurer à Agen auprès de monsieur son frère.

M. le Prince partit d'Agen le jour des Rameaux, à midi,

filz, Chavaignac, le comte de Guitaut, Gourville et un valet de chambre. Le marquis de Levy l'attendait avec des chevaux à Languais, maison du duc de Bouillon, où était Bercelet, capitaine des gardes du duc de la Rochefoucauld, qui fut aussi du voyage; et comme le marquis de Levy avait un passeport du comte d'Harcourt pour se retirer chez lui, en Auvergne, avec son train, M. le Prince et ceux qui l'accompagnaient passèrent à la suite du marquis de Levy pour les mêmes domestiques dont les noms étaient écrits dans son passeport. Ce qu'il y eut de plus rude dans ce voyage, fut l'extraordinaire diligence avec laquelle on marcha jour et nuit, presque toujours sur les mêmes chevaux, et sans demeurer jamais deux heures en même lieu. On logea chez deux ou trois gentilshommes, amis du marquis de Levy, pour se reposer quelques heures et pour acheter des chevaux; mais ces hôtes soupçonnaient si peu M. le Prince d'être ce qu'il était, que, dans un des repas, où l'on dit d'ordinaire ses sentiments avec plus de sincérité qu'ailleurs, il put apprendre des nouvelles de ses proches<sup>1</sup>, qu'il avait peut-être ignorées jusqu'alors. Enfin, après avoir pris son chemin par la vicomté de Turenne et par Charlus en Auvergne, il arriva le samedi au soir au Bec-d'Allier, à deux lieues de la Charité, où il passa la rivière de Loire sans aucun empêchement, bien qu'il y eût deux compagnies de cavalerie dans la Charité commandées par Bussy Rabutin.

Il dépêcha de la Charité Gourville à Paris, pour avertir M. le duc d'Orléans et M. de Chavigny de sa marche. Il passa le jour de Pâques dans Cosne, où l'on faisait garde; et comme la cour était alors à Gien, il dit partout qu'il allait avec ses compagnons servir son quartier auprès du

<sup>1</sup> C'était chez un gentilhomme périgourdin nommé Bassinière. Il parla fort indiscrètement de la liaison de M<sup>me</sup> de Longueville avec le duc de la Rochefoucauld.

roi. Néanmoins, jugeant bien qu'il ne pouvait suivre longtemps le grand chemin de la cour sans être connu, il résolut de le quitter pour prendre celui de Châtillon-sur-Loing. Il pensa même avoir sujet de se repentir de ne l'avoir pas fait plus tôt, parce qu'ayant rencontré deux courriers qui venaient de la cour, il y en eut un qui reconnut le comte de Guittaut; et, bien qu'il ne s'arrêtât pas pour lui parler, il parut assez d'émotion en son visage pour faire juger qu'il soupçonnait que M. le Prince était dans la troupe. Il s'en éclaircit bientôt après, car, ayant rencontré le valet de chambre de M. le Prince, qui était demeuré mille pas derrière, il l'arrêta, et, faisant semblant de le vouloir tuer, il apprit que son soupçon était bien fondé. Cet accident fit résoudre M. le Prince, non-seulement de quitter le grand chemin à l'heure même, mais encore de laisser Bercelet dans des mesures proche d'un pont, sur le chemin que devait tenir ce courrier pour retourner à la cour, afin de le tuer s'il y allait; mais la fortune de cet homme lui fit prendre un autre chemin pour aller porter en diligence, à Gien, la nouvelle de ce qu'il avait vu.

On dépêcha à l'heure même Sainte-Maure avec vingt maîtres choisis, pour aller attendre M. le Prince sur le chemin qui conduisait de Châtillon à l'armée de M. de Nemours, avec ordre de le prendre mort ou vif. Mais comme il jugeait bien que la rencontre que je viens de dire ferait indubitablement découvrir son passage, il marcha en diligence vers Châtillon; et, parce qu'il lui fallait faire ce jour-là trente-cinq lieues sur les mêmes chevaux, la nécessité de repaître le fit retarder quelques heures, et eût donné à Sainte-Maure le temps dont il avait besoin pour le joindre, s'il ne l'eût évité heureusement. Un autre accident pensa encore faire prendre M. le Prince; car, étant arrivé au canal de Briare, il rencontra les maréchaux des logis de deux ou trois régiments de cavalerie qui venaient au logement en ce lieu-là; et comme les corps y arrivaient par différents côtés, il était encore plus

difficile de prendre un chemin assuré. Chavaignac, qui connaissait près de là un gentilhomme nommé la Brûlerie, le voulut aller chercher avec le comte de Guitaut pour prendre dans sa maison quelque chose à manger, et le porter à M. le Prince, qui cependant n'avait pu demeurer au lieu où il l'avait laissé, à cause de l'arrivée des troupes<sup>1</sup>. Il avait déjà envoyé son valet de chambre à Châtillon pour avertir le concierge de tenir la porte du parc ouverte; et ainsi il n'avait avec lui que le duc de la Rochefoucauld et le prince de Marsillac : ils prirent tous trois le chemin de Châtillon. Le prince de Marsillac marchait cent pas devant M. le Prince, et le duc de la Rochefoucauld allait après lui à même distance, afin qu'étant averti par l'un des deux, il pût avoir quelque avantage pour se sauver. Ils n'eurent pas fait grand chemin en cet état, qu'ils entendirent des coups de pistolet du côté où était allé le valet de chambre vers Châtillon, et en même temps ils virent paraître quatre cavaliers sur leur main gauche qui marchaient au trot vers eux. Ils ne doutèrent point alors qu'ils ne fussent suivis; et, prenant le parti de les charger, ils tournèrent à eux dans le dessein de se faire tuer plutôt que d'être pris. Mais ils reconnurent que c'étaient le comte de Guitaut et Chavaignac qui les cherchaient, avec deux autres gentilshommes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Paragraphe des éditions de 1689 et 1723 :

« Mais comme cette journée-là était destinée aux aventures, dans l'instant que Chavaignac sortait de cette maison, pour aller chercher le maître, et pour dire à Guitaut d'y entrer, un officier du régiment que j'ai dit, y arriva, et tout ce que put faire la maîtresse de la maison, dans la crainte de voir arriver du désordre chez elle, par la rencontre de gens de différents partis, fut d'envoyer sa fille au-devant de Guitaut, pour l'avertir qu'il était entré chez elle un officier des troupes du roi. »

<sup>2</sup> Les éditions de 1689 et de 1723 donnent les développements que voici :

« ... Avec deux autres gentilshommes; et tous ensemble arrivèrent à Châtillon sans aucun danger. Le prince de Condé y apprit des nouvelles de l'armée, qu'il voulait joindre, et sut qu'elle était vers Lorris, près de la forêt d'Orléans, à huit lieues de Châtillon; il sut encore

Ce voyage de M. le Prince était plein sans doute d'aventures si périlleuses, que les moindres l'exposèrent à être pris par les troupes du roi, ou à être tué ; et ainsi il alla presque toujours de dangers en dangers jusqu'à Châtillon, où il apprit des nouvelles de l'armée qu'il voulait joindre, et sut qu'elle était à huit lieues de là vers Lorris, près de la forêt d'Orléans. Ayant marché avec toute la diligence possible pour la joindre, il rencontra l'avant-garde de son armée<sup>1</sup>, dont quelques cavaliers vinrent au qui-vive avec M. le Prince ; mais, l'ayant reconnu, ce fut une surprise et une joie pour toute l'armée qui ne se peut exprimer. Jamais elle n'avait eu tant de besoin de sa présence, et jamais elle ne l'avait moins attendue. L'aigreur augmentait tous les jours entre les ducs de Nemours et de Beaufort, et l'on voyait périr avec certitude la seule ressource du parti par la division des chefs, lorsque la présence du roi et celle de son armée les devait le plus obliger à préférer l'intérêt public à leurs querelles particulières. Il était trop important à M. le Prince de les terminer, pour n'y travailler pas avec tout l'empressement imaginable ; et il lui fut d'autant plus facile d'en venir à bout, que son arrivée leur ôtant le commandement, leur ôtait aussi la principale cause de leur jalousie et de leur haine. M. le

qu'il y avait dix ou douze cheveu-légers de la garde du roi, et quelques officiers logés dans la ville de Châtillon, et cela l'obligea d'en partir en diligence sur le minuit avec un guide pour Lorris. Ce guide pensa être cause de sa perte ; car, après avoir longtemps marché, il reconnut qu'il n'était qu'à une petite lieue de Gien ; de sorte que, voulant quitter ce chemin-là pour prendre celui de Lorris, M. le Prince passa à trente pas du lieu où Sainte-Maure l'attendait ; et soit que celui-ci ne le connût pas, soit qu'il n'osât le charger, rien ne s'opposa à son passage, et il arriva à Lorris, où il apprit des nouvelles certaines de son armée, qui n'était qu'à deux lieues de lui. Bien qu'il se cachât avec les mêmes précautions qu'il avait fait ailleurs, il fut reconnu, et le duc de la Rochefoucauld aussi, par plusieurs habitants du lieu, desquels il y en avait beaucoup qui étaient domestiques du roi et de Monsieur ; mais cela lui servit au lieu de lui nuire, car il y en eut quelques-uns qui montèrent à cheval avec lui, et l'accompagnèrent jusqu'à l'armée. »

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> avril 1653.

Prince fit marcher l'armée à Lorris, où elle se reposa un jour. Il s'en passa encore trois ou quatre, durant lesquels on alla à Montargis, qui se rendit sans résistance. On le quitta de bonne heure parce qu'il était rempli de blé et de vin, dont on se pouvait servir au besoin, et aussi pour donner un exemple de douceur qui pût produire quelque effet avantageux pour le parti dans les autres villes. L'armée partant de Montargis alla à Château-Renard.

Gourville y arriva en même temps de Paris pour rapporter à M. le Prince les sentiments de ses amis sur sa conduite envers Monsieur et envers le parlement. Ces avis étaient bien différents : car les uns lui conseillaient de demeurer à l'armée, parce que les résolutions de Monsieur et du parlement dépendraient toujours des événements de cette guerre, et que tant qu'il serait à la tête d'une armée victorieuse, la puissance du parti résiderait en ses mains ; au lieu qu'allant à Paris, il ôtait à ses troupes la réputation que sa présence leur avait donnée, et qu'il n'en pouvait laisser le commandement qu'aux mêmes personnes dont la division et la jalousie avaient été sur le point de produire tant de désordres.

M. de Chavigny, au contraire, mandait positivement à M. le Prince que sa présence était nécessaire à Paris ; que les cabales de la cour et du nouveau cardinal de Retz, auparavant coadjuteur de Paris, augmentaient tous les jours dans le parlement, et qu'enfin elles entraîneraient sans doute M. le duc d'Orléans, si M. le Prince ne venait le retirer lui-même de la dépendance où il était et mettre M. de Rohan et M. de Chavigny en la place du cardinal de Retz. La conclusion des avis des uns et des autres était qu'il fallait nécessairement entreprendre quelque chose de considérable sur l'armée du roi, et qu'un événement heureux déciderait tout.

En ce même temps, M. le Prince apprit que le corps d'armée commandé par le maréchal d'Hocquincourt était encore dans des quartiers séparés assez proches de Château-

Renard, et que le lendemain il se devait joindre aux troupes de M. de Turenne. Cet avis le fit résoudre à marcher dès le soir même avec toute son armée droit aux troupes du maréchal d'Hocquincourt, pour ne point lui laisser le temps de les rassembler et de se retirer vers M. de Turenne. Le succès répondit à son attente : il entra d'abord dans deux quartiers qui donnèrent l'alarme aux autres ; mais cela n'empêcha pas qu'on n'en enlevât cinq tout de suite. Les quatre premiers ne firent presque point de résistance. Le maréchal d'Hocquincourt, s'étant mis en bataille avec huit cents chevaux sur le bord d'un ruisseau qu'on ne pouvait passer qu'un à un sur une digue fort étroite et fort rompue, fit mine de vouloir disputer ce passage, au-delà duquel était le cinquième quartier qu'on allait attaquer. Mais lorsque le duc de Nemours et trois ou quatre autres eurent passé le défilé, le maréchal, qui jugea bien que toute l'armée devait être là, se retira derrière le quartier et laissa piller, se contentant de se mettre en bataille pour essayer de prendre son temps de charger pendant le pillage. Ce quartier ne fit pas plus de résistance que les autres ; mais comme les maisons étaient couvertes de chaume, et qu'on y mit le feu, il fut aisé au maréchal d'Hocquincourt de discerner à la clarté le nombre des troupes qui étaient passées, et voyant qu'il n'y avait pas plus de cent chevaux, il marcha pour les charger avec plus de huit cents. M. le Prince, voyant fondre sur lui cette cavalerie, fit promptement un escadron de ce qu'il avait avec lui, et marcha aux ennemis avec un nombre si inégal. Il semblait que la fortune avait fait trouver en ce lieu tout ce qu'il y avait d'officiers généraux dans son armée pour lui faire voir ce qu'un mauvais événement était capable de lui faire perdre d'un seul coup. Il avait composé le premier rang, où il s'était mis, des ducs de Nemours, de Beaufort et de la Rochefoucauld, du prince de Marsillac, du marquis de Clinchant, qui commandait les troupes d'Espagne, du comte de Tavanès, lieutenant général, du comte de Guitaut, de



Gaucourt, et de quelques autres officiers. Les deux escadrons firent leur décharge d'assez près, sans que pas un pliât; mais deux autres du maréchal ayant chargé aussitôt après celui de M. le Prince, le duc de Nemours eut un coup de pistolet au travers du corps, et son cheval fut tué. L'escadron de M. le Prince, ne pouvant soutenir deux charges si près à près, se rompit et se retira cent pas en désordre vers le quartier qui était en feu. Mais M. le Prince et les officiers généraux qui étaient avec lui, ayant pris la tête de l'escadron, l'arrêtèrent; les ennemis se contentèrent de l'avoir fait plier sans l'enfoncer, de crainte qu'il ne fût soutenu par l'infanterie dont ils entendaient les tambours.

Il y eut seulement quelques officiers et cavaliers qui avancèrent, et le prince de Marsillac, qui se trouva douze ou quinze pas derrière l'escadron qui pliait, tourna à un officier et le tua d'un coup d'épée entre les deux escadrons. M. le Prince, comme j'ai dit, arrêta le sien, et lui fit tourner tête aux ennemis. Cependant un autre escadron de trente maîtres passa le défilé. Il se mit aussitôt à sa tête avec le duc de la Rochefoucauld, et, attaquant le maréchal d'Hocquincourt par le flanc, le fit charger en tête par le premier escadron où il avait laissé le duc de Beaufort : cela acheva de renverser les ennemis. Une partie se jeta dans Bléneau et on poussa le reste trois ou quatre lieues vers Auxerre, sans qu'ils essayassent de se rallier. Ils perdirent tout leur bagage et on prit trois mille chevaux<sup>1</sup>.

Cette déroute eût été plus grande, si l'on n'eût donné avis à M. le Prince que l'armée de M. de Turenne paraissait. Cette nouvelle le fit retourner à son infanterie, qui s'était débandée pour piller; et, après avoir rallié ses troupes, il marcha vers M. de Turenne, qui mit son armée en bataille dans de fort grandes plaines, et plus près que de la portée

<sup>1</sup> Cette affaire, qui fut appelée combat du Bléneau, commença dans la nuit du 7 au 8 avril.

du mousquet d'un bois de très-grande étendue, par le milieu duquel l'armée de M. le Prince devait passer pour aller à lui. Ce passage était de soi assez large pour y pouvoir faire marcher deux escadrons de front; mais comme il était fort marécageux, et qu'on y avait fait plusieurs fossés pour le dessécher, on ne pouvait arriver à la plaine qu'en défilant. M. le Prince, la voyant occupée par les ennemis, jeta son infanterie à droite et à gauche dans le bois qui la bordait, pour les en éloigner. Cela fit l'effet qu'il avait désiré; car M. de Turenne, craignant d'être incommodé par la mousqueterie, quitta son poste pour en aller prendre un qui était un peu plus éloigné et plus élevé que celui de M. le Prince.

Ce mouvement fit croire à M. le Prince qu'il se retirait vers Gien, et qu'on le déferait aisément dans le désordre de sa retraite avant qu'il pût y arriver. Pour cet effet, il fit avancer sa cavalerie, et se hâta de faire passer le défilé à six escadrons pour entrer dans la plaine; mais M. de Turenne, jugeant bien le désavantage que ce lui serait de combattre dans la plaine M. le Prince, dont les troupes étaient victorieuses et plus fortes que les siennes, prit le parti de retourner, l'épée à la main, sur les six escadrons pour défaire ce qui serait passé, et pour arrêter le reste des troupes au-delà du défilé. M. le Prince, qui jugea de son intention, fit repasser sa cavalerie, et ainsi, le défilé les empêchant de pouvoir aller l'un à l'autre sans un très-grand désavantage, on se contenta de faire avancer l'artillerie des deux côtés, et de se canonner longtemps; mais le succès ne fut pas égal : car, outre que M. de Turenne en avait plus que M. le Prince, et qu'elle était mieux servie, elle avait encore l'avantage de la hauteur sur les troupes de M. le Prince, beaucoup trop serrées dans le passage qui séparait le bois, et elle ne tira presque point de coup inutile. Ainsi M. le Prince y perdit plus de six-vingts cavaliers et plusieurs officiers, entre lesquels fut Maré, frère du maréchal de Grancei. On passa en cet état le reste du jour, et, au coucher du soleil, M. de Tu-

renne se retira vers Gien. Le maréchal d'Hocquincourt, qui l'avait joint depuis sa défaite, demeura à l'arrière-garde; et, étant allé avec quelques officiers pour retirer l'escadron le plus près du défilé, il fut reconnu de M. le Prince, qui lui envoya dire qu'il serait bien aise de le voir, et qu'il pouvait avancer sur sa parole. Il le fit, et s'avançant avec quelques officiers, il trouva M. le Prince avec les ducs de Beaufort et de la Rochefoucauld, et deux ou trois autres. La conversation se passa en civilités et en railleries du côté de M. le Prince, et en justifications de celui du maréchal d'Hocquincourt sur ce qui lui venait d'arriver, se plaignant de M. de Turenne, bien qu'on puisse dire avec vérité qu'il fit ce jour-là deux actions belles et hardies, dont le succès fut cause du salut de son armée et de celui de la cour; car, dès qu'il sut que les troupes du maréchal d'Hocquincourt, qui le devaient venir joindre le lendemain, étaient attaquées, il marcha avec très-peu de gens dans le lieu où on le trouva en bataille, et y attendit tout le jour le reste de ses troupes, s'exposant par là à être inévitablement défait, si M. le Prince eût été droit à lui au lieu de suivre deux ou trois lieues, comme il fit, les troupes du maréchal d'Hocquincourt qu'il avait défaites la nuit; et il sauva encore ce même jour les restes de l'armée du roi avec beaucoup de valeur et de conduite, lorsqu'il retourna sur les six escadrons de M. le Prince qui avaient passé le défilé, et arrêta par cette action une armée qui, sans doute, l'aurait taillé en pièces si elle avait pu se mettre en bataille dans la plaine où il était.

L'armée du roi s'étant retirée, M. le Prince fit prendre à la sienne le chemin de Châtillon, et alla cette nuit loger dans des quartiers sur le canal de Briare, près de la Brûlerie. Il se rendit le lendemain à Châtillon avec toutes ses troupes, dont il laissa deux jours après le commandement à Clinchant et au comte de Tavano, pour aller à Paris avec les ducs de Beaufort et de la Rochefoucauld.

Ce voyage méritait d'être plus considéré qu'il ne le fut.

ral que méritait le succès d'un si périlleux voyage et de cette victoire, fit vraisemblablement approuver à M. le Prince les raisons de M. de Chavigny, qui étaient toujours les mêmes, c'est-à-dire pour être appuyé de sa présence et de son autorité, afin d'occuper la place que le cardinal de Retz tenait auprès de M. le duc d'Orléans, et pour profiter de la bonne disposition du parlement, qui avait donné un arrêt qui mettait à prix la tête du cardinal Mazarin. Outre cela, M. de Chavigny espérait de se rendre également considérable à ces deux princes, en persuadant à l'un et à l'autre qu'il était le véritable moyen de leur union. Il se flattait aussi de l'espérance de réussir dans le projet qu'il avait fait avec Fabert. Mais, quelque jugement que M. le Prince fit de l'avis qu'il lui avait donné, il ne laissa pas de le suivre, et il fut reçu à Paris avec tant de démonstrations d'une joie publique qu'il ne crut pas avoir sujet de se repentir de son voyage.

Les affaires demeurèrent quelque temps en ces termes; mais comme l'armée manquait de fourrage vers Châtillon et Montargis, et qu'on n'osait ni l'éloigner ni l'approcher de Paris, on la fit marcher à Étampes, où l'on crut qu'elle pourrait séjourner un temps considérable avec sûreté et abondance de toutes choses. Le duc de Nemours n'était pas encore guéri de sa blessure, lorsqu'on vint donner avis à M. le Prince que quelques troupes du roi, commandées par M. le comte de Mirossens et le marquis de Saint-Mesgrin, lieutenants généraux, marchaient de Saint-Germain à Saint-Cloud avec du canon, à dessein de chasser cent hommes du régiment de Condé qui s'étaient retranchés sur le pont et qui en avaient rompu une arche.

Cette nouvelle fit aussitôt monter à cheval M. le Prince avec ce qu'il rencontra auprès de lui. Mais le bruit s'en étant répandu par la ville, tout ce qu'il y avait de personnes de qualité le vinrent trouver au bois de Boulogne, et furent

roi se contentèrent de tirer quelques coups de canon, et se retirèrent sans avoir tenté de se rendre maîtres du pont. Mais M. le Prince, pour profiter de la bonne disposition des bourgeois, leur donna des officiers, et les fit marcher vers Saint-Denis, où il avait appris qu'il y avait une garnison de deux cents Suisses. Ses troupes y arrivèrent à l'entrée de la nuit, et ceux de dedans en ayant pris l'alarme, on peut dire aussi qu'ils la donnèrent bien chaude aux assiégeants; car M. le Prince, étant au milieu de trois cents chevaux, composés de tout ce qu'il y avait de personnes de qualité dans le parti, s'en vit abandonné dès qu'on eut tiré trois mousquetades; et il demeura, lui septième, le reste s'étant renversé en désordre sur l'infanterie des bourgeois qui s'ébranla, et qui eût sans doute suivi cet exemple, si M. le Prince et ce qui était demeuré auprès de lui ne les eussent arrêtés, et fait entrer dans Saint-Denis par de vieilles brèches qui n'étaient point défendues. Alors tout ce qui l'avait abandonné le vint retrouver, chacun alléguant une raison particulière pour s'excuser, bien que la honte dût leur être commune. Les Suisses voulurent défendre quelques barricades dans la ville; mais, étant pressés, ils se retirèrent dans l'Abbaye, où deux heures après ils se rendirent prisonniers de guerre. On ne fit aucun désordre aux habitants ni au couvent, et M. le Prince se retira à Paris, laissant Deslandes, capitaine de Condé, avec deux cents hommes dans Saint-Denis. La ville fut reprise dès le soir même par les troupes du roi; mais Deslandes se retira dans l'église, où il tint trois jours. Quoique cette action ne fût considérable par aucune circonstance, elle ne laissa pas de disposer les bourgeois en faveur de M. le Prince, et ils lui donnaient d'autant plus volontiers des louanges, que chacun le prenait pour témoin de son courage et du péril que personne n'avait couru dans cette occasion.

Cependant le duc de Rohan et M. de Chavigny voulurent

suivre leur premier dessein, et profiter d'une conjoncture si favorable pour faire des propositions d'accommodement. Ils croyaient que la cour accomplirait de bonne foi tout ce dont M. de Fabert ne leur avait peut-être fait des ouvertures que pour les engager avec le cardinal, qui se voulait servir d'eux pour entraîner M. le duc d'Orléans et M. le Prince dans cet abîme de négociations dont on n'a jamais vu le fond, et qui a toujours été son salut et la perte de ses ennemis. En effet, dès que les premiers jours de l'arrivée de M. le Prince furent passés, les intrigues et les cabales se renouvelèrent de tous côtés; et, soit qu'il fût las de soutenir une guerre si pénible, ou que le séjour de Paris lui donnât l'envie et l'espérance de la paix, il quitta enfin pour un temps toute autre pensée pour chercher les moyens de la faire aussi avantageuse qu'il l'avait projetée. M. de Rohan et M. de Chavigny lui en donnèrent de grandes espérances, pour l'obliger à se reposer sur eux du soin de cette négociation, et à les laisser aller seuls avec Goulas, secrétaire des commandements de M<sup>sr</sup> le duc d'Orléans, à Saint-Germain, chargés des intérêts de ces deux princes.

On proposa aussi d'y envoyer le duc de la Rochefoucauld, et M. le Prince le souhaitait pour beaucoup de raisons; mais il s'en excusa, croyant de deux choses l'une : ou que la paix était déjà conclue entre Monsieur et la cour par l'entremise secrète de M. de Chavigny, sans la participation de M. le Prince; ou, si cela n'était pas, qu'elle ne se conclurait point alors, non-seulement parce que les prétentions de M. le Prince étaient trop grandes, mais encore parce que M. de Rohan et M. de Chavigny voulaient préférablement à tout assurer les leurs propres. Ainsi ces messieurs allèrent avec Goulas à Saint-Germain, avec charge expresse, en apparence, de ne point voir le cardinal Mazarin, et de ne rien traiter avec lui. Les demandes de Monsieur consistaient principalement en l'éloignement du cardinal; mais celles de M. le Prince étaient plus étendues, parce qu'ayant engagé

grand nombre de personnes de qualité, il avait fait des traités particuliers avec chacun d'eux, où il s'engageait de n'en point faire avec la cour sans les y comprendre en la manière que je dirai ci-après. Peu de gens doutaient du succès du voyage de ces messieurs, parce qu'il n'y avait point d'apparence qu'un homme habile comme M. de Chavigny, et qui connaissait la cour et le cardinal Mazarin par tant d'expériences, se fût engagé à une négociation d'un tel poids, après l'avoir ménagée trois mois, sans être assuré de l'événement. Cette opinion ne dura pas longtemps : on apprit par le retour de ces députés que non-seulement ils avaient traité avec le cardinal contre les ordres publics qu'ils en avaient; mais même qu'au lieu de demander pour M. le Prince ce qui était porté dans leur instruction, ils n'avaient insisté principalement que sur l'établissement d'un conseil nécessaire, presque en la même forme de celui que le feu roi avait ordonné en mourant; moyennant quoi ils devaient porter M. le Prince à consentir que le cardinal Mazarin, suivi de M. de Chavigny, allât traiter de la paix générale au lieu de M. le Prince, et qu'il pût revenir en France après sa conclusion. Comme ces propositions étaient fort éloignées des intérêts et des sentiments de M. le Prince, il les reçut avec aigreur contre M. de Chavigny, et se résolut de ne lui donner plus aucune connaissance de ce qu'il traiterait secrètement avec la cour.

Pour cet effet, M. le Prince chargea Gourville, qui était au duc de la Rochefoucauld, d'une instruction dressée en présence de M<sup>me</sup> la duchesse de Châtillon et des ducs de Nemours et de la Rochefoucauld, dont voici la copie :

1<sup>o</sup> Qu'on ne veut plus de négociations passé aujourd'hui, et qu'on veut une réponse positive de oui ou de non sur tous les points, n'étant pas possible de se relâcher sur aucun : on veut agir sincèrement; et comme cela, on ne veut

assuré des choses promises.

2° On souhaite que M. le cardinal Mazarin sorte présentement du royaume, et qu'il aille à Bouillon.

3° Qu'on donne pouvoir à Monsieur et à M. le Prince de faire la paix générale, et qu'ils y puissent travailler présentement.

4° Qu'à cet effet on tombe d'accord des conditions justes et raisonnables de la paix, et que M. le Prince puisse envoyer en Espagne pour les ajuster, et arrêter le lieu de la conférence.

5° Qu'on fasse un conseil composé de personnes qui ne seront pas suspectes, et dont on conviendra.

6° Qu'on ôte le surintendant et qu'on règle semblablement les finances par un bon conseil.

7° Que tous ceux qui ont servi Monsieur ou MM. les princes soient rétablis dans leurs biens et dans leurs charges et gouvernements, pensions et assignations, et qu'ils soient réassignés sur de bons fonds et MM. les princes aussi.

8° Que Monsieur soit satisfait sur les choses qu'il peut désirer pour lui et pour ses amis et serviteurs.

9° Que les troupes et les officiers qui ont suivi MM. les princes seront traités comme ils l'étaient auparavant, et auront le même rang qu'ils avaient.

10° Qu'on accorde à messieurs de Bordeaux les choses qu'ils demandaient avant cette guerre, et pour lesquelles ils avaient des députés à la cour.

11° Qu'on accorde quelques décharges des tailles dans la Guienne, selon qu'on conviendra de bonne foi.

12° Qu'on accorde à M. le prince de Conti la permission de traiter du gouvernement de Provence avec M. d'Angoulême, et de lui donner la Champagne en échange, ou de vendre ce gouvernement-là à qui il voudra pour en donner l'argent à M. d'Angoulême, et le surplus lui sera baillé par le roi.



vergne.

14° Qu'on donne à M. le président Viole la permission de traiter d'une charge de président à mortier ou de secrétaire d'Etat, et parole que ce sera la première, et une somme d'argent dès cette heure pour lui en faciliter la récompense.

15° Qu'on accorde à M. de la Rochefoucauld et le brevet qu'il demande pareil à celui de MM. de Bouillon et de Guémené pour le rang de leurs maisons, et six-vingt mille écus pour traiter du gouvernement de Saintonge et d'Angoumois si on le veut vendre, ou de tel autre qu'il voudra.

16° Qu'on donne à M. le prince de Tarente un brevet pour son rang pareil à celui de M. de Bouillon, duquel on le mettra en possession, et une somme de deniers pour le dédommagement des pertes qu'il a souffertes à la prise et rasement de Taillebourg, suivant le mémoire qu'il en donnera.

17° Qu'on fasse MM. de Marchin et du Doignon maréchaux de France.

18° Qu'on donne des lettres de duc à M. de Montespan.

19° Qu'on rétablisse M. de Rohan dans son gouvernement d'Angers, et qu'on lui donne le pont de Cé et le ressort de Saumur.

20° Qu'on donne à M. de la Force le gouvernement de Bergerac et Sainte-Foi, et la survivance à M. de Castelnau, son fils.

21° Qu'on assure M. le marquis de Sillery de le faire chevalier de l'ordre à la première promotion, dont il lui sera donné un brevet.

Moyennant tout ce que dessus, on promet de poser les armes, et consentir de bonne foi à tous les avantages de M. le cardinal Mazarin, à tout ce qu'il pourra faire pour sa justification, et à son retour même dans trois mois, ou dans le temps que M. le Prince, après avoir ajusté les points de

la paix générale avec les Espagnols, sera arrivé au lieu de la conférence avec les ministres d'Espagne, et qu'il aura mandé que la paix sera près d'être signée, laquelle néanmoins il ne signera qu'après le retour de M. le cardinal Mazarin. Cependant que l'argent mentionné par le traité sera donné auparavant son retour.

Le cardinal écouta les propositions de Gourville, et y parut très-facile, soit qu'il eût véritablement l'intention de les accorder, ou qu'il voulût découvrir les sentiments du duc de Bouillon sur ce qu'on lui proposait, particulièrement sur l'article de sa sortie hors du royaume, et juger par là si le duc de Bouillon essayerait de se prévaloir de son absence, ou s'il demeurerait ferme dans ses intérêts. Mais le duc de Bouillon, qui pénétra son intention, et qui craignait de plus que la paix se fit sans qu'il eût pour lui le duché d'Albret qu'on devait retirer de M. le Prince pour faire une partie de la récompense de Sedan, dit au cardinal que, puisqu'il trouvait juste de faire des grâces à tous les amis de M. le Prince, qui étaient ses ennemis déclarés, il croyait qu'il était encore plus raisonnable de faire justice à ses amis qui l'avaient assisté et maintenu contre M. le Prince; qu'il ne trouvait rien à dire à ce qu'on voulait faire pour les ducs de Nemours et de la Rochefoucauld, Marchin et les autres; mais qu'il pensait aussi qu'ayant un intérêt aussi considérable que le duché d'Albret, on ne devait rien conclure sans obliger M. le Prince à le satisfaire là-dessus.

De quelque esprit que partissent les raisons du duc de Bouillon, elles empêchèrent le cardinal de passer outre, et il renvoya Gourville vers M. le Prince pour lever cette difficulté. Mais comme dans toutes les grandes affaires les retardements sont d'ordinaire très-considérables, ils le devaient être particulièrement dans celle-ci, qui était composée, non-seulement de tant d'intérêts différents, et regardée par tant de cabales opposées qui la voulaient rompre, mais encore qui était conduite par M. le Prince d'une part, et par le

qualités directement opposées, ne laissent pas, dans la conjoncture présente, de convenir en la manière de traiter cette affaire l'un et l'autre sans y avoir de prétention limitée ; ce qui fait que lorsqu'on leur a accordé ce qu'ils demandent, ils croient toujours en pouvoir obtenir davantage, et se persuadent tellement que tout est dû à leur bonne fortune, que la balance ne peut jamais être assez égale, ni demeurer assez longtemps en cet état pour leur donner loisir de résoudre un traité et de le conclure.

D'autres obstacles se joignirent encore à ceux-ci. L'intérêt du cardinal de Retz était d'empêcher la paix, parce qu'étant faite sans sa participation, et M. le duc d'Orléans et M. le Prince étant unis avec la cour, il demeurerait exposé et sans protection. D'ailleurs, M. de Chavigny, ensuite du mauvais succès de sa négociation, et piqué contre la cour et contre M. le Prince, aimait mieux que la paix se rompît que de la voir faire par d'autres voies que la sienne. Je ne puis dire si cette conformité d'intérêts qui se rencontra alors entre le cardinal de Retz et M. de Chavigny, les fit agir de concert pour empêcher le traité de M. le Prince, ou si l'un des deux fit agir M. le duc d'Orléans ; mais j'ai su depuis, par une personne que je dois croire, que, dans le temps que Gourville était à Saint-Germain, Monsieur manda au cardinal Mazarin par le duc d'Anville qu'il ne conclût rien avec M. le Prince ; que Monsieur voulait avoir, vers la cour, le mérite de la paix, et qu'il était prêt à aller trouver le roi, et à donner par là un exemple qui serait suivi du peuple et du parlement de Paris. Il y avait apparence qu'une proposition comme celle-là serait écoutée préférablement à toutes les autres ; et en effet, soit par cette raison, soit par celles que j'ai dites de la disposition où étaient M. le Prince et M. le cardinal Mazarin, ou soit, comme j'ai toujours cru, que le cardinal n'ait jamais voulu cette paix, et qu'il s'est seulement servi des négociations comme d'un piège pour

surprendre ses ennemis, enfin les choses furent si brouillées et si éloignées en peu de temps, que le duc de la Rochefoucauld ne voulut plus que ses gens eussent part à des négociations qui ruinaient son parti, et ordonna à Gourville de tirer une réponse positive du cardinal, la seconde fois qu'il alla à Saint-Germain, sans y plus retourner.

Cependant, outre que l'esprit de M. le Prince n'était pas toujours constamment arrêté à vouloir la paix, il était combattu sans cesse par les divers intérêts de ceux qui l'en voulaient détourner. Les ennemis du cardinal Mazarin ne se croyaient pas vengés s'il demeurait en France, et le cardinal de Retz jugeait bien que l'accommodement de M. le Prince lui ôtait toute sa considération, et l'exposait à ses ennemis; au lieu que la guerre ne pouvait durer sans perdre ou sans éloigner M. le Prince, et qu'ainsi demeurant seul auprès de M. le duc d'Orléans, il pourrait se rendre considérable à la cour pour en tirer ses avantages. D'autre part, les Espagnols offraient à M. le Prince tout ce qui était le plus capable de le tenter, et mettaient tout en usage pour faire durer la guerre civile. Ses plus proches parents, ses amis et ses domestiques même appuyaient ce sentiment pour leur intérêt particulier. Enfin, tout était partagé en cabales pour faire la paix ou pour continuer la guerre; et tout ce qu'il y a de plus raffiné dans la politique était exposé aux yeux de M. le Prince pour l'obliger à prendre l'un de ces deux partis, lorsque M<sup>me</sup> de Châtillon lui fit naître le désir de la paix par des moyens plus agréables. Elle crut qu'un si grand bien devait être l'ouvrage de sa beauté; et, mêlant de l'ambition avec le dessein de faire une nouvelle conquête, elle voulut en même temps triompher du cœur de M. le Prince, et tirer de la cour des avantages de la négociation. Ces raisons ne furent pas les seules qui lui donnèrent ces pensées. Un intérêt de vanité et de vengeance y eut autant de part que le reste. L'émulation que la beauté et la galanterie produisent souvent parmi les dames, avait causé une aigreur extrême entre

temps caché leurs sentiments, mais enfin ils parurent avec éclat de part et d'autre, et M<sup>me</sup> de Châtillon ne borna pas seulement sa victoire à obliger M. de Nemours de rompre la liaison qu'il avait avec M<sup>me</sup> de Longueville; elle voulut ôter aussi à M<sup>me</sup> de Longueville la connaissance des affaires, et disposer seule de la conduite et des intérêts de M. le Prince. Le duc de Nemours, qui avait beaucoup d'engagement avec elle, approuva ce dessein. Il crut que, pouvant régler la conduite de M<sup>me</sup> de Châtillon envers M. le Prince, elle lui inspirerait les sentiments qu'il voudrait, et qu'ainsi il disposerait de l'esprit de M. le Prince par le pouvoir qu'il avait sur celui de M<sup>me</sup> de Châtillon. Le duc de la Rochefoucauld, de son côté, avait alors plus de part que nul autre à la confiance de M. le Prince, et se trouvait en même temps dans une liaison étroite avec le duc de Nemours et M<sup>me</sup> de Châtillon. Il connaissait l'irrésolution de M. le Prince pour la paix; et, craignant, ce qui arriva depuis, que la cabale des Espagnols et celle de M<sup>me</sup> de Longueville ne se joignissent ensemble pour éloigner M. le Prince de Paris, où il pouvait traiter tous les jours sans leur participation, il crut que l'entremise de M<sup>me</sup> de Châtillon pouvait lever tous les obstacles de la paix. Dans cette pensée, il porta M. le Prince à s'engager avec elle, et à lui donner la terre de Merlou en propre. Il disposa aussi M<sup>me</sup> de Châtillon à ménager M. le Prince et M. de Nemours, en sorte qu'elle les conservât tous deux, et il fit approuver à M. de Nemours cette liaison qui ne lui devait pas être suspecte, puisqu'on lui en voulait rendre compte, et ne s'en servir que pour lui donner la principale part aux affaires.

Cette machine, étant conduite et réglée par le duc de la Rochefoucauld, lui donna la disposition presque entière de tout ce qui la composait; et ainsi ces quatre personnes y trouvant également leurs avantages, elle eût eu sans doute à la fin le succès qu'il s'était proposé; si la fortune ne s'y

fût opposée par divers accidents qu'il fut impossible d'éviter. Cependant M<sup>me</sup> de Châtillon voulut paraître à la cour avec l'éclat que son nouveau crédit lui devait donner. Elle y alla avec un pouvoir si général de disposer des intérêts de M. le Prince, qu'on le prit plutôt pour un effet de sa complaisance envers elle, et une envie de flatter sa vanité, que pour une intention véritable de faire un accommodement. Elle revint à Paris avec de grandes espérances. Mais le cardinal tira des avantages solides de cette négociation. Il gagnait du temps, il augmentait le soupçon des cabales opposées, et il amusait M. le Prince à Paris, sous l'espérance d'un traité, pendant qu'on lui ôtait la Guienne, qu'on prenait ses places, que l'armée du roi, commandée par MM. de Turenne et d'Hocquincourt, tenait la campagne, lorsque la sienne était retirée dans Etampes. Elle ne put même y demeurer longtemps sans recevoir une perte considérable ; car M. de Turenne ayant avis que Mademoiselle, revenant d'Orléans, et passant par Etampes, avait voulu voir l'armée en bataille, il fit marcher ses troupes et arriva au faubourg d'Etampes avant que celles de l'armée des princes, qui y avaient leur quartier, y fussent rentrées et en état de le défendre. Il fut forcé et pillé ; et M. de Turenne et le maréchal d'Hocquincourt se retirèrent en leur quartier après avoir tué mille ou douze cents hommes des meilleures troupes de M. le Prince, et emmené plusieurs prisonniers.

Ce succès augmenta les espérances de la cour, et fit naître le dessein d'assiéger dans Etampes toute l'armée des princes qui y était renfermée. Quelque difficile que parût cette entreprise, elle fut néanmoins résolue, sur l'espérance de trouver des troupes étonnées, des chefs divisés, une place ouverte en plusieurs endroits, fort mal munie, et hors d'état d'être secourue que par M. de Lorraine, avec lequel la cour croyait avoir traité. Il semble aussi que l'on considéra moins l'événement du siège que la réputation qu'un si grand dessein devait donner aux armes du roi. En effet, quoiqu'on

continuât avec empressement de négocier, et que M. le Prince eût alors un extrême désir de la paix, on ne la pouvait raisonnablement attendre, jusqu'à ce que le succès d'Étampes en eût réglé les conditions. Les partisans de la cour se servaient de cette conjoncture pour gagner le peuple, et pour faire des cabales dans le parlement; et bien que M. d'Orléans parût très-uni avec M. le Prince, il avait tous les jours des conférences particulières avec le cardinal de Retz, qui s'attachait principalement à détruire toutes les résolutions que M. le Prince lui faisait prendre.

Le siège d'Étampes continuait toujours, et quoique les progrès de l'armée du roi ne fussent pas considérables, les bruits qui se répandaient dans le royaume lui étaient avantageux, et Paris attendait le secours de M. de Lorraine comme le salut du parti. Il arriva enfin ensuite de plusieurs remises : et, après avoir donné beaucoup de soupçons de son accommodement avec le roi, sa présence dissipa pour un temps cette opinion, et on le reçut avec une extrême joie. Ses troupes campèrent près de Paris, et on en souffrit les désordres sans s'en plaindre. Il y eut d'abord quelque froideur entre M. le Prince et lui pour le rang; mais, voyant que M. le Prince tenait ferme, il relâcha de ses prétentions d'autant plus facilement, qu'il n'avait fait ces difficultés que pour gagner le temps de faire un traité secret avec la cour pour la levée du siège d'Étampes sans hasarder un combat. Néanmoins, comme on n'est jamais si facile à être surpris que quand on songe trop à tromper les autres, M. de Lorraine, qui croyait rencontrer tous ses avantages et toutes ses sûretés dans les négociations continuelles qu'il ménageait avec la cour avec beaucoup de mauvaise foi pour elle et pour le parti des princes, vit tout d'un coup marcher M. de Turenne à lui avec toute l'armée, et il fut surpris, lorsqu'il lui manda qu'il le chargerait à l'heure même, s'il ne décampait et ne se retirait en Flandre. Les troupes de M. de Lorraine n'étaient pas inférieures à celles du roi, et un homme

qui n'eût eu soin que de sa réputation, eût pu raisonnablement hasarder un combat; mais, quelles que fussent les raisons de M. de Lorraine, elles lui firent préférer le parti de se retirer avec honte, et de subir ainsi le joug que M. de Turenne lui voulut imposer. Il ne donna aucun avis de ce qui se passait à M. le duc d'Orléans ni à M. le Prince, et les premières nouvelles qu'ils en eurent, leur apprirent confusément que leurs troupes étaient sorties d'Etampes, que l'armée du roi s'en était éloignée, et que M. de Lorraine s'en retournait en Flandre, prétendant avoir pleinement satisfait aux ordres des Espagnols et à la parole qu'il avait donnée à M. le duc d'Orléans de faire lever le siège d'Etampes. Cette nouvelle surprit tout le monde, et fit résoudre M. le Prince d'aller joindre ces troupes, craignant que celles du roi ne les chargeassent en chemin. Il sortit de Paris avec dix ou quinze chevaux, et, s'exposant ainsi à être rencontré par les partis des ennemis, il joignit son armée à Linas, et l'amena loger vers Villejuif. Elle passa ensuite à Saint-Cloud, où elle fit un long séjour, pendant lequel non-seulement la moisson fut toute perdue, mais presque toutes les maisons de la campagne furent brûlées ou pillées, ce qui commença d'aigrir les Parisiens, et M. le Prince fut près d'en recevoir de funestes marques en la journée de Saint-Antoine, dont nous allons parler.

Cependant Gaucourt avait des conférences secrètes avec le cardinal, qui lui témoignait toujours une grande ardeur pour la paix. Il était convenu des principales conditions; mais plus il insistait sur les moindres, et plus on devait croire qu'il ne voulait pas traiter. Ces irrésolutions donnaient de nouvelles forces à toutes les cabales et de la vraisemblance à tous les divers bruits qu'on voulait semer. Jamais Paris n'a été plus agité, et jamais l'esprit de M. le Prince n'a été plus partagé pour se résoudre à la paix ou à la guerre. Les Espagnols le voulaient éloigner de Paris pour empêcher la paix, et les amis de M<sup>me</sup> de Longueville contribuaient à ce



dessein pour l'éloigner de M<sup>me</sup> de Châtillon. D'ailleurs Mademoiselle avait tout ensemble le même dessein qu'avaient les Espagnols et celui qu'avait M<sup>me</sup> de Longueville; car, d'un côté, elle voulait la guerre comme les Espagnols, afin de se venger de la reine et du cardinal, qui ne voulaient pas qu'elle épousât le roi, et, de l'autre, elle désirait, comme M<sup>me</sup> de Longueville, rompre la liaison de M. le Prince avec M<sup>me</sup> de Châtillon, et avoir plus de part qu'elle à sa confiance et à son estime. Pour y parvenir par ce qui était le plus sensible à M. le Prince, elle leva des troupes en son nom, et lui promit de fournir de l'argent pour en lever d'autres. Ces promesses, jointes à celles des Espagnols et aux artifices des amis de M<sup>me</sup> de Longueville, firent perdre à M. le Prince les pensées qu'il avait pour la paix. Ce qui l'en éloigna encore davantage, fut non-seulement le peu de confiance qu'il crut pouvoir prendre en la cour, mais il se persuada encore que, puisque M. de Lorraine, dépouillé de ses États, et avec des qualités beaucoup au-dessous des siennes, s'était rendu si considérable par son armée et par son argent, il ferait aussi des progrès à proportion plus avantageux, et serait cependant entièrement maître de sa conduite. C'est ce qu'on a cru être le véritable motif qui a entraîné M. le Prince avec les Espagnols, et pour lequel il a bien voulu exposer tout ce que sa naissance et ses services lui avaient acquis dans le royaume.

Il cacha ce sentiment autant qu'il lui fut possible, et fit paraître le même désir de la paix, qu'on traitait toujours inutilement. La cour était alors à Saint-Denis, et le maréchal de la Ferté avait joint l'armée du roi avec des troupes qu'il avait amenées de Lorraine. Celles de M. le Prince étaient plus faibles que le moindre de ces deux corps qui lui étaient opposés, et elles avaient tenu jusque-là le poste de Saint-Cloud, afin de se servir du pont pour éviter un combat inégal; mais l'arrivée du maréchal de la Ferté, donnant moyen aux troupes du roi de se séparer et d'attaquer Saint-

Cloud par les deux côtés en faisant un pont de bateaux vers Saint-Denis, fit résoudre M. le Prince à partir de Saint-Cloud dans le dessein de gagner Charenton, et de se poster dans cette langue de terre où se fait la jonction de la rivière de Marne avec la Seine. Il eût pris sans doute un autre parti s'il eût eu la liberté de choisir; et il lui eût été bien plus sûr et plus facile de laisser la rivière de Seine à sa main gauche, et d'aller par Meudon et par Vaugirard se poster sous le faubourg Saint-Germain, où on ne l'eût peut-être pas attaqué, de peur d'engager par là les Parisiens à le défendre; mais M. le duc d'Orléans ne voulut point y consentir, par la crainte qu'on lui donna de l'événement d'un combat qu'il pouvait voir des fenêtres du Luxembourg, et parce qu'on lui fit croire que l'artillerie du roi ferait de continuelles décharges pour l'en chasser. Ainsi, par l'opinion d'un péril imaginaire, M. le duc d'Orléans exposa la vie et la fortune de M. le Prince à l'un des plus grands dangers qu'il courut jamais.

Il fit donc marcher ses troupes à l'entrée de la nuit, le 1<sup>er</sup> de juillet 1652, pour arriver à Charenton auparavant que celles du roi le pussent joindre. Elles passèrent par le Cours de la Reine, et par le dehors de Paris, depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à celle de Saint-Antoine, pour prendre de là le chemin de Charenton. Il voulut éviter de demander passage dans la ville, craignant de ne le pas obtenir, et qu'un refus dans une telle conjoncture ne fit paraître le mauvais état de ses affaires. Il craignait aussi que, s'il l'obtenait, ses troupes ne se dissipassent dans la ville, et qu'il ne pût les en faire sortir s'il en était besoin.

La cour fut aussitôt avertie de la marche de M. le Prince, et M. de Turenne partit à l'heure même avec ce qu'il avait de troupes, pour le suivre et l'arrêter jusqu'à ce que le maréchal de la Ferté, qui avait eu ordre de repasser le pont et de marcher avec les siennes, eût le temps de le joindre.

comme de dessus un théâtre, une action qui, selon les apparences, devait être la perte inévitable de M. le Prince, et la fin de la guerre civile, et qui fut en effet l'une des plus hardies et des plus périlleuses occasions de toute cette guerre, et celle où les grandes et extraordinaires qualités de M. le Prince parurent avec le plus d'éclat. La fortune sembla même se réconcilier avec lui en cette rencontre, pour avoir part à un succès dont l'un et l'autre parti ont donné la gloire à sa valeur et à sa conduite; car il fut attaqué dans le faubourg Saint-Antoine, où il eut moyen de se servir des retranchements que les bourgeois y avaient faits quelques jours auparavant pour se garantir d'être pillés des troupes de M. de Lorraine, et il n'y avait que ce seul lieu dans toute la marche qu'il voulait faire qui fût retranché, et où il pût éviter d'être entièrement défait. Quelques escadrons de son arrière-garde furent chargés dans le faubourg Saint-Martin par des gens que M. de Turenne avait détachés pour l'amuser, et se retirèrent en désordre dans le retranchement du faubourg Saint-Antoine, où il s'était mis en bataille. Il n'eut que le temps qui lui était nécessaire pour cela, et pour garnir d'infanterie et de cavalerie tous les postes par lesquels il pouvait être attaqué. Il fut contraint de mettre le bagage de son armée sur le bord du fossé de Saint-Antoine, parce qu'on avait refusé de le laisser entrer dans Paris. On avait même pillé quelques chariots, et les partisans de la cour avaient ménagé qu'on y verrait de là comme d'un lieu neutre l'événement de cette affaire.

M. le Prince retint auprès de lui ce qui s'y trouva de ses domestiques, ou de personnes de qualité qui n'avaient point de commandement, et qui étaient au nombre de trente ou quarante.

M. de Turenne disposa de ses attaques avec une extrême diligence et toute la confiance que peut avoir un homme qui se croit assuré de la victoire. Mais lorsque ses gens dé-

tachés furent à trente pas du retranchement, M. le Prince sortit avec l'escadron que j'ai dit, et, se mêlant l'épée à la main, défit entièrement le bataillon qui était commandé, prit des officiers prisonniers, emporta les drapeaux et se retira dans son retranchement. D'un autre côté, le marquis de Saint-Mesgrin attaqua le poste qui était défendu par le comte de Tavanès, lieutenant général, et par l'Enques, maréchal de camp. La résistance y fut si grande, que le marquis de Saint-Mesgrin, voyant que toute son infanterie mollissait, emporté de chaleur et de colère, avança avec la compagnie de cheval-légers du roi, dans une rue étroite, fermée d'une barricade, où il fut tué avec le marquis de Nantouillet, le Fouilloux, et quelques autres. Mancini, neveu du cardinal Mazarin, y fut blessé, et mourut peu de jours après.

On continuait de toutes parts les attaques avec une extrême vigueur, et M. le Prince chargea une seconde fois avec même succès qu'à la première. Il se trouvait partout, et, dans le milieu du feu et du combat, il donnait les ordres avec une netteté d'esprit qui est si rare et si nécessaire en ces rencontres. Enfin, les troupes du roi avaient forcé la dernière barricade de la rue qui va de celle du Cours à Charenton, et qui était quarante pas au-delà d'une fort grande place qui aboutit à cette même rue. Le marquis de Navailles s'en était rendu maître, et avait, pour la mieux garder, fait percer les maisons proches, et mis des mousquetaires partout. M. le Prince avait dessein de les déloger avec de l'infanterie, et de faire percer d'autres maisons pour les chasser par un plus grand feu, comme c'était en effet le parti qu'on devait prendre. Mais le duc de Beaufort, qui ne s'était pas rencontré auprès de M. le Prince au commencement de l'attaque, et qui sentait quelque dépit de ce que le duc de Nemours y avait toujours été, pressa M. le Prince de faire attaquer la barricade par l'infanterie, et comme cette infanterie était déjà lassée et rebutée, au lieu d'aller aux ennemis, elle se mit en haie le long des maisons sans

vouloir avancer. Dans ce temps, un escadron des troupes de Flandre, posté dans une rue qui aboutissait au coin de cette place du côté des troupes du roi, ne pouvant y demeurer davantage de peur d'être coupé, quand on aurait gagné les maisons voisines, revint dans la place. Le duc de Beaufort, croyant que c'étaient les ennemis, proposa aux ducs de Nemours et de la Rochefoucauld, qui arrivaient en ce lieu-là, de les charger. Ainsi étant suivis de ce qu'il y avait de gens de qualité et de volontaires, on poussa à eux, et on s'exposa inutilement à tout le feu de la barricade et des maisons de la place, s'étant trouvé, en abordant cet escadron, qu'il était de même parti. Mais, voyant en même temps quelque étonnement parmi ceux qui gardaient la barricade, les ducs de Nemours, de Beaufort, de la Rochefoucauld et le prince de Marsillac y poussèrent et la firent quitter aux troupes du roi. Ils mirent ensuite pied à terre, et la gardèrent eux seuls, sans que l'infanterie qui était commandée voulût les soutenir. M. le Prince fit ferme dans la rue avec ce qui s'était rallié auprès de lui de ceux qui les avaient suivis. Cependant les ennemis qui tenaient toutes les maisons de la rue, voyant la barricade gardée seulement par quatre hommes, l'eussent sans doute reprise, si l'escadron de M. le Prince ne les eût arrêtés; mais, n'y ayant point d'infanterie qui les empêchât de tirer par les fenêtres, ils recommencèrent à faire feu de tous côtés, et voyaient en revers depuis les pieds jusqu'à la tête de ceux qui tenaient la barricade. Le duc de Nemours reçut treize coups sur lui ou dans ses armes, et le duc de la Rochefoucauld une mousquetade qui, lui perçant le visage au-dessous des yeux, lui fit à l'instant perdre la vue<sup>1</sup>; ce qui

<sup>1</sup> A l'occasion de cette blessure, il fit graver un portrait de M<sup>me</sup> de Longueville avec ces deux vers au bas :

Faisant la guerre aux rois, j'ai perdu les deux yeux;  
Mais pour un tel objet, je l'eusse faite aux dieux.

obligea le duc de Beaufort et le prince de Marsillac à se retirer pour emmener les deux blessés. Les ennemis avancèrent pour les prendre, mais M. le Prince s'avança aussi pour les dégager, et leur donna le temps de monter à cheval ; ainsi ils laissèrent aux ennemis le poste qu'ils venaient de leur faire quitter, et presque tout ce qui avait été avec eux dans la place fut tué ou blessé. M. le Prince perdit en cette journée les marquis de Flammareins et de la Rochegiffart, le comte de Castres, le comte de Bossu, Desfourneaux, la Martinière, la Motheguyonnet, Bercenet, capitaine des gardes du duc de la Rochefoucauld, de l'Huilère, qui était aussi à lui, et beaucoup d'autres, dont on ne peut mettre ici les noms. Enfin, le nombre des officiers morts ou blessés fut si grand de part et d'autre, qu'il semblait que chaque parti songeât plus à réparer ses pertes qu'à attaquer ses ennemis.

Cette espèce de trêve était avantageuse aux troupes du roi, rebutées de tant d'attaques où elles avaient été repoussées. Durant ce temps, le maréchal de la Ferté avait marché en diligence, et il se préparait à faire un nouvel effort avec son armée fraîche et entière, lorsque les Parisiens, qui jusque-là avaient seulement été spectateurs d'une si grande action, se déclarèrent en faveur de M. le Prince. Ils avaient été si prévenus des artifices de la cour et du cardinal de Retz, et on leur avait tellement persuadé que la paix particulière de M. le Prince était faite sans y comprendre leurs intérêts, qu'ils avaient considéré le commencement de ce

D'autres disent :

Pour ce cœur inconstant qu'enfin je connais mieux,  
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

C'était la parodie de ces deux vers de du Ryer, qu'à une autre époque avait adressés à M<sup>me</sup> de Longueville :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,  
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

combat comme une comédie qui se jouait de concert avec le cardinal Mazarin. M. le duc d'Orléans même les confirma dans cette pensée, en ne donnant aucun ordre dans la ville pour secourir M. le Prince; et le cardinal de Retz, qui était auprès de lui, augmentait encore l'irrésolution et le trouble de son esprit, en formant des difficultés sur tout ce qu'il proposait.

D'autre part, la porte Saint-Antoine était gardée par une colonnelle de bourgeois, dont les officiers, qui étaient gagnés de la cour, empêchaient presque également de sortir de la ville et d'y entrer : enfin tout y était mal disposé pour y recevoir M. le Prince et ses troupes, lorsque Mademoiselle, faisant un effort sur l'esprit de monsieur son père, le tira de la léthargie où le tenait le cardinal de Retz. Elle alla porter ses ordres à la maison de ville pour faire prendre les armes aux bourgeois. En même temps, elle commanda au gouverneur de la Bastille de faire tirer le canon sur les troupes du roi, et, revenant à la porte Saint-Antoine, elle disposa tous les bourgeois, non-seulement à recevoir M. le Prince et son armée, mais même à sortir et à escarmoucher pendant que ses troupes rentreraient. Ce qui acheva encore d'émouvoir le peuple en faveur de M. le Prince, fut de voir remporter tant de gens de qualité morts ou blessés. Le duc de la Rochefoucauld voulut profiter de cette conjoncture pour son parti, et, quoique sa blessure lui fit presque sortir les deux yeux hors de la tête, il alla à cheval du lieu où il fut blessé jusqu'à l'hôtel de Liancourt, au faubourg Saint-Germain, exhortant le peuple à secourir M. le Prince, et à mieux connaître à l'avenir l'intention de ceux qui l'avaient accusé d'avoir traité avec la cour. Cela fit, pour un temps, l'effet qu'on désirait, et jamais Paris n'a été mieux intentionné pour M. le Prince qu'il le fut alors. Cependant le bruit du canon de la Bastille produisit deux sentiments bien différents dans l'esprit du cardinal Mazarin : car d'abord il crut que Paris se déclarait contre M. le Prince, et qu'il allait triompher de cette ville et de son ennemi: mais,

voyant qu'au contraire on tirait sur les troupes du roi, il envoya des ordres aux maréchaux de France pour retirer l'armée et retourner à Saint-Denis. Cette journée peut passer pour l'une des plus glorieuses de la vie de M. le Prince. Jamais sa valeur et sa conduite n'ont eu plus de part à la victoire, et l'on peut dire aussi que jamais tant de gens de qualité n'ont fait combattre un plus petit nombre de troupes. On fit porter les drapeaux des régiments des gardes, de la marine et de Turenne, à Notre-Dame, et on laissa aller sur leur parole tous les officiers prisonniers.

Néanmoins, on continua les négociations. Chaque cabale voulait faire la paix ou empêcher que les autres ne la fissent, et M. le Prince et le cardinal étaient également résolus de ne la pas faire. M. de Chavigny s'était bien remis en apparence avec M. le Prince, et il serait malaisé de dire dans quels sentiments il avait été jusqu'alors, parce que sa légèreté naturelle lui en inspirait sans cesse d'entièrement opposés. Il conseillait de pousser les choses à l'extrémité toutes les fois qu'il espérait de détruire le cardinal et de rentrer dans le ministère, et il voulait qu'on demandât la paix à genoux toutes les fois qu'il s'imaginait qu'on pillerait ses terres et qu'on raserait ses maisons. Néanmoins, dans cette rencontre, il fut d'avis, comme tous les autres, de profiter de la bonne disposition du peuple, et de proposer une assemblée à l'hôtel de ville pour résoudre que Monsieur serait reconnu lieutenant général de l'Etat et couronne de France; qu'on s'unirait inséparablement pour procurer l'éloignement du cardinal; qu'on pourvoirait le duc de Beaufort du gouvernement de Paris en la place du maréchal de l'Hôpital, et qu'on établirait Broussel en la charge de prévôt des marchands, au lieu de le Febure. Mais cette assemblée, où l'on croyait trouver la sûreté du parti, fut une des principales causes de sa ruine, par une violence qui pensa faire périr tout ce qui se rencontra à l'hôtel de ville, et fit perdre à M. le Prince tous les avantages que la journée de Saint-



Antoine lui avait donnés<sup>1</sup>. Je ne puis dire qui fut l'auteur d'un si pernicieux dessein, car tous l'ont également désavoué; mais enfin, lorsque l'assemblée se tenait, on suscita des gens armés qui vinrent crier à la porte de la maison de ville qu'il fallait non-seulement que tout s'y passât selon l'intention de Monsieur et de M. le Prince, mais qu'on livrât dès l'heure même tout ce qui était attaché au cardinal Mazarin. On crut d'abord que ce bruit n'était qu'un effet ordinaire de l'impatience du menu peuple; mais, voyant que la foule et le tumulte augmentaient, que les soldats et même les officiers avaient part à la sédition, et qu'en même temps on mit le feu aux portes et l'on tira aux fenêtres, alors tout ce qui était dans l'assemblée se crut perdu. Plusieurs, pour éviter le feu, s'exposèrent à la fureur du peuple. Il y eut beaucoup de gens tués de toutes conditions et de tous les partis; et on crut très-injustement que M. le Prince avait sacrifié ses amis, afin de n'être pas soupçonné d'avoir fait périr ses ennemis. On n'attribua rien de cette action à M. le duc d'Orléans : toute la haine en fut rejetée sur M. le Prince. Pour moi, je pense que l'un et l'autre s'étaient servi de M. de Beaufort pour faire peur à ceux de l'assemblée qui n'étaient pas dans leurs intérêts, mais qu'en effet pas un d'eux n'eut dessein de faire mal à personne. Ils apaisèrent promptement le désordre; mais ils n'effacèrent pas l'impression qu'il avait faite dans tous les esprits. On proposa ensuite de créer un conseil, composé de Monsieur, de M. le Prince, du chancelier de France, de princes, ducs et pairs, maréchaux de France et officiers généraux du parti qui se trouvaient à Paris; deux présidents à mortier devaient aussi y assister de la part du parlement, et le prévôt des marchands de la part de la ville, pour juger définitivement de tout ce qui concernait la guerre et la police.

Ce conseil augmenta le désordre au lieu de le diminuer,

<sup>1</sup> Cette assemblée eut lieu le 4 juillet.

eut, comme avait eu l'assemblée de l'hôtel de ville, des suites funestes; car les ducs de Nemours et de Beaufort, aigris par leurs différends passés et par l'intérêt de quelques dames, se querellèrent pour la préséance au conseil et se battirent ensuite à coups de pistolet, et le duc de Nemours fut tué dans ce combat par le duc de Beaufort, son beau-frère. Cette mort donna de la compassion et de la douleur à tous ceux qui connaissaient ce prince. Le public même eut sujet de le regretter; car, outre ses belles et agréables qualités, il contribuait à la paix de tout son pouvoir, et lui et le duc de la Rochefoucauld avaient, pour apporter plus de facilité à la conclure, renoncé aux avantages que M. le Prince leur devait faire obtenir par son traité. Mais la mort de l'un et la blessure de l'autre laissèrent aux Espagnols et aux amis de M<sup>me</sup> de Longueville toute la liberté qu'ils désiraient pour entraîner M. le Prince. Ils n'appréhendèrent plus que les propositions de l'emmener en Flandre fussent contestées. Ils lui promirent tout ce qu'il désirait, et il sembla que M<sup>me</sup> de Châtillon même lui parut moins aimable depuis qu'il n'eut plus à combattre un rival digne de lui. Cependant il ne rejeta pas d'abord les propositions de paix; mais, voulant prendre aussi ses mesures pour faire la guerre, il offrit au duc de la Rochefoucauld le même emploi qu'avait le duc de Nemours, et, comme il ne le put accepter à cause de sa blessure, il le donna ensuite au prince de Tarente.

Paris était alors plus divisé que jamais : la cour gagnait tous les jours quelqu'un dans le parlement et parmi le peuple; le massacre de l'hôtel de ville avait donné de l'horreur à tout le monde; l'armée des princes n'osait tenir la campagne : son séjour à Paris augmentait l'aigreur contre M. le Prince, et ses affaires étaient réduites en de plus mauvais termes qu'elles n'avaient encore été, lorsque les Espagnols, qui voulaient également empêcher la ruine et

relevèrent de M. le Prince, afin de pousser la guerre, firent marcher une seconde fois M. de Lorraine à Paris, avec un corps assez considérable pour arrêter l'armée du roi. Il la tint même investie à Villeneuve-Saint-Georges, et manda à Paris qu'il la contraindrait de donner bataille ou de mourir de faim dans son camp. Cette espérance flatta même M. le Prince, et il crut tirer de grands avantages de l'événement de cette action, bien qu'il soit vrai que M. de Turenne ne manqua jamais de vivres, et qu'il eut toujours la liberté de se retirer à Melun sans hasarder un combat, comme il s'y retira enfin sans y rencontrer d'obstacle, pendant que M. de Lorraine était venu à Paris, et que M. le Prince était malade d'une fièvre continue.

Le corps que commandait le comte de Pallau joignit ensuite l'armée du roi, après avoir pris Montrond. Il y avait bloqué, avec assez peu de troupes, le marquis de Persan dès le commencement de la guerre; mais lorsque la garnison fut affaiblie par la faim et par les maladies, on l'attaqua de force, et on le prit avec moins de résistance qu'on n'en devait attendre de si braves gens dans une des meilleures places du monde, si on n'y eût manqué de rien. Cette perte dut être d'autant plus sensible à M. le Prince, qu'elle était arrivée en partie pour n'y avoir pas apporté les remèdes qui étaient en son pouvoir, puisque, dans le temps que l'armée du roi était vers Compiègne, il lui fut souvent assez facile de secourir Montrond, au lieu que ses troupes, en ruinant les environs de Paris, augmentèrent la haine qu'on lui portait.

Il ne fut pas plus heureux ni mieux servi en Guienne. La division de M. le prince de Conti et de M<sup>me</sup> de Longueville, en faisant accroître les partialités dans Bordeaux, servit de prétexte à tout ce qui voulut quitter son parti. Plusieurs villes, à l'exemple d'Agen, avaient ouvert les portes aux troupes du roi, et le peuple de Périgueux avait poignardé Chanlost, son gouverneur, et chassé la garnison. Villeneuve

d'Agénois, où le marquis de Téobon s'était jeté, fut la seule qui résolut de se défendre, et elle le fit avec tant de vigueur, que le comte d'Harcourt fut contraint d'en lever le siège. Il séjourna peu en Guienne, après cette petite disgrâce; et, soit qu'il eût de véritables défiances de la cour, ou qu'il crût que, se rendant maître de Brissac, de Philisbourg et de l'Alsace, il pourrait y jeter les fondements d'un établissement assuré et indépendant, il partit de son armée comme un homme qui craignait d'y être arrêté prisonnier, et se rendit à Philisbourg avec toute la diligence possible.

Cependant la maladie de M. le Prince augmentait, et bien qu'elle fût très-violente, elle ne lui fut pas si funeste qu'à M. de Chavigny; car, dans un éclaircissement fort aigre qu'il eut avec M. le Prince, il en sortit avec la fièvre qu'il prit de lui, et mourut peu de jours après. Son malheur ne finit pas avec sa vie, et la mort, qui doit terminer toutes les haines, sembla avoir réveillé celle de ses ennemis. On lui imputa presque toutes sortes de crimes, et M. le Prince, pour se justifier des soupçons que les Espagnols et les frondeurs conçurent d'un traité secret avec la cour par l'entremise de l'abbé Fouquet, accusa M. de Chavigny d'avoir écouté des propositions sans sa participation, et d'avoir promis de le faire relâcher sur des articles dont il ne se pouvait départir. Il le crut ainsi peut-être, sur ce qu'on fit courir des copies d'une lettre interceptée de l'abbé Fouquet, dont j'ai vu l'original, par laquelle il mandait à la cour que Goulas porterait M. le duc d'Orléans à se détacher de M. le Prince, s'il n'acceptait les conditions de paix qu'on lui offrait. Mais, dans les copies qu'on en vit, on avait mis le nom de M. de Chavigny en la place de celui de Goulas, et ainsi on l'accusait de trahir en même temps M. le Prince, tant à l'égard de la cour qu'à l'égard de M. le duc d'Orléans, quoiqu'il soit véritable que M. le Prince traitait lui-même avec l'abbé Fouquet, et qu'il en rendait compte à M. de Chavigny : ce qui fait que je ne puis attribuer la

niers que M. le Prince avait de M. de Chavigny, et à l'envie qu'il avait alors de faire la guerre, qui, étant combattue par ses amis, lui fit changer de conduite avec eux et avec M. de Chavigny, et donner toute sa confiance aux Espagnols, auxquels il lui importait de cacher ses conférences avec l'abbé Fouquet. Dans le même temps que M. de Chavigny mourut à Paris, M. le duc de Bouillon mourut à Pontoise. On peut dire que ce fut pour le malheur de la France, parce qu'apparemment il eût fait la paix ; car M. le Prince l'avait demandé pour garant des conditions du traité que Langlade négociait, et il n'y avait que lui qui pût le rassurer contre la défiance qu'il avait du cardinal. Cette mort du duc de Bouillon devrait seule guérir les hommes de l'ambition, et les dégoûter de tant de plans qu'ils font pour réussir dans leurs grands desseins, car l'ambition du duc de Bouillon était soutenue par toutes les qualités qui pouvaient la rendre heureuse : il était vaillant et savait parfaitement tous les ordres de la guerre ; il avait une éloquence facile, naturelle et insinuante ; son esprit était net, fertile en expédients et capable de démêler les affaires les plus difficiles ; Son sens était droit, son discernement admirable, et il écoutait les conseils qu'on lui donnait avec douceur, avec attention et avec un certain égard obligeant, dont il faisait valoir les raisons des autres et semblait en tirer ses résolutions. Mais de si grands avantages lui furent presque inutiles par l'opiniâtreté de sa fortune, qui s'opposa toujours à sa prudence, et il mourut dans le temps que son mérite, et le besoin que la cour avait de lui, auraient apparemment surmonté son malheur.

Les Espagnols se vengeaient par une longue et rude prison de l'entreprise que le duc de Guise avait faite sur le royaume de Naples, et se montraient depuis longtemps inexorables à toutes les instances qu'on leur faisait pour sa liberté. Ils l'accordèrent néanmoins à la première instance que leur en

fit M. le Prince, et renoncèrent en cette rencontre à l'une de leurs principales maximes, pour le lier encore plus étroitement à leur parti par une déférence qui leur est si peu ordinaire. Le duc de Guise se vit donc en liberté, lorsqu'il l'espérait le moins, et il sortit de prison, engagé par sa parole et par un bienfait si extraordinaire dans les intérêts de M. le Prince. Il le vint trouver à Paris, et, croyant peut-être s'être acquitté par quelques compliments et quelques visites de ce qu'il lui devait, il s'en alla bientôt après au-devant de la cour, pour offrir au roi ce qu'une si grande obligation lui faisait devoir à M. le Prince.

Cependant M. le Prince commença dès lors à prendre toutes ses mesures pour partir avec M. de Lorraine, et il est vrai que l'état de ses affaires avait rendu ce conseil si nécessaire, qu'il ne lui restait plus de parti à prendre que celui-là; car la paix était trop généralement désirée à Paris pour y pouvoir demeurer en sûreté avec dessein de l'empêcher, et M. le duc d'Orléans, qui l'avait toujours désirée et qui craignait le mal que la présence de M. le Prince lui pouvait attirer, contribua d'autant plus volontiers à son éloignement, qu'il se voyait par là en liberté de faire son traité particulier. Mais encore que les choses fussent en ces termes, la négociation ne laissait pas de continuer; car, dans le temps que le cardinal Mazarin sortit pour la seconde fois du royaume, afin de faire cesser le prétexte de la guerre civile, et faire connaître que M. le Prince avait d'autres intérêts que son éloignement, il envoya Langlade, secrétaire du cabinet, vers le duc de la Rochefoucauld, soit qu'il eût véritablement dessein de traiter pour faciliter son retour, ou qu'il prétendit tirer quelque avantage, en faisant paraître qu'il désirait la paix. Les conditions qu'apporta Langlade étaient beaucoup plus amples que toutes celles que l'on avait proposées jusqu'alors, et conformes à ce que M. le Prince avait demandé. Mais elles ne laissèrent pas d'être refusées, et sa destinée, qui l'entraînait en Flandre, ne lui a permis

pouvoir de s'en retirer. Il partit donc enfin avec M. de Lorraine<sup>1</sup>, après avoir pris de vaines mesures avec M. le duc d'Orléans pour empêcher que le roi ne fût reçu à Paris; mais le crédit de Son Altesse Royale n'était pas alors capable de balancer celui de la cour: il eut ordre lui-même de sortir de Paris le jour que le roi y devait arriver<sup>2</sup>, et il obéit aussitôt pour n'être pas témoin de la joie publique et du triomphe de ses ennemis.

---

<sup>1</sup> Le 3 octobre 1652.

<sup>2</sup> Le 21 du même mois la cour rentra à Paris.

---

## ARTICLES ET CONDITIONS

Dont Son Altesse Royale et M. le Prince sont convenus pour l'expulsion du cardinal Mazarin, en conséquence des déclarations du roi et des arrêts des parlements de France.

I. Premièrement, que Son Altesse Royale et M. le Prince sont prêts à poser les armes, de se rapprocher de la personne de Sa Majesté, de rentrer dans les conseils, et de contribuer en ce qui dépendra d'eux pour procurer la paix générale, remettre les affaires, et rétablir l'autorité du roi s'il plait à Sa Majesté de commander de bonne foi au cardinal Mazarin de sortir du royaume, et des places de son obéissance, et d'éloigner de ses conseils et d'auprès de sa personne, ses proches et ses adhérents, et d'exécuter finalement les déclarations qu'elle a données sur ce sujet, en sorte que Sadite Altesse Royale et M. le Prince aient lieu d'être persuadés qu'on ne violera plus la foi publique.

II. Que si, au contraire, le cardinal Mazarin prévaut par ses artifices sur l'esprit du roi, et que, contre les vœux et les sentiments de toute la France, et au préjudice des déclarations, l'on persévère à le maintenir, la qualité d'oncle de Sadite Majesté qu'a Son Altesse Royale l'obligeant à veiller au bien du royaume, et à s'opposer à ce qui peut le troubler pendant le bas âge de Sadite Majesté; et M. le Prince ne pouvant se dispenser d'avoir les mêmes sentiments pour l'honneur qu'il a d'être du sang royal, et considérant aussi qu'ils ne peuvent trouver aucune sûreté pour leurs personnes, pendant que le cardinal Mazarin sera maître des affaires, ont promis et se sont réciproquement obligés, et s'obligent tant pour eux que pour M. le prince de Conti son frère, et



M<sup>me</sup> la duchesse de Longueville, sa sœur, auxquels ils promettent et s'obligent de faire ratifier le présent traité au même temps que lui, comme aussi pour ceux qui sont dans leurs intérêts et union, de joindre leurs forces, employer leur crédit et leurs amis pour procurer l'exclusion du cardinal Mazarin hors du royaume, et l'éloignement de ses proches et de ses adhérents, qui se sont déclarés tels par le continuel commerce qu'ils ont eu avec lui hors de la cour et des affaires.

III. Ils promettent de ne point poser les armes jusqu'à ce qu'ils aient obtenu l'effet ci-dessus, et de n'entendre directement ou indirectement à aucun accommodement qu'à cette condition et d'un commun consentement.

IV. Ils maintiendront et augmenteront les troupes qu'ils ont sur pied autant qu'il leur sera possible, et les feront agir conjointement ou séparément, ainsi qu'ils trouveront pour le mieux, promettant en outre d'apporter tous leurs soins pour les faire subsister avec le moins d'incommodité qu'il se pourra pour les peuples.

V. Il promettent d'accepter volontiers tous les expédients raisonnables qui leur seront proposés pour la pacification du royaume, aux conditions de l'exclusion du cardinal Mazarin portées sur le second article, et de travailler incessamment pour l'établissement de la paix générale, qui est une des principales fins du présent traité, à laquelle sans doute il n'y aura plus d'obstacles, quand celui qui a voulu la continuation de la guerre sera éloigné, et que la réunion de la maison royale qu'il a empêchée si longtemps sera rétablie.

VI. Son Altesse Royale et M. le Prince promettent de maintenir les parlements, les compagnies souveraines du royaume, les principaux officiers de l'État, la noblesse, et toutes les personnes de condition dans tous leurs privilèges, et de leur faire raison sur les prétentions légitimes qu'ils pourraient avoir; de ne faire aucun traité sans leur participation, et qu'on ne leur ait réparé les torts et les pertes qu'ils pourraient

avoir soufferts en conséquence de celui-ci, et particulièrement empêcher qu'il ne soit donné atteinte à l'observation de la déclaration du 22 octobre 1648, et pour ce qu'ils sont conviés d'entrer en la présente union, et de concourir aux fins pour lesquelles elle est établie.

VII. Le cardinal Mazarin, qui a toujours gouverné en effet, quoiqu'il fût banni en apparence, ayant empêché l'assemblée des états généraux, dont le roi avait promis la convocation au 8 septembre dernier, et ayant obligé les députés qui s'étaient rendus à Tours au jour préfixe de s'en retirer avec honte et confusion, et sachant d'ailleurs qu'il ne changera pas la conduite qu'il a tenue, et qu'il empêchera par tous les moyens l'effet que l'on attend de leurs délibérations, ou que, s'il est capable de consentir qu'ils s'assemblent, ce ne sera que pour les mettre dans un lieu où il sera le maître; Son Altesse Royale et M. le Prince, pour obvier à ces deux inconvénients, promettent et s'obligent de travailler incessamment, afin de les convoquer à Paris ou dans la ville la plus proche et la plus commode, en sorte qu'ils puissent agir avec une pleine liberté; auquel cas ils déclarent qu'ils y soumettent de très-bon cœur ce qu'ils ont d'intérêt, qu'ils promettent n'être autres que ceux du roi et de l'État, à leur décision, dont il sera dressé un édit perpétuel et irrévocable, pour être vérifié dans le parlement de Paris, et dans tous ceux qui seront entrés en la présente union.

VIII. Son Altesse Royale et M. le Prince ne pouvant tenir pour légitime ni reconnaître le conseil qui a été établi par le cardinal Mazarin, un de ceux qui le composent ayant acheté son emploi avec une notable somme d'argent qu'il a donnée audit cardinal Mazarin; et étant obligés, chacun selon le degré du sang dont ils ont l'honneur de toucher Sa Majesté, d'avoir soin de faire ses affaires, et de faire en sorte qu'elles soient bien gouvernées, promettent de n'entendre à aucun accommodement que les créatures et les adhérents publics du cardinal Mazarin ne soient exclus du conseil d'État

conseil et autres qui ne pourront être soupçonnés d'avoir aucune part avec lui.

IX. Et d'autant que les ennemis de M. le Prince sont capables de vouloir décrier sa conduite, en publiant qu'il a des liaisons avec les étrangers, Son Altesse Royale et monditsieur le Prince déclarent qu'ils n'auront jamais aucun commerce ni correspondance avec eux, que pour l'établissement de la paix générale, et qu'ils n'en prendront à l'avenir avec aucun prince étranger, qu'elles n'aient été jugées avantageuses au service du roi et de l'État par le parlement et les personnes principales qui entreront dans la présente union.

X. Et afin que les malintentionnés et les personnes les plus attachées à la personne du cardinal Mazarin ne puissent douter avec raison des bonnes intentions de Son Altesse Royale et de M. le Prince, ils ont estimé à propos de déclarer expressément, par cet article particulier, qu'ils n'ont autre intérêt que celui de l'entière sûreté de leurs personnes; et so qu'ils fassent des progrès, pendant que le malheur de l'État les obligera d'employer leurs armes pour l'expulsion dudi cardinal Mazarin, ou que les affaires s'accommodent par son exclusion, ainsi qu'il a été ci-dessus expliqué, de ne prétendre aucuns nouveaux établissemens, et de trouver leur entière satisfaction dans celle qu'aura la France de voir la fin des troubles et la tranquillité publique assurée.

XI. Son Altesse Royale et M. le Prince ont estimé néanmoins à propos, pour bonnes considérations, de convenir qu'ils contribueront de tout leur pouvoir dans l'accommodement qui se pourra faire pour les satisfactions justes et raisonnables de tous ceux qui sont présentement engagés dans la cause commune ou qui s'y joindront ci-après, en sorte qu'ils reçoivent des marques effectives de leur protection tout autant qu'il leur sera possible.

Ce présent traité a été signé double par Son Altesse Royale

et par les sieurs comtes de Fiesque et de Gaucourt, pour et au nom de M. le Prince, M. le prince de Conti et M<sup>me</sup> la duchesse de Longueville, en vertu du pouvoir qu'en a donné M. le Prince, et qui a été présentement remis ès mains de Son Altesse Royale par ledit sieur comte de Fiesque, lesquels se sont obligés et s'obligent de fournir à sadite Altesse Royale leurs ratifications dans un mois au plus tard.

Fait à Paris ce 24<sup>e</sup> jour de janvier 1652.

*Signé* : GASTON. — CHARLES-LÉON DE FIESQUE.  
— JOSEPH DE GAUCOURT.

FIN DES MÉMOIRES DE LA ROCHEFOUCAULD.



---

# APOLOGIE

DE M. LE PRINCE DE MARSILLAC,

ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

---

Je ne présume pas assez de ma vertu pour oser répondre que j'aurais haï le cardinal Mazarin quand il m'aurait aimé. Peut-être qu'il eût fait des choses pour mes intérêts qui m'auraient déguisé tout ce qu'on lui a vu faire contre ceux de l'Etat, et une mauvaise honte me ferait possible périr dans une mauvaise cause où des obligations signalées m'auraient engagé insensiblement. Je consens donc qu'il dise que je serais son ami si mon malheur avait voulu qu'il eût été le mien, que j'aurais défendu ses crimes s'il y avait eu lieu de croire que je m'en fusse prévalu, et qu'enfin j'aurais pu commettre de grandes injustices de peur qu'il ne me semblât que j'eusse commis de grandes ingrattitudes. Mais que peut-il conclure de tout cet aveu? Fallait-il que je me sacrifiasse pour lui, parce qu'il n'y avait rien à quoi il n'eût été capable de me sacrifier? Devais-je mon épée à l'affermissement d'une autorité que je n'ai connue en mon particulier que par les dommages que j'en ai reçus? Et serai-je un ingrat et un traître pour n'avoir pas pris contre ma patrie et contre mon roi le parti de celui qui causait ma ruine aussi bien que la leur? Sans mentir, si l'honneur et la conscience veulent qu'on se dévoue au salut de ses oppresseurs et de

cette même raison il ne doit avoir guère moins de gardes que cette couronne a de sujets, puisqu'il en faudrait faire le dénombrement pour savoir combien sa conduite a fait de malheureux. Mais quoi qu'il n'ait jamais été soupçonné de trop de pudeur, je lui en crois assez pour n'entreprendre pas de nous débiter une si étrange doctrine, et je prévois que pour renverser ce que je dis de lui, il prétendra qu'il lui suffit de ne l'avouer pas. A la vérité, s'il ne faut que nier les maux qu'on a faits pour en être justifié, on ne le convaincra pas même des plus évidents, car c'est bien peu de lui avoir ouï dire ou de lui avoir vu faire quelque chose pour s'oser promettre de l'en faire demeurer d'accord ; et ce n'est qu'à se démentir soi-même à toute heure qu'on peut assurer que la hardiesse ne lui manque point. Mais veut-il nous persuader qu'il est innocent ? Qu'il nous remette en l'état que nous étions quand la paix générale fut entre les mains de M. Servien, et que M. le duc de Longueville, qui l'y avait mise, vit arracher des siennes la gloire d'un service qui n'aurait rien dû à ceux du premier comte de Du-nois. Qu'il rende à cette monarchie la réputation que l'in-Juste opiniâtreté de nos armes lui a fait perdre chez nos alliés mêmes, depuis ce temps-là, et qu'il nous rende enfin tant de milliers d'hommes qu'une guerre, continuée de gaieté de cœur, a encore immolés avec moins de fruit que de nécessité. Car de lui proposer de rendre ce sang dont il a achevé d'épuiser les veines de l'Etat, et de croire qu'il fera repasser les monts et les mers à tous ces millions de quoi l'Italie est la recéleuse, ce serait espérer ridiculement qu'il voulût commencer à se repentir de ses crimes par celui pour lequel tous les autres ont été commis.

Que si tous ces moyens de justification sont également impossibles, et si son avarice ne met pas moins les uns hors de sa puissance que les autres sont hors de celle de la nature, qu'il me pardonne d'avoir eu des yeux pour apercevoir

trouve bon que je rende à ses actions la justice qu'il a fait si injustement dénier aux miennes. Car de le garantir de la peine due à ses forfaits, parce qu'il m'a frustré de la récompense due à mes services, je ne sais quel raisonnement ni quelle morale exigeraient cela de moi, quand je le pourrais. Mais pour lui faire la guerre plus généreusement qu'il ne me l'a faite, je ne lui veux rien ôter de tous les avantages qu'il peut prendre légitimement, quoique je puisse les lui disputer avec succès; et s'il croit affaiblir mes dépositions par les sujets que j'ai de lui nuire, je lui en veux avouer plus qu'il n'en oserait avouer lui-même.

Lorsque la reine se vit en état de penser sérieusement à la régence, il y avait dix ans qu'elle me tenait particulièrement pour son serviteur, et six ou sept qu'on me nommait tout publiquement son martyr. Ma fortune et ma liberté n'avaient pas été les seules victimes que j'avais offertes pour son intérêt et pour son repos, et l'horreur des supplices les plus effroyables ne m'avait pas empêché de lui faire aussi bon marché de ma vie, quand elle avait bien voulu confier la sienne au courage, à la fermeté, à la prudence d'un homme de vingt-deux ans.

Aussi dois-je avouer que rien n'avait manqué à sa reconnaissance durant tout ce temps-là. Je ne hasardais ni ne perdais quoi que ce soit pour elle, dont ses bontés et ses louanges ne me récompensassent même avec excès. Il semblait qu'elle ne s'intéressât qu'en ma faveur au succès des armées où j'allais servir, et elle avait accoutumé de dire qu'elle ne voyait plus de gazettes dès qu'elle n'avait plus à craindre pour moi. Je lui paraissais au-dessus de tout ce qu'il y avait de charges et de dignités, et on eût dit qu'elle ne souhaitait une extraordinaire puissance que pour m'élever à d'extraordinaires grandeurs.

Cependant, quoique je la servisse en l'occasion qui se présentait plus utilement que je n'avais fait en toutes les autres,

acquérir tous les jours quelque corps, quelque place ou quelque personne d'extrême importance, je commençai à m'apercevoir que je me reculais par les mêmes voies qui devaient m'avancer, et qu'elle me donnait assez peu de part en beaucoup de choses où d'autres n'en devaient possible avoir que par moi. Mais comme elle ne voulait pas encore déclarer à ses serviteurs ce qu'on avait déjà gagné contre eux auprès d'elle, ces changements et ces réserves-là ne manquaient pas de belles couleurs. Le défaut de confiance passa pour un simple défaut d'application. Il fallait l'imputer à un embarras que je voyais bien, plutôt qu'à un dessein formé que je ne verrais de ma vie. Je devais croire qu'elle ne s'abstenait de me dire que ce qu'elle pensait m'avoir déjà dit, et qu'à force de m'avoir dans l'esprit, elle s'imaginait que j'avais présidé à tous ses conseils et distribué à chacun de ceux du parti l'emploi dont il était capable. Si un homme à demi persuadé par le propre mérite de ses actions, fut achevé de l'être par des assurances où il ne voyait rien qu'ou ne pût bien croire de la gratitude et de l'équité d'une grande reine, il n'y a pas grand sujet de s'en étonner; et je penserais encore à cette heure avoir mérité tous les traitements que j'en ai reçus, si j'en avais pu conserver la crainte, après les soins qu'elle avait pris de me l'ôter. Toutefois ces commencements-là eurent bientôt des suites à devoir faire juger ce qu'on a vu depuis.

La mort du feu roi arriva, et les premiers sentiments de la reine moururent avec lui. On fit qu'elle affecta de désavouer tout autre intérêt que celui de l'Etat. L'arrêt du parlement qui la fit régente la déchargea, dans sa pensée, de tout ce qu'elle avait cru devoir jusqu'alors : elle fut persuadée que ce n'était pas à une princesse qui disposait de tout, à payer ce qu'on avait fait pour une princesse qui ne pouvait rien. Et si les restes du crédit de son ancien ministre l'emportaient sur le nouveau, en ce qui touchait le rappel et le



et privés de leurs charges, ce fut si manifestement sans y avoir fait de réflexion qu'à peine y avait-elle acquiescé qu'elle s'en repentit.

Il est vrai qu'avec tout cela je fus le dernier à qui elle ôta l'espérance; et quoi qu'à bien prendre les choses on pût véritablement dire que je n'étais de rien, elle disait encore à ceux qui gouvernaient qu'il n'y avait rien dont je ne pusse être. Mon zèle et ma générosité étaient les modèles qu'elle leur proposait; et, voulant que le cardinal et moi fissions amitié, elle voulut encore que j'en fisse les lois et qu'il s'y soumit comme une épreuve infailible de la pureté de ses intentions. Je me joignis donc à lui avec dessein de ne le quitter de ma vie, s'il ne se départait de ses véritables devoirs, ou s'il n'essayait de me faire départir des miens. Je ne craignis point d'en faire ma déclaration à ceux de qui je croyais être le plus aimé, bien que ce fussent ceux-là mêmes auxquels il était le plus odieux. Nous eûmes sur ce sujet des contestations et fort obstinées et fort inutiles. Si je ne pus les faire entrer dans mon sentiment, ils ne me firent point aussi entrer dans le leur. Ce n'est pas que leur aversion n'eût pour fondement l'opinion qu'ils avaient de son impuissance à se porter au bien, et les événements n'ont que trop souvent répondu à leurs conjectures; mais aimant mieux qu'on me reprochât de n'être pas heureux en mes jugements que de n'y être pas équitable, je ne pus me résoudre à le condamner sur des fautes qu'il n'avait point encore commises, et je pensai qu'il était juste de bien espérer d'un homme qui offrait de se soumettre à toutes les censures et à tous les avis. Je tiens même encore à présent que ceux qui se hâtèrent alors de rompre avec lui furent sans y penser les premiers auteurs de cette puissance où ils craignaient tant de le voir, et il eût beaucoup mieux valu qu'ils se fussent faits ses modérateurs et ses conseillers que de se faire ses ennemis; car, outre que cette qualité faisait

souçonner de mauvaise foi tous les témoignages qu'ils rendaient de lui, elle lui donnait même les moyens de les en convaincre, parce que, n'étant plus en droit d'apprendre de lui les motifs des choses, il leur arrivait parfois d'en blâmer qui méritaient d'être louées généralement. Or, il n'eut pas plutôt cette prise sur eux qu'il n'appréhenda plus qu'ils en eussent sur lui; et la réfutation de quelques calomnies l'ayant mis en état de faire imputer à malice ou à ignorance les plus légitimes accusations, il ne tint plus qu'à lui de faire indifféremment tout ce qui lui plut.

Ayant donc bien prévu le malheureux effet d'une haine se précipitée, je m'empêchai facilement de m'y engager contre ma parole, et si je la gardai inviolablement au cardinal, ce ne fut pas peut-être sans quelque sorte de fruit; car il eut quelque honte de montrer ses vices à celui qui montrait encore de ne lui en croire point, et il suspendit au moins ses mauvaises inclinations tant qu'il me fut permis de lui suggérer de bonnes pensées.

En effet, soit que ma liberté fût assez discrète pour ne lui fournir nul prétexte de persécution ni de plainte, ou que sa tyrannie ne fût pas encore assez effrontée pour me faire un crime de ma seule circonspection, soit qu'il ne me tint pas assez détruit dans l'esprit de la reine, et que, se souvenant de l'ordre qu'il avait eu d'elle d'avoir en toute manière mon approbation, il ne pût s'imaginer qu'elle l'eût obligé à cette contrainte pour un homme qu'elle eût peu considéré, il feignit de me considérer extrêmement lui-même, et de me vouloir admettre à ses plus importantes délibérations; de sorte que s'il avait de tout temps résolu ma perte, il eut au moins le déplaisir de n'oser pas sitôt le faire paraître, et de contribuer en quelque façon à ma gloire en faisant juger de la grandeur de mes services par celle des récompenses qu'il leur proposait. Mais n'y ayant plus que moi à lui faire douter de ses forces auprès de la reine, il ne tarda pas beaucoup à les reconnaître. Et comme la prison et le bannisse-

ouvertement bandés contre lui, il commença à me trouver assez criminel de ne m'être pas déclaré absolument contre eux, et ne s'offensa pas moins de voir que je faisais encore l'arbitre qu'il avait témoigné naguère de m'en savoir gré.

La reine qui m'avait fait vivre si sévèrement avec lui, elle qui m'avait dicté mot à mot ce qu'il y avait eu de plus dur et de plus austère dans nos conventions, elle-même en parlait à l'heure à mes proches comme d'une conduite que j'avais dû juger qu'elle désapprouverait. Voulais-je toutefois en venir à l'éclaircissement : elle tournait en finesse ou en raillerie tout ce qu'on m'avait dit, et après qu'elle m'avait forcé d'en rire avec elle, elle en tirait de nouveaux sujets de se plaindre, et de prendre pour témoins et pour juges contre moi-même, les mêmes personnes par qui elle me faisait donner des avis. Il est aisé de croire qu'on n'en était pas venu là pour y demeurer, et qu'on ne travaillait pas tant à me rendre coupable pour me rendre heureux. Aussi ne s'amusa-t-on plus à borner à la charge de mestre de camp des gardes toutes les prétentions qu'on m'avait données sur celle de grand écuyer, sur celle de général des galères, et sur le gouvernement du Havre de Grâce.

On me réduisit tout d'un coup aux simples espérances des choses communes qui pourraient vaquer, encore à condition que je fusse agréable quand elles vaqueraient. Et comme l'injustice n'est que trop féconde, celle-ci en eut bientôt produit si grand nombre d'autres que je pensai n'être pas quitte pour l'exclusion de tout ce qu'il m'avait été permis d'espérer, et qu'il s'en fallut peu qu'on ne me fit ôter jusques à la liberté par la même reine pour qui j'en avais autrefois perdue. Il ne se passait jour où je n'eusse besoin d'une apologie. J'avais repartie pour quelqu'un qui n'était pas en grâce, ou m'étais trop peu échauffé pour l'accusateur. J'avais ri de quelque conte qui n'était pas assez du cercle ni du cabinet. J'avais fait raison de quelque faute

logis suspects. Enfin, il m'arriva d'aller à Beaumont, où on voulait que toute la cabale de M<sup>me</sup> de Chevreuse eût un rendez-vous, et où la ruine du cardinal ne pouvait pas manquer d'être résolue.

Alors, ne doutant plus d'avoir trop de quoi faire mon procès, ils me reçurent la première fois à une défense régulière, afin de tirer de ma bouche ma condamnation. Mais le malheur voulut pour eux que n'ayant découvert que mon innocence, ils n'eurent à condamner que leurs propres soupçons, et leur confusion les troubla, de sorte qu'ils s'engagèrent à dire que j'allais être mieux à la cour que je n'aurais jamais été. Leurs libéralités ni leur confiance ne m'en témoignèrent pourtant rien. On pensa que c'était assez de me représenter que pour lors la reine n'avait quoi que ce soit à donner ni à dire; car de récompenser pour moi des offices de la couronne et de m'en communiquer les secrets, on me croyait trop raisonnable pour le désirer, et pour m'aller souvenir qu'il y avait huit ans qu'on avait commencé à me juger digne de l'un et de l'autre.

J'avoue que ma patience fut plusieurs fois tentée de se rebuter, et que je me fusse dès l'heure soulagé l'esprit, si l'état de ma famille m'eût permis de suivre mon inclination. Mais l'intérêt de ma maison ayant étouffé toute ma colère, je me résolus encore à voir le succès des belles promesses dont j'étais flatté; et pour faire que les faveurs trouvassent en moi les dispositions nécessaires à les recevoir, je m'abstins, autant que l'honneur et la bienséance le pouvaient souffrir, de toutes les sociétés et de tous les commerces qui pouvaient déplaire. La précipitation ni la vanité de mes espérances n'attirèrent point les refus; elles furent modestes et respectueuses, et je ne m'offensai pas même qu'on ne m'offrit point ce qui venait à vaquer par la mort de ceux à qui des enfants ou des frères pouvaient succéder. Mais je ne pus pas voir si tranquillement ce qui se fit des

n'avait laissé ni enfants ni frères, et il me fut insupportable que le cardinal me fit moins de justice que mes concurrents, et qu'il m'enviât ce que M. de Roquelaure lui était venu déclarer qu'il me cédaient comme à l'homme du monde qui avait le plus mérité de la reine. Je vis bien que j'aurais difficilement les dépouilles des étrangers, puisque celles des miens m'étaient refusées, quand ceux qui les avaient prétendues en même temps que moi me les adjudgeaient, et qu'on n'était pas prêt à m'acheter des charges puisqu'on aimait mieux faire un trafic infâme de celles qui vauaient en ma propre famille, que d'en récompenser quelques-uns des services que j'avais rendus. Mais mon ressentiment ne fut pas moins secret qu'il fut légitime; ma retenue alla plus loin que mon espérance, et je ne voulus pas que mon père me pût reprocher d'avoir ruiné une affaire à laquelle il était engagé d'honneur. Quoique tout le monde sût bien que la violence qui lui avait ôté le gouvernement de Poitou, pouvait lui faire prétendre de le retirer, aucun mouvement d'équité ni d'affection ne poussait le cardinal à lui en inspirer la moindre pensée. Mais quand M. de la Trémoille fit de si grandes offres à M. de Parabère que la cour eut peur que feu M. le Prince n'entrât pour quelque chose en ce marché-là, alors le zèle de la justice commença à dévorer ce fidèle ami: il excita mon père au recouvrement de sa charge, il maintint que ce serait contre les bonnes mœurs de permettre à celui qui l'avait acquise odieusement d'en tirer à notre préjudice un si grand profit; et, parce que nous n'avions en cela que le même droit que M. de Bassompierre avait eu contre M. de la Chastre, et que nous n'étions pas disposés à le faire valoir de la même sorte, si on ne nous en donnait les mêmes moyens, il offrit de faire rendre la chose pour le prix qu'on l'avait baillée et d'en faire sortir encore une bonne partie des coffres du roi. Mais à peine la déclaration de M. de la Rochefoucauld eut-elle rompu le

traité d'un autre, qu'on oublia les conditions qui l'avaient fait entendre à se déclarer. On reçut M. de Parabère à faire les siennes comme pour une terre qui eût été dans sa maison depuis cinq cents ans. On eut aussi peu d'égard à la somme qu'à la manière des paiements qu'il nous avait contraint d'accepter.

Il fut dispensé de toutes les lois que lui-même avait faites. On lui permit d'abord de demander tout en argent comptant, et, au lieu de tout ce qu'on avait promis à mon père, on lui proposa pour cent mille livres d'assignations, sur quoi on n'eût pas trouvé cent pistoles, et le refusa-t-on de la survivance qu'il demandait pour moi. Cependant il voyait aussi peu de jour à se dédire honnêtement de son entreprise qu'à en venir à bout sans y être aidé. Mais pour éprouver si le temps ferait naître quelque facilité à l'un ou à l'autre, il fallait tirer en longueur cette négociation, et cette affaire était en ces termes-là quand la crainte de la ruiner me fit dissimuler la dernière offense que j'avais reçue. Cette discrétion fit bien que les choses n'empirèrent pas, mais elles n'en allèrent pas mieux. Le cardinal biaisa, selon sa coutume, et soit qu'il témoignât un jour de l'affection ou de l'indifférence pour ce traité, il ne manquait jamais dès le lendemain de témoigner tout le contraire. Je reconnus à cela qu'il en voulait faire notre amusement, et que, par l'interposition de ce fantôme nous ôtant la vue de ce qui se présentait de plus véritable et de plus réel, il faisait que toutes ces choses-là s'éclipsaient pour nous. Il est vrai que le gouvernement de Saintonge et d'Angoumois lui servit encore de leurre pour nous abuser, et que, nous obligeant de rien, il le fit offrir à mon père, comme s'il eût cru que M. de Brassac<sup>1</sup> était mort, quoiqu'il sût très-bien qu'il était déjà hors de danger. Mais le soin qu'il prit à cacher sa fourbe la fit éclater; et, de peur qu'on ne s'aperçût qu'il nous eût payés d'une

<sup>1</sup> Le comte de Brassac, surintendant de la maison de la reine.

gratification frauduleuse, il nous entretint de l'espérance de cette charge jusqu'à ce que celui qui la possédait se sentit prêt à la quitter avec la vie. Ce fut lorsque la sincérité de ce grand ministre parut en son jour, en ce qu'il permit, contre sa parole, à ce pauvre mourant de vendre une chose où, par manière de dire, il n'avait plus rien; et qu'encore que sa mort précédât l'accomplissement de la vente, tout ce qu'elle changea en la condition de l'acquéreur fut qu'il ne lui coûta qu'un remerciement de ce qui lui devait coûter deux cent mille livres. Enfin M. de Montausier eut en effet ce que M. de la Rochefoucauld avait eu en songe quatre mois durant, et il fallut encore revenir au traité de Poitou. Mais, par une nouveauté assez surprenante, on fut étonné que le cardinal fit continuer sous mon nom ce qui s'était commencé sous celui de mon père; et comme s'il se fût de soi-même repenti du tort qu'il m'avait fait, et qu'il eût toutefois honte de s'en confesser, il se mit à me blâmer officieusement de ne m'aider pas assez auprès de la reine ni auprès de lui; et m'offrant toutes les entrées qui pouvaient marquer la dernière familiarité, il sembla qu'il voulait encore me faire aspirer à tous les effets de la dernière bienveillance. Mais cette nouvelle bonté n'eut que de l'écorce et de l'apparence non plus que les autres, et ne servit qu'à me faire acheter trois cent mille livres un gouvernement que mon père avait été contraint de bailler pour deux cent cinquante mille, quand il n'y avait point de quartier retranché. Car jusqu'à la charge de maréchal de camp que les ennemis de la reine m'avaient fait offrir, il y a six ans, qu'elle-même avait accordée depuis la régence à deux de mes amis que j'avais recommandés, et qu'elle ne m'avait jamais refusée pour moi-même qu'à force de la trouver au-dessous de moi, elle me la refusait alors pour des considérations bien différentes, et on m'en fit autant de difficultés qu'on aurait pu faire si j'avais demandé à être maire du palais. Le cardinal s'obligea pourtant de m'envoyer le brevet dès que je serais à l'armée, pour peu que M. le Prince,

qui devait en être généralissime, témoignât de le vouloir ou de l'approuver. Et ce fut à cela que je commençai à connaître d'où m'était venu ce rayon de faveur si hors de propos ; car bien que cet officieux ne s'enquit de l'état où j'étais avec ce prince, que pour la crainte qu'on peut s'imaginer qu'il avait que je n'y fusse pas assez bien, j'aperçus au travers de cette méchante finesse qu'on lui avait fait mon crédit plus grand qu'il n'était de ce côté-là, et que c'était sans doute la cause de toutes ces tendresses que j'avais trouvées si à contretemps. Ce me fut une espèce de satisfaction de voir que ces messieurs, ayant quelquefois de mauvais amis, pouvaient prendre quelquefois de mauvaises mesures aussi bien que nous, et je dédaignai également de le fortifier dans cette créance et de l'en désabuser. Mais son erreur ne lui faisant rien hasarder contre son intérêt, il se tint ferme dans l'expédient qu'il avait trouvé, afin de ne rien faire pour moi qu'avec certitude que je pusse faire pour lui. Il crut que si j'étais fort bien avec M. le Prince, je ne manquerais pas de l'y servir pour mériter l'emploi que je demandais. Il crut que le même M. le Prince lui saurait quelque gré de me l'avoir accordé pour l'amour de lui, et il crut peut-être encore qu'il ferait valoir cela auprès de la reine, en lui faisant voir que j'étais capable de plus d'un attachement. Mais d'autant que je témoignai de ne vouloir rien avoir que par elle, et que j'en écrivis de Courtrai et de Mardik, comme j'en avais parlé à Amiens, tout le mal qu'il me put faire fut de retarder l'expédition que j'avais désirée jusqu'à ce que mes blessures m'empêchassent de m'en prévaloir.

Voilà quelque partie des obligations dont je suis redevable à ce généreux et à ce bienfaisant ; voilà quelque partie des chaînes qui devaient m'attacher à ses passions et à sa fortune. Mais je n'ai encore rien dit d'une grâce par laquelle il pensait avoir achevé de me gagner le cœur, et il ne serait pas raisonnable de la dissimuler. Si toutes les choses que j'ai rapportées jusqu'ici ont fait voir en ce premier ministre une opposition invincible à mon accroissement, elles n'y ont rien



avec une vertu toute surnaturelle à l'administration des Etats. Je n'avais point dû espérer d'un homme ordinaire qu'il souffrit que je m'élevasse jusqu'à l'empêcher de s'élever lui-même excessivement, et, n'ayant jamais rien mérité de lui qu'une sorte d'estime qui n'était pas propre à m'en faire aimer, la reine lui devait vouloir plus de mal qu'à moi de celui qu'il me procurait, puisqu'en l'obligeant de montrer un oubli apparent de tous mes services, il lui débauchait insensiblement ses vrais serviteurs. Ce n'est pas que je ne puisse dire encore qu'il étendait trop ce que la jalousie peut faire excuser en un ambitieux, car il eût pu laisser faire des choses à mon avantage qui n'eussent jamais été en obstacle au sien, et ce n'était qu'à force d'avoir le cœur bas qu'il n'y avait rien de si petit qui ne lui fit ombre. Ce n'est pas que je ne pusse même lui reprocher ma mauvaise fortune ainsi qu'un effet de sa mauvaise foi, puisque j'aurais eu de quoi me croire assez heureux s'il m'avait tenu quelque partie des choses qu'il m'avait promises. Néanmoins passons-lui pour justes toutes les injustices et toutes les infidélités que la crainte a pu lui faire commettre, tandis qu'il n'a pas été assez assuré de son pouvoir; mais d'avoir fait survivre sa haine et sa perfidie au frêle et malheureux crédit qui semblait les avoir attirées sur moi, et d'avoir affecté, depuis ma destruction, de me rendre les espérances qu'il m'avait ôtées pour avoir seulement nouvelle matière de me désobliger et de me trahir, c'est véritablement ce que j'aurais de la peine à lui pardonner et que je ne puis m'empêcher de faire connaître.

Entre toutes les choses que la reine avait eu envie de faire pour moi, la première qui s'était présentée à elle avait été de rendre à ma maison les prérogatives qu'on avait données ou rendues à trois ou quatre autres depuis vingt-cinq ou trente ans, et, parce que des recommandations y pouvaient aussi peu que ses ordres, elle se satisfaisait à renouveler en toutes rencontres les preuves que nous avions eues de cette

intention. N'osant pas faire donner chez elle un siège à ma femme, elle n'en prenait point elle-même quand elle l'allait voir; elle demeurait debout des heures entières à l'entretenir; elle lui protestait de ne pas la laisser un moment dans cette posture si elle se voyait jamais en état de l'en retirer, et elle la chassait avec des bontés qui ne se peuvent dire dès qu'elle jugeait que la foule de celles qui devaient être arrivées l'allait obliger à s'asseoir. Je confesse qu'un plus prévoyant ou plus intéressé que je ne suis se fût prévalu sans doute de tant de favorables dispositions, et que, sommant la reine de sa parole dès qu'elle fut en pouvoir de l'exécuter, il ne lui aurait pas donné le loisir d'apprendre de son nouveau ministre de quoi elle devait payer les plus anciens et les plus fidèles de ses serviteurs. Mais, outre que j'aurais eu honte de lui parler pour moi en un temps où je croyais ne devoir ni parler ni vivre que pour elle, je pensais que sa reconnaissance ne l'entretiendrait que trop de mes intérêts, et que, les siens m'étant mille fois plus considérables, je n'aurais qu'à me préserver de ces grâces excessives qui rendent encore plus odieux ceux qui les font que ceux qui les reçoivent. Véritablement je m'aperçus bientôt qu'il ne me faudrait pas de grands antidotes contre ce venin : ma faveur excita plutôt la pitié que l'envie. Dans la profusion la plus générale que l'on ait jamais vue, on me refusa jusqu'à un tabouret, qui n'eût rien coûté, si ce n'est que rien ne coûte tant que de faire justice à un homme à qui on veut donner sujet de faillir pour avoir sujet de le maltraiter. Je dis faire justice, parce que c'était à la fin ce que je demandais, et que pour décharger la reine des plaintes des autres prétendants, aussi bien que de sa parole, je m'offris de prouver dans le conseil que ce qu'on m'accorderait ne serait conséquence pour qui que ce fût. Ce n'est pas que je ne susse bien que je n'étais point le seul fils de duc; ce n'est pas aussi que je voulusse dire qu'il n'y eût que moi de qui les pères eussent toujours reçu cet honneur de nos rois d'en être avoués pour parents, car

justifiant ce dernier avantage par des titres qui ne peuvent pas être soupçonnés de faux, en un temps où tant d'autres en sont convaincus, j'entendais maintenant que j'étais le seul de qui la maison eût joint ce même avantage à celui de la duché et qui ne jouit pas de tous les privilèges que je demandais. Je demeure bien d'accord que pour me sacrifier on me couronna, et que, témoignant d'en croire encore plus que je ne m'offrais d'en vérifier, on m'assura qu'on me satisferait dès cette heure-là même, si tout le monde voulait être aussi raisonnable que moi, mais qu'ayant affaire à des gens qui ne se payent de rien que de ce qu'ils demandent, il fallait laisser venir un temps où l'on pût les obliger à entendre raison, et qu'en tout cas je serais le premier à qui on ferait ce que j'avais désiré. Mais cette assurance-là fut encore éludée. On supposa grossièrement une possession en faveur de ceux à qui on voulait donner effectivement ce qu'on s'était contenté de me promettre. Mes plaintes ne servirent qu'à me faire écouter de méchantes excuses; et le passé me faisant juger de l'avenir, je crus qu'on ne manquerait jamais de prétextes pour m'outrager, jusqu'à ce que le cardinal ne s'en laissât point à lui-même dans les promesses qu'il me fit la dernière fois que je quittai la cour pour aller en Poitou. Il s'engagea si distinctement à me faire précéder tous les prétendants au tabouret, que la seule malice dont il me restait à le soupçonner, c'était qu'il fût bien résolu qu'on n'en donnerait plus de son ministère, et tout ce que j'avais vu de lui n'avait pu encore me faire concevoir qu'il affectât de prendre des précautions, de peur qu'on ne doutât qu'il ne fût le plus infidèle de tous les méchants. Je m'en allai donc dans mon gouvernement avec la croyance de n'avoir rien à craindre que d'attendre peut-être inutilement la satisfaction qu'on me promettait, et encore ne demurerai-je guère que je n'y trouvasse de nouvelles occasions de la mériter.

Dans les calamités communes à tout cet état, les provinces es plus abondantes ou les plus soumises ont toujours été les plus opprimées; et comme si on leur avait dû imputer à crime leur obéissance et la bénédiction que Dieu leur donnait, on a incessamment puni de nouvelles souffrances la facilité qu'elles ont témoignée d'avoir à souffrir. Les pays qui sont sous ma charge étant tous remplis des funestes preuves de cette vérité, et leur désolation ne faisant que trop voir jusqu'où avait pu aller la fidélité de leur zèle, les peuples se rebutèrent d'une patience qui ne faisait qu'attirer la persécution, et, sur l'avis qu'ils eurent que le parlement avait réprimé quantité d'excès, ils passèrent eux-mêmes à celui de se faire les juges en leur propre cause, et d'étendre les suppressions portées par les déclarations du roi sur toutes les choses dont ils eussent voulu être déchargés. Ils se vengèrent sur quelques bureaux et sur quelques commis des injures qu'ils prétendaient en avoir reçues, et, se voulant même imaginer que les plus anciens droits devaient être éteints en haine des nouveaux, ils se préparaient à payer aussi peu les uns que les autres. Je ne désavoue point que leur misère ne me fit regarder avec pitié leur rébellion, et que je n'eusse bien désiré que le soulagement qu'on leur accordait eût été plus proportionné à leur maladie; mais le devoir l'emporta sur la compassion, et ne doutant point que messieurs du parlement n'eussent fait tout ce que le temps permettait de faire, j'apportai la juste chaleur qui était nécessaire pour dissiper l'orage qui s'était formé. Je fis quelque sorte de justice de ceux qui avaient voulu se la faire à eux-mêmes, et, avec plus de réputation que de violence, je rétablis en moins de huit jours l'autorité du prince, sans qu'il en coûtât la vie ni l'honneur à aucun de ses sujets.

L'avis que j'en donnai à la cour y fut reçu apparemment d'assez bonne grâce; on se loua de ma conduite et de mon crédit, et on fit semblant de croire que les circonstances des choses rendaient ce service assez signalé. Mais si on le croyait

rut rien, car ayant demandé de récompenser le gouvernement de Niort, qui vaquait par la mort de M. de Neuillan, on le donna à mademoiselle sa sœur, sans daigner seulement me faire réponse; et lorsque la mort de M. de Chemerault fit vaquer les capitaineries de Civray et de Lusignan, un homme que j'avais à la cour les ayant demandées en mon nom, faute de savoir que je n'eusse pas voulu pour mourir les ôter à ses proches, quand elles m'auraient pu accommoder, on me traita en cette occasion comme on avait fait en la précédente; de sorte que, dans les choses que j'aurais refusées, aussi bien que dans celles que je désirais; je reçus des marques certaines de la bonne volonté qu'on avait pour moi. Encore ne crut-on pas que ce fût assez de payer mes derniers services de méconnaissance, on y voulut ajouter quelque sorte d'affront; et dans le temps que mon affection et mon autorité paraissaient à l'envi dans toute l'étendue de ma charge, je découvris qu'on employait jusqu'à des personnes quasi inconnues pour y avoir l'œil et pour en mander à la cour ce qui leur en semblaient. L'âge, l'expérience et la dignité de mon père ne le garantirent pas d'un pareil mépris, et quoique six ans de disgrâce et de bannissement n'eussent pas empêché le cardinal de Richelieu, qui en était cause, de le choisir, en 1636, pour aller commander en Poitou, Saintonge et Angoumois, et de donner ordre à MM. de Brassac et de Parabère de le venir trouver, et de recevoir les siens; quoique cet emploi lui eût assez bien succédé pour offrir au feu roi de lui mener en Picardie douze cents gentilshommes et six mille hommes de pied, et quoique ce prince et son premier ministre eussent dit séparément qu'il n'y avait que lui en France capable de cela, toutes ces choses, dis-je, n'obligèrent pas le cardinal Mazarin à le traiter mieux qu'il ne me traitait, et il eut le déplaisir de se voir dédaigné de celui qu'il croyait son parfait ami, après que le plus cruel de ses ennemis, postposant la haine à l'estime, lui avait confié un si grand

ntérêt, et lui avait donné une si notable occasion de gloire.

Avec tout cela il ne me pouvait encore entrer dans l'esprit que le cardinal osât me manquer pour le tabouret, et quand on m'écrivit qu'on parlait de l'accorder à M<sup>me</sup> la comtesse de Fleix, j'en écrivis au cardinal comme ne doutant pas qu'il ne me tint parole. Je ne laissai pas néanmoins de le faire souvenir de l'avantage que j'avais sur tous les prétendants, aussi bien que des assurances qu'il m'avait données de le faire valoir, et je ne voulus point que le défaut de sa mémoire servît de prétexte ni de couverture à celui de sa foi. Mais cette circonspection se trouva fort inutile. L'impudence ne fut pas moindre en ce grand ministre que l'iniquité. Il m'empêcha d'avoir même après un autre ce qu'il m'avait promis que personne n'aurait qu'après moi; et bien que toutes mes affaires fussent à Paris, il ne me fut pas même permis d'y aller qu'à la charge que je ne parlerai point de celle-là. Je n'avais pas toutefois achevé ma première journée que je ne me vis que trop bien dispensé de cette condition, car j'appris que ce dernier tabouret était suivi de six ou sept autres, et qu'ainsi je ne devais plus espérer de justice, puisque, par la qualité et par le nombre des sujets qu'on m'avait donnés de la demander, on s'était déjà ôté la puissance de me la faire. Aussi ne prétendis-je plus d'autre satisfaction que celle de me faire voir encore à un homme à qui mon abord devait reprocher tant de perfidies, et je n'espérai point qu'il me fit de réparation d'une offense qui ne pouvait plus être réparée, de sorte qu'il n'en demeurât beaucoup de ressentiment. Je me trompai moins en cela que je n'avais fait en la confusion dont je m'imaginai que mon visage couvrirait le sien à notre entrevue, car il ne me parut jamais moins embarrassé, et il me reçut comme si j'avais eu tous les remerciements du monde à lui faire, et que, par un accès de générosité ou de modestie, il ne m'en eût pas voulu donné le loisir. Ce fut un débordement de caresses et de civilités, une cajolerie n'attendait pas l'autre, et tout

doutais s'il ne m'en voulait point disposer par là à me contenter de ce qu'il lui restait à faire pour moi et à croire que, pour être en effet le dernier obligé, je ne laissai pas d'avoir été le premier dans l'intention.

Mais voyant que pas un de ses discours n'aboutissait là, je connus bien qu'il ne tendait qu'à faire passer en de vaines démonstrations de tendresse un entretien qu'il évitait après cela des semaines entières sans qu'il y parût, et qu'il croyait que, cette occasion étant une fois passée, je penserais moi-même n'avoir plus de grâce à me plaindre de ce qu'une longue dissimulation semblait déjà avoir approuvé. Cela me fit résoudre à le faire déclarer en quelque façon et à quelque prix que ce fût; et m'imaginant bien que sa confusion me divertirait mieux que sa colère, j'aimai mieux le réduire par mes paroles à demeurer d'accord qu'il ne lui en restait point, que de lui donner un prétexte de me tourner brusquement le dos et me faire croire qu'il n'aurait manqué à me répondre que pour n'avoir pas voulu m'offenser.

Mais que ne peut l'effronterie quand elle est venue jusqu'à l'excès? Il osa me débiter d'abord la grâce qu'on avait faite à tant de personnes pour une chose à laquelle je n'avais aucun intérêt, et qui choquait aussi peu sa promesse que ma prétention, puisque c'était pour ma maison que je demandais ce que les services de M<sup>me</sup> de Senecey avaient obtenu pour la seule personne de madame sa fille, et ce qu'il avait fallu accorder nécessairement à ceux qui avaient des lettres de duché. J'aurais pu répondre à cela qu'il devait s'accorder avec ses gazettes, en ce qui regardait M<sup>me</sup> la comtesse de Fleix, et pour ce qui regardait les autres nous avions eu tout loisir d'apprendre dans notre famille que le tabouret n'est dû de plein droit qu'après que les lettres du duché et pairie ont été vérifiées dans le parlement. Mais attendu que cette faveur avait été faite à des personnes que j'en jugeais extrêmement dignes et pour qui je l'aurais désirée comme

pour moi-même, je me contentai de lui soutenir qu'elle ne choquait pas si peu sa promesse ni ma prétention qu'il faisait semblant de se l'imaginer; car sans compter que dans la parole qu'il m'avait donnée il avait formellement dérogé aux explications dont il se servait, ces mêmes explications se trouveraient encore à son désavantage, et ç'aurait toujours été une méchante raison pour ne m'accorder pas ce qu'on avait bien voulu accorder aux autres, que de s'être engagé à me servir en quelque chose de plus que ce que les autres avaient obtenu.

L'évidence et la force de ce raisonnement le mirent en désordre, et ne pouvant déguiser ni confesser une vérité si claire et si contraire à son intention, il essaya de me faire prendre le change, et sans répondre à ce que j'avais dit pour l'établissement de mon droit, il voulut me persuader de ne m'en servir pas. Mais je n'eus pas besoin des lumières que l'intérêt fait trouver même aux plus stupides, pour découvrir le faible de cet artifice et des moyens qu'il tenait pour y réussir. Car il ne me proposa rien de plus délicat que de mépriser ce que je n'avais pas obtenu, et ce qu'il fit d'abord pour m'y disposer fut d'exagérer avec son éloquence italienne la gloire de ma naissance, et de me soutenir qu'elle me mettait fort au-dessus de ces choses-là! Enfin on aurait dit, à l'ouïr parler, que c'était un grand avantage à ma femme de n'oser aller ou d'être obligée de se tenir debout en un lieu où trente autres femmes se trouvaient assises, et que tout le monde saurait qu'il n'y a point de souverains dans la chrétienté qui ne soient sortis d'une fille de ma maison dès qu'on verrait les filles de ma maison derrière ces demoiselles parmi lesquelles il y en a qui ne le sont même que médiocrement.

De cette persuasion il passa à une autre de la même force, et pour me prouver que je ne devais point m'arrêter à l'heure à ce tabouret, il s'avisa d'une raison digne du principal génie de l'Etat, et qui sérieusement était merveilleuse par



l'effronterie qu'il fallait avoir pour oser entreprendre de m'en payer, car il me dit, et comme un secret et comme un reproche, que ce que je désirais ne pouvait me manquer avec le temps, par la dignité qui était dans notre famille, et il m'en parla de si bon air que je fus sur le point de lui demander s'il venait de faire mon père duc et pair de France, ou s'il avait aidé à rendre les services qui lui avaient fait mériter de l'être dix ans devant que la France eût ouï seulement le nom de Mazarin. Mais si je ne suivis en cela mon premier mouvement, je ne laissai pas de le lui faire connaître, en sorte qu'il fut obligé de répondre plus précisément et de me conseiller de parler à la reine.

Or j'entends assez ce langage-là pour ne m'y laisser pas tromper, et pour ne changer pas un homme qui demeurait d'accord de m'avoir promis, à une reine qui était pour moi en possession d'oublier ses promesses. Aussi m'assura-t-il qu'il lui parlerait et qu'il me rendrait réponse dans fort peu de jours. Cependant celle qu'il me fit faire, fut qu'il n'en avait point encore parlé, parce qu'il avait jugé à propos que j'en parlasse moi-même, mais en sa présence, m'assurant qu'il m'en donnerait bien tout le moyen et celui de connaître de quelle façon il me voulait servir. Il s'acquitta fort bien de la dernière partie de sa promesse par le peu de soin qu'il prit de s'acquitter de l'autre, et tout ce qu'il me procura auprès de la reine, fut le commandement d'aller en Poitou aussitôt que la cour eut quitté Paris pour aller à Saint-Germain. Car lui ayant représenté que rien ne me pressait dans mon gouvernement et que j'avais beaucoup d'affaires à la cour, elle me répondit d'abord que je savais bien qu'il n'y avait point d'argent, et sur ce que je repartis qu'on pouvait au moins me donner des assignations et me contenter sur des choses d'une autre nature, elle me répliqua d'un ton décisif que ce n'était pas le temps de parler d'affaires. Ainsi je reconnus véritablement de quelle façon le cardinal me voulait servir, ou pour mieux dire, je tirai de sa mauvaise

volonté et de sa mauvaise foi toutes les convictions que j'avais jugées nécessaires pour le contraindre d'approuver lui-même le ressentiment que je devais avoir de l'une et de l'autre.

Cependant il se trouve qu'il parle de moi comme s'il m'avait tiré de dessus l'échafaud pour me mettre dessus le trône, et que je ne me fusse souvenu de la grandeur et de la gloire où sa protection m'avait élevé que pour l'accabler des misères et des infamies dont cette même protection m'aurait garanti. Si ce procédé-là est d'un homme d'honneur ou d'un homme qui s'est trop bien trouvé de ne l'être pas pour en vouloir jamais faire profession, j'en laisse le jugement à celui qui aura pris la peine de voir ce discours. Je n'y ai rien oublié volontairement de toutes les offenses qui ont dû m'animer contre lui. S'il veut pourtant me faire souvenir de quelqu'une que j'aie omise, je lui promets de l'avouer de bonne foi, et je ne lui nierai pas même que je n'aie bien cru que celui qui aimait mieux découvrir sa propre vergogne que de manquer à me rendre ses mauvais offices, ne me les a pas épargnés quand il a eu lieu de m'en faire, sans que j'eusse lieu de les lui imputer. Mais quel avantage peut-il prendre des injures que j'ai reçues de lui? Quelle jurisprudence lui apprend qu'un crime se met à couvert par un autre crime, et qu'un homme dût être absous d'un assassinat s'il ne l'avait commis que devant des témoins à chacun desquels il pourrait prouver d'avoir fait d'autres violences? Je sais bien que si l'outrage reçu a été suivi d'un ressentiment que les lois défendent, elles ne veulent pas que la justice écoute le témoignage de celui qui n'a pris d'autres voies que les siennes pour se venger. Mais tant s'en faut que ma vengeance tombe dans cette espèce-là, que je me suis armé pour la justice avant que la justice songeât particulièrement à s'armer pour moi; que, de quelque juste douleur que je fusse touché, c'est la douleur publique qui a tiré de ma bouche les premières plaintes, et qu'enfin il a fallu que le cardinal ait été déclaré ennemi de l'Etat avant que je me sois déclaré le sien.

# PORTRAIT

DE PAUL DE GONDY, CARDINAL DE RETZ,

PAR LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

---

Le cardinal de Retz a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que de vraie grandeur. Il a une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles, l'humeur facile, de la docilité et de la faiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis, peu de piété, quelques apparences de religion.

Il paraît ambitieux sans l'être. La vanité et ceux qui l'ont conduit, lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession. Il a suscité les plus grands désordres de l'État, sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir; et, bien loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su néanmoins profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal. Il a souffert sa prison avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire durant plusieurs années dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevê-

ché de Paris contre la puissance du cardinal Mazarin ; mais, après la mort de ce ministre, il s'en est démis sans connaître ce qu'il faisait, et sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation.

Sa pente naturelle est l'oisiveté ; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une grande présence d'esprit, et sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre, qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter : il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent, par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire.

Il est faux dans la plupart de ses qualités, et ce qui a le plus contribué à sa réputation, est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelque soin qu'il ait pris de paraître occupé de l'une et de l'autre. Il est incapable d'envie et d'avarice, soit par vertu, soit par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne pouvait espérer de pouvoir rendre. Il n'a point de goût ni de délicatesse. Il s'amuse à tout et ne se plaît à rien. Il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie ; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion : il quitte la cour où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde qui s'éloigne de lui.

---

# LETTRES.

---

A L'ABBÉ DE THOU<sup>1</sup>.

Monsieur,

J'ai une extrême honte de vous donner de si faibles marques de la part que je prends en votre déplaisir, et de ce qu'étant obligé de tant de façons à monsieur votre frère<sup>2</sup>, je ne puis vous témoigner que par des paroles la douleur que j'ai de sa perte, et la passion que je conserverai toute ma vie de servir ce qu'il a aimé. C'est un sentiment que je dois à sa mémoire et à l'estime que je fais de votre personne. Je vous serai extraordinairement obligé si vous me faites l'honneur de croire que j'aurai toujours beaucoup de respect pour l'un et pour l'autre, et que je suis, Monsieur, votre très-humble et très-affectionné serviteur.

MARSILLAC.

---

A SERIZAY<sup>3</sup>.

Je me donnerais l'honneur d'écrire à Monsieur<sup>4</sup>, si je ne savais que Madame<sup>5</sup> lui mande toutes les nouvelles qu'elle

<sup>1</sup> Bibliothèque impériale, collection Dupuy, vol. 915.

<sup>2</sup> L'infortuné de Thou, qui paya de sa tête son amitié pour Cinq-Mars.

<sup>3</sup> Serizay, son secrétaire, qui fut plus tard de l'Académie.

<sup>4</sup> Le duc de la Rochefoucauld, son père.

<sup>5</sup> La duchesse, sa mère.

sait, et les particularités d'une affaire qui nous met en peine. Vous saurez donc que M<sup>me</sup> de Chevreuse m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre dont je vous envoie une copie, à laquelle j'ai obéi en lui envoyant un carrosse et des chevaux pour aller à Saintes; mais nous avons appris par leur retour qu'elle a pris un autre chemin, comme vers Bordeaux; de sorte que, ne sachant si cette affaire-là n'est point de conséquence, nous avons cru qu'il en fallait donner avis à Monsieur. Si ce n'est rien, je serai bien aise qu'on n'en fasse point de bruit. J'ai reçu aujourd'hui de vos lettres, mais je n'en suis pas plus informé de nouvelles que j'étais auparavant. Je vous prie de faire retirer soigneusement une caisse qui est portée par la charrette de Poitiers qui partira jeudi; voilà toutes mes commissions pour cette heure. J'espère que vous aurez plus de curiosité d'apprendre des nouvelles afin de pouvoir m'en instruire mieux que vous n'avez fait jusqu'à présent. Je vous donne le bonsoir; adieu, mandez-moi toujours l'état de votre santé, etc.

A Verteuil, ce 13 septembre <sup>1</sup>.

A MONSIEUR DE LIANCOURT <sup>2</sup>.

Septembre 1638.

Mon très-cher oncle,

Comme vous êtes un des hommes du monde de qui j'ai toujours le plus passionnément souhaité les bonnes grâces, je veux aussi, en vous rendant compte de mes actions, vous faire voir que je n'en ai jamais fait aucune qui vous puisse

<sup>1</sup> Archives étrangères, France, t. LXXXVI, f° 9.

Cette lettre a été publiée pour la première fois, par M. Cousin, dans le volume qu'il a consacré à M<sup>me</sup> de Chevreuse.

<sup>2</sup> Cette lettre si intéressante a été publiée pour la première fois par M. Cousin dans son beau livre sur *la Jeunesse de M<sup>me</sup> de Longueville*. (Appendice, notes du chapitre iv.) L'original lui avait été communiqué par feu M. le baron de Stassart, de Bruxelles; il provenait de la vente de M. le baron de Trémont.

même en être indigne si j'avais manqué au respect que je dois à M<sup>sr</sup> le cardinal, après que notre maison en a reçu tant de grâces, et moi tant de protection dans ma prison et dans plusieurs autres rencontres dont vous-même avez été témoin d'une grande partie. Je prétends donc ici vous faire voir le sujet que mes ennemis ont pris de me nuire, et vous supplier, si vous trouvez que je ne sois pas en effet si coupable qu'ils ont publié, d'essayer de me justifier auprès de Son Eminence, et de lui protester que je n'ai jamais eu la pensée de m'éloigner du service que je suis obligé de lui rendre, et que l'entrevue que j'ai eue avec un appelé Tartereau a été sans nulle circonstance que j'aie cru qui lui pût déplaire, comme vous apprendrez par ce que je vais vous en dire.

Lorsque je fus la dernière fois à Paris pour donner quelque ordre aux affaires que M<sup>me</sup> de Mirebeau nous avait laissées en mourant, un gentilhomme que je ne connaissais point me vint trouver, et, après quelques civilités, me dit qu'il en avait à me faire d'une personne qui avait beaucoup de déplaisir d'être cause de tois ceux que j'avais reçus depuis un an; qu'il avait eu ordre de M<sup>me</sup> de Chevreuse de me voir et de m'assurer qu'elle avait été bien fâchée de la peine que j'avais soufferte, et bien aise de ce qu'elle était finie. Ensuite de cela, il me dit que ce n'était pas là le seul sujet de sa visite, et que M<sup>me</sup> de Chevreuse me priaît de lui remettre entre les mains les pierreries qu'elle m'avait confiées lorsqu'elle me renvoya mon carrosse. Je lui témoignai que ce discours me surprenait extrêmement, et que je n'avais jamais ouï parler des pierreries qu'il me demandait. Il me répondit que je faisais paraître d'avoir beaucoup de méfiance de lui, et que, puisque je ne me contentais pas de la particularité qu'il me disait, il allait me faire voir une marque qui m'ôterait le soupçon, en me donnant une lettre que M<sup>me</sup> de Chevreuse m'écrivait sur ce sujet. Je lui dis que

bien que je fusse son très-humble serviteur, néanmoins je pensais qu'elle ne dût pas trouver étrange si, après les obligations que j'ai à M<sup>gr</sup> le cardinal, je refusais de recevoir de ses lettres, de peur qu'il ne le trouvât mauvais, et que je ne voulais pas me mettre en ce hasard-là pour quoi que ce soit au monde. Il me dit que je ne devais pas appréhender en cela de lui déplaire pour ce qu'il m'engageait sa foi et son honneur qu'il n'y avait rien dedans qui fût directement ni indirectement contre les intérêts de Son Éminence, et que c'était seulement pour me redemander son bien qu'elle m'avait donné à garder. Je vous avoue que, voyant qu'il me parlait ainsi, je crus être obligé de prendre sa lettre, où après avoir vu qu'elle me priait de remettre ses pierreries entre les mains de ce Tartereau, je vis aussi qu'il m'en devait donner une pour une personne qu'elle ne me nommait point. Je lui dis que ce n'était pas là observer ponctuellement la promesse qu'il m'avait faite, et qu'il savait bien que M<sup>me</sup> de Chevreuse ne se contentait pas de me redemander ses pierreries, mais qu'elle me chargeait aussi de faire tenir une lettre à une personne sans me la nommer, et que je trouvais bien étrange qu'il m'eût pressé de lire celle qu'il m'avait donnée après la déclaration que je lui avais faite dès le commencement. Il me répondit là-dessus que, quoiqu'il y eût quelque chose de plus qu'il ne m'avait dit, il n'avait pas toutefois manqué à sa parole, parce qu'il avait eu ordre, s'il me trouvait à la cour, de me dire que cette seconde lettre était pour la reine, et de savoir si je m'en voulais charger, sinon de la faire présenter à la reine sans qu'elle se pût douter de rien, si elle faisait difficulté d'en recevoir de particulières de M<sup>me</sup> de Chevreuse; mais qu'ayant témoigné fort nettement qu'elle trouverait seulement bien étrange qu'on eût eu cette pensée-là en l'état où sont les choses, il avait aussitôt jeté cette lettre au feu, selon l'ordre qu'il en avait, et qu'ainsi je ne me devais mettre en peine de quoi que ce soit que de lui remettre les pierreries



qu'on m'en demandait, et que ce fut si secrètement que ni de Chevreuse et ses domestiques n'en sussent rien : de sorte que je crus n'y devoir plus apporter de retardement, et lui dis qu'il fallait que je partisse bientôt pour m'en retourner chez mon père, que je ferais quelque séjour à Amboise, et, s'il voulait s'y rendre dans ce même temps, que j'y ferais trouver les pierreries. Nous prîmes donc jour ensemble, et le lieu devait être en une hôtellerie qui se nomme le *Cheval bardé*, où il ne se rendit que deux jours après celui qu'il m'avait promis, et si tard que je n'eus de ses nouvelles que le lendemain où je le fus trouver au lit, et si incommodé d'avoir couru la poste, qu'il fut longtemps sans se pouvoir lever, ce qui l'obligea de me prier de sortir jusqu'à ce qu'il fût en état de me voir. J'allai cependant dans un petit jardin où je me promenai plus d'une heure, et même il m'y envoya faire des excuses de ce qu'il ne m'y venait pas trouver, mais qu'il avait été si mal depuis que je l'avais quitté, qu'il avait pensé s'évanouir ; néanmoins qu'il se portait mieux, et que, si je voulais monter dans sa chambre, je l'y trouverai habillé. J'y fus, et lui fis voir des étuis et des boîtes cachetées. Nous résolûmes de les ouvrir et de mettre en ordre ce que nous trouverions dedans, afin de le compter plus aisément. Tout était enveloppé dans de petits paquets de papier et de coton séparés, de sorte qu'il fallut beaucoup de temps pour les défaire sans rien rompre, et beaucoup plus encore pour compter séparément les diamants, tant des boutonnières que des bijoux, des bagues et des autres pièces, outre les émeraudes, les perles, les rubis et les turquoises, dont il a mis le nombre, la forme et la grosseur dans l'inventaire qu'il me laissa, que je vous enverrai, ou une copie, aussitôt que ma maladie me donnera la force de pouvoir regagner Verteuil. Il me pria ensuite de cela de lui aider à remettre les choses au même état qu'elles étaient, et, après avoir tout arrangé le mieux que nous pûmes, je le priai de faire mes très-humbles compliments à M<sup>me</sup> de

Chevreuse, et de l'assurer qu'elle n'avait point de serviteur en France qui souhaitât plus passionnément que moi qu'elle y revînt avec les bonnes grâces du roi et de M<sup>sr</sup> le cardinal.

Je peux vous assurer, mon oncle, que voilà quelle a été notre entrevue, et que je n'ai jamais cru me pouvoir empêcher de rendre un bien qu'on m'avait confié. Si je suis toutefois si malheureux que cela ait déplu à Son Éminence, j'en suis au désespoir, et vous supplie d'essayer de me justifier autant que vous le pourrez, et de me témoigner en cette rencontre ici que vous me faites toujours l'honneur de m'aimer et de me croire, mon cher oncle,

Votre très-humble et très-obéissant neveu et serviteur,

MARSILLAC.

A MONSIEUR DE CHAVIGNY.

Monsieur,

C'est avec un des plus sensibles déplaisirs du monde que je suis contraint de partir de ce pays-là, sans avoir l'honneur de vous voir, comme je l'avais espéré. Mais étant sur le point de vous aller rendre mes devoirs, j'ai appris la distribution qu'on a faite de tous les tabourets dont vous avez entendu parler; et comme je n'ai aucune part à cette grâce-là, quoiqu'on eût eu agréable de me la promettre positivement et par préférence à qui que ce soit, je suis obligé d'aller à Paris pour voir si on me refusera aussi librement dans cette conjoncture qu'on a faite après tant de promesses.

Je ne vous dis point qu'en quelque lieu et en quelque état que je sois, rien n'empêchera jamais les sentiments de reconnaissance et d'estime que j'aurai toute ma vie pour vous, et je les dois conserver par trop de raisons pour y manquer jamais. Je me persuade que j'ai assez l'honneur d'être connu de vous, pour croire que vous ne pouvez douter de

cette vérité, et que je ne sois plus véritablement que personne du monde,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MARSILLAC.

A Poitiers, ce 7 décembre <sup>1</sup>.

A LENET <sup>2</sup>.

A Paris, ce 20 avril.

J'ai reçu votre billet, et je vous jure que j'ai plus d'impatience de vous voir que vous n'en avez de venir ici; notre séjour y est encore si incertain qu'on ne peut prendre aucunes mesures là-dessus; nous y faisons des merveilles et vous nous y seriez fort utile, et vous devez être satisfait des sentiments que l'on a pour vous. J'ai tous les sujets imaginables d'être content de la manière qu'on vit avec moi, et il ne s'y peut rien ajouter. Je ne vous puis mander de nouvelles, car vous savez les publiques, et les autres sont trop douteuses pour les mander; nous serons éclairci sur bien des choses devant qu'il soit peu de temps, et les affaires se disposent fort bien pour nous. Adieu, croyez que je suis plus véritablement à vous que personne du monde.

<sup>1</sup> Cette lettre a été écrite en 1648, au commencement de la Fronde. Elle a été publiée pour la première fois dans *la Jeunesse de M<sup>me</sup> de Longueville*, par M. Cousin, qui en possède l'autographe.

<sup>2</sup> Cette lettre et les trois suivantes font partie de la collection Lenet (fonds français, n<sup>o</sup> 6,728, f<sup>o</sup> 141, 148, 157, 159, Bibliothèque impériale). Elles ont été écrites en 1652.

La Rochefoucauld, après avoir traversé la France et pris une part glorieuse au combat du Bléneau, aux côtés de Condé, fait connaître à Lenet ses impressions.

On négociait avec la cour sans succès.

Le duc de Lorraine, après avoir fait lever le siège d'Étampes, venait renforcer l'armée de Condé. La Rochefoucauld croit qu'une furieuse guerre est imminente. Le duc de Lorraine, acheté par Mazarin, devait trahir la Fronde, et le combat du faubourg Saint-Antoine allait devenir l'inutile et sanglant dénoûment de la révolte.

## AU MÊME.

Ce 30 avril.

Bien qu'il soit inutile d'écrire par un homme comme M. l'abbé de Sillery <sup>1</sup>, je ne puis m'empêcher d'ajouter à son instruction que vous n'avez jamais eu tant de sujet d'être satisfait de Son Altesse, et qu'elle parle de vous comme je sais que vous le pouvez désirer. Je commence à n'espérer pas sitôt de vous voir, car les choses mêmes s'accommodant, vous aurez fortune de faire un plus grand voyage que celui-ci. Les irrésolutions sont plus cruelles que jamais, et certainement on ne vous peut encore rien mander d'assuré; croyez que rien ne le peut être jamais davantage que la protestation que je vous fais d'être plus à vous que personne du monde. Il s'est passé ici des choses si extraordinaires de toutes façons, depuis que je ne vous ai vu, que je meurs d'envie de vous en entretenir.

## AU MÊME.

Je vous remets à la lettre que j'écris à ma femme, car je n'ai que ce seul moment pour vous dire que tout se dispose aujourd'hui à une furieuse guerre; cela me donne quelque espérance de la faire, car vous savez que les choses de ce monde ne demeurent pas longtemps en même état. Je vous conjure de croire que je n'en changerai jamais pour vous, et que je vous serai toute ma vie ce que je vous ai promis d'être.

Ce 2 juin.

<sup>1</sup> Frère du marquis de Sillery, beau-frère de la Rochefoucauld et gouverneur de Damvilliers.

L'abbé de Sillery allait rejoindre le prince de Conti à Bordeaux; il était attaché à sa maison.

Ce 21 juin.

Je ne vous remercierai point, ni des civilités que vous me mandez, ni des obligations que ma femme et moi nous vous avons, parce que cette régularité-là n'est pas trop en usage entre nous; je vous assurerai seulement que je ne manquerai jamais à ce que je vous ai promis, et que je ne fais de fondement sur l'amitié de personne du monde plus entièrement que sur la vôtre. Je voudrais bien que nous pussions nous entretenir sur bien des chapitres, et cela serait même assez nécessaire, car, comme vous savez, il se passe bien des choses ici et ailleurs. Au reste, on m'a dit que M. de Saint-Agoulin <sup>1</sup> est retourné en Espagne; si cela est, je vous supplie de lui mander que, s'il lui est possible, sur l'argent qui me peut appartenir, de m'acheter quatre ou cinq petits chevaux de taille de courcours, comme on m'a dit qu'étaient ceux qu'il a amenés pour lui, il me fera un très-grand plaisir. Je ne veux point de chevaux de grand prix, mais seulement pour servir à courre. S'il y avait quelque belle haquenée, il m'obligerait de me l'acheter, mais le tout en cas que nous ayons de l'argent de ce côté-là; même si M. de Vateville s'en pouvait accommoder, en cas que M. de Saint-Agoulin ne le puisse, et qu'il ait quelque beau et bon cheval à me donner sur sa parole, il pourrait se payer par ses mains et m'envoyer le cheval au prix qu'il voudrait. Enfin, je vous laisse cette importante négociation à ménager. Nous sommes ici dans les mêmes incertitudes qui nous suivent en tous lieux, et personne ne peut parler certainement de la paix ni de la guerre; nous en saurons

<sup>1</sup> Chauvigny de Saint-Agoulin, major du régiment de Persan. Lenet l'avait envoyé en Espagne avec la mission d'y acheter des chevaux pour le compte de Condé.

peut-être quelque chose de plus assuré devant que le courrier parte : si cela est, je vous le manderai. Adieu, je suis plus à vous que personne du monde

(écrit après coup.)

Les choses sont toujours de même et j'enrage de voir qu'on périt par des longueurs et des irrésolutions qu'on ne peut surmonter. Je n'écris point à M. de Marchin, je vous supplie seulement de lui dire que j'ai vu M. le président de Griens, et que je ferai tout ce qu'il me mande. Je lui écrirai dès qu'il y aura quelque nouvelle.

#### A LA MARQUISE DE SABLÉ.

Les deux tiers de l'écrit qu'on m'a montré, et que l'on dit qui court sous mon nom<sup>1</sup>, ne sont point de moi ; et je n'y ai nulle part. L'autre tiers, qui est vers la fin, est tellement changé et falsifié dans toutes les parties et dans le

<sup>1</sup> Les Mémoires du duc de la Rochefoucauld furent imprimés pour la première fois à Cologne. Ils firent un bruit considérable. Le prince de Condé et le duc de Saint-Simon se plaignirent de la hardiesse des appréciations qui les concernaient. Il n'y eut qu'une voix pour reprocher au duc le peu de ménagement et l'ingratitude qu'il témoignait à M<sup>me</sup> de Longueville.

La Rochefoucauld crut devoir désavouer le livre dans la note qui précède, et qui fut remise à la marquise de Sablé, sous forme de billet, pour être communiquée.

Comme l'opinion publique ne tenait aucun compte de ce désaveu, il déféra l'affaire au parlement de Paris et en obtint un arrêt qui ordonnait la saisie du livre et en défendait la vente, « d'autant plus que l'on le débite sous le nom de M. le duc de la Rochefoucauld, comme si effectivement il l'avait composé, parce qu'il n'est pas à souffrir qu'on abuse du nom d'une personne de qualité. »

Les ressentiments s'apaisèrent. M<sup>me</sup> de Longueville épancha sa douleur et son humiliation dans le sein de la marquise de Sablé, et les *Mémoires*, de plus en plus recherchés, restèrent sur le compte de leur véritable auteur.

conforme à ce que j'ai écrit sur ce sujet-là; c'est pourquoi je le désavoue comme une chose qui a été supposée. par mes ennemis, ou par la friponnerie de ceux qui vendent toutes sortes de manuscrits sous quelque nom que ce puisse être.

M<sup>me</sup> la marquise de Sablé, M. de Liancourt et M. Esprit ont vu ce que j'ai écrit pour moi seul. Ils savent qu'il est entièrement différent de celui qui a couru, et qu'il n'y a rien dedans qui ne soit comme il doit être dans ce qui regarde M. le Prince. M. de Liancourt le lui a témoigné, et il en a paru persuadé; ainsi il n'est pas nécessaire d'entrer davantage en matière, et je suis d'avis non-seulement qu'on ne dise plus rien là-dessus, mais qu'on ne réponde même autre chose que ce que je viens de dire, à quelque objection que l'on puisse faire.

Il faut aussi dire la même chose pour ce qui regarde M<sup>me</sup> de Longueville.

Pour ce qui est de l'article qui parle de l'affaire de l'hôtel de ville, il ne me paraît pas qu'il y ait rien dans ce que j'ai vu qui puisse déplaire à M. le Prince, puisque après avoir dit l'impression que cette affaire-là fit dans le monde, on me fait dire ensuite que je crois que M. le duc d'Orléans et lui n'y eurent aucune part. C'est en effet tout ce que je puis dire de cette action dont je n'ai jamais eu de connaissance bien particulière, étant arrivée deux jours après celle de Saint-Antoine, qui est un temps où je n'étais pas en état d'entendre parler d'aucune affaire.

---

#### A LA MÊME.

A Verteuil, 27 août.

Je suis bien fâché d'avoir appris par M. Esprit que vous continuez de faire les choses du monde les plus obligeantes pour moi; car je voulais être en colère contre vous de ne me faire jamais réponse, et de dire tous les jours mille maux

de moi à la Plante<sup>1</sup> ; j'ai quelquefois envie de croire que c'est par malice que vous me faites tant de bien et pour m'ôter le plaisir d'avoir sujet de me plaindre de vous. Au reste, M. Esprit me mande qu'il est ravi de quelque chose que vous avez écrit. Je vous demande en conscience s'il est juste que vous écriviez de ces choses-là sans me les montrer : vous savez avec combien de bonne foi j'en ai usé avec vous, et que les sentences ne sont sentences qu'après que vous les avez approuvées. Il me parle aussi d'un laquais qui a dansé les tricotets sur l'échafaud où il allait être roué. Il me semble que voilà jusqu'où la philosophie d'un laquais méritait d'aller. Je crois que toute gaieté en cet état-là vous est bien suspecte. Je pensais avoir bientôt l'honneur de vous voir, mais mon voyage est un peu retardé. Je vous baise très-humblement les mains.

---

A LA MÊME.

Je ne pensais pas vous pouvoir faire des reproches dans un temps où vous me faites tant de bien ; mais enfin je trouve que vos soins et vos bontés demandent toute autre chose de moi que de souffrir patiemment votre silence. Je viens d'en faire mes plaintes à Gourville, qui va passer en Languedoc, en Provence et en Dauphiné, et qui sera cependant dans trois semaines à Paris. Il me parle si douteusement du jour du mariage<sup>2</sup>, que je ne vous en puis rien dire d'assuré. Je suis même fâché qu'il n'ait rien remarqué de vos bons amis les Espagnols, qui les fasse juger dignes de l'estime que je vous en ai vu faire. On ne parle que de la magnificence des habits de notre cour ; il me semble que c'est mauvais signe pour ceux qui les portent, et qu'ils de-

<sup>1</sup> Homme d'affaires du duc de la Rochefoucauld.

<sup>2</sup> Le mariage du roi. Cette lettre est donc de 1660.



l'honneur de vos bonnes grâces, et croyez, s'il vous plaît, que personne du monde ne les souhaite et ne les estime tant que moi.

---

A LA MÊME.

A la Tesne, le 21 juin<sup>1</sup>.

J'étais assez persuadé que vous trouveriez des raisons pour justifier votre silence; mais je ne croyais pas que vous voulussiez en même temps me reprocher de manquer de soin pour vous, et de curiosité pour savoir l'état où vous avez trouvé la personne que vous avez vue depuis peu<sup>1</sup>. On m'en a dit des choses si différentes sur les sentiments qu'elle a pour moi, que j'avoue que vous m'obligerez sensiblement de me dire sans façon ce que vous en avez remarqué; car, à vous parler franchement, je ne puis comprendre qu'une personne qui donne tous les jours des marques d'une piété si extraordinaire, ait mieux aimé prendre le parti de se plaindre de moi avec aigreur, et de m'accuser d'avoir fait un ouvrage qu'elle connaît bien que je n'ai pas fait, que d'ajouter foi au témoignage que vous lui en avez rendu. Ce que je vous en dis ne changera jamais rien à la conduite respectueuse que je me suis imposée sur son sujet; mais je voudrais bien savoir par une personne qui voit les replis du cœur comme vous, quels sont ses véritables sentiments pour moi; je veux dire si elle a cessé de me haïr par dévotion ou par lassitude ou pour avoir connu que je n'ai pas eu tout le tort qu'elle avait cru. Enfin je vous demande de m'apprendre ce qui vous a paru là-dessus; car je croirai bien mieux ce que vous m'en direz que tout ce que j'ai vu d'ailleurs. Je ne vous

<sup>1</sup> Cette lettre est de 1662

<sup>2</sup> M<sup>me</sup> de Longueville.

dirai rien de ma belle-fille<sup>1</sup>, puisque la Plante vous en a assez entretenu, si ce n'est que tout de bon il n'y a jamais eu une meilleure et plus commode personne; elle est aussi enfant presque que quand elle a eu l'honneur de vous voir; mais avec cela elle a de l'esprit et de la douceur, et une complaisance admirable. Vous ne vous plaindrez plus, après avoir lu cette lettre, de ma paresse ni de mon peu de curiosité; mais je crains bien que vous ne vous plaigniez de sa longueur; mais plus je vous en ferais d'excuses ici, et plus j'augmenterais ma faute.

A LA MÊME<sup>2</sup>.

C'est ce que vous m'avez envoyé qui me rend capable d'être gouverneur de M. le Dauphin, depuis l'avoir lu, et non pas ces sentences que j'ai faites. Je n'ai en ma vie rien vu de si beau ni de si judicieusement écrit. Si cet ouvrage-là était publié, je crois que chacun serait obligé en conscience de le lire, car rien au monde ne serait si utile : il est vrai que ce serait faire le procès à bien des gouverneurs que je connais. Tout ce que j'apprends de cette morte<sup>3</sup> dont vous me parlez me donne une curiosité extrême de vous en entretenir; vous savez que je ne crois que vous sur certains chapitres, et surtout sur les replis du cœur. Ce n'est pas que je ne croie tout ce qu'on dit là-dessus, mais enfin je croirai l'avoir vu quand vous me l'aurez dit vous-même. J'ai envoyé des sentences à M. Esprit pour vous les montrer, mais il ne m'a point encore fait réponse, et il me semble que c'est mauvais signe pour les sentences. Je vous baise très-humblement les mains, et je vous assure, Madame, que personne du monde n'a tant de respect pour vous que moi.

<sup>1</sup> M<sup>lle</sup> de Liancourt, fille du marquis de Liancourt et de Jeanne de Schomberg.

<sup>2</sup> De 1662 comme la précédente.

<sup>3</sup> M<sup>lle</sup> de Longueville.

A M. ESPRIT.

Le 9 septembre.

Vous allez voir que vous vous fussiez bien passé de me demander des nouvelles de ma femme, car sans cela je manquais de prétextes de vous accabler encore de sentences. Je vous dirai donc que ma femme a toujours la fièvre, et que je crains qu'elle ne se tourne en quarte : le reste des malades se porte mieux ; mais, pour retourner à nos moutons, il ne serait pas juste que vous fussiez paix et aise à Paris avec Platon, pendant que je suis à la merci des sentences que vous avez suscitées pour troubler mon repos. Voici ce que vous aurez par le courrier.

« Il faut avouer que la vertu, par qui nous nous vantons de faire tout ce que nous faisons de bien, n'aurait pas toujours la force de nous retenir dans les règles de notre devoir, si la paresse, la timidité ou la honte ne nous faisaient voir les inconvénients qu'il y a d'en sortir. »

« L'amour de la justice n'est que la crainte de souffrir l'injustice. »

« Il n'y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix que dans le choix des paroles. »

« On ne donne des louanges que pour en profiter. »

« La souveraine habileté consiste à bien connaître le prix de chaque chose. »

« Si on était assez habile, on ne ferait jamais de finesses ni de trahisons. »

« Il n'y a que Dieu qui sache si un procédé net, sincère et honnête, est plutôt un effet de probité que d'habileté. »

« La plupart des hommes s'exposent assez à la guerre pour sauver leur honneur, mais peu se veulent toujours exposer autant qu'il est nécessaire pour faire réussir le dessein pour lequel on s'expose. »

Je ne sais si vous l'entendrez mieux ainsi, mais je veux

dire qu'il est assez ordinaire de hasarder sa vie pour s'empêcher d'être déshonoré; mais quand cela est fait, on en est assez content pour ne se mettre pas d'ordinaire fort en peine du succès de la chose que l'on veut faire réussir, et il est certain que ceux qui s'exposent tout autant qu'il est nécessaire pour prendre une place que l'on attaque, ou pour conquérir une province, ont plus de mérite, sont meilleurs officiers, et ont de plus grandes et de plus utiles vues que ceux qui s'exposent seulement pour mettre leur honneur à couvert, et il est fort commun de trouver des gens de la dernière espèce que je viens de dire, et fort rare d'en trouver de l'autre. Pour moi, si c'est ici de la glose d'Orléans, si vous avez encore la dernière lettre que je vous ai écrite, je vous prie de mettre sur le ton de sentences ce que je vous ai mandé de ce mouchoir et des tricotets; sinon, renvoyez-la-moi pour voir ce que j'en pourrai faire. Mais faites-le vous-même, je vous en conjure, si vous le pouvez. Je vous prie de savoir de M<sup>me</sup> de Sablé si c'est un des effets de l'amitié tendre, de ne faire jamais réponse aux gens qu'elle aime, et qui écrivent dix fois de suite.

Je me dédis de tout ce que je vous mande contre M<sup>me</sup> de Sablé; car je viens de recevoir ce que je lui avais demandé, avec la lettre la plus tendre et la meilleure du monde. Depuis vous avoir écrit tantôt, la fièvre a pris à ma femme, et elle l'a double quarte. Je souhaite que madame votre femme et vous soyez en meilleure santé.

AU MÊME <sup>1</sup>.

« La faiblesse fait commettre plus de trahisons que le véritable dessein de trahir. »

« Un habile homme doit savoir régler le rang de ses in-

<sup>1</sup> Cette lettre est ainsi adressée : *Pour Monsieur Esprit, dans la rue Neuve-des-Bons-Enfants, Paris.*

térêts et les conduire chacun dans son ordre; notre avidité le trouble souvent en nous faisant courir à tant de choses à la fois. De là vient que, pour désirer trop les moins importantes, nous ne les faisons pas assez servir à obtenir les plus considérables. »

« On est presque toujours assez brave pour sortir sans honte des périls de la guerre; mais peu de gens le sont assez pour s'exposer toujours autant qu'il est nécessaire pour faire réussir le dessein pour lequel on s'expose. »

« Le caprice de l'humeur est encore plus bizarre que celui de la fortune. »

Vous n'aurez que cela pour cette heure. Mandez ce qu'il en faut changer. Je ne sais plus aucunes de vos nouvelles, ni domestiques, ni chrétiennes, ni politiques. Je crois que j'irai cet hiver à Paris, et que nous recommencerons de belles moralités au coin du feu. Cependant apprenez-moi l'état où vous êtes, et qui vous fréquentez. J'ai tout de bon ici des occupations plus agréables que vous n'aviez cru, et ma belle-fille est la plus aimable petite créature qui se puisse voir. Je vous prie de montrer à M<sup>me</sup> de Sablé nos dernières sentences; cela lui redonnera peut-être envie d'en faire, et songez-y aussi de votre côté, quand ce ne serait que pour grossir notre volume. Il n'y a personne ici qui ne se plaigne de vous, et qui ne s'attendît à quelque marque de votre souvenir. Pour moi, qui connais son étendue, je n'ai pas cru qu'il vous obligeât à de grands soins. Je vous conjure de m'envoyer la condamnation de Brutus; je vous déclare que jusqu'ici je suis pour lui contre vous.

---

A MADAME DE SABLÉ.

J'envoie savoir de vos nouvelles, et si vous vous êtes souvenue de ce que vous m'aviez promis. Je vous ai cherché un écrivain qui fera mieux que l'autre. Je vous renvoie l'écrit

de M. L'opinion que j'emportai dernièrement avec ce que vous m'avez donné, et je vous envoie aussi ce qui est ajouté aux sentences que vous n'avez point vues. Comme c'est tout ce que j'ai, je vous supplie très-humblement qu'il ne se perde pas, et de me mander quand je pourrai avoir l'honneur de vous voir, pour prendre congé de vous.

---

A LA MÊME.

Je vous envoie un placet que je vous supplie très-humblement de vouloir recommander à M. de Marillac, si vous avez du crédit vers lui, ou de faire que M<sup>me</sup> la comtesse de Maure le donne avec une recommandation digne d'elle. Je n'ai pu refuser cet office à une personne à qui je dois bien plus que cela, et, afin que vous n'ayez point de scrupule, cette personne est M<sup>me</sup> de Linières. J'aurai l'honneur de vous voir dès que je serai de retour d'un voyage de cinq ou six jours que je vais faire en Normandie. Je n'ai pas vu de maximes il y a longtemps; je crois pourtant qu'en voici une :

« Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts. »

---

A MADEMOISELLE D'AUMALE.

7 octobre.

Il paraît bien que vous connaissez vos forces : vous m'écrivez hardiment comme si vous aviez songé à moi depuis que je suis parti; vous me faites des excuses de ne me mander point de nouvelles du monde. Vous savez pourtant bien en votre conscience que ce n'est pas de celles-là que je vous demande. Puisque vous voulez tant en savoir des miennes, je vous dirai que je ne sais si c'est l'intention d'aller à Barges qui me porte bonheur ou quelque autre intention.

---

mais enfin je crois que je mettrai bientôt le baton au croc ; il me semble que cela veut dire : jeter le froc aux orties. Vous m'en direz des nouvelles cet hiver. J'en ai eu de Richelieu, où on a fait des merveilles. M<sup>me</sup> de Frontenac et Luine<sup>1</sup> voulaient venir ici ; mais on m'a dit qu'elles s'enrevont à l'Isle avec mademoiselle votre sœur. J'espère que je les y trouverai encore. M. le maréchal d'Albret les verra plus tôt que moi : il s'en retourne aussi vite qu'il est venu. Je ne puis croire que M<sup>me</sup> de Mequelbourg<sup>2</sup> toute seule ait la gloire de lui faire faire tant de chemin. Il en sera ce qui plaira à Dieu, et moi, je serai toujours, plus respectueusement que personne du monde,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L. R.

Je crois que ce ne serait pas être si respectueux que je dis, si j'osais rendre grâces ici à M<sup>me</sup> la duchesse de Montausier de l'honneur qu'elle me fait de se souvenir de moi. Je voudrais pourtant bien qu'elle sût combien je lui en suis obligé.

---

A MADAME DE SABLÉ.

Ce mardi matin.

Vous ne pouvez faire une plus belle charité que de permettre que le porteur de ce billet puisse entrer dans les mystères de la marmelade et de vos véritables confitures, et je vous supplie très-humblement de faire en sa faveur tout ce que vous pourrez. Je passerai après dîner chez vous pour avoir l'honneur de vous voir, si vous me le voulez permettre. Il me semble que nous avons bien des choses à dire. Songez, s'il vous plaît, à me donner vos maximes, car je m'en vais dans quatre jours.

<sup>1</sup> Probablement de Luynes.

<sup>2</sup> M<sup>me</sup> de Châtillon, duchesse de Meckelbourg.

## A MADEMOISELLE D'AUMALE.

Verteuil, 4 décembre.

Hélas ! je croyais que vous étiez au milieu des pompes et des félicités de la cour, et je n'ai rien su de l'état où vous avez été ; personne assurément n'a osé me l'apprendre : cette excuse est bonne pour me justifier auprès de vous, mais elle ne me justifie pas auprès de moi ; et mon cœur, qui me dit tant de belles choses de vous, devrait bien aussi me dire quand vous êtes malade. Pour moi, Mademoiselle, je n'ai pas eu la goutte depuis que vous m'avez défendu de l'avoir, et le respect que j'ai pour vous a plus de vertu que Baréges : je ne sais si le remède n'est point pire que le mal, et si je ne vous prierai point à la fin de me laisser ma goutte. Après tout je serai dans trois semaines à l'Isle ; vous ne vous aviserez jamais de m'écrire avant que je parte, mais tout au moins mandez-y l'état de votre santé. J'espère que je vous porterai assez de nouvelles de ce lieu-là pour faire ma cour auprès de vous, et pour faire peur à vos voisins. Grand Dieu ! qu'ai-je pensé faire ! J'allais finir ma lettre sans mettre :

Votre très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

L. R.

## A LA MARQUISE DE SABLÉ.

Après tout ce que vous avez fait pour moi, il me semble qu'il serait plus juste de vous en rendre de très-humbles grâces, que de vous donner de nouvelles peines. Cependant je vous supplie, Madame, de trouver bon qu'un de mes amis vous rende compte de l'affaire que vous avez si bien soutenue, et de vouloir me mander vos sentiments sur ce qu'il



vrais, d'en user si librement, parce qu'un compliment est une marque de reconnaissance dont je crois que vous me dispenserez aisément.

---

A LA MÈME.

Ce mercredi soir.

Je suis au désespoir de m'en retourner à Liancourt sans avoir l'honneur de vous voir, et de vous rendre compte de nos prospérités ; car enfin, vous savez bien, Madame, que quelque agréables qu'elles me puissent être d'elles-mêmes, elles me le sont encore davantage par le plaisir que j'ai de vous en entretenir. Je ferai tout ce que je pourrai pour aller prendre congé de vous à Auteuil avant que de commencer mon grand voyage. Cependant, s'il y a quelque sentence nouvelle, je vous supplie très-humblement de me l'envoyer. M. Esprit a admiré celle de la jalousie.

---

A LA MÈME.

Vous croirez sans doute que j'arrive de Poitou ; mais la vérité est qu'il y a un mois que j'ai la goutte, et qu'ainsi je n'ai pu vous rendre mes devoirs. Au reste, Madame, je vous supplie très-humblement de vouloir bien témoigner à M. le commandeur de Souvré que vous lui savez gré de m'avoir rendu auprès de M. le cardinal mille offices dont je l'avais prié en partant, et de s'en être acquitté avec tout le soin et toute l'adresse imaginables. Il a fait cela le plus obligeamment du monde pour moi, et j'espère que vous me ferez l'honneur d'y prendre part. Je partirai dans deux jours, bien que je ne marche point encore : cela m'empêchera d'aller prendre congé de vous, et de savoir l'état de votre santé, dont je vous demande des nouvelles, et de me croire plus avant que personne du monde, etc.

## A LA MÊME.

Ce lundi au soir.

Je sais qu'on dine chez vous sans moi, et que vous faites voir des sentences que je n'ai pas faites, dont on ne me veut rien dire : tout cela est assez désobligeant pour vous demander permission de vous en aller faire mes plaintes demain. Tout de bon, que la honte de m'avoir offensé ne vous empêche pas de souffrir ma présence : car ce serait encore augmenter mon juste ressentiment. Prenez donc, s'il vous plait, le parti de le faire finir ; car je vous assure que je suis fort disposé à oublier le passé, pour peu que vous vouliez le réparer.

## A LA MÊME.

Je vous envoie vos sentences d'aujourd'hui, et j'ai écrit à M. Esprit, pour venir demain voir l'ouvrage tout entier. Je vous supplie très-humblement de ne rien dire à personne de l'espérance que je vous ait dit que j'avais que M<sup>me</sup> de Liancourt vous ferait gagner votre gageure, car on pourrait lui écrire des choses qui fortifieraient les sentiments contraires à ceux que je lui souhaite.

Ce mardi matin.

Vous voyez<sup>1</sup> bien que je suis incorrigible, puisque je demande encore à vous voir après tout ce que vous me faites. Il est pourtant nécessaire que j'aie cet honneur-là pour une affaire dont je suis chargé de vous parler. Mandez-moi donc si les affaires n'auront pas plus de pouvoir sur votre dureté que l'amitié, et quand vous me permettrez d'aller chez vous.

<sup>1</sup> Sans suscription, mais adressée probablement à M<sup>me</sup> la marquise de Sablé.

Je vous envoie cette manière de préface pour les *Maximes*; mais comme je la dois rendre dans deux heures, je vous supplie très-humblement, Madame, de me la renvoyer par le même laquais qui vous porte ce billet. Je vous demande aussi de me dire ce que vous en trouvez <sup>1</sup>.

---

A LA MARQUISE DE SABLÉ.

Ce dimanche au soir.

Je ne sais plus d'invention pour entrer chez vous <sup>2</sup>: on m'y refuse la porte tous les jours. Je ne sais si la fille à qui j'ai parlé vous aura bien expliqué la grâce que je vous demande: c'est de me prêter pour une heure le *Discours* que M<sup>me</sup> de Schomberg vous a envoyé sur les *Maximes* <sup>3</sup>. Je vous supplie très-humblement de ne me refuser pas. Outre l'envie que j'ai de le voir, il est même nécessaire pour une raison que j'aurai l'honneur de vous dire. Je vous donne toutes les sûretés que vous pouvez désirer pour le secret; mais, au nom de Dieu, ayez la bonté de m'envoyer cet écrit par le retour de ce laquais.

<sup>1</sup> Sans suscription, mais probablement adressée à M<sup>me</sup> la marquise de Sablé.

<sup>2</sup> La marquise de Sablé s'était fait bâtir un corps de logis à Port-Royal, séparé du monastère, mais renfermé dans son enceinte. Parfois, elle s'imposait des semaines entières de solitude absolue. M<sup>me</sup> de la Fayette elle-même, cette amie si tendrement dévouée, ne pouvait se faire admettre. On a de cette dernière des billets charmants (Bibliothèque impériale, département des manuscrits, portefeuille de Valant), dans lesquels elle se plaint de cet abandon avec une grande délicatesse d'esprit et de cœur.

<sup>3</sup> Ce *Discours sur les Maximes* était une lettre que Marie de Hautefort, duchesse de Schomberg, avait écrite à la marquise de Sablé, pour lui faire connaître ses opinions sur les *Maximes*, qui lui avaient été communiquées en cahiers. On sait que la Rochefoucauld l'avait passionnément aimée.

M<sup>me</sup> de Sablé abrégéa, adoucit cette lettre, et, ainsi transformée, elle fit grand bruit. Dans l'appendice nous la donnons sous ses deux formes.

Quelque déférence que j'aie à tout ce qui vient de vous, Madame, je vous assure que je ne crois pas que les *Maximes* méritent l'honneur que vous leur faites. Je me défie beaucoup de celles que vous n'entendez pas, et c'est signe que je ne les ai pas entendues moi-même. J'aurai l'honneur de vous en dire ce que j'en ai pensé dans un jour ou deux, et de vous assurer que personne du monde, sans exception, ne vous estime et ne vous respecte tant que moi.

---

A LA MARQUISE DE SABLÉ.

Verteull, 5 décembre.

Ce que vous me faites l'honneur de me mander me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue, que l'on ne saurait jamais mieux faire que de suivre vos sentiments, et que rien n'est si avantageux que d'être de votre parti. Le père Esprit me mande néanmoins que monsieur son frère n'en est pas, et qu'il nous veut détromper. Je souhaite bien plus qu'il en vienne à bout, que je ne crois qu'il le puisse faire. Je vous rends mille très-humbles grâces de ce que vous avez eu la bonté de dire à M. le commandeur Souvré. J'espère suivre bientôt son conseil, et avoir l'honneur de vous voir à Noël. J'avais toujours bien cru que M<sup>me</sup> la comtesse de Maure condamnerait l'intention

<sup>1</sup> Éléonore de Rohan, abbesse de Caen, qui conciliait les devoirs de son état avec l'occupation la plus délicate et la plus sensée des choses de son temps. Elle avait une grande finesse d'esprit, accompagnée d'un sûr jugement.

La Rochefoucauld lui avait envoyé ses *Maximes*.

des *sentences*, et qu'elle se déclarerait pour la vérité des vertus<sup>1</sup> C'est à vous, Madame, à me justifier, s'il vous plait, puisque j'en crois tout ce que vous en croyez. Je trouve la sentence de M. Esprit la plus belle du monde : je ne l'aurais pas entendue sans secours, mais à cette heure elle me paraît admirable. Je ne sais si vous avez remarqué que l'envie de faire des sentences se gagne comme le rhume : il y a ici des disciples de M. de Balzac qui en ont eu le vent, et qui ne veulent plus faire autre chose.

---

## A LA MÊME.

C'est à moi, à cette heure, à faire des façons pour mes *Maximes*, et, après avoir vu les vôtres, n'en espérez plus de moi. Je vous jure sur mon honneur que je ne les ai point fait copier, quoique je fusse fort en droit de le faire ; et je vous assure de plus que je l'aurais fait, si je n'espérais que vous consentiez à me les donner. Je vous mènerai, quand il vous plaira, M. de Corbinelly, qui meurt d'envie de vous montrer quelque chose. Vous nous avez fait un cruel tour, à M. l'abbé de la Victoire et à moi ; vous le réparerez quand il vous plaira.

Je pensais vous rendre moi-même hier vos maximes.

<sup>1</sup> La comtesse de Maure, l'une des plus anciennes amies de la marquise de Sablé, avait été appelée à donner son avis sur les *Maximes*, avant leur impression. C'était une personne très-considérée et, à tous les points de vue, au-dessus de sa réputation. L'*avis* de cette femme aimable ne se retrouve plus, mais le docteur Valant nous a conservé le billet par lequel elle prie la marquise de le lui renvoyer, afin qu'elle puisse en adoucir les sévérités.

« Il me semble, disait-elle, que M. de la Rochefoucauld n'y est pas assez loué pour le lui envoyer, et du moins il y faudrait remettre quelque chose que j'ai oublié, avant de dire : *Mais je trouve qu'il a fait à l'homme une âme trop laide*. Renvoyez-le-moi, s'il vous plait. »

## A LA MÊME.

Ce 2 août.

Je vous envoie, Madame, les *Maximes*, que vous voulez avoir. Je n'en ai pas assez bonne opinion pour croire que vous les demandiez par une autre raison que par cette politesse qu'on ne trouve plus que chez vous. Je sais bien que le bon sens et le bon esprit convient à tous les âges; mais les goûts n'y conviennent pas toujours, et ce qui sied bien en un temps ne sied pas bien en un autre. C'est ce qui me fait croire que peu de gens savent être vieux. Je vous supplie très-humblement de me mander ce qu'il faut changer à ce que je vous envoie. M<sup>me</sup> de Frontevraux m'a promis de m'avertir quand elle irait chez vous. Je me suis tellement paré devant elle de l'honneur que vous me faites de m'aimer, qu'elle en a bonne opinion de moi. Ne détruisez pas votre ouvrage, et laissez-lui croire là-dessus tout ce qui flatte le plus ma vanité.

1. La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit.
2. L'amour nous fait faire des fautes comme les autres passions, mais il nous en fait faire de plus ridicules.
3. Peu de gens savent être vieux.
4. La pénétration a un air de prophétie qui flatte plus notre vanité que toutes les autres qualités de l'esprit.
5. La plupart des amis dégoûtent de l'amitié, et la plupart des dévots dégoûtent de la dévotion.
6. Il y a plus de vieux fous que de jeunes.
7. Il est plus aisé de connaître tous les hommes en général, que de connaître un homme en particulier.
8. On ne doit pas juger du mérite d'un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il en sait faire.

chées de l'amitié, c'est qu'elle est fade quand on a senti l'amour.

10. Les femmes qui aiment pardonnent plus aisément les grandes indiscretions que les petites infidélités. .

11. Ce qui nous empêche d'être naturels, c'est l'envie de le paraître.

12. C'est en quelque sorte se donner part aux belles actions, que de les louer de bon cœur.

13. La plus véritable marque d'être né avec de grandes qualités, c'est d'être né sans envie.

14. La faiblesse est plus opposée à la vertu que le vice.

15. Ce qui fait que la honte et la jalousie sont les plus grands de tous les maux, c'est que la vanité ne nous aide pas à les supporter <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voici la réponse de M<sup>me</sup> de Sablé à la lettre contenant l'envoi de ces maximes :

« C'est votre complaisance plutôt que la mienne qui vous oblige à me faire part de vos *Maximes*, parce que je n'en suis pas digne. Je vous dirai pourtant, Monsieur, comme si je ne vous disais rien, qu'il me semble que, dans la première maxime, il faudrait expliquer quelle sorte de confiance, parce que celle qui n'est fondée que sur la bonne opinion que l'on a de soi-même, est différente de la sûreté que l'on prend avec les personnes à qui l'on parle.

» La quatrième est merveilleuse, et il n'y a rien de mieux pénétré.

» Sur la huitième : Il n'y a point de vraies grandes qualités, si on ne les met en usage.

» Sur la dixième : Il n'y a rien de mieux trouvé.

» La onzième est bien vraie, car le naturel ne se trouve point où il y a de l'affectation.

» La douzième : Il n'y a rien de si beau ni de si vrai.

» La treizième est très-belle.

» La quatorzième est très-vraie; car le vice se peut corriger par l'étude de la vertu, et la faiblesse est du tempérament, qui ne se peut quasi jamais changer.

» Sur la cinquième : Quand les amitiés ne sont point fondées sur la vertu, il y a tant de choses qui les détruisent, que l'on a quasi toujours des sujets de s'en lasser. »

## A LA MÊME.

Ce samedi.

Vous me regardez toujours quand il vous plaît, Madame, et il y a quelque chose de si vif dans les reproches que je vous fais, que j'ai souvent peur de m'y méprendre moi-même, et de me trouver trop sensible au bien et au mal que je reçois de vous. Quoi qu'il en soit, Madame, je suis touché au dernier point des bontés que vous me faites l'honneur de me témoigner sur ce qui m'est arrivé, et la part que vous y prenez en augmente encore le prix. J'irai vous rendre mes très-humbles devoirs : je vous demanderais mille pardons de m'en acquitter si mal, si vous ne saviez que je n'ai que trop de légitimes excuses <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> A la suite de ce billet, M. Depping, dans l'édition qu'il a donnée des *Œuvres complètes de François, duc de la Rochefoucauld*, en 1820, avait joint les maximes que voici tirées, comme la lettre, des *Portefeuilles du docteur Valant* (Bibliothèque impériale, *Résidu de Saint-Germain*) :

1. Les passions ne sont que les divers goûts de l'amour-propre.
2. La fortune nous corrige plus souvent que la raison.
3. L'extrême ennui sert à nous désennuyer.
4. On loue ou on blâme la plupart des choses parce que c'est la mode de les louer ou de les blâmer.
5. Ce n'est d'ordinaire que dans les petits intérêts que nous consentons de ne point croire aux apparences.
6. Quelque bien qu'on dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau.

Les maximes 2 et 3, 4 et 5, avaient été réunies.

Elles se trouvent telles que les a reproduites M. Depping dans les papiers du docteur Valant, mais ne sont pas écrites de la main du duc de la Rochefoucauld.

La première, la troisième et la quatrième ne sont pas comprises dans l'édition de 1678.

La deuxième y occupe le n° CLIV, ainsi modifiée :

« La fortune nous corrige de plusieurs défauts que la raison ne saurait corriger. »

La cinquième, le n° CCCII, sous cette forme moins heureuse :

« Ce n'est d'ordinaire que dans de petits intérêts où nous prenons le hasard de ne pas croire aux apparences. »

La sixième enfin s'y retrouve textuellement sous le n° CCCIII.



A LA MÊME.

Vincennes, ce mardi matin.

« Le pouvoir que les personnes que nous aimons ont sur nous, est presque toujours plus grand que celui que nous avons nous-même. »

« L'intérêt est l'âme de l'amour-propre, de sorte que, comme le corps privé de son âme est sans vue, sans ouïe, sans connaissance, sans sentiment, sans mouvement, de même l'amour-propre séparé, s'il le faut dire ainsi, de son intérêt, ne voit, n'entend, ne sent et ne se remue plus : de là vient qu'un même homme qui court la terre et les mers pour son intérêt devient soudainement paralytique pour l'intérêt des autres ; de là vient le soudain assoupissement et cette mort que nous causons à tous ceux à qui nous contons nos affaires ; de là vient leur prompte résurrection, lorsque, dans notre narration nous y mêlons quelque chose qui les regarde, de sorte que nous voyons, dans nos conversations et dans nos traités, que dans un même moment un homme perd connaissance et revient à soi, selon que son propre intérêt s'approche de lui ou qu'il s'en retire. »

En voilà deux que je vous envoie pour vous reprocher votre ingratitude de me laisser partir <sup>1</sup> sans m'avoir donné les vôtres. Je m'en vais demain <sup>2</sup>. En voici encore une :

« En vieillissant on devient plus fou et plus sage. »

<sup>1</sup> Le mot *partir* manque dans la lettre autographe, qui est en mauvais état.

<sup>2</sup> Ici quelques mots manquent également.

## A LA MÊME.

Cé vendredi au soir.

« Ce qui fait tout le mécompte que nous voyons dans la reconnaissance des hommes, c'est que l'orgueil de celui qui donne et l'orgueil de celui qui reçoit ne peuvent convenir du prix du bienfait. »

« La vanité et la honte, et surtout le tempérament, font la valeur des hommes et la chasteté des femmes, dont on mène tant de bruit. »

« Il y a des gens dont tout le mérite consiste à dire et à faire des sottises utilement, et qui gâteraient tout s'ils changeaient de conduite. »

« On se console souvent d'être malheureux en effet par un certain plaisir qu'on trouve à le paraître. »

« On admire fort ce qui éblouit, et l'art de savoir bien mettre en œuvre de médiocres qualités dérobe l'estime et donne souvent plus de réputation que le véritable mérite. »

« L'imitation est toujours malheureuse, et tout ce qui est contrefait déplaît avec les mêmes choses qui charment lorsqu'elles sont naturelles. »

« Peu de gens connaissent la mort; on la souffre, non par résolution, mais par la stupidité et par la coutume, et la plupart des hommes meurent parce qu'on meurt. »

« Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie : ils les font valoir ce qu'ils veulent, et on est forcé de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix. »

Voilà tout ce que j'ai des *Maximes* que vous n'avez point; mais comme on ne fait rien pour rien, je vous demande un potage aux carottes, un ragoût de mouton et un de bœuf, comme ceux que nous eûmes lorsque M. le commandeur de

Souvré dina chez vous ; de la sauce verte et un autre plat , soit un chapon aux pruneaux , ou telle autre chose que vous jugerez digne de votre choix. Si je pouvais espérer deux assiettes de ces confitures dont je ne méritais pas de manger d'autrefois , je croirais vous être redevable toute ma vie. J'envoie donc savoir ce que je puis espérer pour lundi à midi ; on apportera tout cela ici dans mon carrosse , et je vous rendrai compte du succès de vos bienfaits. Je vous supplie très-humblement de me renvoyer les quatre maximes que nous fîmes dernièrement , et de vous souvenir que vous m'avez promis le *Traité de l'amitié* , et ce que vous avez ajouté à l'*Éducation des enfants*.

« Qui vit sans folie , n'est pas si sage qu'il croit. »

---

## A LA MÊME.

Ce n'est pas assez pour moi d'apprendre de vos nouvelles par ce qu'on a accoutumé de m'en mander ; je vous supplie de me permettre de vous en demander de temps en temps à vous-même , et de souffrir , puisque je n'ai pu vous envoyer des truffes , que je vous présente au moins des maximes qui ne les valent pas ; mais comme on ne fait rien pour rien en ce siècle-ci , je vous supplie de me donner en récompense le mémoire pour faire le potage de carottes , l'eau de noix et celle de mille-fleurs ; si vous avez quelque autre potage , je vous le demande encore.

« Il semble que plusieurs de nos actions aient des étoiles heureuses ou malheureuses aussi bien que nous , d'où dépend une grande partie de la louange ou du blâme qu'on leur donne. »

« Il n'y a d'amour que d'une sorte , mais il y en a mille différentes copies. »

« L'espérance et la crainte sont inséparables. »

« L'amour aussi bien que le feu ne peut subsister sans un

mouvement continué, et il cesse de vivre dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre. »

« Il est de l'amour comme de l'apparition des esprits : tout le monde en parle, mais peu de gens en ont vu. »

« L'amour prête son nom à un nombre infini de commerces qu'on lui attribue, où il n'a souvent guère plus de part que le doge en a à ce qui se fait à Venise. »

« Si nous n'avions point de défauts, nous ne serions pas si aises d'en remarquer aux autres. »

« Je ne sais si on peut dire de l'agrément séparé de la beauté que c'est une symétrie dont on ne sait point les règles, et un rapport secret des traits ensemble, et des traits avec les couleurs et l'air de la personne. »

« La promptitude avec laquelle nous croyons le mal sans l'avoir assez examiné, est souvent un effet de paresse qui se joint à l'orgueil : on veut trouver des coupables, et on ne veut pas se donner la peine d'examiner les crimes. »

« Ce qui fait croire si aisément que les autres ont des défauts, c'est la facilité que l'on a de croire ce qu'on souhaite. »

« Le pouvoir que les personnes que nous aimons ont sur nous, est presque toujours plus grand que celui que nous y avons nous-même. »

« Le goût change, mais l'inclination ne change point. »

« Les défauts de l'âme sont comme les blessures du corps : quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paraît toujours, et elles se peuvent toujours rouvrir. »

Ne croyez pas que je prétende mériter par là le potage de carottes : je sais que toutes les maximes du monde ne peuvent pas entrer en comparaison avec lui, mais je vous donne ce que j'ai, et j'attends tout de votre générosité. Mandez-moi, s'il vous plaît, si on les doit mettre au rang des autres, et ce qu'il y a à y changer. S'il vous en est venu quelqu'une, je vous supplie de m'en faire part et de me continuer l'honneur de vos bonnes grâces.

En voici une qui est venue en fermant ma lettre, qui me déplaira peut-être dès que le courrier sera parti :

« La nature qui a pourvu à la vie de l'homme par la disposition des organes du corps, lui a sans doute encore donné l'orgueil pour lui épargner la douleur de connaître ses imperfections et ses misères. »

---

A M \*\*\* 1.

Verteuil, 24 octobre.

Je vous envoie l'opéra dont je vous ai parlé; je vous supplie que M<sup>me</sup> la marquise de Sablé le voie, car j'espère au moins qu'elle approuvera mon sentiment, et qu'elle sera de mon côté. Vous m'avez fait un très-grand plaisir d'avoir rectifié les sentences. Je prétends que vous en userez de même de l'opéra<sup>2</sup> et de quelque autre chose que vous verrez que l'on pourrait ajouter, ce me semble, à *l'Éducation des enfants*, que M<sup>me</sup> la marquise de Sablé m'a envoyée. Voilà écrire en vrai auteur, que de commencer par parler de ses ouvrages. Je vous dirai pourtant, comme si je ne l'étais pas, que je suis très-véritablement fâché du retranchement de vos rentes, et que si vous croyez que pour en écrire à Gourville comme pour moi-même cela vous fût bon à quelque chose, je le ferai assurément comme il faut. Ma femme a toujours la fièvre double quarte; il y a pourtant deux ou trois jours qu'elle n'en a point eu. Je lui ai dit le soin que vous avez d'elle, dont elle vous rend mille grâces. Je pourrai bien vous voir cet hiver à Paris. Je vous donne le bonsoir.

<sup>1</sup> Cette lettre est probablement adressée à Esprit.

<sup>2</sup> Qu'est devenu cet opéra de la Rochefoucauld? De son aveu il faisait bien les vers. Il dit dans son portrait : « J'écris bien en prose, je fais bien en vers, et si j'étais sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrais m'acquérir assez de réputation. » Il ne nous est resté aucune de ses poésies.

Au reste, je vous confesse à ma honte que je n'entends pas ce que veut dire *la vérité est le fondement et la raison de la beauté*<sup>1</sup>. Vous me ferez un extrême plaisir de me l'expliquer quand vos rentes vous le permettront. Car enfin quelque mérite qu'aient les sentences, je crois qu'elles perdent bien de leur lustre dans un retranchement de l'hôtel de ville, et il y a longtemps que j'ai éprouvé que la philosophie ne fait des merveilles que contre les maux passés, ou contre ceux qui ne sont pas près d'arriver, mais qu'elle n'a pas grande vertu contre les maux présents. Je vous déclare donc que j'attendrai votre réponse tant que vous voudrez, mais je vous la demande aussi sur l'état de vos affaires. La honte me prend de vous envoyer des ouvrages. Tout de bon, si vous les trouvez ridicules, renvoyez-les-moi, sans les montrer à M<sup>me</sup> de Sablé.

## A MADAME DE SABLÉ.

Je pensais avoir l'honneur de vous voir aujourd'hui et vous présenter moi-même mes ouvrages, comme tout auteur doit faire<sup>2</sup>; mais j'ai mille affaires qui m'en empêchent. Je vous envoie donc ce que vous m'avez ordonné de vous faire voir, et je vous supplie très-humblement que personne ne le voie que vous. Je n'ose vous demander à dîner devant que d'aller à Liancourt, car je sais bien qu'il ne vous faut pas engager de si loin, mais j'espère pourtant que vous me manderez vendredi au matin que je puis aller dîner chez vous. J'y menerai M. Esprit si vous voulez. Enfin j'apporterai de mon côté toutes les facilités pour vous y faire consentir.

<sup>1</sup> Cette maxime avait été vivement discutée dans le salon de la marquise de Sablé.

<sup>2</sup> Allusion au livre des *Maximes* qui venait de paraître. Ce billet serait donc de 1665.

A LA MÊME.

Je vous envoie un billet que M<sup>me</sup> de Puisieux m'écrit, où vous verrez que j'ai obéi à vos ordres, et qu'elle voudrait bien avoir de la poudre de vipère. Si vous avez la bonté de lui en envoyer, vous l'obligerez extrêmement. Souvenez-vous, s'il vous plaît, de faire copier vos maximes, et de me les donner à mon retour. Je vous baise très-humblement les mains, et je prends encore une fois congé de vous.

---

A LA MÊME.

Vous vous moquez de M. Mazarin et de moi, je n'ai que cela à vous dire. Il faudrait qu'il eût perdu l'esprit de prétendre ce que vous me demandez, et je crois que je me plaindrai de vous de m'avoir dit sérieusement ce qui est dans votre lettre. Quand il serait pape, vous vous moqueriez de lui de le traiter si honorablement.

---

A LA MÊME.

Si vous pouviez me devoir des excuses, ce seraient de celles que vous venez de me faire, et de la méchante opinion qu'il me semble que vous avez de moi. J'irai bientôt vous en faire mes plaintes, et vous demander la continuation de mes anciens droits, qui sont d'être chassé de chez vous sans façon. Sans cela je ne serais jamais en repos, et je sais trop bien qu'on incommoder souvent quand on est persuadé de n'incommoder jamais. Il me parut que vous fûtes bien contente de M<sup>me</sup> de Montespan; j'en ferai ma cour auprès d'elle. Je l'ai déjà faite auprès de M. le grand prieur, sur tout ce qu'il

a fait pour M. le Bailly de Valençay. J'aurai l'honneur de vous voir et de vous entretenir sur cela dès que je serai revenu de Saint-Germain.

---

## A LA MÊME.

Ce jeudi au soir.

Voilà encore une maxime<sup>1</sup> que je vous envoie pour joindre aux autres. Je vous supplie de me mander votre sentiment des dernières que je vous ai envoyées. Vous ne pouvez pas les désapprouver toutes, car il y en a beaucoup de vous. Je ne partirai que lundi; j'essaierai d'aller prendre congé de vous.

---

## A LA MÊME.

Je vous envoie ce que j'ai pris chez vous en partie. Je vous supplie très-humblement de me mander si je ne l'ai point gâté, et si vous trouvez le reste à votre gré. Souvenez-vous, s'il vous plaît, de la poudre de vipère et de la manière d'en user.

« De plusieurs actions diverses que la fortune arrange comme il lui plaît, il s'en fait plusieurs vertus. »

« Le désir de vivre ou de mourir sont des goûts de l'amour-propre dont il ne faut non plus discuter que des goûts de la langue ou du choix des couleurs. »

« Il n'est pas si dangereux de faire du mal à la plupart des hommes que de leur faire trop de bien. »

« Ce qui fait tant disputer contre les maximes qui découvrent le cœur de l'homme, c'est que l'on craint d'y être découvert. »

<sup>1</sup> La maxime n'est pas jointe au billet dans les papiers de Valant.



« Dieu à permis, pour punir l'homme du péché originel, qu'il se fit un dieu de son amour-propre pour en être tourmenté dans toutes les actions de sa vie<sup>1</sup>. »

Verteuil, le 26 octobre 1690.

J'ai bien cru, Madame<sup>2</sup>, que vous auriez la bonté de me plaindre dans la perte que j'ai faite, et que vous auriez quelque compassion de la destinée d'une personne qui vous a toujours tant honorée, et à qui vous avez toujours témoigné tant d'amitié<sup>3</sup>. J'ai dit à ma mère et à ma femme l'honneur que vous leur faites; elles vous en rendent mille grâces très-humbles. Pour moi, Madame, je crois que vous me faites

<sup>1</sup> Dans les papiers de Valant on trouve la trace d'un billet écrit par la Rochefoucauld à la marquise de Sablé, qui sert d'envoi à quatre maximes. La lettre a disparu.

Voici les maximes :

« L'honneur acquis est caution de celui que l'on doit acquérir. »

« La vertu est un fantôme produit par nos passions, du nom duquel on se sert pour faire impunément tout ce qu'on veut. »

« On se mécompte toujours quand les actions sont plus grandes que les desseins. »

« L'intérêt, à qui on reproche d'aveugler les uns, est ce qui fait toute la lumière des autres. »

La première figure textuellement dans l'édition de 1678 sous le n° CCLXX.,

La troisième est ainsi modifiée sous le n° CLXI :

« Il doit y avoir une certaine proportion entre les actions et les desseins, si on en veut tirer tous les effets qu'elles peuvent produire. »

La quatrième a pris cette forme rapide et concise sous le n° XL :

« L'intérêt, qui aveugle les uns, fait la lumière des autres. »

La seconde figurait dans la première édition sous cette forme moins heureuse (n° 179) : « Ce que le monde nomme vertu, n'est d'ordinaire qu'un fantôme formé par nos passions, à qui on donne un nom honnête, pour faire impunément ce qu'on veut. »

<sup>2</sup> Ce billet, qui ne se trouve plus dans les papiers de Valant, ne porte point de suscription. La forme dans laquelle il est conçu indique, ce nous semble, que ce n'est pas à la marquise de Sablé qu'il a été adressé.

<sup>3</sup> On ne sait à quelle personne la Rochefoucauld fait allusion dans ce billet, probablement à l'un de ses proches. Ni ses écrits, ni les écrits du temps ne font mention de cet événement, qui paraît l'avoir vivement affecté.

bien la justice de croire que je reçois comme je dois toutes  
vos bontés, et que je suis, plus que personne du monde,  
Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

L. R.

---

A MADEMOISELLE SILLERY<sup>1</sup>.

Paix! chut! lisez ma lettre tout bas; prenez garde que personne ne vous la voie lire : les murailles parlent. N'en dites mot à âme vivante; ma sœur mourrait de mort subite si elle savait le malheur qui est arrivé. Vraiment! c'est bien pis que le chevalier, c'est bien pis que si ses filles avaient fait faux bond, que si elle l'avait fait elle-même : Dieu me pardonne, et elle aussi. Enfin que vous dirai-je? Paris va abîmer... Mais par où abimera-t-il? Vous croyez sans doute que c'est par le marais du Temple : point du tout, ma mie; c'est, l'oserai-je prononcer? Taisez-vous, bouchez toutes les fenêtres, éteignez les bougies, fermez les yeux, lisez à tâtons... C'est par le faubourg Saint-Jacques; nous sommes tous perdus. L'eussiez-vous cru? Par le faubourg Saint-Jacques! Quel faubourg, grand Dieu! A qui se fierait-on? Mais par qui le crime a-t-il été commis? Un disciple de Baron<sup>2</sup>, un ami de la vérité, un demi-Père de l'Eglise, un P... D. H. P. a été trouvé couché entre deux draps, non-seulement avec une femme, mais avec deux, dont l'une était sa cousine-

<sup>1</sup> Les deux lettres qui suivent ont paru pour la première fois dans le *Petit Magasin des dames*, in-12, 4<sup>e</sup> année, 1806, pages 111-114, avec cette note : « Copiées sur l'original écrit de la propre main du célèbre auteur des *Maximes*, et omises dans toutes les éditions faites jusqu'ici de ses divers ouvrages. »

On n'indiquait pas en quelles mains se trouvaient les précieux autographes. Ils n'existent point à la Bibliothèque impériale.

Dans l'édition de Belin, ces deux lettres ont été reproduites avec diverses erreurs. Nous imprimons le texte même du *Petit Magasin des dames*.

M<sup>lle</sup> Sillery était la nièce de la Rochefoucauld.

<sup>2</sup> Vincent Baron, de l'ordre de Saint-Dominique, alors professeur de théologie.

ont quitté le quartier, et l'on croit qu'on va raser le faubourg.

---

#### A LA MÊME.

Il me semble que vous vous mariez bravement sans me rien dire. J'avais cependant d'assez bons conseils à vous donner, mais la bonté de votre naturel et l'éducation de ma sœur vous ont appris, sans doute, tout ce que vous aviez à faire dans une telle occasion. J'aurais cependant fort souhaité de pouvoir être témoin de votre conduite ; je m'attends que vous m'en rendrez compte, car, sans cela, au lieu des prospérités que je vous souhaite, je vous souhaiterais les impossibilités, les jalousies réciproques, l'incompatibilité d'humeur, un beau-père amoureux de vous, une belle-mère acariâtre, des beaux-frères querelleurs, des belles-sœurs ennuyeuses, polies de campagne<sup>1</sup> et aimant à lire de mauvais romans, de la fumée en hiver, des punaises en été, des fermiers qui paient mal, de fâcheux voisins, des procès en défendant, des valets qui vous volent, un méchant cuisinier, un confesseur moliniste, une femme de chambre qui ne sait pas bien peigner, un carrosse mal attelé, un cocher ivrogne, du linge sale, de l'eau trouble, du vin vert, du pain de Beauce, des créanciers impatientes, un bailli chicaneur, des lévriers au coin de votre feu, des chats sur votre lit, un curé qui prêche mal et longtemps, un vicaire mauvais poète. Je parlerais des enfants ; mais l'impossibilité y pourvoira, si tant est qu'elle puisse y pourvoir : je m'en tais pour n'aller pas trop loin. Venez donc me voir quand ce sera fait, pour éviter tous ces malheurs, et pour vous rendre digne des biens que vous méritez, si vous faites votre devoir.

<sup>1</sup> C'est-à-dire ayant la politesse des gens de la campagne.

A LA MARQUISE D'HUELLES<sup>1</sup>.

Je serais ravi de vous pouvoir croire, mais je n'ai garde; je sais que l'on vous a rendu des devoirs, et je le sais comme un jaloux qui craint qu'on n'y ait pas manqué. Je vous sacrifierai M<sup>me</sup> de Chavigny<sup>2</sup> quand vous voudrez. La victime n'est pas jeune, mais excusez, le sacrificateur ne l'est pas aussi. Je n'ai pas entendu parler de Barbin, ni de livre. Je sais que la faute vient de lui, et vous êtes la plus spirituelle et la meilleure amie du monde. C'est dommage que vous ne soyez que cela.

FIN DES LETTRES.

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'Arsenal, B. I. 369.

<sup>2</sup> Anne Philypeaux, mariée au comte de Chavigny, qui fut secrétaire d'État.

# APPENDICE.



---

## DISCOURS

SUR LES RÉFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES MORALES<sup>1</sup>.

---

Monsieur,

Je ne saurais vous dire au vrai si les réflexions morales sont de M\*\*\*, quoiqu'elles soient écrites d'une manière qui semble approcher de la sienne. Mais, en ces occasions-là, je me défie presque toujours de l'opinion publique, et c'est assez qu'elle lui en ait fait un présent pour me donner une juste raison de n'en rien croire. Voilà, de bonne foi, tout ce que je puis vous répondre sur la première chose que vous me demandez. Et, pour l'autre, si vous n'aviez bien du pouvoir sur moi, vous n'en auriez guère plus de contentement, car un homme prévenu, au point que je le suis, d'estime pour cet ouvrage, n'a pas toute la liberté qu'il faut pour en bien juger. Néanmoins, puisque vous me l'ordon-

<sup>1</sup> Cette Lettre, généralement attribuée à Segrais, et placée en tête de la première édition des *Maximes* (1665), n'a plus reparu dans aucune des éditions publiées du vivant et sous les yeux de la Rochefoucauld. L'édition posthume de 1693 la redonne, mais avec de nombreuses modifications de style et quelques retranchements dans les citations de vers français et italiens. Nous la reproduisons dans sa forme originale.

trement en faiseur de dissertations, et sans y mêler en aucune façon l'intérêt de celui que l'on croit avoir fait cet écrit. Il est aisé de voir, d'abord, qu'il n'était pas destiné pour paraître au jour, mais seulement pour la satisfaction d'une personne qui, à mon avis, n'aspire pas à la gloire d'être auteur; et si, par hasard, c'était M. \*\*\*, je puis vous dire que sa réputation est établie dans le monde par tant de meilleurs titres, qu'il n'aurait pas moins de chagrin de savoir que ces *Reflexions* sont devenues publiques qu'il en eut alors que les *Mémoires* qu'on lui attribue furent imprimés. Mais vous savez, Monsieur, l'empressement qu'il y a dans ce siècle pour publier toutes les nouveautés, et s'il y a moyen de l'empêcher quand on le voudrait, surtout celles qui courent sous des noms qui les rendent recommandables. Il n'y a rien de plus vrai, Monsieur, les noms font valoir les choses auprès de ceux qui n'en sauraient connaître le véritable prix. Celui des *Reflexions* est connu de peu de gens, quoique plusieurs se soient mêlés d'en dire leur avis. Pour moi, je ne me pique pas d'être assez délicat et assez habile pour en bien juger; je dis habile et délicat, parce que je tiens qu'il faut être pour cela l'un et l'autre; et quand même je me pourrais flatter de l'être, je m'imagine que j'y trouverais peu de chose à changer. J'y rencontre partout de la force et de la pénétration, des pensées relevées et hardies, le tour de l'expression noble et accompagné d'un certain air de qualité qui n'appartient pas à tous ceux qui se mêlent d'écrire. Je demeure d'accord qu'on n'y trouvera pas tout l'ordre ni tout l'art que l'on y pourrait souhaiter, et qu'un savant qui aurait un plus grand loisir y aurait pu mettre plus d'arrangement. Mais un homme qui n'écrit que pour soi et pour délasser son esprit, qui écrit les choses à mesure qu'elles lui viennent dans la pensée, n'affecte pas tant de suivre les règles que celui qui écrit de profession et qui s'en fait une affaire, et qui songe à s'en faire honneur; ce dé-



peut imiter. Je ne sais pas si vous êtes de mon goût, mais, quand les savants m'en devraient vouloir du mal, je ne puis m'empêcher de dire que je préférerais toute ma vie la manière d'écrire négligée d'un courtisan qui a de l'esprit, à la régularité gênée d'un docteur qui n'a jamais rien vu que ses livres. *Plus ce qu'il dit et ce qu'il écrit paraît aisé et dans un certain air d'un homme qui se néglige, plus cette négligence, qui cache l'art sous une expression simple et naturelle, lui donne d'agrément*<sup>1</sup>. C'est de Tacite que je tiens ceci; je vous mets à la marge (au bas de la page) ce passage latin, que vous lirez si vous en avez envie, et j'en userai de même de tous ceux dont je me souviendrai, n'étant pas assuré si vous aimez cette langue, qui n'entre guère dans le commerce du grand monde, quoique je sache que vous l'entendez parfaitement. N'est-il pas vrai, Monsieur, que cette justesse recherchée avec trop d'étude a toujours un je ne sais quoi de contraint qui donne du dégoût, et qu'on ne trouve jamais dans les ouvrages de ces gens esclaves des règles, ces beautés où l'art se déguise sous les apparences du naturel, ce don d'écrire facilement et noblement; enfin ce que le Tasse a dit du palais d'Armide :

Stimi (si misto il culto è col negletto)

Sol naturali gli ornamenti e i siti,

Di natura arte par, che per diletto

L'imitatrice sua scherzando imiti.

(TASSO, ch. XVII.)

Voilà comme un poète français l'a pensé après lui :

L'artifice n'a point de part

Dans cette admirable structure;

La nature, en formant tous les traits au hasard,

<sup>1</sup> « Dicta factaque ejus quanto solutiora et quamdam sui negligentiam præferentia, tanto gratius in speciem simplicitatis accipiebantur. » (TACITE, *Annales*, liv. XVI.)

Voilà ce que je pense de l'ouvrage en général ; mais je vois bien que ce n'est pas assez pour vous satisfaire, et que vous voulez que je réponde plus précisément aux difficultés que vous me dites que l'on vous a faites. Il me semble que la première est celle-ci , *que les Réflexions détruisent toutes les vertus*. On peut dire à cela que l'intention de celui qui les a écrites paraît fort éloignée de les vouloir détruire : il prétend seulement faire voir qu'il n'y en a presque point de pures dans le monde, et que, dans la plupart de nos actions, il y a un mélange d'erreur et de vérité, de perfection et d'imperfection, de vice et de vertu ; il regarde le cœur de l'homme corrompu, attaqué de l'orgueil et de l'amour-propre et environné de mauvais exemples : comme le commandant d'une ville assiégée (*Epictet. apud Arrianum*) à qui l'argent a manqué, il fait de la monnaie de cuir et de carton ; cette monnaie a la figure de la bonne, on la débite pour le même prix, mais ce n'est que la misère et le besoin qui lui donnent cours parmi les assiégés.

De même la plupart des actions des hommes, que le monde prend pour des vertus, n'en ont bien souvent que l'image et la ressemblance. Elles ne laissent pas néanmoins d'avoir leur mérite et d'être dignes en quelque sorte de notre estime, étant très-difficile d'en avoir humainement de meilleures. Mais quand il serait vrai qu'il croirait qu'il n'y en aurait aucune de véritable dans l'homme, il ne serait pas le premier qui aurait eu cette opinion. Si je ne craignais pas de m'ériger trop en docteur, je vous citerais bien des auteurs, et même des Pères de l'Église et de grands saints, qui ont pensé que l'amour-propre et l'orgueil étaient l'âme des plus belles actions des païens ; je vous ferais voir que quelques-uns d'entre eux n'ont pas même pardonné à la

chassée de Lucrèce, que tout le monde avait crue vertueuse, jusqu'à ce qu'ils eussent découvert la fausseté de cette vertu, qui avait produit la liberté de Rome et qui s'était attiré l'admiration de tant de siècles. Pensez-vous, Monsieur, que Sénèque, qui faisait aller son sage de pair avec les dieux<sup>1</sup>, fût véritablement sage lui-même, et qu'il fût bien persuadé de ce qu'il voulait persuader aux autres? Son orgueil n'a pu l'empêcher de dire quelquefois *qu'on n'avait point vu dans le monde d'exemple de l'idée qu'il proposait; qu'il était impossible de trouver une vertu si achevée parmi les hommes, et que le plus parfait d'entre eux était celui qui avait le moins de défauts*<sup>2</sup>. Il demeure d'accord que *l'on peut reprocher à Socrate d'avoir eu quelques amitiés suspectes; à Platon et Aristote, d'avoir été avarés; à Épicure, prodigue et voluptueux*<sup>3</sup>; mais il s'écrie en même temps : *Que nous serions heureux d'être parvenus à savoir imiter leurs vices*<sup>4</sup> ! Ce philosophe aurait eu raison d'en dire autant des siens : car on ne serait pas trop malheureux de pouvoir jouir, comme il l'a fait, de toutes sortes de biens, d'honneurs et de plaisirs, en affectant de les mépriser; de se voir le maître de l'empire et de l'empereur, et l'amant de l'impératrice en même temps; d'avoir de superbes palais, des jardins délicieux, et de prêcher, aussi à son aise qu'il le faisait, la modération et la pauvreté, au milieu de l'abondance et des richesses. Pensez-vous, Monsieur, que ce stoïcien, qui contrefaisait si bien le maître de ses passions, eût d'autres vertus que celle de bien cacher ses vices, et qu'en se faisant couper

<sup>1</sup> « Jovem plus non posse quam bonum virum. » (SENEC., *Epist.* 83.)  
 — « Deus non vincit sapientem felicitate, etiamsi vincit ætate. » (*Id.*, *Ibid.*.)

<sup>2</sup> « Ubi enim illum invenies quem tot seculis quærimus sapientem? pro optimo est minime malus. » (SENEC., *De Tranquil.*)

<sup>3</sup> « Objicite Platoni quod petierit pecuniam, Aristoteli quod acceperit, Epicuro quod consumpserit, Socrati Alcibiadem et Phædrum objicite. »

<sup>4</sup> « O vos usu maxime felices, cum primum vobis imitari nostra vitia contigerit. » (SENEC., *De vita beata.*)

· laissé à son disciple le pouvoir de le faire mourir<sup>1</sup>? Regardez un peu de près ce faux brave : vous verrez qu'en faisant ces beaux raisonnements sur l'immortalité de l'âme, il cherche à s'étourdir sur la crainte de la mort ; il ramasse toutes ses forces pour faire bonne mine ; il se mord la langue de peur de dire que la douleur est un mal ; il prétend que la raison peut rendre l'homme impassible, et, au lieu d'abaisser son orgueil, il le relève au-dessus de la Divinité<sup>2</sup>. Il nous aurait bien plus obligés de nous avouer franchement les faiblesses et la corruption du cœur humain, que de prendre tant de peine à nous tromper. L'auteur des *Réflexions* n'en fait pas de même : il expose au jour toutes les misères de l'homme, mais c'est de l'homme abandonné à sa conduite qu'il parle, et non pas du chrétien ; il fait voir que, malgré tous les efforts de sa raison, l'orgueil et l'amour-propre ne laissent pas de se cacher dans les replis de son cœur, d'y vivre, et d'y conserver assez de force pour répandre leur venin, sans qu'il s'en aperçoive, dans la plupart de ses mouvements.

La seconde difficulté que l'on vous a faite, et qui a beaucoup de rapport à la première, est *que les Réflexions passent dans le monde pour des subtilités d'un censeur qui prend en mauvaise part les actions les plus indifférentes, plutôt que pour des vérités solides*. Vous me dites que quelques-uns de vos amis vous ont assuré de bonne foi qu'ils savaient, par leur propre expérience, que l'on fait quelquefois le bien sans avoir d'autre vue que celle du bien, et souvent même sans en avoir aucune, ni pour le bien, ni pour le mal,

<sup>1</sup> « Senecam adoriuntur tanquam ingentes et supra privatum modum evectas opes adhuc auget, quodque studia civium in se verteret, hortorum quoque amoenitate et villarum magnificentia quasi principem supergrederetur. » (TACIT., *Annal.*, lib. XIV.)

<sup>2</sup> « Sapientem, si in Phalaridis tauro peruratur, exclamaturum : Dulce est, et ad me nihil attinet. » (*Epist. apud Senecam.*)

y penser, vers ce qui est bon. Je voudrais qu'il me fût permis de croire ces gens-là sur leur parole, et qu'il fût vrai que la nature humaine n'eût que des mouvements raisonnables, et que toutes nos actions fussent naturellement vertueuses. Mais, Monsieur, comment accorderons-nous le témoignage de vos amis avec les sentiments des mêmes Pères de l'Église qui ont assuré *que toutes nos vertus, sans le secours de la foi, n'étaient que des imperfections; que notre volonté était née aveugle; que ses désirs étaient aveugles, sa conduite encore plus aveugle, et qu'il ne fallait pas s'étonner si, parmi tant d'aveuglement, l'homme était dans un égarement continuel.* Ils en ont parlé encore plus fortement, car ils ont dit qu'en cet état *la prudence de l'homme ne pénétrait dans l'avenir et n'ordonnait rien que par rapport à l'orgueil; que sa tempérance ne modérait aucun excès que celui que l'orgueil aurait condamné; que sa constance ne se soutenait dans les malheurs qu'autant qu'elle était soutenue par l'orgueil; et enfin, que toutes ses vertus, avec cet éclat extérieur de mérite qui les faisait admirer, n'avaient pour but que cette admiration, l'amour d'une vaine gloire et l'intérêt de l'orgueil.* On trouverait un nombre presque infini d'autorités sur cette opinion; mais si je m'engageais à vous les citer régulièrement, j'en aurais un peu plus de peine et vous n'en auriez pas plus de plaisir. Je pense donc que le meilleur, pour vous et pour moi, sera de vous en faire voir l'abrégé dans six vers d'un excellent poète de notre temps (BRÉBEUF, *Entretiens solitaires*) :

Si le jour de la foi n'éclaire la raison,  
Notre goût dépravé tourne tout en poison;  
Toujours de notre orgueil la subtile imposture  
Au bien qu'il semble aimer fait changer de nature,  
Et dans le propre amour dont l'homme est revêtu,  
Il se rend criminel même par sa vertu.

S'il faut néanmoins demeurer d'accord que vos amis ont

clinations de l'amour-propre, si Dieu leur fait des grâces extraordinaires, s'il les sanctifie dès ce monde, je souscris de bon cœur à leur canonisation, et je leur déclare que les *Réflexions morales* ne les regardent point. Il n'y a pas apparence que celui qui les a écrites en veuille à la vertu des saints; il ne s'adresse, comme je vous ai dit, qu'à l'homme corrompu : il soutient qu'il fait presque toujours du mal quand son amour-propre le flatte qu'il fait le bien, et qu'il se trompe souvent lorsqu'il veut juger de lui-même, parce que la nature ne se déclare pas en lui sincèrement des motifs qui le font agir. Dans cet état malheureux, où l'orgueil est l'âme de tous ses mouvements, les saints mêmes sont les premiers à lui déclarer la guerre, et le traitent plus mal, sans comparaison, que ne fait l'auteur des *Réflexions*. S'il vous prend quelque jour envie de voir les passages que j'ai trouvés dans leurs écrits sur ce sujet, vous serez aussi persuadé que je le suis de cette vérité; mais je vous supplie de vous contenter à présent de ces vers, qui vous expliqueront une partie de ce qu'ils en ont pensé :

Le désir des honneurs, des biens et des délices,  
Produit seul ses vertus, comme il produit ses vices,  
Et l'aveugle intérêt qui règne dans son cœur  
Va d'objet en objet, et d'erreur en erreur;  
Le nombre de ses maux s'accroît par le remède,  
Au mal qui se guérit un autre mal succède;  
Au gré de ce tyran dont l'empire est caché,  
Un péché se détruit par un autre péché.

(BRÉBEUF, *Entretiens solitaires.*)

Montagne, que j'ai quelque scrupule de vous citer après des Pères de l'Eglise, dit assez heureusement, sur ce même sujet, « que son âme a deux visages différents; qu'elle a beau se replier sur elle-même, elle n'aperçoit jamais que celui que l'amour-propre a déguisé, pendant que l'autre se découvre par ceux qui n'ont point de part à ce déguise-

dirais que l'âme de l'homme corrompu est faite comme ces médailles qui représentent la figure d'un saint et celle d'un démon dans une seule face, et par les mêmes traits; il n'y a que la diverse situation de ceux qui la regardent qui change l'objet : l'un voit le saint et l'autre voit le démon. Ces comparaisons nous font assez comprendre que, quand l'amour-propre a séduit le cœur, l'orgueil aveugle tellement la raison et répand tant d'obscurité dans toutes ses connaissances, qu'elle ne peut juger du moindre de nos mouvements, ni former d'elle-même aucun discours assuré pour notre conduite. *Les hommes, dit Horace, sont sur la terre comme une troupe de voyageurs que la nuit a surpris en passant dans une forêt; ils marchent sur la foi d'un guide qui les égare aussitôt, ou par malice, ou par ignorance. Chacun d'eux se met en peine de retrouver le chemin : ils prennent tous diverses routes, et chacun croit suivre la bonne; plus ils le croient et plus ils s'en écartent. Mais, quoique leurs égarements soient différents, ils n'ont pourtant qu'une même cause : c'est le guide qui les a trompés et l'obscurité de la nuit qui les empêche de se redresser*<sup>1</sup>. Peut-on mieux dépeindre l'aveuglement et les inquiétudes de l'homme abandonné à sa propre conduite, qui n'écoute que les conseils de son orgueil, qui croit aller naturellement droit au bien, et qui s'imagine toujours que le dernier qu'il recherche est le meilleur? N'est-il pas vrai que, dans le temps qu'il se flatte de faire des actions vertueuses, c'est alors que l'égarement de son cœur est plus dangereux? Il y a un si grand nombre de roues qui composent le mouvement de cette horloge, et le principe en est si caché, qu'encore que nous

Velut sylvis, ubi passim

Palantes error certo de tramite pellit.

Ille sinistrorsum, hic dextrorsum abit : unus utrique

Error, sed variis illudit partibus.

HORAT. *Satir.*, lib. II, sat. III, v. 48-51.

est le ressort qui conduit l'aiguille sur toutes les heures du cadran. .

La troisième difficulté que j'aie à résoudre est *que beaucoup de personnes trouvent de l'obscurité dans le sens et dans l'expression de ces Réflexions*. L'obscurité, comme vous savez, Monsieur, ne vient pas toujours de la faute de celui qui écrit. Les *Réflexions*, ou, si vous voulez, les *Maximes et Sentences*, comme le monde a nommé celles-ci, doivent être écrites dans un style serré qui ne permet pas de donner aux choses toute la clarté qui serait à désirer : ce sont les premiers traits du tableau. Les yeux habiles y remarquent bien toute la finesse de l'art et la beauté de la pensée du peintre; mais cette beauté n'est pas faite pour tout le monde, et, quoique ces traits ne soient pas remplis de couleurs, ils n'en sont pas moins des coups de maître. Il faut donc se donner le loisir de pénétrer le sens et la force des paroles; il faut que l'esprit parcoure toute l'étendue de leur signification avant que de se reposer pour en former le jugement.

La quatrième difficulté est, ce me semble, *que les maximes sont presque partout trop générales*. On vous a dit *qu'il est injuste d'étendre sur tout le genre humain des défauts qui ne se trouvent qu'en quelques hommes*. Je sais, outre ce que vous me mandez des différents sentiments que vous en avez entendus, ce que l'on oppose d'ordinaire à ceux qui découvrent et qui condamnent les vices. On appelle leur censure le portrait du peintre; on dit qu'ils sont comme les malades de la jaunisse, qu'ils voient tout jaune, parce qu'ils le sont eux-mêmes. Mais s'il était vrai que, pour censurer la corruption du cœur en général, il fallût la ressentir en particulier plus qu'un autre, il faudrait aussi demeurer d'accord que ces philosophes dont Diogène de Laërce nous rapporte les sentences étaient les hommes les plus corrompus de leur siècle; il faudrait faire le procès à la mémoire



de Caton et croire que c'était le plus méchant homme de la république, parce qu'il censurait les vices de Rome. Si cela est, Monsieur, je ne pense pas que l'auteur des *Réflexions*, quel qu'il puisse être, trouve rien à redire au chagrin de ceux qui le condamneront, quand, à la religion près, on en le croira pas plus homme de bien, ni plus sage que Caton. Je dirai encore, pour ce qui regarde les termes que l'on trouve trop généraux, qu'il est bien difficile de les restreindre dans les sentences, sans leur ôter tout le sel et toute la force; il me semble, outre cela, que l'usage nous fait voir que, sous des expressions générales, l'esprit ne laisse pas de sous-entendre de lui-même des restrictions. Par exemple, quand on dit : *Tout Paris fut au-devant du roi, toute la cour est dans la joie*, ces façons de parler ne signifient néanmoins que la plus grande partie. Si vous croyez que ces raisons ne suffisent pas pour fermer la bouche aux critiques, ajoutons-y que, quand on se scandalise si aisément des termes d'une censure générale, c'est à cause qu'elle nous pique trop vivement dans l'endroit le plus sensible du cœur.

Néanmoins il est certain que nous connaissons, vous et moi, bien des gens qui ne se scandalisent pas de celle des *Réflexions*, j'entends de ceux qui ont l'hypocrisie en aversion, et qui avouent de bonne foi ce qu'ils sentent en eux-mêmes et ce qu'ils remarquent dans les autres. Mais peu de gens sont capables d'y penser, ou s'en veulent donner la peine, et si par hasard ils y pensent, ce n'est jamais sans se flatter. Souvenez-vous, s'il vous plaît, de la manière dont notre ami Guarini traite ces gens-là :

Huomo sano, e mi preggio d'esser humano,  
E teco che sei huomo,  
Et ch' altro esser non puoi,  
Come huomo parlo di cosa humana;  
E sè di cotal nome forse ti sdegni,  
Guarda, Garzon superbo,

Che nel dishumanarti  
Non divinghi una fiera, anch' un Dio <sup>1</sup>.

Voilà, Monsieur, comme il faut parler de l'orgueil de la nature humaine, et au lieu de se fâcher contre le miroir qui nous fait voir nos défauts, au lieu de savoir mauvais gré à ceux qui nous les découvrent, ne vaudrait-il pas mieux nous servir des lumières qu'ils nous donnent pour connaître l'amour-propre et l'orgueil, et pour nous garantir des surprises continuelles qu'ils font à notre raison? Peut-on jamais donner assez d'aversion pour ces deux vices, qui furent les causes funestes de la révolte de notre premier père, ni trop décrier ces sources malheureuses de toutes nos misères?

Que les autres prennent donc comme ils voudront les *Réflexions morales*; pour moi, je les considère comme une peinture ingénieuse de toutes les singeries du faux sage. Il me semble que, dans chaque trait, *l'amour de la vérité lui ôte le masque et le montre tel qu'il est*<sup>2</sup>. Je les regarde comme des leçons d'un maître qui entend parfaitement l'art de connaître les hommes, qui démêle admirablement bien tous les rôles qu'ils jouent dans le monde; et qui, non-seulement nous fait prendre garde aux différents caractères des personnages du théâtre, mais encore qui nous fait voir, en levant un coin du rideau, que cet amant et ce roi de la comédie sont les mêmes acteurs qui font le docteur et le bouffon dans la farce. Je vous avoue que je n'ai rien lu de notre temps qui m'ait donné plus de mépris pour l'homme, et plus de honte de ma propre vanité. Je pense toujours trouver, à l'ouverture du livre, quelque ressemblance aux mouvements secrets de mon cœur; je me tâte moi-même pour examiner s'il dit vrai, et je trouve qu'il le dit presque

<sup>1</sup> Guarini, *Pastor fido*, act. I sc. 1. — « Homo sum, humani nihil a me alienum puto. » TERENTII *Heautontim.*, acte I<sup>er</sup>, sc. 1.

<sup>2</sup> Allusion à la figure qui se trouve placée en tête des quatre premières éditions des *Maximes*, mais qui n'a plus reparu dans la cinquième .1678,

toujours et de moi et des autres plus qu'on ne voudrait. D'abord j'en ai quelque dépit ; je rougis quelquefois de voir qu'il ait deviné ; mais je sens bien , à force de le lire , que , si je n'apprends à devenir plus sage , j'apprends au moins à connaître que je ne le suis pas ; j'apprends enfin , par l'opinion qu'il me donne de moi-même , à ne me répandre pas sottement dans l'admiration de toutes ces vertus dont l'éclat nous saute aux yeux. Les hypocrites passent mal leur temps à la lecture d'un livre comme celui-là. Défiez-vous donc , Monsieur , de ceux qui vous en diront du mal , et soyez assuré qu'ils n'en disent que parce qu'ils sont désolés de voir révéler des mystères qu'ils voudraient pouvoir cacher toute leur vie aux autres et à eux-mêmes.

En ne voulant vous faire qu'une lettre , je me suis engagé insensiblement à vous écrire un grand discours. Appelez-le comme vous voudrez , ou discours , ou lettre , il ne m'importe , pourvu que vous en soyez content et que vous me fassiez l'honneur de me croire ,

Monsieur ,

Votre , etc.

---



## ARTICLE DE MADAME DE SABLÉ

sur les *Maximes* <sup>1</sup>.

---

C'est un traité du mouvement du cœur de l'homme qu'on peut dire lui avoir été comme inconnu jusqu'à cette heure. Un seigneur aussi grand en esprit qu'en naissance en est l'auteur, mais ni sa grandeur ni son esprit n'ont pu empêcher qu'on n'en ait fait des jugements très-différents.

Les uns croient que c'est outrager les hommes que d'en faire une si terrible peinture, et que l'auteur n'en a pu prendre l'original qu'en lui-même. Ils disent qu'il est dangereux de mettre de telles pensées au jour; qu'ayant si bien montré qu'on ne fait jamais les bonnes actions que par de mauvais principes, et on ne se mettra plus en peine de chercher la vertu, puisqu'il est impossible de l'avoir, si ce n'est en idée; que c'est enfin renverser la morale, de faire voir que toutes les vertus qu'elle nous enseigne ne sont que des chimères puisqu'elles n'ont que de mauvaises fins.

Les autres, au contraire, trouvent ce traité fort utile, parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mêmes, et leur fait voir que, sans religion, ils sont incapables de faire aucun bien; qu'il est bon de se connaître tel qu'on est, quand même il n'y aurait que cet avantage

<sup>1</sup> Voir l'Étude sur la Rochefoucauld placée en tête de ce volume.

de se faire pas tromper dans la connaissance qu'on peut avoir  
de soi-même.

Quoi qu'il en soit, il y a tant d'esprit dans cet ouvrage,  
et une si grande pénétration pour connaître le véritable état  
de l'homme, à ne regarder que la nature, que toutes les  
personnes de bon sens y trouveront une infinité de choses  
qu'elles auraient peut-être ignorées toute leur vie, si cet auteur  
ne les avait tirées du chaos du cœur de l'homme pour les  
mettre dans un jour où quasi tout le monde peut les voir  
et comprendre sans peine.

## ARTICLE DE LA ROCHEFOUCAULD,

imprimé dans le *Journal des Savants*<sup>1</sup>.

---

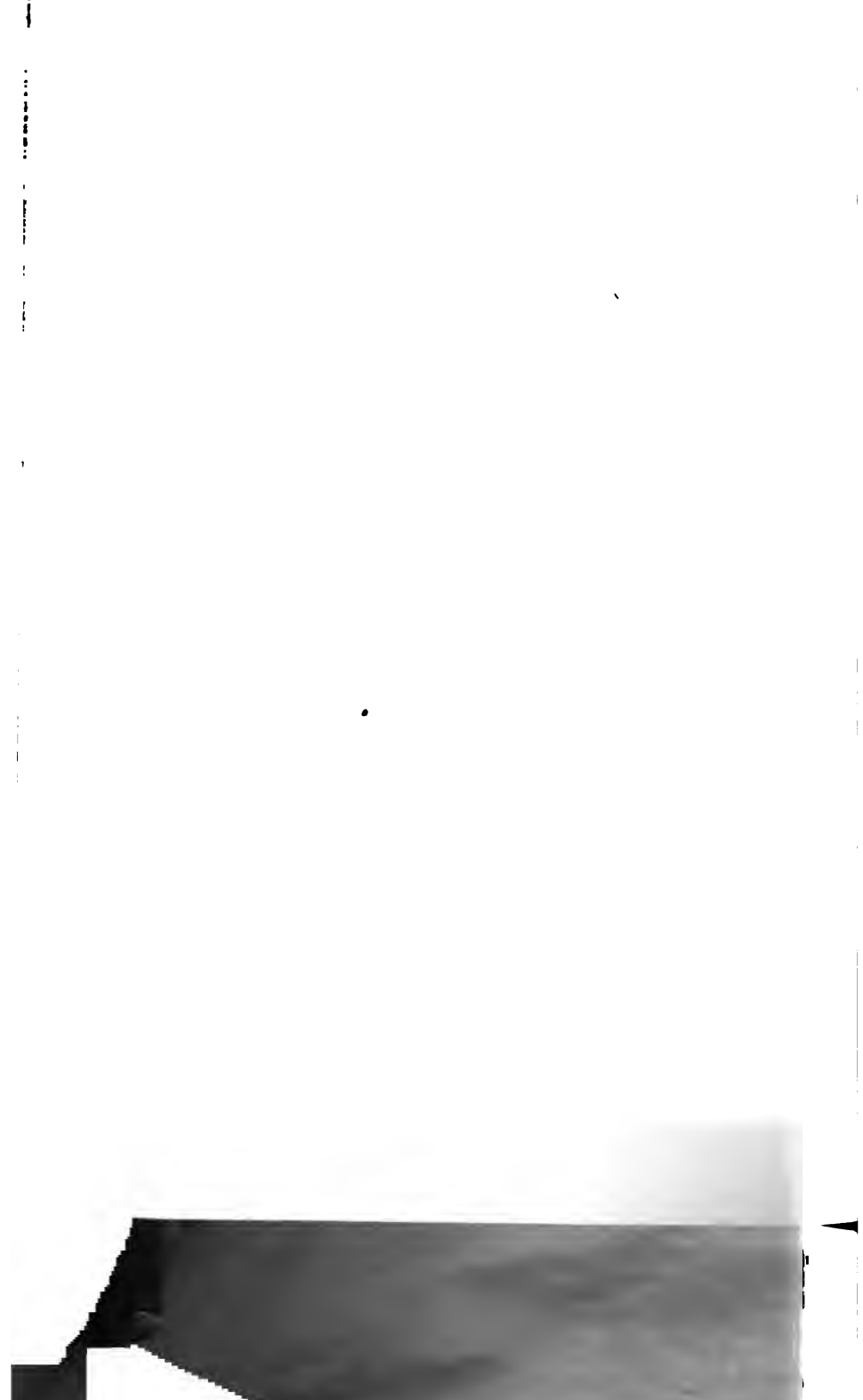
Une personne de grande qualité et de grand mérite passe pour être auteur de ces *Maximes*, mais quelque lumière et quelque discernement qu'il ait fait paraître dans son ouvrage, il n'a pas empêché que l'on en ait fait des jugements bien différents.

On peut dire néanmoins que ce traité est fort utile, parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mêmes, qu'il leur fait voir que, sans le christianisme, ils sont incapables de faire aucun bien qui ne soit mêlé d'imperfection, et que rien n'est plus avantageux que de se connaître tel qu'on est en effet, afin de n'être pas trompé par la fausse connaissance que l'on a toujours de soi-même.

Il y a tant d'esprit dans cet ouvrage, et une si grande pénétration pour démêler la vérité des sentiments du cœur de l'homme, que toutes les personnes judicieuses y trouveront une infinité de choses fort utiles qu'elles auraient peut-être ignorées toute leur vie, si l'auteur des *Maximes* ne les avait tirées du chaos pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde les peut voir et les peut comprendre sans peine.

FIN DE L'APPENDICE.

<sup>1</sup> *Réflexions ou sentences et maximes morales*, à Paris, chez Barbin, au Palais.





## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Étude sur la Rochefoucauld.....	1
Réflexions ou sentences et maximes morales.....	49
Maximes tirées de la première édition du livre de la Rochefoucauld.....	128
Maximes tirées de la deuxième et de la quatrième édition.....	144
Maximes tirées des papiers du docteur Valant.....	146
RÉFLEXIONS DIVERSES. — De la confiance.....	147
— De la différence des esprits.....	150
— Des goûts.....	151
— De la société.....	155
— De la conversation.....	159
— Du faux.....	162
— De l'air et des manières.....	164
Lettre du chevalier de Méré.....	167
Portrait de la Rochefoucauld fait par lui-même.....	173
Mémoires de la Rochefoucauld.....	191

Articles et conditions de Son Altesse Royale et M. le Prince.....	448
Apologie de M. le prince de Marsillac.....	453
Portrait de Paul de Gondy, cardinal de Retz.. . . . .	475
Lettres.....	477
Appendice. — Discours sur les réflexions ou sentences et maximes morales .....	519
Article de M <sup>me</sup> de Sablé sur les <i>Maximes</i> .....	533
Article de la Rochefoucauld imprimé dans le <i>Journal des Savants</i> .	535



